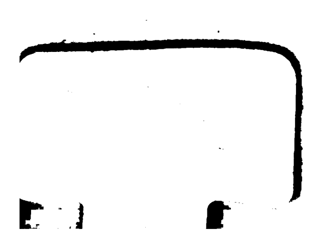
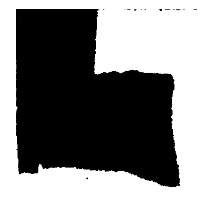






DICTIONNAIRE
DU
BON JARDINIER.

TOME SECOND.

SECONDE PARTIE.

IMPRIMERIE ET FONDERIE DE G. DOYEN,
Paris.—Rue Saint-Jacques, n. 38.

DICTIONNAIRE

DU

BON JARDINIER

TRAITÉ COMPLET

De la culture des Plantes, des Fleurs et des Fruits, que l'on peut élever en pleine terre sous tous les climats de la terre;

CONTENANT

Une description exacte des formes, de la stature et des habitudes de tous les Arbres, Arbrisseaux, Arbustes et Plantes vivaces, bisannuelles ou annuelles, qui entrent dans la formation des Jardins potagers et d'agrément;

Avec les principes pratiques les plus clairs, les plus détaillés, les plus propres à diriger leur multiplication, leur conservation et leur emploi.

Jean Jacques
PAR FILLASSIER,
Membre de plusieurs Sociétés d'agriculture.

TOME II.—*Seconde partie.*

A PARIS,
CHEZ LEBIGRE, LIBRAIRE,
RUE DE LA HARPE, N. 26.
1830.

OBI

OBIER, *Viburnum opulus*, onzième eſpèce du genre des VIORNES, qui eſt le troiſième de la troiſième diviſion de la cinquième claſſe du ſyſtême de LINNÉ.

Variétés.

1. OBIER de (Jean) RUELLIUS : = *Sureau des marais* : = *Roſe de Gueldres à fleurs plates* : = *Obier des bois* : OPULUS RUELLII, dans TOURNEFORT, & SAMBUCUS PALUSTRIS, dans DODONÉE.

Cet arbriſſeau s'élève à douze ou quinze pieds de hauteur, &, par les ſcions qu'il pouſſe de ſa baſe, il forme un buiſſon agreſte qui plaît même par ſon irrégularité.

Ses branches, dont l'écorce eſt griſâtre, naiſſent oppoſées les unes aux autres, mais elles n'offrent aucune direction ſymétrique, & ſemblent s'élancer au haſard & ſans deſſein.

Ses feuilles, ſoutenues par de longs pétioles glanduleux, & placées en oppoſition, comme les rameaux eux-mêmes qu'elles garniſſent, ſont taillées en pluſieurs lobes, & ont quelque reſſemblance avec celles de l'Érable. Dentelées ſur leurs bords, elles ont de l'ampleur & de la grace, & le verd tendre qui les colore ajoute à la gaieté de leur phyſionomie.

Les fleurs ſe montrent en mai, compoſées d'un pétale blanc, profondément diviſé en cinq ſections ovales & raccourcies, & placé ſur un calice perſiſtant. Par leur réunion, elles forment de gros bouquets irrégulièrement ombelliformes & terminaux, qui donnent à la plante une aſſez belle apparence.

Celles d'entre elles qui ſont fécondées, font place enſuite à des baies ſphériques, ſucculentes, d'une odeur nauſéabonde, & qui contiennent un noyau cordiforme.

Ces baies se teignent d'un rouge purpurin ; & comme elles restent attachées à leurs longs pédoncules longtemps après la chûte des feuilles, on les prendroit pour des groseilles rouges, si elles étoient disposées en grappes: elles sont alors vraiment pittoresques ; & leur couleur contrastant fortement avec celle de l'écorce des rameaux qui les soutiennent, elles leur servent de parure souvent jusqu'aux approches du printemps.

2. OBIER A FLEURS DOUBLES : = *Grosse rose de Gueldres* : = *Boule de neige* : = la *Caillebotte* : OPULUS RUELLII, FLORE GLOBOSO.

Absolument semblable au précédent par sa stature, par la bizarre direction de ses rameaux, par l'agréable apparence de son feuillage, cet arbrisseau n'en diffère que par la pompe de ses fleurs, qui sont une des plus fastueuses parures du printemps.

Accumulées les unes sur les autres, sans qu'aucune d'elles soit vraiment double, leurs pédoncules sont alongés avec une telle gradation, qu'elles forment un globe élégamment arrondi, d'autant plus saillant qu'il est terminal, & que sa blancheur le dispute à celle de la neige même. Ces fleurs ne sont stériles que parce qu'elles sont toutes mâles.

On ne peut trop multiplier l'Obier double dans les bosquets printaniers, dont il embellira les massifs ; il augmentera la magnificence des grands parterres ; on le verra par-tout avec plaisir : aucun arbrisseau à fleur ne l'égale dans la saison où il brille ; mais il n'a que ce moment, & le jardinier décorateur doit déterminer son emploi d'après cette observation.

3. OBIER DOUBLE A FEUILLES PANACHÉES : *Opulus Ruellii flore globoso, folio variegato.*

C'est une sous-variété du précédent, qui ne peut piquer la curiosité que par les panaches jaunâtres, superficiels & légers dont ses feuilles sont ornées ; mais cette parure n'est pas fidelle, & souvent le sujet qui l'avoit adoptée s'en trouve dépouillé, quand on le place dans un sol plus substantiel que celui qu'il a quitté.

Tant que cet arbrisseau conserve l'espèce de coqueterie qui le distingue, ses feuilles ont moins d'ampleur,

ses pousses sont moins vigoureuses, ses bouquets ont moins de volume & de rondeur : il perd toutes ces nuances fugitives en reprenant son embonpoint originel, & de toutes les plantes à panaches, c'est celle sur laquelle on doit le moins compter.

Multiplication & culture.

L'*Obier simple* se multiplie par ses graines, par ses drageons enracinés, & par marcottes.

Les graines se sèment en automne, sans qu'il soit nécessaire de les dégager de leur pulpe.

On les sème par rayons distans d'un pied dans une planche de terre substantielle & fraîche, située au levant, abritée du midi, & on ne les couvre que d'environ six lignes d'épaisseur, en rabattant les rebords des rayons.

Quand les plantes se montreront au printemps, on les tiendra nettes des mauvaises herbes, & dans les grandes sécheresses, on hâtera leur progrès en leur donnant quelques mouillures.

Dans le courant de l'automne de leur seconde année de végétation, on les levera pour les planter en pépinière par rayons écartés de deux pieds, & chaque sujet à un pied de son voisin.

Dans cette nouvelle demeure, qu'ils occuperont durant trois ou quatre ans, si on veut les avoir suffisamment formés, les élèves se contenteront des soins de culture les plus ordinaires ; seulement, pour déterminer plus promptement leur taille, & la rendre plus svelte, on supprimera chaque année, après la chute des feuilles, les rameaux secondaires, qu'ils cherchent à établir à leur base, & tous ceux qui peuvent occuper les parties inférieures de leur tige principale, ne laissant absolument subsister dans leur intégrité que ceux qui occupent le sommet.

Ces arbrisseaux sont très-propres à peupler les massifs, dont ils occuperont les parties antérieures.

Leur multiplication par les drageons s'effectue, en les séparant des pieds qui les produisent, depuis la mi-novembre jusqu'à la fin de février.

S'ils ont assez de hauteur & de racines, on peut les

mettre de suite en place; s'ils sont trop foibles, ou trop peu enracinés, on les plantera en pépinière, où, durant deux ou trois ans, on les conduira comme les sujets venus de semis.

Les marcottes se font en septembre, & les rameaux s'enracinent complettement dans le cours de l'année du couchage.

On les sèvre en automne, & on les forme, durant deux ou trois ans, comme les drageons, en pépinière.

L'*Obier double*, & celui *à feuilles panachées* ne se propagent que par marcottes & par drageons, que l'on forme de même en pépinière, & qui n'exigent pas plus de culture que l'Obier simple.

Les Obiers viennent assez bien par-tout; cependant ils préfèrent un sol fertile, habituellement frais, & aiment assez l'ombrage des grands arbres.

ŒIL-DE-BŒUF DE DODONÉE : Voyez ADONIS PRINTANIER, n°. 1, *page* 57, TOME I.

ŒIL-DE-BŒUF A FEUILLES LANCÉOLÉES: Voyez BUPHTHALME A GRANDES FLEURS, *page* 479, TOME I.

ŒIL-DE-BŒUF : Voyez CAMOMILLE DES TEINTURIERS, n°. 2, *page* 496, TOME I.

ŒIL-DE-CHRIST : Voyez ASTÈRE D'ITALIE, n°. 1, *page* 367, TOME I.

OIGNON : Voyez AIL A TIGE VENTRUE, n°. 7, *page* 77, TOME I.

OIGNONETTE : Voyez AIL JONCOIDE, n°. 6, *page* 75, TOME I.

OLIVIER DE BOHÊME : = *Olivier sauvage* : = *Chalef à feuilles étroites* : ELÆAGNUS ANGUSTIFOLIA, première espèce du genre que LINNÉ a placé, sous le nom d'ELÆAGNUS, dans la première division de la quatrième classe de son systême, où il est le cinquante-huitième.

Cet arbrisseau, qui s'elève presque à la hauteur d'un moyen arbre, forme une tige assez forte, dont l'écorce est gris de more, & qui se garnit de nombreux rameaux couverts d'un duvet blanchâtre & cotonneux.

Quand la tige a été bien dressée, les rameaux, par

leurs directions régulières & parallèles, lui composent une tête gracieusement étalée, & d'autant plus brillante que les feuilles alternes qui les décorent, légèrement pubescentes en dessous, sont plus blanches encore que l'écorce du branchage, & paroissent argentées.

Portées sur de courts pétioles, unies par leurs bords, formées d'une étoffe molle & satinée, ces feuilles sont la plupart lancéolées, & quelques-unes ovales-oblongues.

De leur aisselle partent de petites fleurs presque sessiles, qui se montrent en juin & juillet, tantôt solitaires, tantôt deux ou trois ensemble. Dépourvues de corolle, elles sont composées d'un calice monophylle, campanulé, partagé en quatre échancrures, intérieurement jaunâtre, couvert en dehors de tubercules écailleux, blancs & argentés, & font place à une espèce de noix, qui, figurée presque comme une olive, contient, sous un brou charnu & médiocre, un noyau oblong & obtus, dont l'amande ne mûrit bien que dans les années très-chaudes.

Quoique ces fleurs aient peu d'apparence, elles ajoutent à l'agrément de l'arbrisseau qui les produit, par l'odeur qu'elles exhalent au loin Cette odeur, un peu trop pénétrante quand on la respire de trop près, devient suave quand on se trouve à quelque distance du sujet qui la dissémine avec tant de profusion. Un seul *Elæagnus* suffit pour parfumer un vaste bosquet.

Cet arbrisseau embellira, par l'éclat de son feuillage, toutes les places que l'on voudra lui donner; & comme il ne se dépouille que dans les fortes gelées, il procurera aux bosquets de printemps, d'été & d'automne, une parure aussi durable que brillante.

Multiplication & culture.

L'Olivier de Bohême se multiplie par ses graines; par marcottes, & par boutures.

Les graines se sèment à l'époque de leur maturité, dans le courant de l'automne; & il n'est pas nécessaire de dépouiller les noyaux du brou qui les couvre.

Ce ſemi ſe fera moins heureuſement en pleine terre, que dans des caiſſes profondes de quinze pouces, larges & longues à volonté, & remplies d'une bonne terre de potager, nourrie & ameublie par un tiers de terreau gras. Les caiſſes ſeront placées à l'expoſition du levant, & abritées du ſoleil du midi.

Les noyaux ſeront diſpoſés par rayons diſtans de quatre ou cinq pouces, & enfoncés d'un pouce. Afin que les mouillures naturelles ou artificielles ne les faſſent pas remonter ſur la ſuperficie des caiſſes, on les couvrira d'un lit de litière courte qui briſera le choc de l'eau, & qui d'ailleurs leur ſervira de préſervatif durant les gelées.

Quand les plantes ſe montreront, ordinairement au printemps, on les tiendra nettes des mauvaiſes herbes, & on leur donnera deux mouillures légères par ſemaine, s'il ne pleut pas : ces ſeules attentions ſuffiront pour hâter leurs progrès.

Au mois de mars de l'année ſuivante, ſi les ſujets ſont aſſez forts, on les levera avec toutes leurs racines pour les planter de ſuite en pépinière ; s'ils ſont trop foibles, on les laiſſera encore un an dans le lieu du ſemis.

La pépinière ſe formera par rayons diſtans de deux pieds & demi, & chaque élève ſera planté à quinze pouces de ſon voiſin.

Il faut, pour cette pépinière, une terre fraîche, ſubſtantielle, bien ameublie, & l'expoſition du levant. Son ſuccès ſera complet, ſi on peut l'établir dans le voiſinage de quelque ruiſſeau, ou près de quelque étang.

Auſſi-tôt après la plantation, on donnera une bonne mouillure, afin d'appliquer complettement la terre ſur les racines. Enſuite toute la culture conſiſtera à biner ſouvent, afin d'extirper les herbes paraſites, & à maintenir, par des tuteurs, les tiges des ſujets dans la direction la plus perpendiculaire.

Après la chûte des feuilles, on ſupprimera tous les rameaux latéreaux qui auront pouſſé au bas de la tige, & tous ceux du ſommet dont la végétation ſera in-

complette, n'y laissant absolument que les branches les plus vigoureuses & les mieux placées.

Au bout de quatre ou cinq ans d'éducation, les élèves auront assez de volume & de force pour être plantés à demeure, & pour figurer avantageusement parmi les autres arbrisseaux, sur-tout si l'on a eu soin chaque année de diriger régulièrement leur tige, & de la dépouiller du bois desséché, des rameaux avortés, & des branches mal situées.

Les marcottes se font en septembre, & les rameaux prennent complettement racine dans le cours de l'année du couchage. On les sèvre en mars pour les planter de suite en pépinière, & les conduire comme les sujets que les semis fournissent.

La propagation par les boutures s'effectue vers la fin de mars, avant que les rameaux n'entrent en sève, mais lorsque leurs boutons sont sur le point de se gonfler.

On choisit pour boutures les pousses de l'année; mais il est essentiel que l'extrémité inférieure de chaque bouture soit munie d'un peu de bois de l'année précédente. On rejettera toutes celles dont l'écorce sera entièrement blanche, parce qu'elles pourrissent presque toujours en terre.

Les boutures seront plantées à l'ombre, dans une terre habituellement fraîche. S'il fait du hâle ou de la sécheresse, on leur donnera de temps-en-temps quelques mouillures. Bientôt la plupart s'enracineront: alors elles n'auront plus besoin que d'être soigneusement sarclées; & si elles ont bien poussé, on les met l'année suivante en pépinière comme les marcottes.

On distingue deux variétés accidentelles d'Elæagnus: l'une dont les rameaux sont munis de quelques épines; l'autre qui est absolument dépourvue d'armes; mais ces différences légères n'en apportent aucune dans la stature & l'aspect des sujets qui les présentent.

Le sol le plus convenable à ces arbrisseaux est celui qui jouit d'une fraicheur habituelle, & qui ressemble à la terre que nous avons indiquée pour la pépinière.

ONONIS : = *Anonis* : = *Arrête-bœuf* : = *Bugrande* ou *Bugrane* : ONONIS, genre de plantes de la famille des légumineuſes, qui ſe diſtinguent des autres individus qui la compoſent, par leurs feuilles bordées de dentelures & portées ſur de courts pétioles, munis à leur baſe de ſtipules courantes ; & par la corolle de leurs fleurs, dont l'étendard, plus large & plus grand que les autres pétales, eſt marqué de lignes colorées & parallèles. Ce genre eſt le treizième de la quatrième diviſion de la dix-ſeptième claſſe du ſyſtême de LINNÉ. Il comprend un aſſez grand nombre d'eſpèces ; mais il n'y a guère que les quatre ſuivantes qui puiſſent contribuer, en pleine terre, à la décoration de nos jardins.

1. ONONIS DE SUISSE : = *Ononis du Dauphiné* : = *Ononis à larges feuilles* : = *Bugrane à feuilles rondes* : ONONIS ROTUNDIFOLIA, vingt-neuvième eſpèce du genre dans LINNÉ.

Cette plante, ligneuſe & vivace par ſes racines, mais déterminément herbacée dans toutes celles de ſes parties qui voient le jour, pouſſe une tige haute de quinze à dix-huit pouces, velue dans toute ſa longueur, & partagée en rameaux aſſez réguliers, qui lui donnent l'aſpect d'une touffe gracieuſement arrondie.

Les feuilles qui les garniſſent, portées par des pétioles aſſez apparens, ſont compoſées de trois grandes folioles, ovales, arrondies, dentées, un peu charnues, pubeſcentes, colorées d'un verd jaunâtre, & dont l'impaire eſt très-ſéparée des deux autres.

De l'aiſſelle des feuilles ſupérieures naiſſent, en juin, des pédoncules qui portent deux ou trois belles fleurs purpurines, ou couleur de roſe, & dont la corolle brillante eſt beaucoup plus grande que le calice.

A ces fleurs ſuccèdent des ſiliques uniloculaires qui contiennent quelques ſemences réniformes, dont la maturité s'effectue en ſeptembre.

2. ONONIS DES ALPES : = *Bugrane du mont Cénis* : ONONIS CENISIA, dix-neuvième eſpèce du genre dans LINNÉ.

De ſa racine noirâtre & ligneuſe, cette plante vivace donne

donne naiſſance à pluſieurs ſouches d'où partent des tiges preſque glabres, menues, couchées, rameuſes, & longues de huit à dix pouces.

Les feuilles, compoſées de trois folioles vertes, glabres, cunéiformes, arrondies à leur ſommet, finement dentelées, ſont portées par des pétioles munis de grandes ſtipules, dentées en ſcie, & qui embraſſent la tige en manière de gaîne.

De leur aiſſelle ſortent, en juin, des pédoncules une fois plus longs qu'elles, & qui ſoutiennent chacun une grande & belle fleur purpurine, qui fait place à une ſilique dont les graines mûriſſent en automne.

3. ONONIS DE SILÉSIE : = *Bugrane élevée :* ONONIS ALTISSIMA.

Vivace comme les précédentes, cette eſpèce pouſſe de ſes racines pluſieurs tiges bien érigées, velues, cylindriques, hautes de trois ou quatre pieds, & dont les rameaux épars, mais diminuant progreſſivement juſqu'au ſommet, donnent à leur enſemble l'aſpect d'une charmante pyramide.

Les feuilles, compoſées preſque toutes de trois folioles, ſont grandes & portées par des pétioles à larges ſtipules dentées, qui embraſſent la tige.

Les fleurs naiſſent en juin, la plupart deux enſemble, preſque ſeſſiles, & formant des épis feuillés, qui décorent agréablement l'extrémité des rameaux & des tiges. Elles ſont toutes purpurines; & après avoir brillé aſſez long-temps, elles ſont place à des ſiliques, dont les graines mûriſſent en automne.

4. ONONIS EN ARBRE : = *Ononis des montagnes :* = *Bugrane précoce :* ONONIS FRUTICOSA, vingt-huitième eſpèce du genre dans LINNÉ.

Plus ligneuſe que les précédentes, cette eſpèce forme un arbuſte étalé, dont la touffe brillante a ſouvent deux pieds de hauteur. Ses tiges nombreuſes ſont glabres, cendrées, & feuillées dans toute leur longueur.

Compoſées de trois folioles lancéolées, vertes, glabres, dentées en ſcie, & preſque ſeſſiles, les feuilles ſont portées par de très-courts pétioles, enfermés chacun dans une ſtipule vaginale sèche & aride.

Les fleurs, qui commencent à s'épanouir dès la fin de mai, & dont le règne est très-long, naissent deux ou trois ensemble sur chaque pédoncule, &, toutes purpurines, ou lie-de-vin, elles couronnent le sommet des tiges par de belles grappes droites & terminales.

Il leur succède des siliques, dont les graines mûrissent vers la fin d'août.

Multiplication & culture.

Ces quatre espèces d'Ononis se multiplient par leurs semences, qu'il faut répandre, vers la fin de mars, dans des pots à amaranthe, remplis d'une terre naturellement légère, & ameublie encore par un tiers de terreau fin, ou mieux de terre de bruyère.

Les graines ne seront recouvertes que d'environ six lignes, & l'on n'en mettra que huit ou dix dans chaque pot, avec l'attention de les séparer par des distances à-peu-près égales entre elles.

Les pots ensemencés seront enfoncés jusqu'à leurs rebords dans une plate-bande de terre légère, qui ne recevra le soleil levant que durant deux ou trois heures, & qui sera privée des rayons de cet astre tout le reste du jour.

Les pots mis en terre seront couverts d'une couche de litière courte & sèche, afin d'empêcher que l'eau des mouillures & des pluies ne les batte, & que le hâle ne les saisisse.

Quand les plantes se montreront, on les tiendra nettes des mauvaises herbes, & on leur donnera de temps-en-temps quelques arrosages très-légers: des mouillures trop impétueuses les briseroient, trop fréquentes les feroient fondre, & une trop longue privation d'humidité leur causeroit également la mort.

Aux approches des grands froids, on établira des deux côtés de la plate-bande, un treillage de fourchettes propres à soutenir des gaulettes transversales, sur lesquelles on étendra de forts paillassons durant les gelées, les neiges & les givres; mais on aura soin de soulever les paillas-

ſons dans les belles heures du jour, & on ne les reſermera que pendant les nuits.

Au mois de mars ſuivant, ſi les plants ſont aſſez forts, on les ſéparera en motte, ou du moins avec toutes leurs racines, pour les mettre en pépinière dans une planche de terre légère & ſablonneuſe, expoſée au plein levant. La plantation ſe fera par rayons diſtans de dix-huit pouces, & les ſujets ſeront placés à dix pouces les uns des autres.

Ils ſe contenteront de l'éducation la plus commune; ſeulement il ſera utile, ſur-tout dans nos provinces du nord, d'en garnir le pied de litière sèche & courte durant l'hiver; & au bout de deux ans, ils seront aſſez formés pour être plantés à demeure.

Les Ononis figureront dans les plate-bandes des parterres de printemps & d'été; mis en maſſifs pour former des corbeilles, ils auront le plus grand éclat. Ils jetteront de la gaieté dans les boſquets, où l'on pourra les placer en paliſſade ſur les parties antérieures des maſſifs de moyens arbriſſeaux à fleurs; & comme ils réuſſiſſent dans un ſol médiocre, ils pourront auſſi ſervir à la décoration des rochers & des monticules qui ſe trouveront garnis d'environ un pied de terre, quantité ſuffiſante pour le développement de leurs racines.

On pourroit encore propager ces eſpèces, particulièrement la dernière, par les rejetons enracinés qu'elles produiſent quelquefois, & par les marcottes; mais les ſujets que l'on obtient par ces deux moyens, n'ont jamais la force, la beauté, ni l'embonpoint de ceux qu'on ſe procure par les ſemis; & le ſuccès de ces derniers eſt ſi aſſuré quand on les ſoigne, qu'on doit ſe borner à cette ſeule voie de multiplication.

ORCANETTE : Voyez BUGLOSE, *page* 470, TOME I.

OREILLE DE LIÈVRE EN ARBRE : Voyez BUPLÈVRE, *page* 481, TOME I.

ORONGE : Voyez CHAMPIGNON, n°. 1, *page* 592, TOME I.

OSEILLE : = *Surelle* : = *Vinette* : RUMEX ACETOSA, vingt-ſeptième eſpèce du genre que LINNÉ a nommé

RUMEX, & qui est le second de la troisième division de la sixième classe de son systême.

On distingue plusieurs variétés de cette plante vivace, mais la plupart ne sont que de simples accidens dus à la culture, à l'exposition, ou au sol. Ainsi l'on n'a fait que surcharger la nomenclature en citant, par exemple, comme des individus doués de différences constantes, l'*Oseille longue verte*, l'*Oseille longue blonde*, & l'*Oseille longue à feuilles étroites*; ni les semis, ni les œilletons ne perpétuent ces nuances fugitives, & l'on ne peut reconnoître que trois variétés réelles de cette espèce, qui sont:

1. L'OSEILLE COMMUNE, dont la racine, longue, fibreuse, intérieurement jaunâtre, est couverte d'une écorce presque brune.

Du collet de cette racine, elle pousse un grand nombre de rejets ou œilletons, qui produisent, dans un ordre alterne, des feuilles plus ou moins larges, plus ou moins pointues, d'un verd plus ou moins foncé, unies par les bords, d'une étoffe lisse, d'un tissu tendre, & assaisonnées d'un acide agréable.

Ces feuilles sont portées par de gros pétioles plus ou moins longs, légèrement cannelés, teints en rouge à leur naissance, & qui, creusés d'un sillon large & profond, partent du centre d'une gaîne membraneuse, marquée des mêmes couleurs.

Du centre des feuilles s'élève, à quatre ou cinq pieds de hauteur, une tige sillonnée de cannelures légères, & garnie de quelques feuilles, moins amples que celles de la base, & dont les pétioles, fort courts, font corps avec cette tige, qu'ils embrassent de leur gaîne.

De l'aisselle de ce second ordre de feuilles, sortent des branches, dont les sommets, ainsi que l'extrémité de la tige, se garnissent d'un très-grand nombre de petites fleurs disposées en panicules, & qui donnent naissance à de petites graines triangulaires, oblongues, luisantes, d'un brun clair, enveloppées chacune d'une capsule feuillée, dont les trois faces sont bordées de rouge.

Quand ce rouge prend une nuance foncée & rembrunie, ce qui arrive ordinairement en juillet, quand

les tiges se sont montrées au printemps, le moment de la récolte est arrivé. On coupe tous les montans, on les expose durant une quinzaine de jours au soleil, afin que les semences achèvent de s'aoûter; & si l'on veut qu'elles soient propres à la germination durant sept ou huit ans, on les laisse dans leurs capsules : nettoyées & vannées sur-le-champ, elles ne sont bien bonnes que durant deux ou trois ans. Dans tous les cas, il faut les conserver en lieu sec, & dans de bons sacs que l'on suspend au plancher.

2. OSEILLE RONDE : = *Oseille de France*, dont les feuilles sont la plupart arrondies, quelques-unes échancrées, & d'autres un peu terminées en pointe lors de leur entier développement. Elles sont teintes en verd de mer; mais, ce qui distingue particulièrement la plante, sa racine, au lieu de pivoter, circule horisontalement presque à fleur de terre, & ses tiges, beaucoup plus basses que celles de la précédente, s'inclinent vers leur base, & sont presque rampantes.

3. OSEILLE VIERGE : = *Oseille stérile* : = *Oseille à larges feuilles ;* ses feuilles, longues de plus de quinze pouces, sur cinq ou six de large, sont moins acides que celles des autres Oseilles. Elle pousse quelques tiges, mais qui ne sont point fécondes ; & tout le luxe de sa végétation se portant vers son feuillage, cette variété est sans-contredit la plus productive & la plus estimable, sur-tout quand elle est placée dans un fond gras & humide.

Multiplication & culture.

Toutes les variétés d'Oseille admises dans les potagers, peuvent se propager par leurs œilletons ; & ce moyen est même le seul pour multiplier l'*Oseille vierge*, n°. 3.

Ces œilletons s'éclatent avec le plus de racine qu'il est possible, & on les plante par rayons, ou en bordures, à huit, dix ou douze pouces les uns des autres.

L'Oseille qui donne graine, est préférable quand elle vient de semis.

La graine se sème par rayons distans de huit ou dix pouces, quand on veut en former des planches, depuis le commencement de mai jusqu'au commencement d'août.

Le semis doit être très-clair, bien égal, & on ne le recouvre que d'environ six lignes de terre très-meuble. Afin que la germination n'éprouve aucun retard, on fait bien d'étendre sur la surface du terrain une couche très-légère de litière sèche & courte.

Lorsque le plant a formé deux ou trois feuilles, on l'éclaircit de manière qu'il y ait quelques pouces d'intervalle entre chaque pied; ensuite il n'a plus besoin que d'être sarclé & serfoui de temps-en-temps. Il ne demande de mouillures que dans les sécheresses fortes & continues.

On commence à cueillir l'Oseille six semaines ou deux mois après qu'elle a été semée ou plantée.

Elle peut durer dix ou douze ans en place; mais il vaut mieux la renouveler tous les trois ou quatre ans, sur-tout si le terrain est substantiel & frais.

Il est mieux d'arracher les feuilles que de les couper, parce qu'alors on ne prend que celles qui sont plus épanouies; mais si on les coupe, il faut avoir l'attention de le faire le plus près de terre qu'il est possible.

Au reste, plus les récoltes seront fréquentes, plus les feuilles qui suivront seront tendres & agréables.

Dans le courant de décembre, par un temps doux, on coupera toutes les touffes d'Oseille à fleur de terre, & on les couvrira ensuite de terreau ou de crottin bien pulvérisé.

En février, les nouvelles feuilles commenceront à se montrer. Alors, pour les préserver de la gelée & des neiges, on les chargera d'une couverture de paille longue & sèche.

Au commencement de mai, & durant les trois mois suivans, si l'on n'a pas besoin de graines, on coupera l'Oseille toutes les fois qu'elle montrera des tiges: cette

ſuppreſſion lui fera pouſſer de nouvelles feuilles, & l'empêchera de monter.

Si l'on eſt curieux d'avoir de l'Oſeille verte pendant l'hiver, on en plantera ſur couche vers la fin de novembre. La couche ſera chargée d'environ un pied de bonne terre mêlée de terreau, préſervée des gelées par des châſſis vitrés, & réchauffée au beſoin.

OSEILLE SAUVAGE : Voyez ALLELUIA, *page* 135, TOME I.

PAL.

PAIN A COUCOU : Voyez ALLELUIA, *page* 135, TOME I.

PALIURE : = *Porte-chapeau* : = *Épine de Christ* : = *Nerprun à feuilles de Jujubier* : RHAMNUS PALIURUS, dix-neuvième espèce du genre des RHAMNUS dans LINNÉ.

Cet arbrisseau, dans un sol substantiel & frais, élève sa tige à quatorze ou quinze pieds de hauteur, & se garnit d'un assez grand nombre de branches, presque horizontales, foibles, minces, pliantes & diffuses.

Les feuilles, d'un volume médiocre, sont alternes, ovales, terminées en pointe, marquées au dehors de trois veines longitudinales, qui sont une prolongation des nervures du pétiole qui les porte. Unies, ou très-peu dentelées, un verd clair & brillant les colore, & la base de leur pétiole est défendue par deux aiguillons très-piquans, l'un droit, l'autre crochu, & dont il est difficile de se défendre.

Les fleurs se montrent en juin, en petits bouquets axillaires. Elles sont très-petites, mais fort nombreuses, d'un jaune verdâtre, & légèrement odorantes.

Il leur succède une capsule divisée en trois loges, contenant ordinairement chacune une semence; &, renflée dans la partie par laquelle elle tient à son pédoncule, une membrane mince & assez étendue l'environne circulairement, & lui donne quelque ressemblance avec un petit chapeau rabattu.

Multiplication & culture.

Le Paliure se multiplie par ses semences ou par marcottes.

Les meilleures graines sont celles que nous tirons de Provence & du Languedoc, parce qu'elles y acquièrent

toute la maturité qu'il eſt rare qu'elles obtiennent dans nos provinces ſeptentrionales.

Auſſi-tôt qu'on les reçoit, on caſſe le noyau qui les contient, & on les sème ſur-le-champ par rayons dans des caiſſes profondes de quinze pouces, larges & longues à volonté, & remplies d'une bonne terre de potager, mêlée d'un tiers de terreau.

Ces caiſſes doivent être placées à l'expoſition du levant, & ſoigneuſement abritées des vents du nord & des rayons du midi.

Si le ſemis ſe fait dans le courant de l'automne, la plupart des graines leveront au printemps ; ſouvent elles reſtent un an en terre, quand on ne les sème qu'en avril, & ſouvent auſſi elles avortent tout-à-fait.

Quand les plantes ſe montrent, on les tient nettes de toute herbe étrangère ; & ſi de temps-en-temps on leur donne une légère mouillure, elles feront aſſez de progrès pour être plantées au commencement d'avril en pépinière.

Durant l'hiver qu'elles paſſeront dans les caiſſes où elles auront pris naiſſance, il faudra les préſerver du froid, des givres & des neiges, auxquels elles ſont très-ſenſibles, par de la litière courte & sèche introduite entre les rayons, & par de bons paillaſſons, que l'on aura ſoin de lever dans les belles heures du jour, & toutes les fois que la température ſera douce.

Pour former la pépinière, on choiſira une portion de terre douce, légère, ſubſtantielle, un peu fraîche, expoſée au levant, abritée du nord ; & après l'avoir bien défoncée, on l'unira au rateau, pour la diſtribuer par rayons diſtans de deux pieds.

Les ſujets, levés avec toutes leurs racines, feront placés, dans la longueur des rayons, à un pied les uns des autres, & mouillés immédiatement après la plantation.

Afin de les préſerver des froids tardifs, qui ſont encore à craindre, & du hâle, dont nos printemps ſont ſouvent accompagnés, on étendra ſur toute la ſuperficie du terrain un bon lit de litière courte.

Les élèves n'auront plus beſoin enſuite que d'être

farclés de temps-en-temps, binés une ou deux fois par faifon ; & mouillés dans les fécheresses, afin de hâter leur croissance.

Dans les grands froids, il faudra les garantir des gelées, en les garnissant de paille longue, que l'on fixera contre leurs pieds, & dont on ne les dégagera qu'au retour de la douce faifon.

Au bout de quatre ou cinq ans d'éducation, les Paliures feront assez forts pour être placés à demeure, & figurer dans les bosquets d'été, par leur stature pittoresque, & par la singulière conformation de leurs fruits.

Les armes redoutables dont ils font munis, les rendroient propres à former des haies aussi gracieuses qu'impénétrables, s'ils étoient plus communs.

Ils réussissent assez bien dans toutes les espèces de fols ; cependant ils ne font jamais bien beaux que quand ils font domiciliés dans une terre substantielle & un peu fraîche.

Originaire de la Palestine, où l'on croit qu'il fervit à former la douloureuse couronne dont la brutale dérision des fatellites de *Pilate* ceignit le front de JÉSUS-CHRIST, cet arbrisseau demande, dans nos contrées du nord, une exposition un peu abritée : dans celles du midi, il vient fous tous les aspects du ciel, & ne redoute aucune intempérie.

Sa plantation peut s'effectuer depuis la chute des feuilles jusqu'au commencement d'avril ; mais il faut toujours prévenir le moment où il va fe mettre en sève, lui conferver toutes fes racines, & ne le mettre en terre que par un temps doux.

Pour le propager par marcottes, il faut coucher les rameaux en feptembre ; & fi l'on a foin de les entretenir dans une fraîcheur constante, ils fe trouvent complettement enracinés l'année fuivante.

On les sèvre à la chute des feuilles, & on les plante en pépinière, comme il a été dit pour les fujets venus de femis. Ces nouveaux élèves exigent absolument la même culture & les mêmes préfervatifs durant les gelées.

PALME DE CHRIST ou PALMA-CHRISTI : =

Ricin : = *Grand Ricin de Sicile* : RICINUS COMMUNIS, seconde espèce du dixième genre de la neuvième section de la vingt-unième classe du systême de LINNÉ.

Cette plante annuelle pousse une tige dont la hauteur la plus ordinaire est de sept ou huit pieds, bien droite, d'une consistance herbacée, & néanmoins solide, marquée de plusieurs nœuds, & qui donne naissance à plusieurs rameaux couverts d'une écorce grisâtre.

Ses feuilles horisontalement étalées, comme une main bien ouverte, sont profondément divisées en sept lobes, dentés en scie sur leurs bords, & qui vont aboutir à un centre commun dans lequel est implanté le pétiole qui les soutient. Leur surface supérieure est teinte d'un verd de mer foncé, l'inférieure est presque g'auque, & leur magnifique apparence fait toute la décoration de la plante.

Les fleurs, dépourvues de corolles, & plus remarquables par la singularité de leurs formes que par leur effet, sont disposées en épis longs qui sortent de l'aisselle des rameaux.

Celles qui occupent le bas de l'épi sont mâles, & composées d'un calice gonflé, divisé en trois parties qui s'ouvrent & laissent voir un grand nombre d'étamines minces, terminées par des anthères blanchâtres.

Les fleurs femelles occupent la partie supérieure. Leur calice est épineux & contient un germe, qui devient une capsule ovale, sillonnée de trois cannelures profondes, garnie d'épines molles & divisées en trois cellules, dont chacune renferme une semence oblongue & rayée.

Multiplication & culture.

La *Palme de Christ* se multiplie par ses graines; & comme il est nécessaire de l'avancer, si l'on veut qu'elle acquiert tout le développement & toute la beauté dont elle est susceptible, on la semera sur couche vers la mi-février, & l'on couvrira le semis avec des cloches de verre, ou avec un châssis vitré.

Il faut mettre quatre pouces, ou environ, de distance entre chaque graine, afin que les plantes puissent obtenir, sans être déplacées, la force dont elles ont besoin pour être établies en pleine-terre.

Vers la mi-avril au plus tôt, par un temps doux & couvert, & après les avoir accoutumés peu-à-peu à l'air libre, on levera les sujèts en motte, & on les plantera en place dans les diverses portions des grands parterres, où ils brilleront jusqu'à la fin de l'été par la pompe de leur feuillage, par la noblesse de leur stature, & par les formes pittoresques dont ils sont doués.

Leur culture n'exige que les soins ordinaires, & ils ne demandent à être arrosés que dans les temps secs; seulement il ne faut pas les placer dans le voisinage de plantes qui ont moins de hauteur, parce qu'ils leur nuiroient par l'étendue de leur ombre.

Pour en récolter de bonnes graines, il faut en placer quelques pieds dans une exposition chaude, & ne récueillir les semences que quand les capsules sont entièrement aoûtées.

PANAIS : = *Panais des cuisines* : = *la Pastenade* proprement dite: PASTINACA SATIVA, seconde espèce du soixante-dixième genre de la seconde division de la cinquième classe du systême de LINNÉ.

Annuelle, relativement à notre usage, bisannuelle par rapport à la production de ses graines, cette plante pousse une longue racine pivotante, presque cylindrique, intérieurement blanche, & dont la chair douce & sucrée fournit une nourriture légère & agréable.

De son collet naissent des feuilles alternes, lisses, ailées, d'un vert clair, portées par de longs pétioles sillonnés de cannelures peu profondes. Les folioles, au nombre de dix ou douze, avec une impaire terminale, sont placées en opposition, & bordées de dentelures profondes.

Du centre de ces feuilles, ordinairement dès le commencement de la seconde année de végétation, s'élève à trois ou quatre pieds de hauteur, une tige cannelée, creuse, ornée de nuances rougeâtres du côté du soleil, & garnie de branches alternes, meublées de quelques feuilles, & qui se terminent par une grande ombelle plane, composée d'un grand nombre de rayons, qui supportent les ombelles partielles.

Ces ombelles secondaires sont formées par l'assem-

blage de petites fleurs à cinq pétales jaunes, égaux, lancéolés, disposés en rose, & elles donnent naissance à des graines elliptiques, aplaties des deux côtés, bordées d'une membrane légère, qui protège l'amande unique qu'elles contiennent, & leur teinte approche le plus souvent de celle de la cannelle.

On distingue plusieurs variétés de PANAIS, dont les plus constantes sont :

1. Le PANAIS LONG : = *Panais de Belleville.* C'est le plus généralement cultivé, & celui qui a le plus de succès dans les terres profondes & légères. Il ne prospère complettement que dans un sol bien défoncé, & nourri par de bons engrais.

2. Le PANAIS ROND : = *Panais de Siam* : = *Gros Panais de Flandre.* Sa racine a plus de diamètre & moins de longueur, & c'est ce qui le rend plus propre aux terres fortes, ou qui n'ont qu'une profondeur médiocre.

Ce légume supporte les plus fortes gelées, & ne peut se multiplier que par ses graines, qui ne conservent la faculté de germer d'une manière satisfaisante, que durant deux ou trois ans.

On le sème dans la même saison, & on le cultive absolument de la même manière que les CAROTTES : ainsi voyez ce qui concerne la *multiplication & la culture* de ces dernières, *depuis la page* 535 *jusqu'à la page* 538 *du* TOME I.

Au mois de mars, on choisit les plus belles racines parmi celles qui restent, & on les replante aussitôt à trois pieds de distance, pour donner graine.

Il suffit de les arroser dans les premières chaleurs ; de les sarcler quand elles en ont besoin, de les serfouir de temps-en-temps ; & quand les tiges ont acquis à-peu-près leur hauteur, il est bon de les soutenir avec des échalats, pour les défendre contre l'impétuosité des vents.

La maturité des graines commence à s'effectuer vers le mois d'août ; & comme elles se détachent facilement, il est essentiel de les surveiller pour les cueillir aussitôt qu'elles sont mûres.

Les ombelles de la tige mûrissent avant celles des branches & de leurs subdivisions; ainsi, pour que la récolte donne des graines également fidelles, on ne peut se dispenser de suivre, dans la cueillette du produit d'un même pied, les époques graduées que la nature indique.

On a observé que, dans certains temps de l'année, il est dangereux de toucher aux feuilles du Panais actuellement en végétation, & particulièrement quand on a la peau délicate: elles occasionnent alors de larges ampoules, accompagnées d'une cuisson très-vive, & qui, bien que peu durables, sont très-incommodes. Cet effet, dont la cause est probablement étrangère aux Panais, a lieu sur-tout dans le moment du jour où les feuilles sont très-chargées de rosée, & dans les mois où la chaleur est la plus forte.

PANICAUT: *Eryngium*, trente-unième genre de la seconde section de la cinquième classe du systême de LINNÉ.

1. PANICAUT A LARGES FEUILLES: = *Houx maritime à feuilles planes*: = *Chardon-Roland de Pannonie*: ERYNGIUM PLANUM, troisième espèce du genre dans LINNÉ.

Les tiges annuelles de cette plante vivace s'élèvent à deux ou trois pieds de hauteur, & naissent du centre des feuilles radicales, qui sont ovales, planes, & crénelées.

Ces tiges, à leur sommet, se partagent en plusieurs rameaux, garnis de feuilles taillées en segmens, dont les découpures sont terminées par des épines.

Dans le commencement de juillet, les fleurs couronnent toutes les extrémités des tiges, & donnent alors à la plante une magnifique apparence. Par leur réunion, elles composent des têtes ovales, enveloppées chacune dans plusieurs feuilles étroites & épineuses, & chaque fleur présente cinq pétales disposés en rose.

Elles font place à des fruits ovales comme elles, & divisés en deux portions, qui renferment chacune une semence oblongue & cylindrique, dont la maturité s'opère en septembre.

On distingue deux variétés de cette espèce : l'une a ses fleurs & l'extrémité de ses tiges teintes en bleu ; ses feuilles sont aussi d'un vert plus foncé, & c'est la plus belle ; l'autre a les fleurs blanches, ainsi que l'extrémité de ses tiges, & la teinte de ses feuilles est beaucoup plus claire.

Toutes deux, par les graces de leur stature, & l'effet pittoresque qu'elles produisent, sur-tout lorsqu'elles sont en fleur, méritent de trouver place dans les grands parterres & dans les bosquets d'été ; mais si l'on a la liberté du choix, il faudra toujours donner la préférence à la variété à fleurs bleues ; & si on les possède l'une & l'autre, on les disposera de façon que la seconde ajoute à l'éclat de la première.

On les multiplie par leurs graines, qui réussissent beaucoup mieux quand on les confie à la terre en automne, immédiatement après leur maturité.

Comme le succès complet de ces plantes dépend particulièrement de l'intégrité de leurs racines, susceptibles d'une grande extension, on ne doit les transplanter que quand elles sont encore jeunes ; mais en général, il vaut mieux les semer à demeure dans les lieux mêmes qu'elles doivent décorer.

Aussitôt que leur végétation est établie, leur culture se borne à les éclaircir, si elles sont trop voisines les unes des autres, & à leur donner trois ou quatres pieds de distance.

Ensuite, on a soin de les débarrasser du voisinage des herbes qui ne sont point faites pour briller avec elles ; & chaque année, avant qu'elles ne poussent, on donne un petit labour à la terre qu'elles occupent.

2. Panicaut des Alpes : = *Chardon-Roland de Genève* : Eryngium Alpinum, neuvième espèce du genre dans Linné.

Les racines vivaces de cette plante poussent de leur collet des feuilles oblongues, cordiformes & unies, du centre desquelles s'élèvent des tiges hautes de deux ou trois pieds, dont les sommets ramifiés sont garnis de feuilles profondément divisées, composées d'une

étoffe ferme, & terminées par des pointes armées d'épines aiguës.

Les fleurs, légèrement teintes en bleu, ainsi que les portions terminales des tiges, forment des têtes coniques, qui se développent en juillet, & dont les semences mûrissent en septembre.

Cette espèce, qui se multiplie de la même manière & dans la même saison que la précédente, se contente de la même culture, & peut figurer avec elle sans redouter la comparaison.

3. PANICAUT AMETHYSTE: = *Eryngo de Montagne*: ERYNGIUM AMETHYSTINUM, huitième espèce du genre dans LINNÉ.

De ses racines vivaces, cette plante donne naissance à des feuilles divisées en cinq ou six segmens fortement découpés à leurs extrémités en plusieurs parties, & armés de petites épines.

Du centre de ces feuilles s'élève une tige, dont la hauteur moyenne est de dix-huit pouces, & qui se pare d'un feuillage particulier, beaucoup plus petit que celui de la base, & taillé en découpures plus nombreuses.

Les sommités de cette tige, ainsi que les fleurs qui les décorent en juillet, sont colorées d'un beau bleu d'Améthyste, qui produit un superbe effet, & qui a déterminé la dénomination de cette espèce.

Ses graines ne mûrissent, en septembre, que dans les années sèches, & elles servent à la multiplier. On la sème à la même époque que les précédentes; on lui donne la même culture, & elle se prête avec succès aux mêmes genres de décoration.

4. PANICAUT A GROSSES FLEURS: = *Gros Eryngo pâle des Alpes*: ERYNGIUM PALLESCENS.

Peut-être aurions-nous dû ne regarder cette plante que comme une variété perfectionnée du *Panicaut améthyste*, dont nous venons de parler; mais elle a des caractères particuliers qui se soutiennent avec tant de constance, que nous avons cru nécessaire de la présenter séparément.

Ses racines vivaces poussent aussi de leur collet des feuilles découpées & sur-découpées en plusieurs segmens profonds, dont les secondaires sont également munis d'épines

d'épines terminales ; mais les divisions primordiales sont toujours beaucoup plus larges, & forment un ovale à leur extrémité. Ces feuilles, d'un gris blanchâtre dans leur centre, d'un verd bien déterminé sur leurs bords, paroissent comme panachées par le contraste de ces deux teintes, qui se font à peine soupçonner dans l'espèce précédente.

Sa tige n'a pareillement qu'environ dix-huit pouces de hauteur, mais le feuillage qui la meuble a moins d'étendue, & la finesse plus marquée de ses divisions semble ajouter à la coquetterie des panaches qu'il partage avec les feuilles radicales.

Un autre caractère différenciel peut dériver de la précocité de sa fleuraison, qui commence dès la mi-juin, & qui est dans tout son éclat en juillet ; mais ce qui la distingue d'une manière plus précise encore, est la couleur de ses fleurs, qui sont d'un bleu très-clair, & la masse des têtes qu'elles composent, qui sont presque une fois plus volumineuses que celles des autres espèces que nous avons décrites.

Ses graines mûrissent en automne, époque où il faut les semer comme celles des précédentes : elle ne demande que la même culture, & mérite de briller à leur tête.

PAQUERETTE RAMEUSE. Voyez ASTÈRE ANNUELLE, n°. 19, *page* 378, TOME I.

PAQUERETTE DE LA CHINE, ou GRANDE PAQUERETTE : Voyez REINE-MARGUERITE ou ASTÈRE DE LA CHINE, n°. 20, *page* 380, TOME I.

PASSE-ROSE : Voyez ALCÉE EN ROSE, n°. 1, *page* 117, TOME I.

PASSE-ROSE DE PROVENCE : Voyez ALCÉE A FEUILLES DE FIGUIER, n°. 2, *page* 118, TOME I.

PASSE-ROSE DE LA CHINE : Voyez ALCÉE DE LA CHINE, n°. 3, *page* 121, TOME I.

PASTENADE, proprement dite : Voyez PANAIS.

PASTENADE ou PASTONADE, improprement dite ; Voyez CAROTTE, *page* 533, TOME I.

PAVOT : *Papaver*, dixième genre de la première division de la treizième classe du systême de LINNÉ.

Espèces annuelles.

1. **Pavot rouge** ou **Coquelicot**: *Papaver Rhæas*, cinquième espèce du genre dans **Linné**.

De sa racine fusiforme & blanchâtre, cette plante produit plusieurs tiges un peu velues, cylindriques, ramifiées dès leur base, & qui ne s'élèvent guère à plus de dix-huit pouces de hauteur.

Les feuilles qui garnissent ces tiges sont velues comme elles, & ont cinq ou six pouces de longueur. Placées alternativement, elles sont taillées en découpures opposées, dont les inférieures sont les plus profondes, & ces incisions régulières, continuées jusqu'à leur nervure centrale, les font paroître ailées.

Les fleurs naissent au sommet des tiges, & se montrent quelquefois dès la fin de mai, toujours dans le courant de juin, & souvent elles durent encore pendant une partie de juillet.

Dans les champs, sous la main de la nature, elles sont ordinairement simples, & alors leur corolle est formée de quatre pétales arrondis, étroits à leur base, larges dans leur centre, planes, bien ouverts, & placés dans un ordre circulaire qui leur permet d'étaler la pourpre éclatante dont ils sont vêtus. Mais la culture a donné lieu à plusieurs variétés charmantes, qui, par la multiplicité de leurs pétales, & les teintes diverses qu'ils adoptent, sont devenues l'une des plus riches & des plus riantes décorations de nos parterres d'été. Les plus estimées sont celles à fleurs rouges, ou roses, ou panachées, ou bordées de blanc, &, par leur mêlange, on compose des bordures émaillées des plus vives couleurs, ou de brillans massifs qui donnent aux larges plate-bandes l'aspect le plus agréable & le plus varié.

Chacune de ces fleurs, il est vrai, n'a qu'un règne momentané: elle se développe & tombe presque en un même jour; mais elle est immédiatement suivie par ses compagnes, & toutes, se remplaçant ainsi tour-à-tour, elles offrent une jouissance perpétuée, non moins durable que gracieuse.

Aux fleurs ſuccèdent de petites capſules arrondies, couronnées par un joli plateau rayonné, dont la baſe eſt percée de pluſieurs trous par où ſortent les graines fines & nombreuſes qu'elles renferment.

2. PAVOT DES JARDINS : = *Pavot ſomnifère* : PAPAVER SOMNIFERUM, ſeptième eſpèce du genre dans LINNÉ.

Sa racine, fuſiforme & noirâtre, pouſſe une groſſe tige droite, cylindrique, liſſe, ferme quoiqu'herbacée, & haute de trois ou quatre pieds. Ramifiée à ſon ſommet, elle ſe garnit de feuilles alternes & ſeſſiles, longues de ſix ou ſept pouces, ſur trois ou quatre de largeur, liſſes, unies, inégalement inciſées, & teintes d'un verd lavé de bleu.

Relativement à la fleur, on diſtingue deux variétés de Pavots : dans les uns elle eſt ſimple, & ſa corolle n'eſt formée que de quatre pétales arrondis par les bords, larges, bien étalés: cette variété n'eſt point admiſe dans les jardins, & on la laiſſe dans les champs où la nature l'a placée ; on ne fait cas que des pavots à pétales multiples, que l'on déſigne par le nom de PAVOTS DE HOLLANDE, ou par celui de PAVOTS DOUBLES, qui ne leur convient qu'improprement, puiſque la duplication de leur corolle n'altère en aucune manière les organes de leur fécondité ; ſeulement leur capſule perd un peu de ſon volume, qui a moins d'ampleur que celui des capſules que donnent les fleurs ſimples.

Les fleurs des Pavots doubles naiſſent ſolitaires au ſommet des tiges & des rameaux ; &, placé en oppoſition avec les feuilles, le bouton qui les contient, & que porte un pédoncule flexible, s'incline vers la terre ; mais à peine commence-t-il à s'ouvrir qu'il ſe redreſſe ; & quand le développement des pétales eſt complet, les fleurs, parfaitement droites, étalent avec fierté les graces de leur forme, & l'éclat des couleurs qui les embelliſſent, font oublier la modeſtie de leur berceau.

Les teintes qu'elles adoptent offrent toutes les nuances qui peuvent graduer l'échelle des couleurs depuis le blanc le plus pur, juſqu'au rouge le plus vif ou le plus foncé. Pluſieurs même ſont ornées de ſuperbes panaches, ou

agréablement marquetées comme certains œillets, & toutes, dans leur épanouissement, mériteroient le premier rang dans l'empire de Flore, si leur pompe étoit plus durable, & si tant de magnificence pouvoit compenser le désagrément de l'odeur nauséabonde qu'elles exhalent lorsqu'on les touche.

Ces fleurs commencent à se montrer en juin, & se succèdent quelquefois jusque vers la fin de l'été. Elles font place à des capsules un peu oblongues, intérieurement divisées par des demi-cloisons, percées à leur faîte par plusieurs trous couverts par les rayons d'un plateau qui leur sert de couronne. Ces trous ne s'ouvrent que quand les graines, très-fines & prodigieusement nombreuses renfermées dans les capsules, sont parvenues à leur maturité, dont la première époque arrive, pour l'ordinaire, vers le milieu du mois d'août.

La stature vraiment pittoresque des Pavots doubles, & le superbe effet de leurs fleurs, les rendent propres à la décoration des grands parterres & des larges plate-bandes. Ils serviront à peupler agréablement les portions vides des massifs; groupés à de grandes distances dans les vastes pièces de gazons, ils en banniront la monotonie; & placés par intervalles symétriques avec les Coquelicots, dont la fleuraison accompagne la leur, ils les domineront sans les éclipser, & leurs parures réunies produiront le plus magnifique tableau si les couleurs en sont bien ordonnées.

Multiplication & culture.

Les Coquelicots & les Pavots se multiplient par leurs graines; & comme ils n'ont aucun succès quand on les déplante, il est nécessaire de les semer en place.

Les graines étant très-fines, il suffit de les répandre sur la terre, & de les recouvrir en passant deux ou trois fois légèrement le rateau fin sur les places où elles sont tombées.

Le sol qui leur convient le mieux est celui qui est à la fois substantiel & léger; & quoique ces plantes puissent réussir dans tous les terrains, elles ne sont parfaitement

belles que quand elles trouvent dans leur domicile une nourriture copieuse & constante.

On peut semer en automne, vers la mi-octobre, ou au printemps, vers la mi-mars. Les semis d'automne fournissent toujours des sujets plus vigoureux & plus abondans en fleurs; ceux du printemps donnent des sujets un peu plus tardifs, dont les fleurs ont un peu moins d'éclat, mais ils prolongent les décorations que ces plantes procurent.

On peut à chaque place semer un peu dru; quand les sujets se montreront, on les éclaircira de manière qu'il y ait un ou deux pouces d'intervalle entre chacun d'eux. Quelque temps après, on les éclaircira de nouveau, ayant toujours soin de conserver à la plantation totale la forme que l'on a dessein de lui donner. Ces suppressions successives ne cesseront que quand ils se trouveront espacés, savoir, les *Coquelicots* de six ou huit pouces, & les *Pavots* de douze ou quinze pouces les uns des autres.

Tout le reste de la culture consiste à sarcler à chaque suppression des pieds surnuméraires, à donner quelques petits binages pour rechausser les bases des tiges naissantes, & afin qu'elles se soutiennent mieux, & quelques mouillures dans les grandes chaleurs, si le sol est sec; car pour peu qu'il soit naturellement frais, les arrosages sont inutiles.

A l'époque de la fleuraison, il est essentiel de visiter toutes les plantes, pour marquer les plus belles & conserver celles qui méritent d'être perpétuées. Pour peu que leurs couleurs soient équivoques ou que leur duplication soit incomplette, il faut les supprimer.

Une attention utile au Jardinier-Décorateur est d'apposer à chaque variété un signe qui en indique la teinte & les nuances, afin de les récolter toutes & de les conserver sans les confondre : il est d'expérience qu'elles retiennent long-temps les livrées qu'elles se sont choisies; & comment pourra-t-il varier & symétriser les tableaux auxquels elles se prêtent, s'il s'est mis hors d'état d'en prévoir ou d'en assortir les couleurs ?

Lorsque les feuilles, les tiges & les capsules commencent à jaunir, les graines sont mûres, les trous qui

doivent leur donner passage s'ouvrent, & c'est le moment de la récolte. On incline doucement les têtes, & l'on en fait tomber les semences sur une feuille de papier, ou sur une serviette. Celles qui sortent sans secousse & sans effort sont toujours préférables, parce qu'elles sont les mieux nourries & les mieux aoûtées.

Ces graines, conservées dans un lieu sec, & renfermées dans un sac suspendu au plancher, sont propres à la végétation durant quatre ou cinq ans.

Espèces vivaces.

3. PAVOT JAUNE : = *Pavot du pays de Galles* : PAPAVER CAMBRICUM, huitième espèce du genre dans LINNÉ.

De sa racine vivace, cette plante pousse des feuilles ailées, dont les lobes sont profondément découpés sur leurs bords, & de leur centre sortent des tiges hautes de douze à quinze pouces, lisses & garnies de feuilles plus petites, mais formées comme celles de la base. Les fleurs, terminales, grosses & jaunes, paroissent en juin, & font place à une capsule oblongue, remplie d'un grand nombre de petites semences presque purpurines.

4. PAVOT DE TOURNEFORT : = *Grand Pavot du Levant* : = *Pavot d'Orient* : PAPAVER ORIENTALE, neuvième espèce du genre dans LINNÉ.

Vivace comme la précédente par ses racines remplies d'un suc laiteux, âcre & amer, cette espèce produit des feuilles ailées, sciées par leurs bords, longues d'un pied, & couvertes d'un grand nombre de poils blancs & hérissés.

Ses tiges, hautes de deux ou trois pieds, très-velues, rudes au toucher, portent dans leur partie inférieure, des feuilles semblables à celles du collet, mais beaucoup plus petites, & dans le courant de mai leur sommet se termine par une fleur d'un rouge ponceau très-vif, presque évasée comme une grosse Tulipe, & qui fait place à une capsule ovale, remplie de petites semences purpurines.

Multiplication & culture.

Quoique ces deux eſpèces ſoient infiniment moins brillantes que les Coquelicots & les Pavots doubles, elles ont cependant aſſez de beauté pour trouver place dans les grands jardins. Comme elles aiment une terre légère, & une ſituation fraîche & ombragée, elles pourront ſervir à décorer les portions vides des maſſifs, & ajouter aux diverſes parures dont elles ſont ſuſceptibles.

On les multiplie par leurs ſemences, &, plus promptement, par la ſéparation de leurs œilletons enracinés.

Si on les sème, il ſaut confier les graines à la terre dans le courant de l'automne, parce qu'elles lèvent à cette époque beaucoup mieux qu'au printemps ; & les ſemis ſe font à l'expoſition du levant, dans une ſituation ombragée du midi, & dans une terre habituellement fraîche & légère.

Quand les plantes ſe montrent, elles ſe contentent d'être ſarclées au beſoin, & arroſées dans les grandes ſéchereſſes.

Comme elles proſpèrent mieux en place que quand on change leur domicile, on fera toujours bien de les fixer ſur-le-champ dans les lieux qu'elles doivent occuper toujours.

Il arrive quelquefois qu'elles fleuriſſent la ſeconde année de leur végétation ; mais infailliblement elles développent leur parure dans le cours de leur troiſième année.

Il eſt néceſſaire, quand on les sème en maſſif, de les éclaircir de manière qu'elles ſoient écartées de deux ou trois pieds les unes des autres ; autrement elles ne tarderoient point à ſe nuire, & leur trop grande proximité les empêcheroit de produire l'effet qu'on en doit attendre.

Ce n'eſt que par les ſemis que l'on peut obtenir des variétés de ces eſpèces ; & peut-être qu'à force de ſoins & de conſtance, le *Pavot d'Orient*, ſur-tout, nous rendra celui à fleurs doubles, qui eſt probablement perdu, s'il eſt vrai qu'il ait jamais exiſté.

La propagation de ces espèces par leurs œilletons enracinés, se fait pareillement avec plus de succès en automne qu'au printemps, parce que, prenant terre avant l'hiver, les sujets n'ont plus à craindre les grands hâles qui accompagnent presque toujours le retour de la végétation dans nos climats.

Dès qu'une fois ils sont établis, ils ne demandent que la culture la plus commune & la plus ordinaire.

PAVOT CORNU DU MEXIQUE ou PAVOT ÉPINEUX : Voyez ARGÉMONE DU MÉXIQUE, *page* 295, TOME I.

PAVOT CORNU: Voyez CHÉLIDOINE GLAUQUE, n°. 1, *page* 622, TOME I.

PÊCHER. Les Romains le nommèrent *Persica*, l'arbre de Perse, parce qu'ils l'ont tiré de cette contrée de l'Asie; & LINNÉ l'appelle AMYGDALUS PERSICA, *Amandier persique*, parce qu'il le regarde comme une simple espèce du genre de l'*Amandier* proprement dit, avec lequel, en effet, il a de très-grands rapports par ses caractères naturels.

Cet arbre, livré à lui-même, n'est pas susceptible d'une grande élévation, & presque toujours sa tête est négligée & sans graces quand la nature seule se charge de sa parure; mais sous la main de l'art, elle se soumet à toutes les formes, & ses rameaux dociles se prêtent à toutes les directions.

Son tronc, qui n'acquiert qu'une grosseur médiocre, est formé d'un bois très-dur, que couvre une écorce d'un gris cendré, dont l'épiderme, à la longue, se lève en écailles plus ou moins larges, plus ou moins épaisses, selon la vétusté de l'arbre & l'embonpoint dont il a joui dans sa jeunesse, ou les maladies qu'il a éprouvées durant le cours de sa végétation.

L'écorce du jeune bois, colorée d'un verd terne & blafard, se teint en rouge de brique plus ou moins foncé, du côté par où le soleil l'a frappée. A mesure qu'elle prend de la consistance, son épiderme se charge d'une quantité de points irréguliers & rembrunis, qui annoncent la maturité des parties ligneuses.

Les branches principales qui naissent du tronc, affectent naturellement une direction plus voisine de la perpendicu-

laire que de l'horisontale, &, dans leur première jeunesse, leur base est munie de rameaux ou bourgeons nombreux, qui suivent une direction semblable à celle que prend leur mère. Mais peu-à-peu ces bourgeons disparoissent, & tout le travail de la végétation se portant à l'extrémité des branches, leur partie inférieure se trouve dégarnie, à moins que l'art ne prévienne ou n'arrête les effets de ce penchant.

De chaque nœud des branches & des bourgeons il sort une, deux ou trois feuilles d'inégale grandeur, & accompagnées de stipules linéaires, dentés & caduques.

Simples, longues, taillées en forme de lance, terminées en pointe aiguë, ornées en leurs bords d'une dentelure fine & régulière, & portées sur de courts pétioles, elles sont lisses, colorées d'un verd gai, & elles meublent alternativement les rameaux qu'elles décorent. Elles protègent & nourrissent des yeux simples, doubles ou triples, qui, cachés sous leur aisselle, feront dans leur développement le soutien ou la richesse de l'arbre. Quand ces feuilles & ces yeux sont multiples au même nœud, celui que couvre la plus grande feuille, qui est toujours au centre, si elles sont ternées, est un œil à bois, & les autres sont des yeux à fruits.

L'épanouissement complet des fleurs précède toujours celui des feuilles. Elles se montrent avec le printemps & embellissent son retour. Teintes d'un rose plus ou moins tendre, elles donnent à l'arbre un aspect riant, & quand il en est bien chargé, il efface le plus brillant bouquet.

Divisé par le bord en cinq échancrures obtuses & concaves, leur calice monophyle a la forme d'un godet percé par le fond, & tombe quand le fruit est noué. Leur corolle, composée de cinq pétales arrondis, contient environ trente étamines attachées aux parois du calice, & un ovaire supérieur, arrondi, chargé d'un style simple, terminé par un stigmate un peu en tête.

Le fruit, sessile comme les fleurs, & connu sous le nom de Pêche, est arrondi, charnu, succulent, ferme ou fondant, couvert d'une peau lisse ou velue, qui se colore en rouge, en jaune ou en violet, & sillonné depuis l'ombilic jusqu'au pédoncule d'une gouttière plus ou moins

profonde, plus ou moins apparente, selon la variété. La pulpe enveloppe un noyau très-dur, creusé, sillonné, rustiqué à sa surface, & qui renferme une amande un peu acerbe.

On peut diviser les nombreuses variétés du Pêcher en quatre classes; l'une contiendra les Pêchers dont les fruits, couverts d'une peau plus ou moins velue, ont la chair tendre, molle, succulente, point ou très-peu adhérente au noyau; la seconde renfermera les Pêchers dont les fruits, nommés PAVIES, couverts aussi d'une peau velue, ont la chair ferme & totalement adhérente au noyau; la troisième sera composée des Pêchers dont les fruits appelés BRUGNONS ou PÊCHES NECTARINES, sont vêtus d'une peau lisse, unie, luisante, qui couvre une chair également adhérente au noyau, mais moins ferme que celle des Pavies, & presque aussi succulente que celle des Pêches fondantes. Enfin la quatrième offrira les PÊCHES VIOLETTES, dont la peau violette est lisse & sans duvet, & dont la chair quitte le noyau.

Dans chaque classe les variétés seront rangées suivant l'ordre de leur maturité.

PREMIÈRE CLASSE.

Pêchers à fruits dont la peau velue couvre une chair fondante très-peu adhérente au noyau.

1. AVANT-PÊCHE BLANCHE : = *Pêche hâtive de Corbeil.*

Cet arbre, assez difficile sur le terrain, ne pousse avec vigueur que lorsqu'il rencontre un sol qui lui est propre, & particulièrement quand il est greffé sur l'*Abricotier.* En général, il donne peu de bois, ses bourgeons très-verts sont maigres, & ses rameaux très-sujets à la gomme.

Ses boutons sont foibles, alongés & pointus. Ses feuilles, médiocrement grandes, colorées d'un beau verd, sont finement dentelées, relevées en bosses, pliées en gouttière, & recourbées en différens sens.

Ses fleurs, larges & bien ouvertes, sont presque blanches, ou de couleur de rose très-pâle.

Elles donnent naissance à des fruits, les uns bien sphériques, la plupart un peu alongés, terminés par un mamelon, & sillonnés d'une gouttière très-marquée sur l'un de leurs côtés. Le volume de ces fruits n'excède pas de beaucoup celui d'une grosse noix commune.

Leur peau fine, velue, quelquefois légèrement lavée de rouge, mais plus ordinairement blanchâtre, couvre une chair médiocrement succulente, un peu pâteuse dans les années sèches, blanche même auprès du petit noyau qu'elle enveloppe, & dont elle ne se détache jamais bien complettement; son eau très-sucrée, est légèrement musquée & assez agréable.

Cette variété n'est estimable que par sa précocité; il n'en est point d'aussi chétive, & quelquefois elle mûrit dès le commencement de juillet, sur-tout quand elle est plantée au levant ou au midi, seules expositions qui lui conviennent.

2. Avant-Pêche rouge : = *Avant-Pêche de Troyes.*

Aussi peu vigoureux que le précédent, cet arbre ne fait que des pousses médiocres, dont tous les bourgeons sont menus & rougeâtres.

Ses feuilles, assez larges, bordées de dentelures peu profondes, sont teintes d'un verd sans éclat & presque jaunâtre, & la pointe aiguë qui les termine s'incline & se recourbe vers le pétiole qui les porte.

Sa fleur est grande, bien ouverte, d'une belle apparence, & colorée d'un rose agréable.

Un tiers plus gros que l'*Avant-Pêche blanche*, son fruit est aussi plus arrondi, presque toujours sans mamelon, & la gouttière qui le sillonne a très-peu de profondeur.

Sa peau velue, fine, teinte d'un rouge vif du côté du soleil, & d'un jaune clair du côté de l'ombre, couvre une chair blanchâtre & fondante, qui, pour l'ordinaire, se détache assez bien du petit noyau qu'elle enveloppe; mais l'eau qu'elle fournit, quoique miéleuse & musquée, est en général moins suave que celle de l'*Avant-Pêche blanche.* Elle est aussi moins hâtive d'environ trois se-

maines, &, comme elle, elle exige l'expoſition du levant; & de préférence celle du midi.

3. PETITE MIGNONE: = *Double de Troyes*: = *Pêche mignonette.*

Par ſa phyſionomie, cet arbre reſſemble ſi fort au précédent, qu'on pourroit le confondre avec lui, ſi ſes fleurs n'étoient pas moins volumineuſes, moins étalées, moins brillantes.

Ses bourgeons, un peu plus vigoureux & plus abondans, ſont rouges du côté du ſoleil, & verts du côté de l'ombre.

Ses feuilles, d'un verd un peu foncé dans le voiſinage de leur nervure centrale, ont une largeur remarquable à leur baſe; des dentelures très-fines ornent leurs bords, & elles ſe terminent en pointe très-aiguë.

Son fruit, tantôt ſphérique & tantôt alongé, ſillonné d'une gouttière peu profonde, ſurmontée quelquefois d'une petite lèvre, & terminé par un foible mamelon pointu, eſt une fois plus gros que l'*Avant-Pêche rouge.*

Sa peau très-fine, garnie d'un léger duvet, teinte d'un rouge très-foncé du côté du ſoleil, d'un blanc jaunâtre du côté de l'ombre, couvre une chair un peu ferme quoique fondante, entièrement blanche & remplie d'une eau ſucrée, vineuſe & d'une ſaveur très-agréable. Il eſt rare qu'elle ſe détache complettement du petit noyau qu'elle enveloppe.

Ce fruit que l'on met, avec raiſon, au nombre des bonnes Pêches, mûrit ſouvent à la mi-août, quand il eſt placé au midi, ſeule expoſition qui lui convienne. Il reſte long-temps ſur l'arbre, & on le choiſit de préférence pour le confire à l'eau-de-vie, non-ſeulement à cauſe de la médiocrité de ſon volume, mais plus encore parce qu'il mollit moins que tous les autres dans cette liqueur, avec laquelle il ſe marie très-bien.

4. AVANT-PÊCHE JAUNE.

Cet arbre, médiocrement vigoureux, & qui demande auſſi l'expoſition du midi, pouſſe des bourgeons d'un rouge foncé du côté du ſoleil, & jaunâtres du côté de l'ombre.

Le verd de ses feuilles est terne & rembruni, & elles deviennent d'un rouge assez vif lorsqu'elles approchent de leur chute.

Les fleurs, presque purpurines, ont peu de volume, & sont en général très-peu ouvertes.

Le fruit, moins gros que la *Petite mignone*, & presque aussi hâtif, est porté par un pédoncule implanté dans une cavité profonde & fort large. Plutôt alongé qu'arrondi, une gouttière presque superficielle, qu'accompagne quelquefois une légère éminence, le sillonne dans toute sa longueur, & un gros mamelon pointu & recourbé le couronne à son ombilic.

Teinte d'un rouge de brique du côté du soleil, sa peau, par-tout très-veloutée, est d'un beau jaune du côté de l'ombre. Elle couvre une chair jaune comme elle, excepté dans le voisinage du noyau, où elle est, ainsi que le noyau même, colorée d'un rouge aussi vif que le vermillon. Cette chair est fine, fondante, remplie d'une eau douce & sucrée, & se détache assez bien du noyau moyen & pointu qu'elle enveloppe.

5. PÊCHE JAUNE : = *Auberge* : = *Alberge jaune.*

Cette variété ne se distingue de la précédente que par son fruit, qui est une fois plus gros, & qui mûrit un peu plus tard, même à l'exposition du midi, qu'il exige, sur-tout dans les provinces septentrionales de la France.

La gouttière longitudinale de ce fruit est aussi plus marquée, & deux lèvres assez saillantes, qui la bordent de part & d'autre, vont, avec elle, se confondre au mamelon recourbé qui sert de coiffure à l'ombilic.

Il faut qu'il soit parfaitement mûr pour qu'on puisse le dépouiller de sa peau, teinte d'un rouge très-foncé du côté du soleil, & d'un jaune fauve du côté de l'ombre.

Cette peau, munie d'un duvet abondant, couvre une chair d'un jaune citronné, d'un rouge plus ou moins foncé dans le voisinage du noyau, fine & très-friande, remplie d'une eau sucrée & vineuse quand le fruit a acquis toute sa perfection sur l'arbre, pâteuse, sèche et insipide quand il est cueilli trop tôt, ou qu'il est produit par des arbres languissans.

Le noyau, assez petit, brun pour l'ordinaire, & quel

quefois d'un rouge foncé, est terminé par une pointe foible, & se détache assez bien de la pulpe qui l'a nourri.

Ce Pêcher a une sous-variété que l'on nomme ROSSANE ou la ROSANE, qui n'en diffère que parce que ses feuilles sont un peu plus larges, & ses fruits, plus tardifs, un peu plus gros, moins arrondis, & munis d'un mamelon terminal encore plus marqué.

La Rosane veut aussi l'exposition du midi, & n'est bonne que quand on la laisse complettement mûrir sur l'arbre.

6. MADELAINE BLANCHE.

Cet arbre vigoureux pousse avec vivacité, & ses rameaux se garnissent de nombreux bourgeons, colorés d'un verd pâle, quelquefois légèrement lavés de rouge du côté du soleil, & dont la moëlle est presque noire.

Ses feuilles, profondément dentelées, longues d'environ six pouces, sont larges, belles & luisantes, quoique leur verd soit un peu blafard.

Ses fleurs, amples, bien étalées, d'un rouge très-pâle, se montrent des premières; mais souvent elles payent cher leur précipitation: elles avortent aux moindres gelées printanières, ou leur fruit tombe lorsqu'il est à peine noué.

Quand il réussit, il acquiert un volume double au moins de celui de la *Pêche jaune*. Un peu aplati vers son pédoncule, joliment arrondi vers l'ombilic, où l'on ne voit que les foibles traces d'un mamelon naissant, une gouttière légère dans le haut, profonde vers la base, le sillonne sur un de ses côtés.

Sa peau fine & blanche, un peu fouettée de rouge du côté du soleil, & chargée d'un duvet léger, se détache aisément, & couvre une chair blanche, délicate, fondante, qui fournit une eau plus ou moins abondante, plus ou moins sucrée, musquée & relevée, & qui se sépare aisément du petit noyau arrondi qu'elle enveloppe.

Ce Pêcher, qui exige les plus grands abris, veut l'exposition du midi, & son fruit n'est bon que quand il est cueilli à son point fixe de maturité; plus tôt il est insipide, plus tard il est pâteux; ainsi l'essentiel est de surveiller le moment où il est temps de le détacher de

l'arbre. La première époque de cette récolte commence vers la mi-août.

7. POURPRÉE HATIVE : = *Pourprée à grandes fleurs.*

Quoique ce Pêcher soit vigoureux & fertile, ses bourgeons, teints de rouge du côté du soleil, ont néanmoins peu de longueur & de volume.

Ses feuilles, bordées d'une dentelure régulière, très-fine & peu profonde, se terminent par une pointe très-aiguë, & sont colorées d'un verd tendre dont la nuance est gracieuse.

Il porte de grandes & larges fleurs, bien étalées, bien ouvertes, & d'autant plus remarquables qu'elles sont teintes d'un rouge assez vif.

Le fruit, d'une belle grosseur, & d'une forme bien arrondie, est divisé, suivant sa hauteur, en deux hémisphères presque inégaux, par un sillon large & profond, qui part de l'ombilic, & va se perdre dans la cavité profonde où le pédoncule est implanté.

Sa peau, finement veloutée, purpurine du côté du soleil, tiquetée de rouge vif du côté de l'ombre, se détache facilement, & couvre une chair, blanchâtre dans sa masse, d'un rouge ponceau près du noyau, fondante, succulente, & remplie d'une eau vineuse dont la saveur est délicieuse.

Le noyau quitte aisément sa pulpe. Profondément rustiqué, il est teint d'un rouge vif. Il est sujet à s'ouvrir lorsque le fruit est encore sur l'arbre, & alors il altère sa forme par le gonflement qu'il occasionne, & la rend moins agréable.

La pourprée hâtive commence à mûrir dans la première quinzaine d'août, & on la place, avec raison, au nombre des meilleures Pêches. Elle veut l'exposition du levant ou du midi.

8. CHEVREUSE HATIVE : = *Pêche italienne de* JEAN MERLET.

Cette variété est une des plus vigoureuses & des plus fertiles, & ses fruits nouent assez bien pour l'ordinaire.

Ses feuilles, un peu pliées en gouttière, sont bordées de dentelures très-fines & très-légères, & teintes d'un verd gai.

Ses fleurs ont peu d'étendue, d'apparence & de couleur, mais elles sont presque toujours très-nombreuses.

Le fruit, d'une belle grosseur, est un peu alongé, & la gouttière qui le sillonne est accompagnée de deux lèvres d'inégale épaisseur qui la rendent très-remarquable. Un petit mamelon pointu le termine, & souvent sa surface est parsemée de petites bosses irrégulières, particulièrement dans le voisinage du pédoncule.

La peau, dont la teinte propre est jaunâtre, prend un rouge vif & clair du côté du soleil, & couvre une chair blanche, très-fondante, marbrée de rouge auprès du noyau, & remplie d'une eau douce, sucrée & très-suave.

Le noyau est brun, un peu alongé & d'un volume médiocre.

Cette Pêche, pour être bonne, demande l'exposition du midi; laissée trop long-temps sur l'arbre, elle devient pâteuse & désagréable. Sa maturité commence dans la seconde quinzaine d'août.

On regarde comme une sous-variété de la Chevreuse hâtive, la pêche que l'on appelle PÊCHE D'ITALIE, dans les pépinières de la Capitale. Elle n'en diffère en effet que par ses feuilles, qui sont un peu plus larges, par ses fleurs, encore plus petites, & par son fruit plus gros, plus tardif, plus jutteux & beaucoup moins fort en couleur.

De tous les Pêchers, celui-ci est le plus vigoureux, & il n'en est point qui pousse des bourgeons aussi longs ni aussi volumineux.

9. MIGNONE : = *Grosse Mignone* : = la *Veloutée de* Jean MERLET.

Cet arbre vigoureux & fertile, peu difficile sur le terrain, & qui s'accommode même de l'exposition du couchant, quoiqu'il préfère celle du levant ou du midi, produit un grand nombre de bourgeons, menus, élancés, d'un rouge foncé du côté du soleil.

Ses feuilles, bordées d'une dentelure légère, sont larges, bien étalées, & teintes d'un verd foncé très-brillant.

Ses fleurs volumineuses, très-ouvertes, sont colorées d'un rouge vif, &, par leur multiplicité, elles donnent

donnent aux rameaux l'aspect le plus pompeux & le plus agréable.

Son fruit, gros, bien arrondi, est divisé en deux hémisphères un peu inégaux, par la gouttière longitudinale qui le sillonne. Cette gouttière, assez marquée du côté du petit mamelon ombilical d'où elle part, s'efface presque sur la partie la plus renflée, & double ensuite son canal en se dirigeant vers le pédoncule, implanté dans une cavité si large & si profonde, que souvent la branche fait impression sur le fruit.

La peau, garnie d'un duvet soyeux, qui la rend comme satinée, est d'un verd clair tirant sur le jaune; & tiquetée de petits points du côté de l'ombre; de l'autre côté, le soleil la teint d'un rouge très-foncé. Elle se détache aisément, & couvre une chair fondante, succulente, délicate, blanche & marbrée de rouge vif auprès du noyau. Elle abonde en eau sucrée, vineuse, relevée, & laisse toujours quelques portions de sa substance au noyau, presque arrondi & très-rouge, qu'elle enveloppe.

Cette belle Pêche, l'une des plus excellentes, mûrit vers le commencement de septembre.

Son succès est complet quand elle est greffée sur un Abricotier déja domicilié depuis long-temps contre un espalier du midi. Cette adoption la rend beaucoup plus grosse, plus savoureuse & plus fertile.

10. POURPRÉE VINEUSE : = la *Vineuse hâtive.*

Cet arbre, vigoureux & fécond, ressemble à beaucoup d'égards au précédent, dont il n'est peut-être qu'une sous-variété. Ses rameaux très-volumineux, dont les bourgeons, particulièrement ceux à fruits, sont fort longs, menus, souples & plians, se colorent d'un rouge de brique foncé du côté du soleil.

Ses feuilles, beaucoup plus grandes que celles de la Mignone, sont teintes, comme elles, d'un verd très-foncé.

Ses fleurs sont aussi très-larges, très-amples, bien ouvertes, mais le pourpre qui les teint est encore plus vif.

Le fruit, d'un beau volume, arrondi, un peu aplati dans sa partie supérieure, est sillonné d'une gouttière profonde.

La peau, d'un rouge très-foncé presque dans toute sa surface, & chargée d'un duvet fauve très-fin, se lève aisément, & couvre une chair succulente, remplie d'une eau très-vineuse; cette chair est blanche, excepté sous la peau & autour du noyau, où elle est rouge, & qu'elle quitte sans peine.

Sa maturité suit, ou accompagne, celle de la grosse Mignone.

11. MADELAINE ROUGE: = *Madelaine de* COURSON.

Cet arbre, très-vigoureux, donne beaucoup de bois, n'est pas sujet à couler, & cependant sa fructification est médiocre. Ses bourgeons, assez volumineux, ne se lavent que très-légèrement de rouge du côté du soleil.

Ses feuilles, dentelées & surdentelées profondément, sont bien ouvertes, & colorées d'un verd très-foncé.

Ses fleurs sont grandes, bien ouvertes, gracieusement étalées, & sont teintes d'un rose assez vif.

Le fruit, assez gros, est un peu aplati du côté du pédoncule, & bien sphérique dans tout le reste de son volume, que sillonne une légère gouttière.

La peau, d'un beau rouge du côté du soleil, & légèrement veloutée, couvre une chair blanche, mêlée de veines pourpres auprès du noyau, & qui abonde en eau sucrée, relevée, très-agréable.

Cette Pêche, qui quitte bien le noyau, mûrit au commencement de septembre.

12. LA BELLE CHEVREUSE.

Cet arbre a la vigueur, le port, la stature, & dans ses bourgeons, ses feuilles & ses fleurs, il montre tous les caractères de la *Chevreuse hâtive*, n°. 8.

Son fruit, un peu alongé, & d'un beau volume, est sillonné d'une gouttière très-profonde au mamelon ombilical, d'où elle part, peu sensible sur la partie renflée, & qui renouvelle progressivement son canal à mesure qu'elle va se perdre dans la cavité où le pédoncule est implanté.

Cette cavité, assez étroite, est presque toujours bordée de petites éminences. De semblables éminences se font aussi quelquefois remarquer sur la surface du fruit.

Lorsque ce fruit est bien mûr, sa peau, chargée d'un

duvet épais qui s'enlève aisément, prend une teinte d'un beau jaune, excepté dans les parties exposées au soleil, où elle se colore d'un rouge clair & brillant. Elle ne se détache qu'avec peine de la chair qu'elle couvre, à moins que la maturité ne soit extrême.

Cette chair n'est ni très-fondante, ni très-savoureuse; elle devient même pâteuse lorsque le fruit reste trop long-temps sur l'arbre. Ainsi cette Pêche ne mérite sa dénomination que par les graces de sa forme, & l'agrément de son coloris, quoique, dans les années favorables, & quand elle est prise à son point, son eau soit sucrée & assez suave.

Elle mûrit vers le commencement de septembre.

13. La BELLE-GARDE : = la *Galande*.

Situé dans un sol substantiel & profond, & greffé sur Amandier, cet arbre pousse avec vigueur, & produit de gros bourgeons, qui rougissent fortement du côté du soleil.

Ses feuilles, régulièrement dentelées, très-lisses, d'un verd foncé, sont grandes & bien étendues.

Ses fleurs ont peu d'éclat, non-seulement parce que leurs pétales sont étroits & trop rapprochés, mais encore parce que la teinte qui les colore n'a pas un ton bien décidé : elles sont pâles & presque sans effet.

Son fruit, très-volumineux & bien arrondi, très-peu sillonné par sa gouttière longitudinale, est presque partout coloré d'un rouge pourpre, qui tire sur le noir du côté du soleil.

La peau, dure, très-adhérente, chargée d'un duvet très-fin, couvre une chair ferme, presque cassante, & remplie néanmoins d'une eau sucrée, dont la saveur est très-agréable. Cette chair est teinte en rose dans le voisinage du noyau médiocre, aplati, alongé, pointu qu'elle enveloppe.

La Galande mûrit au commencement de septembre, & quelquefois dès la fin d'août, sur-tout quand on la place à l'exposition du midi.

14. La CHANCELIÈRE.

Cette variété est remarquable par la vigueur de ses

bourgeois ; par la grandeur de ses feuilles, & par le développement & l'étendue de ses fleurs.

Son fruit, presque sphérique, est divisé en deux hémisphères inégaux, par une gouttière dont le canal n'est sensible que vers le petit mamelon ombilical d'où elle part, & à la cavité étroite & profonde où le pédoncule est implanté.

La peau très-fine, légèrement veloutée, d'un beau rouge du côté du soleil, est chargée de quelques petites verrues, plus nombreuses & plus rapprochées vers le pédoncule, & elle couvre une chair fondante, dont l'eau est sucrée, vineuse & excellente.

Cette Pêche, qui réussit également bien au levant & au midi, mûrit au commencement de septembre.

15. La Pêche-Cerise.

Cet arbre, en général peu vigoureux, ne présente que des bourgeons menus, grêles, élancés, colorés d'un beau rouge du côté du soleil.

Ses feuilles, la plupart froncées sur leur nervure centrale, sont étroites, lisses, finement dentées & d'un verd tendre.

Les fleurs sont petites, peu ouvertes, d'un rouge pâle, mais très-nombreuses, & pour l'ordinaire elles nouent assez bien.

Le fruit est petit, joliment arrondi, sillonné par une gouttière large & profonde, qui traverse le mamelon ombilical, qui est gros, long & pointu, & va se perdre dans la cavité où le pédoncule est renfermé.

Sa peau, lisse, fine, brillante, d'un blanc de cire d'un côté, d'un beau rouge de cerise de l'autre, le rend très-agréable à la vue, & lui donne l'éclat de la pomme d'Api.

C'est à-peu-près tout son mérite, car sa chair, quoique fondante, a, pour l'ordinaire, peu de saveur, & l'eau qu'elle fournit n'est médiocrement relevée que dans les années sèches, & quand l'arbre est placé à l'exposition du plein midi.

Cette Pêche contient un petit noyau rond, dont elle se détache aisément, & mûrit vers le commencement de septembre.

16. L'ADMIRABLE.

Cet arbre, d'une croissance rapide, grand, fort & vigoureux, se charge d'une prodigieuse quantité de rameaux & de bourgeons; mais il arrive quelquefois que la sève ne peut suffire à tant de productions accumulées, ou qu'elle se porte avec plus d'impétuosité d'un côté que de l'autre. Dans le premier cas, les branches qu'elle néglige languissent faute de nourriture; dans le second, elles périssent frappées d'une mort soudaine. Aussi ce Pêcher est-il un de ceux qui exigent le plus de talent & d'attention, non-seulement à l'époque de la taille, mais dans tout le cours de sa végétation annuelle.

Ses feuilles, régulièrement dentelées, sont unies, longues, bien étalées, & d'un beau verd.

Ses fleurs, dont la corolle est petite & rapprochée, sont très-nombreuses, d'un rouge pâle, & nouent bien.

Le fruit, d'un très-gros volume, bien arrondi, sillonné d'un côte par une gouttière peu sensible, ne présente à son ombilic qu'un mamelon dont la grosseur, pour l'ordinaire, n'excède pas celle d'une tête d'épingle.

Sa peau, teinte d'un jaune clair, se colore en rouge vif du côté du soleil. Elle est légèrement veloutée, & couvre une chair ferme, fondante, blanche, teinte d'un rouge clair auprès du petit noyau qu'elle enveloppe. Elle fournit une eau abondante, douce, sucrée, vineuse, délicieusement relevée, & d'une saveur inexprimable.

Cette superbe Pêche, digne, à tous égards, de la dénomination qui la caractérise, mûrit vers la mi-septembre.

Quoiqu'elle réussisse assez bien au couchant, elle préfère cependant l'exposition du levant & du midi, surtout dans les provinces septentrionales de la France.

Tant que l'arbre est en santé, le noyau reste petit; il grossit quand il perd son embonpoint, & souvent même il s'entrouvre: alors les progrès du fruit cessent, & on le voit tomber avant sa maturité. Ce phénomène est un diagnostique sûr qui sollicite de prompts remèdes.

17. PÊCHE DE MALTE : = la *Maltoise* : = la *Pêche-Malte*.

Cette belle variété, très-vigoureuse & très-féconde, & qui réussit en plein-vent dans les situations bien abritées, produit des bourgeons légèrement lavés de rouge du côté du soleil, & dont la moëlle est un peu brune.

Ses feuilles larges, longues, bien étalées, colorées d'un verd tendre, sont remarquables par leurs profondes dentelures.

Ses fleurs nombreuses ont une ample corolle, dont les pétales sont teints en rose pâle, & dans leur entier épanouissement elles se montrent avec une pompe digne du réveil de la nature.

Le fruit, d'un beau volume, figure une sphère légèrement aplatie, & la gouttière qui le sillonne presque également des deux côtés, n'est bien sensible qu'à l'ombilic, qui est dépourvu de mamelon.

La peau se marbre de rouge clair & de rouge foncé du côté du soleil ; son duvet est léger, & elle se détache sans peine de la chair qu'elle couvre.

Cette chair, fine & fondante, rougit un peu dans le voisinage du noyau, qu'elle quitte aisément ; dans tout le reste de sa masse, elle est blanche, & contient une eau abondante, agréablement musquée, & d'une saveur un peu vineuse.

Cette excellente Pêche, dont le noyau est très-renflé du côté de la pointe, mûrit vers la mi-septembre.

18. BOURDINE, ou *Pêche de* M. BOURDIN, qui, le premier, la fit connoître : = la *Narbonnoise* ou *Pêche de Narbonne*.

Ce Pêcher, vigoureux & fécond, remarquable par la force & la longueur de ses pousses, réussit aussi en plein-vent, quand on peut lui donner une situation abritée. Dans cette position ses fruits sont moins volumineux, mais ils ont plus de saveur qu'en espalier.

Ses feuilles, très-grandes, sont unies, régulièrement dentelées, & colorées d'un beau verd.

Quoique ses fleurs soient petites & peu ouvertes, leurs pétales couleur de chair & bordés en carmin, leur donnent assez d'apparence.

Son fruit, d'un beau volume presque sphérique, a un peu plus de diamètre que de longueur. Sillonné d'un côté par une gouttière large & profonde, dont les lèvres sont ordinairement inégales, il est aplati de l'autre, & le canal, en gagnant cet aplatissement, où il se perd, forme une cavité qui occupe l'emplacement de l'ombilic. Celle qui reçoit le pédoncule est aussi remarquable par sa largeur & par sa profondeur.

La peau, finement veloutée, se teint d'un rouge très-foncé du côté du soleil, & quitte aisément la chair.

Cette chair, fondante, succulente, très-rouge dans le voisinage du noyau, dont elle se détache sans peine, presque blanche dans tout le reste de sa masse, contient une eau abondante, sucrée, vineuse, délicieusement relevée, & d'une saveur exquise.

Le noyau de cette belle Pêche, qui veut l'exposition du levant ou du midi, & qui mûrit vers la mi-septembre, est petit, presque sphérique, & d'une teinte légèrement grisâtre.

19. La Royale.

Cette variété a quelques rapports avec la précédente, par la vigueur & la fertilité de ses bourgeons, par la beauté de son feuillage, & par les nuances & la médiocrité du volume de ses fleurs; mais elle en diffère par les formes de son fruit.

Divisé par une gouttière longitudinale presque insensible, en deux hémisphères, dont l'un est convexe & l'autre aplati, ce fruit, très-volumineux, est un peu oblong, & son ombilic est coiffé d'un gros mamelon pointu, dont la saillie est d'autant plus remarquable qu'il est avoisiné de deux petits enfoncemens. La cavité qui recèle le pédoncule est profonde, étroite & presque ovale, & très-souvent de petites verrues sont disséminées sans ordre sur les deux côtés, mais les plus grosses, comme les plus nombreuses, se trouvent presque toujours sur celui qui est à l'ombre.

La peau, d'un verd jaunâtre quand le fruit est très-mûr, se macule agréablement de rouge clair & de rouge foncé du côté du soleil. Chargée d'un duvet blanchâtre, elle couvre une chair très-rouge dans le voisinage du

noyau; blanche dans presque tout le reste de sa masse; fondante, succulente, remplie d'une eau sucrée, très-relevée & fort agréable.

Cette belle Pêche mûrit vers la fin de septembre, & demande l'exposition du levant & du midi.

Son noyau, assez gros, profondément rustiqué, quitte bien la chair. Dans le cours de la végétation, il est sujet à se rompre dans le fruit, qui se gâte alors par le cœur, & perd toutes ses bonnes qualités. Ce phénomène, quand il est fréquent, indique un désordre dans l'économie de la sève, & annonce dans les rameaux sur lesquels on l'observe, une pléthore très-prochaine qu'il faut se hâter de prévenir.

29. La Belle de Vitry : = *Admirable tardive*.

Cet arbre vigoureux & fertile produit de gros bourgeons garnis de grandes feuilles, bordées de dentelures ordinairement profondes.

Ses fleurs, très-peu ouvertes, n'ayant d'apparence que par leur multitude, sont colorées d'un rouge foncé qui tire sur le brun.

Le fruit, d'un beau volume, parsemé quelquefois de petites verrues, & qui seroit parfaitement sphérique si son plus grand diamètre étoit à son centre, est sillonné d'un côté par une gouttière large, mais peu profonde, & son ombilic est terminé par un petit mamelon pointu.

La peau ferme, très-adhérente, d'une couleur verdâtre du côté de l'ombre, d'un rouge gai marbré de pourpre du côté du soleil, est abondamment garnie d'un duvet blanc, qui s'enlève sans peine, & couvre une chair ferme, succulente, d'un blanc jaunâtre veiné de rouge, & qui fournit une eau abondante, délicieusement relevée, & d'une saveur exquise.

Le noyau long, large, plat, terminé en pointe, est grossièrement rustiqué, & dans la maturité du fruit il se trouve souvent séparé de sa pulpe par un vide assez considérable.

Cette belle Pêche, qui demande l'exposition du midi, & à son défaut celle du levant, mûrit vers la fin de septembre. Il ne faut la cueillir que quand elle est à

son point, & même pour la manger dans toute sa bonté, il est nécessaire de lui laisser passer quelques jours dans la fruiterie.

21. La Nivette : = la *Veloutée*.

Vigoureux & très-fertile, cet arbre pousse de gros bourgeons, très-peu colorés, & presque d'un verd pâle, même du côté du soleil, où quelquefois pourtant ils se lavent très-légèrement de rouge.

Ses feuilles, larges, grandes, lisses, bien étalées, d'un verd tendre, sont régulièrement dentées en leurs bords.

Les fleurs ont peu d'ampleur, parce que la corolle en est serrée, & que les pétales qui la composent sont petits; mais le rouge foncé qui les colore & leur grand nombre leur donnent de l'apparence.

Le fruit est volumineux, sphérique, un peu alongé; & quoique la gouttière longitudinale qui le sillonne soit très-large, son peu de profondeur l'empêche d'altérer la régularité de sa forme. Un petit mamelon pointu, placé dans un léger enfoncement, termine quelquefois son ombilic, & son pédoncule est implanté dans une cavité étroite, mais profonde.

La peau, garnie d'un duvet fin & blanc qui la fait paroître satinée, & qui s'enlève aisément, est ferme, & ne perd son adhérence que dans l'extrême maturité du fruit. Teinte d'un verd lavé de jaune, elle prend un rouge de diverses nuances du côté du soleil, & couvre une chair ferme, blanchâtre, veinée de rouge vif dans le voisinage du noyau, succulente, & dont l'eau très-sucrée, devient gracieusement relevée, lorsque le fruit, cueilli à son point, passe quelques jours dans la fruiterie avant d'être employé.

Cette Pêche, qui veut l'exposition du midi de préférence à celle du levant, & dont le noyau très-brun, est profondément rustiqué, peut être mise au nombre des meilleurs fruits tardifs de ce genre quand les années sont favorables. Elle mûrit vers la fin de septembre.

22. Chevreuse tardive : = fausse *Pourprée tardive*.

Cet arbre vigoureux & si fertile, que souvent on est obligé de le décharger d'une partie de ses fruits, pour

que le reste acquiert la grosseur dont il est susceptible ; pousse de nombreux bourgeons qui se colorent d'un rouge très-vif du côté du soleil.

Ses feuilles, grandes, larges, teintes d'un verd tendre, bordées de dentelures très légères, ne sont que très-peu froncées le long de leur nervure centrale.

Ses fleurs, très-petites, mais apparentes par leur multitude, se font encore remarquer par le rouge-brun qui nuance leurs pétales.

Le fruit, d'une belle grosseur quand ses alimens n'ont pas été trop partagés, un peu aplati, terminé par un mamelon, est sillonné d'une gouttière profonde, bordée de deux lèvres dont l'une est plus élevée que l'autre.

La peau, un peu verdâtre, mais teinte du rouge le plus brillant du côté du soleil, couvre une chair jaunâtre, foiblement veinée dans la portion qui avoisine le noyau, fondante, succulente, remplie d'une eau savoureuse & très-agréable.

Cette Pêche, qui veut l'exposition du plein midi, sur-tout dans nos provinces septentrionales, mûrit à la fin de septembre. On fait bien de la garder aussi quelques jours dans la fruiterie avant de la servir.

23. POURPRÉE TARDIVE.

Cette variété, quoiqu'aussi vigoureuse que la précédente, ne doit pas être confondue avec elle, comme on le fait encore dans quelques pépinières. Ses bourgeons sont plus gros, ses fleurs plus petites encore, ses feuilles aussi larges, bordées de dentelures plus profondes, pliées & contournées en différens sens.

Le fruit, volumineux, bien arrondi, souvent un peu aplati vers son ombilic, formé d'un mamelon à peine sensible, ainsi que la gouttière qui le sillonne, est porté sur un pédoncule caché dans un enfoncement assez large.

La peau, finement veloutée, jaune-paille du côté de l'ombre, teinte d'un beau rouge purpurin plus ou moins foncé du côté du soleil, couvre une chair succulente, fondante, presque purpurine auprès du noyau, & remplie d'une eau suave, agréablement relevée.

Le noyau, petit, brun, chargé de grosses bosses, est terminé par une pointe longue & fine.

Cette Pêche, qui veut, comme toutes les tardives, la meilleure expoſition, mûrit à la fin de ſeptembre, & gagne à être gardée durant quelques jours dans la fruiterie après ſa cueillette.

24. TETON DE VÉNUS.

Cet arbre vigoureux & fertile, pouſſe des bourgeons forts & nombreux, qui ſe garniſſent de grandes & larges feuilles finement dentelées, & qui ſe décorent de fleurs nombreuſes, petites, il eſt vrai, mais très-agréables par leurs pétales couleur de roſe, & bordés de carmin.

Le fruit très-volumineux, d'une ſphéricité preſque parfaite, & dont la rainure longitudinale a peu de ſaillie, porte à ſon ombilic un mamelon remarquable par ſa groſſeur, & qui lui donne quelque reſſemblance avec l'objet dont il porte le nom.

La peau, finement veloutée & d'un jaune-paille, prend peu de couleur du côté du ſoleil, & couvre une chair fine, fondante, ſucculente, blanchâtre, couleur de roſe près du noyau, & remplie d'une eau délicieuſement parfumée.

Cette belle Pêche, qui demande l'expoſition du midi, particulièrement dans nos provinces du nord, mûrit à la fin de ſeptembre, & gagne auſſi à être gardée durant quelques jours dans la fruiterie, après ſa cueillette.

25. Le TEINDOU ou *Tein-doux*.

Cet arbre vigoureux, médiocrement fertile, pouſſe de gros bourgeons, preſque entièrement verts, garnis de grandes feuilles liſſes, d'un verd foncé, bordées de dentelures peu profondes, & qui ſe parent de fleurs d'une ampleur médiocre, & foiblement colorées.

Le fruit volumineux, preſque ſphérique, eſt partagé en deux hémiſphères un peu inégaux, par une gouttière peu marquée ſur la partie renflée, mais aſſez profonde vers le pédoncule, qui eſt ſi court, que ſouvent la branche fait impreſſion ſur la chair, & vers l'ombilic, qui, au lieu de mamelon, préſente deux petits enfoncemens, au milieu deſquels eſt une petite élévation large d'environ une ligne.

La peau finement veloutée, légèrement lavée de rouge du côté du ſoleil, couvre une chair blanchâtre, veinée

de rouge près du noyau, succulente quoiqu'un peu ferme, & remplie d'une eau sucrée d'une saveur délicieuse.

Le noyau, grossièrement rustiqué, assez gros, & terminé par une pointe aiguë, est sujet à se fendre, particulièrement sur les arbres qui poussent avec trop de vivacité : cet accident, qui fait gonfler le fruit, indique un désordre actuel dans la circulation de la sève, & les rameaux sur lesquels on le remarque sont menacés d'une pléthore prochaine, qu'il faut se hâter de prévenir, si l'on est jaloux de les conserver.

Cette Pêche, qui ne mûrit qu'à la fin de septembre, & qui a besoin d'être gardée dans la fruiterie durant quelques jours avant d'être employée, veut l'exposition du plein midi.

26. L'Admirable jaune : = l'*Abricotée* : = *Pêche d'Abricot* : = *Grosse Pêche jaune tardive*.

Vigoureux, assez fertile, même en plein-vent, s'il est dans une situation abritée, cet arbre pousse avec vivacité, & produit de forts bourgeons, d'un verd un peu jaunâtre.

Ses feuilles sont larges, joliment dentées, d'un beau verd, presque toutes pliées en gouttière ; mais elles jaunissent de bonne heure, & rougissent par la pointe dès le commencement de l'automne.

Sa fleur est pour l'ordinaire bien ouverte, colorée en rose, & d'un bel effet ; mais quelquefois aussi les pétales qui composent sa corolle, ne se développent qu'à demi, & lui donnent peu d'apparence.

Le fruit, d'un beau volume arrondi, un peu aplati & d'un diamètre beaucoup moindre vers l'ombilic, est sillonné d'une gouttière peu profonde.

La peau, finement veloutée, teinte en jaune, qui se lave légèrement de rouge du côté du soleil, couvre une chair dont la couleur approche de celle de l'Abricot commun, rougeâtre près du noyau, un peu ferme, succulente, remplie d'une eau un peu mieleuse, parfumée, très-agréable, quand le fruit est parvenu à son dernier point de maturité. Elle adhère un peu à son noyau, qui est rouge & peu volumineux.

Si cette Pêche, qui ne mûrit que vers le commen-

cement d'octobre, n'avoit pas le défaut d'être quelquefois sèche & pâteuse, sur-tout dans les années froides, ou trop pluvieuses, on pourroit la mettre au nombre des meilleurs fruits de ce genre; elle est presque toujours délicieuse dans nos provinces méridionales; & pour l'avoir au moins passable dans celles du nord, il faut lui donner l'exposition du plein-midi.

27. La Persique.

Ce Pêcher, d'une belle venue, d'une vigueur qui se soutient, & très-fertile, même en plein-vent, s'il est, par sa position, garanti des intempéries printanières, pousse de forts bourgeons, qui rougissent sous l'aspect du soleil.

Ses feuilles larges, très-longues, régulièrement dentées, sont un peu froncées sur leur nervure centrale.

Ses fleurs, dont la corolle ne présente que des pétales étroits, teints d'un rouge pâle, ont peu d'étalage & d'apparence.

Le fruit, très-volumineux, sillonné de côtes qui le font paroître comme anguleux, plutôt alongé que sphérique, est parsemé de petites bosses, dont une plus saillante avoisine le pédoncule.

La peau, légèrement veloutée, d'un beau rouge du côté du soleil, couvre une chair très-succulente, quoique ferme, & dont l'eau finement relevée, est d'une saveur délicieuse, lorsque le fruit a atteint la maturité qui lui est nécessaire.

Le noyau, long, aplati, assez gros, terminé par une longue pointe, est souvent sujet à se fendre; mais cette rupture n'altère point les qualités du fruit, & ne paroît dériver que de la lenteur avec laquelle la sève travaille à la formation complette de sa pulpe.

Cette Pêche, la meilleure des tardives, sur-tout quand elle est placée aux expositions les plus chaudes, ne mûrit guère qu'à la fin d'octobre; & souvent elle n'est bonne à cueillir qu'au commencement de novembre.

28. La Jaune-lisse : = la *Lissée jaune*.

Cet arbre vigoureux pousse de longs bourgeons jaunâtres, qui se parent de fleurs d'une ampleur médiocre,

& qui se garnissent de grandes & larges feuilles qui jaunissent à l'époque de la maturité du fruit.

Ce fruit, d'un volume moyen, mais bien arrondi, est couvert d'une peau dépourvue de duvet, marbrée de rouge du côté du soleil, & jaune dans tout le reste de sa surface.

Sa chair est jaune, ferme, succulente; & quand les automnes sont accompagnés de chaleur, l'eau qu'elle contient est agréablement sucrée, & prend la saveur de l'Abricot.

Cette Pêche, qui veut l'exposition du plein-midi, se cueille à la fin d'octobre, & achève de mûrir dans la fruiterie, où l'on peut la conserver au moins durant quinze jours.

29. La Pêche de Pau.

Cette variété, tardive même dans la France méridionale, où elle réussit bien, n'est point faite pour nos provinces du nord: elle ne fourniroit le plus souvent qu'une stérile parure aux meilleurs espaliers de ces climats.

Ses bourgeons, vigoureux & verdâtres, ne portent que de petites fleurs, & se garnissent de larges & grandes feuilles d'un verd foncé.

Le fruit volumineux, sphérique, est terminé par un gros mamelon très-saillant, & courbé en capuchon. Lorsqu'il est bien mûr, sa chair est fondante, & remplie d'une eau relevée d'une saveur agréable. Cette Pêche a besoin des expositions & des années les plus chaudes pour acquérir toutes les qualités dont elle est susceptible.

Seconde Classe.

Les Pavies ou Pêches à chair ferme, adhérente au noyau.

30. Pavie blanc: = *Pavie Madelaine.*

Cet arbre pousse des bourgeons verdâtres, qui rougissent un peu du côté du soleil, & dont la moëlle est blanche, ce qui pourroit seul suffire pour le distin-

guer de la *Madelaine blanche*, n°. 6, avec laquelle on l'a quelquefois confondu, parce qu'à l'extérieur il lui ressemble en plusieurs choses.

Ses feuilles, bordées de profondes dentelures, & colorées d'un verd pâle, sont presque toutes un peu froncées sur leur nervure centrale.

Ses fleurs, grandes, bien étalées, sont teintes en couleur de chair si légère, qu'elles paroissent presque blanches.

Le fruit, presque parfaitement sphérique, est sillonné d'une rainure peu sensible sur la partie renflée, mais dont le canal a de la profondeur vers la cavité étroite qui recèle le pédoncule, & vers l'ombilic, où l'on remarque quelquefois un petit mamelon.

La peau, légèrement velue, foiblement marbrée en rouge vif du côté du soleil, est blanche dans tout le reste, & adhère fortement à la chair.

La chair, très-adhérente au noyau dans le voisinage duquel elle est veinée de rouge, est blanche dans tout le reste, succulente, très-ferme; & quand le fruit est bien mûr, elle fournit une eau abondante & très-vineuse qui la rend agréable, malgré la solidité de sa masse.

Cette Pêche, ordinairement excellente, comme tous les Pavies, dans les provinces méridionales, n'est que médiocre dans celles du nord, où elle ne mûrit que vers la mi-septembre, si elle est située à l'exposition du midi. Aussi n'y est-elle admise que parce qu'elle est propre à faire de bonnes confitures. On a même trouvé moyen, par des procédés dont les détails sont étrangers à cet ouvrage, de la mettre au vinaigre, &, sous ce dernier apprêt, bien des amateurs la préfèrent aux meilleurs cornichons.

31. Le Pavie-Alberge : = *Persais d'Angoumois*.

L'arbre, quoiqu'assez vigoureux, pousse des bourgeons grêles & fluets, d'un verd presque blanchâtre, & qui ne prennent qu'une foible teinte de rouge clair du côté du soleil.

Les feuilles, grandes, très-dentées, d'un verd gai, sont un peu froncées vers leur nervure centrale.

La fleur, composée de larges pétales couleur de chair tendre, ne s'épanouit que médiocrement.

Le fruit est bien sphérique & très-peu sillonné. Sa peau, légèrement velue, très-adhérente à la chair, est presque rougeâtre du côté de l'ombre, & d'un rouge très-foncé du côté du soleil.

La chair a presque la couleur du buis, excepté près du noyau, où elle est marbrée de rouge. Quand le fruit est parfaitement mûr, ce qui n'arrive guère que dans les contrées méridionales de la France, cette chair est très-fondante, malgré sa fermeté, & fournit une eau délicieuse.

Cette Pêche, qui n'est point faite pour les provinces du nord, ne mûrit qu'à la fin de septembre.

32. Pavie de Pompone : = *Gros Pavie rouge* : = *Pavie monstrueux* : = *Pavie camu.*

Cet arbre, très-vigoureux, pousse des bourgeons longs & forts, qui se garnissent de grandes feuilles bordées de dentelures fines & légères.

Ses fleurs sont très-grandes, mais la forme de leurs pétales, creusés en cueillerons, ne leur permet pas de prendre tout l'étalage dont elles seroient susceptibles s'ils étoient planes ou moins recourbés.

Le fruit, prodigieusement volumineux, ayant quelquefois douze à quinze pouces de circonférence, est bien sphérique, marqué d'un mamelon, & très-peu sillonné.

La peau, légèrement velue, mince, unie, se teint d'une belle couleur rouge du côté du soleil, & est d'un blanc verdâtre du côté de l'ombre.

La chair couvre un très-petit noyau rougeâtre, auquel elle adhère fortement, & qui lui communique sa couleur dans son voisinage : dans tout le reste elle est blanche, très-ferme, même dure, & cependant très-succulente lorsque le fruit est bien mûr. L'eau qu'elle fournit alors est vineuse, musquée, sucrée, très-agréable ; mais elle est insipide quand la maturité est incomplette.

Cette Pêche monstrueuse ne réussit quelquefois dans nos provinces séptentrionales que quand, placée contre l'espalier le plus chaud, elle y éprouve toutes les ardeurs

d'un

d'un soleil constant ; mais il est rare qu'elle manque dans le midi de la France, où l'on doit la mettre au nombre des plus beaux présens de la nature : l'époque de sa maturité est le commencement d'octobre.

33. PETIT PAVIE ROUGE : = la *Petite Pompone.*

Cette variété ressemble entièrement à la précédente par sa vigueur, par son port, par ses feuilles & ses fleurs, & n'en diffère que par quelques accidens dans la forme du fruit, moitié moins volumineux, un peu aplati, & profondément sillonné vers l'ombilic, dénué de mamelon ; ce fruit est bien arrondi vers le pédoncule & implanté dans un enfoncement ovale, étroit & très-profond.

La peau fine, d'un rouge très-foncé du côté soleil, est d'un rouge plus clair du côté de l'ombre, où l'on ne remarque qu'un petit espace qui est d'un jaune clair.

Elle couvre une chair ferme, succulente, très-vineuse quand le fruit est bien mûr, marbrée d'un rouge pourpre du côté du soleil & dans le voisinage du noyau, auquel elle adhère fortement, & blanche dans tout le reste de sa masse.

Cette Pêche, qui peut réussir dans nos provinces septentrionales à l'exposition du plein midi, & dans les années chaudes & sèches, mûrit à la fin d'octobre.

34. PAVIE JAUNE.

Par ses pousses, son port, ses feuilles & ses fleurs, cette variété ressemble beaucoup à l'*Admirable jaune*, n°. 26 ; mais elle en diffère par son fruit, quelquefois plus volumineux encore que le *Pavie de Pompone.*

Ce fruit est aplati sur les côtés comme l'Abricot. Sa chair est ferme, d'une teinte jaunâtre, ainsi que sa peau, mais marbrée comme elle d'un rouge foncé du côté du soleil. Quand la maturité est complette, elle fournit une eau très-agréable.

Cette Pêche est, de tous les Pavies, celle qui réussit le mieux dans nos provinces septentrionales, pourvu qu'on lui donne l'exposition du plein-midi.

La classe des Pavies ne se borne point, dans la nature, à ce peu de variétés ; les provinces du midi, où ces arbres viennent de leurs propres noyaux, en plein-vent, & presque sans culture, en offrent un assez grand

nombre d'estimables, mais qui, faute d'avoir été suffisamment étudiées jusqu'ici, sont restées sans dénomination certaine. L'objet est cependant digne de l'attention des propriétaires méridionaux : en soumettant cette portion de leurs richesses à de sages observations, ils en détermineroient les nuances & la mesure; ils en perpétueroient plus surement la durée ; ils en répandroient plus aisément la jouissance : & peut-être même parviendroient-ils à en améliorer les sources diverses.

TROISIÈME CLASSE.

Les BRUGNONS, *ou Pêches nectarines, à peau lisse, unie, sans duvet, à chair ferme & cassante, & à noyaux presque unis.*

35. BRUGNON-NOIX : = *Brugnon précoce* : = *Brugnon du bel enfant* dans MILLER.

L'arbre pousse avec assez de vigueur, & fournit un grand nombre de petits bourgeons colorés d'un rouge tendre du côté du soleil.

La feuille est large, bien dentée, d'un beau verd dans sa jeunesse, mais si tendre, qu'elle est fort sujette à la cloque.

La fleur, couleur de chair, est d'une ampleur moyenne, mais bien ouverte & d'un effet agréable.

Le fruit n'est guère plus volumineux qu'une grosse noix commune ; joliment arrondi, & sillonné d'une foible rainure ; il se colore du rouge le plus vif, & sa chair, quand il mûrit bien, est d'une saveur délicieusement relevée.

Cette variété, très-commune au midi de la France, est encore très-rare dans nos provinces du nord, où elle exige l'exposition du plein-midi. La petitesse de son fruit ne la fera jamais admettre dans les jardins que comme objet de curiosité, quoiqu'il puisse gracieusement décorer un somptueux dessert.

Sa maturité s'effectue vers la fin de juillet.

36. **Brugnon violet a chair jaune** : = *Brugnon d'or* dans Miller.

Cette variété a le port & la vigueur de la précédente, à laquelle elle ressemble aussi par sa fleuraison ; mais ses feuilles un peu moins larges, dentées d'une manière moins sensible, sont plus robustes & se soutiennent mieux.

Elle en diffère sur-tout par son fruit, qui est dix fois plus volumineux, bien arrondi, d'un jaune clair du côté de l'ombre, & d'un rouge mêlé de violet du côté du soleil.

Sa chair, ferme, fondante, remplie d'une eau relevée & très-exquise, quand la maturité est parfaite, est aussi jaune que celle de l'Abricot, & ne se teint en rose pâle que dans le voisinage du noyau, auquel elle adhère assez fortement.

Cette Pêche, qui veut l'exposition du plein midi dans nos provinces septentrionales, mûrit au plus tôt vers la fin d'août.

37. Brugnon rouge : = *Brugnon Romain.*

L'arbre pousse avec vigueur, & se garnit de gros bourgeons courts, qui se teignent légèrement en pourpre du côté du soleil.

La feuille, bien lisse, légèrement dentée, est grande & d'un verd gai, qui se soutient bien.

La fleur est grande, formée de pétales planes, arrondis, bien ouverts, colorés d'un rose vif.

Le fruit, d'un beau volume, presque sphérique, jaunâtre du côté de l'ombre, se colore d'un pourpre foncé sous l'aspect du soleil. Sa peau, fine & brillante, couvre une chair ferme, cassante, adhérente au noyau, dans le voisinage duquel elle se marbre de rouge ; & lorsque la maturité est parfaite, cette chair se parfume agréablement, & rend un suc d'une saveur délicieuse.

Ce Brugnon mûrit au plus tôt vers la mi-septembre, & pour réussir passablement dans nos provinces du nord, il lui faut la pleine exposition du midi.

38. Brugnon rose : = *Brugnon de Gènes* : = *Brugnon du Temple* dans Miller.

La pousse de cet arbre est rapide dans sa jeunesse ;

ses bourgeons sont gros, longs, bien garnis de boutons, & prennent une teinte rembrunie du côté du soleil.

Ses feuilles, larges, alongées, bordées de dentelures régulières, quoique distancées inégalement, sont colorées d'un verd foncé très-brillant, & rougissent sur le déclin de leur végétation.

Les fleurs, d'un rose tendre, sont bien épanouies, & quoique médiocres, leurs pétales planes, par l'harmonie de leurs directions, leur donnent une gracieuse apparence.

Le fruit n'est pas quatre fois plus volumineux que le *Brugnon-Noix*, nº. 35; mais presque sans rainure, & d'une belle rondeur, il se colore, au soleil, d'un rose tendre qui contraste avec le verd jaunâtre dont il se teint du côté de l'ombre.

Il mûrit vers la fin de septembre, quand il est exposé au plein midi; & si cette maturité est complette, la chair en est fondante, quoique ferme, blanche, même près du noyau, dont elle n'a pas de peine à se détacher, & remplie d'une eau sucrée dont la saveur est fine & piquante.

39. Brugnon violet musqué : = *Brugnon musqué tardif.*

Cet arbre vigoureux pousse beaucoup de bois, & se garnit de bourgeons gros & longs, qui rougissent du côté du soleil.

Sa feuille, finement dentelée, large, bien étalée, d'un beau verd, est très-alongée, & finit en pointe aiguë, qui rougit à l'époque de la maturité du fruit.

Ses fleurs, grandes, belles, formées de larges pétales d'un rouge pâle, brillent sur-tout par leur multitude.

Le fruit, d'un volume assez gros, est presque sphérique. Sa peau, d'un beau rouge violet du côté du soleil, se teint en jaune clair du côté de l'ombre, & le passage d'une nuance à l'autre est marqué par de petites taches dont la blancheur les heurte assez fortement toutes deux.

La chair, quoique ferme & adhérente au noyau,

près duquel elle fe marbre d'un rouge vif, contient une eau abondante, fucrée, mufquée, vineufe, d'une faveur exquife; mais pour qu'elle ait ces qualités, il faut que l'arbre foit planté au plein midi, fur-tout dans nos provinces du nord, & que le fruit cueilli dans fon vrai point de maturité, ait féjourné plus ou moins longtemps, felon le climat, dans la fruiterie avant d'être employé.

L'époque de la maturité arrive à la fin de feptembre, & le vrai moment de la cueillette eft indiqué quand le fruit commence à faner fur l'arbre.

40. Brugnon vert : = *Brugnon tardif* : = *Brugnon de Pétersbourg* dans Miller.

Cette variété a beaucoup de reffemblance avec la précédente, par la vigueur de fes pouffes, la forme de fes fleurs & de fes feuilles, & par fa manière de végéter; mais elle en eft diftinguée par le volume beaucoup moindre, & la teinte particulière de fon fruit, d'un verd terne & blafard du côté du foleil, & d'un blanc fale du côté de l'ombre.

La chair de ce fruit eft ferme, caffante, même un peu dure; & dans les provinces du nord, outre la pleine expofition du midi, il lui faut, pour mûrir, une année bien favorable. Alors fon eau eft affez abondante & d'une faveur agréable, quoique peu parfumée. Il eft rare que cette Pêche mûriffe avant la fin d'octobre, & plus rare de l'avoir paffable ailleurs que dans les contrées méridionales de la France.

Les Brugnons, ainfi que les Pavies, paroiffent être un bien particulièrement annexé à ces climats plus tempérés; ils y viennent, prefque fans culture, de leurs propres noyaux, & la nomenclature en feroit fûrement plus nombreufe fi l'on avoit fuivi avec exactitude toutes les nuances conftantes que la nature a établies pour différencier les principaux individus ou les chefs des races diverfes qui compofent cette troifième claffe. C'eft encore un travail digne de toute l'attention des Cultivateurs méridionaux, & le plus propre à conftater leurs vraies richeffes en cette partie, richeffes prefque inconnues, ou poffédées confufément jufqu'ici, & dont les pro-

vinces du nord n'auront jamais qu'une jouissance précaire, incomplette & pénible.

Quatrième Classe.

Les Pêches violettes *à peau lisse & sans duvet, & à chair fondante.*

41. Petite violette hative : = *Pêche violette d'Angervilliers.*

Ce Pêcher vigoureux prend une assez belle forme, même en buisson, & ses bourgeons nombreux se chargent ordinairement de beacoup de fruit.

Ces bourgeons, un peu alongés, sont médiocrement gros, & se rougissent un peu du côté du soleil.

Les feuilles, lisses, alongées, bordées de dentelures fines & régulières, sont teintes d'un beau verd qui se soutient presque sans altération jusqu'à leur chute.

Les fleurs ont très-peu d'ampleur, parce que leurs pétales, outre leur petitesse, restent très-rapprochés ; mais le rouge foncé qui les colore, & leur multitude leur donnent assez d'apparence.

Le fruit, d'un volume moyen, presque sphérique, un peu aplati sur les côtés, est divisé par une rainure longitudinale peu profonde, qui aboutit au petit mamelon qui couronne son ombilic.

La peau lisse, sans duvet, fine, d'un rouge violet du côté du soleil, d'un jaune pâle du côté de l'ombre & sous les feuilles, couvre une chair fondante, teinte d'un rouge vif auprès du noyau, & remplie d'une eau sucrée, vineuse, relevée, excellente.

Cette Pêche, qui mûrit au commencement de septembre, si elle est exposée au plein midi, ne doit être cueillie que quand elle est parvenue à son point de perfection sur l'arbre, ce que l'on connoît lorsqu'elle commence à se faner près du pédoncule.

42. Grosse Violette hative.

Cette variété, semblable en tout à la précédente, n'en diffère que par le fruit, double en volume, un peu

plus tardif, un peu moins vineux, mais teint des mêmes couleurs, & façonné de la même manière.

Ordinairement, plus cette Pêche est grosse, plus elle a de qualité. Elle demande l'exposition du plein midi, sur-tout dans nos provinces septentrionales; & pour la rendre plus agréable à l'œil, il faut avoir soin de l'effeuiller peu-à-peu quelque temps avant de la cueillir.

43. VIOLETTE TARDIVE: = *Violette marbrée*: = *Violette panachée.*

Ce Pêcher vigoureux & fertile donne beaucoup de bois, dont les bourgeons, d'un beau verd, rougissent fortement sous l'aspect du soleil.

Les feuilles, d'un verd brillant, sont grandes, bordées de dentelures très-fines, & froncées près de leur nervure centrale.

Les fleurs sont petites, & leurs pétales font si peu d'étalage, qu'elles paroissent à peine épanouies. Elles sont colorées d'un rouge très-pâle, & leur multitude seule les fait remarquer.

Le fruit, d'un volume moyen, alongé, presque anguleux, est remarquable à son ombilic, qui, au lieu de mamelon, présente un petit enfoncement dont un point blanc occupe le centre.

La peau, lisse, sans duvet, verdâtre du côté de l'ombre & sous les feuilles, tachetée & comme marbrée de rouge sur un fond violet du côté du soleil, couvre une chair jaunâtre, qui tire sur le rouge dans le voisinage du noyau, & dont l'eau est très-vineuse, très-abondante, exquise même, lorsque la maturité est parfaite.

Cette Pêche, qui ne se perfectionne guère avant la mi-octobre, exige l'exposition la plus chaude; & dans les provinces du nord, lorsque les étés ne sont point secs & accompagnés d'une chaleur constante, elle se fend au lieu de mûrir: alors elle n'est propre qu'à faire des compottes.

Il est très-essentiel de l'effeuiller pour hâter sa maturité, & lui faire prendre de la couleur.

Variétés curieuses, ou qui ne sont propres que pour les jardins d'ornement, &c.

44. PÊCHER A FLEURS DOUBLES ET SEMI-DOUBLES. Cet arbre, vigoureux par ses longues pousses, mais qui ne se charge que de bourgeons médiocres, très-colorés du côté du soleil, se garnit de graudes belles feuilles, d'un verd brillant, finement dentelées, & terminées par une pointe très-aiguë.

Il brille principalement par ses fleurs nombreuses, & c'est aussi pour elles seules qu'on le cultive.

Composées de quinze à trente pétales, elles renoncent à la plupart des attributs de leurs sexes pour ne songer qu'à leur parure; plusieurs même, transforment toutes leurs étamines en pétales, offrent une corolle parfaitement remplie, &, devenues complettement doubles, elles semblent préférer la pompe de la beauté à la gloire plus réelle d'être mères. Ainsi le même rameau, & souvent le même bourgeon, fait remarquer deux sortes de fleurs: les unes encore actives & susceptibles de fécondation; les autres énervées par le luxe de leur végétation, & incapables désormais d'aucune énergie réproductrice. Dans leur développement parfait, toutes ont la suave rondeur, les rians contours & le doux incarnat de la rose; & depuis la base jusqu'au sommet du rameau qui les porte, elles se disputent l'honneur d'annoncer le retour du printemps, & d'orner le berceau de l'empire de Flore. Leur règne est au moins de trois semaines, & celles qui sont fécondes font place à des fruits simples, jumeaux, triples & quadruples.

Les triples & les quadruples ne peuvent être regardés que comme de vaines superfétations, des jeux momentanés de la nature : aussi cesse-t-elle bientôt de s'en occuper; mais elle conduit plusieurs des jumeaux, & la plupart des simples, à une maturité complette.

La forme de ces fruits est en général irrégulière & bizarre. Presque tous sont plus renflés du côté de l'ombilic que de celui du pédoncule, & ils n'ont guère que ce

ſigne commun de fraternité. Ceux-ci ſont munis d'un mamelon très-ſaillant, quoique petit; ceux-là n'en ont point du tout. Quelques-uns ſont ſillonnés d'une gouttière ſi profonde, qu'elle pénètre juſqu'au noyau; dans le plus grand nombre, la rainure n'eſt ſenſible qu'aux deux extrémités.

Tous ont la peau velue, d'un verd jaunâtre, ſouvent un peu fauve du côté du ſoleil. Elle couvre une chair blanchâtre, d'une ſaveur un peu acerbe, quoique l'eau qu'elle fournit ſoit aſſez agréable lorſque la maturité eſt parfaite. L'époque de cette maturité eſt à la fin de ſeptembre.

Le noyau, plat d'un côté, convexe de l'autre, terminé par une pointe aiguë, eſt groſſièrement ruſtiqué ſur toute ſa ſurface, mais les ſillons ont peu de profondeur.

Suſceptible de toutes les formes, propre à l'eſpalier comme au plein-vent, le Pêcher double produit partout le plus pompeux effet, & c'eſt un des arbres que réclament les boſquets printaniers. Entremêlé avec les Mériſiers & les Ceriſiers doubles, il augmentera leurs charmes ſans rien perdre des ſiens.

45. PÊCHER NAIN.

Cette variété, que ſon port, ſa ſtature, ſon aſpect font différer d'une manière très-ſenſible de tous les autres Pêchers, n'eſt qu'un arbuſte dont la tige s'élève au plus à deux pieds: auſſi cette petiteſſe la rend-t-elle propre à être placée dans des vaſes pour être ſervie ſur table, d'abord dans le temps où elle fleurit, & enſuite à l'époque de ſa fructification.

Ses bourgeons, très-volumineux & très-courts, ſont chargés de gros boutons amoncelés les uns ſur les autres, & preſque placés en recouvrement comme les écailles de poiſſons.

Les feuilles, que leur extrême longueur fait paroître plus étroites que celles des autres Pêchers, quoique réellement elles ſoient en général un peu plus larges, ſont teintes d'un verd foncé brillant, & naiſſent ſouvent par touffes bien arrondies, bien étalées ſur chacun des nœuds qu'elles accompagnent. Portées par de gros & courts pétioles,

fortement dentelées & surdentelées en leurs bords, elles sont toutes pendantes, la plupart arquées & pliées en gouttière, & leur nervure centrale est blanchâtre et très-saillante.

Les fleurs, d'un rose tendre, sont grandes mais peu ouvertes, & tellement serrées les unes contre les autres, qu'elles tapissent presqu'entièrement & dérobent à la vue les rameaux qu'elles décorent : l'arbuste alors a tout l'éclat du plus gracieux bouquet.

Le fruit est sphérique, d'un volume moyen & assez abondant. Une rainure profonde le divise dans sa longueur, & se perd d'un côté dans l'étroite cavité qui renferme le pédoncule, de l'autre dans un petit enfoncement qui occupe la place de l'ombilic, & dont le centre se teint ordinairement de rouge vif.

La peau, rarement colorée, même du côté du soleil, couvre une chair succulente, mais dont l'eau est presque toujours aigre & amère.

Ainsi cet arbuste est de pure curiosité. Il peut servir à décorer de larges plate-bandes, au premier printemps, par la multitude de ses fleurs, & pendant le reste de sa végétation, par les jolies touffes que présente son beau feuillage.

46. La Sanguinole : = *Pêche-Bette-rave* : = la *Druselle.*

Quoique d'une stature médiocre, cet arbre est assez fructueux. Ses bourgeons menus se teignent d'un rouge foncé du côté du soleil.

Les feuilles, médiocrement grandes, bordées de dentelures régulières, & colorées d'un verd gai, deviennent entièrement rouges sur la fin de la végétation.

Les fleurs sont grandes, bien ouvertes, très-nombreuses, &, nuancées d'un beau rose, elles ont une brillante apparence.

Le fruit, peu volumineux, sphérique, est couvert d'une peau chargée d'un duvet roux, & entièrement teinte d'un rouge très-rembruni. Sa chair, rouge comme celle de la Bette-rave, est sèche, & contient une eau âcre & amère, qui ne s'adoucit un peu que quand la fin de

ſeptembre & le commencement d'octobre, époque de la maturité, ſont accompagnés d'une chaleur vive & continue.

Cette Pêche curieuſe, peu agréable crue, eſt bonne en compotte, ſur-tout lorſqu'on ne l'emploie qu'après lui avoir laiſſé paſſer quelques jours dans la fruiterie.

Elle a une ſous-variété que l'on nomme la CARDINALE, qui n'en diffère que par ſon volume, beaucoup plus gros, & par ſa peau, moins chargée de duvet: elle eſt auſſi beaucoup meilleure, plus douce, plus juteuſe, & mûrit avec elle.

Toutes deux veulent l'expoſition du plein-midi, & ne peuvent être admiſes dans les jardins que pour la curioſité.

Multiplication & culture.

Il eſt rare, ſur-tout au nord de la France, que l'on multiplie le Pêcher par les noyaux de ſes fruits. Quelques variétés cependant peuvent ſe propager par cette voie avec aſſez de fidélité; & ſi les autres perdent pour l'ordinaire les traits qui les diſtinguoient, elles ſe montrent ſouvent ſous une nouvelle forme & avec de nouveaux attributs qui peuvent les rendre intéreſſantes, & qui ſont ſuſceptibles de ſe perfectionner enſuite & de ſe perpétuer par la greffe.

Les jardins de Malesherbes en Gatinois, ſont remplis de Pêchers ſauvageons qui croiſſent en plein-vent & ſans culture. Depuis un grand nombre d'années, le Miniſtre-citoyen, qui rappelle dans cet heureux ſéjour les vertus des plus beaux ſiècles de Rome, s'eſt plu à ſemer çà-&-là les noyaux des diverſes Pêches d'eſpalier ſervies ſur ſa table, & il en eſt réſulté quantité de variétés agreſtes, dont pluſieurs produiſent des Pêches excellentes, quoique tardives, pour la plupart très-groſſes & dignes d'être dénommées. Il n'en eſt pas qui ne ſoit en général très-fructueuſe; & je ſuis aſſuré que ſi ces arbres étoient ſoumis à une culture plus ſuivie, ſi une taille bien entendue les maintenoit dans leur vigueur originelle, ils donneroient de plus beaux fruits encore, & auroient une durée beaucoup plus longue.

Mais la greffe a prévalu dans toutes les pépinières ; &, soit insouciance, soit modération, l'art a cessé de provoquer par des semis méthodiques, la munificence de la nature, content de conserver ce qu'il en avoit reçu.

Le Pêcher se greffe sur son propre sauvageon, sur l'Amandier doux ou amer, sur l'Abricotier venu de noyau, & sur les Pruniers de *Saint-Julien*, de *Cerisette* & de *gros Damas*, élevés de drageons, & mieux de noyaux.

La greffe choisie, & la plus heureuse pour opérer l'adoption, est celle en écusson à œil dormant ; & l'on y procède dès la Saint-Jean sur les Pruniers, un peu plus tard, & jusqu'à la fin d'août sur les autres sujets ; mais toujours quand les uns & les autres sont bien en sève, ainsi que les boutons qu'on leur confie.

Le Pêcher greffé sur son propre sauvageon, pousse avec vigueur, mais n'a pas une grande durée, sur-tout dans nos provinces septentrionales, & il y est on ne peut pas plus sujet à la gomme & à la cloque. Sur l'Amandier, sa sève est soumise à une circulation plus modérée ; ses pousses, quoique vigoureuses, sont beaucoup plus dociles, & l'art a beaucoup moins de peine à l'astreindre à un régime sage, qui économise ses forces, & rend leur énergie plus constante & plus durable. Sur l'Abricotier, il a presque autant de succès que sur l'Amandier ; mais, pour l'ordinaire, il y prend moins d'étendue. Enfin, sur les Pruniers, avec lesquels il a beaucoup moins d'analogie, il ne forme qu'un arbre médiocre qui subsiste moins long-temps que sur l'Amandier, moins long-temps même que sur l'Abricotier, & les sujets de cette quatrième classe ne doivent être employés que quand la terre où on les établit n'a pas assez de fond pour se prêter au pivotement qu'affectent toujours les racines des autres.

En général, quelle que soit la nature du sol, préférez le Pêcher greffé sur Amandier, à l'exemple de la plupart des habiles cultivateurs : ce principe ne souffre d'exception en faveur du Prunier, que lorsqu'il est impossible de procurer au terrain une profondeur artificielle de quatre ou cinq pieds en tous sens.

Le Pêcher se greffe en nain ou en basse tige, en demi-tige & en haute tige.

Pour former un nain ou une basse-tige, la greffe se place à six pouces de terre; pour une demi-tige à trois pieds ou environ, à cinq ou six pieds pour une haute tige.

On a coutume de planter les tiges & les demi-tiges entre les nains, afin de garnir plus promptement toute la superficie d'un mur; mais cet usage, qui ne hâte point la jouissance, n'est suivi que par ceux qui ignorent l'art de diriger le Pêcher: les nains suffisent pour tapisser en peu de temps les espaliers qui ont neuf & même douze pieds de hauteur, si on les conduit suivant les principes fondés sur leur manière de végéter, & alors les sujets d'une taille plus haute deviennent d'abord incommodes, ensuite nuisibles, & bientôt après inutiles.

Les tiges & les demi-tiges ne devroient donc être réservées que pour le plein-vent, ou du moins n'être placées que contre les murailles d'une élévation considérable.

Les sujets que l'on destine à recevoir la greffe, doivent être de la grosseur du pouce pour les nains, et deux ou trois fois plus gros pour les demi-tiges & les tiges.

L'écusson sera choisi parmi les yeux des bourgeons moyens, & l'on n'emploiera que les yeux doubles ou les yeux triples les mieux aoûtés.

Le Pêcher se plante à la fin de la première végétation de sa greffe, & c'est ce qu'on appelle *planter un Pêcher du jet de l'an.* Ainsi les sujets ne doivent rester qu'un an en pépinière; & si on ne peut les employer cette première année de pousse, il faut les déplanter en automne, afin de retarder le pivotement ou l'extension des racines du sauvageon; & ensuite au printemps, avant que la sève ne se réveille, on les taille à deux yeux au-dessus du point de l'insertion de la greffe. Comme ces deux yeux sont le principe des deux branches-mères qui formeront le corps de l'arbre, il faut, autant qu'il est possible, les choisir placés en opposition, l'un d'un côté, l'autre de l'autre.

Sans cette opération essentielle, le Pêcher devient

infiniment moins propre à l'espalier ; car comme sa sève se porte avec impétuosité vers les sommités des rameaux, si son premier jet végète deux ans de suite, les yeux de sa base, qui sont les seuls utiles à la formation de l'arbre, s'affoiblissent & s'éteignent ; on est alors forcé de chercher plus haut le principe des deux bras qui doivent porter toute la famille ; mais jamais ces bras secondaires ne sont susceptibles d'une extension aussi régulière ; leur vigueur même n'est jamais aussi soutenue que celle des deux branches que l'on fait naître des deux ou trois premiers yeux qui occupent la base du scion, & qui sont comme les premiers nés de la greffe.

Quoique le Pêcher réussisse assez bien dans un sol médiocre, son succès est cependant beaucoup plus complet dans une terre substantielle, meuble & profonde, fraîche & douce, sans être habituellement humide, & susceptible de recevoir & de rendre abondamment les alimens atmosphériques.

Plus le terrain est compacte, plus les fosses destinées à chaque arbre ont besoin de profondeur & de largeur.

La bonne méthode est de leur donner au moins quatre pieds de défoncement, sur cinq à six de largeur en tous sens.

On doit en faire l'ouverture plusieurs mois avant la plantation, afin que le fond ait le temps de s'élaborer, de s'ameublir, & de devenir plus propre à la végétation.

Si la terre que produit la fouille est mauvaise ou trop médiocre, il faut la répandre dans les parties voisines des plate-bandes, & en employer de factice pour remplir les fosses.

Les gazonnées que l'on tire des prairies & que l'on a laissées, durant un an & plus, se consommer en tas, en composent une excellente, sur-tout quand on y mêle des terreaux onctueux & substantiels, ou d'autres engrais bien consommés.

Si le sol est argileux & humide, il faut donner un peu plus de profondeur & de largeur aux fosses, & établir dans le fond un lit de platras & de cailloutages de l'épaisseur de quinze à dix-huit pouces pour absorber une partie de l'humidité ; & quand on remplira les fosses,

on donnera aux plate-bandes de l'efpalier un ou deux pieds d'élévation de plus qu'au refte du terrain, fur-tout fi ces plate-bandes ne font pas fituées fur le fommet d'une pente. On fait même bien, quand le terrain eft plat, de pratiquer une faignée dans toute la longueur du fentier parallèle à l'efpalier, & de la remplir de deux ou trois pieds de cailloutages, afin que l'humidité exceffive fe diffipe encore mieux.

L'époque de la plantation commence à la chute des feuilles, & finit au premier mouvement de la sève, mais fur-tout avant l'épanouiffement des boutons.

On fait bien de placer de fuite les arbres d'une même variété: cette attention rend la cueillette du fruit plus commode lors de fa maturité.

On obfervera que les Pêchers viennent mal & durent peu quand on les appuie contre des murs de terraffe: l'humidité, la fraîcheur habituelle qu'ils y éprouvent les appauvrit, & s'oppofe à l'aoûtement de leurs fruits; fouvent même elle les rend inféconds par l'avortement de leurs fleurs.

La formation du Pêcher dans fes différens âges, & toute fa conduite dépendant de fa taille, de fon ébourgeonnement & de fon paliffage, nous nous réfervons de parler féparément de ces trois opérations effentielles.

Après le paliffage, il eft bon de fupprimer une partie des fruits, fi leur nombre excède les forces ou l'étendue de l'arbre; on dégarnit particulièrement ceux qui naiffent par paquets: leur multitude nuiroit à leur beauté. Cette opération exige de la modération. Il faut ôter affez, mais jamais trop; & fi les retranchemens font faits avec fageffe, ils contribuent autant à la profpérité de l'arbre, dont ils maintiennent l'équilibre, qu'à l'embonpoint des fruits, auxquels ils procurent une nourriture plus ample.

Quand le fruit a acquis toute fa groffeur & qu'il approche de l'époque de fa maturité, on l'effeuille, afin qu'il fe colore à l'afpect libre du foleil. La fuppreffion des feuilles doit fe faire par degrés, afin que la peau du fruit, paffant trop rapidement de l'ombre au grand éclat, ne foit point raccornie par l'effet de cette impreffion foudaine;

& cette suppression ne doit jamais porter que sur la moitié de la feuille, que l'on coupe par le milieu avec la serpette, ou mieux avec des ciseaux; l'autre moitié qui reste attachée au pétiole, est nécessaire à la conservation du bouton que chaque feuille nourrit & protège.

Si l'on remarque quelques fruits d'un volume assez fort pour faire craindre que son poids ne l'entraîne avant sa maturité, on le soutient avec une lisière que l'on attache au treillage, ou que l'on cloue au mur par les deux bouts; mais il faut avoir l'attention de ne point serrer la Pêche, & de lui conserver la direction où elle se trouve.

Lorsqu'enveloppant la Pêche de la main entière, elle se détache sans effort & d'elle-même, elle est mûre; jamais il n'y faut appliquer les pouces: ces impressions, trop fortes la blessent & la gâtent.

Cueillies toutes avec douceur, on les place séparément dans des corbeilles sur des feuilles de vigne, & on les transporte sur des tablettes dans un lieu frais, où on les laisse plus ou moins long-temps, selon la variété & le degré de maturité. Avant d'en faire usage, on les dépouille de leur duvet avec des brosses à longs crins doux qui sont faites exprès, & qui ne servent qu'à cela.

PELOTTE DE NEIGE: Voyez OBIER A FLEURS DOUBLES n°. 2. *page* 298, TOME II.

PENSÉE: = *Jacée* ou *Herbe de la Trinité*: VIOLA TRICOLOR, dix-septième espèce du genre des VIOLETTES dans le systême de LINNÉ.

Du collet de ses racines, cette plante annuelle pousse des feuilles arrondies, un peu alongées, & dentelées sur leurs bords.

De leur centre s'élèvent des tiges de sept ou huit pouces, quadrangulaires, ramifiées, un peu diffuses & garnies de feuilles sessiles, d'un beau verd comme celles de la base, mais plus longues, plus étroites, bordées de dentelures plus marquées.

Des parties latérales des tiges & des rameaux, sortent de longs pédoncules qui soutiennent des fleurs composées de pétales inégaux, plus ou moins larges, plus ou moins étalés, selon la vigueur de la plante, & qui varient souvent

vent dans les nuances qu'ils adoptent. Dans les unes, deux pétales supérieurs sont colorés d'un jaune foncé, relevé d'une macule purpurine ; les deux qui suivent sont d'un jaune plus pâle avec une tache jaune foncée, & l'inférieur est richement velouté. Dans les autres, les pétales sont blancs, avec des taches jaunes & pourpres, plus ou moins dominantes.

Aux fleurs succèdent des capsules ovales, triangulaires, & dont l'intérieur est une cellule où sont renfermées plusieurs semences arrondies. Pour les récolter, il faut prévenir leur dernier degré de maturité ; autrement leurs enveloppes s'ouvrent avec force, & par l'élasticité dont elles sont douées, elles les disséminent dans tout le voisinage. La plante périt bientôt après qu'elle est dépouillée de ses graines.

Les semences, conservées dans un lieu sec, à l'abri du contact immédiat de l'air, sont long-temps propres à la germination.

Si on les confie à la terre à différentes époques, on pourra jouir presque toute l'année de cette jolie plante; car sa fleur s'épanouit durant l'hiver même, lorsque la température n'est pas trop rigoureuse, ou que les grands froids sont précédés de neiges, & elle brille encore durant les ardeurs de l'été, si elle est placée à l'ombre. La jouissance sera continue & n'offrira point de lacunes, si depuis la mi-avril jusqu'à la mi-août, on sème tous les mois à-peu-près la même quantité de graines.

Si on laisse aux graines la liberté de se répandre d'elles-mêmes, elles s'établiront beaucoup mieux ; les plantes se succéderont avec plus de constance & d'uniformité ; mais elles peuvent abuser de cette indulgence, & devenir incommodes par l'étendue de leurs excursions : il est donc essentiel de leur prescrire des bornes, & de fixer les limites du domaine qu'on leur abandonne.

Quand on les sème, il faut les couvrir à peine. Trop enterrées, elles ne lèvent que lorsque le labour les ramène à la superficie du sol.

Si la Pensée n'a pas la modestie de la Violette, elle

n'en a pas non plus les suaves parfums : c'est une coquette qui semble épier les regards, & qui se contente de les fixer ; digne en effet de plaire par l'éclat de sa parure, elle peut émailler agréablement les boulingrins ombragés, & jeter une charmante variété sous le couvert des grands arbres.

PÉONE : Voyez PIVOINE.

PERCE-NEIGE := *Perce-neige d'hiver* : GALANTHUS NIVALIS, seule espèce de ce genre, qui est le neuvième de la première section de la sixième classe du système de LINNÉ.

La racine de cette plante vivace est une bulbe ou petit oignon qui n'a pas plus de six lignes de diamètre, & qui donne naissance à deux ou trois feuilles lisses, longues de cinq ou six pouces, larges de deux ou trois lignes. Ces feuilles se développent malgré l'inclémence de l'hiver, elles en bravent les rigueurs, & se faisant jour au travers des neiges, elles ont donné lieu à la dénomination de la plante.

Une hampe ou tige s'élève de leur centre & les surmonte un peu. Elle est simple, nue, cylindrique, & supporte une gaine très-mince, oblongue, qui, s'ouvrant latéralement, met en évidence une jolie fleur composée de six pétales, dont les trois extérieurs sont blancs, égaux, oblongs, concaves, étendus & ouverts, & les trois intérieurs, longitudinalement cannelés, échancrés en cœur, sont en-dessous marqués d'une tache verte à leur extrémité, & en-dessus le verd qu'ils teint est terminé par une bordure blanchâtre.

Souvent les pétales sont multiples, & la fleur alors a plus de volume & d'éclat, mais elle se montre un peu plus tard. Ces variétés doubles sont les plus estimables, & ce sont celles auxquelles il faut s'attacher de préférence.

Aux fleurs simples succède une capsule ovale, obtuse, triangulaire, divisée en trois cellules remplies de semences arrondies, qui pourroient servir à propager la plante, s'il n'étoit pas plus prompt & plus facile d'opérer sa multiplication par la division de ses bulbes.

On les sépare à la fin de juin, après que les feuilles sont fanées; & si on les tient dans un lieu sec, on peut les conserver hors de terre jusqu'à la fin de septembre.

Cette séparation ne doit s'effectuer sur les mêmes pieds, que tous les trois ou quatre ans; car ils dépérissent lorsqu'on les dépouille trop fréquemment, ou lorsqu'on les change trop souvent de domicile.

La Perce-neige ne redoute aucun hiver; elle se joue, pour ainsi dire, des frimats les plus rigoureux, & fait sourire la nature au milieu de son deuil.

Souvent on la voit s'épanouir dès la fin de janvier; & comme elle brille alors sans beaucoup de rivales, elle rappelle la gaieté dans les bosquets d'hiver, & contribue à ranimer nos parterres contristés; mais pour qu'elle produise de l'effet, il faut en former des touffes un peu épaisses. Plantée trop clair, elle n'a presque point d'apparence. Ainsi, quand on la met en bordures, au lieu d'isoler les bulbes, on doit les disposer symétriquement cinq ou six ensemble, & se contenter de les distancer de deux ou trois pouces entre elles.

Cette plante se plaît à l'ombre des arbres, dans le voisinage des bois & dans tous les lieux couverts; mais elle se refuse aux terrains trop humides. Elle prospère aussi sur les collines, sur les pentes exposées au nord, & cette propriété peut la faire admettre dans plus d'un genre de décoration.

PERCE-NEIGE BULBEUSE ou GRANDE PERCE-NEIGE: = *Violier blanc*: LEUCOÏUM, dixième genre de la première section de la sixième classe du systême de LINNÉ.

Des trois espèces qui le composent, il n'y a que les deux suivantes qui soient admises dans les jardins.

1. PERCE-NEIGE DU PRINTEMPS: = *Violette de février*: = la *Campane*: = la *Cloche blanche*: = *Baguenaudier d'hiver*: LEUCOÏUM VERNUM, première espèce du genre dans LINNÉ.

La racine vivace de cette plante est oblongue & bulbeuse, & donne naissance à quatre ou cinq feuilles applaties, d'un verd foncé, plus longues & plus larges que celles de la Perce-neige d'hiver.

Du centre de ces feuilles s'élève une tige angulaire, nue, creuſe, ſillonnée, qui prend douze ou quinze pouces de hauteur, & qui ſe termine par une ſpathe blanchâtre, dont les côtés s'ouvrent pour donner paſſage à deux ou trois fleurs blanches, ſupportées par de minces pédoncules. Ces fleurs ſont campaniformes, & leur corolle monopétale eſt découpée en ſix ſegmens profonds, dont les extrémités ſont verdâtres. Elles ont plus d'amplitude & d'apparence que celles de la Perce-neige d'hiver, auxquelles elles ſuccèdent dans le commencement de mars; & à l'avantage de la forme, elles joignent le mérite de répandre un léger parfum aſſez ſemblable à celui que l'Aubépine exhale, mais moins pénétrant & plus concentré.

Les fleurs font place à des capſules pyriformes & triloculaires, où ſont renfermées pluſieurs ſemences oblongues qui pourroient ſervir à multiplier l'eſpèce, ſi la propagation n'étoit pas plus prompte, plus facile & plus ſure par le moyen des cayeux.

Cette plante, faite pour orner les plate-bandes de nos parterres, dans la ſaiſon où elle ſe montre, s'accommode aſſez de toutes les expoſitions, quoiqu'elle préfère celle du levant, & n'eſt pas abſolument difficile ſur le terrain: elle réuſſit parfaitement dans un ſol ſubſtantiel, doux & léger: on l'y enfonce de quatre ou cinq pouces; & ſi l'on veut que l'enſemble des pieds produiſe un bel effet, il ne faut pas les mettre à plus de ſix pouces de diſtance les uns des autres.

La fin de mai & le commencement de juin ſont les époques où les feuilles ſe fanent, & c'eſt alors qu'on doit procéder à la ſéparation des cayeux. On ne peut guère les garder plus de deux mois hors de terre, car l'air les altère, les deſsèche & les rend moins propres à la repriſe. On fera donc bien de les planter au plus tard à la mi-août; mais ſi l'on veut qu'ils acquièrent plus de force, il faut les mettre en terre dès le commencement de juillet.

Pour que les plantes ſe conſervent dans tout leur embonpoint, & qu'elles donnent de nombreux enfans, il faut les laiſſer au moins durant trois ans en place;

on les épuiseroit, si on provoquoit leur fécondité par des sevrages trop fréquens. Laissez-leur donc le temps de nourrir & de former elles-mêmes leur famille : elle n'en aura que plus de vigueur & de beauté.

2. Perce-neige tardive : = *Perce-neige d'été* : Leucoïum æstivum, deuxième espèce du genre dans Linné.

La bulbe de cette espèce est beaucoup plus volumineuse que celle de la précédente. Ses feuilles, aussi beaucoup plus grandes & plus nombreuses, s'enveloppent l'une l'autre à leur base, où elles ont la forme d'une carène, & embrassent la tige qui s'élève de leur centre à quinze ou dix-huit pouces de hauteur. Cette tige est terminée par une spathe qui s'ouvre d'un côté pour faire jour à trois ou quatre fleurs blanches, soutenues par d'assez longs pédoncules, dont la foiblesse leur laisse prendre une direction inclinée.

Ces fleurs, qui commencent à se montrer vers la fin d'avril, ne paroissent que successivement, & leur règne dure quelquefois pendant plus de trois semaines, sur-tout lorsque la température est fraîche. Elles sont campaniformes, & leur corolle monopétale est aussi découpée en six segmens profonds, ovales & concaves, maculés de verd à leur extrémité.

Elles font place à des capsules triangulaires, volumineuses, formées de trois cellules, dont chacune contient deux rangs de semences.

Cette espèce auroit plus d'éclat si elle étoit moins tardive; mais elle vient à une époque où d'autres fleurs plus belles nuisent à ses charmes. Elle mérite cependant de figurer auprès d'elles, & on peut la regarder comme le dernier présent du printemps.

Ses feuilles fanent à la fin de juin, & c'est le moment de la séparation des cayeux, qui peuvent se garder jusqu'à la fin d'août.

Il faut les planter & les conduire comme ceux de l'espèce précédente, & n'en dépouiller les mères qu'une seule fois en trois ans.

PERICLYMENUM DE VIRGINIE : Voyez Chèvre-feuille de Virginie, n°. 2, *page* 640, Tome I.

PERIPLOCA ; genre de plantes ainsi nommé du verbe grec περιπλέκω, *j'entortille*, parce que les sujets qui le composent, s'entrelacent & s'entortillent les uns les autres s'ils sont destitués d'appuis ; & s'ils rencontrent quelques arbres dans leur voisinage, ils les saisissent, ils les accablent de leurs circonvolutions accumulées, & leurs vives étreintes occasionnent des strangulations profondes qui les font périr : aussi les a-t-on encore appelés BOURREAUX DES ARBRES.

Ce genre est le troisième de la seconde division de la cinquième classe du systême de LINNÉ. On ne cultive en pleine terre que l'espèce que nous allons décrire, & qui est la première du genre. Elle porte le nom de PÉRIPLOCA DES GRECS : = *Bourreau des arbres à feuilles de Citronnier :* PERIPLOCA GRÆCA.

C'est un arbrisseau sarmenteux, qui peut élever ses nombreux rameaux jusqu'à trente & quarante pieds de hauteur, lorsqu'il trouve des soutiens capables de favoriser son ascension. Ses tiges tortueuses & flexibles sont vêtues d'une écorce d'un verd très-foncé, & donnent naissance à des branches foibles, menues, qui s'entrelacent les unes avec les autres, & qui se garnissent de feuilles lancéolées, ovales, longues d'environ quatre pouces, sur deux de large dans leur milieu, très-luisantes en-dessus & d'un verd pâle en-dessous. Elles sont placées par paire sur de courts pétioles, & par leur multitude autant que par la teinte qui leur est propre, elles produisent assez d'effet.

Les fleurs naissent en paquets aux extrémités des branches les plus foibles, & se montrent en juillet & en août. Elles sont monopétales, & leur corolle est découpée en cinq segmens profonds, qui s'étendent en étoile. Quoique petites, leur nombre & la nuance purpurine qui les colore leur donnent de l'éclat. Elles font place à une double capsule cylindrique, alongée, remplie de semences plates, couronnées d'une aigrette, & rangées les unes sur les autres comme les écailles d'un poisson.

Le Périploca, par la longueur & la rapidité de ses pousses, est très-propre à couvrir des tonnelles depuis

juin jusqu'à la chute des feuilles. On peut en former des berceaux fort agréables, & l'employer à masquer des murs ombragés; mais il faut l'éloigner de tout arbre vivant, parce que s'il venoit à s'en saisir, il lui donneroit infailliblement la mort.

On le multiplie de marcottes, que l'on couche en septembre, & qui s'enracinent complettement dans le cours de l'année. Chaque rameau couché doit être soutenu d'un tuteur qui l'empêche de s'entrelacer avec ses voisins, & à la chute des feuilles, ou au printemps suivant, on le sèvre pour le mettre en place.

Cet arbrisseau vient assez bien par-tout; il préfère cependant une situation ombragée & un sol profond, substantiel & frais, sans être humide. Il n'exige aucun soin particulier, & quoiqu'originaire de Syrie, il ne craint pas l'intempérie de nos hivers les plus rigoureux.

PERSICAIRE, *Polygonum*, premier genre de la troisième division de la huitième classe du systême de LINNÉ. Des espèces nombreuses qui le composent, une seule peut trouver place dans les jardins, & c'est la douzième, que l'on appelle :

GRANDE PERSICAIRE DU LEVANT : = *Persicaire d'Espagne* : = la *Monte-au-ciel* : POLYGONUM ORIENTALE.

C'est une plante annuelle, dont la tige articulée, ferme, droite & d'une stature vraiment pittoresque, s'élève à la hauteur de sept à huit pieds. Dans toute sa longueur, elle se garnit de belles feuilles alternes, simples, entières, larges & lancéolées, & ses rameaux sont terminés par de longs épis de fleurs gracieusement inclinés, qui lui donnent un aspect infiniment intéressant.

On distingue deux variétés de cette espèce: l'une à fleurs blanches qui est assez curieuse, & l'autre à fleurs purpurines, comme celles de l'Amaranthe: cette dernière est d'un plus grand effet, & mérite la préférence.

L'une & l'autre figurent très-bien dans les vastes plate-bandes, & peuplent agréablement les boulingrins, les intervalles des grands arbres, & toutes les portions dénuées de végétaux élevés. On en peut faire de très-jolis massifs dans les bosquets d'été & d'automne; &

[illegible] leurs fleurs doubles depuis la fin d'août jusqu'aux [illegible], elles sont une des parures les plus piquantes de [illegible].

[illegible] se multiplie par leurs graines, qu'il faut semer [illegible] en février, ou dans une terre douce & [illegible] à la fin de mars, à l'exposition du midi. [illegible] à huit ou dix pouces de hauteur, on [illegible], & les mettre en place. On doit choisir, [illegible], un temps couvert, & qui annonce [illegible] de temps-en-temps. Jusqu'à la parfaite reprise, il est [illegible] aucun soin particulier. Le reste de la cul- [illegible].

PERSIL. [illegible] *Apium petroselinum*, première espèce du [illegible] Linné, d'après tous les Botanistes anciens & [illegible] Apium, *Ache* ou *Persil*, & qui [illegible] de la seconde division de la cinquième [illegible].

[illegible] à sa végétation naturelle, est une [illegible], qui cesse d'exister quand elle a pro- [illegible] peut reculer sa durée, & la [illegible] ans.

Sa racine [illegible] plus ou moins pivotante, fibreuse [illegible] la première année donne naissance à des [illegible], deux fois ailées, luisantes, d'un [illegible] les folioles sont portées par un long [illegible] en gouttière. La seconde année, [illegible] s'élève, à quatre ou cinq pieds [illegible], intérieurement un peu [illegible] & qui, depuis sa base jusqu'à [illegible] feuilles alternes.

[illegible] des branches ra- [illegible], qui se terminent par des om- [illegible] enveloppes deux ou [illegible] découpées en lanières [illegible] d'ombelles partielles de [illegible]. Chaque fleur fait [illegible], cannelée d'un côté, [illegible].

[illegible] variétés constantes du *Persil*, [illegible] sont celles qui suivent:

1. PERSIL COMMUN : = *Persil des jardins* : = *Persil des maraichers.*

On le distingue aisément par le beau verd de ses feuilles, & l'odeur agréable, quoique forte, qu'elles exhalent. De toutes les variétés, c'est la moins sujette à dégénérer, celle qui se prête le mieux à tous les sols, & qui supporte avec plus de succès les rigueurs de l'hiver : aussi est-elle presque la seule que l'on cultive dans tous les jardins.

2. PERSIL A LARGES FEUILLES : = *Persil d'Angleterre* : = *Persil de Virginie.*

Cette variété s'élève beaucoup plus haut que la précédente ; ses feuilles ont deux ou trois fois plus de largeur & d'étalage ; elles sont aussi un peu plus fermes. Peut-être mériteroit-elle la préférence, si elle n'avoit pas l'inconvénient d'avorter dans le cœur après avoir fait ses premières pousses. En général, sa culture est peu fructueuse, & exige trop de soins.

3. PERSIL A GROSSE RACINE : = *Persil d'Allemagne.*

On le distingue aisément par la longueur & le volume de sa racine, qui égale presque la grosseur d'une carotte, & qui est tendre & sucrée, qualités que n'ont point celles des autres variétés. On en fait un grand usage en Allemagne, dans les potages & les ragoûts, & cet excellent légume obtiendroit la même faveur en France, s'il étoit plus connu dans nos jardins.

4. PERSIL FRISÉ : = *Persil de Sardaigne* : = *Persil mille-feuille.*

Cette variété est remarquable par son joli feuillage, taillé en découpures très-fines, dont les lanières sont gracieusement repliées sur elles-mêmes. Elle a l'avantage de ne pouvoir être confondue avec la Ciguë, que tant de gens redoutent, quoique la méprise ne soit pas aussi dangereuse qu'on le dit communément ; mais elle est très-délicate, sujette à pourrir ou à jaunir ; & elle succombe à la moindre gelée : aussi exige-t-elle les plus grands abris durant l'hiver.

5. PERSIL PANACHÉ.

De toutes les variétés, celle-ci est la moins constante,

& la plus délicate. Elle fournit peu, & n'est propre qu'à satisfaire la curiosité. Pour qu'elle se soutienne, il lui faut une terre médiocre.

Multiplication & culture.

Le Persil, quelle qu'en soit la variété, ne se multiplie que par ses graines ; & comme elles sont cinq ou six semaines en terre avant de lever, il est essentiel de les semer de bonne heure.

Le premier semis doit se faire au commencement de mars, dans une terre profondément labourée, bien ameublie & passée au rateau.

Il vaut mieux semer par rayons distans d'un pied, qu'à la volée, parce qu'il est plus aisé de serfouir & de biner les plantes. Elles deviennent d'ailleurs beaucoup plus belles ; leur feuillage est moins sujet à jaunir, & la cueillette en est plus commode quand elles sont ainsi espacées.

On peut former de très-jolies bordures avec cette plante autour des carrés du potager, qu'elle enrichit, de cette manière, sans presque occuper de place.

Les rayons doivent avoir environ deux pouces de profondeur. On sème clair, & on recouvre la graine en rabattant un demi-pouce de terre avec le dos du rateau, ou mieux en remplissant le rayon d'un doigt de terreau bien consommé.

Si la température est sèche, ou s'il fait beaucoup de hâle, il faut donner quelques mouillures légères afin de hâter la germination.

Quand le plant se montre, on continue les légers arrosages, afin de le fortifier. On le sarcle, on le serfouit de temps-en-temps, & lorsqu'il commence à taller, on se contente, pour toute culture, de le dégager des herbes parasites, & de lui donner quelques binages superficiels avec la serfouette à une dent.

Pour cueillir le Persil, il faut attendre qu'il ait acquis un peu de force ; & l'on doit toujours le couper le plus près de terre qu'il est possible. Comme il n'est agréable qu'autant que ses feuilles sont tendres, & que cette qualité

dépend de leur jeunesse, il est avantageux de le couper souvent, afin de provoquer sans cesse de nouvelles pousses.

On peut encore semer le Persil en avril, en mai, en juin & en juillet; mais les semis de ces derniers mois doivent se faire à l'ombre, & dans une terre habituellement fraîche: sans cette attention les plantes ne tarderoient pas à jaunir, & seroient d'un produit médiocre.

En septembre, il faut couper le Persil à fleur de terre, afin qu'il repousse en automne; & on garnit tous les pieds ainsi dépouillés, de trois ou quatre pouces de terreau. On établit ensuite de chaque côté des rayons, une palissade de gaulettes basses, terminées en fourchettes, afin de supporter de petites traverses; & le tout doit être assez solide pour soutenir des paillassons & une quantité suffisante de litière, dont il sera nécessaire de couvrir les plantes durant les gelées & les neiges, auxquelles elles sont très-sensibles. Au moyen de ces préservatifs, on pourra conserver le Persil durant tout l'hiver; mais il faudra être attentif à donner de l'air aux plantes toutes les fois que la température sera douce; car autrement les feuilles jauniroient, & ne seroient plus d'aucun usage.

On peut encore se procurer du Persil durant l'hiver en en plantant sur couche, sous châssis ou sous cloches. On le lève en motte avant les gelées, on le dépouille de ses feuilles, & on en met trois ou quatre pieds sous chaque cloche. Ou bien on le lève sans motte, on raccourcit les racines, on coupe les feuilles jusqu'au cœur, & on en pique six ou huit pieds sous chaque cloche. Ces plantes reprennent aisément, & ne tardent point à donner de nouvelles feuilles. On peut commencer à couper trois semaines après la plantation. Il est essentiel de lever les chassis ou les cloches toutes les fois qu'il ne gèle pas, afin d'empêcher les plantes de s'étioler & de jaunir.

La seconde année, le Persil monte en graine; mais on peut prolonger sa durée & la reculer d'un an ou deux, en coupant la tige près de terre, lorsqu'elle se montre. Cependant, les feuilles que l'on obtient par

cet artifice, ne sont pas, à beaucoup près, aussi agréables que celles de la première année : elles ont une saveur plus forte, une odeur plus pénétrante ; elles sont en général plus dures, & l'on gagne peu de chose à contrarier ainsi le vœu de la nature.

Pour avoir de bonnes graines, il ne faut laisser monter que les pieds les plus vigoureux, & supprimer les autres. La tige se forme en mai, fleurit en juin, & la graine mûrit vers la mi-août. Alors on coupe les tiges par le pied, & on les laisse durant sept à huit jours exposées au soleil, à l'abri de la pluie, sous un hangar. Il est nécessaire de les étendre sur une toile ; sans cette précaution, la graine, qui se détache aisément, se perdroit en grande partie.

Lorsqu'elles sont bien aoûtées, on les bat ; toutes les graines tombent : on les vanne ; & après les avoir laissées encore un ou deux jours au soleil, ayant soin de les remuer de temps en temps, on les enferme sèchement. Elles sont propres à la germination durant quatre ou cinq ans.

Le *Persil à grosse racine*, n°. 3, se sème à la fin de mars, toujours par rayons distans d'un pied. Il lui faut une terre bien meuble, substantielle, fraîche, sans être humide, & défoncée au moins d'un pied & demi.

Le semis doit être très-clair ; & quand le plant a acquis un peu de force, il faut l'éclaircir de manière qu'il y ait cinq ou six pouces de distance entre chaque pied.

On arrose dans les temps secs ; on donne de fréquens binages ; on extirpe avec soin toutes les herbes parasites ; mais jamais on n'en coupe les feuilles, comme au Persil commun : leur retranchement nuiroit à la croissance des racines, & les rendroit moins succulentes.

Ces racines se conserveront très-bien en terre, si l'on a soin de les couvrir de bonne litière durant les gelées & les neiges ; mais on peut les lever, & les placer dans la serre aux légumes avec les autres racines. Il faut laisser dans le lieu de leur naissance celles que l'on destine pour graines, & les préserver des frimats par de solides couvertures.

PERSIL DE MACÉDOINE : Voyez BUBON A FEUILLES RHOMBOÏDALES, *page* 468, TOME I.

PERVENCHE, *Vinca*, cent quarante-huitième genre de la première division de la cinquième classe du systême de LINNÉ.

1. PERVENCHE A LARGES FEUILLES : = *Grande Pervenche* : VINCA MAJOR, deuxième espèce du genre.

De sa racine fibreuse & traçante, cette plante vivace pousse des sarmens grêles, verdâtres, ligneux, qui, s'étendant au loin, jettent à chaque nœud des rameaux secondaires. Ces rameaux se redressent, prennent quinze pouces ou deux pieds de hauteur, & figurent de petites tiges, dont la base s'enracine lorsqu'elle affleure la superficie du sol. Toute la plante se garnit de feuilles opposées, cordiformes, ovales, larges de deux pouces sur trois de longueur, lisses, fermes, d'un verd foncé & très-luisant en-dessus, d'un verd plus clair & moins brillant en-dessous, & soutenues par de courts pétioles.

Les fleurs naissent solitaires de l'aisselle des feuilles, & sont portées par de longs pédoncules. Leur corolle monopétale repose sur un calice composé de cinq échancrures profondes, étroites, presque sétacées & velues, & figure un entonnoir très-évasé, dont le bord est divisé en cinq segmens larges & obtus. Ces fleurs, d'un beau volume & d'une gracieuse apparence, sont presque toujours d'un bleu tendre qui contraste parfaitement avec le verd du feuillage; elles commencent à se montrer dès le premier printemps, & se succèdent jusques vers la fin de l'été. Il est très-rare qu'elles fructifient, parce que la plante les fait avorter par ses pousses continuelles.

2. PERVENCHE A PETITES FEUILLES : = *Petite Pervenche* : VINCA MINOR, première espèce du genre.

Cette espèce, ainsi que ses variétés, est entièrement rampante, & ses rameaux secondaires affectent, comme les sarmens qui les portent, une direction constamment horizontale. Chacun de ces rameaux naît d'un nœud qui s'enracine, & par leur moyen la plante se saisit progressivement du voisinage, & bientôt s'étend très-loin.

Les feuilles, soutenues par de courts pétioles, sont lancéolées, & naissent opposées le long des sarmens & des rameaux. Elles n'ont que quinze à dix-huit lignes

de longueur, sur huit ou neuf de largeur; elles sont lisses, entières, d'une étoffe très-ferme, & d'un verd foncé très-brillant.

Les fleurs naissent solitaires de l'aisselle des feuilles; &, portées sur de longs pédoncules, elles ressemblent à celles de la grande Pervenche, mais elles sont beaucoup moins amples, & n'ont pas, à beaucoup près, autant d'apparence. Le beau bleu qui les colore contraste vivement avec la teinte du feuillage. Elles se montrent en avril, & se succèdent durant une grande partie de l'été. Les pousses non interrompues de la plante les empêchent de fructifier.

Les variétés constantes de cette espèce sont:

La *Pervenche à feuilles panachées en blanc.* C'est une très-jolie plante, dont toutes les feuilles, bordées d'un liséré blanc qui tranche fortement sur le verd foncé du centre, ont le plus grand éclat. Il y en a une autre variété dont les liférés sont jaunes; mais son effet est moins agréable.

La *Pervenche à fleurs blanches.* Elle ne diffère de la petite Pervenche que par ses fleurs, d'un blanc éclatant, & qui ressemblent presque à celles du Jasmin. Elles sont très-nombreuses, & d'un effet très-remarquable.

La *Pervenche à fleurs doubles.* La duplication de cette fleur est imparfaite; c'est plutôt une fleur incomplette & plus petite, placée dans une corolle plus grande & mieux formée: aussi n'a-t-elle pas un grand effet; mias elle est estimable par la teinte purpurine qui la colore.

Multiplication & culture.

Les Pervenches, par la pérennité & la fraîcheur de leur feuillage, par la durée & les formes gracieuses de leurs fleurs, autant que par les directions pittoresques dont elles sont susceptibles, méritent de servir à la décoration de nos jardins. Peu difficiles sur le terrain, elles se plaisent à l'ombre des grands arbres; elles serpentent au pied des buissons, & recherchent le voisinage des sources peu profondes. Elles peupleront agréablement

les portions nues des bosquets d'hiver ; elles garniront les pentes exposées au nord ; & les variétés panachées, ou à fleurs blanches & doubles, produiront un effet charmant si on les plante dans les scissures des rochers, ou dans les portions les plus agrestes & les plus escarpées des monticules factices.

La multiplication de toutes ces espèces est facile : il suffit de séparer les portions des sarmens qui se sont enracinés, & de les planter de suite à demeure. Ces nouveaux sujets prendront sur-le-champ possession de leur domicile, & ne tarderont point à s'étendre.

Quoiqu'on puisse faire cette multiplication dans tous les mois de l'année, si l'on plante à l'ombre, elle réussit cependant plus complettement en automne, après la fleuraison.

Toute la culture des Pervenches consiste à les dégager des herbes parasites, qui les empêcheroient, non de croître, mais de briller. Il est bon aussi de soumettre leurs pousses à des directions déterminées, si l'on veut qu'elles figurent quelques dessins, ou qu'elles peuplent complettement le canton où on les a placées.

PETITE ABSINTHE : Voyez ABSINTHE PONTIQUE, n°. 2, *page* 26, TOME I.

PETIT BOUTON D'ARGENT : Voyez ACHILLÉE STERNUTATOIRE A FLEUR DOUBLE, n°. 6, *page* 46, TOME I.

PETIT CYPRÈS : Voyez ARMOISE CITRONNELLE, n°. 2, *page* 306, TOME I.

PETIT ERABLE DES BOIS : Voyez ERABLE COMMUN, n°. 1.

PETIT HOUX A JONC : Voyez AJONC, *page* 107, TOME I.

PETIT ROSEAU ou RUBAN PANACHÉ : Voyez ALPISTE EN ROSEAU, *page* 137, TOME I.

PEUPLIER, *Populus*, premier genre de la septième division de la vingt-deuxième classe du systême de LINNÉ.

1. PEUPLIER BLANC A LARGES FEUILLES : = *Ypréau* : = *Blanc de Hollande* : = *Franc Picard* : = *Abèle* : POPULUS ALBUS MAJOR.

Cet arbre, infiniment intéressant par la rapidité de sa croissance & par la hauteur dont il est susceptible, forme une tête étalée & bien garnie, qui lui donne une gracieuse apparence. Ses jeunes branches sont couvertes d'une écorce purpurine, superficiellement munie d'un léger duvet blanchâtre; l'écorce de la tige & des vieux rameaux est grisâtre, très-lisse, & ne devient raboteuse que quand l'arbre vieillit.

Les feuilles sont alternes, & soutenues par de longs pétioles. Taillées en trois, quatre ou cinq lobes, dentées en leurs bords, formées en cœur du côté du pétiole, elles ont trois pouces & demi de longueur sur autant de largeur; mais ce qui les rend particulièrement remarquables, est le verd rembruni qui colore leur surface supérieure, & le duvet argenté qui les tapisse en-dessous.

Les fleurs, comme celles de tous les Peupliers, sont ou mâles ou femelles, & chaque individu n'a que l'un ou l'autre sexe. Toutes naissent en longs épis ou chatons terminaux, écailleux & cylindriques. Les mâles sont distinguées par les étamines, dont les femelles sont dépourvues; & ces dernières donnent naissance à des semences ovales, couronnées d'une aigrette blanchâtre.

Ce Peuplier pousse avec la plus grande vigueur dans les terres humides & marécageuses; il réussit parfaitement sur les bords de la mer, où très-peu d'arbres peuvent s'établir, & on le voit même prospérer dans les terrains légers & secs, pourvu qu'ils ayent du fond. Le sol entièrement sablonneux, graveleux ou crayeux, est le seul auquel il se refuse.

On le multiplie plus surement de marcottes que de boutures ou de semis.

Les marcottes se couchent en septembre, & s'enracinent complettement dans le cours de l'année.

On les sèvre à la chute des feuilles, & on les plante en pépinière dans une terre fraîche & bien défoncée. Cette plantation doit se faire par rayons distans de deux pieds, & chaque sujet doit être mis à quinze ou dix-huit pouces de son voisin.

Au bout de deux ans, les élèves sont assez forts pour supporter le retranchement de leurs branches inférieures.

L'objet

L'objet de cet élagage est de les faire grandir; mais il faut leur laisser les rameaux dont leur tête est composée.

Tant qu'ils seront en pépinière, leur culture consistera en de simples binages pour extirper les mauvaises herbes, & en deux labours légers, donnés, l'un avant, l'autre après l'hiver.

Au bout de quatre ans, ils auront acquis assez de hauteur & de volume pour être plantés à demeure.

2. PEUPLIER BLANC A PETITES FEUILLES : = *Peuplier à feuilles oblongues* : = *Petit Peuplier blanc* : POPULUS ALBA MINOR.

Cette espèce s'élève presque aussi haut, & acquiert autant de volume que la précédente; mais elle en diffère essentiellement par son feuillage, une fois moins large, plus arrondi, d'un verd plus clair en-dessus, & d'un blanc moins brillant en-dessous. Ses jeunes rameaux sont aussi moins colorés; les chatons de ses fleurs ont plus de longueur, & le duvet qui couronne ses semences est plus long & plus blanc.

Ce Peuplier se multiplie & se cultive comme le grand Peuplier blanc; il prospère dans les mêmes sols, mais il a beaucoup moins d'apparence, & la maigreur de son feuillage fait tort à la noblesse de sa stature.

LE PEUPLIER BLANC PANACHÉ est une variété accidentelle de cette espèce. Les macules sont d'un jaune de safran, & contrastent agréablement avec les teintes primordiales du feuillage. Mais cette parure, qui ne plaît qu'autant qu'elle est saillante, est très-fugitive. Afin de la conserver dans toute sa beauté, il ne faut choisir pour marcottes que les rameaux les plus fortement panachés, & supprimer tous ceux dont le feuillage se décolore. On les plantera à une exposition découverte, & on ne leur donnera qu'un sol médiocre.

3. PEUPLIER-TREMBLE : *Populus tremula*, deuxième espèce du genre dans LINNÉ.

On distingue deux variétés de cette espèce, l'une à grandes & l'autre à petites feuilles.

Toutes deux croissent rapidement, & forment des tiges d'un bois tendre, très-droites, très-élevées, sans aucun nœud, & couvertes d'une écorce cendrée.

Les feuilles sont presque rondes, ondées par les bords, d'un verd foncé en-dessus, grisâtres en-dessous, & soutenues par de longs pétioles, dont la souplesse leur permet de céder à la plus légère impulsion du zéphir: aussi paroissent-elles presque toujours tremblantes, & c'est ce qui a donné lieu à la dénomination de cette espèce.

Le Tremble à larges feuilles ne réussit que dans les terrains très-humides; l'autre, moins difficile, vient assez bien dans un sol sec & léger s'il est profond. Il aime sur-tout à étendre ses racines dans les scissures des rochers & sous les blocs de pierres.

Tous deux ont un air agreste qui les rend propres aux plantations lugubres & taciturnes; & placés le long des ruisseaux, ou dans le voisinage des fontaines, ils en augmentent la fraîcheur par le frémissement continu de leur feuillage mobile.

On les multiplie & on les cultive de la même manière que le *Blanc de Hollande*, n°. 1.

4. PEUPLIER NOIR : *Populus nigra*, troisième espèce du genre dans LINNÉ.

Cet arbre s'élève fort haut quand le sol lui convient. Les feuilles, portées par de moyens pétioles, sont rhomboïdales, à quatre angles. L'un a son sommet au pétiole, & est très-ouvert. L'angle opposé est aigu, & les latéraux, un peu aigus, ont leurs sommets arrondis. Elles sont finement dentelées, lisses sur les deux surfaces, & d'un verd foncé. Au printemps, il en transude une liqueur limpide & odorante, & les yeux ou boutons se couvrent d'une matière visqueuse, dont le parfum est assez agréable. L'écorce est lisse pendant les premières années; elle se ride & se gerce ensuite. Les racines pivotent profondément quand le terrain se prête à la perpendicularité qu'elles affectionnent.

Cette espèce se multiplie & se cultive comme les précédentes, & peut contribuer à varier les plantations aquatiques.

5. PEUPLIER HÉTÉROPHYLLE : = *Peuplier noir à feuilles ondées* : = *Peuplier de Virginie* : POPULUS HETEROPHYLLA, cinquième espèce du genre dans LINNÉ.

De tous les Peupliers, celui-ci est un de ceux qui croissent avec le plus de rapidité. Son écorce est d'une couleur très-foncée. Ses jeunes rameaux sont marqués de nervures saillantes, qu'ils perdent en vieillissant. Les premières feuilles qu'il pousse sont velues, très-amples & cordiformes ; celles du haut sont dentelées très-finement, & celles du bas dentelées & glanduleuses. Toutes sont portées par des pétioles latéralement aplatis, & les formes de chacune d'elles sont si variées, qu'il seroit difficile d'en trouver deux parfaitement semblables sur le même individu.

Les branches de cette espèce sont demi-verticales, & composent une tête touffue & bien arrondie. Elle veut une terre fraîche & profonde, & on la multiplie comme les précédentes.

6. Peuplier Suisse : *Populus Helvetica.*

Cet arbre devient très-gros, & s'élève avec rapidité. Toutes ses branches prennent une direction demi-verticale, qui donne beaucoup d'étalage à son sommet. Ses jeunes pousses sont un peu anguleuses d'abord, & s'arrondissent ensuite. Son écorce, grisâtre, est tiquetée d'une multitude de points blanchâtres, qui s'alongent dans le cours de la végétation annuelle, se décolorent & s'effacent. Ses feuilles, luisantes en-dessus, & d'un verd tendre des deux côtés, sont presque deltoïdes, assez larges, & portées par des pétioles légèrement purpurins.

Cette espèce est très-belle, & se plaît dans les terres médiocrement humides.

On la multiplie aisément de boutures, que l'on plante en mars, & qui s'enracinent complettement dans le cours de l'année. On les laisse deux ans en place, puis on les lève en automne pour les mettre en pépinière. On les dispose & on les conduit durant deux ans comme les marcottes du *Blanc de Hollande*, n°. 1 ; après quoi les sujets sont assez hauts & assez vigoureux pour être plantés à demeure.

7. Peuplier d'Italie : = *Peuplier de Lombardie* : Populus Italica.

Cette espèce ne fut connue en France qu'à la fin de la dernière guerre d'Italie. Un officier François en ap-

porta quelques boutures, & les donna au nommé Bernard Hervy, natif de Vitry, qui s'étoit établi à Moret; il les planta dans ses pépinières, le long du canal dont il recevoit le péage, & bientôt elles devinrent de grands arbres. Les Pépinistes de Vitry, ses compatriotes, la plupart ses parens, ne tardèrent point à la cultiver aussi, & à la répandre dans toutes les provinces du royaume.

Cet arbre s'élève très-rapidement à une très-grande hauteur; & fournit un bois sans noeuds, doux, facile à travailler, propre à faire de bonnes planches, de menues pièces de charpente, & des pilotis qui se conservent long-temps dans l'eau, quand ils en sont toujours couverts. Son écorce grisâtre est toujours lisse sur les pousses récentes; elle ne se ride & ne se crévasse que sur les anciennes.

Ses feuilles, médiocrement larges, soutenues par des pétioles flexibles, frémissent au moindre vent, & font un bruit semblable à celui d'une pluie légère qui tombe. Elles sont d'un verd foncé vif & brillant, & conservent leur éclat jusqu'à l'arrière saison.

Ses branches prennent toutes une direction perpendiculaire, & du bas en haut se serrent régulièrement contre la tige, à laquelle elles donnent une forme parfaitement pyramidale. Aussi n'y a-t-il pas d'arbres qui puissent, comme ce Peuplier, former des plantations régulières, des avenues qu'il ne rétrécit & n'offusque jamais, & qui n'ont pas besoin du croissant pour conserver l'alignement donné.

Il n'y en a pas non plus qui terminent ou qui prolongent un point de vue d'une manière plus pittoresque, & qui le dessinent avec plus de précision; & quelques groupes de Peupliers d'Italie, ménagés avec art dans le centre des massifs d'arbres moins hauts, font pyramider la plantation totale d'une manière très-agréable.

Il est d'un grand usage pour masquer tout-à-coup la vue d'une muraille, ou celle d'un bâtiment voisin; &, mis en remplacement dans les vides d'allées ou de massifs, il atteint bientôt le sommet des autres arbres plus anciens que lui.

Il préfère un sol humide, substantiel & profond; cependant il vient bien dans toutes les terres, excepté celles qui sont crayeuses, argileuses, tenaces, & qui se gercent pendant les sécheresses.

On le multiplie de boutures en mars : elles s'enracinent deux mois après. On les laisse en place durant deux ans, puis on les lève pour les mettre plus au large en pépinière. Si l'on a soin de les biner de temps en temps, de les labourer deux fois par an, l'un avant, l'autre après l'hiver, & sur-tout si le sol est doué d'une fraîcheur habituelle, au bout de quatre à cinq ans les sujets auront acquis vingt-quatre ou trente pieds de hauteur, & pourront être plantés à demeure.

8. Peuplier d'Athènes : *Populus Atheniensis.*

Cet arbre s'élève moins haut que les précédens, mais forme une tête pleine de grace & de noblesse. Son écorce est rembrunie, & son bois assez dur. Ses feuilles sont épaisses, larges, presque rondes, ondées à leurs bords, d'un verd noirâtre, & soutenues par des pétioles aplatis. Ses boutons sont enduits d'une substance visqueuse aromatique.

Il veut une terre fraîche & substantielle : il reste foible & languissant dans toute autre espèce de sol.

On ne peut le multiplier que par marcottes, qu'il faut coucher en septembre, & que l'on conduit comme celles du *Blanc de Hollande*, n°. 1.

9. Peuplier-Baumier : = *Baumier du Pérou* : = *Tacamahaca* : Populus balsamifera, quatrième espèce du genre dans Linné.

Originaire de la Caroline, cette espèce prend, dit-on, dans son pays une stature élevée; mais ici, elle ne devient ordinairement qu'un grand arbrisseau grêle, irrégulier, & qui se soutient mal.

Son écorce est d'un brun more-doré. Ses rameaux sont chargés de boutons alongés, couverts d'une gomme très-visqueuse, d'une odeur balsamique, qui approche de celle de l'ambre gris. Ses feuilles ont quatre ou cinq pouces de longueur sur deux de largeur, & sont entières, ovales, alongées, pointues, dentelées, fermes sur leurs courts pétioles. Leur première teinte est le jaune vif;

elles prennent ensuite un verd clair, qui finit par devenir très-rembruni. Le dessous est d'un blanc sale, mat & jaunâtre.

Ce Peuplier intéresse par la beauté de son feuillage, & la bizarrerie même de sa forme, mais plus encore par les propriétés médicinales de ses boutons, qui entrent dans la composition de l'onguent *Populeum*, auquel ils ont donné leur nom.

On le multiplie par marcottes, comme le *Blanc de Hollande*, n°. 1. Il veut une terre fraîche, substantielle, profonde, & l'exposition du plein soleil.

10. PEUPLIER-LÉARD: = *Peuplier de la Louisiane*: = *Faux-Baumier* : POPULUS PSEUDO BALSAMIFERA.

Par son feuillage, & presque par ses bourgeons, cette espèce ressemble beaucoup à la précédente; mais ses boutons sont plus grêles, plus alongés, moins gommeux; ses feuilles mêmes ont une teinte plus décidée, & leurs nervures sont moins sensibles. L'étoffe en est aussi plus molle, & les pétioles sont un peu plus alongés.

Quoique sa croissance soit assez lente, elle forme cependant un arbre de moyenne grandeur, dont l'écorce est d'un brun foncé. Au printemps & en automne, ce Peuplier, qui mérite de figurer parmi les arbres aquatiques, exhale une odeur aromatique très-agréable. Il veut une terre fraîche, substantielle & profonde, & se multiplie de boutures, comme le *Peuplier d'Italie*, n°. 7.

11. PEUPLIER DE CAROLINE : *Populus Carolinensis*.

De tous les Peupliers, celui-ci est le plus beau. Il croît avec rapidité, même dans les terrains médiocres, & prend une stature majestueuse, qui lui donne le premier rang parmi les arbres aquatiques. Sa tige, droite, unie, se couronne d'une vaste tête bien arrondie, qui intéresse par l'ampleur & l'éclat de son feuillage.

Les feuilles, entières, presque cordiformes, très-larges, luisantes, d'un beau verd, bordées de dentelures fines & régulières, sont portées par de longs pétioles rougeâtres, latéralement aplatis, & dont les nervures, prolongées sur la surface supérieure de chaque feuille, y dessinent des ramifications purpurines d'un effet très-agréable. L'été ne leur ôte rien de leur fraîcheur, &

elles se soutiennent jusqu'à ce que, frappées des fortes gelées, elles tombent ensemble & en un seul jour.

Toutes les pousses de cette espèce sont marquées de cannelures profondes & continues, qui les font paroître carrées, & l'impression s'en conserve long-temps sur les grosses branches, & même sur la tige.

Cet arbre magnifique, digne des plantations les plus brillantes, veut de préférence une terrre substantielle, profonde & fraîche. On le multiplie de marcottes, qu'il faut coucher en septembre, & qui s'enracinent complettement dans le cours de l'année. Comme ses pousses les plus récentes se font tard, & sont encore herbacées aux approches de l'hiver, il arrive souvent qu'elles sont endommagées par la gelée. Aussi est-il prudent d'empailler les marcottes quand le froid est rude, & de couvrir la plante-mère d'une bonne quantité de feuilles sèches, ou de litière longue.

Les marcottes se sèvrent un an après le couchage, & on les met en pépinière comme celles du *Blanc de Hollande*, n°. 1.

Après deux ans d'éducation, il faut élaguer les branches qui naissent dans la partie inférieure des jeunes tiges; & s'il en est au sommet qui font la fourche, on supprime celle des deux qui est la moins perpendiculaire & la moins forte. Enfin, si les sujets tendent à se tortuer, il faut les maintenir dans une direction plus régulière au moyen d'un bon tuteur.

Au bout de cinq ou six ans de culture, ces élèves auront assez de force & de hauteur pour être plantés à demeure.

Le Peuplier de Caroline peut se propager par la greffe en écusson à œil dormant sur le Peuplier d'Italie. Cette greffe se fait sur de jeunes sujets, depuis la mi-août jusqu'à la mi-septembre, c'est-à-dire à l'époque où la sève, encore active, commence cependant à n'être plus si abondante. Beaucoup de ces greffes réussissent quand l'hiver n'est pas trop rude.

On doit les placer le plus près de terre qu'il est possible, parce qu'il sera nécessaire, lors de la plantation, d'enterrer la greffe d'environ un pied, afin

qu'elle s'enracine ; & que l'arbre vive de sa propre substance.

Comme le Peuplier de Caroline offre une vaste résistance aux vents, par l'ampleur de son feuillage, & qu'il se brise sous leur effort, il n'est pas inutile, pour le conserver dans toute son intégrité, de le mettre à une exposition qui l'abrite de leur fureur.

12. PEUPLIER DU CANADA : *Populus Canadensis.*

Cet arbre, non moins élevé, & presque aussi brillant que le précédent, a comme lui son bois sillonné de cannelures très-apparentes, mais moins profondes, moins continues, & dont les impressions sont moins durables.

Son écorce blanchâtre est épaisse & tiquetée de taches blanchâtres sur le jeune bois, dont les pousses récentes sont d'un brun clair.

Tous ses rameaux s'étendent presque horisontalement, forment une vaste tête, & donnent beaucoup d'ombrage. Durant l'hiver, & sur-tout au printemps, les boutons dont ils sont garnis sont imprégnés d'une liqueur visqueuse & légèrement aromatique. Les feuilles, d'un vert clair d'abord, prennent ensuite une teinte plus rembrunie. Elles sont larges, figurées en fer de lance, & soutenues par de longs pétioles, qui leur permettent de céder aux moindres impulsions de l'air. Elles se montrent de bonne heure, se conservent intègres, & ne tombent que fort tard.

Cette espèce, qui se plaît dans les terres fraîches, profondes & substantielles, se multiplie aisément de boutures, en mars, comme le *Peuplier d'Italie*, ou de marcottes en septembre, comme le *blanc* de *Hollande*.

C'est encore un des arbres aquatiques qui méritent le plus d'être cultivés ; & quoiqu'il croisse très-rapidement, son bois paroît plus dur & d'une meilleure qualité encore que celui des autres espèces de Peupliers.

PHASÉOLOIDE : = *Haricot en arbre* : = *Glycine en arbre de Caroline* : GLYCINE FRUTESCENS, quatorzième espèce du genre nommé GLYCINE, qui est le vingtième de la quatrième division de la dix-septième classe du systême de LINNÉ.

Cette espèce, originaire de l'Amérique septentrionale, est un arbrisseau dont les tiges ligneuses & grimpantes peuvent s'élever à plus de quinze pieds de hauteur. Dans leur ascension, elles s'accrochent à tout ce qui les avoisine; elles s'insinuent même dans les scissures des murailles; & quand les adminicules étrangers leur manquent, elles s'entrelacent & s'entortillent les unes les autres pour se prêter un soutien mutuel.

Les feuilles sont ailées, composées d'un grand nombre de lobes placés en opposition sur un long pétiole commun; &, teintes d'un vert légèrement rembruni, elles ont une assez agréable apparence.

Les fleurs naissent en grappes de l'aisselle des feuilles, & se montrent en juin sur les pieds déja vieux: elles prennent la nuance qui sépare le bleu & le pourpre, & contrastent très-bien avec la couleur du feuillage. Elles font place à des siliques alongées, cylindriques, qui contiennent quelques semences réniformes, un peu semblables aux petits haricots, mais dont la maturité ne s'effectue qu'aux expositions très-chaudes, & sous les climats les plus tempérés de la France.

Le Phaséoloïde peut servir à garnir des treillages & des tonnelles, & former sur des murailles exposées au midi, une tapisserie très-agréable. On peut en fabriquer de jolies pyramides, en les faisant grimper sur des perches rameuses; mais il ne faut pas lui permettre de s'attacher à aucun arbre vivant d'une texture molle & tendre, parce qu'il lui causeroit des strangulations qui le feroient périr, ou qui gêneroient du moins sa croissance.

On le multiplie de marcottes, qu'il faut coucher en septembre, & qui s'enracinent complettement dans le cours de l'année. On les sèvre à la chute des feuilles, & on les plante en pépinière à deux pieds de distance les unes des autres. Il est essentiel de leur donner des tuteurs, autrement, trop foibles pour se soutenir, les sujets ramperoient sur terre, ils couvriroient tous les intervalles, ils s'embarrasseroient les uns dans les autres, & deviendroient d'une culture très-difficile.

Au bout de deux ans, ils ont assez de hauteur & de consistance pour être placés à demeure.

Cet arbrisseau est assez robuste pour résister sans couvertures à nos hivers ordinaires ; mais quand les froids sont excessifs, longs, accompagnés de givres, souvent les tiges périssent, si elles ne sont pas garanties par une suffisante quantité de litière longue & sèche. Il est même prudent de couvrir durant tous les hivers le pied de chaque sujet : par cette précaution, si les tiges sont frappées, les racines du moins sont préservées, & au printems elles réparent promptement le dommage que la plante a pu éprouver.

Il lui faut une terre légère & chaude, & une situation un peu abritée du nord.

PHILLYREA ou FILARIA : *Phillyrea*, quatrième genre de la première division de la deuxième classe du systême de LINNÉ

1. PHILLYREA A LARGES FEUILLES : = *le vrai Filaria* : PHILLYREA LATIFOLIA, troisième espèce du genre dans LINNÉ.

Le Phillyrea se distingue de l'Alaterne, avec lequel on le confond quelquefois, par la position de ses feuilles : dans toutes les espèces, elles sont opposées, & dans celle-ci elles sont ovales, terminées en pointe, taillées presqu'en cœur du côté du court pétiole qui les porte, larges d'un pouce, sur dix-huit lignes de longueur, joliment dentelées, d'une étoffe ferme, lisse, luisante, & teinte d'un vert clair très-agréable.

Cet arbrisseau, toujours vert, s'élève de quinze à vingt pieds, sur une tige droite, vigoureuse, d'une stature gracieuse, & qui se divise en plusieurs branches, dont l'écorce est lisse & grisâtre.

Les fleurs, d'un blanc herbacé, monopétales, ont peu de volume & d'apparence, & se montrent en mai par bouquets axillaires. Elles font place à des baies arrondies, un peu charnues, qui couvrent chacune une semence sphérique comme elles.

2. PHILLYREA A FEUILLES MOYENNES : = *Filaria à feuilles ovales & presque entières* : PHILLYREA MEDIA, première espèce du genre dans LINNÉ.

Non moins élevée que la précédente, cette espèce n'en diffère que par ses feuilles ovales, très-peu sciées sur leurs bords, longues de plus de deux pouces, larges d'environ dix-huit lignes, d'un vert beaucoup plus foncé. La teinte de son écorce est aussi plus rembrunie, & ses rameaux prennent une direction plus horisontale : du reste la forme de ses fleurs, l'époque de leur épanouissement, & leur fructification sont absolument les mêmes.

3. Phillyrea a feuilles etroites : = *Filaria à longues feuilles* : Phillyrea angustifolia, seconde espèce du genre dans Linné.

Cet arbrisseau ne s'élève guèrre qu'à dix ou douze pieds de hauteur, & ses branches, couvertes d'une écorce brune tachetée de blanc, naissent opposées les unes aux autres, & forment un joli buisson. Ses feuilles ont à peine trois lignes de largeur, sur environ un pouce & demi de longueur. Leurs pétioles sont si courts qu'elles paroissent sessiles. Elles sont fermes, d'un vert clair, mais sans dentelures, & figurent un fer de lance.

Les fleurs naissent en gros paquets à chaque nœud des branches, & sont presque verticillées. Elles se montrent aussi en mai, & donnent naissance à des baies qui mûrissent en automne.

4. Phillyrea épineux : = *Filaria à larges feuilles munies d'épines* : Phillyrea spinosa.

Cette espèce s'élève à quinze ou dix-huit pieds de hauteur, & pousse un assez grand nombre de rameaux érigés, dont l'écorce est grisâtre. Elle est particulièrement remarquable par ses feuilles, dont les dentelures sont terminées par une pointe épineuse. Elles sont d'une étoffe solide, teinte d'une vert brillant, & elles ont un pouce de largeur, sur environ dix-huit lignes de longueur. Cet arbrisseau fleurit avec aussi peu d'éclat, & fructifie aux mêmes époques que les précédens.

5. Phllyrea a feuilles de troène : = *Filaria à feuilles lancéolées* : Phillyrea ligustri folia.

Cette espèce ne s'élève qu'à huit ou dix pieds de hauteur; ses rameaux sont grêles, mais très-étendus, & leur écorce lisse & très-rembrunie. Ses feuilles, d'un

vert-clair, presque sessiles, longues de deux pouces; larges de six lignes, fermes, sont terminées en pointe aux deux extrémités, & représentent un fer de lance. Les fleurs, aussi peu volumineuses que celles des autres espèces, & qui paroissent à-peu-près dans le même temps, n'ont pas plus d'éclat, quoique beaucoup plus blanches. Les baies qu'elles produisent sont petites, & mûrissent aussi en automne.

6. PHILLYREA A FEUILLES D'OLIVIER: = *Filaria d'Espagne*: PHILLYREA OLEÆ-FOLIA.

Cet arbrisseau ne s'élève pas plus que le précédent, mais ses rameaux ont plus de volume, & la teinte de leur écorce est moins foncée. Ses feuilles, d'un vert très-brillant, sont roides, unies, entières, portées par de courts pétioles, & terminées en pointe. Les fleurs sont aussi très-blanches, & naissent en paquets sur d'assez longs pédoncules. Elles se montrent en mai, & produisent des baies très-arrondies qui mûrissent en automne.

7. PHILLYREA A FEUILLES DE ROMARIN: = *Filaria à feuilles linéaires*: PHILLYREA RORIS MARINI FOLIA.

De tous les Phillyreas, cette espèce est la plus basse, puisqu'elle ne s'élève pas à plus de cinq pieds de hauteur. Ses rameaux, grêles & foibles, sont opposés, & ses feuilles, presque sessiles, d'un vert très-foncé, roides, entières, ont environ un pouce de longueur sur une ligne & demie de largeur. Les fleurs sont très-blanches, & donnent naissance à de petites baies qui mûrissent rarement dans les provinces septentrionales de la France.

Multiplication & culture.

Les Phillyreas peuvent se multiplier par leurs baies, que l'on sème & que l'on conduit comme celles de l'ALATERNE. Ainsi voyez ce que nous avons dit de la culture de cet arbre, *depuis la page* 112 *jusqu'à la page* 115 *du tome* 1.

La propagation par marcottes est plus sure & plus prompte. On doit y procéder en septembre; & pour faciliter la radication des rameaux propres au marcottage, il est bon de les fendre dans la longueur à l'endroit où ils doivent faire le coude étant couchés. Comme la re-

prise des sujets dépend de l'intégrité de leurs racines, afin de les conserver toutes, il faut coucher les rameaux dans des pots à Basilic ou à Amaranthe, selon leur force, & prendre garde de les briser en leur faisant prendre l'inflexion nécessaire.

Les espèces à larges feuilles s'enracinent beaucoup plus promptement que celles à feuilles étroites, & souvent elles sont en état d'être sevrées un an après le couchage, tandis que les autres sont quelquefois deux ans pour faire des racines suffisantes. Ainsi, avant de sevrer aucun rameau, il faut toujours s'assurer s'il est en état de vivre sans le secours de sa mère.

Les marcottes des Phillyréas se traitent absolument comme celles des *Alaternes*; elles veulent les mêmes soins, les mêmes préservatifs, & ne peuvent se mettre en place qu'après quatre ou cinq ans de pépinière.

Ces arbrisseaux s'emploient aux mêmes usages que les Alaternes. Les uns peuvent agréablement tapisser des murailles; avec les autres on forme des haies très-riches & d'une magnifique apparence : tous brilleront avec éclat parmi les arbres toujours verts, & jetteront une charmante variété dans les bosquets d'hiver.

Ils se plaisent dans tous les sols; mais ils préfèrent les terres légères, profondes, & médiocrement fraîches. Ils redoutent le grand soleil, & l'exposition du nord.

Ils sont assez robustes pour résister à nos hivers ordinaires; & souvent quand la gelée les frappe, ils ne perdent que leurs feuilles & les rameaux les plus herbacés : au printems ils repoussent du pied, & réparent leurs pertes; mais il vaut mieux prévenir ces accidens en les couvrant de litière longue & sèche durant les neiges, les givres, & les froids extraordinaires.

PHLOMIS : = *Sauge en arbrisseau* : PHLOMIS, dix-neuvième genre de la première section de la quatorzième classe du systême de LINNÉ.

1. PHLOMIS EN ARBRISSEAU : = *Bouillon sauvage* : = *Sauge en arbre* : PHLOMIS FRUTICOSA, première espèce du genre dans LINNÉ.

Cet arbrisseau s'élève à quatre ou cinq pieds de hauteur, & pousse des tiges ligneuses, qui se partagent

en plusieurs rameaux irréguliers, & composent un joli buisson. Ces tiges sont presque quadrangulaires, & l'écorce qui les couvre, sur-tout dans leur jeunesse, est lâche, épaisse, cotonneuse & blanchâtre. Les rameaux sont garnis de nœuds assez éloignés les uns des autres, & qui servent comme de base aux courts pétioles qui soutiennent les feuilles.

Ces feuilles, ovales-lancéolées, sont blanchâtres & cotonneuses en dessous, drapées presque comme celles de la Sauge en dessus, larges, bien étoffées, & placées en opposition.

Les fleurs, formées d'un pétale labié dont la lèvre supérieure est rabattue sur l'inférieure, & qui repose dans un calice en long tuyau, naissent en verticilles serrés, sessiles, axillaires, & se montrent en juin, juillet & août. Elles sont d'un jaune doré, & cette teinte est d'autant plus brillante, qu'elle est fortement heurtée par celle des feuilles & des rameaux.

Les graines auxquelles elles donnent naissance, sont longues & anguleuses; mais elles ne mûrissent bien que sur les pieds complettement formés, placés aux meilleures expositions, & dans les automnes accompagnés de sécheresse & de chaleur.

2. PHLOMIS A FEUILLES ÉTROITES : = *Sauge de Jérusalem* : PHLOMIS ANGUSTIFOLIA.

Cette espèce, que l'on pourroit regarder comme une variété constante de la précédente, n'en diffère que par sa stature, moins élevée, par ses rameaux, plus foibles, par ses feuilles, plus alongées, plus étroites, mieux arrondies à leurs extrémités, & par les verticilles moins volumineux que forment ses fleurs, figurées du reste & teintes de la même manière, & qui se montrent aux mêmes époques.

3. PHLOMIS A LARGES FEUILLES : = *Gros Bouillon sauvage* : PHLOMIS LATIFOLIA.

Les tiges de cette plante sont ligneuses comme celles des précédentes, mais beaucoup plus divergentes; elles donnent naissance à des rameaux étalés, qui figurent un buisson épais gracieusement arrondi. Portées sur d'assez longs pétioles, les feuilles sont larges, ovales-

oblongues, & d'un blanc presque argenté. Les verticilles des fleurs ont un volume considérable, & couronnent tous les rameaux. Les fleurs elles-mêmes ont plus de largeur & de saillie que celles des autres espèces ; leur teinte est aussi brillante, mais elle en diffère par le duvet dont leur lèvre supérieure est très-chargée. Elles se montrent aux mêmes époques, & leur fructification est plus souvent heureuse.

Multiplication & culture.

Quand les Phlomis donnent des graines, elles peuvent servir à les multiplier ; & cette voie de propagation est même la plus sure & la plus courte.

On les sème au premier printemps dans des caisses profondes d'un pied, larges à volonté, remplies d'une terre légère & sablonneuse, & de préférence de sable de bruyère, si l'on peut s'en procurer. Les caisses seront placées à l'exposition du levant, de manière qu'elles ne reçoivent que les rayons du soleil du matin jusqu'à dix heures ; & l'on ne recouvrira que très-peu les graines, que l'on répandra très-clair, si elles sont bien pleines & bien mûres.

Lorsque les plantes se montreront, on aura soin de prévenir la naissance des herbes étrangères, dont la croissance seroit plus rapide, & on les extirpera à mesure qu'on les verra paroître, afin de tenir le semis toujours parfaitement net.

Dans les sécheresses on donnera de légères mouillures après le coucher du soleil, & on les préservera, par des paillassons, de l'action trop vive de cet astre, durant la chaleur du jour.

Aux approches de l'hiver, on pratiquera autour des caisses un bâtis de gaulettes assez solide pour soutenir des paillassons et toutes les autres couvertures nécessaires pour préserver les élèves des rigueurs de cette saison, auxquelles ils sont très-sensibles, particulièrement à cet âge. Ils se conserveroient beaucoup plus sûrement, si l'on pouvoit les garantir avec un châssis vitré ; mais quels que soient les préservatifs qui les protègent, il est nécessaire de les

en affranchir de temps-en-temps, & de leur donner la jouissance de l'air libre, toutes les fois que la température est douce. Sans cette attention, ils moisiroient pour la plupart jusqu'aux racines, & souvent périroient entièrement.

Ceux qui se trouveront parfaitement sains au printemps, & qui auront le plus de taille & de vigueur, seront levés avec leurs racines, & plantés en pépinière à un pied les uns des autres, par rayons distancés de deux pieds.

Cette pépinière doit s'établir dans un sol sec, & néanmoins substantiel; elle doit être exposée de manière à jouir de toute la chaleur du climat, & distribuée de façon qu'il soit aisé de l'abriter l'hiver; car les couvertures sont toujours indispensables, si l'on veut conserver ces plantes, particulièrement dans nos provinces du nord.

Toute la culture des sujets consistera en de fréquens sarclages, en de légers binages, & en deux labours superficiels, donnés, l'un avant l'hiver, l'autre au retour du printemps, avant la pousse.

Après trois ans d'éducation, ils seront assez formés pour figurer dans les larges plate-bandes, qu'ils peupleront agréablement; dans les bosquets d'arbres verts, avec lesquels ils contrasteront par la teinte de leur feuillage, & dans les bosquets d'été, dont ils augmenteront les charmes par la durée & l'éclat de leurs fleurs. On peut encore en placer en massif, ou çà & là sans ordre affecté, sur les crêtes des monticules factices & dans les scissures les plus larges des rochers: ils y produiront un effet très-pittoresque.

On peut encore les multiplier par boutures, que l'on plante en avril, dans une plate-bande de terre légère située à l'ombre. Il faut choisir les boutures avant que la végétation des mères ne soit commencée; & si on leur donne quelques mouillures légères quand la terre est un peu sèche, elles s'enracinent ordinairement dans l'espace de deux mois. On a soin de les sarcler souvent; on les préserve des rigueurs de l'hiver, & au printemps, on les met en pépinière comme les sujets venus de semis.

Quelquefois

Quelquefois les tiges latérales s'enracinent en terre, & forment comme une sorte de drageons, qui, séparés au printemps, vivent ensuite sur leur propre fonds, & servent ainsi à propager les plantes; mais ces sujets ont beaucoup moins de durée, & presque toujours moins de vigueur & de beauté que ceux que donnent les semis, & même que ceux que fournissent les boutures.

La saison la plus favorable à la plantation ou à la transplantation des Phlomis est le printemps, lorsque les gelées ne sont plus à craindre, car ils les redoutent comme l'*Absinthe-en-arbre*, & les autres plantes exotiques de la même complexion, qui veulent une habitation chaude & sèche, abritée des vents froids, & facile à garantir des frimats de l'hiver.

4. PHLOMIS DE PORTUGAL: = *Phlomis à fleur purpurine*: PHLOMIS PURPUREA, seconde espèce du genre dans LINNÉ.

Les tiges de cet arbrisseau s'élèvent à quatre ou cinq pieds de hauteur, & se garnissent de branches foibles & minces, demi-verticales, quadrangulaires, & vêtues d'une écorce blanchâtre.

Portées par de courts pétioles, les feuilles, longues d'environ quatre pouces, sur dix-huit lignes de largeur à leur base, sont ovales-lancéolées, bordées de crénelures remarquables, & très-pubescentes en-dessous.

De chaque nœud sortent les fleurs, rangées en verticilles, & colorées d'un pourpre foncé. Elles se montrent en juin & juillet, mais sont très-rarement fécondes dans nos climats.

Ce Phlomis, très-intéressant par ses formes naturelles, & plus encore par l'éclat de ses fleurs, exige le même sol, la même exposition que les précédens, & veut des abris & des préservatifs encore plus soignés.

On le multiplie, dans les mêmes saisons, par boutures que l'on conduit de la même manière.

5. PHLOMIS DE NARBONNE: = *Phlomis à feuilles d'Ormin*: PHLOMIS HERBA VENTI, septième espèce du genre dans LINNÉ.

Les racines vivaces de cette espèce produisent des

tiges annuelles, qui se dessèchent & périssent en automne. Hautes d'environ deux pieds, elles sont très-pubescentes & munies de vive-arêtes, qui les font paroître quadrangulaires.

Sessiles & opposées, les feuilles oblongues, rudes au toucher, sont composées d'une étoffe ferme & légèrement blanchâtre.

Les fleurs, contenues dans des enveloppes velues & piquantes, naissent en verticilles qui couronnent les rameaux, se montrent dès le mois de juin, & se succèdent presque jusqu'à la fin de l'été. Elles sont teintes d'un pourpre brillant, & produisent un bel effet; mais elles sont ordinairement stériles dans nos provinces du nord.

Ce Phlomis, qui supporte mieux que les autres l'inclémence de nos hivers, & qui mériteroit peut-être la préférence si ses pousses étoient plus durables, doit figurer dans nos parterres d'été, & dans toutes les parties découvertes du jardin, dont le sol est sec & léger.

On le multiplie par la division de ses racines, lorsque les tiges commencent à se fanner, ou au printemps avant la pousse, mais jamais durant l'hiver, auquel il ne résiste bien que quand il a pris terre.

Si l'on veut que les pieds aient de l'apparence dès la première année de la propagation, il ne faut pas partager les racines en portions trop petites; & pour que cette séparation soit plus heureuse, il est avantageux de n'y soumettre les sujets qu'une fois en trois ou quatre ans. Les fleurs ne sont abondantes, & la plante par conséquent n'a bien de l'éclat que quand les racines ont assez de force & de volume pour donner naissance à des pousses vigoureuses comme elles.

PHLOX : = *Lychnide* : = *Lychnis bâtard* : PHLOX, quarante cinquième genre de la première section de la cinquième classe du systême de LINNÉ.

1. PHLOX ETENDU : = *Phlox à feuilles de Mouron aquatique* : = *Phlox printanier de Virginie* : PHLOX DIVARICATA, sixième espèce du genre dans LINNÉ.

Comme toutes les espèces qui suivent, ce Phlox n'est vivace que par ses racines. Il produit de bonne heure ses tiges, d'autant plus nombreuses que les racines ont

plus d'âge & de volume; il les garde assez tard; mais enfin elles se fanent, périssent, & tombent avant la pousse.

Abandonnées à leur direction naturelle, ces tiges sont très-divergentes, &, s'inclinant sans grace vers la terre, elles offrent une masse irrégulière & negligée, dont le désordre choque un peu la vue; mais il est facile de leur prêter de l'agrément, en les rapprochant, sans trop les serrer, d'un tuteur commun caché dans leur centre.

Les feuilles qui naissent à la base des tiges sont larges, lancéolées, alternes & sessiles; celles du sommet & des branches terminales, sont plus étroites & opposées.

Les fleurs, légèrement purpurines sur un fond vert, couronnent, dès la fin de mai, les extrémités des branches, où elles se montrent en paquets lâches; & le limbe de leur corolle monopétale & tubulée, est divisé en segmens larges, cordiformes & renversés. Il est rare qu'elles soient fécondes, & que leurs semences parviennent à une maturité parfaite.

2. PHLOX GLABRE : = *Lychnide à feuilles de Melampyrum* : = *Lychnis bâtard de Virginie à feuilles d'Holosteum* : = *Phlox à feuilles étroites* : PHLOX GLABERRIMA, cinquième espèce du genre dans LINNÉ.

Ses tiges, très-nombreuses quand les pieds sont vieux, s'élèvent tout-au-plus à dix-huit pouces de hauteur, & se divisent en trois ou quatre rameaux, dont les feuilles sont unies, très-lisses & alternes. Celles du bas, également glabres, ont environ trois pouces de longueur, sur six lignes de largeur, &, terminées en pointe longue & aiguë, elles naissent en opposition, & sont sessiles aux tiges.

Tous les rameaux se couronnent d'un corymbe de fleurs, dont plusieurs sortent du même point sur de courts pédoncules, & elles se montrent dans le courant de juin. Elles sont légèrement lavées de pourpre, & leur corolle monopétale, tubulée, anguleuse, est divisée en son limbe en cinq segmens ronds & étendus. Leurs graines ne mûrissent que dans les années très-chaudes.

3. PHLOX A FEUILLES VELUES : = *Lychnis bâtard*

du Maryland: PHLOX PILOSA, troisième espèce du genre dans LINNÉ.

Ses tiges n'ont pas plus d'un pied de hauteur. Ses feuilles sessiles, un peu velues, sont lancéolées, étroites & terminées par une pointe aiguë. Ses fleurs, d'un pourpre clair, se montrent vers la mi-juin, & leur corolle monopétale, tubulée, longue & mince, est divisée sur son limbe en cinq segmens ovales & étendus. Il faut une année bien favorable pour que leurs graines mûrissent.

4. PHLOX DE CAROLINE: = *Phlox à feuilles luisantes*: PHLOX CAROLINA, quatrième espèce du genre dans LINNÉ.

Hautes d'environ deux pieds, ses tiges droites & rudes se garnissent de feuilles opposées, sessiles, lancéolées, entières, réfléchies sur leurs bords, & tissues d'une étoffe ferme & luisante.

Des rameaux grêles & latéraux naissent au sommet de ces tiges, & se terminent par des fleurs purpurines d'une teinte très-foncée. Ces fleurs se montrent, vers la fin de juin, comme entassées en boule, & leur rapprochement est tel qu'on les prendroit pour un gros corymbe. Leur corolle monopétale est longue & tubulée, & son limbe est aussi divisé en cinq segmens arrondis & étalés. Les graines qu'elles produisent ne parviennent presque jamais à une parfaite maturité.

5. PHLOX BLANC: = *Lychnide de Saint-Jean*: PHLOX ALBA.

Ce Phlox, le plus joli, le plus brillant de tous, n'élève pas ses tiges à plus de quinze ou dix-huit pouces de hauteur; toutes sont droites, & composent une touffe riante, d'une agréable fraîcheur. Les feuilles sessiles, opposées dans le bas, alternes vers le sommet, sont étroites, lancéolées, acuminées & très-lisses.

A la fin du printems, les branches terminales se couronnent de fleurs monopétales, tubulées & partagées en leur limbe en cinq segmens arrondis & gracieusement étalés. Leur blancheur peut le disputer à celle de la neige; & à l'éclat que cette teinte leur donne,

elles joignent le mérite d'être légèrement odorantes. Si elles étoient plus durables, peu de fleurs seroient aussi estimées : malheureusement leur règne passe vîte ; au bout de quatre ou cinq jours elles tombent ; mais comme elles ne s'épanouissent pas toutes à la fois, le bouquet qu'elles forment conserve assez de beauté durant près de trois semaines. Leurs graines ne mûrissent que dans les années très-favorables & sur les vieux pieds.

6. PHLOX MACULÉ : = *Grand Phlox du Maryland* : PHLOX MACULATA, deuxième espèce du genre dans LINNÉ.

Ses tiges purpurines, maculées de points blancs, s'élèvent à près de trois pieds de hauteur, & se soutiennent avec grace. Leurs feuilles, longues d'environ trois pouces sur un de largeur à leur base, sont unies, cordiformes, terminées en pointe aiguë & d'un verd blanchâtre. Au sommet des tiges, naissent de petits rameaux opposés, qui supportent un petit paquet de fleurs d'un pourpre brillant, & qui paroissent vers la fin de juillet. La tige principale a une parure qui lui est propre : les fleurs qui la décorent se montrent sous la forme d'un long épi lâche, composé de petits paquets axillaires, dont le pédoncule commun a un pouce de longueur. Ces fleurs ont plus de durée que celles des autres espèces, sur-tout quand la plante se trouve domiciliée dans un sol humide, & que la fin de l'été est accompagnée de pluies douces & fréquentes. Elles brillent alors durant une grande partie du mois d'août, mais il est rare que leurs semences mûrissent.

7. PHLOX PANICULÉ : = *Phlox tardif de Virginie* : PHLOX PANICULATA, première espèce du genre dans LINNÉ.

Sa tige lisse, d'un verd tendre, s'élève à deux pieds de hauteur, & pousse quelques branches latérales, dont les feuilles sessiles, opposées, terminées en pointe aux deux extrémités, ont au moins trois pouces de longueur sur un de largeur à leur centre. Elles sont teintes d'un verd très-foncé, & un peu rudes en leurs bords.

Disposées en corymbes paniculés, les fleurs, colorées d'un pourpre un peu pâle, embellissent le sommet des tiges ; & quoiqu'elles ne se montrent qu'à la fin de

juillet, leurs graines parviennent presque toujours à une maturité complette.

Multiplication & culture.

Toutes ces plantes résistent à nos hivers les plus rigoureux, & elles affectionnent une terre meuble, habituellement fraîche & naturellement substantielle. Dans un sol sec & aride, elles ne font que languir, & la fréquence des mouillures n'est pas capable de les préserver de la mort presque certaine qui les attend dans un tel domicile.

Elles se plaisent assez à l'ombre, sans craindre cependant l'aspect du soleil; mais elles préfèrent celui du matin: les rayons du midi nuisent à leur fleuraison & en abrègent beaucoup la durée.

Particulièrement propres à embellir les plate-bandes durant le prinsemps & l'été, elles peuvent encore former de jolis massifs, ou remplir des corbeilles qui dessineront agréablement les parterres. Elevées dans des pots, elles servent à orner les gradins de nos orangeries, les amphithéâtres de fleurs, les perrons & le voisinage du manoir.

On les multiplie par boutures, & plus surement encore par la séparation de leurs racines, quand elles sont assez touffues pour se prêter à cette opération.

Les boutures se font à la fin d'avril ou au commencement de mai, lorsque les nouveaux rejetons des racines ont environ trois ou quatre pouces de hauteur. On les sépare des racines qui les produisent avec le talon par lequel elles adhèrent au cœur de la plante-mère; on conserve soigneusement ce talon; on raccourcit le sommet de la pousse, &, dans une plate-bande de terre substantielle, fraîche & bien meuble, située à l'ombre, on plante très-près les unes des autres dix ou douze boutures que l'on couvre d'une cloche de verre. Sous cet abri, qui les tient dans une atmosphère toujours égale, elles s'enracinent dans l'espace d'un mois. Leur radication s'annonce par les nouvelles pousses qu'elles font, & par l'embonpoint de leurs feuilles: alors on les accoutume

peu-à-peu à l'air libre en soulevant de temps-en-temps les cloches; & quand enfin elles ont assez de force, on les lève en motte, ou du moins avec toutes leurs racines, pour les planter en pépinière à six pouces les unes des autres, par rayons distans d'un pied. Cette pépinière doit s'établir dans une terre substantielle, fraîche, meuble, & ombragée depuis dix heures du matin jusqu'à la fin du jour.

Des mouillures fréquentes, mais toujours très-légères, administrées le soir plutôt que le matin, assureront leur reprise & hâteront leur croissance; mais il faudra les suspendre sur la fin de l'été, & se borner alors aux légers binages souvent répétés.

On pourra, dès l'automne, lorsque les tiges jauniront, les planter à demeure; ou bien on ne les placera dans les lieux qu'elles doivent occuper que vers la fin de février au plus tôt, mais jamais durant le cours de l'hiver, à moins que cette saison ne soit douce & peu humide.

La propagation par la division des racines se fait en automne, au moment où les tiges commencent à se flétrir; ou au printemps, quand les nouvelles pousses commencent à se montrer; mais l'opération est ordinairement plus heureuse quand on y procède dans la première de ces deux saisons, parce que les plantes, prenant terre avant l'hiver, ont beaucoup plus de vigueur, & végètent plus complettement quand la nature se réveille.

Si l'on est curieux d'avoir beaucoup de fleurs & des sujets d'une belle apparence, il ne faut pas séparer les racines en portions trop foibles; & si l'on est jaloux de conserver ses plantes dans tout leur embonpoint, on ne doit les soumettre à ce moyen de multiplication que tous les deux ou trois ans.

Il est prudent de couvrir d'un bon lit de litière courte les portions de racines que l'on plante en automne, afin que les gelées de l'hiver ne puissent ralentir leur reprise; & ce préservatif n'est pas inutile au printemps pour les garantir des hâles & des sécheresses dont cette saison est souvent accompagnée.

PHYTOLACCA D'AMÉRIQUE : = *Poche de*

Virginie : = *Raisin d'Amérique* : PHYTOLACCA DECANDRA, deuxième espèce du genre des PHYTOLACCA, qui est le dernier de la dernière division de la dixième classe du systême de LINNÉ.

Vivace par ses racines fusiformes, blanches, charnues, souvent plus grosses que la jambe, annuelle par ses productions extérieures, cette espèce pousse de grosses tiges rameuses, herbacées, purpurines, cylindriques, & qui s'élèvent depuis cinq jusqu'à sept pieds de hauteur.

Presque toutes alternes, les feuilles, d'un verd foncé, qui se change en automne en une teinte purpurine, sont portées sur de courts pétioles, & ont environ cinq pouces de longueur sur deux & demi de largeur. Lisses, simples, très-entières, douces au toucher, quoique chargées de nervures très-apparentes, leur base est arrondie, & leur extrémité finit en pointe.

Des pédoncules longs de cinq pouces, nus vers leur base, naissent des nœuds des rameaux, & depuis leur milieu jusqu'à leur sommet, ils se garnissent de fleurs latérales, soutenues chacune par un pédoncule particulier fort court, & forment une sorte de grappe opposée aux feuilles. Ces fleurs se montrent en juillet & en août, & leur corolle est composée de cinq pétales dont la couleur tire sur le pourpre.

Elles font place à des baies succulentes, aplaties des deux côtés, marquées de dix sillons longitudinaux, qui sont les séparations d'autant de cellules dont chacune contient des semences lisses & réniformes. Ces baies d'abord rouges, deviennent, en mûrissant, d'un violet foncé qui tire sur le noir. Elles contiennent un jus abondant, susceptible de la fermentation vineuse, & qui, soumis aux préparations de l'art, est propre à la teinture.

Cette plante figure très-bien dans le centre des grandes plate-bandes, dans les portions trop nues des bosquets, & dans les parties trop isolées du jardin. Elle intéresse par la beauté de son feuillage, par sa stature pittoresque, & par la singularité de ses fruits. Mais elle veut un sol profond, substantiel, plutôt un peu sec que trop humide, & elle exige une situation découverte, qui la

laiſſe jouir de l'aſpect du ſoleil. Elle veut auſſi aſſez d'eſpace pour s'étendre librement ; & comme ſon voiſinage devient quelquefois nuiſible aux plantes d'une végétation moins vigoureuſe & moins rapide, il eſt bon de lui aſſigner un domaine qu'elle puiſſe occuper ſeule. Ses tiges ne réſiſtent pas toujours aux vents impétueux : on préviendra leur fracture au moyen d'un tuteur qu'il faudra placer de la manière la moins apparente, & qui les retiendra par des ligatures très-douces & un peu lâches.

Sa culture ſe borne à quelques binages, & à un petit labour après la deſſiccation & l'enlèvement des tiges. Il eſt néceſſaire auſſi de la couvrir d'un bon lit de litière avant l'hiver, parce que les gelées la font quelquefois périr, ſans cette précaution, ſur-tout lorſqu'elles ſuccèdent à un temps humide & pluvieux.

On la multiplie par ſes graines, qu'il faut ſemer par rayons, à la mi-mars, ſur une planche de terre légère exposée au levant. Quand les plantes ſe montrent, on les tient nettes des herbes étrangères, & lorſqu'elles ont pouſſé cinq ou ſix feuilles, on les lève avec toutes leurs racines pour les mettre aussitôt dans les places qu'elles doivent occuper. On les mouille quelquefois, & on les garantit du ſoleil juſqu'à leur repriſe ; après quoi, elles n'ont plus beſoin que d'être ſarclées ſouvent, & binées de temps-en-temps.

PIÉ D'ALOUETTE : = *Delphinette*, genre de plantes dont la fleur à corolle polypétalée, paroît dépourvue de calice, & que l'on a nommé DELPHINIUM, parce qu'avant ſon épanouiſſement, la fleur a quelque reſſemblance avec l'animal que les Grecs appeloient Δελφὶν, & que nous déſignons, d'après eux, par le nom de *Dauphin*. Ce genre eſt le premier de la troiſième ſection de la troiſième claſſe du ſyſtême de LINNÉ. Des eſpèces qui le compoſent, les ſuivantes ſont les ſeules admiſes dans les jardins d'agrément.

Eſpèces annuelles.

1. PIÉ D'ALOUETTE A TIGE SIMPLE : = *Fleur d'Ajax* des Anciens, qui y diſtinguoient les lettres initiales du

nom de ce Prince Grec : *Fleur royale* de DODONÉE ; qui lui trouvoit une sorte de rapport avec la fleur de lis : = *Pié d'Alouette des jardins* : DELPHINIUM AJACIS, seconde espèce du genre dans LINNÉ.

Cette plante annuelle pousse une tige droite, cylindrique, simple, ou très-peu rameuse, haute d'environ deux pieds, & garnie de feuilles pétiolées, alternes, dont l'ampleur & les segmens très-remarquables à la base, diminuent progressivement à mesure qu'elles s'élèvent vers le sommet.

Les fleurs se montrent dès le mois de juillet, & se succèdent jusqu'en août. Placées très-près les unes des autres, elles composent un épi d'autant plus agréable, qu'elles adoptent les teintes les plus brillantes. Leurs livrées les plus ordinaires sont le blanc, le cendré, le gris-de-lin, le bleu, le pourpre, l'incarnat & le rose; plusieurs mêmes réunissent quelques-unes de ces nuances diverses, & offrent des panaches de deux ou trois couleurs.

Après un règne d'environ quinze jours, elles font place à de longues capsules qui renferment plusieurs semences anguleuses, dont la maturité s'effectue en automne.

2. PIÉ D'ALOUETTE BRANCHU : = *Grande Delphinette des jardins* : DELPHINIUM AMBIGUUM, quatrième espèce du genre dans LINNÉ.

Annuelle, comme la précédente, cette plante en diffère par sa stature, souvent d'un tiers plus élevée, par ses rameaux plus nombreux, par ses feuilles plus longues, & taillées en segmens plus réguliers & plus agréables, & par ses fleurs moins larges, un peu plus tardives, & dont les couleurs, quoique semblables & aussi variées, sont ordinairement prononcées d'un ton plus foible.

Elle est encore remarquable par la singulière direction de ses rameaux. Tous naissent des parties latérales des tiges, & s'étendent d'abord horisontalement : mais lorsqu'ils vont se parer de fleurs, leur extrémité, qui doit servir de base à l'épi, prend brusquement la ligne perpendiculaire, & chacun forme ainsi un angle pour se diriger vers le sommet de la tige maternelle ; ils figurent

ensemble une espèce de girandole dont elle occupe & couronne le centre.

Aux fleurs succèdent des siliques tricapsulaires, dont les semences pareillement anguleuses, mûrissent aussi en automne.

Multiplication & culture.

Les Pié-d'Alouettes méritent une place distinguée dans les plus brillans parterres; elles les décorent de la manière la plus gracieuse dans la saison qui leur est propre; elles y jettent une variété charmante, &, placées en compartiment dans les plate-bandes, elles les émaillent des plus vives couleurs.

Elevées en pots, elles servent à orner les appartemens, les amphithéâtres & les gradins de fleurs; & comme leurs longs épis ont une agréable direction, elles offrent un magnifique coup-d'œil, & produisent un effet d'autant plus intéressant, qu'il est durable.

On ne doit faire cas de ces plantes que quand les fleurs sont doubles, ou plutôt semi-doubles, composées d'une vingtaine de pétales, & munies de quelques-uns des instrumens de la génération: toutes celles qui n'offriront que des fleurs simples seront supprimées, parce qu'elles n'ont pas assez d'éclat; elles ne peuvent servir, tout au plus, qu'à orner des salades avec les Capucines, la Bourache, & les autres fournitures de ce genre.

Elles s'accommodent de tous les terrains, prospèrent à toutes les expositions, & ne demandent ni soins, ni façons. Seulement il faut empêcher que les herbes parasites ne les dominent & ne les étouffent: ainsi toute leur culture se borne à de fréquens sarclages.

On les multiplie par leurs graines, que l'on sème à demeure en automne, ou au printemps, dès la mi-mars.

Les semis faits en automne produisent des plantes plus vigoureuses, dont les fleurs sont plus nombreuses, plus belles, plus souvent doubles, & qui se montrent plus tôt. Les graines qu'elles fournissent mûrissent mieux & ont plus de qualité. D'un autre côté, les semis du

printemps donnent des fleurs dont l'épanouissement est plus tardif, quoique moins magnifique : aussi, quand on veut jouir plus long-temps des Pié-d'Alouetttes, il est nécessaire d'en semer dans ces deux saisons.

Le *Pié-d'Alouette à tige simple* veut être semé plus dru que l'autre espèce, parce qu'il tale moins : deux ou trois pouces d'intervalle entre chaque graine suffisent : il faut un espace double au moins pour le *Pié-d'Alouette branchu*. Jamais on ne doit mêler l'un avec l'autre, parce qu'ils fleurissent à des époques différentes.

La terre où l'on sème doit être bien labourée, bien ameublie, bien hersée, & nettoyée de toutes les racines de plantes parasites, telles que le Chiendent, le Liseron, le Chardon, &c.

Les graines, une fois placées deux ensemble & pas plus, seront couvertes d'un bon pouce de terre ; puis tout le lieu du semis sera régalé avec le rateau fin, & couvert d'un lit très-léger de litière sèche & courte.

Lorsque les tiges s'éleveront, on les soutiendra avec de petits tuteurs contre l'impulsion des vents, & la chûte des pluies : cet appui leur est indispensable, sur-tout dans le temps de leur fleuraison.

La beauté & le succès des Pié-d'Alouettes dépend de la parfaite maturité & du choix des graines. Pour les avoir bien franches, & complettement formées, il faut, dès l'automne, semer les deux espèces séparément, & dans des endroits différens du jardin assez éloignés les uns des autres pour que leurs poussières ne puissent se mélanger. Lorsque la fleuraison s'annonce, on réforme toutes les fleurs simples avant leur entier épanouissement ; on ne conserve absolument que celles qui sont bien doubles, d'une belle couleur, & qui garnissent bien l'épi. On surveille les capsules, lorsqu'elles commencent à brunir, parce qu'elles s'ouvrent d'elles-mêmes au moment de leur maturité ; & si on ne les prévient pas, on perd toutes les graines qui se répandent çà & là.

Les capsules du bas de l'épi mûrissent beaucoup plus tôt que celles du sommet, & doivent être cueillies les

premières ; & comme elles fournissent les meilleures semences, on fait bien de s'y borner en retranchant le haut de l'épi, lorsque les fleurs commencent à nouer.

Quoique les fleurs soient susceptibles d'altération dans les couleurs qui les embellissent, elles conservent cependant assez long-temps les nuances qu'elles ont adoptées, elles en augmentent même le ton & l'éclat, lorsqu'on les isole avec soin de toutes les variétés dont elles diffèrent. Ainsi le décorateur, qui veut être assuré de leurs teintes pour dessiner ses tableaux, doit cultiver chaque sorte séparément, & n'établir à chaque place des semis pour graines, que des sujets d'une même couleur, très-éloignés de ceux dont les nuances sont différentes.

Espèces vivaces.

3. GRAND PIÉ-D'ALOUETTE VIVACE : = *Delphinette de Montagne* : = *Pié-de-mouche-Abeille* : DELPHINIUM ELATUM, septième espèce du genre dans LINNÉ.

Les racines, seules parties vivaces de cette espèce, poussent des tiges droites, qui s'élèvent à plus de quatre pieds de hauteur. Elles se garnissent de feuilles velues & divisées en plusieurs segmens larges, terminés par deux ou trois pointes aiguës. Supportées par de longs pétioles, ces feuilles, dans leur extension, figurent une main ouverte.

En juillet & en août, les tiges produisent de longs épis de fleurs d'un bleu clair, & dont l'intérieur, vu de quelque distance, ressemble au corps d'une Abeille. Ces fleurs ont une belle apparence, durent long-temps, & font place à des siliques dont les graines mûrissent en automne.

4. PIÉ-D'ALOUETTE NAIN VIVACE : = *Delphinette de Sibérie* : = *Pic-d'Alouette à grande fleur* : DELPHINIUM GRANDIFLORUM, sixième espèce du genre dans LINNÉ.

Vivace, comme la précédente, par ses seules racines, annuelle par ses pousses extérieures, cette plante en diffère par sa stature, moitié moins élevée, par les rameaux plus nombreux de ses tiges, par ses feuilles d'un verd

clair & taillées en segmens plus étroits, & par ses fleurs; portées sur un long pédoncule, moins nombreuses, mais beaucoup plus larges; & colorées de l'azur le plus brillant. Elles se montrent en juillet, & les graines que renferment les siliques qui leur succèdent mûrissent en automne.

Multiplication & culture.

Aussi peu difficiles sur le terrain que les espèces annuelles, & se contentant d'une culture aussi simple, les deux Pié-d'Alouettes vivaces serviront à la parure des grands parterres, des larges plate-bandes & des bosquets d'été.

On les multiplie par la séparation de leurs racines, & plus abondamment par leurs graines.

La séparation des racines se fait après que les tiges sont fanées; & quoiqu'elle réussisse assez bien au printemps, elle a beaucoup plus de succès en automne.

Il en est de même des semis, qu'il faut faire par rayons distans d'un pied dans des plate-bandes de terre légère exposées au levant. On sème clair; on sarcle le plant quand il se montre; on l'éclaircit s'il est trop dru; on lui donne quelques légers binages pour hâter sa croissance, & l'automne suivant il est assez fort pour être mis en place, & commencer à fleurir durant l'été.

PIED-DE-LION : Voyez ALCHIMILLE, *page* 121, TOME I.

PIMENT-ROYAL : Voyez ARBRE-DE-CIRE DU BRABANT, n°. 1, *page* 285, TOME I.

PIMPRENELLE, *Poterium sanguisorba*, première espèce du cinquième genre de la huitième division de la vingt-unième classe du systême de LINNÉ.

Cette espèce vivace offre plusieurs variétés dont les différences dépendent plus de la culture à laquelle on les soumet, que de la constitution qu'elles ont reçue de la nature.

Il en est une cependant qui conserve avec plus de fidélité ses formes originelles : c'est celle que l'on nomme PETITE PIMPRENELLE, & que BAUHIN appelle *Pimpi-*

nella sanguisorba minor; & comme ses feuilles sont beaucoup plus tendres, elle est la seule que l'on admette dans les jardins-potagers, pour augmenter & varier les fournitures de salades.

Alongées, grêles & rameuses, ses racines produisent un groupe de feuilles ailées, dont les extérieures sont circulairement étalées sur la terre. Graduellement ramassées, celles du centre composent une espèce de houpe arrondie avec grace.

Ces feuilles, douées d'une saveur relevée, présentent sept ou huit paires de lobes qui, portés chacun par un pétiole particulier, sont implantés sur un long pétiole commun, triangulaire, creusé en gouttière, & dont la base embrasse le collet des racines ou des tiges. Chaque lobe ou foliole, profondément & régulièrement dentelé, est ou cordiforme ou ovale, & tous, tantôt alternes, tantôt opposés dans leur emplacement, sont terminés par une impaire.

Bientôt après que la végétation de la plante est établie, les feuilles du centre s'écartent, pour faire place à l'ascension des tiges.

Feuillées, comme la base, dans toute leur longueur, ces tiges, rougeâtres, cylindriques, cannelées, s'élèvent à quinze ou dix-huit pouces de hauteur, & se divisent en plusieurs branches, qui se ramifient elles-mêmes. Chaque ramification se couronne d'un épi de fleurs, les unes mâles, les autres femelles, légèrement purpurines, mais peu apparentes, qui toutes sont placées sur un pédoncule commun, & se développent ordinairement en juin.

Elles font place à un embryon quadrangulaire & rustiqué, qui devient une capsule sèche assez ferme, contenant deux semences dures & ovales, dont la maturité s'effectue en automne.

La Pimprenelle se multiplie par ses graines, &, au défaut de semences, par les drageons que les vieux pieds produisent.

Le semis doit se faire de préférence en automne; car si on le diffère jusqu'au printemps, les graines lèvent

moins vîte, & presque toujours beaucoup moins complettement.

Si l'on désire une grande quantité de feuilles, on pourra semer en planches, mais toujours par rayons; autrement, il vaut mieux mettre cette plante en bordure: &, pour peu que l'on donne de longueur à la bordure, une seule peut suffire aux besoins du plus vaste potager.

Quand les sujets naissans commencent à développer leur énergie, on les éclaircit de manière qu'il y ait cinq ou six pouces d'intervalle entre chacun d'eux. Ensuite on les sarcle avec soin, toutes les fois qu'il est nécessaire, pour les laisser seuls dans le domicile qui leur est donné; on les bine de temps-en-temps, & on les mouille dans les chaleurs, afin d'empêcher que les feuilles ne brunissent, & ne deviennent trop dures, trop assaisonnées, trop indigestes.

Plus elles sont jeunes, plus elles sont tendres & agréables. Ainsi, vous les couperez souvent, & vous préférerez même toujours celles qui naissent au cœur de la touffe, si vous voulez qu'elles flattent la sensualité, sans donner à l'estomac des élaborations trop longues, & souvent incommodes.

Pour en récolter la graine, on s'abstient au printemps de tondre un nombre convenable des pieds les plus forts. Les tiges ne tardent pas à s'élever; on les soutient avec de petits tuteurs, & quand les semences sont mûres, on les cueille, on les expose au soleil durant sept ou huit jours; on les nettoye ensuite, & on les serre dans un lieu sec.

Elles sont propres à la germination durant trois ou quatre ans.

PIMPRENELLE D'ÉGYPTE : Voyez ANIS, *page* 247, TOME I.

PIN, *Pinus*, premier genre de la neuvième section de la vingt-unième classe du systême de LINNÉ.

Quoique très-variées dans leur port, & plus encore dans leur stature, quoique douées chacune d'une physionomie particulière & d'inclinations diverses, toutes

les

les espèces de ce genre ont dans leurs parties sexuelles un caractère de ressemblance si frappant, que le célèbre Botaniste Suédois n'a pas hésité de les ranger sur une même ligne de fraternité.

Toutes leurs fleurs sont à pétales & sans corolle; les unes mâles, les autres femelles; & quoique placées sur les divers rameaux du même arbre, les deux sexes vivent séparés, & ont chacun leur habitation particulière. Ainsi c'est moins par des rapprochemens ou des étreintes immédiates & personnelles, que par une correspondance fidelle, quoique éloignée, que l'un & l'autre coucourent à la réproduction des espèces.

Situées le plus souvent aux extrémités des bourgeons, les fleurs mâles avoisinent quelquefois les femelles; mais pour l'ordinaire elles ne fraternisent & ne se rassemblent qu'avec celles de leur sexe. Elles naissent en épi, composé d'un grand nombre d'étamines, implantées sur un axe commun, dont la base repose sur quatre folioles oblongues, écailleuses, & qui tiennent lieu à-la fois de calice & de corolle. Opposées, caduques comme tout le reste de la fleur, plus longues que les folioles, les étamines sont divisées à leur sommet, & les anthères érigées qui les couronnent contiennent une étonnante quantité de poussière séminale, dont les éjaculations répétées sont aussi vives qu'abondantes. La teinte que présente l'espèce de petit bouquet qu'elles forment, varie du rouge au jaune, ou au blanc sale. Quelquefois elles sont presque purpurines, &, vues de près alors, elles sont charmantes. C'est toujours la position qu'il faut prendre pour en saisir l'admirable structure; nulle pour l'œil qui ne l'aperçoit que de loin.

Les fleurs femelles se présentent presque toujours à l'extrémité des branches les plus jeunes. Dans cette situation, plus rapprochées de la tige maternelle, elles offrent aux émanations masculines, un abord plus facile & plus sûr, & se trouvent protégées sous le couvert des plus grands rameaux. Recueillies dans un cône ovale, plus ou moins alongé, selon l'espèce, composées d'écailles plus larges, plus épaisses, plus renflées à leur base qu'à leur sommet, & placées en recouvrement les unes sur

les autres, elles se montrent deux à deux sous chaque écaille, & au lieu de pétales elles n'ont qu'un pistil, dont l'embryon soutient un style en forme d'alène, couronné par un stigmat simple. Cet embryon devient ensuite une amande ou noix, plus ou moins solide, noire ou brune, & plus ou moins volumineuse, selon l'espèce; mais toujours elle est accompagnée d'une aile, à l'aide de laquelle les vents la transportent au loin, lorsqu'au printemps l'action combinée du soleil, des rosées & des pluies, lui ouvre sa prison pour la rendre à la nature.

Tels sont les traits génériques qui rapprochent tous les Pins les uns des autres, & qui font de chacune de leurs espèces comme autant de branches d'une même famille. Pour mettre plus de clarté dans la description des individus qui la composent, nous croyons devoir les diviser en trois ordres: l'un comprendra le MÉLÈZE, *Larix*; l'autre le SAPIN, *Abies*, & le dernier le PIN proprement dit.

PREMIER ORDRE.

Les Mélèses.

1. MÉLÈZE TOUJOURS VERT: = *Mélèze Oriental*: = CÈDRE DU LIBAN: *Pinus Cedrus* ou *Larix Cedrus*, sixième espèce du genre dans LINNÉ.

Quand on compare la prodigieuse hauteur & la stature majestueuse dont cet arbre fameux est susceptible, avec l'extrême ténuité & la foiblesse palpable du germe qui contient les premiers rudimens de la vaste charpente de ce superbe végétal, l'esprit se confond, l'imagination se perd en présence de la nature qui sait faire de si grandes choses avec de si petits moyens.

Formé d'une substance molle, herbacée, qui se brise sous le moindre effort, ce germe, obtus & verdâtre à son sommet, blanc & pointu à sa base, est comme noyé dans une liqueur visqueuse, transparente, & qui exhale une forte odeur de térébenthine.

Une pellicule assez fine, très-friable, enveloppant

& le germe & le milieu dans lequel il nage, donne à l'ensemble la figure d'une petite amande, presque pyriforme, ou d'un gros pepin grisâtre, un peu aplati ; & qui cède à la plus légère pression. Une aile très-large & bien développée couronne son sommet, & l'embrasse jusqu'aux deux tiers.

Un cône à-peu-près figuré comme une pomme de Reinette, mais ordinairement plus volumineux d'un tiers, & quelquefois aussi moins arrondi, contient toutes les semences, qui y sont artistement placées par étages ; chacune dans une alvéole particulière, presque toujours au nombre de plus de soixante ; mais toutes ne sont pas également bonnes, & il n'y a guère que celles qui occupent le centre qui soient propres à la germination.

Les écailles, dont le cône est composé, unies, larges, étalées presqu'en éventail un peu cintré, sont fortement appliquées les unes sur les autres, & leur adhérence à l'axe commun qui les supporte est telle, cet axe lui-même est si dur & si coriace, qu'à moins que le cône ne soit déjà vieux, il faut employer le ciseau & le maillet pour en extraire les graines. On rendra la scission de l'axe beaucoup plus facile, & la séparation des écailles moins dangereuse pour les graines, si avant de fendre le cône, on le laisse tremper deux ou trois jours dans de l'eau exposée au soleil.

Lorsque les cônes sont cueillis bien mûrs, les semences y conservent leur faculté végétative durant plusieurs années : mais une fois hors de l'alvéole, il faut les mettre en terre incontinent, car elles cessent en peu de jours d'être capables de végétation, si on les laisse exposées à l'air libre.

L'époque la plus favorable pour les semer, est la fin d'avril, & ce semis doit se faire par rayons distans de six pouces, dans de petites caisses profondes d'un pied au plus, larges & longues à volonté, & remplies de terre de bruyère, ou, à son défaut, de terre légère & sablonneuse, mêlée, cinq ou six mois auparavant de l'employer, avec un tiers de vieux terreau de couches ou de feuilles.

Il est essentiel que les caisses soient placées à l'air

libre, loin de l'égoût des murs, des toits ou des arbres; & exposées de manière qu'elle ne reçoivent les rayons du soleil que durant les deux ou trois premières heures du lever de cet astre.

Les rayons qui recevront les graines, n'auront pas plus d'un demi-pouce de profondeur, & elles y seront placées à trois lignes, ou environ, les unes des autres.

Le semis fait, on égalera légèrementt la terre avec la main, & cette opération suffira pour couvrir complettement les graines.

Si la température est constamment douce, elles leveront au bout de quinze ou vingt jours. Elles restent beaucoup plus long-temps sans se montrer, quelquefois même elles pourrissent ou avortent, quand on les sème trop tôt, ou quand la saison est froide & humide.

Les feuilles séminales sortent de terre couvertes de la pellicule qui les enveloppoit, & la conservent durant plusieurs jours, tandis que la base du germe s'alonge en un petit pivot blanc.

C'est alors qu'il faut défendre les sujets naissans de la voracité des oiseaux qui, aléchés par l'espèce d'amande qu'ils croyent appercevoir, s'élancent avec avidité, saisissent & la pellicule & les feuilles, les brisent, & détruisent la plante dans son berceau.

Ils la poursuivent pareillement quand elle quitte la pellicule : ils dévorent alors les sommités des feuilles séminales, non encore étalées, & font avorter l'œil qui en occupe le centre, & qui est le principe de la tige future de l'arbre. Ainsi, jusqu'à ce que ces feuilles soient entièrement développées & un peu endurcies, il faut abriter soigneusement les semis contre les incursions perpétuelles de ces ennemis destructeurs.

On extirpera les herbes parasites au moment où elles se montreront; comme elles croissent avec beaucoup plus de rapidité que les jeunes Cèdres, si on leur permet un trop long séjour dans les caisses, elles ne tardent pas à les couvrir, à les faire blanchir, à les étouffer.

La terre sera tenue dans un degré de moiteur toujours égal : trop d'humidité ou trop de sécheresse nuit éga-

lement aux élèves : ainsi l'on apportera toute l'attention possible aux mouillures, qui ne seront données qu'au besoin, & toujours en petite quantité à-la-fois : elles doivent imiter les rosées les plus douces, & tomber, comme elles, sans aucune impulsion, sans masse.

Lorsque les pluies sont trop fortes ou trop continues, il faut en garantir les plantes par des paillassons ou des nattes qui, placés au-dessus des caisses en forme de toit, écarteront les eaux, & les dirigeront au-delà des bords de chaque caisse.

Aux approches de l'hiver, on pratiquera autour de chaque caisse un bâti de gaulettes, sur lequel on placera de bons paillassons & même de la litière longue, durant les gelées, les neiges & les pluies : ces préservatifs sont nécessaires aux jeunes Cèdres, encore trop foibles pour supporter impunément, sans eux, les vicissitudes de la saison rigoureuse ; mais il faudra les dégager de toute couverture toutes les fois que la température sera douce : une longue privation de l'air libre leur seroit aussi funeste que le froid le plus aigu.

Durant la première année de leur végétation, les sujets ne s'élèvent pas à plus de vingt-quatre ou trente lignes de hauteur. Les feuilles séminales s'étalent circulairement, & prennent de la consistance ; leur point central se gonfle & devient plus marqué, & cependant le pivot s'alongeant, perd de son volume, & se change en un filet gros deux ou trois fois comme un crin, long quelquefois de plus de trois pieds, & toujours terminé par un petit mamelon blanc, plus volumineux que le reste, plus ou moins alongé, souvent un peu aplati, & qui est la portion la plus essentielle des racines. Aussi faut-il la conserver avec soin dans les déplantations, sans quoi il est très-rare que la reprise ait lieu.

Au retour du printemps, vers la mi-avril, les élèves seront tirés des caisses avec toutes leurs racines, & plantés chacun dans un pot à basilic rempli d'une terre semblable à celle du semis.

La plantation faite, tous les pots seront enfoncés, jusqu'à fleur de leurs rebords, dans des planches de terre

légère qui ne recevront que durant deux où trois heures les rayons du soleil du matin.

Afin d'appliquer les terres contre les racines & contre les pots, on leur donnera tout de suite une bonne mouillure.

S'il survient des froids tardifs ou des pluies trop fortes & trop constantes, on les en garantira par des paillassons.

On aura soin de les sarcler souvent, & on ne les arrosera que dans les grandes sécheresses; car il suffit que la terre soit médiocrement moite: trop de fraîcheur feroit moisir ou fondre les sujets.

Si l'hiver est rude, on leur donnera des couvertures solides, que l'on aura soin de lever lorsque le temps sera radouci.

Telle sera l'éducation des jeunes Cèdres durant leurs cinq premières années. A cette époque, si leur végétatien a été heureuse, ils pourront avoir douze, quinze & même dix-huit pouces de hauteur; & si les vases qui les contiennent sont devenus trop petits, on leur substitue des pots à amaranthe, dans lesquels on les replante sans briser leurs mottes.

Le temps le plus propre à cette opération est toujours la mi-avril; & dès qu'elle est faite, on remet tous les pots dans la même planche, mais on les enfonce d'un pouce au-dessus de leurs rebords. C'est là que les élèves, toujours soumis à la culture déja indiquée, resteront jusqu'à ce qu'ils aient atteint leur dixième ou leur douzième année. A cet âge, ils pourrront avoir deux pieds & demi de hauteur, & ils commenceront à perdre la forme tortueuse & inclinée qu'ils ont presque toujours dans leur enfance. On peut dès-lors les planter à demeure; & au bout de trois ou quatre ans de domicile en pleine-terre, on les verra prendre un essor aussi rapide que leurs progrès avoient paru lents jusques-là. Mais tout le travail de leur végétation s'étoit principalement dirigé vers leurs racines, & la nature vouloit jeter les fondemens solides de leur future grandeur avant de les faire briller parmi les autres arbres.

Ils préfèrent un sol maigre, sablonneux, mêlé de gravier, à une terre substantielle & profonde, & l'exposition du nord leur convient mieux que toutes les autres.

Jamais il n'en faut supprimer les rameaux : toute espèce de taille leur est nuisible, & retarde au moins leurs progrès, si elle ne leur cause pas la mort. Fils aînés de la nature végétante, on doit les abandonner à leur mère.

Elle leur a déféré l'empire sur tous les autres arbres. Leur front superbe domine tous les végétaux, & l'on peut juger de la hauteur dont ils sont susceptibles par ceux que M. DE MALLESHERBE, & que feu M. DU HAMEL ont naturalisés en France, beaucoup mieux que par le petit nombre de sujets que quelques voyageurs ont observés sur le Liban, foibles débris d'une antique famille, qui, sous le poids du temps, & malgré la tyrannie des âges, & peut-être celle des hommes, respirent encore la majesté qui fait leur caractère.

Leur tronc acquiert une grosseur prodigieuse, & leurs vastes rameaux, s'étendant horisontalement à plus de trente pieds de la tige, ombragent une immense circonférence. D'abord un peu inclinés vers la terre, ils se relèvent avec grace à leur extrémité, & donnent à l'arbre entier la noble attitude d'un roi qui commande. Leur feuillage, d'un verd foncé, forme une multitude de houppes qui les garnissent de toutes parts, & qui procurent un couvert impénétrable aux rayons du soleil, & respecté de toutes les saisons. Un sallon formé sous ce magnifique branchage, seroit le plus auguste reposoir qu'on pût offrir aux divinités champêtres.

Autrefois, pour multiplier ce bel arbre, on étoit forcé d'en tirer les cônes du Levant : mais aujourd'hui un assez grand nombre de sujets commencent à nous donner de bonnes graines, & le Cèdre du Liban, devenu François, oubliera bientôt son ancienne patrie.

2. MÉLÈZE D'EUROPE : = *Mélèze commun* : = *Mélèze à feuilles caduques* : PINUS LARIX, septième espèce du genre dans LINNÉ.

Cet arbre, d'une croissance rapide, s'élève à plus de soixante pieds de hauteur, sur une tige droite, bien pyramidale, & susceptible, avec le temps, d'un volume considérable. Son écorce lisse, grisâtre, est nuancée dans sa jeunesse d'un sillon continu qui serpente agréablement, & qui lui sert de parure quand il a perdu ses feuilles.

Ses branches, disposées par étages, & diminuant graduellement en gagnant le sommet, sont longues, souples, un peu inclinées vers la terre, & garnies de feuilles longues, étroites, qui sortent en faisceau du même nœud. Par une divergence régulière, elles forment des houppes d'autant plus gracieuses, qu'elles sont teintes du verd le plus gai & le plus tendre. Il y auroit peu d'arbres comparables au Mélèze, si ce charmant feuillage étoit pérenne ; mais il tombe aux approches de l'hiver, & ne revient qu'au premier printemps. Son développement est devancé par l'entier épanouissement des fleurs, purpurines sur la plupart des individus, blanchâtres sur quelques-uns, & qui donnent aux rameaux l'aspect le plus riant.

Les cônes qui succèdent à ces fleurs, d'une jolie structure, sur-tout dans leur enfance, ont à peu-près quinze lignes de longueur ; leur sommet est un peu obtus ; leurs écailles sont lisses & couchées l'une sur l'autre, mais sans être aussi jointes que celles du Cèdre, & presque toujours chaque écaille couvre deux semences couleur de paille, pyriformes, très-petites, & surmontées d'une grande aile qui a quatre ou cinq fois la longueur de la graine.

Le Mélèze se multiplie par ses graines, que l'on sème à la même époque, dans la même terre, & à la même exposition que celles du Cèdre du Liban. On les conduit de la même manière ; mais comme les sujets qui en proviennent poussent avec beaucoup plus de vitesse, on peut les planter à demeure lorsqu'ils ont atteint leur cinquième ou leur sixième année.

Quoiqu'il vienne assez bien dans les terres substantielles quand elles ne sont ni trop fortes, ni trop hu-

mides, il réussit beaucoup mieux, il s'élève beaucoup plus haut, sa stature enfin est plus noble, & son embonpoint plus constant, quand on lui donne un sol un peu élevé, léger, sablonneux & presque stérile de sa nature. Il suffit qu'il ait été bien défoncé un an avant, pour qu'il convienne parfaitement à ce bel arbre.

SECOND ORDRE.

Les Sapins.

3. SAPIN COMMUN : = *Sapin à feuilles d'If* : = *Sapin blanc* : = *Sapin argenté* : = PINUS ABIES, ou ABIES ALBA, onzième espèce du genre dans LINNÉ.

Cet arbre, l'un des plus élevés & des plus droits qui existent dans la nature, forme, sur-tout jusqu'à a fin de son adolescence, une magnifique pyramide, que la régulière disposition de son nombreux branchage rend aussi pittoresque que majestueuse, & qui, chaque année, se couronne d'une manière riante par la pousse de la dernière sève.

Ces pousses annuelles, plus ou moins alongées selon l'âge de l'arbre, mais toujours très-verticales, sont circulairement accompagnées de branches horisontales, qui se ramifient elles-mêmes, & qui toutes se garnissent de feuilles solitaires, étroites comme celles de l'If, alongées, lisses, d'un verd foncé en dessus, blanchâtres & presque argentées en-dessous, fermes, non-caduques, un peu obtuses à leur extrémité, & placées horisontalement des deux côtés des ramifications principales & secondaires, comme les dents d'un peigne.

Les fleurs font place à des cônes ovales alongés, dont le sommet regarde le ciel, & dont les semences ailées sont logées ordinairement deux à deux sous la même écaille.

4. SAPIN DE NORVÉGE : = *Sapin de Cornouaille* : = *Sapin à feuille pointue* : = *Pesce* ou *Pece* : = EPICEA : = *Faux-Sapin* : = *Picea* : PINUS PICEA, huitième espèce du genre dans LINNÉ.

Cette espèce présente deux variétés, mais qui naissent des graines d'un même arbre.

L'une, que l'on appelle quelquefois *Sapin de Cornouaille*, a les feuilles teintes d'un verd blanchâtre, & produit de très-longs cônes.

L'autre, que l'on distingue souvent sous le nom de *Sapin de Norvége* ou *Sapin Spruce*, a les feuilles plus courtes, plus aiguës, d'un verd très-foncé & comme couvertes d'un vernis brillant, & ses cônes sont ordinairement un tiers moins longs.

Toutes deux forment de grands & beaux arbres, qui s'élèvent pyramidalement à une hauteur considérable, & qui, par leurs rameaux régulièrement étagés, & presque horisontalement étendus, ont un aspect aussi majestueux qu'agréable.

Leur croissance est très-rapide, sur-tout quand elles sont placées dans un sol profond, un peu frais, sans être habituellement humide, & substantiel sans être compact.

C'est de ces arbres que l'on tire particulièrement la poix, & de-là leur vient le nom vulgaire d'*Epicea* ou *Picea*, qui veut dire *arbre à la poix*.

5. BAUMIER DE GILÉAD : = *Sapin odorant d'Amérique* : PINUS BALSAMEA ou ABIES BALSAMEA, neuvième espèce du genre dans LINNÉ.

Cet arbre croît beaucoup moins vîte que les précédens; & quoique susceptible d'une stature élevée, sa hauteur n'atteint jamais celle des sapins ordinaires.

Il est bien remarquable par l'odeur balsamique de ses feuilles, & de ses petits cônes alongés.

Son feuillage, argenté en-dessous, d'un verd brillant en-dessus, placé horisontalement sur les deux côtés des rameaux, ressemble du reste à celui de tous les Sapins.

Les branches se placent aussi par étages réguliers, & se dirigent presque tout-à-fait horisontalement, ce qui donne à ce bel arbre, rare encore, un étalage majestueux & plein de grace.

6. SAPINETTE DU CANADA : = *Epinette blanche de la nouvelle Angleterre* : = *Sapin spruce blanc* : PINUS

CANADENSIS, ou ABIES CANADENSIS, dixième eſpèce du genre dans LINNÉ.

Les bourgeons de cette eſpèce ſervent, en Amérique, à faire de la bière légère, ou *Spruce beer*, d'où lui vient le nom de *Sapin ſpruce*, qu'on lui donne quelquefois.

Elle ne s'élève qu'à une hauteur médiocre, & ſes rameaux étagés plus près les uns des autres, & beaucoup moins horizontaux que ceux des eſpèces précédentes, lui donnent l'aſpect d'une magnifique pyramide arrondie qui, vue au renouvellement de la végétation, préſente un charmant ſpectacle dans la multitude des jolies pouſſes preſque argentées & formées en petits cônes alongés qui terminent graduellement & les branches & leurs ramifications principales. Le riche coloris qui les diſtingue du reſte du feuillage, leur donne une ſaillie très-gracieuſe, & l'arbre alors a tout l'éclat du plus ſuperbe bouquet.

Les feuilles ſont beaucoup moins longues & moins larges que celles des autres Sapins, quoique diſpoſées de même. Elles ſont un peu obtuſes, & beaucoup moins piquantes que celles de l'Épicéa, & leur teinte eſt d'un verd foncé très-brillant.

Les cônes ſont petits, formés d'écailles un peu lâches, & contiennent des ſemences aîlées très fines.

7. SAPINETTE NOIRE : = *Epinette de l'Amérique ſeptentrionale* : = *Sapin ſpruce à très-petits cônes* : PINUS ABIES MARIANA.

Cette eſpèce s'élève encore moins que la précédente, à laquelle cependant elle ne cède point en beauté, & elle n'en diffère que par l'extrême petiteſſe & la teinte rembrunie de ſes cônes, compoſés d'écailles beaucoup plus lâches.

Multiplication & culture.

Toutes les eſpèces de Sapins ſe multiplient par le moyen de leurs graines, comme le Cèdre du Liban & les autres Mélèzes; mais ils croiſſent beaucoup plus vîte que le premier, & un peu plus lentement que les ſeconds.

Pour tirer la graine, on expoſe quelquefois à la

chaleur d'un feu doux les cônes qui offrent le plus de résistance ; mais cette méthode est souvent funeste aux semences, parce que l'action du feu les altère, & leur ôte preque toujours leur aptitude à la germination. Il vaut beaucoup mieux les placer aux rayons les plus ardens du soleil, après leur avoir laissé acquérir sur l'arbre toute leur maturité, & bientôt ils s'ouvriront presque d'eux-mêmes.

Il faut employer les semences aussitôt qu'elles ont quitté leur prison, car le contact continu de l'air libre affoiblit, & oblitère même quelquefois, leur faculté végétative.

L'époque du semis, la qualité du sol, & les soins qu'il demande sont les mêmes que ceux que l'on a indiqués pour le Cèdre du Liban : leur culture & leur éducation sont absolument semblables ; seulement, comme les graines sont infiniment plus fines, il faut les couvrir beaucoup moins.

Il arrive quelquefois que les semences ne lèvent qu'au second printemps, ce qui impose la nécessité de conserver jusqu'à cette saison les caisses ou les vases qui les contiennent, sans en retourner les terres, & sans les occuper par d'autres plantes. Il est essentiel d'élever dans des pots ceux des Sapins que l'on destine à la formation des jardins d'ornement ou pittoresques, afin d'en circonscrire toutes les racines ; car pour peu qu'elles ne soient pas intègres lors de la plantation en pleine-terre, l'arbre languit d'abord, & périt ensuite.

Toutes ces espèces veulent une terre profonde, un peu fraîche sans être humide ; mais sur-tout qui soit naturellement meuble & légère. Elles se couvrent de mousse dans un fond glaiseux, à moins que la superficie n'en soit très-friable ; alors elles s'approprient toute cette portion du sol, elles y installent leurs racines, & on les voit, pour ainsi dire, rassembler en monceau les terres autour de leur base, & construire elles-mêmes les fondemens de leur domicile.

Lors de la plantation, soit en pots, soit en pleine-terre, il ne faut pas que le soleil frappe les racines : son impression les fait jaunir, & les rend incapables de reprise.

Pour que les Sapins soient toujours bien garnis dans toute la longueur de leurs tiges, il est essentiel de mettre entre eux & les autres arbres un espace de vingt à trente pieds. Placés trop près les uns des autres, leurs branches inférieures se dégarnissent & s'étouffent; & tandis que leur cîme annonce un embonpoint riant & majestueux, leur base est cachée sous les tristes dehors de la décrépitude, & paroît couverte des livrées de la mort.

Si l'on est forcé de les élaguer, on ne procédera à cette opération qu'en automne, époque où la sève abondante de ces arbres a beaucoup moins de mouvement; & les amputations se feront à fleur du tronc. En taillant les Sapins au printemps, on les expose à perdre une prodigieuse quantité de substance, dont la privation retarde leurs progrès, & souvent abrége leur durée. Cette règle doit s'appliquer à la conduite de tous les arbres verts & résineux.

TROISIÈME ORDRE.

Les Pins, proprement dits.

8. PIN CULTIVÉ : = *Pin-pignon* : = *Pin-pinier* : = *Pin-de-pierre* : PINUS PINEA, deuxième espèce du genre dans LINNÉ.

Cet arbre s'élève à une hauteur considérable quand le sol & le climat lui conviennent; & ses rameaux touffus lui composent une belle tête étalée en parasol, & d'une forme très-pittoresque.

Son bois est blanc, beaucoup moins résineux, & par conséquent moins solide que celui de la plupart des autres espèces; aussi ne le cultive-t-on que pour l'éclat de son feuillage, & sur-tout pour ses amandes douces & comestibles, que l'on nomme *Pignons*, & dont on fait cas au midi de la France & en Italie.

Couvertes d'une écorce rabotteuse & presque gercée, les branches soutiennent de gros bourgeons vêtus d'écailles arrondies, & garnis de feuilles longues d'environ six pouces, qui sortent deux ensemble d'une

gaîne commune dans un ordre alterne. Ces feuilles sont étroites, pointues, épaisses, convexes d'un côté, plates de l'autre, & leur teinte paroît composée d'une légère nuance de blanc & de bleu sur un fond vert.

Ses cônes, composés d'écailles épaisses, très-dures & ligneuses, dont la réunion graduelle & pyramidale offre une superficie qui paroît taillée en facettes lisses & luisantes, sont arrondis, gros, terminés en pointe obtuse, & colorés d'un brun rougeâtre.

Les noyaux que couvre chaque écaille ont une forme ovale, & la saveur de leur amande approche de celle de la noisette, dont ils ont presque le volume.

Le Pin-pignon veut une terre profonde, un peu chaude, & naturellement meuble.

On le multiplie par ses noyaux, qui, relativement à leur grosseur, ont besoin d'être recouverts au moins d'un pouce après le semis.

On le sème dans la même terre, & à la même époque que les autres espèces dont nous avons parlé plus haut. On lui donne une culture absolument semblable; seulement lorsque les noyaux seront en terre, on aura soin de les garantir exactement de la voracité des mulots & des souris, qui en sont très-friands.

29. PIN SAUVAGE : = *Pin de Genève* : = *Pin de Tartare* : = *Pin commun* : = le *Pinéastre* : = *Pin-Baille* des Suisses : = *Pin d'Ecosse* : = *Pin de Russie* : PINUS SYLVESTRIS, première espèce du genre dans LINNE.

Cette espèce contient très-certainement deux variétés constantes, qui ont vraisemblablement chacune des sous-variétés dont les caractères sont plus ou moins déterminés; mais tous les sujets qui les composent sont également pittoresques, & dignes d'embellir nos jardins & d'enrichir nos forêts.

La variété que l'on appelle plus particulièrement *Pinéastre*, ou Pin *sauvage*, s'élève à une très-grande hauteur, & ses branches presque horisontales s'étendent au loin, & forment une masse pyramidale d'un aspect imposant & d'un coup-d'œil agréable par le verd foncé du feuillage qui les décore.

Les feuilles, qui naissent aussi deux à deux, enve-

loppées à leur base dans une petite gaîne commune, sont épaisses, longues, presque érigées, sillonnées en-dessus, & terminées par une pointe obtuse.

Les cônes les plus forts ont sept à huit pouces de longueur, & figurent une pyramide un peu maigre, dont les écailles pointues couvrent de petits noyaux oblongs, un peu aplatis, & munis d'ailes étroites à leur sommet.

L'autre variété, que l'on désigne, pour l'ordinaire, par les noms de *Pin d'Ecosse* & de *Russie*, parce qu'elle est très-commune dans ces contrées, & qui fournit le *Sapin rouge* ou *jaune*, le plus durable de tous les bois de ce genre, a les branches un peu moins horisontales, quoique étalées avec autant de grace & de régularité; sa tête n'est pas moins ample, & paroît plus riante, parce que ses parties en sont plus rapprochées; ses feuilles sont moins longues, plus larges, & presque roulées dans chacune des gaînes où elles se présentent deux à deux, & la nuance grisâtre qui tempère le verd gai qui les colore est très-agréable à la vue.

Ses cônes sont petits, pyramidaux, terminés en pointe, d'une couleur cendrée, & contiennent de petites semences ailées & noirâtres.

Ces variétés se cultivent comme les espèces précédentes; elles se sèment à la même époque, dans la même terre, & leur éducation exige les mêmes soins; mais leurs graines étant beaucoup moins volumineuses que celles du Pin-pignon, il ne faudra guère plus les couvrir que les semences des Sapins.

Elles réussissent dans presque tous les sols, mais leurs progrès sont plus rapides dans les terres fraîches, profondes, & sur-tout très-meubles, & même un peu sablonneuses.

10. PIN MARITIME : = *Pin de Bordeaux* : PINUS MARITIMA.

Cet arbre, qui acquiert une belle hauteur & une forme très-agréable, croît avec moins de rapidité que plusieurs autres espèces, & dans sa jeunesse il est assez sensible aux hivers rigoureux.

Ses feuilles sont longues, lisses, réunies par paire dans

léurs gaînes, & sont d'un verd gai qui donne à la masse des rameaux une apparence très-riante.

Les cônes, pour le volume, tiennent le milieu entre ceux du Pin-pignon & ceux de la première variété du Pin sauvage, & les semences sont un peu plus grosses que le plus fort pepin de poire, & en ont presque la forme & la couleur.

On multiplie cette espèce comme les précédentes. Elle veut aussi le même sol & la même culture, mais exige de solides abris, dans sa jeunesse, contre les vicissitudes de nos hivers.

11. Pin de Jérusalem : = *Pin d'Alep* : Pinus Alepensis.

Cet arbre, que Tournefort nous a apporté du Levant, est d'un cru médiocre, même dans son pays natal, & n'est cultivé dans le nôtre que pour la forme singulièrement pittoresque que lui donne la direction particulière des rameaux dont il se garnit depuis sa base. Tous s'étendent d'abord horisontalement, & se redressent ensuite vers leur sommet : ils figurent une brillante girandole qui se pyramide agréablement.

La surface supérieure des feuilles est lisse & d'un gris cendré sur un fond très-vert. Elles sont menues, disposées par paire dans leurs gaînes, & répandent une odeur très-résineuse quand on les froisse.

Les cônes, moins longs, mais aussi gros à leur base que ceux du Pin sauvage, naissent sur les parties latérales des branches ; ils finissent en pointe obtuse, & leurs écailles, aplaties, contiennent de très-petites semences pyriformes & ailées, comme toutes celles des Pins.

Cette espèce, qui se multiplie aussi par ses graines, & qui demande le même sol & la même culture que les autres, est celle qui se soutient le plus long-temps dans des vases ou dans des pots, & qui y produit le plus d'effet. Elle a besoin d'abris dans les hivers rigoureux & les gelées accompagnées de givres.

12. Pin du Lord Weymouth, l'un des premiers qui l'ait cultivé en Angleterre : = *Pin blanc d'Amérique* :

rique : = *Pin du Canada*, dans Duhamel : *Pinus Strobus*, cinquième espèce du genre dans Linné.

Cet arbre, venu de l'Amérique septentrionale, est celui qui s'élève le plus haut dans nos cultures. Son écorce est lisse & tendre, sur-tout dans sa jeunesse; ses feuilles, longues & étroites, sortent par cinq de chaque gaîne, et forment de charmantes aigrettes, dont les teintes sont d'un vert si doux & si suave, que l'œil ne peut les voir sans plaisir. Aussi donnent-elles la plus riche apparence aux branches demi verticales qu'elles décorent, & qui semblent s'élancer pour les faire briller davantage.

Les cônes sont longs, minces, assez lâches, & s'ouvrent aux premières chaleurs du printems; aussi faut-il les récolter au premier moment de leur maturité, si l'on veut les trouver garnis de leurs graines, qui s'échappent aisément.

Ce Pin, le plus propre peut-être à embellir nos jardins, & qui donne de l'éclat à tous les individus de son genre quand il se trouve associé avec eux, se multiplie par ses graines, comme les autres espèces : il demande la même culture, & veut une terre fraîche sans être humide, substantielle sans être compacte. Il croît avec rapidité, quand il a passé les premières années de son enfance; & si le sol lui convient, il n'est pas rare de lui voir faire en un an des pousses qui ont plus de deux pieds de longueur.

PIVOINE ou Péone : = *la Pione* : Pœonia officinalis, première espèce du genre que l'on appelle Pœonia, du nom du médecin Pœon, qui se servit, disent les mythologistes, d'une des plantes dont il est composé, pour guérir Pluton d'une blessure que lui avoit fait Hercule. Ce genre est le premier de la seconde division de la troisième classe du systême de Linné.

Les racines tubéreuses & vivaces de cette plante, poussent des tiges rameuses, hautes d'environ deux pieds, un peu rougeâtres, garnies de grandes feuilles alternes, portées par de gros pétioles cylindriques creusés d'un sillon, & dont l'extrémité se divise en

trois moindres pétioles. Chacun de ces pétioles secondaires soutient cinq folioles qui diffèrent entre elles de situation comme de forme. L'impaire est grande, découpée profondément en trois lobes oblongs un peu pointus. Les deux folioles qui suivent sont ovales, alongées, entières, ou quelquefois fendues peu profondément à leur extrémité en deux portions inégales. Les deux folioles inférieures, de grandeurs différentes, sont taillées en trois segmens très-profonds, dont les deux latéraux sont presque toujours entiers, & l'intermédiaire est découpé en trois sections : de sorte que, par cette fabrique singulière, la feuille entière se trouve plusieurs fois ailée & ternée.

Les fleurs, qui s'épanouissent dès le mois de mai & durent jusqu'à la mi juin, naissent solitaires à l'extrémité de la tige & des rameaux ; les unes sont simples, les autres doubles, blanches, roses, couleur de chair, & rouge cramoisi sur les différens individus, ce qui constitue autant de variétés constantes.

Les fleurs simples, dont le calice est formé de cinq folioles inégales & concaves qui persistent long-tems, présentent une corolle que composent cinq grands pétales étroits vers leur base, arrondis par leur sommet, ouverts en rose, et qui environnent un très-grand nombre d'étamines courtes, par lesquelles sont fécondés deux ou cinq ovaires velus, couronnés de stigmates oblongs, obtus & colorés. Ces ovaires deviennent autant de capsules poly-spermes, qui s'ouvrent longitudinalement, & dont les graines arrondies se teignent d'un beau noir dans la maturité.

Quoique les variétés à fleurs simples soient assez agréables, elles ont cependant moins d'éclat que celles à fleurs doubles; elles composent des nuances moins magnifiques & moins brillantes, & elles sont beaucoup moins propres à décorer les larges plate-bandes des grands parterres.

Des variétés doubles, la plus estimée & la plus commune est celle dont la fleur est d'un rouge cramoisi; mais les autres ne sont pas à dédaigner, quoique leurs livrées soient moins fastueuses, & leur mélange offre un

ſpectacle qui l'emporteroit ſur celui de toutes les autres fleurs, ſi, à la pompe qu'elles étalent, les Pivoines doubles ajoutoient le mérite de plaire à l'odorat comme elles plaiſent à la vue.

Originaires des ſommets du Mont-Ida, ces plantes n'aiment pas les expoſitions trop chaudes, & ſe plaiſent dans une ſituation un peu ombragée.

Elles proſpèrent aſſez dans tous les ſols, mais elles préfèrent un bon fonds, un peu frais; & comme elles ont beaucoup d'étendue, & qu'elles ſont douées d'une végétation forte, il eſt eſſentiel, pour les avoir belles & vigoureuſes, de renouveler de tems en tems la ſuperficie de la terre où elles ſont domiciliées.

On les multiplie par la ſéparation de leurs tubercules, & l'époque la plus propre à cette opération, eſt le moment où leurs feuilles ſe fanent. Ce n'eſt pas qu'elles ne réuſſiſſent quand on les ſépare au ſprintems, avant la pouſſe; mais leur fleuraiſon ſe trouve retardée, & elles n'ont alors de beauté que la ſeconde année de la propagation.

Il eſt néceſſaire de les ſéparer ainſi tous les trois ou quatre ans, ſans quoi les touffes deviendroient trop groſſes, & ſouvent embarraſſantes.

Quand on ſe trouve obligé d'en diminuer le feuillage après la fleuraiſon, parce que ſa maſſe pourroit nuire à quelques plantes voiſines, il ne faut y procéder qu'avec la plus grande modération: une ſuppreſſion trop exceſſive arrêteroit les progrès des tubercules, & la beauté des tiges que l'on en doit attendre en ſeroit altérée.

Chaque tubercule ſéparé doit être muni d'un œil au moins lorsqu'on le plante, ſans quoi il pourriroit en terre au lieu de végéter.

POIREAU: Voyez AIL A TUNIQUES, n°. 8, *page* 86 TOME I.

POIRÉE: Voyez BETTE, *page* 430. TOME I.

POIRIER, *Pyrus communis*, première eſpèce du ſecond genre de la quatrième ſection de la douzième claſſe du ſyſtême de LINNÉ.

De tous les arbres à fruit, dont les productions enrichiſſent ou décorent nos tables, le Poirier eſt celui

qui ſe diſtingue le plus par l'élévation & la nobleſſe de ſa ſtature, & par la régularité de ſa tête.

Ses nombreux rameaux ſe ſoutiennent ſans confuſion, & préſentent, dans preſque toutes les variétés, un dôme bien arrondi, qui peut ſe paſſer du ſecours de l'art pour conſerver les graces de ſa forme.

Ses feuilles ſont alternes, liſſes, entières, plus ou moins ovales, mais toujours un peu alongées & terminées en pointe. Les dentelures qui les bordent ont plus ou moins de profondeur & de régularité, quelquefois même elles ſont à peine ſenſibles. Le pétiole qui les porte, plus ou moins long, eſt menu ſans avoir trop de flexibilité, auſſi ſe ſoutiennent-elles toujours dans une direction preſque horizontale.

Compoſées au moins de cinq pétales arrondis, preſque toujours d'un beau blanc & concaves, les fleurs, raſſemblées par bouquets ſur un ſupport fort court, préſentent un calice charnu, perſiſtant, formé en godet, & diviſé en cinq échancrures longuettes, terminées en pointe. Le centre de la corolle eſt occupé par vingt ou trente étamines en forme d'alêne, plus courtes que les pétales, & par un piſtil, dont les cinq ſtyles, que couronnent des ſtigmates ſimples, repoſent ſur un embryon qui fait partie du calice, & qui devient un fruit charnu, ſucculent, dont la forme, le volume, la teinte & la ſaveur ſe diverſifient ſelon la variété, & dont le centre eſt occupé par cinq loges membraneuſes, qui renferment chacune un ou deux pepins.

Il eſt peu d'arbres dont la famille ſoit auſſi nombreuſe que celle du Poirier; & nous nous engagerions dans un détail immenſe, ſi nous entreprenions d'en décrire toutes les variétés. Nous nous bornerons à parler de celles qui ſont les plus connues, & qui méritent le plus de l'être, ſoit pour leur précocité, ſoit pour leur ſingularité, & ſur-tout pour leur bonté, & nous les rangerons d'après l'ordre des ſaiſons où elles mûriſſent.

POIRES D'ÉTÉ.

1. AMIRÉ-JOANNET : = *Poire de la Saint-Jean.*

Cet arbre vigoureux, aſſez fertile, mais d'une ſtature

médiocre, forme une tête bien étalée, & dont les pousses sont assez régulières.

Ses bourgeons, ou jeune bois de l'année, très-gros, alongés, bien droits, sont verdâtres à leur base & du côté de l'ombre, rougeâtres du côté du soleil, & tiquetés d'une manière assez sensible dans toute leur longueur, ils prennent à leur extrémité une teinte presque violette.

Les yeux qui les garnissent, soutenus sur une large base très-aplatie, ont peu de volume & de saillie, & sont entièrement appliqués sur le bois.

Les feuilles que leur développement produisent sont lancéolées, légèrement dentelées sur leurs bords, aplaties, & portées par des pétioles de quinze à vingt lignes; elles ont en largeur près des deux tiers de leur longueur.

Les fleurs s'épanouissent au premier printems, &, par l'ampleur de leur corolle, dont la blancheur contraste avec les sommets purpurins des étamines, par le magnifique étalage de leurs pétales planes, presque ovales, acuminés, autant que par leur nombre, elles donnent aux rameaux, qu'elles embellissent, la plus gracieuse apparence.

Les fruits qui leur succèdent mûrissent vers la Saint-Jean, & plaisent à l'œil par la régularité de leur forme. Ils ont à-peu-près deux pouces de hauteur, sur douze à quinze lignes de diamètre dans leur plus grande largeur, &, joliment arrondis du côté de l'ombilic, placé à fleur de la chair, ils décroissent graduellement jusqu'à leur pédoncule, long de quinze à vingt lignes, un peu menu, & joint à la pulpe par une insertion qui en décore la pointe.

La peau de cette poire est très-lisse, ordinairement d'un jaune-citron fort clair, quelquefois légèrement lavée de roux du côté du soleil, & couvre une chair blanche, tendre, médiocrement aqueuse, & presque sans saveur, sur-tout lorsqu'elle est trop mûre.

Les pepins sont bruns, petits & très-pointus.

2. PETIT MUSCAT : = *Sept-en-Gueule.*

Vigoureux & susceptible d'une stature assez élevée, cet arbre n'aime que le plein-vent, veut une végétation libre,

& ne réussit bien que dans les terres un peu sèches.

Presque violets, & fortement tiquetés de points blanchâtres, ses bourgeons, volumineux & alongés, poussent droit, & se garnissent de gros boutons un peu aplatis, pointus, appliqués sur de larges supports qui ont peu de saillie.

Portées par des pétioles d'environ deux pouces, les feuilles ont vingt-huit à trente lignes de longueur, sur dix-huit à vingt de largeur, & sont souvent beaucoup moins amples. Leur forme présente un ovale que termine une longue pointe; leurs bords sont taillés en dentelures très-petites & fort aiguës, & leur nervure centrale se pliant en dessous, leurs parties latérales, forcées de se rapprocher, figurent une gouttière à leur extrémité.

Les fleurs, qui s'ouvrent aussi dès le commencement du printems, placées sur un calice dont les échancrures sont longues & très-étroites, ont plus d'un pouce de diamètre; & quoique leurs pétales soient très-creusés en cuilleron, leur corolle a de l'éclat & de la grace.

Le volume des fruits ne répond point à celui des fleurs : de toutes les Poires ce sont les plus petites, & presque toujours elles naissent par bouquets. Les unes sont régulièrement turbinées, les autres imitent un peu la calebasse; celles-ci ont de longs & foibles pédoncules; les pédoncules de celles-là sont courts, ordinairement un peu charnus, & souvent accompagnés de quelques petites bosses qui garnissent le voisinage de leur point d'insertion dans la pulpe. Toutes sont aplaties du côté de l'ombilic, qui est très-saillant; & on les regarde comme très-grosses lorsqu'elles ont un pouce de diamètre & de longueur.

La peau, assez fine, prend une teinte jaunâtre du côté de l'ombre, se lave de rouge-brun du côté du soleil, est blanchâtre & comme transparente vers le pédoncule, & couvre une chair demi-beurrée, d'une saveur relevée, musquée & assez agréable, quoiqu'elle ne soit pas très-fine. Cette chair est d'un blanc jaunâtre à l'époque de la maturité, qui arrive au commencement de juillet, & ses pepins, bien nourris, ont une écorce presque blanche comme elle.

Le Petit Muscat est généralement meilleur quand il vient sur de vieux arbres.

3. Aurate.

Ordinairement foible, & toujours médiocre sur coignassier, cet arbre n'acquiert toute la vigueur dont il est susceptible, & n'est véritablement fertile que quand il est greffé sur franc.

Ses bourgeons, d'un vert lavé de rouge du côté de l'ombre, très-rouges du côté du soleil, poussent assez droits; ils sont petits & grêles, & tiquetés de points qui ont peu d'étendue. Leurs yeux, placés sur des supports très-saillans, sont longs, pointus, & très-écartés du bois; & leurs feuilles, portées par des pétioles de quinze à vingt lignes, finement & superficiellement dentelées en leurs bords, sont rondes, bien étalées, & ont quelquefois trois pouces de longueur sur deux de largeur.

La fleur s'ouvre de bonne heure, & ses pétales, presque toujours planes, ou très-peu concaves, figurent chacun une raquette.

Le fruit, qui mûrit dans la première quinzaine de juillet, est vêtu d'une peau fine, d'un jaune-pâle très-clair du côté de l'ombre, & lavée de rouge clair du côté du soleil. Il est près d'un tiers plus volumineux que le *Petit-Muscat*; mais il lui est inférieur en qualité. Sa chair, quoique demi-beurrée, est un peu sèche, médiocrement assaisonnée; & ses pepins, couverts d'une écorce presque blanche, sont accompagnés de quelques pierres, qui diminuent encore le seul mérite de sa précocité.

Son pédoncule, assez gros, a dix ou douze lignes de longueur. Son ombilic est enfoncé dans une cavité peu profonde, & sa forme, quelquefois turbinée, est plus souvent cucurbitacée.

4. Muscat-Robert: = *Poire à la Reine*: = *Poire d'Ambre.*

Comme le précédent, cet arbre n'a de beauté & de vigueur que quand il est greffé sur franc: sur coignassier il reste foible, & sa végétation est toujours incomplette.

Ses bourgeons, jaunâtres du côté de l'ombre, aurores à leur extrémité & du côté du soleil, n'offrent presque

point de jaſpures ſur leur épiderme; peu volumineux, & d'une longueur médiocre, ils ſont d'ailleurs très-droits, & ſe garniſſent d'yeux aplatis, triangulaires, couchés ſur le bois, & appuyés ſur des baſes un peu

Colorées d'un vert clair, les feuilles, ſuſpendues à des pétioles de douze à quinze lignes, ont près de quatre pouces de longueur ſur deux & demi de largeur, & leurs bords ſont dentelés & ſurdentelés avec aſſez de profondeur & de régularité.

Les fleurs, qui s'épanouiſſent en avril, ont une belle largeur; & pluſieurs de leurs pétales, tous creuſés en cuillerons, ſont légèrement lavés de rouge ſur leurs bords.

Le fruit, qui mûrit dans la première quinzaine de juillet, eſt arrondi du côté de l'ombilic. Cet ombilic, ſouvent accompagné de quelques boſſes, eſt grand, très-ouvert & fort ſaillant. Il ſe termine en pointe vers le pédoncule, qui eſt un peu arqué, long de huit à dix lignes, & preſque toujours ſurmonté de quelques plis circulaires au-deſſus de ſon inſertion dans la pulpe.

La peau liſſe, fine, d'un vert-clair, légèrement lavé de jaune, couvre une chair tendre, preſque ſans marc, dont l'eau ſucrée eſt d'une ſaveur très-relevée.

Le volume de cette poire eſt double de celui du Petit Muſcat, & ſes pepins ſont gros & noirs.

5. Muscat Fleuri.

Cette variété, qui réuſſit bien ſur coignaſſier, fait des pouſſes droites & vigoureuſes, & ſes bourgeons ſont garnis d'yeux un peu ſaillans, pointus & renflés à leur baſe. Les feuilles ſont larges, bien étalées, d'un vert tendre; & les fleurs, d'un beau volume, ont leurs pétales très-ouverts, quoiqu'un peut concaves.

Le fruit, aplati vers l'ombilic & le pédoncule, a un peu plus de diamètre que de hauteur, & n'a guère plus d'un pouce dans toutes ſes dimenſions. Sa rondeur eſt celle d'un globe qui ſeroit affaiſſé vers les pôles. L'ombilic eſt très volumineux, poſé à fleur de la chair, & bordé de quelques foibles éminences alongées &

presque superficielles ; & le pédoncule, très-menu, quoique bien nourri, a près de deux pouces de longueur.

Sa peau, assez unie, d'un vert mêlé de jaune du côté de l'ombre, lavée de rouge & de fauve du côté du soleil, couvre une chair verdâtre, grossière, pâteuse, quoique demi-beurrée, & dont l'eau n'est pas savoureuse, quoiqu'elle soit un peu musquée.

Cette poire mûrit un peu après la mi-juillet, & ses pepins sont très-petits & presque blancs.

6. Madeleine : = *Citron-des-Carmes.*

Cet arbre vigoureux produit des bourgeons médiocres, d'une teinte presque violette, & tiquetés de très-petits points blanchâtres.

Établis sur des supports très-saillans, les yeux sont gros, presque émoussés, & un peu appliqués sur le bois.

D'un vert très-foncé, & portées par des pétioles de dix-huit à vingt lignes, les feuilles ont au moins trois pouces de longueur sur deux de largeur ; leurs dentelures sont peu profondes, & une pointe aiguë les termine.

La fleur s'épanouit en avril, & la corolle, à pétales presque ronds, très-concaves, présente un diamètre de quatorze à quinze lignes.

Figuré en toupie, le fruit a vingt-quatre ou vingt-cinq lignes de hauteur, sur presque autant de diamètre. Son pédoncule, qui a plus de deux pouces de long, est bien nourri ; & on y remarque les places qu'occupoient quelques petites feuilles, dont il étoit muni lors de la fleuraison. Son ombilic, très-peu enfoncé dans la chair, est bordé de quelques plis ; & sa peau, presque entièrement verte, ne se décolore, pour prendre une teinte légèrement jaunâtre, qu'à l'époque de la maturité. Quelquefois aussi elle devient roussâtre du côté du soleil.

La chair est blanche, fine, fondante, sans pierres ; son eau est douce, un peu parfumée & assaisonnée d'une légère acidité qui la rend agréable ; mais elle n'a qu'un instant, & pour peu qu'elle soit trop mûre, elle devient cotonneuse & molle.

Cette Poire mûrit à la mi-juillet, & ses pepins sont noirs, un peu pointus & bien nourris.

7. Hativeau : = *Poire de Saint-Henri.*

L'arbre est vigoureux & fertile, sur-tout lorsqu'il est greffé sur franc, & présente de gros bourgeons rougeâtres, dont les yeux sont placés sur de très-gros supports.

La feuille est petite, d'un vert clair, un peu arquée, presque ronde, très-légèrement dentelée, & portée par un pétiole verdâtre, long de huit ou dix lignes,

La fleur, très-large & bien étalée, est formée de pétales presque ovales, aplatis dans leur centre, froncés & chiffonnés à leurs bords.

Le fruit auquel elle fait place, ressemble à une petite toupie applatie; il a peu de volume; son ombilic est ovale & peu saillant, & son pédoncule, long de quinze à dix-huit lignes, & très-menu, est teint en jaune d'un côté, & coloré d'un rouge très-vif de l'autre.

La peau, très-lisse, n'est légèrement lavée de rouge que du côté du soleil: elle est d'un jaune clair dans tout le reste, & couvre une chair jaunâtre comme elle, grossière, quoique demi-beurrée; peu savoureuse, quoique musquée, & qui devient très-promptement pâteuse lorsqu'on ne cueille le fruit qu'à son point de maturité.

Cette poire, dont les pepins sont gros & noirs, n'a que la beauté pour elle: elle flatte l'œil par les graces de ses formes & l'éclat de ses nuances; elle ajoute à la magnificence des desserts, sans augmenter les plaisirs de la sensualité.

Elle mûrit vers la mi-juillet, époque où l'on célèbre la fête de *Saint-Henri*, ce qui lui en a fait donner le nom dans quelques provinces.

8. Poire de Chypre : = *Perdreau* : = *Rousselet-hâtif.*

L'arbre, quoique vigoureux, sur-tout lorsqu'il est greffé sur franc, n'a cependant que des bourgeons menus, courts, redressés, dont l'écorce, presque violette, très-peu tiquetée, paroît couverte d'une poussière blanchâtre.

Les yeux ſont courts, aplatis, appliqués ſur le bois, & leur baſe élargie repoſe ſur un très-gros ſupport.

Le même rameau porte des feuilles différentes. La forme des plus grandes eſt arrondie. Elles ont preſque autant de largeur que de longueur; leurs dentelures ſont plus larges que profondes, & la pointe aiguë qui les termine eſt repliée en gouttière. Enfin, leur pétiole n'a pas plus de ſix lignes de longueur. Celui des feuilles moyennes, au contraire, eſt une fois plus long. Ces feuilles elles-mêmes ſont alongées, larges à leur baſe, & leurs bords ne préſentent que de légères dentelures, taillées très-irrégulièrement.

La fleur, dont la corolle eſt quelquefois compoſée de neuf pétales, a de la largeur & de l'étalage, & par leur multitude, elles donnent à l'arbre, dans le tems de leur épanouiſſement, une gracieuſe apparence.

Le fruit, régulièrement pyriforme, a peu de volume. Joliment arrondi du côté de l'ombilic, logé dans une petite cavité liſſe & unie, il diminue par degrés juſqu'au pédoncule qui le ſoutient. Ce pédoncule, d'un vert jaunâtre, charnu & bien nourri, a ordinairement plus d'un pouce de longueur.

La peau qui le couvre, jaunâtre du côté de l'ombre, lavée de rouge-vif & ſemé de taches griſâtres du côté du ſoleil, a très-peu d'épaiſſeur; & ſa chair, demi-caſſante, jaunâtre, remplie d'une eau ſucrée & parfumée, ſeroit très-agréable ſans l'eſpèce de gravier qui environne les pepins, maigres & d'un brun-clair, placés centre.

Cette poire, inférieure au Petit-Rouſſelet de Reims, eſt plus propre à faire des compottes qu'à manger au couteau; & elle mûrit vers la mi-juillet. Il faut la cueillir un peu avant ſa maturité, parce qu'elle mollit très-promptement, ſi on la garde lorſqu'elle eſt priſe trop tard.

9. CUISSE-MADAME.

Cette variété, qui préfère une terre ſubſtantielle & fraîche, aux fonds ſecs & arides, n'eſt vigoureuſe que quand elle eſt greffée ſur franc, & en général

elle est long-tems à se mettre à fruit; mais quand une fois sa fécondité est déterminée, ses productions, ordinairement nombreuses, dédommagent amplement de l'attente.

Tous les bourgeons de deux ans sont rougeâtres, & ceux d'un an d'un brun-clair; ils sont longs, peu volumineux, & affectent une direction presque perpendiculaire; & leurs yeux petits, aplatis, appliqués sur le bois, sont placés sur de fort gros supports.

Soutenues par des pétioles longs de dix-huit à vingt lignes, les feuilles ont près de trois pouces de longueur, sur vingt-quatre ou vingt-huit lignes de largeur; leurs dentelures sont fines & peu apparentes, & leur nervure centrale se replie un peu en-dessous.

La fleur, dont la corolle est quelquefois composée de six ou huit pétales arrondis, a de la largeur & de l'étalage, & décore agréablement les rameaux au retour du printems.

Le fruit, ordinairement long de deux pouces & demi, sur vingt-quatre à vingt-six lignes de diamètre, est arrondi vers son ombilic, placé à fleur de la chair; & s'alonge ensuite d'une manière brusque jusqu'au pédoncule charnu, qui le soutient. Ce pédoncule, long de quinze à seize lignes, coloré comme la peau du fruit, adhère peu au rameau qui le nourrit; & comme une secousse médiocre suffit souvent pour le détacher, il est nécessaire de planter cette variété dans des lieux abrités des grands vents.

La peau, fine & luisante, d'un verd jaunâtre du côté de l'ombre, lavée de rouge-brun du côté du soleil, couvre une chair demi-beurrée, mais peu savoureuse, quoique son eau soit sucrée, légèrement musquée & abondante.

Cette poire, qui n'a, pour l'ordinaire, que de très-petits pepins, mûrit à la fin de juillet. Il faut la manger presque au moment de sa cueillette; car elle mollit très-promptement, quand on ne la prend sur l'arbre qu'au dernier moment de sa maturité.

10. Blanquette : = *Gros Blanquet* : = *Blanquet long.*

Cet arbre vigoureux se garnit de bourgeons gros, courts, droits, d'un gris-clair, foiblement tiquetés, & dont les yeux gros, pointus, arrondis, peu écartés du bois, reposent sur un support large & saillant.

La feuille, large & sans dentelures, quelquefois un peu froncée sur ses bords, a plus de trois pouces de longueur, sur deux & demi de largeur, & est soutenue par un pétiole de deux pouces, qui lui permet de faire briller le beau vert qui la colore, & l'ampleur de sa forme.

La fleur, bien étalée, bien ouverte, d'une magnifique apparence, est formée de pétales planes, arrondis, qui ont sept à huit lignes sur chaque dimension.

Le fruit, d'un médiocre volume, est plutôt alongé qu'arrondi. L'ombilic est grand, très-ouvert, placé à fleur de chair; & le pédoncule, un peu charnu, bien nourri, d'un vert clair, & long d'environ douze lignes, est souvent avoisiné de petites bosses à son point d'insertion dans le fruit.

La peau, fine, lisse, d'un blanc un peu jaunâtre du côté de l'ombre, légèrement lavée de rouge-clair du côté du soleil, couvre une chair cassante, dont l'eau est sucrée & relevée, & qui seroit plus agréable si elle n'empâtoit pas la bouche par le marc qu'elle y laisse après la manducation.

Cette poire, dont les pepins sont très-noirs & peu volumineux, peut être placée dans le petit nombre des bons fruits de ce genre que l'été revendique : c'est une de celles qui décorent le mieux nos tables dans cette saison. Elle mûrit vers la fin de juillet, & se garde assez long-tems sans mollir.

11. Gros Blanquet rond.

Cette variété diffère de la précédente par ses bourgeons plus grêles, plus alongés, rembrunis; par ses feuilles, moins larges, plus arrondies, pareillement sans dentelures, mais plus unies; & par la forme de son fruit, beaucoup plus rond, sur-tout à l'ombilic, qui est très gros, & presque à fleur de la chair, & moins alongé vers le pédoncule, où il se termine en une pointe obtuse, souvent relevée de quelques bosses.

Cette poire mûrit aussi vers la fin de juillet. Son eau a du parfum, & laisse moins de marc dans la bouche, & la peau qui la couvre a presque les mêmes teintes que celles du gros Blanquet long.

12. Epargne : = *Beau-Présent* : = *Saint-Samson.*

Cet arbre vigoureux pousse des bourgeons très-gros, sur-tout lorsqu'il est greffé sur franc. Ces bourgeons ont peu de longueur, sont droits, peu tiquetés, d'un gris-perlé du côté de l'ombre, roussâtres du côté du soleil; & leurs yeux, élargis à leur base, petits, pointus, presque appliqués sur le bois, reposent sur un large support qui a peu de saillie.

Toutes les feuilles sont grandes, les unes terminées en pointe aiguë; les autres presque rondes, bordées de dentelures très-fines & peu profondes, & portées par des pétioles qui ont deux pouces & demi de longueur.

La fleur est très-ample, & auroit plus d'apparence, si ses beaux pétales étoient moins creusés en cuilleron.

Le fruit est alongé, & son plus grand diamètre, qui a plus de deux pouces, est aux deux tiers de sa longueur vers l'ombilic. Cet ombilic a peu de volume, & est placé dans une cavité peu profonde, relevée de plusieurs côtes. Le pédoncule, long de deux pouces & demi, & presque toujours incliné, est très-gros, & à son point d'insertion dans le fruit, il est souvent accompagné de plusieurs plis & de quelques éminences.

La peau, marbrée de fauve sur un fond verdâtre, se lave légèrement de rouge du côté du soleil, & est un peu épaisse. La chair qu'elle couvre est fondante, remplie d'un eau acidule & agréable.

Cette poire, dont les pepins sont noirs, & souvent avortés, mûrit depuis la fin de juillet jusqu'à la mi-août, & doit être placée au nombre des plus beaux & des meilleurs fruits de cette saison.

13. Ognonet : = *Archiduc d'Été* : = *Amiré-roux.*

Cette variété ne réussit bien que quand elle est greffée sur franc; & dès qu'une fois elle s'est mise à fruit, elle est communément très-fertile.

Ses bourgeons, médiocrement gros, bien érigés, cendrés d'un côté, rouſſâtres de l'autre, tiquetés de très-petits points gris, ſont garnis d'yeux aplatis, larges, courts, comme collés ſur le bois, & placés ſur des ſupports qui n'ont preſque point de ſaillie.

Les feuilles, portées par de gros pétioles qui ont près de deux pouces de longueur, ſont grandes, rondes, épaiſſes, bordées de dentelures très-écartées, preſque ſuperficielles, mais plus profondes vers la pointe aiguë qui les termine. Leur nervure centrale eſt un peu arquée en-deſſous.

Les fleurs ont preſque toujours plus de cinq pétales; quelques-unes même en ont juſqu'à dix, tous bien arrondis, & qui forment une corolle d'un pouce au moins de diamètre.

Le fruit, bien turbiné, auſſi haut que large, aplati du côté de l'ombilic, placé au fond d'une cavité très-liſſe, eſt ſoutenu par un pédoncule long d'un pouce, implanté dans le centre d'une petite cavité qui termine ſa baſe.

La peau, liſſe, brillante, jaune du côté de l'ombre, lavée de rouge-vif du côté du ſoleil, couvre une chair demi caſſante, dont l'eau, relevée d'un goût roſat, la rendroit agréable, ſi elle étoit moins ſujette à être pierreuſe.

Cette poire, dont les pepins ſont blanchâtres, mûrit à la fin de juillet, ou au commencement d'août.

14. Poire de Sapin.

L'arbre pouſſe avec aſſez de vigueur, & fournit des bourgeons, dont les feuilles ſont médiocrement grandes, un peu alongées, & bordées de dentelures fines & irrégulières.

Le fruit, peu volumineux, pyriforme, aplati du côté de ſon ombilic, qui eſt placé dans un enfoncement bien évaſé, diminue régulièrement juſqu'au pédoncule, implanté à fleur de la chair.

La peau, d'un verd foncé, jaunit un peu en mûriſſant, & couvre une chair blanche, dont l'eau, médiocrement parfumée, eſt peu abondante, & à peine aſſaiſonnée

Cette poire, dont les pepins, d'un brun foncé, sont ordinairement bien nourris, mûrit vers la fin de juillet, & n'a pour principal mérite que sa précocité.

15. Poire a deux-têtes.

Cette variété, qui réussit mieux sur franc que sur coignassier, se garnit de bourgeons érigés, d'une grosseur moyenne, & dont le feuillage est un peu alongé. La fleur est large, mais peu ouverte; & le fruit, d'un volume médiocre, d'une forme peu décidée, est remarquable par son ombilic qui, placé sur une éminence formée de la réunion de plusieurs petites bosses, est comme divisé en deux portions: ce qui a déterminé la dénomination de cette Poire.

La peau, presque unie dans son entier, jaunâtre du côté de l'ombre, lavée de rouge-sombre du côté du soleil, maculée souvent, vers le pédoncule, d'une large tache fauve & rude au toucher, couvre une chair blanche, abondante en eau, médiocrement parfumée, & du reste peu savoureuse.

Cette poire, dont les pepins sont teints d'un noir d'ébène, mûrit à la fin de juillet, & peut être regardée comme une des moins médiocres de cette saison.

16. Bellissime d'été: = *Poire Suprême.*

Cet arbre vigoureux pousse des bourgeons gros, courts & droits, presque violets, tiquetés de très-petits points à peine sensibles, & dont les yeux aplatis, triangulaires, presque couchés sur le bois, reposent sur un support aplati comme eux & très-peu saillant.

Les feuilles, grandes & belles, portées par un pétiole long d'environ deux pouces, sont bordées de dentelures fines & à peine remarquables sur les unes, très-écartées & plus visibles sur les autres; & la nervure centrale de toutes se replie en-dessous, particulièrement à la pointe.

Composées de pétales longs & étroits, les fleurs ont plus d'un pouce de diamètre, & font place à de petits fruits, presque pyriformes, bien arrondis du côté de la tête. Leur ombilic, assez grand, occupe le centre d'un aplatissement, & est à fleur de la chair. Ils diminuent de grosseur, mais sans se terminer en pointe,

vers

vers le pédoncule long d'un pouce, gros, rouge du côté du soleil, d'un vert clair du côté de l'ombre, & planté un peu obliquement, presque à fleur de la chair.

La peau, lisse & brillante, est d'un très-beau rouge foncé du côté du soleil, &, du côté de l'ombre, d'un vert clair qui, au tems de la maturité, devient d'un jeaune-citron, fouetté d'un rouge pâle. Toute la couleur rouge est jaspée de petits points jaunes; elle s'éclaircit en s'approchant du côté jaune, & forme de petites raies ou bandes; à peine y a-t-il un quart de la peau qui soit jaune: tout le reste est rouge, & cette teinte donne à la poire l'éclat le plus vif & le plus agréable.

La chair est demi-beurrée, & contient une eau douce, assez agréable, quoique peu relevée.

Elle mûrit à la fin de juillet; mais il faut la cueillir avant qu'elle ne soit parvenue à son point, car elle devient cotonneuse, & mollit promptement.

17. BOURDON MUSQUÉ.

Cette variété se greffe également bien sur franc & sur coignassier; mais elle se met plus vîte à fruit, & pousse avec moins de vigueur sur ce dernier. En général elle est très-fertile sur l'un & sur l'autre sujet.

Les bourgeons, gros, un peu courts, d'un vert jaunâtre, très-peu tiquetés, fortement coudés à chaque œil, sont garnis d'yeux gros, larges à leur base, aplatis, terminés en pointe longue & très-aiguë, & placés sur de gros supports très-renflés.

Les feuilles, presque rondes, portées par des pétioles de douze à quinze lignes de longueur, unies par leur bord, sont pliées en gouttière, & leur nervure centrale est arquée en-dessous.

Composées de pétales ronds, presque planes, les fleurs sont bien ouvertes, & brillent par les sommets de leurs étamines] colores d'un rose-vif.

Le fruit est presque rond comme une orange, & a très-peu de volume. Aplati vers l'ombilic qui est gros, placé dans une cavité large, mais peu profonde, il prend quelquefois une forme turbinée vers le pédoncule qui est droit, & long de plus d'un pouce.

La peau, d'un vert clair, assez fine, tiquetée de très-petits points d'un vert plus foncé, couvre une chair blanchâtre, grossière, cassante, remplie d'une eau musquée, un peu sucrée.

Cette poire, dont les pepins sont gros, noirs, bien nourris, mûrit en juillet.

18. Blanquet à longue queue.

Cet arbre, plus vigoureux greffé sur franc, que lorsqu'on l'établit sur coignassier, pousse des bourgeons gros, droits, d'un gris-perlé du côté de l'ombre, presque violets du côté du soleil & à leurs extrémités; &, tiquetés de petits points grisâtres, ils se garnissent d'yeux aplatis, médiocrement gros, couchés sur le bois, & placés sur des supports étroits & peu saillans.

Bordées de dentelures fines, presque superficielles & la plupart irrégulières, les feuilles sont les unes un peu alongées, les autres presque rondes, presque toutes repliées en gouttière, & leurs pétioles ont près de vingt lignes de longueur.

Formées de pétales plus longs que larges, presque planes, & sillonnés de traits rougeâtres sur leurs bords, les fleurs ont quatorze à seize lignes de diamètre, & les sommets de leurs étamines sont colorés d'un pourpre foncé.

Les fruits naissent par trochets, ou plusieurs ensemble sur le même œil. Arrondis du côté de leur ombilic qui est gros & placé à fleur de la chair, ils ont peu de volume & se terminent en pointe du côté du pédoncule, qui est long, un peu charnu & souvent arqué.

La peau lisse, blanche, quelquefois légèrement roussâtre du côté du soleil, couvre une chair demi-cassante, blanche, assez fine, & remplie d'une eau abondante, sucrée, presque vineuse & relevée d'un parfum agréable.

Cette poire, dont les pepins sont les uns blancs, les autres bruns, mûrit au commencement d'août.

19. Petit Blanquet : = *Poire à la Perle.*

Ce poirier vigoureux & fertile, pousse de gros bour-

geons érigés, lisses, d'un gris clair, dont les yeux & leurs supports sont très-volumineux.

Les feuilles, d'une médiocre largeur, très-peu dentelées à leurs bords, repliées en dessous, sont portées par des pétioles longs de deux pouces, & très-menus.

La fleur, formée de pétales presque aussi larges que longs, presque planes, a dix-sept ou dix-huit lignes de diamètre.

Le fruit, très-petit, a la forme d'une perle en pointe, d'où lui vient sa seconde dénomination. Bien arrondi du côté de l'ombilic qui est très-saillant, il est ordinairement relevé de quelques bosses du côté du pédoncule, bien nourri & long de six lignes, qui le soutient.

La peau d'un blanc-citronné, fine, unie, comme transparente, couvre une chair blanchâtre, demi-cassante, dont l'eau est légèrement musquée & agréable. Cette poire, dont les pepins sont d'un brun clair & bien nourris, mûrit vers le commencement d'août.

20. Gros Hativeau: = *Hâtiveau de la Forêt.*

L'arbre diffère peu de l'Hâtiveau, n°. 7, ou poire de Saint-Henri; mais son fruit, encore mieux turbiné, est muni d'un ombilic plus gros, moins ovale, placé presqu'à fleur de la chair, & porté par un pédoncule plus court, quoique aussi menu.

La peau unie, assez fine, d'un vert jaunâtre du côté de l'ombre, d'un rouge-foncé, vif & éclatant du côté du soleil, couvre une chair blanche un peu verdâtre, dont l'eau est un peu trop acidule, & désagréable par le marc qu'elle laisse dans la bouche.

Aussi cette poire, dont les pepins sont noirs, & qui mûrit dans la première quinzaine d'août, ne peut-elle plaire qu'à la vue, sur-tout dans une saison où Pomone commence à nous ouvrir tous ses trésors, & à nous prodiguer ses dons les plus exquis.

21. Poire d'Ange.

Cette variété, qui réussit mal sur coignassier, & qui n'acquiert que sur franc la vigueur dont elle est susceptible, pousse des bourgeons médiocres, dont les

yeux, un peu pointus, sont soutenus par des supports très-renflés, & s'écartent à peine du bois qu'ils garnissent.

Les feuilles, presque rondes, & d'un vert tendre, pliées en gouttière, à nervure centrale arquée, sont irrégulièrement dentelées, & portées par un pétiole d'environ quinze lignes de longueur, teint en fauve clair, ainsi que la grosse nervure de la feuille.

Le fruit, bien turbiné, d'un très-médiocre volume, est arrondi du côté de son ombilic, & se termine par quelques bosses vers le pédoncule qui est menu, verdâtre, & long de seize à dix-huit lignes.

La peau, d'un vert jaunâtre, très-fine, couvre une chair demi-cassante, dont l'eau est très-musquée.

Cette Poire, dont les pepins sont noirs, mûrit au commencement d'août : son principal mérite est de n'être pas sujette à devenir pâteuse; du reste elle est médiocre en bonté.

22. Poire sans peau : = *Fleur de Guignes.*

Plus vigoureux sur franc que sur coignassier, ce Poirier produit de longs bourgeons érigés, très-tiquetés, grisâtres du côté de l'ombre, presque rouges du côté du soleil & à leurs extrémités, & dont les yeux, aplatis, élargis à leur base, pointus à leur sommet, sont appliqués sur le bois, & placés sur un support qui a peu de saillie.

Portées par de gros pétioles qui ont près de deux pouces de longueur, les feuilles, toutes ondées sur leurs bords, sont, les plus grandes terminées par des dents très-écartées les unes des autres, aiguës, très-peu profondes; & les moyennes offrent des dentelures aussi aiguës, aussi peu profondes, mais plus fines & plus rapprochées.

La fleur, dont la corolle a quinze lignes de diamètre, est formée de pétales alongés, larges à leur base, creusés en cuilleron, teints de quelques traits rouges sur les bords; & les sommets des étamines se font remarquer par un pourpre clair qui les colore.

D'une grosseur moyenne, la forme des fruits n'est pas toujours bien constante, & souvent ceux d'un

même rameau offrent des différences assez sensibles. Les uns sont relevés de bosses, & tant soit peu renflés vers le pédoncule. Dans d'autres, la partie la plus renflée est presque au milieu de leur longueur, & ils vont en diminuant vers les deux extrémités, ce qui leur donne la figure d'une navette, un peu plus alongée vers le pédoncule que vers l'ombilic. Sur tous, cet ombilic, assez gros, est placé dans un enfoncement relevé de côtes; & le pédoncule, long de près de vingt lignes, droit, bien nourri, est implanté dans une cavité très-remarquable.

La peau, très-fine, d'un vert pâle, jaspée en gris du côté de l'ombre, d'un jaune lavé de rouge de sang pâle du côté du soleil, couvre une chair fondante, qui ne laisse aucun marc dans la bouche, & dont l'eau douce & parfumée est d'une saveur exquise.

Cette Poire, qui n'a qu'un instant, mûrit au commencement d'août.

23. Parfum d'Aout : = *Poire de Notre-Dame.*

Cette variété très-fertile fournit des bourgeons lisses, érigés, courts, dont l'épiderme, très-peu triqueté, quelquefois un peu farineux, est foiblement rougeâtre du côté de l'ombre, & d'un gris perlé, sur un fond presque violet, du côté du soleil. Leurs yeux sont gros, courts, pointus, arrondis, très-écartés du bois, & portés sur des supports aplatis.

Ordinairement pliées en gouttière, un peu froncées sur leurs bords, les feuilles sont terminées par des dentelures si fines qu'elles sont à peine perceptibles; & le vert qui les colore est doux & agréable à la vue.

Formée de pétales beaucoup plus longs que larges, planes, figurés en truelle, maculés sur leurs bords de quelques traits rougeâtres, la corolle de la fleur a dix-sept ou dix-huit lignes de diamètre; les sommets des étamines qui occupent son centre, se font remarquer par le pourpre clair qui les colore.

Très-renflés du côté de leur ombilic placé à fleur de la chair, les fruits d'un petit volume, presque pyriforme, se terminent assez régulièrement en pointe obtuse ou tronquée vers le pédoncule, qui est long

de quinze à dix-huit lignes, un peu charnu à sa naissance & d'un jaune clair.

Citronée du côté de l'ombre, avec de légères tavelures fauves, la peau est d'un beau rouge-foncé du côté du soleil, & l'éclat de cette teinte est relevé par une multitude de petits points d'un jaune de safran. Elle couvre une chair qui n'est pas très-savoureuse, mais dont l'eau est assez abondante, & fort musquée.

Cette jolie poire, qui plaît plus à l'œil qu'au palais, & dont les pepins bruns sont bien nourris, quoique petits, mûrit vers la Notre-Dame d'août, d'où lui vient sa seconde dénomination.

24. Chair a Dame, ou *Chair-Adame*.

Ce Poirier, dont la fertilité répond à la vigueur, lorsqu'il est greffé sur franc, pousse des bourgeons coudés à chaque nœud, qui, tous courts & de moyenne grosseur, sont, quelques-uns presqu'Isabelle, & la plupart gris-de-lin. Leur épiderme est chargé de petits points, mais peu apparens, parce que leur teinte se perd dans celle du fond sur lequel ils sont prodigués.

Les yeux sont gros, pointus, aplatis, couchés sur le bois, & placés sur des supports larges & saillans.

Alongées, pliées en gouttière, inclinées, d'un vert pâle & brillant, finement & superficiellement dentelées, les feuilles sont portées par des pétioles longs de deux pouces & demi.

La fleur est composée de pétales figurés comme une raquette, & sa corolle a dix-sept ou dix huit lignes de diamètre.

Arrondi vers l'ombilic volumineux & presque saillant, qui couronne son sommet, le fruit est de grosseur moyenne, & figure bien la poire. Le pédoncule, qui n'a pas plus de huit ou neuf lignes de longueur, & qui est très-gros, sort obliquement d'une bosse qui termine la base du fruit, & qui paroît envelopper & cacher son point d'insertion dans la chair.

Lorsque le fruit est bien mûr, la peau, d'abord de couleur Isabelle, devient jaunâtre, avec des tavelures grises du côté de l'ombre, & se marbre de rouge clair du côté du soleil. Elle couvre une chair demi-

caſſante, peu fine, mais remplie d'une eau douce, relevée d'un petit parfum agréable.

Cette poire, dont les pepins ſont noirs & alongés, mûrit à la mi-août.

25. FIN-OR D'ÉTÉ : *Fin-or d'Orléans.*

L'arbre, médiocrement vigoureux ſur coignaſſier, ſe ſoutient mieux ſur franc; mais eſt beaucoup plus long-tems à donner des preuves de sa fécondité.

Son fruit, médiocrement gros, turbiné, aplati vers l'ombilic placé au fond d'une petite cavité, eſt un peu tronqué vers le pédoncule aſſez gros, & long de quinze à ſeize lignes, qui le ſoutient.

La peau, très-unie, d'un rouge foncé, brillant du côté du ſoleil, teinte d'un jaune verdâtre, tiquetée de rouge du côté de l'ombre, couvre une chair aſſez fine, d'un blanc blafard, demi-beurrée, dont l'eau ſeroit plus agréable, ſi elle n'étoit pas un peu trop acerbe.

Cette poire, dont les pepins ſont noirs & aſſez gros, mûrit vers la mi-août,

26. EPINE-ROSE : *Poire de Roſe* : = *Poire à l'eau roſe* : = *Caillot-roſat.*

Ses gros bourgeons, peu alongés, très-coudés à chaque nœud, preſque violets, & fortement tiquetés de points-gris, ſont garnis d'yeux aplatis, très-larges à leur baſe, preſque appliqués ſur le bois, & placés ſnr de gros ſupports.

Portée par un gros pétiole long de quinze lignes, la feuille eſt plane, à peine dentelée, & très-large à ſa baſe.

Les pétales de la fleur ſont ovales & planes, & la corolle qu'ils forment, a quinze ou ſeize lignes de diamètre.

Aplati de la tête au pédoncule, le fruit eſt rond, d'un beau volume. Son ombilic eſt aſſez gros; ſon pédoncule, couleur de bois ſec, ordinairement recourbé, eſt long d'environ vingt lignes; & l'un & l'autre ſont placés dans un enfoncement aſſez ſenſible, quoique peu conſidérable.

Lavée de rouge-fauve du côté du ſoleil, d'un vert

jaunâtre tiqueté de brun du côté de l'ombre; la peau couvre une chair blanche, tendre, demi-fondante, dont l'eau musquée, sucrée, laisse après la manducation un léger parfum de rose, qui lui donne quelque ressemblance avec celle de l'*Ognonet*, n°. 13, avec lequel on a quelquefois confondu *l'Epine-rose*.

Cette poire assez agréable, mais qui passe vîte, & dont les pepins noirs sont souvent avortés, mûrit vers la mi-août.

27. Salviati.

Ce poirier ne réussit bien que sur franc. Ses bourgeons, menus, légèrement coudés à chaque nœud, foiblement tiquetés, d'un vert brun du côté de l'ombre, d'un rouge brun-clair du côté du soleil, sur-tout quand il est greffé sur franc, se garnissent de gros boutons pointus, bruns, presque appliqués sur le bois, & portés sur de gros supports.

Colorées d'un verd gai, bordées de dentelures irrégulières & profondes, les grandes feuilles sont pliées en gouttière, arrondies du côté de leur pétiole, & leur nervure centrale est arquée en dessous. Les petites sont très-alongées, fort étroites, & à peine dentelées. Le pétiole, long de quinze à seize lignes, est assez gros, & teint en jaune, ainsi que la nervure centrale.

La corolle de la fleur a peu d'apparence, quoique son diamètre soit d'environ quatorze lignes, parce qu'elle est composée de pétales ovales, un peu courts, & trop creusés en cuilleron.

D'un volume médiocre, le fruit est arrondi, & porté par un pédoncule qui a seize ou dix-sept lignes de longueur. L'ombilic se conserve vert quelquefois jusqu'à la maturité, & il est placé, ainsi que le pédoncule, dans une cavité peu profonde; mais celle qu'il occupe, est avoisinée circulairement de quelques petites côtes.

Teinte d'un beau jaune de cire du côté de l'ombre, légèrement lavée de rouge du côté du soleil, la peau est ordinairement lisse & douce; mais quelquefois elle est tavelée de grandes taches roussâtres; & alors elle est un peu rude au toucher. Elle couvre une chair

demi-beurrée, fans marc, excellente, quoique fon eau fucrée & parfumée foit quelquefois peu abondante.

Cette poire, dont les pepins font les uns plats, les autres longuets & arrondis, mûrit vers la mi-août, & eft très-agréable au fucre ou mife en ratafia.

28. Orange musquée.

Colorés d'un vert rouffâtre du côté du foleil, d'un gris perlé du côté de l'ombre, légèrement coudés à chaque nœud, & foiblement tiquetés, fes bourgeons médiocrement gros & courts, font garnis d'yeux arrondis, très-gros, trapus, émouffés, prefque appliqués fur le bois, & placés fur un gros fupport.

Portées par des pétioles de dix-huit à vingt lignes, bordées de dentelures irrégulières à peine perceptibles, les grandes feuilles, prefque ovales, font terminées par une pointe émouffée, & fe replient en arc en-deffous. Les petites, terminées en pointe très-aiguë, très finement dentelées, font longues & très-étroites, & leur pétiole n'a que huit ou neuf lignes de longueur.

Compofée de pétales ovales, creufés en cuilleron, qui laiffent à découvert les étroites & longues échancrures du calice, la corolle de la fleur a quinze ou seize lignes de diamètre.

Légèrement aplati vers fes deux pôles, le fruit, d'un volume moyen, a la forme d'une orange. Son fommet eft quelquefois arrondi, et alors l'ombilic qui le couronne eft placé dans une cavité évafée; mais le plus fouvent ce fommet eft aplati, & l'ombilic eft à fleur de la chair. Le pédoncule, long d'un pouce, très-gros, foiblement arqué, eft implanté dans une cavité peu profonde, qui occupe le centre de quelques éminences légères, dont une plus faillante recouvre & femble protéger fon point d'infertion dans le fruit.

Verte d'abord & peu colorée de rouge, la peau, lorfque la maturité s'effectue, devient d'un jaune blanchâtre du côté de l'ombre, & fe lave de rouge clair du côté du foleil. Tout fon épiderme eft marqué de petits enfoncemens, comme certaines oranges. Elle couvre une chair caffante, dont l'eau eft agréablement mufquée; & cette Poire, dont les pepins font noirs

& bien nourris, feroit fort eftimable, fi elle n'étoit pas fujette à fe cotonner promptement. Auffi faut-il la cueillir encore un peu verte. Elle mûrit dans le courant du mois d'août.

29. ORANGE ROUGE.

Droits, volumineux, tiquetés, rougeâtres, les bourgeons de cet arbre, affez vigoureux, fe garniffent d'yeux gros, pointus, appliqués fur le bois, & placés fur des fupports qui ont peu de faillie.

Prefque ovales, & terminées par une pointe longue & aiguë, les grandes feuilles font bordées de larges dentelures peu profondes, & portées par un pétiole qui a au moins vingt-deux lignes de longueur. Celui des feuilles moyennes, qui font prefque rondes, n'est long que d'environ quatorze lignes.

La corolle de la fleur, formée de longs pétales terminés en pointe, a quinze ou feize lignes de diamètre.

Le fruit a la même forme que l'Orange musquée, qui précède, mais il eft beaucoup plus gros; fa peau eft grife & lavée d'un rouge de corail; fa chair eft également caffante, fucrée, mufquée; & aux mêmes qualités il joint auffi le défaut de fe cotonner promptement, fur-tout lorfque fa maturité fe complette fur l'arbre. Cette maturité s'effectue aux mêmes époques.

30. ROBINE: = *Royale d'Eté.*

Ce poirier, très-long à fe mettre à fruit, greffé fur franc, eft plus promptement productif, & donne des fruits beaucoup plus beaux quand il eft uni au coignaffier.

Ses bourgeons, tiquetés de points gris très-apparens, droits, trapus, d'un vert blafard du côté de l'ombre, rouffâtres du côté du foleil, & réuniffant ces deux teintes, mais plus claires, plus vives, mieux prononcées à leurs fommets, fe garniffent de gros yeux, d'un brun clair & brillant, très-aigus à leur extrémité, très-écartés du bois, & placés fur un large fupport aplati.

Bordée de dentelures très-fines, à peine fenfibles, la feuille eft grande, un peu repliée en-deffous, & portée par un pétiole long de dix-fept à dix-huit lignes.

La corolle de la fleur a dix-neuf ou vingt lignes de diamètre, & eſt formée de très-longs pétales étroits, aigus aux deux extrémités, & attachés par un onglet très-long.

Arrondi, plutôt petit que médiocre, le fruit figure une toupie très-courte, dont le ſommet, un peu aplati, eſt occupé par l'ombilic placé dans un enfoncement ordinairement profond, & quelquefois ſeulement très-évaſé. Le pédoncule, d'une groſſeur médiocre, long de dix-huit lignes, eſt avoiſiné de quelques boſſes à ſon point d'inſertion dans la chair qu'il ne paroît qu'effleurer, & dont il ſemble même ſéparé par une rainure très-ſerrée.

La peau, d'un vert blanchâtre, tiquetée de vert brun, jaunit à l'époque de la maturité, & couvre une chair blanche, demi-caſſante, un peu ſèche, dont l'eau ſucrée eſt très-muſquée.

Cette poire, qui n'eſt pas ſujette à mollir, & c'eſt ſon principal mérite, contient de larges pepins bruns, bien nourris. Elle mûrit dans le courant d'Août.

31. La Sanguinole : = *la Poire Sanguine.*

Les bourgeons farineux & bruns de cet arbre vigoureux ſe garniſſent de grandes feuilles preſque rondes, plus larges que longues, planes, un peu farineuſes, légèrement froncées, & preſque ſans dentelures ſenſibles en leurs bords. Pluſieurs de leurs nervures ſecondaires ſont rougeâtres, & le gros pétiole qui les porte a plus de deux pouces de longueur.

Placées ſur un calice rougeâtre, les pétales ovales, creuſés en cuilleron, & dont quelques-uns ont les bords teints de rouge, forment une corolle de quinze à ſeize lignes de diamètre.

Le fruit, d'un volume moyen, eſt pyriforme. Son ſommet, un peu aplati, préſente un gros ombilic, placé dans le fond d'une grande cavité ; & ſon pédoncule, long de dix-huit à vingt lignes, par une forte rainure qui ſe remarque au point où il eſt implanté dans la chair, paroît n'avoir que peu d'adhérence avec elle.

Tiquetée de très-petits points, gris du côté de l'om-

bre, d'un rouge de ſang du côté du ſoleil, la peau, verte & liſſe, couvre une chair rouge, preſque inſipide, & même un peu groſſière.

Cette Poire, plus curieuſe qu'eſtimable, mûrit dans le courant du mois d'août.

32. Bon-Chrétien d'Été musqué.

Cet arbre délicat ne ſe greffe que ſur franc, & ne réuſſit point long-tems ſur coignaſſier, avec lequel même il refuſe ſouvent de s'allier.

Ses bourgeons, alongés, preſque droits, peu volumineux, très-tiquetés, teints en brun-minime, qui s'éclaircit du côté de l'ombre, ſe garniſſent de gros yeux preſque plats, larges à leur baſe, & placés ſur un ſupport fort gros & un peu renflé.

Portées par de courts pétioles, les feuilles, généralement petites, ſont, les unes preſque unies, les autres bordées de dentelures fines & profondes; & toutes décrivent un arc plus ou moins ouvert par la courbure que leur nervure centrale affecte en-deſſous.

La corolle des fleurs, ſouvent compoſée de ſix ou ſept pétales arrondis & preſque planes, a dix-ſept ou dix-huit lignes de diamètre; & les étamines, logées dans ſon centre, brillent par le mélange du blanc & du pourpre, qui colorent leurs ſommets.

D'une groſſeur moyenne, le fruit eſt le plus ſouvent alongé, & preſque toujours il diminue de volume vers ſon ſommet, où l'ombilic médiocre qui le couronne, ſe trouve placé au fond d'une cavité bordée de côtes; il ſe renfle enſuite vers ſon centre, puis il décroît bruſquement vers ſa baſe qui finit par être très-obtuſe. En général, il eſt peu conſtant dans ſes formes; mais la figure de la calebaſſe eſt celle qu'il paroît affectionner davantage. Il eſt rare que toute ſa ſurface ne ſoit pas couverte de légères tuméfactions & de petites côtes; & il faut qu'il ait été bien nourri, pour n'offrir que quelques angles à ſon ſommet. Le pédoncule qui le ſoutient, long de douze à quinze lignes, eſt gros & implanté dans une cavité environnée de quelques éminences.

Liſſe, jaune & fouettée de rouge aux endroits où

le ſoleil l'a frappée, la peau couvre une chair blanche, parſemée de points verdâtres, caſſante, remplie d'une eau ſucrée, très-muſquée & agréablement relevée.

Cette excellente poire, dont les pepins ſont bruns & petits, mûrit à la fin d'août ou au commencement de ſeptembre; elle ſeroit plus eſtimable, ſi elle étoit moins ſujette à ſe fendre, ou à ſe crevaſſer avant ſa maturité.

33. Gros Rousselet : = *Roi d'Eté.*

Très-coudés à chaque nœud, teints d'un violet preſque foncé, fortement tiquetés de petits points d'un blanc jaunâtre, les bourgeons de ce poirier vigoureux ſont gros, longs, forts, & ſe garniſſent d'yeux aplatis, triangulaires, ayant plus de baſe que de hauteur, preſque couchés ſur le bois, & attachés à des ſupports peu ſaillans.

Un quart plus longues que larges, bordées de dentelures irrégulières & peu profondes, les feuilles ſont planes, grandes, & portées par des pétioles qui ont dix-huit à vingt lignes de longueur.

Remarquable par la groſſeur des ſommets de ſes étamines, la fleur eſt compoſée de pétales plus longs que larges, qui ſe roulent en-deſſous; & ſa corolle a quinze ou ſeize lignes de diamètre.

Régulièrement pyriforme & d'une groſſeur moyenne, le fruit ſe termine en pointe vers ſon pédoncule qui eſt brun, long d'environ vingt lignes, & qui ſe trouve preſque toujours avoiſiné de quelques foibles éminences à ſon point d'inſertion dans la chair. Le ſommet eſt aplati, & l'ombilic qui le couronne, ſe trouve placé au centre d'une large & profonde cavité.

Rude au toucher, tiquetée de petits points gris, d'un vert foncé du côté de l'ombre, d'un rouge brun du côté du ſoleil, la peau eſt lavée de gris en pluſieurs endroits, & couvre une chair demi-caſſante, à laquelle il ne manque qu'un peu plus de fineſſe pour rendre très-agréable l'eau parfumée & légèrement acidule dont elle eſt remplie.

Cette Poire, dont les pepins ſont un peu longs &

arrondis, mûrit à la fin d'août, ou dans le commencement de septembre. Il faut la cueillir avant son extrême maturité, parce qu'elle mollit promptement, si on la laisse trop long-t ms sur l'arbre.

34. Poire d'Œuf.

Cet arbre, plus vigoureux que fertile, réussit mal sur coignassier, & ne doit être greffé que sur franc.

Tiquetés d'une manière très-sensible, fortement coudés à chaque nœud, ses bourgeons, très-alongés & fort menus, légèrement farineux, teints d'un vert roussâtre qui prend une nuance plus foncée du côté du soleil, sont garnis d'yeux trapus, aplatis, comme colés sur le bois, & placés sur un support qui n'a point de saillie.

Colorées d'un vert blanchâtre, rondes, repliées en divers sens, recoubées en-dessous, les feuilles ont presque autant de largeur que de longueur : les dentelures qui les bordent ont peu de finesse & de profondeur, & le pétiole qui les porte est long de quinze à seize lignes.

Creusés en cuillerons & presque ovales, les pétales forment une corolle d'environ quatorze lignes de diamètre.

Figuré comme un petit œuf de poule, le fruit n'a guère plus de volume. Son ombilic est placé dans un petit enfoncement, dont le bord est un peu plus relevé d'un côté que de l'autre; & son pédoncule, menu, d'égale grosseur dans toute sa longueur, se replie un peu en crochet à son point d'insertion dans la branche, & est long de dix ou douze lignes. En s'implantant dans la chair, il occupe le centre d'un petit enfoncement figuré en entonnoir.

Verte sur un fond presque jaune, & semée de taches roussâtres du côté de l'ombre, lavée de rouge sur un fond vert du côté du soleil, la peau couvre une chair, tantôt fine & demi-fondante, tantôt tendre & demi-beurrée, dont l'eau sucrée, douce, un peu musquée, est d'une saveur agréable.

Cette Poire, dont les pepins sont les uns blancs,

les autres noirs ; mûrit entre la mi-août & le commencement de septembre.

35. La Cassolette : = *Le Friolet* : = *Le Muscat vert* : = *le Lechefrion.*

Coudés à chaque nœud, alongés & d'une grosseur moyenne, gris du côté de l'ombre, roussâtres du côté du soleil & à leurs sommités, les bourgeons de cet arbre, aussi beau que fertile, se garnissent d'yeux arrondis, menus, alongés, très-pointus, écartés du bois, & placés sur un support saillant & renflé.

Bordées de dentelures grandes, mais aussi peu aiguës que profondes, les feuilles sont portées par des pétioles longs de quinze à seize lignes. Quelques-unes même sont sans dentelures, & toutes sont froncées & ondées par leurs extrémités. Leur nervure centrale est sensiblement arquée en-dessous.

Les pétales presque planes, ovales alongés, forment une corolle de douze à quatorze lignes de diamètre.

Arrondi par son sommet que l'ombilic couronne à fleur de la chair, le fruit a peu de volume & est figuré en Poire. La partie qu'occupe le pédoncule est assez grosse, & ce pédoncule, menu, d'un vert clair, long de six à sept lignes, s'y trouve implanté au centre d'un enfoncement terminal.

Telles sont les dimensions les plus ordinaires sous lesquelles il se montre ; mais dans un sol qu'il affectionne, il les double quelquefois, & plus souvent il les augmente d'un tiers.

Légèrement fouettée de rouge du côté du soleil, colorée d'un vert tendre, sur un fond jaunâtre dans tout le reste de sa surface, la peau couvre une chair cassante & tendre, dont l'eau sucrée est agréablement musquée.

Cette Poire mûrit à la fin d'août ou au commencement de septembre.

36. La Grise-Bonne

La fertilité de cet arbre ne répond pas toujours à sa vigueur, & les qualités de son fruit ne justifient pas complétement la dénomination qu'on lui a donnée.

Ce fruit d'un volume médiocre est alongé, & sa forme

en général est un peu cucurbitacée. Bien arrondi à son sommet que l'ombilic occupe à fleur de la chair, il diminue très-sensiblement, en allant vers l'extrémité opposée, & finit par se terminer en pointe obtuse, où le pédoncule, gros & long de neuf à douze lignes, se trouve obliquement implanté dens une petite cavité. Çà & là tavelée de roux, la peau, d'un gris verdâtre, fortement tiquetée de points presque blancs, couvre une chair fondante, un peu beurrée, dont l'eau est sucrée & relevée; mais cette Poire, qui mûrit à la fin d'août, est sujette à se cotonner promptement.

37. Muscat royal.

Ce Poirier, qui n'a de succès que sur franc, est moins remarquable par ses fruits, que par la vivacité de ses pousses, quand il se trouve placé dans un sol substantiel, profond & un peu frais.

Le fruit est petit, & figuré en toupie. Bien arrondi par son sommet où l'ombilic est placé à fleur de la chair, il se termine en pointe du côté de son pédoncule, assez menu, & long d'environ quinze lignes.

Sa peau grisâtre, un peu rude, couvre une chair blanchâtre, demi-beurrée, mais peu délicate, quoique son eau soit douce & musquée.

Cette Poire, dont les pepins sont noirs, mûrit au commencement de septembre.

38. Targonnelle.

Ce Poirier, qui ne réussit bien que sur franc, a des amateurs, quoiqu'il ait peu de mérite: son fruit, d'un volume médiocre est pyriforme; arrondi à son sommet où l'ombilic, assez gros, est placé à fleur de la chair, il est un peu renflé vers le pédoncule, droit, assez gros, long d'environ neuf lignes, qui le soutient.

Très-jaune du côté de l'ombre, d'un beau rouge du côté du soleil, la peau couvre une chair assez fine, blanche, demi-cassante, & dont l'eau est un peu musquée.

Cette poire, dont les pepins sont petits & noirs, mûrit au commencement de septembte.

39. Rousselet de Reims: = *Petit Rousselet.*

Ce Poirier, qui vient dans tous les sois, mais qui préfère

préfère les terres légères, réussit mieux au plein-vent qu'en espalier ou en buisson, & se greffe avec autant de succès sur le coignassier que sur franc.

Ses bourgeons, de grosseur moyenne, un peu coudés à chaque nœud, longs, très-lisses, très-tiquetés, d'un brun rougeâtre, se garnissent d'yeux triangulaires, un peu courts, planes, comme écrasés sur le bois, & placés sur un support aplati.

Planes, ovales, terminées en pointe par les deux extrémités, les grandes feuilles sont bordées de dentelures larges & peu profondes; celles des moyennes, dont la forme est plus ronde, sont plus fines, & toutes sont portées par des pétioles longs de quinze à vingt lignes.

La corolle de la fleur est formée de pétales, la plupart ovales, & quelques-uns un peu pointus, & offre un diamètre de treize à quinze lignes.

Bien figuré en Poire, le fruit a peu de volume. Arrondi par son sommet, où l'ombilic assez gros est placé à fleur de la chair, il va en diminuant régulièrement vers son pédoncule qui, le plus souvent, n'a pas dix lignes de longueur.

Par-tout lavée & tiquetée de gris, d'abord verte, puis jaunissant par places à l'époque de la maturité, la peau se colore d'un rouge-brun sous l'aspect du soleil, & couvre une chair demi-beurrée, d'un goût exquis, & dont l'eau abondante exhale & laisse dans le palais le parfum le plus suave.

Cette Poire estimable, & d'une grande ressource dans nos offices, contient des pepins larges & bruns, & mûrit à la fin d'août, ou vers le commencement de septembre. Il faut l'employer presque au moment de sa cueillette, parce qu'elle mollit promptement.

40. Poire d'Ah! mon Dieu.

L'arbre, plus estimable pour sa prodigieuse fécondité que pour les qualités de son fruit, ressemble beaucoup au précédent, & se plaît dans le même sol, & sous les mêmes formes.

Le fruit, d'un moyen volume, dont la partie la plus renflée est plus voisine du sommet que de la base,

eſt un peu alongé vers ce ſommet où l'ombilic, qui conſerve juſqu'à la maturité les filets rougeâtres des étamines, ſe trouve logé entre des éminences peu ſaillantes, qui correſpondent à chacune de ſes échancrures. Le volume diminue aſſez régulièrement, & finit en pointe obtuſe où le pédoncule, un peu charnu, long de quinze à dix-huit lignes, ſe trouve ſuperficiellement implanté au centre de quelques légers bourrelets.

Liſſe, d'un jaune-citron, clair du côté de l'ombre, lavée de rouge clair, & tiquetée de petits points purpurins du côté du ſoleil, la peau couvre une chair blanche, demi-caſſante, mais peu ſavoureuſe, quoique ſon eau ſoit abondante, ſucrée & aſſaiſonnée d'un léger parfum.

Cette Poire, dont les pepins bien nourris ſont terminés en pointe très-aiguë, mûrit au commencement de ſeptembre. Elle mollit très-peu de tems après ſa cueillette.

41. Fin-or de septembre.

Cette variété ne diffère du Fin-or d'Été ou d'Orléans, que par la forme de ſon fruit qui, au lieu d'être aplati, eſt relevé de quelques boſſes, à la vérité peu ſaillantes, mais qui ſont d'autant plus remarquables, qu'elles environnent un petit enfoncement où l'ombilic eſt placé.

La peau, liſſe, unie, d'un vert-gai du côté de l'ombre, marbrée de rouge du côté du ſoleil, couvre une chair blanchâtre, beurrée, très-fine, dont l'eau un peu aigrelette eſt aſſez agréable.

Cette Poire mûrit dans la première quinzaine de ſeptembre.

42. Inconnue-Cheneau : = *Fondante de Breſt.*

Quoique très-vigoureux, ce Poirier fertile ne fait que des pouſſes tortueuſes, dont les bourgeons, gros, alongés, très-coudés à chaque nœud, fortement tiquetés, griſâtres du côté de l'ombre, preſque fauves du côté du ſoleil, & rougeâtres à leur extrémité, toujours bien droits, ſe garniſſent d'yeux fort larges à

leur base, aplatis, courts, écartés du bois, & postés sur un gros support fort large.

Finement dentelées, & portées par des pétioles longs de deux pouces, les feuilles sont grandes & belles.

La fleur est composée de pétales ovales, très-creusés en cuilleron, & sa corolle n'a qu'un pouce au plus de diamètre.

D'un volume médiocre, plutôt alongé qu'arrondi, quoique très-renflé vers le ventre, & un peu tronqué vers le pédoncule, le fruit est presque régulièrement pyriforme. Souvent son sommet est relevé de plusieurs côtes qui y forment une cavité dans laquelle l'ombilic est logé. Le pédoncule, implanté à fleur de la chair, a dix-huit ou vingt lignes de longueur.

Mince, lisse, brillante, très-douce au toucher, teinte d'un vert-gai, & finement tiquetée de points bruns du côté de l'ombre, plus ou moins fortement lavée de rouge du côté du soleil, la peau couvre une chair fine, blanche, cassante, dont l'eau, un peu relevée, est sucrée & assez agréable.

Cette Poire, que l'on n'a sans doute nommée *Fondante* que parce qu'elle est très-sujette à mollir, a de longs pepins noirs qui souvent se trouvent avortés, & mûrit vers le commencement de septembre.

43. Epine d'Été : = *Fondante musquée* : = *Poire de* Louis XIV, qui en faisoit cas.

Les longs bourgeons de cet arbre, médiocrement fertile, sont plutôt foibles que vigoureux. Coudés légèrement à chaque nœud, tiquetés de points blanchâtres, d'un vert clair qui devient foncé & presque roux du côté du soleil; ils se garnissent d'yeux aplatis, triangulaires, très-petits, couchés sur le bois, & placés sur un support qui a beaucoup de saillie.

Bordées de dentelures larges, mais peu profondes, la feuille, alongée, presque plane, est grande & belle, & tient à un pétiole qui a dix-huit ou vingt lignes de longueur.

Cinq pétales arrondis & creusés en cuilleron forment la corolle de la fleur qui peut avoir environ quinze lignes de diamètre.

pointe. Le pétiole qui les porte a quinze ou seize lignes de longueur.

Composée de pétales presque ronds, la corolle de la fleur est ample, & son étendue présente un diamètre d'environ dix-sept lignes, dont le centre est occupé par des étamines que le volume considérable & la teinte purpurine de leurs sommets rendent très-remarquables.

Le fruit est d'une belle taille, d'une forme ovale, terminé en pointe vers le gros & court pédoncule qui le supporte, & qui, ayant à peine six lignes de longueur, s'y trouve implanté dans un enfoncement bordé de quelques bosses légères. L'ombilic est logé dans une cavité large & profonde.

La peau est verte du côté de l'ombre & teinte d'un rouge brun du côté du soleil; mais le passage d'une nuance à l'autre est occupé par des tavelures d'un rouge plus marqué. Par-tout marbrée de points gris qui la rendent un peu rude au toucher, elle couvre une chair demi-cassante, assez fine & succulente, dont l'eau, le plus souvent agréable, est quelquefois un peu âcre.

Cette Poire contient des pepins longs & menus, & mûrit au commencement de septembre.

47. BERGAMOTTE D'ÉTÉ : = *Milan de la Beuvrière.*

Ses bourgeons menus, médiocrement longs, coudés à chaque nœud, peu tiquetés & colorés en lie-de-vin, portent des yeux gros, courts, aplatis, peu pointus, placés sur de gros supports cannelés.

Un peu froncées par les bords, presque sans dentelures, les feuilles sont les unes en cœur, les autres larges & arrondies à leur extrémité, & pointues vers le pétiole. Toutes sont un peu farineuses, & le pétiole qui les porte est long de quatorze à dix-huit lignes.

Quoique la corolle de la fleur ait environ quinze lignes de diamètre, elle a peu d'étalage, parce que les pétales presque arrondis qui la composent, sont un peu trop concaves & chiffonnés en leurs bords.

Le fruit est gros, turbiné, un peu relevé à son sommet, dont l'ombilic est placé au fond d'une cavité bordée de côtes, & porté par un gros pédoncule ver-

dâtre, long de six lignes, & implanté dans un petit enfoncement.

La peau très-rude au toucher, teinte d'un vert gai, tiquetée de fauve, & quelquefois chargée d'une nuance roussâtre du côté du soleil, couvre une chair demi-beurrée, presque fondante, dont l'eau, quoique peu relevée, contient une légère acidité qui est assez agréable.

Cette Poire sujette à cotonner qnand on ne la cueille pas un peu verte, renferme de petits pepins souvent avortés, & mûrit au commencement de septembre.

48. Bergamotte rouge : = *Crasane d'Eté.*

Semés de points très-apparens, & colorés d'un brun-clair un peu jaunâtre, les bourgeons de ce Poirier vigoureux & très-fertile se garnissent d'yeux très-courts, petits, presque couchés sur le bois, & portés sur de gros supports très-renflés.

Dépourvues de dentelures, planes & alongées, les feuilles sont petites, & n'ont de largeur que vers le pétiole menu, long de deux pouces & demi, qui les porte.

La fleur présente une corolle d'environ seize lignes de diamètre, dont les pétales presque ovales sont creusés en cuilleron.

D'un volume moyen, le fruit est turbiné, un peu aplati vers son sommet où l'ombilic est logé dans un petit enfoncement; & son pédoncule, assez gros, long d'environ huit ou dix lignes, est implanté dans une étroite cavité.

Teinte d'un jaune foncé qui devient presque rouge du côté du soleil, la peau couvre une chair presque fondante, dont l'eau agréablement parfumée, n'est assez abondante que quand le fruit n'a pas mûri complétement sur l'arbre.

Cette Poire, qui mollit & cotonne promptement, contient des pepins assez bien nourris, d'un brun-clair, & mûrit dans la première quinzaine de septembre.

49. Verte-longue : = *Mouille-bouche.*

Ce Poirier très-fertile veut un terrain chaud & léger, & réussit beaucoup mieux sur franc que sur coignassier.

D'une longueur & d'une grosseur médiocres, ses bourgeons, coudés à chaque nœud, sont verdâtres du côté de l'ombre, rougeâtres du côté du soleil, & l'épiderme de leur écorce est teint en gris-de-perle. Leurs yeux, gros, arrondis, un peu alongés & pointus, sont écartés du bois, & placés sur de gros supports.

Les feuilles les plus grandes, bordées de dentelures, mais peu profondes, sont presque arrondies, & portées par des pétioles qui n'ont guère plus de neuf lignes de longueur. Les moyennes sont alongées; leurs dentelures ont plus de légèreté & de finesse, & leurs pétioles sont longs d'environ dix-huit lignes.

Souvent composée de sept pétales planes, arrondis, bien étalés, la corolle de la fleur a quinze ou seize lignes de diamètre, & se fait remarquer par les longues échancrures du calice, & les sommets volumineux de ses étamines.

Tantôt pyriforme, tantôt turbiné, le fruit est d'un beau volume. Sa partie la plus renflée est vers le milieu de sa longueur; ainsi son sommet, où l'ombilic est placé dans le centre d'un petit enfoncement, diminue de grosseur, & son volume est beaucoup moindre encore du côté du pédoncule où il se termine en pointe irrégulièrement obtuse. Ce pédoncule, qui a près de trois pouces de longueur, est menu & planté à fleur de la chair. Elle a peu d'adhérence au rameau qui le porte; & comme le moindre vent l'en détache, il est nécessaire de placer l'arbre dans une position bien abritée.

Toujours teinte en vert, la peau couvre une chair très-fondante, fine, délicate, sans pierres, remplie d'une eau douce, sucrée, parfumée & d'une saveur très-agréable.

Cette Poire, qui auroit beaucoup plus de mérite, si elle mollissoit moins promptement, contient des pepins noirs, longs, bien nourris, & mûrit vers la fin de septembre.

POIRES D'AUTOMNE.

50. BEURRÉ : = *Beurré vert* : = *Beurré gris* : = *Beurré rouge* : = *Beurré d'Amboise* : = *L'Isambert*.

Ce Poirier, très-fertile, s'accomode de tous les terrains, se plaît à toutes les expositions, & réussit sous toutes les formes. Dans sa jeunesse, il faut le tailler court, afin de le garnir de bois, & d'empêcher qu'il ne se livre à son penchant excessif & trop prématuré pour la fructification

Ses bourgeons, gros, coudés à chaque nœud, tiquetés de très-petits points blanchâtres, sont teints d'un rouge-brun-clair du côté du soleil, & leur écorce du côté de l'ombre est couverte d'un épiderme grisâtre. Leurs yeux, gros à leur base, peu alongés, écartés du bois, sont placés sur de gros supports.

Bordées de dentelures irrégulières & peu profondes, arquées en dessous, les feuilles sont grandes, alongées, larges, & arrondies vers leur pétiole qui a seize ou dix-huit lignes de longueur.

Souvent composée de six ou sept pétales alongés vers leur sommet, étroits du côté du calice, la corolle de la fleur présente un diamètre de quinze à seize lignes.

rrondi à son sommet où l'ombilic se trouve placé dans une cavité unie & évasée, le fruit, d'un très-gros volume, de forme elliptique alongée, diminue progressivement, & se termine en pointe vers le pédoncule, long d'un pouce, un peu charnu, implanté à fleur de l'épiderme.

La peau, fine, unie, couvre une chair délicate, fondante, qui ne devient jamais pâteuse, & dont l'eau abondante est si délicieusement assaisonnée, que la saveur exquise qui la caractérise, sert de point de comparaison pour détermieer le plus ou le moins de bonté des différentes Poires. Ainsi plus ces fruits se rapprochent du Beurré, plus ils sont estimables.

La peau est tantôt verte, tantôt grise, tantôt frappée de rouge du côté du soleil; mais ces différences accidentelles tiennent à la nature du sol, à l'exposition de l'arbre, à la culture qu'on lui donne, à la constitution actuelle du sujet, & ne peuvent former de variétés distinctes & durables. « Les arbres jeunes & vi-« goureux, dit, avec raison, M. DUHAMEL, & ceux

« qui ſont greffés ſur franc, donnent ordinairement « leurs fruits gris. Les arbres greffés ſur coignaſſier, « & d'une vigueur médiocre, en produiſent de verts. « Ceux qui ſont languiſſans, ou plantés dans un ter- « rain trop ſec, & à une expoſition très-chaude, en « produiſent de rouges. Quelquefois un même arbre en « porte de trois couleurs, ayant des branches de diffé- « rens degrés de force ou de langueur propres à pro- « duire cette différence dans la couleur du fruit. »

Cette excellente Poire contient de petits pepins bruns très-pointus, & commence à mûrir vers la fin de ſeptembre. Elle a l'avantage de ſe conſerver durant pluſieurs ſemaines, pourvu qu'elle ſoit placée ſur des planches, ſans paille, & que la fruiterie ſoit fraîche.

51. ANGLETERRE : = *Beurré d'Angleterre.*

Ce Poirier, très-fertile, ne réuſſit point ſur le coignaſſier. Il faut le greffer ſur franc, ou ſur le *Sucré-vert*, greffé lui-même ſur le coignaſſier; & de toutes les formes, la haute tige eſt celle qu'il affecte de préférence.

Longs, droits, ſemés de très-petits points, ſes bourgeons ſont d'un vert-gris, qui ſe nuance de quelques traits rougeâtres du côté du ſoleil. Leurs yeux aſſez gros, courts, arrondis, obtus, très-écartés du bois, ſont placés ſur un gros ſupport très-renflé.

Médiocrement grandes, bordées de dentelures peu profondes, les feuilles ſont arquées en-deſſous, & tiennent à un pétiole long d'environ dix lignes.

Plus larges vers leur baſe que vers leur ſommet, les pétales de la fleur environnent des étamines remarquables par leurs ſommets purpurins, & forment une corolle dont le diamètre eſt de douze ou treize lignes.

Le fruit, d'une moyenne groſſeur, ovoïde, alongé, eſt pointu vers ſon pédoncule qui, ainſi que l'ombilic, eſt placé à fleur de la chair, & dont la longueur eſt de quatorze à quinze lignes. Ce pédoncule eſt gros, & toujours arqué.

Unie, d'un vert griſâtre, tiquetée de roux, ſa peau couvre une chair tendre, demi-beurrée, fondante,

remplie d'une eau relevée & agréable, mais sujette à mollir promptement.

Cette Poire estimée, quoique très-passagère, commence à mûrir vers la fin de septembre.

52. DOYENNÉ : = *Beurré blanc* : = *Saint-Michel* : = *Bonne-Ente.*

Vigoureux & très-fertile, ce Poirier, qui veut un bon sol, plutôt léger que trop fort, pousse de gros bourgeons, coudés à chaque nœud, très-tiquetés, teints en gris-clair sur franc, rougeâtres avec des tavelures vertes sur coignassier, & dont les yeux arrondis, gros à leur base, courts, pointus, très-écartés du bois, sont placés sur de gros supports renflés.

Grandes & belles, les feuilles sont bordées de dentelures régulières peu profondes, & portées par un pétiole long de quinze lignes.

La corolle de la fleur, formée de pétales un peu longs; creusés en cuilleron, présente un diamètre de quinze à seize lignes.

Très-volumineux & presque arrondi, le fruit est porté par un gros pédoncule long de six lignes, planté dans une étroite cavité souvent bordée de bosses & de plis assez profonds; & son ombilic très-petit est logé dans un léger enfoncement qui a peu de largeur.

Verdâtre d'abord, la peau prend ensuite la teinte du citron, & même se colore d'un rouge très-vif du côté du soleil, quand l'arbre est en espalier.

Elle couvre une chair très-beurrée, dont l'eau douce, abondante, très-sucrée est souvent agréablement parfumée; mais elle est trop sujette à cotonner ou à mollir, & il n'est pas aisé de la saisir dans son vrai point de bonté.

Cette Poire, qui passe trop vîte, contient des pepins, les uns larges, les autres alongés, & mûrit vers la fin de septembre, à l'époque de la Saint-Michel, dont elle a pris le nom.

53. BÉZI DE MONTIGNY.

Verdâtres, tiquetés, d'une moyenne grosseur, ses bourgeons sont longs, un peu coudés aux nœuds,

& se couvrent de gros yeux pointus, rougeâtres, couchés sur le bois, & placés sur de gros supports.

Sillonnées de nervures presque également saillantes des deux côtés, les feuilles sont rondes, à peine dentelées, & portées par des pétioles longs de huit à neuf lignes.

Composée de pétales planes, d'une forme constamment irrégulière, mais bien étalés, la corolle de la fleur est grande, & présente un diamètre de dix-sept à dix-huit lignes.

D'une grosseur moyenne & d'une forme un peu alongée, le fruit a quelque ressemblance avec le Doyenné; mais son pédoncule a plus de longueur, & son ombilic est presque placé à fleur du sommet.

Très-lisse, & se colorant d'un janne brillant à l'époque de la maturité, la peau couvre une chair blanchâtre, sans pierre, plus fondante encore que celle du Doyenné, & dont l'eau est relevée d'un musc agréable.

Cette Poire, munie de pepins bruns, terminés en pointe aiguë, & ordinairement assez pleins, mûrit vers la fin de septembre.

54. Bézi de la Motte.

Ce Poirier, dont le bois est épineux, & qui ne réussit bien qu'en plein-vent, pousse des bourgeons médiocres, coudés à chaque nœud, très-tiquetés, d'un gris verdâtre qui se teint légèrement en rouge du côté du soleil, & dont les yeux courts, presque planes, triangulaires, presque couchés sur le bois, sont placés sur un support qui a très-peu de saillie.

Étroites & longues, bordées d'une dentelure fine & peu profonde, les feuilles sont terminées en pointe très-aiguë, les unes arquées en-dessous, les autres seulement froncées sur leurs bords; les moins grandes ressemblent à de très-petites feuilles de Saule, & toutes sont portées par des pétioles qui ont six à sept lignes de longueur.

La corolle de la fleur est formée de longs pétales creusés en cuilleron, & son diamètre est d'environ quinze lignes.

D'un beau volume, & très-renflé du côté de son

sommet où l'ombilic est placé dans une cavité peu profonde, accompagnée quelquefois d'une bosse assez saillante, le fruit est porté par un gros pédoncule droit, long de cinq ou six lignes, & planté dans un enfoncement dont les bords sont presque unis.

Teinte d'un vert foncé, jaspée d'une multitude de petits points gris, la peau jaunit légèrement ensuite, & couvre une chair blanche, fondante, sans pierres, dont l'eau est douce & très-agréable.

Cette Poire, dont les pepins sont grands, noirs, aplatis, pointus, alongés, mûrit dans le courant d'octobre, & se garde jusqu'en novembre.

55. Bergamotte Suisse : = *Bergamotte panachée:* = *Culotte de Suisse.*

Les bourgeons de ce Poirier fertile, qui veut une exposition peu frappée du soleil, sont médiocres, longs, droits, panachés de raies vertes & jaunâtres, qui rougissent un peu du côté du soleil; & leurs yeux petits, arrondis, très-écartés du bois, sont placés sur un support aplati.

Bordées de quelques dentelures foibles & très-éloignées les unes des autres, les feuilles sont ondées à leur extrémité, arquées en-dessous, d'une forme alongée, & portées par des pétioles longs de deux pouces & demi.

Presque figurés en losange, & creusés en cuilleron, les pétales de la fleur composent une corolle de seize lignes de diamètre.

Médiocrement gros, le fruit est presque toujours un peu alongé vers son sommet, & turbiné vers son pédoncule qui, long de six à douze lignes, blanchâtre, aurore du côté du soleil, se trouve placé au centre d'un petit aplatissement.

Lisse, rayée de vert & de jaune, légèrement nuancée de rouge du côté du soleil, la peau couvre une chair beurrée, fondante, sans pierre, dont l'eau est sucrée & abondante, lorsque la cueillette a précédé le dernier point de maturité.

Cette Poire, qui contient des pepins d'un brun-

clair, bien nourris, & terminés en longue pointe; mûrit dans le courant d'octobre.

56. BERGAMOTTE D'AUTOMNE.

Cet arbre, qui devient galeux en buisson & en plein-vent, ne prospère complétement qu'en espalier.

Ses bourgeons courts, assez gros, finement tiquetés, d'un gris-clair presque verdâtre, se garnissent de gros yeux arrondis, longs, très-pointus, très-écartés du bois, & placés sur des supports presque planes.

Longues & presque imperceptiblement dentelées, les feuilles sont arquées en-dessous, & les plus grandes sont portées par un pétiole qui n'a guère que neuf lignes de longueur. Celui des feuilles moyennes est long de deux pouces.

Composée de pétales alongés, presque planes, la corolle de la fleur est bien étalée, & a quatorze ou quinze lignes de diamètre.

Volumineux & turbiné, le fruit est aplati vers son sommet où l'ombilic, souvent dépouillé des échancrures du calice, est placé dans une cavité unie & peu profonde; & le pédoncule assez gros qui le porte, implanté dans un petit enfoncement, est long de six à dix lignes.

Lisse, verte d'abord, la peau jaunit ensuite, & se colore de rouge-brun tiqueté de points gris du côté du soleil. Elle couvre une chair beurrée & fondante, dont l'eau très-fraîche, douce, sucrée, est assaisonnée d'un parfum agréable.

Cette Poire, l'une des plus anciennement connues, contient de gros pepins alongés, d'un brun clair, terminés par une pointe très-aiguë, & mûrit en octobre & novembre, & quelquefois plus tard.

57. BERGAMOTTE CADETTE : = *Poire de Cadet.*

Très-vigoureux & très-fertile, ce Poirier pousse de gros bourgeons courts, droits, semés de gros points gris, & colorés en ventre-de-biche, dont les yeux, gros, alongés, arrondis, pointus, écartés du bois, sont placés sur de gros supports.

Munies de nervures très-saillantes des deux côtés, & unies par leurs bords, les feuilles d'une grandeur

médiocre se terminent en pointe, & sont arrondies vers le pétiole, long de huit à neuf lignes, qui les porte. Presque toutes se plient en gouttière, & leur nervure centrale se courbe en arc, en-dessous.

La corolle de la fleur est formée de pétales arrondis, creusés en cuilleron, dont la blancheur contraste avec la pointe rougeâtre des échancrures du calice, & son diamètre est de quinze à seize lignes.

D'un beau volume & un peu turbiné, le fruit est arrondi vers son sommet où l'ombilic bien ouvert est placé dans un aplatissement; & son pédoncule, qui a huit ou dix lignes de longueur, est implanté dans une cavité peu profonde, qu'une petite bosse avoisine & recouvre presque toujours.

Très-lisse, & d'un jaune légèrement lavé de rouge du côté du soleil, la peau couvre une chair fondante & aqueuse, mais sujette à cotonner quand elle est trop mûre.

Cette Poire, inférieure aux autres Bergamottes, ne contient pour l'ordinaire que des pepins avortés, & mûrit dans le courant d'octobre.

58. Jalousie.

Cet arbre, qui ne se greffe que sur franc, & qui ne fait que languir sur coignassier, pousse de longs bourgeons menus, peu coudés, tiquetés, nuancés de rouge, & dont les yeux courts, larges par la base, presque appliqués sur le bois, sont placés sur de gros supports renflés.

Grandes & belles, bordées de dentelures fines, régulières & peu profondes, alongées, souvent pliées en gouttière, les feuilles sont portées par des pétioles longs de sept lignes.

Les pétales ovales, planes, environnent des étamines à sommets purpurins, & composent une corolle bien étalée, dont le diamètre est d'environ dix-huit lignes.

D'un beau volume, aplati suivant sa longueur, alongé, renflé par le milieu, le fruit à son sommet présente quelques bosses assez saillantes qui bordent une étroite cavité où son petit ombilic est logé; & diminuant tout-à-coup considérablement, il se termine

en pointe obtuſe vers ſon pédoncule, long d'un pouce; qui eſt placé dans un petit enfoncement.

Couleur de noiſette, un peu rougeâtre du côté du ſoleil, bourgeonnée & ſemée de petits boutons ronds, très-ſenſibles à l'œil & au toucher, la peau couvre une chair très-beurrée, dont l'eau eſt abondante, ſucrée, relevée, excellente, ſi le fruit eſt cueilli vert; mais ſi on le laiſſe trop long-tems ſur l'arbre, il mollit en peu de jours.

Cette Poire, qui contient des pepins alongés & bien nourris, mûrit à la fin d'octobre.

59. Franchipanne.

Cet arbre, l'un des plus vigoureux de ſon eſpèce, ſe munit, à chaque pouſſe, de gros bourgeons droits, très-tiquetés, teints d'un vert griſâtre, qui ſe lave légèrement de rouge du côté du ſoleil, & dont les yeux courts & pointus, renflés à leur baſe, écartés du bois, ſont placés ſur un ſupport aplati.

D'une ſuperbe amplitude & preſque cordiformes, les feuilles, à peine dentelées, les unes planes, les autres figurant la nacelle, ſont épaiſſes, d'un tiſſu bien nourri, & portées par de gros pédioles longs d'un pouce.

La plupart des fleurs offrent ſix pétales planes, preſque ovales, bordés de rouge, quelquefois preſque entièrement teints de cette couleur, & qui forment une corolle qui a ſeize lignes de diamètre.

Médiocrement gros, alongé, renflé par le milieu, le fruit diminue de volume, & vers ſon ſommet où ſon grand ombilic eſt placé dans une cavité bordée de petits plis, & vers ſon pédoncule où il ſe termine en pointe obtuſe & irrégulière. Ce pédoncule, implanté dans un petit enfoncement, eſt gros vers ſon extrémité, & long d'environ onze lignes.

Unie, très-douce au toucher, la peau preſque citronnée du côté de l'ombre, d'un rouge-vif du côté du ſoleil, couvre une chair demi-fondante, ſans marc, dont l'eau abondante, douce & ſucrée eſt douée d'un parfum ſuave qui approche beaucoup de celui de l'arbre appelé Franchipannier (*Plumeria.*). C'eſt ce qui a déterminé la dénomination de ce ce fruit, encore

plus agréable à l'œil qu'à l'organe du goût qu'il flatte cependant.

Cette Poire, qui contient des pepins d'un beau volume, bien nourris & pointus, mûrit à la fin d'octobre.

60. MANSUETTE : = *La Solitaire.*

Ce Poirier, dont la greffe réussit beaucoup mieux & dure beaucoup plus sur coignassier que sur franc, pousse de longs bourgeons d'une grosseur moyenne, coudés, aplatis, marqués de quelques canelures légères, finement tiquetés, & teints d'un gris terne légèrement lavé de rouge; leurs yeux sont ronds, très-courts, fort écartés du bois, & placés sur de très-gros supports renflés en-dessus & en-dessous de l'œil.

Terminées en pointe, sillonnées de nervures presque également saillantes des deux côtés, les feuilles sont sinueuses à leurs extrémités, bordées de dents finement découpées, & plus ou moins sensibles, & portées par un gros pétiole long d'environ quatorze lignes. Quoique d'une grandeur moyenne, elles paroissent encore moins amples qu'elles ne le sont en effet, parce que la forte courbure de leur nervure centrale les oblige de se plier en gouttière.

Presque planes & ovales, les pétales environnent des étamines à sommets très-peu colorés, & composent une fleur agréablement étalée, dont le diamètre a quinze ou dix-huit lignes.

Peu régulier dans ses formes, alongé en pyramide tronquée, le fruit est ordinairement d'un beau volume, & présente au même coup-d'œil son ombilic & son pédoncule, tous deux ordinairement placés obliquement du même côté de la masse totale; le premier dans un petit enfoncement bordé de côtes peu saillantes, & le second à la base d'un bourrelet marqué de quelques plis serrés. Le pédoncule est gros, bien nourri, & long de douze à quinze lignes.

Tavelée de brun sur un fond vert, la peau jaunit un peu, & se lave légèrement de rouge du côté du soleil. Elle couvre une chair blanche, demi-fondante, remplie d'une eau qui a peu de finesse, & qui est souvent un peu âcre.

Cette Poire auroit plus d'amateurs, à cause de son volume, si elle étoit moins sujette à mollir. Ses pepins sont petits, larges, & d'un brun clair; elle mûrit dans le courant de septembre plus ou moins vîte, selon que la saison est plus ou moins constamment chaude.

61. LANSAC : = *Dauphine* : = *Satin*.

Médiocrement gros, ses bourgeons, fortement tiquetés, sont teints d'un vert-gris qui se lave de rouge du côté du soleil, & se garnissent de gros yeux arrondis, longs, très-pointus, écartés du bois, & placés sur de gros supports.

Pliées en gouttière, & bordées de dentelures presque insensibles, les feuilles sont arquées en-dessous, & portées par des pétioles longs de treize lignes.

Composée de pétales planes, étroits, mais très-longs, la corolle de la fleur est très-ouverte, & a dix-sept lignes de diamètre.

D'une grosseur moyenne, le fruit, quelquefois rond, plus souvent renflé par le milieu, est soutenu par un gros pédoncule un peu charnu, long de huit à dix lignes, & planté tantôt à fleur de la chair, tantôt dans un petit enfoncement.

Jaune & lisse, la peau couvre une chair fondante, dont l'eau est sucrée, relevée, & d'une saveur agréable.

Cette Poire, dont les pepins sont ordinairement avortés, mûrit à la fin d'octobre, & se conserve souvent jusqu'en janvier.

62. VIGNE : = *Demoiselle*.

Les bourgeons de cet arbre vigoureux, sont menus, courts, coudés à chaque nœud, d'un gris verdâtre qui se teint légèrement du côté du soleil. Leurs yeux, médiocrement gros, arrondis, pointus, très-écartés du bois, sont placés sur de gros supports.

Grandes, ovales, bordées de dentelures qui ne sont bien sensibles qu'à la pointe qui les termine, les feuilles sont un peu arquées en-dessous, & portées par des pétioles longs d'environ vingt-lignes.

Bien arrondi vers son sommet où l'ombilic, grand & très-ouvert, est placé à fleur de l'épiderme, le fruit est peu volumineux, & diminue beaucoup de

grosseur vers son pédoncule, long de près de deux pouces.

Teinte en gris-brun, rude au toucher, un peu lavée de rouge & marquée de petits points gris du côté du soleil, la peau couvre une chair beurrée, fondante, remplie d'une eau relevée, très-agréable; mais elle est sujette à mollir quand le fruit mûrit sur l'arbre, ou elle devient pâteuse, si, cueilli avant la maturité, on le laisse trop long-tems dans la fruiterie.

Cette poire, dont les gros pepins sont noirs & bien nourris, mûrit vers la fin d'octobre.

63. PASTORALE: *Musette d'Automne.*

Ce Poirier a plus de succès sur franc que sur coignassier, avec lequel il s'unit bien d'abord, mais son adoption n'est que momentanée.

Ses bourgeons, longs, d'une grosseur moyenne, un peu coudés à chaque nœud, finement tiquetés de points gris, teints d'un brun clair qui paroît couvert d'une poussière légère, se garnissent d'yeux triangulaires, un peu aplatis, couchés sur le bois, & placés sur de larges supports très saillans.

Bordées de fines dentelures peu profondes, les plus grandes feuilles sont portées par un pétiole qui n'a guère plus de quinze lignes. Celui des feuilles moyennes, qui sont arquées en-dessous, & bordées de dentelures plus profondes, a un tiers de plus de longueur.

Ovales, & un peu creusés en cuilleron, les pétales de la fleur environnent des étamines dont les sommets sont lavés de rouge sur un fond blanc, & composent une corolle de quinze lignes de diamètre.

Gros, très-alongé, renflé vers le milieu, le fruit présente son ombilic à fleur de la chair, & diminue progressivement vers son pédoncule; sa base s'arrondit, & le pédoncule, long de treize à quatorze lignes, gros & charnu à sa naissance, y est implanté à fleur de la peau, & se trouve quelquefois accompagné d'un gros bourrelet en spirale.

Grisâtre d'abord, la peau jaunit ensuite & se macule de taches roussâtres. Elle couvre une chair demi-

fondante, dont l'eau légèrement musquée est très-agréable.

Cette Poire, qui contient des pepins larges & courts, qui souvent sont avortés, mûrit en octobre, novembre & décembre.

64. Bellissime d'Automne : = *Poire de Vermillon.*

Ce Poirier vigoureux produit de longs bourgeons tiquetés, presque violets, foiblement coudés, & dont les yeux, de grosseur moyenne, aigus, un peu aplatis, écartés du bois, sont placés sur un support bien saillant.

Planes, ovales, presque également rétrécis par les deux extrémités, légèrement bordées de fines dentelures, les feuilles sont portées par un pétiole qui a souvent près de trois pouces de longueur.

Figurés en raquette, & bien étalés, les pétales composent une fleur très-ouverte, dont la corolle a au moins seize lignes de diamètre.

D'un volume moyen, mais très-alongé, le fruit est bien arrondi du côté de son ombilic, logé dans une cavité profonde. De l'autre, il se termine régulièrement en pointe où le pédoncule, long d'un pouce, un peu charnu à sa naissance, se trouve presque toujours implanté obliquement.

Presque lisse, teinte en pourpre & jaspée de points gris du côté du soleil, d'un rouge clair sur un fond jaune & tiqueté de points fauves du côté de l'ombre, la peau couvre une chair blanche, cassante, que son eau douce, relevée, abondante, rendroit très-agréable, si elle n'étoit pas un peu trop sablonneuse dans le voisinage des larges & gros pepins rembrunis qu'elle contient.

Cette Poire, qui n'acquiert le degré de bonté dont elle est susceptible, que quand l'arbre est planté dans un sol bien substantiel, abrité du midi, mûrit vers la fin d'octobre. Il ne faut l'employer que lorsqu'elle est complétement à son point.

65. Messire Jean : = *Messire-Jean doré* : = *Messire-Jean gris* : = *Messire-Jean blanc.*

Ses bourgeons, gros, courts, droits, à peine tique-

tés & ſouvent un peu farineux, ſe garniſſent de gros yeux courts, triangulaires, très-aigus par le ſommet, un peu aplatis, preſque appliqués ſur le bois, & placés ſur de larges ſupports qui ont peu d'élévation.

Amples, arquées en-deſſous, portées par des pétioles d'environ ſix lignes, les feuilles ſont bordées de dentelures grandes & profondes ſur les unes, très-peu ſenſibles ſur les autres.

Creuſés en cuilleron & preſque ovales, les pétales forment une fleur d'environ ſeize lignes de diamètre.

D'un beau volume & preſque arrondi, mais plus renflé vers ſon centre qu'à ſes extrémités, le fruit préſente un très-petit ombilic, dont le logement a peu de profondeur. Son pédoncule eſt implanté dans une cavité beaucoup plus large que profonde.

La couleur de la peau varie ſuivant l'âge & la conſtitution de l'arbre, le ſujet ſur lequel il eſt greffé, & la qualité du ſol qu'il occupe. Dans une ſituation bien frappée du ſoleil, dans un terrain ſubſtantiel & frais, l'arbre, s'il eſt dans la vigueur de l'âge, donne des fruits d'un jaune doré, fortement rembruni par des tavelures qui voilent quelquefois entièrement la teinte du fond, & c'eſt alors ce qui leur fait donner le nom de *Meſſire-Jean dorés*. Dans une terre ſèche & brûlante & ſur de vieux arbres, les fruits ſont d'un jaune très-pâle, & on les appelle *Meſſire-Jean blancs*; enfin, l'arbre greffé ſur franc, dans ſa jeuneſſe, donne des fruits de couleur cendrée, & on les déſigne par le nom de *Meſſire-Jean gris*; mais ces nuances ne ſont qu'accidentelles, & c'eſt mal-à-propos qu'on les a regardées comme des caractères ſuffiſamment déterminés pour en établir trois ſous-variétés conſtantes, puiſque ſouvent un ſeul & même arbre préſente ces viciſſitudes diverſes dans les différens périodes de ſa végétation.

La chair eſt caſſante, remplie d'une eau gracieuſement ſavoureuſe, qui placeroit cette poire au rang des fruits les plus excellens, ſi elle étoit moins pierreuſe & moins ſujette à mollir. Elle renferme de petits pepins bien nourris, peu pointus, d'un brun très-clair, & mûrit dans le courant d'octobre.

66. SUCRÉ-VERT.

Vigoureux & très-fécond, ce Poirier pouſſe de gros bourgeons un peu coudés, bien tiquetés, & teints d'un rouge brun très-foncé. Leurs yeux petits, triangulaires, planes, couchés ſur le bois, ſont placés ſur des ſupports aplatis comme eux.

Grandes, alongées, arquées en-deſſous, les feuilles ſont bordées de quelques dents peu apparentes, & portées par de gros pétioles qui ont près de deux pouces de longueur.

Très-peu concaves & preſque arrondis, les pétales compoſent une fleur qui a de l'éclat, & dont le diamètre eſt de dix-huit lignes. Les ſommets de ſes étamines ſont colorés d'un rouge très-vif.

D'une groſſeur moyenne, un peu alongés, & d'un diamètre preſque égal dans toute leur longueur, les fruits naiſſent par bouquets. Le côté de l'ombilic eſt preſque arrondi, & cet ombilic y eſt placé dans une cavité peu profonde. A l'autre extrémité, le pédoncule, aſſez gros, long d'environ huit lignes, eſt implanté ſouvent à fleur de la chair, & quelquefois dans un petit enfoncement bordé de quelques plis.

Liſſe & toujours verte, la peau couvre une chair très-beurrée, dont l'eau ſucrée eſt d'un goût agréable; mais elle eſt preſque toujours un peu pierreuſe, furtout quand l'arbre eſt greffé ſur coignaſſier.

Cette Poire, qui a des amateurs, quoique inférieure à beaucoup d'autres, mûrit vers la fin d'octobre.

Le *Sucré-vert* eſt le ſujet le plus propre à recevoir la greffe du *Poirier d'Angleterre*.

67. ROUSSELINE : = *Muſcat à longue queue*, des Tourangeaux : = *Brute-bonne* & *Os-de-bête*, des Anglois.

Ce Poirier, qui ne ſe greffe que ſur franc, pouſſe des bourgeons menus, aſſez droits, peu tiquetés, d'un gris-vert qui prend une teinte légèrement rouſſâtre du côté du ſoleil. Leurs yeux arrondis, très-pointus, gros par la baſe, ſont écartés du bois, & placés ſur des ſupports qui ont beaucoup de ſaillie.

Portées par des pétioles longs de quatorze à quinze

lignes, les feuilles sont petites, la plupart rondes, & sans dentelures sur leurs bords.

Composés de pétales un peu plus longs que larges, creusés en cuilleron & quelquefois bordés d'une légère teinture rougeâtre, les fleurs ont peu d'amplitude, & leur corolle n'a guère plus de dix lignes de diamètre. Les sommets de leurs étamines sont colorés d'un pourpre très-foncé.

Le fruit est peu volumineux, & sa forme tient à-la-fois de celles de la poire & de la calebasse. Son centre est très-renflé. Son sommet s'alonge, & l'ombilic y est logé dans un petit enfoncement bordé de plis. A l'autre extrémité, il se termine en pointe qu'occupe son pédoncule, dont la longueur est de treize à dix-huit lignes.

Unie & d'un jaune verdâtre, tavelé de gris & de rouge par nuances très-légères, la peau couvre une chair demi-beurrée fine & délicate, dont l'eau sucrée & musquée est très-agréable.

Cette Poire, que l'on a quelquefois confondue mal-à-propos avec le Rousselet, mûrit vers le mois de novembre. Elle seroit bien plus estimable, si elle n'étoit pas sujette à pourrir dans le cœur, lorsqu'on la garde un peu trop long-tems.

68. Bon-Chrétien d'Espagne.

Coudés à leur naissance, assez droits vers leur extrémité, ses bourgeons très-tiquetés, menus, médiocrement longs, d'un vert-gris qui rougit un peu du côté du soleil, se garnissent d'yeux très-raccourcis, écartés du bois, & placés sur de gros supports.

Bordées de foibles dentelures irrégulières & pliées en divers sens, les feuilles sont longues & larges, & leur amplitude auroit plus d'apparence, sans la courbure terminale de leur nervure centrale. Leur pétiole a douze ou quatorze lignes de longueur.

Peu concaves & ovales, les pétales environnent des étamines à sommets couleur de rose, & composent une fleur bien ouverte dont le diamètre est d'environ quinze lignes.

D'une forme pyramidale un peu inclinée, le fruit

eſt très-volumineux ; & ſa partie la plus renflée eſt vers le tiers de ſa longueur, à partir du ſommet, qui a moins de groſſeur, & dont le centre eſt occupé par un petit ombilic, logé dans une cavité large, profonde & bordée de boſſes qui s'étendant plus ou moins, forment des côtes longitudinales plus ou moins régulières, mais d'une ſaillie médiocre. Au-deſſous de la partie renflée, la diminution eſt preſque graduelle, & ſe termine en une pointe où le pédoncule, long de treize lignes, eſt obliquement implanté dans un petit enfoncement étroit, bordé de quelques éminences légères.

Entièrement tiquetée de petits points bruns, la peau verte d'abord, jaunit enſuite, & ſe colore d'un rouge vif du plus grand éclat du côté du ſoleil. Elle couvre une chair blanche, ſemée de quelques points verdâtres, & dont l'eau douce & ſucrée eſt aſſez agréable ; mais elle n'acquiert ces qualités que quand l'arbre eſt planté dans une terre douce, légère & ſubſtantielle, & placé à une expoſition aſſez chaude pour lui rappeler la température du pays d'où il eſt venu. Autrement elle eſt dure, ſèche, caſſante ; elle n'a pour elle que la beauté de la forme, & on ne peut alors la manger qu'en compote.

Cette poire, dont les pepins ſont longs, pointus, bien nourris & d'un brun clair, mûrit en novembre & décembre.

69. CRASANNE ou *Craſſane* : = *Bergamotte Craſane* : = *Beurré plat.*

Ce Poirier vigoureux, fécond en bois, fertile en fruit, réuſſit bien ſur coignaſſier, mais beaucoup mieux ſur franc. On le greffe auſſi ſur le doyenné, greffé lui-même ſur coignaſſier ou ſur franc ; & la poire alors acquiert une douceur qui la rend infiniment plus agréable ; elle obtient même plus de volume, mais elle paſſe beaucoup vîte. On le ſoumet à toutes les formes ; il vient dans tous les ſols ; il ne dédaigne aucune expoſition, mais celle du levant ou du couchant lui convient mieux. En eſpalier on en buiſſon, il donne des fruits plus volumineux, mais ils ont moins de

durée; en plein-vent, ses fruits sont plus petits, mais beaucoup plus nombreux, & ils se gardent beaucoup plus long-tems sans mollir. Enfin, dans un fonds gras & humide ses fruits sont plus doux, mais moins agréablement assaisonnés que ceux qui naissent dans un terrain sab'onneux & substantiel.

Colorés d'un gris-clair sur un fond verdâtre qui prend une légère teinte de rouge du côté du soleil, & tiquetés de points blancs, ses bourgeons sont longs, médiocrement gros, & un peu coudés à chacun de leurs yeux. Ces yeux un peu gros, sur-tout à la base, ronds, très-écartés du bois, sont placés sur des supports aplatis.

Larges vers leur pétiole long de douze à quatorze lignes, terminées en pointe, & un peu pliées en-dessous, les feuilles les plus grandes sont teintes d'un vert jaunâtre, & bordées de quelques dentelures irrégulières & peu profondes; les moyennes sont étroites, alongées, sans dentelures, mais très-froncées par les bords.

Très-peu concaves, & presque ronds, les pétales forment une fleur très-ouverte, dont la corolle a quatorze ou quinze lignes de diamètre.

Gros, plutôt arrondi que turbiné, le fruit est porté par un menu pédoncule, foiblement arqué, long de quinze lignes, & planté dans une cavité étroite, unie, creusée en entonnoir. Ap'ati presque comme une pomme du côté du sommet, il y présente son petit ombilic logé dans une étroite cavité lisse & profonde.

D'un gris verdâtre, & quelquefois tavelée de rousseurs, la peau se jaunit un peu du côté du soleil, & couvre une chair très-fondante, bien beurrée, dont l'eau très-abondante, sucrée, un peu parfumée, est relevée d'une petite âpreté qui ne déplaît pas lorsqu'elle est modérée.

Cette poire, infiniment estimée, & très-digne de l'être, a le mérite de se conserver assez long-tems sans mollir. Elle mûrit en novembre & ne contient quelquefois que quatre loges séminales, dont les pepins sont renflés & bien nourris.

Il existe une sous-variété que l'on appelle CRASANNE PANACHÉE, qui n'en diffère que par la foiblesse de ses bourgeons, & sur-tout par ses feuilles longues, étroites, finement dentelées, & bordées d'un joli liseré blanc, qui leur donne un aspect aussi brillant qu'agréable. Cet arbre curieux & peu commun craint le soleil, qui gâte sa parure. Il peut produire un effet charmant dans les portions ombragées des bosquets.

70. BEZI DE CAISSOY ou plutôt *de Quessoy*, qui signifie *Sauvageon de Quessoy*, du nom d'une forêt de Bretagne, non loin de Lambale, où cette variété fut trouvée. On l'a cultivée sous celui de *Roussette d'Anjou*, avant de lui en donner un qui rappelât son origine.

Cet arbre foible & délicat, mais fertile, & qui donne ses fruits par bouquets, n'a aucun succès sur le coignassier, & ne peut subsister dans les terres légères & sèches. Il lui faut un sol franc, substantiel, & même un peu tenace, & il veut être greffé sur franc.

Peu tiquetés, longs, menus, droits, farineux sur un fond brunâtre, ses bourgeons se garnissent d'un grand nombre d'yeux un peu aplatis, assez volumineux, écartés du bois, & placés sur de gros supports renflés au-dessus & au-dessous de l'œil.

Les feuilles, quelquefois farineuses, sont petites, arrondies, & bordées de dentelures régulières & profondes.

Concaves & ovales, les pétales ne composent qu'une fleur médiocre, dont le diamètre n'est que d'environ onze lignes, & qui n'est remarquable que par ses étamines à sommets très-purpurins.

Petit ou d'une grosseur moyenne, rond, un peu aplati vers le sommet où son petit ombilic est presque à fleur, le fruit est porté par un pédoncule droit, long d'environ six lignes, implanté dans une cavité large & profonde.

Verte d'abord & jaunissant ensuite, la peau est tellement tavelée de macules rembrunies, que la teinte de son fond se fait à peine remarquer. Elle couvre une chair tendre & beurrée, dont l'eau est presque

aussi agréable que celle de la Crasanne, sans en avoir l'âpreté, pourvu toutefois que l'arbre soit dans un terrain qui lui convienne; car autrement elle est insipide & presque fastidieuse.

Cette poire, dont les pepins sont petits, noirs & souvent avortés, mûrit en novembre.

71. Doyenné gris : = *Doyenné de la Chartreuse*.

Foiblement tiquetés de très-petits points gris, ses bourgeons sont menus, droits & colorés d'un gris-vert qui se lave de rouge du côté du soleil. Leurs yeux, assez gros, un peu aplatis, presque obtus, peu écartés du bois, sont placés sur de gros supports.

Etroites & longues, souvent pliées en gouttière, & bordées de dentelures fines & régulières, les feuilles sont portées par des pétioles longs d'environ vingt lignes.

Presque planes & ovales, les pétales environnent des étamines à sommets légèrement purpurins, & composent une fleur qui a quinze lignes de diamètre.

Le fruit, dont l'ombilic petit & fermé loge dans une cavité peu profonde, est de moyenne grosseur, & presque rond; & son pédoncule, gros & long de quatre ou cinq lignes, est implanté dans un enfoncement presque toujours bordé de bosses assez saillantes.

Unie & constamment grise, la peau couvre une chair beurrée, fondante, dont l'eau très-sucrée est d'une saveur supérieure à celle des autres doyennés, sur lesquels cette variété bien constante l'emporte encore par l'avantage de n'être pas sujette à devenir cotonneuse.

Cette bonne poire, qui n'est pas encore très-commune, contient de petits pepins d'un brun-clair, & mûrit au commencement de novembre.

72. Merveille d'Hiver : = *Petit Oin* : = *Rousselette d'Anjou* : = *Amadonte* : = *Bouvar*.

Ce Poirier, vigoureux & fertile, ne réussit bien que sur franc, & veut une terre légère, substantielle & chaude; & une bonne exposition.

Menus, longs, foiblement coudés, ses bourgeons,

rouffâtres du côté du foleil, font chargés d'un grand nombre de petits points gris, & fe garniffent d'yeux triangulaires, un peu aplatis, prefque obtus, écartés du bois, & placés fur des fupports qui ont peu de faillie.

Petites, longues & froncées par leurs bords inégaux, quoique non-dentelés, les feuilles font pliées, quelques-unes en gouttière, & la plupart en bateau. Le pétiole des plus gra des a près de deux pouces de longueur, & celui des plus petites, qui font prefque ovales, eft long au plus de quinze lignes.

Etroits & aigus par leurs extrémités, les pétales compofent une fleur qui a quinze ou feize lignes de diamètre.

D'une groffeur moyenne, inconftant dans fes formes, mais plus ordinairement arrondi, le fruit eft porté par un pédoncule prefque toujours menu, court, un peu arqué, & planté dans un léger enfoncement. Son fommet eft arrondi, & un grand ombilic en occupe le centre à fleur de l'épiderme.

Prefque toujours parfemée de petites boffes qui la rendent rude au toucher, la peau eft verdâtre, & ne jaunit un peu qu'à l'époque de la maturité. Elle couvre une chair fondante, fans pierres & fans marc, d'un beurré très-fin, & dont l'eau fucrée, musquée, eft très-agréable.

Cette poire, qui mûrit en novembre, n'eft pas affez connue, & mériteroit d'être plus commune dans nos vergers.

73. Epine d'Hiver.

Quand on deftine ce poirier à l'efpalier, au contre-efpalier, ou au buiffon, il faut le greffer fur franc, fi le terrain eft fec; & fur coignaffier, s'il eft habituellement humide, fort & compact. Quand au contraire on veut l'élever en haute-tige, on doit l'établir dans une terre fraîche & profonde, & ne le greffer que fur franc. Enfin, fi le fol n'eft ni trop humide, ni trop fec, on le greffera de préférence fur coignaffier: l'arbre, il eft vrai, aura une ftature moins vigoureufe, mais fes fruits feront infiniment fupérieurs. Au refte, quelle

que soit la forme & le domicile qu'on lui donne, il exige une bonne exposition.

Médiocrement forts, longs & coudés à chaque œil; les bourgeons sont tiquetés de petits points blanchâtres & garnis d'yeux aplatis, triangulaires, couchés sur le bois, & placés sur des supports très peu saillans.

Un peu froncées par les bords, & sillonnées de nervures presque également apparentes des deux côtés, les feuilles sont portées par des pétioles longs d'environ huit lignes. Elles ont constamment beaucoup moins d'amplitude, quand l'arbre est greffé sur coignassier, que lorsqu'il est greffé sur franc.

Chiffonnés & repliés sur eux-mêmes, longs & aigus à leurs deux extrémités, les pétales ne composent qu'une fleur médiocre & sans beaucoup d'apparence, quoiqu'elle ait quatorze lignes de diamètre.

Le fruit sur lequel influe d'une manière très-immédiate la qualité du sol & l'exposition où l'arbre est planté, est plus ou moins gros, plus ou moins beau, plus ou moins agréable, selon que le sol & l'exposition lui sont plus ou moins convenables. En général, il est alongé, très-peu aplati vers son ombilic placé à fleur de la chair, & terminé en pointe plus ou moins obtuse du côté du pédoncule assez gros, charnu à sa naissance, & long de dix à quatorze lignes, qui le soutient.

Presque satinée & d'un vert très-pâle, la peau couvre une chair fondante, délicate, finement beurrée, dont l'eau douce & musquée est excellente & très-suave, mais ces qualités ne lui sont pas toujours annexées; & souvent cette poire, qui contient de très-longs pepins bien nourris, & d'un brun clair, & qui, commençant à mûrir en novembre, se conserve jusqu'en janvier, est ou très-médiocre, ou totalement mauvaise.

74. LOUISE-BONNE.

Cet arbre vigoureux, fertile, d'une belle stature, veut un terrain sec & le plein-vent, plutôt que l'espalier, l'éventail ou le buisson, & ne donne que des fruits insipides dans les fonds humides & froids.

Tiquetés, assez droits, forts, d'un gris vert qui se teint un peu en roux, les bourgeons se garnissent d'yeux très-longs, arrondis, pointus, écartés du bois, & placés sur des supports qui n'ont presque point de saillie.

Régulièrement bordée de dentelures fines & peu profondes, les feuilles sont repliées en bateau, & le pétiole qui les porte, n'a guère plus d'un pouce de longueur.

Peu concaves, presque alongés, les pétales composent une fleur qui a treize ou quatorze lignes de diamètre.

Gros, long, mais ordinairement meilleur quand il n'est que d'un volume moyen, le fruit ressembleroit assez à celui du Saint-Germain, s'il étoit moins uni, & moins arrondi par son sommet où son petit ombilic est établi à fleur de la chair. Le pédoncule, long de trois ou quatre lignes, & charnu à sa naissance, est aussi planté à fleur, & souvent avoisiné d'un gros bourrelet charnu.

Douce, très-lisse, d'un vert qui blanchit dans la suite, la peau est tiquetée de points & tavelée de petites taches. Elle couvre une chair demi-beurrée, sans pierres, dont l'eau abondante & douce, est relevée d'un fumet agréable.

Cette Poire, qui n'est pas sujette à mollir, contient de gros pepins pointus, bien nourris, & mûrit en novembre & décembre.

75. Martin-Sec.

Ce Poirier, très-fertile, pousse des bourgeons médiocres, très-coudés, érigés à leur sommet, peu tiquetés, gris de perle du côté de l'ombre, couleur de lie, & luisans du côté du soleil. Leurs yeux, menus, arrondis, longs, pointus, un peu écartés du bois, sont placés sur un gros support.

Alongées, pliées en gouttière & quelquefois en bateau, les feuilles sont bordées de dentelures fines & régulières, & portées par un menu pétiole long d'environ vingt lignes.

Concaves & presque ronds, quelquefois maculés de

traits rouges en leurs bords, les pétales forment une fleur de dix-sept lignes de diamètre.

De grosseur moyenne & pyriforme, le fruit présente son ombilic au centre d'un petit enfoncement bordé de plis assez saillans. Il s'alonge ensuite, & se termine en pointe du côté du pédoncule, qui est courbé, & dont la longueur va quelquefois jusqu'à dix-huit lignes.

Tendre & de couleur Isabelle, qui se mélange de rouge-vif du côté du soleil, la peau se couvre de petits points blancs très-apparens sur la teinte rouge, & enveloppe une chair fine, cassante, dont l'eau est sucrée, un peu parfumée & agréable.

Cette poire contient de longs pepins, assez gros & d'un brun foncé, & mûrit en novembre, décembre & janvier. Elle est sujette à être pierreuse, sur-tout quand l'arbre qui la produit est greffé sur le coignassier.

76. Marquise.

Cet arbre, l'un des plus vigoureux de son espèce, est aussi estimable pour sa fertilité que pour la noblesse de sa stature.

Gros, longs, droits, non tiquetés, teints d'un gris qui roussit un peu du côté du soleil, ses bourgeons se garnissent d'yeux qui sont gros, pointus & très-arrondis sur la partie la plus volumineuse du bourgeon, & placés sur un support très-plat. Les yeux de la cime sont très-petits, pointus, peu écartés du bois, & leur support a beaucoup de volume.

Pliées en gouttière & presque sans dentelures, les feuilles sont de moyenne grandeur, & les pétioles qui les portent n'ont guère plus d'un pouce de longueur.

Plus longs que larges, & très-froncés par les bords, les pétales sont planes & composent une fleur qui a près de dix-sept lignes de diamètre.

D'un beau volume & alongé en pyramide, le fruit offre un sommet quelquefois anguleux, mais plus souvent arrondi, où l'ombilic est logé tantôt à fleur, tantôt dans une cavité assez profonde. Le pédoncule, gros & uni, long de douze à quinze lignes, est aussi implanté tantôt à fleur, tantôt au sommet d'une cavité médiocre.

D'un beau vert qui jaunit ensuite & qui se lave quelquefois très-légèrement de rouge du côté du soleil, la peau est très-tiquetée de petits points d'une teinte plus foncée, & couvre une chair beurrée, fondante, dont l'eau sucrée & douce est quelquefois un peu musquée.

Cette belle Poire, dont les pepins sont gros & terminés en pointe aiguë, mûrit dans le courant de novembre & de décembre.

L'arbre veut une terre légère & chaude, & une bonne exposition. En plein vent, il donne beaucoup, mais le volume des fruits les expose à tomber; & pour l'ordinaire, après les plus riantes apparences, la récolte est presque nulle. Ainsi, le buisson ou l'espalier lui conviennent mieux. Sa vigueur oblige de le charger beaucoup à la taille.

77. ECHASSERY : = *Bézi de Chassery* : = *Verte-longue d'hiver* : = *Bézi-d'Hery-Landry*.

Cet arbre, dont les fruits ne sont bons que quand il est domicilié dans une terre douce & légère, & qui est aussi beau que fertile, pousse des bourgeons menus, coudés à chaque nœud, très-tiquetés, & teints d'un gris plus ou moins verdâtre. Leurs yeux médiocres, un peu alongés, pointus, écartés du bois, sont placés sur de petits supports qui ont peu de saillie.

Etroites, longues & presque pliées en gouttière, les feuilles sont grossièrement bordées de dentelures peu profondes, & portées par un pétiole de quinze à dix-huit lignes.

Peu concaves, alongés & terminés en pointe froncée, les pétales composent une fleur dont la corolle a près de seize lignes de diamètre.

D'un volume moyen, presque ovale, & figuré quelquefois comme un citron, le fruit est bien arrondi par son sommet où l'ombilic est logé à fleur de l'épiderme. Le pédoncule est gros, long de huit à quinze lignes, & implanté dans une petite cavité presque toujours bordée de quelques foibles éminences.

Blanchâtre & jaunissant ensuite, la peau couvre une chair

chair beurrée, fondante & fine; que son eau sucrée & musquée rend très-agréable.

Cette poire, dont les pepins sont bruns, mûrit en novembre, décembre & janvier.

78. Ambrette.

Cet arbre, dont le bois est épineux, se greffe avec plus de succès sur coignassier que sur franc, & veut une terre sèche & chaude, une bonne exposition, le plein-vent ou la haute tige, plutôt que l'espalier & le buisson.

Courts, droits & bien arrondis, ses bourgeons sont verdâtres & se colorent en gris-de-lin du côté du soleil. Leurs boutons, gros, arrondis, très-aigus, écartés du bois, sont placés sur des supports peu saillans.

Médiocres, sans dentelures, & pliées en gouttière, les feuilles sont portées par des pétioles longs de dix-huit à dix-neuf lignes, & leur nervure centrale se courbe en arc en-dessous.

Concaves & ovales, les pétales environnent des étamines à sommets blancs & purpurins, & forment une fleur d'environ quatorze lignes de diamètre.

Moyen & joliment formé, le fruit presque ovale, est bien arrondi vers son sommet, où l'ombilic est établi dans une petite cavité bordée de quelques bosses légères, & diminue un peu vers son pédoncule, qui est gros, long de neuf lignes, & planté dans un très-petit enfoncement, dont les bords sont aussi relevés de quelques légères éminences.

Blanchâtre dans les terres sablonneuses & très-meubles, grise dans les fonds humides & compacts, la peau couvre une chair un peu verdâtre, fine, fondante, dont l'eau est sucrée, relevée, excellente, lorsque l'année est chaude, l'exposition heureuse, & le sol favorable.

Cette Poire, dont les pepins noirs sont logés au large, mûrit en novembre, décembre, janvier & février.

79. Vitrier.

Cet arbre assez vigoureux, sur-tout greffé sur franc, donne un gros fruit ovale, dont l'ombilic large & bien

ouvert eſt placé preſque à fleur, & le pédoncule, long d'un pouce, implanté entre quelques boſſes.

La peau liſſe, d'un vert clair, tiquetée de points d'une teinte plus foncée, ſe colore en rouge foncé, tiqueté de points bruns du côté du ſoleil. Elle couvre une chair blanche, qui a peu de fineſſe, quoique ſon eau ſoit aſſez agréable.

Cette poire, aſſez belle, mais qui n'eſt cultivée que dans quelques provinces, contient des pepins noirs, & mûrit en novembre & décembre.

80. Béquêne.

Ce poirier, grand & vigoureux, réuſſit mieux ſur franc que ſur coignaſſier, & pouſſe des bourgeons rougeâtres, qui paroiſſent ridés, & qui ſont tiquetés de petits points d'un gris clair.

Minces, médiocres, & à peine dentelées, ſes feuilles ſont quelquefois ondées en leurs bords, & le pétiole qui les porte, a dix ou onze lignes de longueur.

Gros, alongé, aſſez bien fait, quoique ſouvent un peu boſſu d'un côté, & comme vouté de l'autre, le fruit diminue de volume vers ſes deux extrémités, ſur-tout vers ſon pédoncule, qui eſt long de dix lignes, & planté à fleur de la chair. Le ſommet eſt ordinairement arrondi; & l'ombilic qui eſt petit, y eſt enfoncé dans une cavité aſſez large.

Preſque entièrement couverte de points & de taches griſâtres, la peau devient d'un jaune-citrin, & ſe lave légèrement de rouge du côté du ſoleil. Elle enveloppe une chair moëlleuſe, remplie d'une eau aſſez douce, & que la cuiſſon perfectionne, car cette poire n'eſt bonne qu'en compote, & le feu lui fait prendre une couleur agréable. Ses pepins alongés ſont noirs, & elle s'emploie depuis le mois d'octobre juſqu'en février.

81. Bézi d'Héry.

Le nom de ce Poirier vigoureux, ſur-tout lorſqu'il eſt greffé ſur franc, ſignifie *Sauvageon de la forêt d'Hery*, où il a été trouvé, & qui eſt ſituée en Bretagne, entre Rennes & Nantes.

Son fruit, d'une groſſeur moyenne, & d'une forme preſque ronde, n'eſt eſtimable que quand l'arbre eſt

établi dans un fonds subſtantiel & un peu compact. Sa peau eſt liſſe, jaune d'un côté, d'un vert blanchâtre de l'autre; & ſon pédoncule, aſſez long, eſt droit & planté preſque à fleur. Il mûrit en octobre, novembre & décembre.

82. FRANC-RÉAL : = *Fin-or d'Hiver.*

Vigoureux & fertile, ce poirier pouſſe de longs bourgeons, de groſſeur médiocre, très-coudés, tiquetés, farineux, & teints d'un vert jaunâtre. Leurs yeux ſont plats, courts, triangulaires, écartés du bois, & placés ſur un gros ſupport, renflé au-deſſus & au-deſſous de chaque œil.

Grandes, larges à leur baſe, & terminées en pointe repliée en-deſſous, les feuilles ſont auſſi farineuſes & régulièrement bordées de dentelures fines & peu profondes. Leur pétiole a ſept ou huit lignes de longueur; mais celles qui avoiſinent les fruits, ont des pétioles beaucoup plus longs, & ſont ſans dentelures.

Ovales & planes, les pétales environnent des étamines à ſommets très-purpurins, & compoſent une fleur qui a près d'un pouce de diamètre.

D'un beau volume, renflé par le milieu, & diminuant de groſſeur par les deux extrémités, le fruit préſente à ſon ſommet un petit omblic, placé dans une cavité peu profonde; & ſon pédoncule, gros & long de neuf lignes, eſt implanté preſque à fleur de la chair.

Verdâtre & tachetée de roux, la peau jaunit enſuite, & couvre une chair excellente quand on la fait cuire ſous la cloche, ou lorſqu'on la met en compote, car elle ne vaut rien crue.

Cette poire, dont les pepins ſont grands, aplatis, d'un brun foncé, mûrit en octobre & novembre.

L'arbre veut une terre qui ne ſoit pas trop sèche, & eſt également fécond ſous toutes les formes; mais en eſpalier, il ne faut lui donner ni l'expoſition du levant, ni encore moins celle du midi, parce qu'un ſoleil trop continu brûle ſes feuilles, & fait avorter ſes fruits.

POIRES D'HIVER.

83. SAINT-GERMAIN : = *Inconnue la Fare.*

Ce poirier, vigoureux & très-fertile, fut ainsi nommé parce qu'on le découvrit dans le voisinage d'une petite rivière appelée la Fare, qui arrose un canton du territoire de Saint-Germain-en-Laie.

Ses bourgeons, de moyenne grosseur, longs, peu coudés, tiquetés de très-petits points gris, sont teints d'un vert-gris, qui prend une légère nuance rougeâtre du côté du soleil. Leurs yeux assez gros, courts, pointus, écartés du bois, sont placés sur des supports renflés au-dessus & au-dessous de chaque œil.

Longues, étroites, pliées en gouttière, & finement dentelées, les feuilles sont portées par des pétioles longs d'environ dix lignes, & leur nervure centrale est arquée en-dessous.

Plus longs que larges, planes, & un peu pointus par les deux extrémités, les pétales environnent des étamines à sommets pourpres & blancs, & composent une fleur dont la corolle a treize ou quatorze lignes de diamètre.

Presque toujours relevé de bosses & de côtes, quelquefois sensibles sur toute la longueur, le fruit est d'un beau volume, & alongé en pyramide. Ordinairement petit, son ombilic est placé au sommet d'une cavité ronde, étroite, peu profonde, & plus relevée par les bords d'un côté que de l'autre. La partie opposée diminue de grosseur assez uniformément, & se termine presque toujours en pointe obtuse, où le pédoncule, qui est brun, gros à son extrémité, & long de six à neuf lignes, se trouve implanté pour l'ordinaire obliquement sous une espèce de bosse.

Rude, tiquetée de brun, souvent tavelée de grandes taches roussâtres, sur-tout vers l'ombilic, la peau jaunit ensuite, & couvre une chair blanche, très-beurrée, fondante, remplie d'une eau excellente, lorsqu'elle n'a d'aigre que ce qu'il faut pour en assaisonner la saveur.

Cette Poire, qui ne mollit jamais, privilége unique

entre les poires fondantes, contient de gros pepins longs & bruns, un peu courbés par la pointe qui les termine, & commence à mûrir en novembre; elle se conserve quelquefois jusqu'en avril.

Cet arbre, en plein-vent, ne donne que de petits fruits, & il vaut mieux le cultiver en espalier ou en buisson, que l'on exposera au levant, au couchant, & même au nord, mais point au midi, qui lui est contraire. Planté en terrain sec & greffé sur coignassier, son fruit est pierreux & aigre; sur franc, au contraire, & domicilié dans un sol habituellement frais, sans être humide, ce fruit n'a presque pas de pierre, & obtient ordinairement une douceur qui le rend très-agréable, mais il se garde alors un peu moins long-tems.

84. Poire de Chaumontelle: = *Bézi de Chaumontel*: = *Beurré d'Hiver*.

Ce Poirier tire son nom d'un sujet venu de pepin, il y a plus d'un siècle, dans le château de Chaumontel, entre Luzarches & Chantilly. On l'y voit peut-être encore; & quoique ses fruits fussent très-beaux malgré sa vieillesse, ils se sont singulièrement perfectionnés par la greffe.

L'arbre pousse de petits bourgeons menus, maigres, cannelés & comme ridés, très-peu tiquetés, coudés à chaque nœud, & dont l'épiderme gris-de-perle rougit un peu du côté du soleil. Gros par la base, & très-pointus, leurs yeux sont longs & placés sur de gros supports larges & ridés.

Petites & sinueuses en leurs bords régulièrement garnis de dentelures assez profondes, les feuilles sont portées par un pétiole de quatre ou cinq lignes, & la courbure de leur nervure centrale leur fait faire un grand pli à la pointe terminale, & souvent à l'autre extrémité.

Chiffonnés en leurs bords, peu concaves, beaucoup plus longs que larges, & figurés en raquette, les pétales composent une fleur qui a quinze lignes de diamètre.

Peu constant dans ses formes, mais toujours d'un beau volume, & enflé par le milieu, le fruit est or-

dinairement alongé, & diminue de grosseur par ses extrémités, mais beaucoup moins par le sommet où l'ombilic est établi dans une cavité anguleuse, que par le côté du pédoncule, qui se termine en une pointe plus ou moins obtuse, où ce pédoncule, qui n'a que quatre ou six lignes, se trouve implanté tantôt à fleur, tantôt dans une petite cavité bordée de légères éminences, tantôt enfin entre deux ou trois bosses sans cavité.

La teinte de la peau varie comme celle du Beurré. Elle est d'un beau rouge vif, sur un fond jaune-citron, quand l'arbre est greffé sur coignassier, & placé en espalier dans une terre légère.

La chair est demi-beurrée, fondante, pleine d'eau sucrée, relevée, délicieuse & rarement pierreuse, sur-tout dans les terres fortes & substantielles.

Cette excellente poire, qui mûrit depuis novembre jusqu'en février, contient des pepins bruns de différentes formes, & la plupart avortés.

Dans sa jeunesse, ce Poirier doit être taillé court, pour arrêter son penchant à la fécondité, & lui faire pousser du bois.

85. VIRGOULEUSE : = *la Virgule* : = *Poire de glace* : = *La Chambrette* : = *La Bujaleuf.*

Ce Poirier, l'un des plus vigoureux de son espèce, fut appelé *Virgouleuse* & *Bujaleuf*, du nom de deux cantons voisins de Saint-Léonard, en Limosin, où M. le Marquis de CHAMBRET le trouva ; & l'ayant jugé digne d'une culture particulière, il le fit connoître, & le communiqua aux amateurs.

Il est lent à se mettre à fruit, sur-tout quand il est greffé sur franc ; mais une fois parvenu à l'âge de la fécondité, il en est peu de plus fertile. Ses fruits sont médiocres en tous points quand on l'élève en tige, ou lorsqu'on le forme en buisson : il réussit mieux, & fait des productions plus belles en espalier, pourvu qu'on ne lui donne pas l'exposition du midi où son fruit se crevasse & se défigure. Celle du levant lui convient mieux que toute autre. Au reste, il se plaît dans tous les terrains, quand ils ne sont pas trop froids, ni trop humides. A la taille, il faut donner à ses rameaux

le plus de longueur possible, parce qu'ils ne fructifient en général qu'à leurs extrémités; & dans le palissage, il est nécessaire de leur faire prendre une direction horisontale, qu'ils paroissent affectionner particulièrement.

Longs, très-forts, un peu coudés, fortement tiquetés de points gris, & teints d'une couleur verte un peu roussâtre & luisante, les bourgeons se garnissent de gros yeux arrondis, pointus, très-larges par la base, écartés du bois, & placés sur des supports aplatis.

Amples & belles, larges par le bas, &, par une diminution progressive, se terminant en pointe, les feuilles sont finement dentelées, & portées par des pétioles longs d'un pouce. Leurs nervures secondaires sont très-déliées; & la centrale, en se pliant en arc, force les uns à se fermer en gouttière, & les autres à se froncer en leurs bords. A peine concaves & ovales-aigus, les pétales composent une fleur de quatorze à quinze lignes de diamètre.

D'un beau volume, alongé, terminé en pointe obtuse, & même très-renflée, le fruit présente un petit ombilic, établi au sommet d'une assez large cavité, mais peu profonde. Son pédoncule, qui tient peu au rameau, est obliquement implanté dans un petit enfoncement bordé de quelques plis; il est un peu charnu à sa naissance, & n'a pas un pouce de longueur.

Semée de quelques petits points roux, & teinte d'un vert qui jaunit ensuite, la peau se lave de rouge quelquefois assez vif du côté du soleil, & couvre une chair tendre, beurrée, fondante, abondamment remplie d'une eau douce, sucrée, & relevée d'un goût particulier qui ne déplaît qu'à très-peu de personnes.

Cette excellente poire, dont les pepins sont arrondis & bruns, mûrit depuis novembre jusqu'en janvier. Dans la fruiterie, il faut la garantir de tout contact avec ce qui peut exhaler une odeur forte & désagréable, parce qu'elle la contracteroit elle-même, & perdroit par-là de ses qualités.

86. Poire de Jardin: = *La Muscadine*: = *Citron d'Hiver*, dans Miller.

Cet arbre, qui veut un fonds substantiel & profond, donne un fruit d'un beau volume, aplati par la tête, & figuré presque comme un citron. L'ombilic est logé dans une profonde cavité ordinairement unie; & le pédoncule, long de huit ou neuf lignes, d'un blanc verdâtre, est implanté dans un enfoncement étroit, mais qui a peu d'étendue & de profondeur.

Légèrement bourgeonnée, la peau se teint d'un beau rouge foncé, tiqueté de points d'un jaune doré du côté du soleil; le côté de l'ombre est fouetté & rayé de rouge-clair, sur un fond très-citrin. Elle couvre une chair demi-cassante, un peu grossière & souvent pierreuse, mais que son eau sucrée & agréablement assaisonnée fait estimer de beaucoup d'amateurs.

Cette poire, dont les pepins sont longs & d'un brun foncé, est excellente cuite & en compote, commence à mûrir en décembre & se conserve jusqu'en mars.

87. Royale d'Hiver.

Sur coignassier, ce Poirier réussit bien d'abord, & se met promptement à fruit; mais son succès n'est pas durable, & après quelques années de prospérité, il périt victime de son propre embonpoint. En effet, sa croissance étant beaucoup plus rapide que celle du coignassier, il arrive toujours que la greffe produit à son point d'insertion un monstrueux bourrelet, qui recouvre bientôt, & étouffe le sujet qui l'avoit trop facilement adoptée. Ainsi le franc lui convient beaucoup mieux, parce que le cours des deux sèves étant réglé sur une impulsion presque semblable, leur union est plus complète, & leur action plus égale.

Il vient assez heureusement par-tout, & se prête à toutes les formes; mais dans les terrains froids son fruit est insipide, & n'acquiert toutes les qualités qui en sont propres que dans les terres sèches & chaudes. Ce fruit est moins gros & meilleur au goût, quand il naît en plein-vent; mais il est plus agréable à la vue lorsqu'il vient en espalier, sur-tout au midi, & il joint alors à l'éclat des couleurs la beauté du volume.

Gros, droits, tiquetés de gros points, teints d'un

vert-jaune qui se change en gris-de-lin du côté du soleil, les bourgeons se garnissent de gros yeux arrondis, longs, très-aigus, très-écartés du bois, colorés d'un brun rougeâtre très-foncé, & placés sur des supports renflés à la cîme du bourgeon, & plats dans tout le reste.

Larges & belles, finement dentelées & pliées en bateau, les feuilles sont terminées en pointe, & portées par un pétiole long de sept à neuf lignes.

Concaves & d'une belle largeur, les pétales forment une fleur, dont la corolle a dix-huit ou vingt lignes de diamètre.

D'un magnifique volume & pyriforme obtus, le fruit est très-renflé par son sommet, où son petit ombilic est enfoncé dans une large cavité; son pédoncule est brun, souvent arqué, plus gros à son extrémité qu'à sa naissance, & long de treize à vingt lignes.

Lisse & fine, la peau se colore d'un beau rouge du côté du soleil, & d'un jaune clair dans tout le reste. Souvent elle est tiquetée de points bruns sur le rouge, & fauves sur le jaune. Elle couvre une chair demi-beurrée, fondante, sans pierres, remplie d'une eau très-sucrée.

Cette poire estimable, l'un des plus beaux ornemens de nos desserts, contient de petits pepins presque toujours avortés, & mûrit depuis décembre jusqu'en février.

88. ANGLETERRE D'HIVER.

L'arbre ressemble beaucoup à l'*Angleterre*, n°. 51; & n'en diffère que par son fruit de moyenne grosseur, pyriforme, bien arrondi du côté de son ombilic qui est très-ouvert, & placé au centre d'un enfoncement évasé. L'autre extrémité est quelquefois figurée en calebasse; mais pour l'ordinaire elle s'alonge en une pointe peu tronquée, à laquelle est obliquement attaché le pédoncule, assez gros, & long de huit à douze lignes.

Lisse, d'un jaune citron, la peau est presque entièrement parsemée de grandes taches de jaune foncé, &

couvre une chair très-blanche, très-beurrée, sans marc & sans pierres, dont l'eau peu abondante & presque sans assaisonnement, est cependant fort douce & agréable.

Cette poire contient des pepins maigres, très-pointus, d'un brun foncé, logés à l'étroit, & mûrit depuis décembre jusqu'en février. Il faut la prendre à son point, car pour peu qu'elle le passe, elle devient pâteuse, & ne tarde pas à mollir.

89. Angélique de Bordeaux.

Ce Poirier très-délicat réussit mal sur coignassier, & n'est pas même vigoureux sur franc, quoique sa greffe y ait beaucoup plus de succès. Il veut une terre chaude & une bonne exposition.

Verts ou gris-clair sur franc, rougeâtres sur coignassier, ses bourgeons sont longs, de moyenne grosseur, un peu coudés, & tiquetés d'une manière presque insensible. Courts, petits, pointus, leurs yeux sont écartés du bois, & placés sur de gros supports assez larges.

Très-longues & peu larges, à peine dentelées, & presque pliées en gouttière, les feuilles sont portées par des pétioles longs de vingt à vingt-deux lignes, & leur nervure centrale est ordinairement arquée en-dessous.

La fleur est formée de pétales alongés, & sa corolle a seize ou dix-sept lignes de diamètre.

Gros & aplati suivant sa longueur, le fruit ressemble beaucoup au *Bon-Chrétien d'Hiver*, & présente son petit ombilic au sommet d'une cavité étroite, mais assez profonde. Le pédoncule, gros, un peu charnu à sa naissance, long de dix-huit à vingt lignes, est implanté à fleur, & souvent avoisiné d'un côté par une rainure qui le serre.

Lisse, d'un jaune presque blanchâtre, & quelquefois tavelée de brun autour de l'ombilic, la peau se colore au soleil comme le Bon-Chrétien d'Hiver, & couvre une chair cassante, qui s'attendrit ensuite, & fournit une eau très-douce.

Cette poire, qui contient de médiocres pepins aigus

& bruns, commence, à mûrir en janvier & se garde très-long-tems.

90. SAINT-AUGUSTIN.

Petits, tiquetés, très-peu coudés, ses bourgeons sont teints d'un vert jaune qui devient légèrement roussâtre du côté du soleil. Leurs yeux sont gros, aplatis, pointus, peu écartés du bois, & placés sur de gros supports.

Luisantes en-dessus, blanchâtres en-dessous, & pliées en arc, les feuilles sont d'une belle grandeur, & bordées d'une dentelure très-légère & très-fine. Les pétioles qui les portent, ont deux ou trois pouces de longueur.

Très-concaves & figurés comme une truelle, les pétales composent une fleur d'environ quinze lignes de diamètre.

D'un volume très-médiocre & alongé, le fruit est renflé par le milieu. Son ombilic est à fleur de l'épiderme. Beaucoup plus diminué vers le pédoncule que vers son sommet, il ne se termine cependant pas en pointe. Le pédoncule, long d'un pouce & assez gros, est implanté entre quelques éminences, mais sans cavité.

Tiquetée & quelquefois tavelée de brun, la peau se colore d'un beau jaune-clair que relève une légère nuance de rouge du côté du soleil. Elle couvre une chair ordinairement dure, dont l'eau est musquée & peu abondante.

Cette poire, dont les pepins sont un peu longs, noirs & bien nourris, n'est bonne que quand l'arbre est domicilié dans une terre substantielle, & même un peu forte. Elle mûrit en décembre & en janvier.

91. CHAMP-RICHE D'ITALIE.

Ses bourgeons rougeâtres, tiquetés foiblement, gros, longs, forts, coudés à chaque nœud, se garnissent d'yeux larges, planes, triangulaires, écartés du bois, & placés sur de gros supports renflés & saillans.

Portées par des pétioles longs de sept ou huit lignes, les feuilles sont grandes, larges, rondes, planes & finement dentelées.

Presque arrondis, & un peu creusés en cuilleron,

les pétales composent une fleur dont la corolle a seize ou dix-sept lignes de diamètre.

Gros, alongé, renflé vers la moitié de sa longueur, le fruit présente un grand ombilic placé dans une large cavité peu profonde; puis, diminuant considérablement vers sa base, il se termine en une pointe presque aiguë, à la surface de laquelle adhère un pédoncule droit, gros à sa naissance, & long d'environ quatorze lignes.

Teinte d'un vert-clair, & maculée de points & de taches grisâtres, la peau couvre une chair blanche, demi-cassante, sans pierres, mais qui n'est bonne que cuite & en compote.

Cette Poire, qui ne contient ordinairement que quatre loges séminales, renfermant chacune deux longs pepins menus, courbés vers la pointe, & d'un brun clair, n'est à son point que dans le courant de décembre & de janvier.

92. LIVRE, ou *Poire d'une livre*: = *Poire d'Amour*: = *Gros rateau gris.*

Cet arbre vigoureux ne réussit bien que sur franc, & la grosseur de son fruit exige qu'on lui donne une position & une forme qui le mettent à l'abri de l'impétuosité des vents. Ainsi l'espalier, le contre-espalier, l'entonnoir ou buisson, lui conviennent mieux que la haute-tige.

Ses bourgeons, très-gros, très-coudés à chaque nœud, peu tiquetés, sont légèrement farineux & teints d'un gris-vert, qui se roussit foiblement du côté du soleil. Leurs yeux courts, aplatis, presque obtus, larges par la base, écartés du bois, sont placés sur de gros supports.

Superficiellement bordées d'une fine dentelure, les feuilles sont grandes, repliées en divers sens, souvent froncées auprès de leur nervure centrale, & portées par un pétiole de dix à douze lignes de longueur.

Planes, ovales, étroits & alongés, les pétales composent une fleur bien étalée, dont la corolle a seize ou dix-huit lignes de diamètre.

Pyriforme, un peu aplati suivant sa longueur, le

fruit est d'un volume prodigieux, & son poids excède quelquefois une livre.

Bien arrondi vers son sommet, où l'ombilic très-petit est placé sur le haut d'une cavité profonde, large d'environ quinze lignes, il diminue de grosseur, & se temine en pointe très-obtuse à la base, où le pédoncule gros, long de seize lignes, & un peu charnu à sa naissance, se trouve planté dans un enfoncement étroit & profond, dont le bord est plus élevé d'un côté que de l'autre.

Verte d'abord & jaunissant ensuite, la peau est fortement tavelée de points & de taches roussâtres, & couvre une chair très-bonne cuite, lorsque la maturité en a adouci la saveur.

Cette Poire est d'usage depuis décembre jusqu'en mars.

93. TRÉSOR, ou *Amour*: = *Poire d'Union*, dans MILLER.

Cet arbre vigoureux, qui ne réussit que sur franc, & qui, par ses bourgeons, ses yeux & ses feuilles, ressemble un peu au Poirier de Livre, produit les fruits les plus volumineux de son genre: aussi ne tiennent-ils sur l'arbre que quand on lui donne une forme basse, ou quand on le place dans une situation abritée. Les plus gros sont toujours ceux qui naissent sur les sujets cultivés en espalier, en contre-espalier, ou en entonnoir.

Cette poire, beaucoup préférable à celles de Catillac & de Livre, mais moins commune, est ordinairement alongée, renflée par le milieu, & diminue de grosseur vers son ombilic, qui est petit, & placé presque à fleur de la chair. Elle se termine presque régulièrement en pointe obtuse où le pédoncule très-gros, long d'un pouce ou environ, est implanté dans une étroite & profonde cavité.

Rude au toucher, fortement tavelée d'un jaune brun sur un fonds presque citrin, la peau couvre une chair blanche, sans pierres, tendre, presque fondante lorsqu'elle est bien mûre, & remplie d'une eau douce, qui la rend assez agréable au goût lorsqu'on la mange crue; mais elle vaut beaucoup mieux cuite.

Ce beau fruit ne contient que de petits pepins très-alongés, & presque toujours avortés, & commence à mûrir en décembre, & se conserve jusqu'en mars.

94. Angélique de Rome : = *Poire douce* : = *Saint-Martial*, dans Miller.

Ce poirier vigoureux, mais d'une fécondité médiocre, sur-tout dans les terrains maigres, a les bourgeons longs, médiocrement volumineux, fortement tiquetés, presque sans coudes, verts à leur base, presque bruns à leurs sommets; & leurs yeux, d'une grosseur médiocre, sont arrondis, peu écartés du bois, & placés sur d'assez gros supports.

Composée de pétales planes, un peu pointus & figurés en raquette, la fleur bien étalée contient des étamines à sommet couleur de rose; & sa corolle présente un diamètre de quinze à seize lignes.

Médiocres, à peine dentelées, ovales à leur base, & finissant en pointe, les feuilles se roulent & se plient en-dessous en divers sens, tandis que leur nervure centrale se courbe en arc en-dessus; & le pétiole blanchâtre & menu qui les porte, a deux pouces & demi de longueur.

D'un volume moyen, & de forme oblongue, le fruit est bien arrondi à son sommet où son petit ombilic est logé dans une cavité unie, étroite, peu profonde. Du côté du pédoncule, il diminue de grosseur; & ce pédoncule, très-gros, long de sept à neuf lignes, y est planté dans une rainure étroite, & plus souvent à fleur de la chair.

Rude au toucher, & quelquefois lisse, la peau est d'un jaune citron pâle, qui se lave légèrement de rouge du côté du soleil, & couvre une chair tendre, demi-fondante, un peu jaune, remplie d'une eau sucrée & sans fadeur, ni âcreté. Cette eau approcheroit beaucoup de celle du Beurrée, sans le sable qui avoisine presque toujours les pepins.

Cette Poire, dont la bonté & le volume dépendent beaucoup du sol où l'arbre est domicilié, mûrit en décembre, & dure jusqu'en mars.

95. MARTIN-SIRE: = *Ronville*, ou plutôt *Rouville*, du nom d'un canton du Valois, où elle a été trouvée.

Ses bourgeons, gros, forts & droits, tiquetés de petits points jaunâtres, sur un fond violet, se garnissent d'yeux très-aplatis, & comme écrasés sur le bois, & qui sont placés sur des supports plats & canelés.

Portées par un gros pétiole long de neuf lignes, les feuilles sont plates, presque ovales, sans dentelures, & d'une belle largeur. Leurs bords forment quelques ondes, & leur nervure centrale, arquée en-dessous, occasionne deux plis très-remarquables à leur extrémité.

Très-peu concaves, & presque ovales, les pétales composent une fleur dont la corolle a quinze ou seize lignes de diamètre, & qui contient des étamines à sommets marbrés de blanc & de pourpre.

Le fruit, d'une belle forme & d'un volume plus que moyen, est bien arrondi du côté de son ombilic, placé à fleur de la chair, & se termine en pointe obtuse vers le pédoncule assez gros, long de neuf lignes, & implanté au centre d'une espèce de bourrelet.

Verte d'abord, unie & comme satinée, la peau jaunit ensuite & se colore d'un rouge plus ou moins vif du côté du soleil. Elle couvre une chair cassante, quelquefois pierreuse, sur-tout quand l'arbre est greffé sur coignassier. L'eau en est douce, sucrée, & souvent un peu parfumée.

Cette Poire mûrit en janvier. Elle a cela de remarquable, que presque toujours elle ne présente que quatre loges séminales, qui contiennent chacune deux pepins larges, aplatis & d'un brun clair.

96. BERGAMOTTE DE PAQUES: = *Bergamotte Bugi*: = *Bergamotte d'Hiver*.

Ce Poirier vigoureux pousse de gros bourgeons courts, peu coudés, tiquetés de très-petits points, & colorés d'un vert-gris; ils se garnissent de gros yeux pointus, un peu écartés du bois, & placés sur des supports aplatis.

Formés comme une truelle, & presque planes, les

pétales composent une fleur dont le diamètre a ordinairement dix-sept lignes.

Teintes d'un vert gai, & régulièrement bordées d'une fine dentelure peu profonde, les feuilles, dont les nervures sont peu marquées, se plient en gouttière, & se terminent en pointe. Le pétiole blanchâtre qui les porte a plus de deux pouces de longueur.

Ordinairement d'un volume assez considérable, le fruit est figuré comme une toupie courte & un peu arrondie. Son plus grand diamètre est vers son sommet où son ombilic, très-petit, se trouve enfoncé. Il va en diminuant vers l'autre extrémité où son gros pédoncule, long de quatre ou cinq lignes, souvent un peu arqué, est implanté dans une cavité ronde qui représente un entonnoir étroit.

Teinte d'un vert tiqueté de gris, que la maturité jaunit un peu, & que le soleil lave légèrement de roux, la peau couvre une chair très-blanche, demi-beurrée, sans pierres, dont l'eau assez abondante est relevée d'une petite saveur acidule, qui est ordinairement agréable lorsqu'elle ne domine pas trop.

Cette poire, qui contient de grands pepins plats, pointus, bruns, souvent avortés, n'est estimable que quand l'arbre est planté à une bonne exposition (il préfère celle du Levant) & dans une terre substantielle, profonde & chaude. Elle mûrit depuis janvier jusqu'en mars.

97. COLMART : = *Poirre Manne* : = *Bergamotte tardive.*

Ce Poirier a du succès sur coignassier; mais beaucoup plus encore sur franc. Sa greffe y prend aussi beaucoup mieux, mais il y fait attendre long-tems l'époque de sa fécondité, qui, sur coignassier, se manifeste souvent dès la quatrième année de son adoption.

Il est d'un produit médiocre quand on l'élève en plein vent, parce que le poid de ses fruits ne permet pas d'attendre, sur les rameaux, leur entière maturité. Les formes qui lui conviennent le mieux sont l'espalier, le contre-espalier ou le buisson; & on doit lui donner

donner l'exposition du midi ou du couchant, mais surtout celle du levant, qui lui est la plus favorable.

Il lui faut une terre sèche & chaude. Dans un sol froid & humide, ses fruits deviennent grossiers & insipides.

Médiocrement gros & longs, ses bourgeons sont droits, finement tiquetés, & colorés d'un jaune foncé qui brunit du côté du soleil. Ils se garnissent de gros yeux pointus, un peu plats, peu écartés du bois, & placés sur des supports qui ont peu de saillie.

Amples, & forcées de se plier en gouttière par la courbure de leur nervure centrale, les plus grandes feuilles sont froncées & presque toutes unies sur leurs bords; une dentelure fine, régulière, assez profonde borde toutes les moyennes. Le pétiole qui les porte a quinze ou seize lignes de longueur.

Presque planes, figurés en truelle, quelquefois légèrement lavés de rouge en leurs bords, les pétales environnent des étamines à sommet couleur de rose, & composent une fleur très-ouverte dont le diamètre est d'environ seize lignes.



Très-volumineux; de forme pyramidale racourcie & souvent turbinée, quelquefois modelé sur le *Bon-Chrétien d'Hiver*, le fruit est souvent sillonné d'une petite goutière qui s'étend de l'ombilic au pédoncule. L'ombilic est médiocre & enfoncé dans une cavité. Le pédoncule, brun, gros, un peu renflé à son insertion, est long de dix à onze lignes, & implanté pour l'ordinaire dans un enfoncement bordé de quelques éminences: il est rare qu'il soit à fleur du fruit.

Tiquetée de petits points bruns, quelquefois un peu blanchâtre, mais plus ordinairement teinte d'un vert qui jaunit foiblement ensuite, & que le soleil lave d'un rouge léger, la peau couvre une chair un peu jaunâtre, très-fine, beurrée, fondante, sans pierres, que son eau très-douce, sucrée & relevée met au nombre des plus excellens fruits.

Cette poire, dont les pepins médiocres, bruns & pointus sont souvent avortés, mûrit depuis janvier

jusqu'en mars, & se conserve quelquefois jusqu'à la fin d'avril.

98. Bellissime d'Hiver.

L'arbre ressemble assez au Catillac, mais son fruit, beaucoup plus volumineux, est arrondi à son sommet où l'ombilic est placé presque à fleur de l'épiderme, & il diminue un peu vers son pédoncule, qui est gros, long de dix à onze lignes, & implanté sur la superficie de la peau, quelquefois entre quelques bosses peu saillantes.

Lisse, jaune, tiquetée de fauve, d'un beau rouge, jaspé en gris-clair du côté du soleil, la peau couvre une chair tendre, sans pierres, pleine d'une eau douce, assaisonnée d'un petit goût de sauvageon, & très-agréable lorsqu'elle est cuite, car elle ne vaut rien au couteau.

Cette belle Poire, digne du nom qu'elle porte, se conserve jusqu'en mai, & bien des amateurs la préfèrent au Catillac.

99. Tonneau.

Cet arbre vigoureux fait assez bien sur coignassier, mais beaucoup mieux sur franc, & préfère l'espalier & une forme basse à une stature plus élevée, & à une situation plus libre.

Ses bourgeons très-gros, longs & forts, légèrement coudés, tiquetés & farineux, sont gris-de-lin d'un côté & lilas pâle de l'autre. Leurs yeux gros, aplatis, couchés sur le bois, sont placés sur des supports larges & volumineux.

Larges vers leur base, terminées par une longue pointe aiguë, unies par leurs bords, les feuilles sont amples & belles, & blanchâtres en-dessous. Le pétiole long d'environ vingt lignes qui les porte, se colore légèrement de rouge du côté du soleil.

Les pétales longs, étroits, presque aplatis, composent une fleur bien ouverte, dont la corolle a dix-sept ou dix-huit lignes de diamètre.

Très-gros, renflé par le milieu, diminuant presque également de grosseur par ses deux extrémités, qui sont obtuses, le fruit figure assez bien un tonneau.

Son ombilic est logé dans une cavité très-profonde, dont les bords sont sillonnés; & le pédoncule, établi de la même manière, a douze ou quinze lignes de longueur.

Verdâtre d'abord, la peau jaunit ensuite, & se colore d'un beau rouge du côté du soleil. Elle couvre une chair très-blanche, mais un peu pierreuse, particulièrement dans le voisinage des pepins, qui sont noirs, longs, aplatis, situés dans des loges très-étroites.

Cette belle Poire mûrit en février & en mars, & après avoir long-tems décoré les desserts par les graces de ses formes, & l'éclat de son coloris, mise en compote, ou cuite sous la cloche, elle flatte le palais & enrichit nos tables.

100. La Donville, ainsi appelée, parce qu'elle fut trouvée dans un pays de ce nom en Normandie, non loin de Falaise. Quoique l'arbre soit vigoureux, il est médiocrement fertile.

Son fruit est alongé, d'un volume moyen, diminuant de grosseur vers le sommet où l'ombilic est logé dans un petit enfoncement qui est peu sensible. Il diminue beaucoup plus vers le bas où il se termine en pointe obtuse. Le pédoncule, long de sept à huit lignes, y est planté dans une très-petite cavité étroite, bordée de quelques plis.

Unie & luisante, marbrée de tavelures fauves, sur un fond presque citrin, la peau se colore d'un rouge vif, jaspé en gris du côté du soleil, & couvre une chair blanchâtre, cassante, sans pierres, qui contient des pepins alongés, bien nourris, d'un brun clair, & qui fournit une eau relevée, assez agréable, quoiqu'un peu âcre.

Cette Poire, qui peut se manger crue, mais qui vaut beaucoup mieux cuite, se conserve jusqu'en avril.

101. Trouvé : = *Trouvé de Montagne* : = *Poire de Prince.*

Ce poirier assez vigoureux sur franc, médiocre sur coignassier, & rarement bien fertile, produit un fruit de

moyenne grosseur, & d'une figure régulièrement pyriforme.

Son ombilic, grand & bien étalé, est placé à fleur de l'épiderme, & son pédoncule, long de quinze à dix-huit lignes, un peu charnu à sa naissance, est obliquement implanté à fleur de la pointe qui le termine.

D'un rouge vif & foncé du côté du soleil, d'un jaune citrin du côté de l'ombre, la peau fine & lisse est par-tout tiquetée de très-petits points roses sur le jaune, & d'un gris-clair sur le rouge. Elle couvre une chair blanchâtre, cassante, sans pierres, que son eau abondante, sucrée & agréable, rend propre à être mangée crue, lorsqu'elle est parfaitement mûre; mais elle est préférable cuite & en compote.

Cette poire, charmante à la vue, commence à mûrir en janvier & se conserve jusqu'en avril. Ses pepins courts, presque obtus, sont bruns & bien nourris.

102. BON-CHRÉTIEN D'HIVER.

Ce Poirier, originaire de Hongrie, selon les uns, & qui, selon les autres, nous a été apporté de Calabre par SAINT-FRANÇOIS-DE-PAULE, instituteur des Minimes, sous LOUIS XI, est l'une des plus anciennement cultivées dans nos jardins.

Il y a peu d'arbres sur lesquels la culture, les qualités du sol, l'exposition, l'âge, la constitution actuelle, la force, & même la nature du sujet qui a reçu la greffe, influent autant que sur celui-ci; il en résulte pour ses fruits des différences si notables, que plusieurs ont cru devoir les désigner chacune comme des nuances constantes, des caractères déterminés, qui établissoient autant de variétés distinctes. Mais une observation plus suivie, des comparaisons mieux étudiées ont démontré que ces prétendus traits distinctifs altéroient la physionomie, sans changer l'essence originelle du fruit, & que ces variations supposées permanentes, n'étoient que de simples accidens passagers, dont souvent même les causes physiques, se laissoient apercevoir. Ainsi ces dénominations diverses que l'on trouve dans un assez grand nombre de Catalogues, & qui nous indiquent

le *Bon-Chrétien vert*, le *Bon-Chrétien doré*, le *Bon-Chrétien d'Auch* ou *sans pepins*, le *Bon-Chrétien rond*, ou *de Vernon*, le *Bon-Chrétien long*, *&c*, *&c.*, comme des espèces ou variétés bien distinctes, ne doivent & ne peuvent indiquer qu'un seul & même arbre, qui est celui dont nous parlons ici.

Greffé sur franc, élevé en tige, ou dressé en buisson, formes qui lui conviennent peu, même en bonne exposition, sous le climat de nos provinces septentrionales, non-seulement il se mettra tard à fruit, mais ses fruits seront médiocres, presque toujours verts, tachés, insipides, & d'une figure irrégulière.

Sur le même sujet, & placé en espalier au levant, & sur-tout au midi, il devient très-productif, si, laissant à ses rameaux le plus de longueur possible, on a soin de leur donner une direction bien horisontale. Ses fruits sont volumineux & en général alongés, & prennent, à la maturité, une teinte jaune très-brillante.

Allié avec le coignassier, sur lequel il réussit mieux dans nos provinces du nord, & mis en espalier au levant ou au midi, ses fruits sont plus arrondis, & d'une taille plus ample, leur chair est plus fine, plus succulente, moins pierreuse, & ils prennent les plus vives couleurs, sur-tout quand, au mois d'août, après les avoir dégagés des feuilles qui peuvent les couvrir, on les mouille avec une eau limpide & fraîche, durant l'ardeur du soleil, au moyen d'une petite seringue, qui les arrose par degré.

Les arbres vieux, mais d'une vieillesse verte & vigoureuse, domiciliés dans une bonne terre, soutenus par une bonne culture, & protégés par une bonne exposition, donnent ordinairement d'excellens fruits très-gros, qui prennent une belle couleur, & qui sont presque toujours sans pepins.

Il n'ont pas de pepins non plus, pour l'ordinaire, quand l'arbre languit; mais ils manquent aussi de qualités & de beauté, & ne sont point de garde.

Le sol le plus propre à ce Poirier est celui qui a du fonds, qui est naturellement substantiel, & qui, ha-

bituellement un peu frais, eſt docile à toutes les impreſſions de la chaleur atmoſphérique.

Gros, courts, droits, colorés d'un gris-clair, légèrement tiquetés & aplatis au-deſſous de chaque œil, ſes bourgeons ſe garniſſent de gros yeux pointus, alongés, bruns, écartés du bois, & placés ſur de larges ſupports qui ont peu d'élévation.

Moyennes, alongées, terminées en pointe, plus ou moins complétement dentelées, & fortement ſinuées en leurs bords, les feuilles ſont portées par des pétioles qui ont plus de deux pouces de longueur.

Preſque ronds & concaves, quelquefois légèrement lavés de rouge en leurs bords, les pétales environnent des étamines à ſommets d'un pourpre vif, & forment une fleur dont le diamètre eſt d'environ quinze lignes.

Le fruit, d'un très-gros volume, tantôt en poire, tantôt en calebaſſe, plus ſouvent en pyramide tronquée, varie de groſſeur comme de forme. Son ombilic eſt logé dans une large & profonde cavité bordée de côtes qui s'étendent ſur une partie de la maſſe & la rendent anguleuſe. Long d'environ quinze lignes & un peu charnu à ſa naiſſance, le pédoncule eſt implanté dans un enfoncement bordé de quelques éminences.

La peau, fine, dont les teintes ſont le jaune clair ſur un fond vert du côté de l'ombre, & le rouge-incarnat du côté du ſoleil, couvre une chair fine, tendre, quoique caſſante, abondamment pourvue d'une eau douce, ſucrée, plus ou moins vineuſe, & que la cuiſſon change en un ſirop délicieux. Cette excellente Poire, la meilleure de celles que l'on fait cuire, mûrit depuis janvier juſqu'en mai.

103. Catillac ou *Cadillac*.

Cet arbre vigoureux & fertile, greffé ſur franc, réuſſit mieux & dure beaucoup plus long-tems que ſur coignaſſier. Il charge beaucoup en plein-vent, mais ſon fruit eſt moins gros. Comme le volume de ce fruit ſurcharge les branches, il eſt bon de cultiver cette variété en eſpalier ou en contre-eſpalier, afin de les préſerver des ſecouſſes que les vents leur donneroient dans toute autre poſition.

Peu alongés, mais gros, & coudés à chaque nœud, ses bourgeons, médiocrement tiquetés, sont teints en gris-de-lin, & se garnissent de gros yeux aplatis, presque collés sur le bois, & placés sur un gros support.

Grandes, presque ovales, & aiguës par les deux extrémités, les feuilles sont irrégulièrement bordées de dentelures légères, & portées par des pétioles longs de quatorze à quinze lignes.

Quoique concaves, les pétales presque aussi larges que longs, composent une ample & belle fleur, dont la corolle a plus de vingt lignes de diamètre. Elle est remarquable par le pourpre-clair qui colore le sommet de ses étamines, & sur-tout par un épais duvet blanchâtre qui couvre le calice, ses échancrures, le pédoncule, & même le dessous des jeunes feuilles qui l'avoisinent.

D'un très-gros volume, quelquefois pyriforme, obtus, plus souvent figuré comme la calebasse, le fruit est aplati vers son sommet, où son petit ombilic est placé dans une profonde cavité presque toujours bordée de petites éminences; & vers sa base, diminuant tout-à-coup, il se termine en une pointe arrondie où son pédoncule, gros, un peu charnu à sa naissance, long de douze à treize lignes, se trouve implanté dans un petit enfoncement.

Grise d'abord, & se colorant ensuite d'un jaune pâle, la peau est entièrement tiquetée de points roux, & se lave de rouge-brun du côté du soleil. Elle couvre une chair blanche, qui n'est propre qu'à la cuisson, qui lui fait prendre une belle couleur, mais qui ne lui ôte pas toujours l'âcreté à laquelle elle est sujette & que le sucre corrige à peine.

Cette poire, dont les petits pepins alongés sont d'un brun-clair, est d'usage depuis Noël jusqu'en mai; & cette longue durée fait son principal mérite.

104. Rousselet d'Hiver.

Cet arbre vigoureux pousse des bourgeons d'une moyenne grosseur, un peu alongés, droits, dont l'écorce rougeâtre & luisante est peu tiquetée, & qui se

garnissent d'yeux aplatis, très-courts, couchés sur le bois, marqués à leur base de deux ou trois points d'un rouge très-vif, & placés sur des supports qui ont très-peu de saillie.

Bordées de dentelures fines & régulières, d'une belle grandeur, & formant quelques grands plis, les feuilles sont portées par des pétioles qui ont plus de deux pouces de longueur.

Maculés de quelques traits rouges, froncés & comme chiffonnés en leurs bords, les pétales sont presque ovales, & composent une fleur qui a quinze ou seize lignes de diamètre.

Le fruit, petit, pyriforme, assez semblable au Rousselet de Reims; mais moins gros & moins pointu, a son ombilic à fleur de l'épiderme, & son pédoncule, courbé, long de sept lignes, & implanté dans une cavité peu profonde.

Verdâtre d'abord, jaunissant ensuite, mais foiblement, la peau se colore d'un rouge très-brun du côté du soleil, & contient un jus si âcre que cette poire est désagréable à manger sans être pelée. La chair en est demi-cassante, & laisse un peu de marc dans la bouche. L'eau, qu'elle fournit avec assez d'abondance, est un peu relevée, & plaît assez quand la cuisson l'a perfectionnée.

Cette poire, dont les pepins sont ronds, courts, d'un brun-clair, mûrit en février & en mars.

105 ORANGE D'HIVER : = *Bigarade d'Hiver* : = *Vilaine d'Anjou*, dans MILLER.

Cet arbre vigoureux pousse de longs bourgeons menus, droits, un peu farineux, & teints d'un violet clair. Leurs yeux sont courts, larges par la base, presque collés sur le bois, & placés sur des supports peu saillans.

Arrondies à leur base, alongées, & sans dentelures, les feuilles sont portées par un pétiole long de plus de deux pouces, & leur nervure centrale, vers la pointe, est arquée en-dessous.

Figurés en raquette, & creusés en cuilleron, les pétales sont alongés, & composent une fleur très-ou-

verte, qui contient des étamines à sommets couleur de rose, & qui a quinze lignes de diamètre.

Arrondi, d'une forme moyenne, aplati par les extrémités, le fruit est figuré comme une orange. L'ombilic est presque à fleur de l'épiderme ; & le pédoncule, gros, long de six à sept lignes, est implanté au fond d'une petite cavité.

Légèrement bourgeonnée, & quelquefois chargée de verrues très-saillantes, sans rien perdre de sa finesse, la peau est teinte d'un vert-brun qui pâlit ensuite, & se jaspe d'une quantité de petits points d'un vert plus brun encore que celui du fond. Elle couvre une chair blanche, fine, cassante, sans pierres, dont l'eau très-musquée, est assez agréable.

Cette poire, qui contient dans de grandes loges, des pepins bruns, alongés, pointus, bien nourris commence à mûrir en janvier, & se conserve quelquefois jusqu'en avril.

106. Bergamotte de Soulers : = *Bonne de Soulers*, ainsi appelée du nom d'une Paroisse de la Brie, voisine du château de Coubert, où on l'a trouvée.

Ses bourgeons gros, très-coudés à chaque nœud, tiquetés de gris-blanc, & teints d'un vert-clair qui prend une nuance roussâtre du côté du soleil, se garnissent de gros yeux pointus, arrondis, couverts d'écailles, les unes grises, les autres brunes, écartés du bois, & placés sur de gros supports.

Les feuilles, de moyenne grandeur, presque rondes, légèrement dentelées & souvent pliées en bateau, sont portées par des pétioles qui ont environ un pouce de longueur.

La fleur est composée de pétales alongés, figurés en truelle, quelquefois tavelés de rouge en leurs bords, & son diamètre est de quinze ou seize lignes.

Dans un terrain profond & chaud, & placé au levant ou au midi, en espalier, l'arbre donne un fruit d'un beau volume ; ce fruit n'est que moyen dans tout autre domicile, sous toute autre forme, à toute autre exposition ; mais quelle que soit sa grosseur, il est pyriforme, alongé, plus arrondi que les autres

Bergamottes par son sommet, où l'ombilic est très-peu enfoncé, & terminé en pointe un peu obtuse, où le pédoncule assez gros, long d'environ onze lignes, est implanté dans la chair.

Lisse & luisante, la peau est tiquetée de points d'un vert foncé sur un fond vert très-clair, qui jaunit ensuite, & que le soleil colore d'une légère nuance de rouge-brun. Elle couvre une chair beurrée, fondante, sans pierres, dont l'eau est sucrée & d'un goût agréable.

Cette poire, qui contient de gros pepins très-pointus & bien nourris, mûrit en février & en mars.

107. Double Fleur.

Ce poirier vigoureux pousse de gros & forts bourgeons d'un vert-jaune, que le soleil charge d'une légère teinte rougeâtre, & qui se garnissent d'yeux grands & aplatis.

Les feuilles, amples, planes, très-larges à leur base & terminées en pointe très-aiguë, sont formées d'une étoffe épaisse qu'une dentelure peu profonde borde irrégulièrement.

Les fleurs, amples, belles & très-ouvertes, ont environ dix-huit lignes de diamètre & sont composées de dix à quinze pétales, les uns grands, les autres petits. Les grands sont concaves & presque ronds; les petits, qui occupent l'intérieur de la corolle au nombre de quatre ou cinq, sont alongés, étroits & chiffonnés par les bords. C'est la répétition de ces petales qui a déterminé la dénomination de cette variété, qui n'est pas véritablement double, puisque le centre de la corolle est occupé par des étamines à gros sommets purpurins & blancs, qui presque toujours fécondent le pistil.

Le fruit est gros, rond, aplati par les extrémités, mais plus arrondi vers son sommet, où l'ombilic loge dans un large enfoncement uni, que vers son pédoncule, où il s'allonge un peu. Ce pédoncule est droit, long de près d'un pouce, & se trouve implanté dans une cavité très-étroite.

La peau, tiquetée de quelques points & de petites taches grises, est d'un vert qui jaunit ensuite, & que

le ſoleil colore d'un beau rouge. Elle couvre une chair ſans pierres, abondante en eau, & qui prend une belle couleur au feu.

Cette poire, qui décore agréablement les deſſerts, & qui peut ſe manger crue, mais qui vaut beaucoup mieux cuite, contient de larges pepins aplatis, d'un brun foncé, & mûrit depuis février juſqu'en avril.

Il exiſte une ſous-variété de la Double-fleur, que l'on appelle la *Double-fleur panachée*, & qui n'en diffère que par la teinte de ſes bourgeons, rayés de rouge, de vert foncé & de jaune, par la forme de ſon fruit, plus arrondi du côté du pédoncule, & par les panaches verts & jaunes, que ce fruit adopte, & que le ſoleil entre-mêle de quelques taches d'un beau rouge.

108. Poire de Prêtre : = *Poire-Pomme.*

Le fruit de ce Poirier aſſez vigoureux quand il eſt greffé ſur franc, eſt gros, preſque rond, un peu aplati par ſes deux extrémités, & figuré à-peu-près comme une pomme. L'ombilic occupe une large cavité peu profonde. Celle qui reçoit le pédoncule l'eſt davantage, & ce pédoncule, bien nourri, a neuf ou dix lignes de longueur.

La peau, aſſez fine, tiquetée de gris blanc, couvre une chair blanche, demi-caſſante, mais un peu pierreuſe, & dont l'eau acidulée n'eſt pas déſagréable.

Cette Poire, qui n'eſt pas ſans mérite, mais qui a trop de rivales, contient des pepins bruns, raccourcis, bien nourris, logés au large, & mûrit en février.

109. Naples : = *Poire de Naples* : = *Saint-Germain de Pâques*, des Anglois.

Le buiſſon, ou l'entonnoir, eſt la forme qui convient le mieux à cet arbre vigoureux & fertile, dont le ſuccès eſt plus aſſuré ſur franc que ſur coignaſſier, quoique ſa durée ſoit aſſez longue ſur ce dernier ſujet.

Ses bourgeons, très-tiquetés, teints en gris mêlé de brun, ſont gros & un peu courts, & ſe garniſſent d'un grand nombre d'yeux preſque oppoſés, gros, formés en cônes très-aigus, preſque couchés ſur le bois & placés ſur de gros ſupports.

Longues, étoites, ſans dentelures, les unes ondées

par les bords, les autres roulées en-dessous, les feuilles sont portées par des pétioles longs de quinze à vingt lignes.

Formée de pétales planes, presque ronds, la fleur s'ouvre bien & a de l'apparence, quoique sa corolle n'ait qu'environ treize lignes de diamètre.

D'un volume moyen, un peu figuré en calebasse, le fruit diminue considérablement de grosseur vers le pédoncule, long de huit à dix lignes, & planté dans une cavité unie & profonde. Le sommet est aussi un peu moins volumineux que le centre, & l'ombilic, bien ouvert, y est placé dans une cavité lisse & peu profonde.

Unie, verdâtre d'abord & jaunissant ensuite, la peau se teint d'un rouge de brique du côté du soleil, & couvre une chair demi-cassante, qui a presque la saveur du Beurrée, sans pierres, & qui fournit une eau dont la douceur n'est pas sans agrément.

Cette poire, beaucoup meilleure cuite que crue, contient de gros pepins très nourris, & mûrit en février & mars.

110. CHAT-BRULÉ : = *Pucelle de Xaintonge.*

Ce poirier vigoureux a la feuille petite, alongée; terminée en pointe très-aiguë, & teinte d'un vert gai.

Son fruit, d'un volume moyen, pyriforme, un peu alongé, est bien arrondi vers son sommet, où l'ombilic est placé dans un petit enfoncement. Il se termine en pointe quelquefois obtuse, ou comme divisée en deux petites bosses, où le pédoncule, long de dix à douze lignes est un peu obliquement implanté.

La peau très-lisse & luisante, d'un jaune citrin que le soleil colore d'un beau rouge clair, mais vif, couvre une chair fine, sans pierres, qui prend au feu, une teinte de très-beau rouge.

Cette jolie poire, après avoir embelli les desserts, par l'éclat de ses couleurs & les graces de ses formes, est propre à faire d'excellentes compotes. Elle contient des pepins noirs, bien nourris, & mûrit en février & en mars.

111. MUSCAT-L'ALLEMAND : = *Muscat d'Allemagne.*

Ce Poirier vigoureux ressemble tellement à la *Royale d'hiver*, n°. 87, que souvent on les prend & l'on les donne l'un pour l'autre.

Ses bourgeons assez droits, longs & de moyenne grosseur, tiquetés de petits points, sont d'un vert jaune que le soleil brunit un peu quand l'arbre est greffé sur franc; quand il l'est sur coignassier, ils sont ordinairement rougeâtres. Leurs gros yeux longs, arrondis, pointus, très-écartés du bois, sont placés sur des supports qui ont de la saillie dans toute la longueur du bourgeon.

Les feuilles sont grandes, rondes, bordées d'une dentelure aiguë qui n'est bien sensible que vers leur pointe, où leur nervure centrale se replie en-dessous. Le pétiole qui les porte est long de sept à huit lignes,

La fleur, qui a près de dix-neuf lignes de diamètre, est composée de larges pétales creusés en cuilleron, & froncés par les bords.

Moins gros & plus pyriforme que la Royale d'hiver, le fruit est ordinairement un peu plus renflé vers son sommet où l'ombilic, très-petit, est logé dans une cavité peu profonde.

Grise du côté de l'ombre & rouge de celui du soleil, la peau couvre une chair un peu jaunâtre, beurrée, fondante, dont l'eau musquée est plus relevée que celle de la Royale d'hiver.

Cette poire, qui contient des pepins longs, bruns, & bien nourris, mûrit en mars & avril, & se conserve quelquefois jusqu'en mai; autre caractère qui peut encore la différencier de la Royale d'hiver, dont le règne ne passe guère le mois de février.

112. IMPÉRIALE A FEUILLES DE CHÊNE : = *Poire impériale.*

Ce Poirier vigoureux pousse de gros & forts bourgeons coudés à chaque nœud, très-tiquetés & teints d'un vert que le soleil roussit un peu. Leurs yeux, moyens, très-pointus, aplatis, larges à la base, peu écartés du bois, sont placés sur de gros supports.

Les feuilles, qui ressemblent plutôt à une petite feuille de choux frisé, qu'à celle du chêne, sont très-amples, irrégulièrement dentelées, & tellement ondées & froncées par les bords, qu'elles paroissent comme découpées. Leur pétiole est long d'un pouce ou environ.

Les pétales, longs & aigus par les deux extrémités, environnent des étamines à sommets d'un pourpre foncé, & composent une fleur qui a près de quinze lignes de diamètre.

Moyen & long, le fruit ressemble à une petite virgouleuse. Son sommet est arrondi, & l'ombilic, fort petit, y est établi au centre d'un aplatissement. L'autre côté diminue de grosseur presque uniformément, & se termine en une pointe obtuse, où le pédoncule, assez gros & long de dix lignes, est aussi implanté au centre d'un aplatissement.

La peau lisse & très-mince, d'abord verte, se ride ensuite, & finit par jaunir. Elle couvre une chair demi-fondante, sans pierres, mais quoique son eau soit sucrée & agréable, elle est de beaucoup inférieure à celle de la virgouleuse.

Cette poire, qui ne contient ordinairement que quatre loges séminales, dont les pepins gros & bien nourris, sont bruns & terminés en longue pointe, mûrit en avril & mai, & n'est pas sans mérite alors.

113. SAINT-PÈRE ou *Poire de Saint-Pair.*

Cet arbre vigoureux & assez fertile, produit un fruit d'un volume médiocre, pyriforme, renflé à son sommet où l'ombilic est logé dans une cavité unie, évasée, peu profonde; il diminue presque régulièrement de grosseur vers sa base, qui se termine en pointe un peu obtuse, où le pédoncule, assez gros, long de six à huit lignes, est implanté à fleur de la chair.

Un peu rude au toucher, presque couleur de canelle, la peau couvre une chair blanche, tendre, ordinairement sans pierres, & dont l'eau abondante s'adoucit assez pour qu'on puisse la manger crue; mais elle vaut infiniment mieux cuite & en compote.

Cette poire intéressante parce qu'elle se conserve

jusqu'en juin, commence à mûrir en mars, & contient de gros pepins pointus, d'un brun très-foncé.

114. POIRE-A-GOBERT.

Ce Poirier vigoureux, particulièrement sur franc, mais peu fertile, donne un très-gros fruit, dont le principal mérite est de se garder jusqu'en juin.

Il est figuré comme une toupie. Son ombilic médiocre est placé dans une cavité peu profonde, & son pédoncule assez gros, long de huit à dix lignes, est implanté à fleur de la chair.

La peau, verte d'abord, jaunit ensuite, & est agréablement frappée de rouge du côté du soleil. Elle couvre une chair très-blanche, demi-cassante & musquée, & les pepins, ordinairement avortés, sont situés dans de très-petites loges.

115. BERGAMOTTE DE HOLLANDE : = *Bergamotte d'Alençon* : = *Amoselle*.

Ce Poirier, que l'on croit originaire d'Alençon, & que l'on cultivoit anciennement sous le nom d'*Amoselle*, s'étoit perdu durant quelques tems dans nos meilleures Pépinières, & nous revint ensuite sous la dénomination de *Bergamotte de Hollande* qui lui est restée.

Ses bourgeons longs & médiocres, un peu coudés à chaque nœud, courbés en divers sens, sont d'un gris-verdâtre, que le soleil jaunit un peu, & recouverts d'un fin épiderme gris-de-perle clair, semé de points peu apparens. Assez semblables à des bourgeons de Cerisiers par leur teinte, ils en approchent plus encore par la forme de leurs yeux, gros, longs, arrondis, pointus, bruns, écartés du bois, & placés sur des supports peu saillans.

Les feuilles, arrondies à leur base, dentelées à peine & un peu froncées par les bords, sont portées par des pétioles qui ont près de deux pouces de longueur. Leur nervure centrale est arquée en-dessous.

Les pétales, qui sont un peu plus longs que larges, presque planes & un peu froncés par les bords, environnent des étamines dont les sommets sont colorés d'un pourpre clair, & composent une fleur très-ouverte, dont le diamètre est de dix-sept lignes.

Le fruit très-volumineux, à-peu-près figuré comme les autres Bergamottes, est plus renflé du côté de l'ombilic, qui se trouve établi au sommet d'une cavité profonde, étroite & lisse. Il se termine en une pointe très-obtuse où le pédoncule, assez gros, & long de dix-huit lignes est implanté dans un petit enfoncement avoisiné de quelques éminences. La superficie entière de ce fruit est relevée de quelques bosses, mais elles sont si peu saillantes, qu'elles n'altèrent ni les graces de sa forme, ni la régularité de ses contours.

La peau, d'abord verte & jaspée de taches brunes, se ride ensuite, & finit par prendre une teinte d'un jaune-clair, sur laquelle les jaspures tranchent plus fortement. Elle couvre une chair demi-cassante, peu sujette aux pierres, & dont l'eau abondante, & agréablement relevée, lui donne une saveur qui la rapproche du *Bon-Chrétien d'hiver*, plus que de tout autre fruit.

Cette poire estimable, & digne d'être plus connue, contient des pepins bien formés, & se conserve jusqu'en juin.

116. Poire de Tarquin.

Le fruit de cette variété, dont l'arbre est vigoureux, mais peu fertile, ressemble beaucoup à l'épargne. Il est alongé comme elle, mais beaucoup plus pointu vers son pédoncule, & plus aplati vers son ombilic. Le pédoncule, renflé & presque charnu au point de son insertion dans la chair, est long de huit à dix lignes. Une légère rainure le sillonne ordinairement d'une extrémité à l'autre.

Fine, d'un jaune verdâtre, & chargée de marbrures fauves, la peau couvre une chair assez fine, cassante sans être sèche, & dont l'eau est un peu acidulée.

Le principal mérite de cette poire, bonne cuite & en compote, est de se conserver jusqu'en mai.

117. Sarasin.

Cet arbre vigoureux, ne reussit bien que sur franc, & veut un sol substantiel & profond.

Son fruit, de grosseur moyenne, peu régulier dans sa forme, plus alongé qu'arrondi, est moins volumineux

neux du côté du sommet où son ombilic est placé à fleur de l'épiderme, & s'alonge en pointe obtuse, de manière qu'il n'est ordinairement possible de le faire tenir que sur sa longueur. Il est porté par un pédoncule de six à dix lignes, assez gros, & planté à fleur à l'extrémité de la pointe.

Verdâtre d'abord & jaunissant foiblement ensuite, la peau se lave d'un rouge de brique tiqueté de points gris du côté du soleil, & couvre une chair blanche, sans pierres, dont l'eau sucrée, assaisonnée d'un léger parfum, lui donne un peu de ressemblance avec celle du Beurré.

Cette Poire, dont les pepins sont noirs, longs, pointus, peu nourris, est excelente cuite & en compote. C'est la plus durable de toutes, & M. DUHAMEL assure qu'il en a vues qui, après un an de garde, étoient encore très-saines, & fort bonnes alors étant mangées crues. Aussi, observe-t-il, qu'il y a peu de Poiriers qui méritent autant que celui-ci d'être cultivés; il le seroit en effet davantage, s'il étoit plus docile à la greffe.

Multiplication & culture.

De toutes les variétés du Poirier que l'on cultive, aucune ne se reproduit constamment par les semences, & la greffe est le seul moyen de les perpétuer avec tous leurs caractères.

Elles se greffent sur le Poirier, franc ou sauvageon, & sur le coignassier.

Le Poirier franc venu de semis est infiniment préférable à celui que l'on s'est procuré par les rejets ou drageons enracinés.

Le coignassier au contraire vaut mieux formé de marcottes, que venu de pepins.

En général les variétés beurrées se greffent sur le coignassier, qui est aussi le sujet le plus propre à recevoir les espèces que l'on veut dresser en espalier, en contre-espalier, en buisson, en demi-tige, parceque modérant la végétation des enfans qu'il adopte, il ne leur

permet qu'une élévation moyenne, & provoque le moment de leur fécondité.

Les espèces cassantes, & toutes celles que l'on veut élever en plein-vent, doivent se greffer sur franc, soit en fente, soit en couronne, sur les sujets assez forts, dans le courant de mars, soit en écusson à œil dormant, depuis juin jusqu'au commencement d'août.

Cette dernière sorte de greffer est la seule qui réussisse bien sur le coignassier, & elle s'opère à la même époque.

Sur quelques sujets que soient greffés les Poiriers, ils se plaisent dans les sables gras, qui ont beaucoup de profondeur, & redoutent les terres compactes & glaiseuses.

On observera qu'il faut beaucoup plus de fonds pour le Poirier sur franc, qui tend toujours à pivoter, que pour celui qui est greffé sur coignassier, dont les racines s'enfoncent peu, & tendent à prendre la direction horizontale plutôt que la perpendiculaire.

Le Poirier s'accommode de toutes les expositions : celle du nord même peut être occupée par les variétés dont le fruit mûrit facilement & prend peu de couleur.

Destiné par la nature à devenir un grand arbre, il pousse ordinairement des bourgeons longs & vigoureux, & ne songeant d'abord qu'à son élévation, il diffère quelquefois long-tems de donner des preuves, ou même des espérances de fécondité. C'est d'après ce penchant qu'il faut régler sa taille. Ainsi, jamais on ne la tiendra courte durant les premières années; autrement, il ne produiroit que des branches de faux bois, c'est-à-dire, des branches qui resteroient long-tems stériles, comme il arrive à tous les sujets que l'on soumet trop souvent à des amputations excessives.

On ne doit pas craindre non plus de le charger de toutes les petites branches qui peuvent y subsister sans confusion, puisque ce sont les seules propres à donner du fruit.

Quand l'emportement de sa jeunesse sera tempéré, & qu'il se sera mis à fruit, si l'on trouve qu'il ait

pris trop d'étendue, on pourra le réduire & le rapprocher sans danger, parce qu'il repousse facilement; de sorte que si cet arbre a été bien conduit durant les cinq ou six premières années, les fautes que l'on fera ensuite contre les règles de la taille, par nécessité, ou par méprise, seront réparables, pourvu toutefois qu'on ne le laisse pas veillir dans ses défauts.

D'après ces principes, on peut faire fructifier le Poirier greffé sur franc presque aussi promptement, quoique moins abondamment d'abord que celui qui est allié au coignassier.

POIRIER-COIGNIER ou COIGNASSIER : *Pyrus Cydonia*, sixième espèce du genre dans lequel LINNÉ a placé le *Poirier commun*, dont nous venons de parler. Les variétés constantes de cette espèce, sont :

1. LE COIGNASSIER DE PORTUGAL : = *Coignassier à larges feuilles* : PYRUS CYDONIA LUSITANICA.

Cet arbre, d'une stature médiocre, mais le plus haut de son espèce, n'est pas d'une fertilité analogue à sa vigueur. Cependant, si ses fruits sont moins nombreux, ils sont les plus beaux & les meilleurs de ce genre, & à cet égard, il mérite la préférence sur les autres variétés.

Ses bourgeons, longs & forts, abondamment tiquetés de points fauves, & coudés à chaque noeud, sont colorés d'un vert très-brun. Leurs yeux, larges par la base, aplatis & comme collés sur le bois, sont placés sur de larges supports élevés, teints d'un rouge vif à leurs extrémités.

Au printems, les yeux à fruit se développent & produisent un bourgeon secondaire, qui s'alonge jusqu'à une cinquième ou sixème feuille, & se termine par une seule fleur, à laquelle il sert de pédoncule.

Les feuilles de ce petit bourgeon sont alongées, larges à leur base, & pointues à leur extrémité. Celles des gros bourgeons sont beaucoup plus grandes, ovalaires, unies par les bords, d'un vert clair en-dessus, & couvertes en-dessous d'un duvet blanchâtre & très-fin.

La fleur est composée d'un calice monophyle, di-

viſé en cinq grandes échancrures ovales, terminées en pointe, bordées d'une fine dentelure, relevées d'une nervure érigée, qui ſe ramifie des deux côtés : en les conſidérant dans leur enſemble on les prendroit chacune pour de petites feuilles. La corolle, qui a trente lignes de diamètre, eſt formée de cinq pétales, diſpoſés en roſe, arrondis, très-concaves, teints par les bords de couleur de roſe, légère en dedans, vive en dehors. Ces pétales environnent quinze à vingt étamines couleur de roſe & à ſommets jaunes, au centre deſquels le piſtil, dont les cinq ſtyles, d'un vert jaune & ſurmontés par des ſtygmats, ſont beaucoup moins élevés, repoſe ſur l'embryon auquel il doit communiquer la vie végétale.

Le fruit eſt gros, alongé, mal arrondi ſur ſon diamètre, & imite un peu la calebaſſe, ſur-tout dans ſa partie inférieure. Son volume eſt diminué du côté du ſommet, où l'ombilic, qui conſerve preſque toujours les échancrures du calice, ſe trouve ſerré par cinq tumeurs, placées derrière les échancrures. Il diminue beaucoup plus encore à l'autre extrémité, qui ſe termine en pointe obtuſe, où s'implante le petit bourgeon qui lui ſert de pédoncule.

Jaune & couverte d'un duvet abondant, mais qui s'enlève ſans peine, la peau enveloppe une chair tendre, & douée d'une odeur pénétrante, particulière à cette ſorte de fruit, dont le centre eſt occupé par cinq loges, qui contiennent chacune pluſieurs pepins aplatis.

Les coings mûriſſent au commencement d'octobre, & ſe conſervent rarement au-delà du mois de novembre. Déteſtables crus, ces fruits ſont bons en compotes, en marmelades, en confitures, &c, &c. Et pour ces différens uſages, ceux du Coignaſſier de Portugal ſont toujours préférables.

2. Coignassier a fruit rond : = *Coignaſſier à pomme* : = improprement *Coignaſſier mâle* : = Pyrus Cydonia Maliforma.

Cette variété, beaucoup plus féconde, mais moins élevée que la précédente, n'en diffère que par le dia-

mètre moins grand de ses fleurs, & par la forme de ses fruits, d'une rondeur un peu irrégulière, & beaucoup moins volumineux.

3. COIGNASSIER A FRUIT OBLONG: = improprement *Coignassier-femelle* : PYRUS CYDONIA FRUCTU OBLONGO.

Cet arbre ne diffère du Coignassier mâle, qui précède, que par la simple forme de son fruit garni de côtes très-saillantes, qui s'étendent suivant sa longueur & qui, diminuant irrégulièrement de grosseur par les deux extrémités, se termine en une pointe très-obtuse.

Il ne s'élève pas plus haut, & est aussi productif.

Multiplication & culture.

Les Coignassiers, sur-tout celui de Portugal, peuvent se multiplier par leurs pepins, mais cette voie est beaucoup plus longue & plus laborieuse que celle des marcottes.

Ces marcottes se couchent en septembre & sont complétement enracinées l'automne suivant.

Plantées ensuite en Pépinière, elles fournissent des sujets ou qui perpétueront les variétés, ou qui serviront à greffer les différentes sortes de Poiriers, & les autres espèces d'arbres avec lesquels ils ont de l'analogie, tels que les Azeroliers, les Alisiers, les Sorbiers, les Epines, &c.

On peut encore propager les Coignassiers par les rejets ou drageons enracinés, qu'ils poussent du pied. Celui de Portugal en forme beaucoup moins que les autres quand il est venu de pepin.

Ce dernier se greffe sur lui-même, ou sur les autres variétés du coignassier, en écusson à œil dormant, depuis juin jusqu'en août, & cette adoption lui fait produire de plus beaux fruits.

Le Coignassier veut une terre fraîche, sans être humide, substantielle, sans être compacte. On ne le taille point, parce que c'est à l'extrémité de ses branches qu'il manifeste le plus sa fécondité. On se borne à le

décharger du bois le plus grêle, ne lui laissant que le jeune bois le plus rond & le plus fort. S'il se dessèche par la tête, on le rajeunit en le coupant par le pied: aucun arbre ne repousse avec plus de célérité & de vigueur. La forme qui lui convient le mieux est le buisson, & quoiqu'il se plaise plus particulièrement, sur-tout celui de Portugal, à l'exposition du levant & du midi, il s'accommode cependant fort bien de toutes les autres.

POMMIER: = *Pyrus malus*, troisième espèce du genre dans lequel LINNÉ a placé le *Poirier commun*.

Le pommier est un arbre d'une stature médiocre; mais ses rameaux, prenant une direction demi-verticale, lui composent une tête bien touffue, qui brille alternativement par l'éclat des fleurs qui l'embellissent au printems, par la suavité du feuillage qui le décore ensuite, & enfin par l'aménité des fruits qui couronnent sa végétation annuelle.

Ses bourgeons s'élèvent droit, & se garnissent de feuilles alternes, d'une forme elliptique alongées & terminées en pointe par les deux extrémités. Bordées d'une dentelure plus ou moins profonde, elles sont formées d'une étoffe forte, d'un vert blanchâtre, un peu velue, relevée de nervures en-dessous; teinte en-dessus d'un vert plus ou moins foncé, creusée de sillons qui la rendent un peu rude au toucher. Le pétiole qui les porte est ferme quoique assez long.

Les fleurs naissent en bouquets, & chaque fleur est composée d'un calice charnu d'une seule pièce, figuré en godet, & divisé par les bords en cinq longues échancrures terminées en pointe, de cinq grands pétales, concaves, disposés en rose, panachés de rouge sur un fond blanc; de vingt étamines, attachées aux parois intérieurs du calice, & d'un pistil, dont les cinq styles assez longs, terminés par leurs stigmats, reposent sur un embryon qui sert de fond au calice.

Cet embryon devient un fruit charnu, arrondi, conique ou cylindrique, terminé par deux cavités, dont l'une reçoit le pédoncule, & l'autre renferme l'ombilic. Il est couvert d'une peau mince & adhérante à la chair,

& son centre est occupé par cinq loges, formées de membranes minces, souples, & néanmoins solides. Chaque loge contient un & plus souvent deux pepins de la forme d'une larme, aplatis du côté où ils se touchent; & couverts d'une peau cartilagineuse, qui protège une amande dont la légère amertume n'est pas désagréable.

Il y a peu d'arbres qui varient par les semences autant que le Pommier; aussi pourrions-nous en offrir une liste immense si nous voulions dénommer toutes les variétés que l'on distingue dans les provinces qui le cultivent pour se procurer une boisson qui leur tient lieu de vin; mais nous ne parlerons que de celles dont les fruits sont comestibles, & qui, nommés *Pommes-à-couteau*, se divisent en *Pommes aigrelettes*, en *Pommes parfumées* & en *Pommes tendres*. Nous allons les présenter ici selon l'ordre des saisons où elles mûrissent.

POMMES D'ÉTÉ.

1. PASSE-POMME BLANCHE : = *Faux Calville d'été.*

Vigoureux & fertile, ce Pommier pousse de menus bourgeons, d'un brun minime, légèrement tiquetés, & comme farineux. Leurs yeux, gros, peu pointus, sont placés sur de petits supports.

Bordées d'une dentelure régulière assez fine, les feuilles sont ovales-alongées, moins aiguës à leur base qu'à leur sommet, & portées par des pétioles longs de douze à dix-huit lignes.

La corolle de la fleur a dix-neuf lignes de diamètre, & ses pétales, très-concaves, panachés de rouge-cerise foncé en dehors, sont légèrement teints de rouge en dedans.

Le fruit est petit, de forme un peu conique, relevé de cinq côtes; son ombilic étroit & fermé, est placé à fleur entre une dixaine d'éminences; & son pédonçule, assez gros, long de sept à huit lignes; est implanté dans une cavité unie, étroite & profonde.

Sa peau est dure, d'un beau rouge foncé du côté du soleil, plus clair du côté de l'ombre, & d'un blanc de cire dans les parties qui ont été couvertes par les feuilles.

Sa chair, très-blanche, se teint légèrement de rouge, dans son extrême maturité, autour des loges séminales & du côté du soleil; un peu sèche, & presque sans assaisonnement, elle est prompte à se cotonner, & contient des pepins assez nourris & d'un brun foncé.

Cette pomme peut se cueillir à la fin de juillet, mais comme sa maturité diminue beaucoup son mérite, on la mange en compote dès le commencement de ce mois.

2. Vrai Calville d'été.

Cette pomme, que l'on pourroit confondre avec la précédente, si l'on se bornoit aux simples caractères extérieurs de l'arbre vigoureux qui la produit, est beaucoup plus grosse, d'une forme presque cylindrique, très-rouge en dehors & en dedans, & remplie d'une eau abondante, relevée d'un aigrelet assez vif.

Elle mûrit à la même époque, mais ne cotonne pas aussi promptement que la Passe-pomme blanche.

3. Postophe d'été.

Les bourgeons de ce Pommier sont menus, longuets, les uns verts, les autres d'un brun clair, tous couverts d'un épiderme gris-de-perle luisant, & très-finement tiquetés. Leurs yeux très-courts, sont placés sur des supports qui n'ont presque point de saillie.

Dentelées & surdentelées, les feuilles sont beaucoup plus larges à leur sommet qu'à leur base, & leur pétiole a huit ou neuf lignes de longueur.

Quoique la corolle de la fleur ait vingt-trois lignes au moins de diamètre, elle n'a pourtant pas beaucoup d'apparence, parce que les pétales qui la composent sont très-concaves, & que leur panache, couleur de rose, est très-léger.

Le fruit, d'une moyenne grosseur, est conique & quelquefois cylindrique. Son ombilic est logé au centre d'un assez grand enfoncement, bordé de quelques bosses

peu saillantes, & son pédoncule, fort long, est implanté dans une cavité profonde.

La peau, d'un rouge clair du côté du soleil, est décolorée en quelques endroits & couvre une chair grenue, souvent un peu teinte de rouge.

Cette pomme, qui n'a ordinairement que quatre loges séminales, renfermant de gros pepins, mûrit vers la fin d'août.

4. Passe-Pomme rouge.

Les bourgeons de cet arbre sont menus, peu tiquetés, d'un brun clair, couverts d'un épiderme gris-de-perle, & d'un duvet très-fin. Leurs yeux, petits & courts, sont placés sur des supports bien saillans, & un peu cannelés.

Très grandes & finement dentelées, les feuilles sont portées par des pétioles longs d'environ quatorze lignes.

La fleur, assez bien étalée, a vingt-trois lignes de diamètre, & ses pétales, teints fortement en rouge en dedans, sont les uns panachés, les autres entièrement colorés de rouge-vif en dehors.

Plutôt petit que médiocre, & d'une forme régulière, le fruit est un peu aplati par les extrémités. Son petit ombilic est logé au fond d'une cavité unie, & son pédoncule, menu, long de six lignes, est implanté au sommet d'un enfoncement uni & évasé.

Teinte d'un très-beau rouge vif, qui s'affoiblit un peu du côté de l'ombre, la peau n'est sans couleur que dans les parties que les feuilles ou les branches ont couvertes.

La chair, qui contient de petits pepins bruns, se cotonne promptement. Elle est blanche, légèrement lavée de rouge, & son eau n'est agréable que quand la maturité n'est pas extrême.

Cette pomme n'est complétement mûre que dans le mois d'août; mais on l'emploie en compote dès le commencement de juillet.

5. Rambour franc.

Cet arbre, vigoureux & fertile, prend une belle stature, sur-tout en plein-vent. Ses bourgeons, gros,

longs & forts, d'un brun violet, tiquetés & couverts d'un duvet épais, se garnissent de gros yeux courts, dont les supports sont larges & un peu cannelés.

Les feuilles amples, finement dentelées & surdentelées, très-pubescentes en dehors, sont portées par des pétioles longs d'environ quinze lignes.

Composée de pétales panachés en cerise-clair, la corolle de la fleur offre un diamètre de vingt-une lignes dans son plus grand étalage.

Le fruit, très-gros, fort aplati par les extrémités, relevé de bosses & de côtes qui rendent sa forme peu régulière, présente son ombilic dans une cavité médiocre, bordée de bosses très-saillantes, & il est soutenu par un court pédoncule, logé dans une cavité étroite & profonde, dont les contours sont lavés de gris.

La peau d'un jaune très-clair, blanchit & se raye de rouge du côté du soleil. Elle couvre une chair un peu grossière, qui contient de gros pepins. Son eau aigrelette s'émousse au feu & devient agréable.

Cette pomme mûrit au commencement de septembre, & dure jusqu'en octobre.

6. PIGEONNET.

Les bourgeons de ce Pommier, à peine tiquetés & assez gros, sont un peu coudés à chaque nœud, teints en rouge-brun & couverts d'un duvet très-fin. Leurs yeux sont longs, plats, pointus, & placés sur des supports assez saillans.

Petites, longuettes, pliées en gouttière, & quelquefois un peu roulées, les feuilles sont dentelées & surdentelées, & soutenues par des pétioles longs d'environ dix lignes.

Composée de pétales très-concaves, presque blancs, & placée dans un calice à très-longues échancrures étroites, la fleur peu étalée n'a guère plus de dix-huit lignes de diamètre.

Le fruit est de moyenne grosseur, alongé, muni d'un petit ombilic peu enfoncé, & très-renflé à sa base où son gros & court pédoncule est implanté dans une cavité peu profonde.

Sa peau rouge est rayée de rouge plus foncé, & maculée en vert-clair en quelques endroits. Elle couvre une chair blanche, fine, & d'un goût fort agréable.

Cette pomme estimable n'a que le défaut de passer trop vîte : il est rare qu'elle se conserve au-delà de la fin d'octobre.

7. Reinette jaune hative.

D'une stature médiocre & assez fertile, ce pommier pousse de menus bourgeons, d'un brun clair, tiquetés, un peu coudés à chaque noeud, & dont les yeux courts, sont placés sur de larges supports peu saillans.

Les feuilles, très-amples, dentelées profondément & surdentelées, sont portées par des pétioles longs de neuf ou dix lignes.

Les fleurs, peu colorées, sont abondantes & d'un diamètre médiocre.

Le fruit, de moyenne grosseur, est cylindrique, aplati par les extrémités, & muni d'un grand ombilic, placé dans une cavité unie, assez profonde & très-évasée. Souvent sa surface est affectée de plusieurs verrues très-saillantes & de couleur brune. Son pédoncule menu, est implanté dans une cavité étroite & profonde.

La peau, d'un jaune clair, tiquetée de gros points bruns, couvre une chair tendre, abondante en eau médiocrement relevée, mais elle est sujette à se cotonner promptement.

Cette pomme, assez estimable, quoique bien inférieure aux autres Reinettes, contient de larges pepins aplatis, & mûrit depuis la mi-septembre jusqu'au commencement d'octobre.

8. Fenouillet jaune : = *Petit Drap d'or.*

Cette pomme, d'un petit volume mais assez bien faite, a son ombilic placé dans une cavité peu profonde & presque unie par les bords. Son pédoncule très-court est implanté dans un enfoncement uni & très-évasé.

Sous une légère nuance de gris-fauve, la peau prend un beau jaune doré qui se lave de rouge en quelques endroits. Elle couvre une chair blanche, ferme, sans

marc, presque inodore, qui fournit une eau douce, relevée, très-agréable.

Cette excellente pomme, dont les pepins sont larges, courts, pointus, bien nourris, presque violets, se cotonne aussitôt que le point de sa maturité est passé, & se conserve rarement au-delà de novembre.

Pommes d'Automne et d'Hiver.

9. Drap d'or vrai : = *Gros drap d'or* : = *Pomme de Saint-Julien.*

Ce pommier, vigoureux & fertile, pousse des bourgeons médiocrement gros & longs, droits, tiquetés, verdâtres du côté de l'ombre, teints d'un rouge-brun peu foncé du côté du soleil. Leurs yeux, larges & courts, sont placés sur des supports qui ont peu de saillie.

Les feuilles sont amples, un peu arquées en dessous, dentelées profondément & surdentelées, & les pétioles qui les portent ont environ neuf lignes de longueur.

La fleur est bien étalée, & ses pétales, panachés d'un beau rouge en dehors, lavés en dedans d'une forte teinte de même couleur, lui composent une corolle dont le diamètre a plus de vingt lignes.

Le fruit est gros, bien arrondi sur son diamètre, & très-régulier dans sa forme. Son ombilic est placé dans une cavité profonde, médiocrement évasée, & bordée de quelques bosses légères. Le pédoncule, très-court, est implanté au sommet d'une cavité unie, moins creusée que celle de l'ombilic.

Semée de très-petits points bruns, & de quelques foibles taches rondes, la peau est très-lisse, & colorée d'un beau jaune, qui imite l'or mat. Elle couvre une chair légère, un peu grenue, sujette à devenir cotonneuse, mais remplie d'une eau agréable, quoique médiocrement relevée.

Cette belle pomme contient des pepins peu aplatis, & se conserve rarement jusqu'en janvier.

10. Reinette de Bretagne.

Cette pomme, de grosseur moyenne, quelquefois de forme aplatie, plus souvent alongée, a son ombilic placé dans un enfoncement étroit, peu creusé, uni par les bords. Son pédoncule menu, long de dix ou onze lignes, est implanté dans une cavité étroite, unie, profonde, & couverte d'une tache grise, dont les bords sont comme découpés en rayons aigus.

La peau, rude au toucher, se colore d'un rouge foncé, rayé de rouge brun, & d'un beau rouge rayé de rouge foncé, ou d'un rouge clair sur un fond jaune doré. Elle enveloppe une chair fine, assez ferme & comme cassante, d'un blanc qui tire sur le jaune, & fort odorante, dont l'eau est abondante, sucrée & médiocrement relevée d'aigrelet.

Ce bon fruit, dont les pepins d'un brun clair, larges & plats, sont terminés par une pointe très-aiguë, se conserve rarement jusqu'à la fin de décembre.

11. Calville rouge d'hiver.

Cette pomme, de moyenne grosseur, est conique, alongée, très-rarement relevée de quelques côtes, & teinte d'un beau rouge-cerise. Sa chair est grenue, légère, teinte assez avant de couleur de rose, & fournit une eau relevée & très-agréable. Elle se conserve jusqu'à la fin de mars.

12. Grosse calville rouge d'hiver : = *Calville rouge Normande*, de Merlet.

Ce pommier vigoureux, d'une assez belle stature, mais médiocrement fertile, donne à ses branches une direction horizontale, qui lui forme une tête très-étalée.

Ses bourgeons, d'un brun-violet un peu foncé, finement tiquetés, couverts d'un duvet fin, un peu coudés à chaque nœud, sont longs & de moyenne grosseur. Leurs yeux un peu alongés, ont de gros supports légèrement cannelés.

Les feuilles assez amples, larges particulièrement dans leur centre, dentelées & surdentelées, sont portées par des pétioles longs d'environ un pouce.

Les pétales de la fleur, panachés en rouge-cerise,

font figurés en truelle & compofent une corolle qui a dix-neuf lignes de diamètre.

Le fruit, très-gros, alongé, cylindrique, ou un peu conique, relevé de côtes peu faillantes, a fon ombilic placé dans un enfoncement peu creufé, & fon pédoncule médiocre, implanté au fommet d'une cavité peu profonde, très-étroite, prefque toujours unie par les bords.

Sa peau liffe, fortement teinte de rouge foncé, s'éclaircit au tems de la maturité, & devient jaune d'un côté, rouge-brun léger de l'autre, rayée de rouge-cerife, & finement tiquetée de jaune. Elle couvre une chair fine, légère, grenue, quelquefois un peu teinte de rouge, & remplie d'une eau relevée, vineufe & agréable.

Cette belle pomme, qui commence à mûrir en novembre, fe conferve quelquefois jufqu'en mars.

13. Fenouillet gris: = *Pomme d'anis.*

Cet arbre, d'une pouffe médiocre, & d'une végétation plutôt lente que débile, refte toujours délicat. Ses bourgeons, longs, droits & très-menus, couverts d'un duvet fin, & d'une teinte qui tient plus ou moins du gris-clair & d'un violet rougeâtre, fe garniffent d'yeux alongés, quoique peu pointus, dont les fupports ont peu de faillie.

Les feuilles petites, longuettes, étroites, finement dentelées, terminées en pointe aiguë, pliées en gouttière, font d'un vert blanchâtre, & portées par des pétioles longs de quinze à vingt lignes.

Froncés & comme chiffonnés près de l'onglet, panachés en cerife au dehors, & intérieurement teints d'un rouge foncé, les pétales de la fleur compofent une corolle qui a plus de vingt lignes de diamètre.

Le fruit eft petit, bien fait, rond fur fon diamètre, un peu renflé vers fa bafe. Son ombilic eft peu enfoncé, & fon pédoncule, très-court, eft implanté dans une cavité formée en entonnoir.

La peau, rude au toucher, de couleur grife prefque ventre-de-biche, légèrement rouffâtre du côté du foleil, couvre une chair tendre, fine, dont l'eau fucrée eft

parfumée d'anis ou de fenouil, lorsque la maturité est à son point.

Cette pomme très-agréable se cotonne quand elle est trop fanée. Elle contient des pepins courts, bien nourris, très-pointus, & mûrit depuis décembre jusqu'en février.

Il y a une autre variété de *Fenouillet gris*, beaucoup plus grosse, que l'on appelle GROS FENOUILLET, & que l'on nomme, en Normandie, *gros Rétel*. Elle ne diffère de la *pomme d'Anis* que par son volume, par son pédoncule menu & assez long, & par son goût qui est moins relevé. Elle se charge aussi communément de verrues, sa chair est un peu plus ferme, & moins sujette à se cotonner.

14. CALVILLE BLANCHE D'HIVER.

Cet arbre, d'une belle stature, vigoureux & fertile, pousse de gros bourgeons longs, droits, teints en brun-minime du côté du soleil, finement tiquetés, & couverts d'un duvet fin. Leurs yeux, très-courts, quelquefois à peine apparens, sont placés sur des supports peu élevés.

Bordées de grandes dentelures profondes & arrondies, les feuilles ont des pétioles longs d'environ un pouce.

Figurés en truelle, panachés de rouge-vif en dehors, les pétales de la fleur composent une corolle qui a plus de vingt lignes de diamètre.

Le fruit, très-gros, ordinairement raccourci, a son petit ombilic placé dans une cavité très-irrégulière, bordée de bosses très-saillantes qui se prolongent sur la masse & y forment des côtes très-élevées d'abord, qui s'abaissent ensuite, & disparoissent enfin en approchant de la base. Son pédoncule, menu, est assez long & implanté au sommet d'une cavité dont les bords sont irréguliers.

La peau unie, d'un jaune pâle, teinte quelquefois d'un beau rouge vif, couvre une chair blanche, grenue, tendre, légère, fine, remplie d'une eau relevée sans acidité.

L'axe du fruit est occupé par cinq loges très-grandes,

comme toutes celles de la plupart des Calvilles, qui contiennent des pepins bien nourris, très-pointus, mais qui, ne remplissant point complétement leurs demeures, se détachent dans la parfaite maturité, & rendent un petit son alors en frappant les parois des loges, lorsqu'on secoue la pomme

La Calville d'hiver commence à mûrir en décembre & se garde quelquefois jusqu'en mars. Elle est aussi estimable pour l'excellence de son goût, que pour la beauté de son volume.

Elle a une sous-variété plus petite, dont les côtes sont moins étendue, qui se colore légèrement de rose vers l'ombilic, qui a les loges séminales moins vastes, & qui, mûrissant dès le mois de septembre, se conserve jusqu'en mai.

15. FENOUILLET ROUGE : = *Bardin* : = *La Courpendue* de la QUINTINYE.

Ce pommier vigoureux pousse de gros bourgeons courts, droits, d'un brun foncé, finement tiqueté & sursemés de duvet très-fin. Leurs yeux amples & aplatis sont placés sur de larges supports saillans, un peu cannelés.

Sillonnées de nervures très-apparentes, dentelées & surdentelées, les feuilles sont portées par de gros pétioles longs d'environ dix lignes.

La fleur, bien étalée, d'une belle apparence, est formée de pétales panachés en rouge vif, & sa corolle a près de deux pouces de diamètre.

Le fruit, de moyenne grosseur, un peu raccourci, a l'ombilic placé dans une cavité profonde, & son pédoncule fort gros, est si court, qu'il a déterminé la dénomination que lui donne la QUINTINYE.

La peau, d'un gris assez foncé, fouettée de rouge-brun du côté du soleil, couvre une chair ferme, sucrée, relevée, & même un peu musquée, quand l'arbre est domicilié dans un terrain chaud & léger.

Cette pomme se conserve quelquefois jusqu'à la fin de février.

16.

16. Le Doux : = *Doux à trochet* : = *Doux-aux-vêpes*, des Normands.

Cet arbre vigoureux, quoique d'une ſtature médiocre, rapporte abondamment, & par un privilège preſque excluſif, ſi ſes premières fleurs ſont ruinées par les intempéries & les froids tardifs, il en produit ordinairement de ſecondes, moins nombreuſes il eſt vrai, mais qui nouent & réuſſiſſent.

Ses bourgeons, verts, longs, foibles & menus, ſont garnis d'yeux placés fort près les uns des autres.

Sillonnées de nervures peu ſaillantes, les feuilles ſont médiocres, ovales, terminées en pointes, finement dentelées, & portées par de longs pétioles.

Les fruits naiſſent comme raſſemblés par maſſes ou trochets. Ils ſont de groſſeur médiocre, aſſez bien arrondis ſur leur diamètre, & le plus ſouvent de forme ſphérique aplatie.

Leur peau, fine, ferme, eſt d'un jaune pâle, & quelquefois demeure verte : le côté frappé du ſoleil eſt d'un jaune-orange, légèrement marbré de rouge & tiqueté de rouge foncé. Elle couvre une chair blanche, ſouvent un peu jaune, ſans marc, remplie d'une eau très-douce, quelquefois relevée d'une petite amertume agréable. Elle eſt fort ſouvent attaquée des guêpes, qui la vident entièrement & ne laiſſent que la peau, & c'eſt delà ſans doute qu'elle tire le nom de Doux-aux-vêpes : *Malum veſpis dulciſſimum.*

On diſtingue deux variétés de cette pomme, qui ne diffèrent que par leur volume. L'une & l'autre mûriſſent depuis la fin d'octobre juſqu'en mars.

17. Pigeon : = *Cœur-de-Pigeon* : = *Pomme de Jéruſalem.*

C'eſt un fruit de moyenne groſſeur ; de forme conique, dont l'ombilic, bordé des longues échancrures du calice, eſt placé à fleur entre quelques petites boſſes peu ſaillantes, & qui a un pédoncule long de ſix à huit lignes, implanté dans une cavité profonde & peu évaſée.

Sa peau, fine, unie, luiſante, dure, couleur de roſe, un peu changeante, & tiquetée de quelques points

jaunes, couvre une chair fine, délicate, grisâtre, légère, ferme, très-blanche, douée d'une saveur qui lui est propre.

Cette jolie pomme, aussi agréable au goût qu'à la vue, n'a pour l'ordinaire que quatre loges séminales, & mûrit depuis décembre jusqu'en février.

18. Gros Faros.

Ce pommier très-vigoureux, pousse de gros bourgeons longs, forts, d'un rouge-brun léger, & foiblement tiquetés, dont les yeux grands & larges sont placés sur des supports peu saillans.

Amples, bordées de grandes dentelures aiguës & profondes, dont la plupart sont doublement surdentelées, les feuilles sont portées par des pétioles longs de douze à dix-sept lignes.

Composée de pétales très-peu panachés, la fleur est très-grande, quoique peu ouverte, & présente une corolle dont le diamètre est de vingt-sept lignes.

Le fruit est gros, aplati par les extrémités, moins renflé au sommet qu'à la base, & bien arrondi sur son diamètre, quoiqu'un peu relevé de côtes légères. L'ombilic, large & bien ouvert, est placé dans un enfoncement uni sur les bords; & le pédoncule, court, est implanté dans une cavité profonde, bordée de taches brunes.

Sa peau, très-unie, d'un rouge très-foncé, rayé de rouge très-obscur, couvre une chair ferme, fine, blanche, un peu lavée de rouge, & qui fournit une eau abondante, fort bonne, & d'un goût relevé.

Cette pomme estimable, dont les gros pepins sont placés dans de grandes loges, se conserve jusqu'en février.

Il existe une sous-variété que l'on appelle le Petit Faros, qui mûrit en même tems, & se conserve jusqu'à la même époque.

L'arbre est moins fort; ses bourgeons sont jaunâtres & très-couverts de duvet; les feuilles sont beaucoup moins amples; & le fruit, de grosseur moyenne, est alongé, vêtu d'une peau brillante, que teint un rouge-cerise très-vif du côté du soleil, & porté par un gros

& court pédoncule verdâtre, assez enfoncé dans la chair. Son eau est agréable, sans âcreté, ni goût de sauvageon.

19. REINETTE DORÉE : = *Reinette jaune tardive.*

C'est un fruit de moyenne grosseur, de forme raccourcie & aplatie par les extrémités. Son ombilic est très-enfoncé dans une cavité large, creuse & unie; & le pédoncule, long de cinq à huit lignes, est implanté dans un large enfoncement.

Sa peau lisse, tiquetée de gris-clair sur un beau jaune foncé, imitant l'or mat, couvre une chair blanche, ferme, fine, peu odorante, pleine d'eau très-sucrée, relevée & fort acide.

Cette excellente pomme, qui ne contient que de petits pepins, très-pointus, bien nourris, d'un brun rougeâtre, mûrit depuis décembre jusqu'en mars.

20. POMME D'OR : = *Reinette d'Angleterre* : = *Gould-Pippin*, des Anglois : = *Pepin d'or.*

Médiocre, mais très-fertile, cet arbre pousse de gros bourgeons longs, fortement & grossièrement tiquetés sur un fond rougeâtre, & couverts d'un épais duvet. Leurs yeux, très-courts, sont placés sur de larges supports très-saillans.

Les feuilles, d'un vert foncé, aiguës par les deux extrémités, régulièrement bordées d'une dentelure fine & peu profonde, sont portées par des pétioles longs de dix à quinze lignes.

La fleur s'ouvre mal, & il faut développer sa corolle, pour lui trouver environ dix-neuf lignes de diamètre. Ses pétales, très-concaves, panachés en dehors, & lavés en dedans d'un rouge très-foncé, environnent un pistil, dont la longueur est double de celle des étamines.

Le fruit, de grosseur à peine moyenne, bien arrondi sur son diamètre, présente un ombilic peu ouvert, placé dans un enfoncement évasé, très-peu creusé & uni. Le pédoncule, long de trois à huit lignes, est implanté au sommet d'une cavité unie, peu large & peu profonde.

Liffe, colorée d'un jaune vif lavé de rouge clair, & jaune mêlé de vert, recouvert de gris léger & tranfparent, la peau enveloppe une chair blanchâtre, ferme, pleine d'eau fucrée & très-relevée.

Cette petite Reinette, l'une des plus excellentes pommes, fe conferve jufqu'en mars. Elle contient d'affez gros pepins de couleur more-doré, dont les faces paroissent femées de très-petits points d'or.

21. Grosse Reinette d'Angleterre : = *Reinette de Canada.*

Cet arbre, grand, beau, & affez fertile, pouffe de gros bourgeons longs & forts, tiquetés fur un fond brun, & couverts d'un duvet épais. Leurs yeux, courts, & très-larges, sont placés fur de larges fupports aplatis.

Les feuilles, dentelées profondement & furdentelées, font amples, & portées par des pétioles longs d'environ dix lignes.

Prefque fans teinture en-deffous, mais panachés d'un beau rouge-pourpre en dehors, les pétales de la fleur compofent une corolle qui a dix-neuf lignes de diamètre.

Le fruit très-gros, aplati par les extrémités, & fur fon diamètre, eft foutenu par un pédoncule, planté au fond d'une cavité large & unie. Son ombilic eft logé dans un enfoncement très-creufé, bordé d'élévations faillantes, qui fe prolongeant, forment des côtes fenfibles.

Sa peau, d'abord verdâtre, devient enfuite d'un jaune clair, tiquetée de très-petits points bruns, placés au milieu d'une petite tache ronde & blanche. Elle couvre une chair un peu tendre, un peu fujette à fe cotonner, & dont l'eau eft médiocrement relevée.

Cette belle pomme, dont les pepins font petits, pointus, logés au large, mûrit depuis décembre jufqu'en février.

22. Api : = *Long-Bois.*

Cet arbre, d'une taille ordinairement médiocre, pouffe beaucoup de bois droit, & fi long, qu'on le nomme, dans quelques provinces, *Pommier de long-bois.*

Ses bourgeons, menus, longs, tiquetés de gros points sur un fond violet, se garnissent d'assez gros yeux, placés sur des supports saillans.

Petites, alongées, sillonnées de nervures, souvent colorées en rose, les feuilles sont suspendues à des pétioles longs d'environ huit lignes.

La corolle de la fleur a dix-sept lignes de diamètre, & est formée de pétales concaves, panachés en cerise-pâle, & terminés presque en pointe.

Le fruit, disposé par bouquet sur les branches, est petit, raccourci ou de forme aplatie, & présente un petit ombilic placé dans un grand enfoncement bordé de bosses, qui, bien souvent, se prolongent au-delà de la surface du sommet, & forment des côtes sensibles sur les parties convexes. Il est porté par un long pédoncule, planté au sommet d'une cavité large & profonde.

La peau, fine, lisse, luisante, d'un jaune très-pâle, presque blanc, se colore, du côté du soleil, d'un beau rouge-vif du plus grand éclat, & couvre une chair blanche, très-fine, ferme, croquante, sans marc, sans odeur & presque sans saveur, mais d'une fraîcheur très-agréable.

Cette jolie pomme, qui est une des plus brillantes parures de nos tables, se conserve jusqu'en avril & peut ne se cueiller qu'en novembre.

23. Api noir.

Cette variété ressemble presque entièrement à la précédente, & n'en diffère que par un peu plus de force dans ses pousses, un peu plus de volume dans son fruit, mais sur-tout par la teinte que ce fruit adopte: elle est d'un brun si foncé qu'on la croiroit noire, & c'est ce qui a déterminé sa dénomination. Cet Api se conserve moins long-tems que le rouge, & est un peu sujet à se cotonner.

Il y a une sous-variété que l'on nomme Pomme noire. C'est un fort petit fruit, très-rond sur son diamètre, & aplati par ses extrémités. Sa peau est lisse, luisante, d'un violet-brun presque noir du côté du soleil, plus clair, & tiqueté de petits points jaunes du côté de l'om-

bre. Elle couvre une chair blanche, légèrement lavée de rouge, inodore & moins ferme que celle de l'Api.

24. POMMIER NAIN : = *Reinette naine.*

Quel que soit le sujet sur lequel on la greffe, cette variété reste toujours naine.

Ses bourgeons, gros & courts, se garnissent de deux sortes de feuilles, les unes médiocrement grandes, & elliptiques, comme celles de la plupart des pommiers; les autres étroites & très-alongées : toutes sont régulièrement bordées d'une fine dentelure, & portées par des pétioles longs de huit à douze lignes.

Le fruit, de moyenne grosseur, varie souvent dans sa forme, quelquefois aplatie, quelquefois alongée, d'autres fois aussi relevée de côtes assez sensibles, & beaucoup plus renflée à la base qu'au sommet. Il est rarement tiqueté de points gris, & lavé de rouge du côté du soleil. Il se conserve jusqu'en mars, & n'a que quatre loges séminales, qui contiennent des pepins bruns, pointus, aplatis & peu nourris.

25. REINETTE BLANCHE

Ce pommier, d'une taille médiocre, mais très-fertile, se couvre de feuilles d'un vert-pâle, qui n'ont pas beaucoup d'ampleur.

Les fruits, moins gros que ceux de la variété précédente sont, comme eux, peu constans dans leurs formes. Leur peau, très-lisse, d'un vert-clair ou blanchâtre, qui tire ensuite sur le jaune très-clair, est fortement tiquetée de petits points bruns, bordés de blanc. Quelquefois le côté exposé au soleil se lave légèrement de rouge parsemé de gros points d'un brun foncé, bordés de rouge vif.

La chair est blanche, tendre, très-odorante, un peu sujette à se cotonner, & fournit une eau agréable & très-abondante.

Cette bonne pomme, dont les pepins sont grands, aplatis, d'un brun-clair, logés à l'étroit, mûrit en décembre, & se conserve rarement jusqu'en mars.

26. NON-PAREILLE.

Ses bourgeons, longs, de grosseur médiocre, presque violets, peu tiquetés, couverts d'un épiderme

gris-clair, se garnissent de grands yeux, qui sont comme fendus par l'extrémité, & qui reposent sur de larges supports cannelés.

Les feuilles, d'un vert foncé, étroites aux deux extrémités, & bordées d'une assez grande dentelure peu aiguë, sont portées par des pétioles longs d'environ dix-huit lignes.

Panachés de rouge vif, les pétales composent une fleur dont le diamètre est de vingt-cinq lignes.

Le fruit est gros, court, très-aplati à sa base. Son ombilic, assez grand, est logé dans un enfoncement uni, étroit, médiocrement creusé; & le pédoncule, long de neuf ou dix lignes, est planté dans une cavité unie, évasée & profonde.

La peau, lisse, d'un vert qui jaunit un peu, tiquetée de très-petits points bruns, souvent marquée de quelques grandes taches grises, couvre une chair d'un blanc jaunâtre, tendre, médiocrement odorante, pleine d'eau agréable par sa légère acidité.

Cette pomme, qui mûrit depuis janvier jusqu'en mars, n'a que le défaut de se piquer & de se cotonner un peu lorsqu'elle passe de maturité; du reste, elle peut-être mise au rang des meilleurs fruits de son espèce.

27. Capendu

Ses bourgeons longuets, de moyenne grosseur, un peu coudés aux nœuds, & tiquetés de petits points sur un fond rougeâtre, se garnissent d'yeux larges & courts, dont les supports, légèrement cannelés, ont peu de saillie.

Dentelées avec autant de finesse que de régularité, & surdentelées, les feuilles sont soutenues par des pétioles longs d'environ quinze lignes.

Presque ovales & creusés en cueilleron, foiblement panachés en dehors, les pétales composent une corolle qui donne à la fleur plus de vingt lignes de diamètre.

Le fruit est petit, un peu conique, plus renflé à la base qu'au sommet, où son large ombilic est logé dans une profonde cavité fort évasée. Le pédoncule assez

long, occupe le centre de l'applatissement qui forme la base.

Teinte d'un rouge-pourpre & d'un rouge très-brun, entièrement tiquetée de points fauves, la peau couvre une chair assez fine, un peu jaunâtre & lavée de rouge-clair, qui fournit une eau aigrelette assez agréable.

Cette pomme se conserve jusqu'à la fin de mars.

28. HAUTE-BONTÉ.

Ce fruit est gros, aplati par les extrémités, raccourci, anguleux. L'ombilic est placé dans une cavité médiocre, bordée de bosses plus ou moins étendues. & son gros pédoncule, long de six ou sept lignes, est implanté au sommet d'une assez profonde cavité, resserrée par l'extrémité des côtes qui viennent y aboutir.

La peau, fine, lisse, d'un vert gai, & quelquefois très-légèrement lavée de rouge, couvre une chair tendre, délicate, fort odorante, pleine d'eau relevée d'un aigrelet très-fin.

Cette pomme, dont les pepins sont petits, longuets, très-pointus, mûrit depuis janvier jusqu'à la fin de mars.

29. REINETTE GRISE DE CHAMPAGNE.

Cette pomme, de moyenne grosseur, très-aplatie par les extrémités, présente son ombilic presque à fleur, & son pédoncule, très-court, est implanté au sommet d'une profonde cavité fort évasée.

Sa peau, d'un gris qui tire sur le ventre-de-biche, est un peu rayée de rouge, & couvre une chair cassante, presque inodore, dont l'eau sucrée est fort agréable.

Elle renferme de larges pepins, aplatis, d'un brun clair, & se conserve long-tems.

Il existe une variété que l'on appelle POMME-POIRE, qui ressemble beaucoup à celle-ci par les formes extérieures générales; mais elle en diffère par sa peau, d'un vert foncé, recouverte d'un épiderme gris, & par la dureté, la sécheresse & la fadeur de sa chair: elle se conserve d'ailleurs aussi long-tems.

30. Reinette rouge.

Ce pommier, grand & fertile, pouſſe de gros bourgeons, longs, tiquetés ſur un fond vert, dont les yeux très-courts, très-plats & comme écraſés, repoſent ſur de larges ſupports cannelés.

Les feuilles, amples, preſque ovales, dentelées & ſurdentelées, ſont portées par des pétioles longs de dix à onze lignes.

La fleur, compoſée de pétales peu panachés, préſente une corolle qui a près de deux pouces de diamètre.

Le fruit, de groſſeur plus que moyenne, ſur-tout ſur les vieux arbres & ſur Paradis, un peu raccourci, renflé vers la baſe, a un petit ombilic, placé dans un enfoncement peu creuſé, ſouvent bordé de quelques boſſes qui ſe prolongent & forment des côtes peu ſaillantes. Le pédoncule, aſſez long, eſt implanté dans une large & profonde cavité.

Sa peau, très liſſe, un peu luiſante, blanche, ou jaune très-clair, & teinte d'un beau rouge, couvre une chair ferme, d'un blanc un peu jaunâtre, dont l'eau abondante eſt relevée d'aigrelet.

Cette pomme, qui ſe conſerve bien, & qui eſt à ſon point quand elle ſe ride, renferme de petits pepins bien nourris, peu alongés & peu pointus.

31. Rambour d'hiver.

Cet arbre reſſemble abſolument au *Rambour franc*, n°. 5, par ſes bourgeons, par ſes feuilles, par ſes fleurs & par ſon fruit, dont les couleurs ſont ſeulement un peu plus marquées; mais il en diffère par la durée de ce même fruit, qui peut ſe conſerver juſqu'à la fin de mars. On le mange plutôt cuit & en compote, que cru.

32. La Pomme violette.

Ce pommier vigoureux pouſſe de gros bourgeons un peu coudés à chaque nœud, tiquetés de points blancs ſur un fond vert & rougeâtre, & couverts d'un duvet épais. Leurs yeux larges & plats repoſent ſur de gros ſupports.

Les fleurs, amples, elliptiques, dentelées & ſur-

dentelées, sont soutenues par de gros pétioles longs d'un pouce.

Très-creusés en cuilleron, froncés par les bords, panachés d'un rouge léger, les pétales composent une belle fleur, dont la corolle a plus de vingt lignes de diamètre.

Le fruit, de grosseur moyenne, de forme conique, alongé, a son large ombilic logé dans une cavité bordée de plis, & son pedoncule long & menu est implanté assez profondément dans la chair.

La peau, lisse & brillante, teinte en rouge foncé & en jaune fouetté de rouge, couvre une chair fine & délicate, colorée d'un rose très-léger, dont l'eau sucrée est assaisonnée d'un léger parfum de violette. Elle contient, dans des loges fort longues, des pepins presque toujours avortés.

Cette excellente pomme se conserve jusqu'en mai.

33. Pomme de Rose : = *Gros Api.*

L'arbre, & toutes ses parties, ressemble entièrement à la variété n°. 22. Il n'en diffère que par le volume de son fruit, un tiers plus gros, dont l'ombilic est logé dans un enfoncement plus uni, moins large, mais profond, dont le pédoncule beaucoup plus court, est planté dans une cavité étroite, souvent couverte d'une tache fauve frangée, ou bordée de rayons inégaux, dont la peau enfin est d'un rouge plus foncé, qui se lave & s'éclaircit en approchant du côté de l'ombre. Ce côté est tantôt d'un vert entièrement lavé de rouge. Quelquefois toute la peau est comme marbrée de rouge & de jaune doré.

La chair est aussi moins fine que celle du petit Api, mais elle abonde en eau agréablement parfumée d'un petit goût rosat. Elle se conserve long-tems.

34. Pomme étoilée : = *Pomme d'Étoile.*

Cette pomme est petite, très-aplatie par les extrémités, & divisée sensiblement en cinq côtes, qui, figurant autant de rayons parallèles, ont déterminé sa dénomination. L'ombilic est presque à fleur, & le pédoncule, fort long, est implanté dans une cavité peu évasée & très-profonde.

La peau, liſſe, jaune du côté de l'ombre, d'un rouge vif ſur un fond orangé du côté du ſoleil, couvre une chair ferme, un peu groſſière, jaunâtre, légèrement lavée de rouge, & dont l'eau a un petit goût de ſauvageon.

Ce fruit n'intéreſſe que par la ſingularité de ſa forme, & peut-être encore parce qu'il ſe conſerve juſqu'en juillet.

35. Reinette grise.

Cet arbre vigoureux, mais qui ſoutient mal ſes branches, pouſſe de longs bourgeons droits, médiocrement gros, verts du côté de l'ombre, légèrement bruns du côté du ſoleil, tiquetés & couverts d'un duvet fin. Leurs yeux, courts, ſont placés ſur des ſupports plats.

Les feuilles, d'un vert foncé, alongées, terminées en pointe, dentelées & ſurdentelées, ſont ſoutenues par des pétioles longs d'environ un pouce.

La fleur a dix-ſept lignes de diamètre, & ſes pétales, froncés par les bords, ſont panachés de rouge-clair.

Le fruit eſt gros, aplati par les extrémités, renflé vers la baſe. Son petit ombilic eſt logé dans une cavité peu profonde, unie par les bords, & le pédoncule eſt planté au ſommet d'un enfoncement uni, large & profond.

La peau, épaiſſe, rude au toucher, couverte d'un épiderme gris qui cache un fond jaune & rougeâtre, quelquefois maculée de taches brillantes, d'un jaune doré, relevé de rouge vif, enveloppe une chair ferme, fine, d'un blanc jaunâtre & qui ſe cotonne dans l'extrême maturité. Elle fournit une eau abondante & ſucrée, relevée d'un acide très-fin & très-agréable.

Cette pomme eſt une de celles qui ſe conſervent le plus long-tems. Elle contient, dans des loges étroites de moyens pepins pointus & alongés.

36. Postophe d'hiver.

Quoique vigoureux, ce pommier ne pouſſe que des bourgeons médiocres en groſſeur & en longueur, preſque violets, & couverts d'un duvet épais. Leurs yeux, très-larges, courts, obtus, repoſent ſur de larges ſupports.

Bordées d'une grande dentelure aiguë, colorées en-dessus d'un vert blanchâtre, & terminées par une petite pointe, les feuilles planes, ovales, sont soutenues par de médiocres pétioles.

Légèrement panachés en cercle, les pétales composent une belle fleur, dont l'ample corolle a plus de vingt-six lignes de diamètre.

Le fruit est gros, aplati par les extrémités, relevé de plusieurs côtes qui naissent de la prolongation des bosses dont est bordée la cavité, qui sert de logement à son petit ombilic. Son pédoncule, court & menu, est implanté dans un enfoncement assez creusé, mais peu évasé.

La peau, lisse, teinte en rouge-clair, & en rouge-cerise foncé sur un fond jaune, couvre une chair jaunâtre, assez ferme, d'une saveur qu'assaisonne un acide agréable.

Cette excellente pomme se conserve quelquefois au-delà du mois de mai.

37. Pomme de Lanterne : = *Pomme sans pepin.*

Cette pomme, grosse, très-alongée, est bien arrondie sur son diamètre, & un peu plus volumineuse vers son sommet qu'à sa base.

Sa peau, lisse, lavée de rouge du côté du soleil, jaune de l'autre côté, parsemée de petites raies d'un rouge vif sur le côté rouge, & quelquefois sur une partie du jaune, couvre une chair grénue, blanche, médiocrement fine, & lavée légèrement de vert. Son eau est aigrelette. On peut la manger crue; mais elle vaut mieux cuite, & se garde long-tems.

Au lieu de loges séminales & de pepins, elle présente une cavité pentagonale, terminée en pointe par les extrémités, & dont les cinq côtés sont fermés par une membrane tendre & parchemineuse.

38. Blanc d'Espagne : = *Reinette d'Espagne.*

C'est un gros fruit, plus souvent anguleux qu'arrondi, & d'une forme quelquefois raccourcie. Son ombilic est fermé & serré de plusieurs côtes, qui y prennent naissance, & se prolongent jusques vers le milieu de la circonférence de la pomme. Son pédoncule, gros &

court, est planté dans une cavité peu profonde.

La peau, lisse, d'un vert très-clair, presque blanc, devient d'un jaune très-clair ensuite, & du côté du soleil se lave de rouge parsemé de points, & de petites taches d'un rouge plus vif. Elle couvre une chair un peu molle, qui se cotonne dans sa maturité, mais dont l'eau est abondante, & assaisonnée d'une légère acidité. Elle vaut beaucoup mieux cuite que crue.

39. Reinette franche.

Cet arbre, d'une belle stature & très-fécond, pousse de gros bourgeons longs & forts, tiquetés de petits points sur un fond vert, qui rougit du côté du soleil, & couverts de duvet. Leurs yeux, très-courts, reposent sur des supports plats.

Alongées, aiguës par les deux extrémités, dentelées & surdentelées, les feuilles sont de moyenne grandeur, & soutenues par des pétioles longs d'environ un pouce.

Les pétales presque planes, panachés en dehors de rouge-vif, fortement teints en dedans, composent une fleur dont la corolle a plus de vingt lignes de diamètre.

Le fruit est gros, aplati par les extrémités, relevé de quelques côtes souvent assez saillantes. Son petit ombilic, est placé dans un enfoncement peu creusé, bordé d'élévations qui sont à l'extrémité des côtes. Le pédoncule, gros & court, est planté dans une profonde cavité très-large, unie par les bords, & teinte de vert ou de gris.

La peau, unie, d'un vert clair, qui se change en jaune pâle, quelquefois légèrement lavée de rouge, & tiquetée de points irréguliers, couvre une chair ferme, blanche, qui se jaunit un peu, & dont l'eau sucrée, relevée, est d'un goût très-agréable qui met cette pomme au premier rang.

Elle commence à mûrir en février, & il s'en conserve jusqu'au de là de la récolte suivante. Elle est presque l'unique ressource des desserts & de l'office dans l'arrière-saison.

On distingue plusieurs sous-variétés de Reinettes-

franches, qui ne diffèrent que par quelques légers accidens.

L'une est d'une forme alongée, & son diamètre, plus arrondi, n'est relevé d'aucune côte, ou ne l'est que de côtes très-peu saillantes.

Une autre est aussi de forme alongée, & sa peau est marquée d'un grand nombre de taches rousses, la plupart oblongues, de sorte que, quand elle est mûre, elle paroît comme panachée de jaune & de roux, ce qui la fait appeler communément REINETTE-ROUSSE: elle est la plus excellente des Reinettes.

Enfin, une dernière est aplatie, & son diamètre est anguleux, sans qu'on y observe de côtes bien marquées. La cavité de son ombilic, & celle de son pédoncule, sont très-larges, très-profondes, & unies par les bords. Sa peau, d'un jaune tirant sur le gris, tiquetée de très-petits points bruns, & souvent marquée de taches d'un brun foncé, se ride & se fanne plus que celle des autres variétés.

Multiplication & culture.

Les variétés précieuses du Pommier ne se conservent & ne se perpétuent que par la greffe en fente, en couronne ou en écusson.

Cet arbre se greffe sur trois sortes de sujets, sur franc, sur Doucin, & sur Paradis.

Les pommiers francs sont ceux que l'on élève de semence en pépinière. Ces sujets sont les plus propres à recevoir la greffe des variétés que l'on veut former en hautes-tiges; & si ces arbres sont plus tardifs à se mettre à fruit, ils dédommagent de l'attente par la fécondité durable, dont ils sont susceptibles.

Le Pommier de Doucin, est une variété agreste, qui se multiplie de marcottes & de drageons enracinés. On y greffe les sujets que l'on destine pour le buisson, l'espalier, la demi-tige; ils se mettent beaucoup plus promptement à fruit, mais ils ne forment des arbres bien vigoureux que quand ils se trouvent domiciliés

dans un terrain qui leur eſt parfaitement convenable.

Le pommier de Paradis eſt une variété qui reſte toujours naine, & qui ſe propage par marcottes, & par drageons enracinés. On en diſtingue le jeune plant de celui du franc & du Doucin, par la friabilité des racines, qui ſe caſſent net quand on les plie ſur elles-mêmes. Les variétés que l'on greffe (en écuſſon à œil dormant) ſur ce ſujet, forment de très-petits buiſſons, dont la plus grande élévation n'excède pas trois pieds. Elles y donnent du fruit plus promptement, plus abondamment en proportion; & ce fruit eſt beaucoup plus gros que ſur franc ou ſur Doucin; mais les arbriſſeaux ne ſont pas, à beaucoup près auſſi durables. On les plante en pots ou dans des vaſes, pour la décoration des gradins, des balcons, &c. ou bien on en garnit les contre-eſpaliers, ou en forme de jolis quinconces, on en meuble les plate-bandes des parterres; &, comme il ſuffit qu'ils ſoient plantés à quatre pieds au plus de diſtance, on en peut faire entrer une très-grande quantité dans un très-petit eſpace. Il faut au Pommier Paradis, une terre meuble & douce.

Durant les premières années de la greffe, les Doucins & les Paradis ſont ſujets à jeter du pied un grand nombre de drageons, qui ſerviront à les multiplier, mais qu'il faut retrancher ſoigneuſement pour ne point affamer, ni altérer la greffe.

Le pommier ne réuſſit pas dans les terres sèches; n'a pas de durée dans celles qui ont peu de profondeur, & quoiqu'il ait quelque ſuccès dans les terrains un peu glaiſeux, le ſol qu'il préfère eſt celui qui eſt gras, ſans être trop compact, profond & un peu humide.

L'eſpalier convient peu au pommier greffé ſur Doucin, & encore moins quand il eſt ſur franc, à moins qu'on ne veuille cacher un mur ſous une parure ſtérile. Quand on le taille, il faut lui donner le plus de longueur poſſible, afin de provoquer la formation des bourgeons à fruit.

Les arbres de plein-vent n'ont beſoin que d'être déchargés du bois mort, des brindilles, des rameaux lan-

guissans, qui étioleroient les bonnes branches, les rendroient trop confuses, & nuiroient à leur fécondité.

Un soin bien essentiel encore est celui de les émousser; de les délivrer du Gui, & en général de toutes les plantes parasites de ce genre, qui les fatiguent & les épuisent.

Enfin, on donnera de bons tuteurs aux branches qui courent risque de rompre sous le poid des fruits, & quelques labours chaque année, suffiront pour entretenir leur embonpoint, si le sol leur est convenable.

POMMETTE (la): Voyez AZEROLIER DES BOIS, n°. 1, *page* 402, TOME I.

POMPADOURA: Voyez CALYCANT DE CAROLINE, *page* 490, TOME I.

PORTE-CHAPEAU: Voyez PALIURE, *page* 312, TOME II.

POTIRON: Voyez COURGE, *page* 54, TOME II.

POURPIER: = *Pourpier des Jardins*: PORTULACA OLERACEA, première espèce de l'antépénultième genre de la onzième classe du système de LINNÉ.

De sa racine, garnie d'un chevelu très-fin, cette plante annuelle élève, à douze ou quinze pouces de hauteur, une tige cylindrique, pleine, tendre, cassante, qui se tient droit quand le plant est serré, & qui rampe lorsqu'il est à l'aise. Colorée d'un vert-clair, elle rougit du côté du soleil, & se meuble de feuilles opposées, épaisses & charnues, qui, portées par un très-court petiole, sont étroites & pointues à leur base, & arrondies à leur extrémité.

De l'aisselle de chaque feuille sortent des branches, dont les plus grandes se ramifient, & toutes, munies d'un feuillage disposé & formé comme celui de la tige, sont terminées par quatre ou cinq feuilles, qui contiennent dans leur centre plusieurs groupes de fleurs sessiles.

Ces fleurs sont composées d'un calice persistant, divisé en deux, & quelquefois en trois parties, de cinq pétales jaunes, unis & obtus, de douze à vingt étamines, & d'un style que couronnent cinq ou six stigmats oblongs.

oblongs. Le tout repose sur l'embryon, qui se change en une capsulle bivalve remplie de fort petites graines noires & rondes.

On distingue deux variétés de pourpiers : l'une a toutes les feuilles d'un vert très-foncé en-dessus, & presque blanches en-dessous : on la nomme POURPIER-VERT ; l'autre n'en diffère que par la teinte presque jaune de son feuillage & de ses rameaux, & on l'appelle POURPIER DORÉ ; il est beaucoup plus tendre, & en général plus estimé ; mais l'une & l'autre naissent des graines d'une même plante, & le caractère accidentel & fugitif qui les distingue tient plus à la culture qu'à leur constitution.

Depuis le mois de janvier jusqu'à la fin d'avril, de quinze jours en quinze jours, on sème assez dru sur une couche tempérée de la graine de pourpier ; & au lieu de l'enterrer, on se contente de la presser légèrement avec la main sur la terre ou le terreau qui garnit la surface de la couche.

Lorsque les plantes se montreront, on les préservera soigneusement du froid, auquel elles sont très-sensibles, & on les fera jouir du soleil & de l'air libre, toutes les fois qu'on pourra les y exposer sans danger.

On commencera à les couper lorsqu'elles auront deux ou trois feuilles formées, & elles serviront à composer de petites salades très-agréables dans cette saison.

Les semis en pleine terre meuble ou bien ameublie avec du sable ou du terreau fin, se commencent à la mi-mai, & se continuent de quinze jours en quinze jours jusqu'en automne, & environ six semaines après que les graines ont été confiées à la terre, les plantes qu'elles donnent sont bonnes pour l'usage.

Les semis de pleine terre se font plus clair que sur couche, & pour couvrir la graine, il suffit de répandre dessus un peu de terreau fin ou de sable, ou de passer très-légèrement le rateau fin sur la surface de la planche.

Pour provoquer & accélérer la germination, il faut arroser tous les jours sur le soir ; & quand les plantes

se montrent, si l'on donne ces mouillures en plein midi, on déterminera la dorure du feuillage, & on le rendra beaucoup plus tendre.

Aussitôt que les premières capsules qui contiennent les graines commencent à s'ouvrir, on arrache tous les pieds; on les jette, on les foule dans un vieux tonneau ou baquet, on les y laisse jusqu'à ce qu'ils soient pourris & consommés. Alors on en retire la graine, on la lave, & après l'avoir fait sécher à l'air & au soleil, on la renferme dans un lieu innaccessible à l'humidité. Elle s'y conservera long-temps, & après deux ou trois ans de garde, elle sera plus propre à la végétation que dans l'année même de sa récolte.

POURPIER DE MER : Voyez ARROCHE HALIME, n°. 1, *page* 315, TOME I.

PRUNIER, *prunus domestica*, quinzième espèce du genre que LINNÉ a nommé PRUNUS, & qui est le huitième de la première division de la douzième classe de son systême.

Le Prunier en général forme un arbre d'une moyenne stature, dont le port est assez agréable, tant que ses pousses sont droites, vigoureuses & complettes. Mais à mesure qu'il vieillit, son bois fragile se rompt sous le poid de ses fruits, ou cède à l'effort des vents, & bientôt ces mutilations répétées lui font perdre sa régularité & ses graces.

Pliées les unes sur les autres dans les yeux qui les renferment, les feuilles sont simples, & attachées alternativement sur la branche par d'assez gros pétioles fermes & médiocrement longs. Leur forme est ovoïdale, terminée en pointe par les deux extrémités. Elles ont plus ou moins d'ampleur, l'étoffe qui les compose est plus ou moins épaisse, la dentelure qui les borde est plus ou moins profonde, selon la variété. Relevées en-dessous de nervure saillantes, & creusées en-dessus de sillons profonds correspondans aux nervures, elles offrent une surface inégale & rude au toucher.

La fleur présente un calice en godet peu profond, dont les bords sont taillés en cinq échancrures ovales; cinq pétales blancs disposés en rose; vingt à trente

étamines blanches terminées par des sommets ordinairement jaunes ; & un pistil, dont le style, surmonté d'un stigmat orbiculé, repose sur un embryon arrondi & charnu, qui se change en une pulpe succulente & fondante, dont la forme & le volume diffèrent suivant la variété.

Cette pulpe est vêtue d'une peau lisse, sans aucun duvet, mais couverte d'une espèce de poussière blanchâtre, que l'on nomme *fleur*. La couleur de la peau, sa consistance, sa saveur même, & son plus ou moins d'adhérence, sont sujettes aux mêmes différences que la forme & le volume du fruit, dont la chair enveloppe un noyau ligueux, dur, aplati, raboteux, quelquefois un peu rustiqué, de forme & de grosseur différentes. Ce noyau contient une amande amère, couverte d'une peau, & composée de deux lobes & d'un germe.

La plupart des prunes pendent à la branche par des pédoncules longs & menus, qui s'implantent à l'extrémité inférieure du fruit, dans une cavité plus ou moins profonde.

De ces prunes, les unes sont aplaties & divisées du sommet à la base par une rainure ; d'autres sont rondes suivant leur diamètre ; quelques unes sont alongées & ovoïdes, & ce sont ces différences, dans le fruit, dans la fleur, dans la feuille, & même dans les bourgeons, qui, lorsqu'elles sont invariables, établissent les variétés constantes.

Nous ne parlerons que de celles qui sont les plus utiles ou les plus curieuses, & nous allons les présenter ici suivant l'ordre de leur maturité.

VARIÉTÉS DU PRUNIER.

1. JAUNE HATIVE : = *Prune de Catologne* : = *Primordian blanc*, dans MILLER.

Médiocrement élevé, mais très-fertile, ce prunier donne naissance à des bourgeons menus, d'un gris-clair,

violets à leur extrémité, & remarquables par leur longueur. Leurs yeux, assez petits, reposent sur des supports qui ont peu de saillie.

Bordées d'une dentelure régulière & peu profonde, les feuilles sont longues, étroites, teintes d'un vert-clair, & le pétiole qui les porte a dix ou douze lignes de longueur.

La corolle de la fleur est composée de pétales alongés, & présente, dans son plus grand étalage, un diamètre de treize à quatorze lignes, qui est la mesure commune de la hauteur du fruit qui lui succède.

Ce fruit, qui a peu de volume, est alongé, & à partir de l'ombilic, où un petit enfoncement se fait appercevoir, il diminue de grosseur jusqu'au pédoncule menu qui le soutient. Ordinairement une gouttière peu profonde le sillonne dans sa longueur, & se perd dans une foible cavité où le pédoncule est implanté.

La peau jaunâtre, remplie d'un suc aigrelet, couvre une chair mollasse, dont l'eau, quoique peu abondante, est quelquefois sucrée, musquée, & plus souvent fade ou insipide.

Cette prune, dont le noyau quitte presque entièrement la chair, n'est estimable que pour sa précocité. Placée en espalier, ou en contre-espalier, elle mûrit au commencement de juillet, & quinze jours plus tard quand on la cultive en plein vent.

2. Précoce de Tours : = *Prune de Hongrie* : = *Damas printanier* : = *Prune Morocco*.

Vigoureux & fertile, cet arbre pousse des bourgeons violets, qui se garnissent de feuilles alongées, bordées d'une fine dentelure, & portées par un gros pétiole verdâtre, long de neuf à quinze lignes.

La fleur est composée de pétales bien arrondis, un peu concaves, & sa corolle a un pouce de diamètre.

Le fruit est petit, ovale, légèrement sillonné d'une rainure longitudinale, & le pédoncule menu qui le soutient, long de six lignes, est implanté dans une cavité peu profonde.

La peau est noire, très-fleurie, un peu amère, &

très-adhérente à la chair. Marbrée de quelques traits rouges, la chair est jaunâtre, & contient une eau assez abondante, agréable même, & quelquefois parfumée, sur-tout quand l'arbre est domicilié dans un terrain sec & chaud.

Cette prune, dont le noyau, très-raboteux, adhère fortement à la chair, mûrit vers la mi-juillet, & n'est pas alors sans mérite.

3. GROSSE NOIRE HATIVE : = *Noire de Montreuil* : = *Noire hâtive de Tours.*

Cette prune est un tiers plus grosse que la précédente, & d'une forme beaucoup plus alongée.

Sa peau, très-fleurie, colorée d'un beau violet, couvre une chair ferme, assez fine, dont l'eau, sans être sucrée, plaît par le léger parfum qui la relève. Cette chair quitte presque entièrement le gros noyau qu'elle enveloppe.

La noire de Montreuil seroit la plus estimable des variétés précoces, si elle étoit moins sujette aux vers. On commence à la cueillir dès la mi-juillet.

4. GROS DAMAS DE TOURS : = *Gros Damas violet.*

Cet arbre, l'un des plus grands de son espèce, n'est pas, à beaucoup près, aussi fertile que vigoureux, sur-tout quand il est au plein-vent, situation qui fait avorter presque toujours la plupart de ses fleurs.

Ses bourgeons sont gros & très-longs, d'un vert jaunâtre, qui rougit du côté du soleil, & leur écorce est couverte d'un épiderme blanchâtre, dont l'extrême finesse ne fait que tempérer les teintes du fond. Ils se garnissent d'yeux très-pointus, & placés sur de gros supports saillans.

Bordées d'une dentelure fine & profonde, terminées en pointe à leur base, presque elliptiques à l'autre extrémité, les feuilles sont grandes, & portées par des pétioles violets longs de huit à dix lignes.

Composées de pétales arrondis, les fleurs ont près d'un pouce de diamètre, & quelquefois du même œil, il en sort deux ou trois, qui sont presque toujours accompagnées de deux folioles.

Le fruit, d'un volume moyen, est alongé & presque sans rainure longitudinale. Sa chair presque blanche, ferme & fine, contient une eau sucrée que son parfum rendroit très-agréable, si la peau qui la couvre & qui ne peut s'en séparer, ne lui communiquoit pas une aigreur que le goût réprouve. Cette peau, très-fleurie, est teinte d'un beau violet foncé.

Le gros Damas de Tours mûrit vers la mi-juillet. C'est la prune que l'on emploie le plus communément dans la Touraine, & aux environs d'Agen, pour faire des pruneaux. Le noyau est raboteux, & adhère presque entièremenr à la chair.

5. MONSIEUR := *La Wentworth*, des Anglois.

Ce prunier vigoureux & très-productif, pousse de gros & forts bourgeons, dont l'écorce sur un fond brun-foncé, qui tire sur le violet, est couverte d'un épiderme vert, semée de petits points jaunes du côté de l'ombre, & presque entièrement blanc du côté du soleil. Leurs yeux, médiocres & très-pointus, sont placés sur de très-larges supports qui ont assez de saillie.

Teintes d'un beau vert & d'une ampleur remarquable, les feuilles sont finement dentelées par les bords, & soutenues par des pétioles longs de quatorze à quinze lignes.

Composées de pétales un peu plus longs que larges, les fleurs s'ouvrent bien, & présentent un diamètre d'environ onze lignes, au centre duquel les étamines se font remarquer par la couleur de leurs sommets.

Le fruit est gros, sphérique, & porté par un gros pédoncule long de six à sept lignes, planté au centre d'une cavité assez profonde, où va se perdre la gouttière, qui sillonne la longueur de cette prune estimable.

Sa peau, très-fleurie & colorée d'un violet brillant, se détache sans peine, & se fend quelquefois, ce qui indique toujours une qualité supérieure dans le fruit. Elle couvre une chair jaune, fine & fondante lorsque la maturité est complette. L'eau n'en est un peu relevée que quand l'arbre est cultivé dans un terrain sec & chaud.

La prune de Monsieur quitte son noyau & mûrit vers la fin de juillet.

On distingue une sous-variété du précédent, que l'on appelle MONSIEUR HATIF. Elle n'en diffère qu'en ce qu'elle mûrit un peu plus tôt; du reste, le fruit a les mêmes formes, les mêmes teintes, & les caractères extérieurs de l'arbre sont entièrement semblables.

6. ROYALE DE TOURS.

Cet arbre, fort & vigoureux, ordinairement assez fertile, pousse de très-gros bourgeons courts, d'un vert-brun, rougeâtres à leur extrémité, & tiquetés de petits points gris. Ils se garnissent d'un grand nombre de gros yeux, écartés du bois, & placés sur des supports très-renflés.

Les feuilles, terminées en pointe, sont bordées d'une dentelure aiguë & profonde, & portées par un pétiole long de six lignes.

Les pétales qui composent la fleur sont un peu plus longs que larges; les étamines qu'ils environnent ont leurs sommets teints en jaune brun, & la corolle qu'ils forment a treize ou quatorze lignes de diamètre.

Le fruit est gros. Une large gouttière le divise & aplatit son diamètre. Son pédoncule est bien nourri, d'un vert très-clair, & planté dans une cavité étroite & peu profonde.

Très-fleurie, teinte d'un violet peu foncé, & sur-semée de petits points d'un jaune presque doré, la peau couvre une chair fine & jaunâtre, dont l'eau abondante est assez relevée.

Cette belle prune mûrit vers la fin de juillet.

7. DIAPRÉE VIOLETTE.

Cet arbre, très-fertile, pousse de gros bourgeons d'une longueur médiocre, teints en gris clair, & couverts d'un duvet blanchâtre très-épais. Leurs yeux sont gros, triples, quadruples, & placés sur des supports très-saillans.

Colorées d'un assez beau vert, & bordées d'une dentelure fine & légère, les feuilles se recoquillent & se replient en divers sens.

Aucun prunier ne se garnit d'autant de fleurs. Elles sont composées de pétales ovales; les sommets de plusieurs de leurs étamines se développent un peu, & leur corolle a près d'un pouce de diamètre.

Le fruit, d'une moyenne grosseur, alongé, un peu plus renflé à sa base qu'à son sommet, marqué d'une gouttière peu saillante, est porté par un pédoncule menu, long de cinq ou six lignes, implanté à fleur de la chair.

Sa peau, mince, violette, très fleurie, sans beaucoup d'adhérence, couvre une chair d'un vert jaunâtre, ferme du côté dont l'eau est sucrée & agréable.

Cette prune, qui quitte le noyau, mûrit au commencement d'août. On en fait d'excellens pruneaux.

8. Damas rouge.

Ce prunier, peu fertile, pousse des bourgeons rougeâtres, dont le volume n'est point proportionné à la longueur, & qui se garnissent d'yeux petits, pointus, couchés sur le bois, rapprochés les uns des autres, & placés sur des supports saillans.

Bordées d'une dentelure fine, aiguë, peu profonde, les feuilles sont larges à leur sommet, & se terminent régulièrement en pointe vers le pétiole blanchâtre, long de huit à dix lignes, qui les porte.

Les fleurs, composées de pétales ovales, la plupart planes, & quelquefois un peu froncées par les bords, offrent une corolle qui a près d'un pouce de diamètre.

Couvert d'une peau bien fleurie, teinte d'un rouge pâle qui se fonce fortement du côté du soleil, le fruit est assez régulièrement ovale, & d'une grosseur moyenne. Sa gouttière est presque insensible, & son pédoncule, long d'environ six lignes, est tantôt placé à fleur, tantôt implanté dans une petite cavité.

La chair, qui se détache aisément & de la peau qui la couvre, & du petit noyau qu'elle contient, est jaunâtre, fine, fondante, remplie d'une eau très-sucrée, mais elle a l'inconvénient d'être sujette aux vers.

Cette prune mûrit à la mi-août.

9. Damas musqué : = *Prune de Chypre* : = *Prune de Malte*.

Médiocre en taille & en fertilité, ce prunier pousse de gros bourgeons assez longs, dont les yeux petits, pointus, voisins les uns des autres, sont presque couchés sur le bois

Bordées d'une dentelure fine & peu profonde, les feuilles, beaucoup plus larges à leur sommet qu'à leur base, sont portées par des pétioles de huit à onze lignes, colorés en rouge-cerise, ainsi que la majeure partie des nervures centrales qui en dérivent.

Les fleurs sortent deux ou trois ensemble du même œil, formées de pétales ovales, & présentant un étalage de près d'un pouce de diamètre.

Peu régulier dans sa forme, le fruit est petit, divisé par une rainure profonde dans sa hauteur, & soutenu par un pédoncule menu, blanc, long de six lignes, & planté dans une cavité peu marquée.

Sa peau, presque noire & très-fleurie, couvre une chair jaune, assez ferme, qui quitte entièrement le noyau, & dont l'eau abondante est relevée & musquée.

L'époque ordinaire de sa maturité est la mi-août.

10. Royale.

Susceptible d'une belle stature, ce prunier pousse vigoureusement & produit de gros bourgeons longs, couverts d'une écorce violette marquée de macules cendrées; & leurs yeux, petits, très-aigus, sont très-écartés du bois.

Les feuilles, très-vertes, repliées en gouttière, sont bordées d'une grande dentelure arrondie, & peu profonde, & portées par des pétioles longs de six à huit lignes.

Les pétales, un peu concaves, composent de belles fleurs qui ont treize lignes de diamètre.

Le fruit est gros, presque rond, à peine sillonné dans sa longueur, & son pédoncule, vert, bien nourri, legèrement pubescent, & long d'environ un pouce, est implanté dans une petite cavité.

La peau, d'un violet clair, tiquetée de très-petits points fauves, est si fleurie, qu'elle paroît comme cendrée. Elle couvre une chair verdâtre, transparente,

ferme, assez fine, dont l'eau, très-relevée, a presque la saveur de celle des Perdrigons.

Cette prune, qui n'est pas méprisable, quitte le noyau, & mûrit à la mi-août.

11. MIRABELLE : = *Mirabelle perlée.*

Ce prunier n'est pas susceptible d'une haute stature, mais il devient très-touffu, & forme des buissons bien garnis & très-chargés de fruits, qui naissent par bouquets.

Ses bourgeons sont menus, d'un rouge violet à la pointe, gris clair dans le reste, & leurs yeux, assez gros, voisins les uns des autres, sont écartés du bois, & placés sur des supports saillans.

La feuille est petite, ovale, très-alongée, finement dentelée par les bords, teinte d'un vert foncé, & portée par un menu pétiole long de neuf lignes.

Les fleurs, composées de pétales ovales, ont neuf lignes de diamètre, se montrent en abondance, & sortent deux ou trois du même œil.

Le fruit est petit, rond, un peu alongé, sans rainure sensible, & son pédoncule, long de sept lignes, est presque toujours implanté à fleur de la chair.

La peau, un peu coriace, d'abord jaune, devient tiquetée de rouge quand le soleil la frappe, & prend une belle couleur d'ambre à l'époque de la maturité. Elle couvre une chair jaune, ferme, un peu sèche, dont l'eau est peu abondante mais fort sucrée.

Cette jolie prune, qui s'emploie plutôt en confitures ou en compotes que crue, quitte le noyau, & mûrit vers la mi-août.

Elle a une sous-variété, formée comme elle, que l'on appelle PETITE MIRABELLE, parce qu'elle est moins volumineuse. Sa chair est un peu plus jaune, plus sèche, moins savoureuse; mais l'arbre qui la produit est aussi productif.

12. DRAP-DOR : = *Mirabelle double* : = *Prune de Maître-Claude.*

Ses bourgeons assez gros, sont courts, d'un vert-brun du côté du soleil, verts du côté de l'ombre, &

leurs yeux, petits, pointus, couchés sur le bois, sont placés sur des supports très-saillans.

La feuille, d'un vert-pâle, dentelée par les bords, est ovale & soutenue par un pétiole long de huit lignes.

La fleur, formée de pétales longs & étroits, a onze lignes de diamètre.

Le fruit est petit, presque rond, formé comme la petite Reine-Claude, sans rainure bien sensible, & porté par un pédoncule menu, long de six lignes, placé dans le fond d'une petite cavité.

Fine, jaune, marquetée de rouge du côté du soleil, la peau couvre une chair colorée comme elle, fondante, très-délicate, dont l'eau est fort sucrée & d'une saveur très-agréable.

Cette prune, qui ne quitte jamais bien complétement son noyau, est comme transparente, & mûrit vers la mi-août.

13. Impériale violette.

Ce prunier, l'un des plus vigoureux de son espèce pousse de gros & longs bourgeons, teints en rouge-brun, dont les yeux, gros, pointus, très-écartés du bois, sont placés sur des supports peu élevés.

Egalement pointues par les deux extrémités, les feuilles sont bordées d'une grande dentelure régulière & peu profonde, & portées par des pétioles longs de huit ou neuf lignes.

Souvent composée de six, sept ou huit pétales, les uns ronds, les autres alongés, la fleur a un pouce de diamètre, & se fait remarquer par la longueur extraordinaire du style de son pistil.

Ordinairement sillonné d'une gouttière très-sensible, le fruit est gros, long, ovale, un peu enflé par son sommet, & soutenu par un pédoncule assez menu, long de neuf à dix lignes, implanté au centre d'une petite cavité assez profonde.

La peau, très-fleurie, d'un violet clair, a beaucoup d'adhérence, & couvre une chair ferme, un peu sèche, d'un vert blanchâtre & transparent, dont l'eau sucrée est agréablement relevée.

Cette prune quitte le noyau, & mûrit vers la fin d'août. Elle feroit plus eftimable fi elle étoit moins fujette aux vers.

Il exifte une fous-variété de ce prunier, qui en diffère par la groffeur du fruit, encore plus volumineux, plus alongé, figuré comme une olive, fans rainure fenfible, & dont le pédoncule eft placé presque à fleur.

Sa chair, un peu jaunâtre & tranfparente, fe détache aifément & de la peau & du noyau; elle eft plus fondante, & fournit une eau fucrée très-agréable, quoique accompagnée d'un peu d'aigreur, même dans fon extrême maturité.

14. Damas violet : = *Damas de la Notre-Dame.*

Quoique très-vigoureux, l'arbre eft peu fructifiant. Il pouffe de gros bourgeons alongés, prefque teints en violet, & chargés d'un duvet blanchâtre. Leurs yeux font couchés fur le bois, & quelquefois placés deux ou trois enfemble fur un même fupport cannelé.

Etroites à leur bafe, arrondies à l'autre extrémité, les feuilles font bordées d'une dentelure peu profonde, & leur pétiole, long d'environ dix lignes, eft nuancé de rouge, ainfi qu'une partie de la nervure centrale à laquelle il donne naiffance.

La corolle de la fleur, compofée de pétales ovales-alongés, préfente, dans fon plus grand étalage, un diamètre d'environ treize lignes, qui eft auffi celui du fruit. Prefque toujours deux ou trois fleurs fortent du même œil, & fouvent deux de leurs pédoncules font collés enfemble.

Le fruit eft alongé & d'un volume médiocre, fa gouttière longitudinale eft à peine fenfible, & fa groffeur diminue un peu vers fon pédoncule, affez gros, légèrement pubefcent, long de quatre à fix lignes, & placé dans le centre d'une petite cavité.

Teinte en violet & très-fleurie, la peau, qui fe détache lorfque la maturité eft complète, couvre une chair jaunâtre, ferme, abondante en eau très-fucrée & affez agréable, quoique mêlée d'un peu d'aigreur. Le noyau s'en fépare prefque entièrement.

Cette prune, qui mûrit vers la fin d'août, mérite

une distinction particulière parmi toutes les variétés de Damas.

15. Damas Dronet.

C'est une petite prune alongée, bien arrondie sur son diamètre, sans rainure sensible, & portée par un pédoncule menu, long d'environ six lignes, implanté dans une cavité profonde & très-étroite.

Sa chair, verdâtre, transparente, fine & ferme, contient une eau très-sucrée, d'une saveur agréable, & se détache aisément & du petit noyau qu'elle enveloppe & de la peau qui la couvre. Cette peau, peu fleurie, est d'un vert jaunâtre, sur-tout à l'époque de la maturité, qui s'effectue vers la fin d'août.

16. Damas d'Italie : = *Prune d'Orléans* : = *Gros Damas brun.*

Ce prunier, vigoureux & fécond, pousse de gros bourgeons d'un violet-clair qui se fonce du côté du soleil, & leurs yeux très-gros, sont placés sur des supports cannelés très-saillans.

La dentelure des feuilles est fine & régulière, mais peu profonde, & le pétiole qui les porte est long de cinq à huit lignes.

Composées de pétales alongés, les fleurs, qui sortent quelquefois quatre ensemble du même œil, ont un diamètre d'environ dix lignes.

D'une grosseur moyenne & presque arrondi, le fruit est sillonné d'une rainure bien marquée, quoique peu profonde, & un peu aplati du côté de son pédoncule, qui se trouve placé dans le centre d'un enfonment assez profond & très-évasé.

Sa peau, très-fleurie, d'un violet-clair qui brunit ensuite, couvre une chair jaunâtre, dont l'eau est très-sucrée & de fort bon goût.

Cette prune estimable, quitte presque entièrement le noyau, & mûrit à la fin d'août.

17 Damas de Maugeron.

Ce prunier forme un assez grand arbre, dont les bourgeons, gros, courts, cannelés, teints en amaranthe, se garnissent d'yeux obtus, appliqués sur le bois, & placés sur de larges supports très-saillans.

Grandes & alongées, les feuilles sont bordées d'une dentelure peu profonde, & le pétiole qui les porte a dix ou douze lignes de longueur.

Des pétales ovales, un peu froncés par les bords, composent la corolle des fleurs, qui ont treize ou quatorze lignes de diamètre.

Le fruit est gros, presque rond, un peu aplati par les extrémités, sans rainure sensible, & son pédoncule, jaunâtre, menu, long de dix lignes, occuppe le centre d'un petit enfoncement.

Sa peau, très fleurie, semée de petits points fauves sur un fond violet-clair, couvre une chair verdâtre, ferme, sucrée, agréable, qui ne tient point au noyau; mais elle adhère fortement à la peau, qui ne peut s'enlever que quand la maturité est extrême.

Cette prune estimable mûrit à la fin d'août: elle auroit plus d'amateurs si elle étoit moins sujette aux vers.

18. Damas noir tardif.

Estimable, malgré sa petitesse, cette prune, d'une forme alongée, mûrit à la fin d'août.

Sa chair, verdâtre, prend une teinte jaunâtre du côté du soleil, & l'eau abondante qu'elle fournit seroit très-agréable, si elle étoit accompagnée de moins d'acerbité.

Le noyau la quitte complétement, mais la peau, très-fleurie & presque noire qui la couvre, s'en détache avec peine.

Le pédoncule qui la soutient a quatre ou cinq lignes de longueur, & se trouve logé dans une cavité profonde quoique peu spacieuse.

19. Perdrigon violet.

Cet arbre, qui ne fructifie bien qu'en espalier au midi, pousse de longs & forts bourgeons, dont l'écorce est teinte d'un violet très-foncé du côté du soleil. Placés sur des supports qui ont peu de saillie, les yeux sont gros, pointus, écartés du bois, & souvent doubles & triples aux extrémités des bourgeons.

Composée d'une étoffe très-mince, les feuilles sont dentelées & surdentelées avec régularité, mais peu de

profondeur, & le pétiole qui les porte a dix ou douze lignes de longueur.

La corolle de la fleur a près d'un pouce de diamètre. Elle est formée de pétales arrondis, qui environnent des étamines dont les sommets sont colorés d'un jaune très-pâle.

Un peu alongé & de moyenne grosseur, le fruit est un peu renflé par son sommet. La gouttière longitudinale a peu d'apparence, & son pédoncule, long de neuf lignes, est logé dans une petite cavité très-profonde.

Teinte d'un beau violet-clair tirant sur le rouge, finement tiquetée de jaune doré, la peau est chargée d'une poussière argentée, & couvre une chair fine, délicate, verdâtre, dont l'eau, très-sucrée, délicieuse, est relevée d'un parfum qui est particulier aux Perdrigons.

Cette prune, qui ne quitte point le noyau, mûrit vers la fin d'août.

20. PERDRIGON HATIF : = *Perdrigon Normand*, dans MERLET.

Cet arbre vigoureux & très-fertile, sur-tout en plein-vent, peut se multiplier par les noyaux de ses fruits, sans dégénérer ; mais ses productions sont incomparablement plus belles quand on le soumet à la greffe. Son bois est gros & fort cassant. Sa feuille est grande, épaisse & d'un beau vert. Sa fleur est large, bien étalée, & peu sujette à couler. Enfin, son fruit est gros, un peu alongé, plus renflée par la base que par le sommet, & le gros pédoncule qui le porte, long de quatre à six lignes, est implanté dans une cavité ronde, étroite & peu profonde.

Ce fruit est sujet à se fendre dans les années pluvieuses ; mais cet accident n'altère que sa forme sans diminuer sa bonté.

La peau bien fleurie, tiquetée de points fauves, est ...n violet-clair, mêlé de jaune qui se nuance pres... ...oir du côté du soleil. Elle n'a ni âcreté, ni acidité, ...ume, & se détache sans peine. La chair qu'elle ...st jaunâtre, fine, ferme, délicate, & fournit ...eine de douceur & agréablement relevée.

Cette prune délicieuse, dont le noyau ne se détache jamais bien complétement, mûrit après la mi-août.

21. GROSSE REINE-CLAUDE : = *Dauphine* : = *Trompe-laquais* : = *Damas vert*, d'Orléans : = *Abricot vert*, de Tours = *Verte-bonne*, de Rouen.

Ce prunier, vigoureux & fécond, pousse de gros & forts bourgeons, dont l'écorce est brune & lisse; & les yeux qui les garnissent, médiocrement gros, sont placés assez près les uns des autres sur de très-gros supports qui ont une saillie remarquable.

Teintes d'un vert foncé très-brillant, les feuilles grandes & larges sont bordées d'une dentelure & d'une surdentelure régulière, arrondie, assez profonde, & portées par de gros pétioles longs de six à sept lignes.

Les fleurs, composées de pétales ovales, ont un pouce de diamètre, & souvent elles paroissent jumelles, parce que, sortant deux ensemble du même œil, leurs pédoncules sont conjoints dans toute, ou presque toute leur longueur.

Gros, sphérique, un peu aplati par les deux extrémités, divisé par une rainure peu sensible suivant sa hauteur, le fruit est porté par un pédoncule implanté au centre d'une cavité assez profonde. Souvent, dans les années pluvieuses, il se fend à l'époque de la maturité, & cet accident est toujours un indice de qualité supérieure, quoiqu'il altère la beauté de la forme.

Très-légèrement fleurie & adhérente à la chair, la peau est fine, verte, maculée de taches grisâtres & frappée de rouge du côté du soleil. Elle couvre une chair d'un vert jaunâtre, incomplétement adhérente au noyau, très-fine, délicate, fondante sans être mollasse, & abondante en eau sucrée dont la saveur délicieuse est au-dessus de toute expression.

Cette Reine des prunes, l'un des plus doux présens de la nature, mûrit en août. L'arbre qui la fournit charge beaucoup en plein-vent, mais quand le fruit est trop multiplié sur les rameaux, il est nécessaire de l'éclaircir, si l'on veut l'avoir dans toute sa bonté. Ainsi, quand l'arbre est trop chargé, il faut, vers la fin de juin,

ſupprimer, avec des ciſeaux, le ſuperflu des fruits, & tenir l'intérieur de l'arbre bien évidé, afin que tous les rameaux ſe préſentent ſans confuſion aux influences directes de l'air & du ſoleil.

Le prunier de Reine-Claude fait très-bien auſſi en eſpalier au midi : il eſt plus hâtif dans cette poſition, & ſes fruits y prennent une couleur plus vive.

22. La Jacynthe.

Cet arbre vigoureux pouſſe des bourgeons moyens, longs, droits, rougeâtres par la cîme, & marbrés dans le reſte de diverſes couleurs. Petits, courts, couchés ſur le bois, leurs yeux ſont placés ſur des ſupports ſaillans.

Bordées d'une dentelure arrondie & peu profonde, les feuilles, moins larges vers leur baſe que vers leur ſommet, ſont portées par des pétioles longs de ſix lignes.

Les fleurs, compoſées de pétales ovales, n'ont pas beaucoup d'étalage, mais elles ſe montrent en grand nombre, & ſouvent il en ſort ſix ou ſept d'un même œil.

Le fruit eſt gros, alongé, moins renflé à ſon ſommet qu'à ſa baſe, à peine ſillonné, & ſoutenu par un pédoncule verdâtre, court, bien nourri, logé au fond d'une étroite cavité aſſez profonde.

Sa peau, fleurie, d'un violet clair, épaiſſe & dure mais ſans adhérence, couvre une chair jaune, ferme, ſans être sèche, & qui contient une eau relevée & légèrement acidule.

Cette prune, qui ne tient preſque point au noyau, mûrit au plus tard vers la fin d'août.

23 Impériale blanche : = *La Dardonne* : = *Bonum Magnum*, dans Miller.

Ce prunier, quoique très-vigoureux, eſt peu fertile, & pouſſe de gros bourgeons forts & blanchâtres.

Son fruit, qui approche de la groſſeur & de la forme d'un œuf de poule d'inde, n'a que l'apparence pour tout mérite, car ſa chair blanche, que couvre une peau blanchâtre & coriace, eſt ferme, sèche,

& ne fournit qu'une eau désagréable par son aigreur.

Cette prune ne vaut rien crue ni en pruneau, & ce n'est qu'avec beaucoup de sucre qu'on peut en tirer parti dans l'office.

En espalier, au midi, elle perd un peu de son acidité; mais une aussi riche exposition peut être plus avantageusement occupée.

24. Petite Reine-Claude.

Ce prunier, très-productif, mais moins vigoureux que celui de grosse Reine-Claude, pousse des bourgeons beaucoup plus menus, dont l'écorce, couverte d'un léger duvet blanchâtre, est verte du côté de l'ombre, & rougeâtre du côté du soleil. Leurs yeux sont longs, très-pointus, presque couchés sur le bois, & placés sur de gros supports.

Ses feuilles sont aussi plus petites, d'un vert très-brillant en-dessus, & un peu farineuses en-dessous.

Les fleurs ont environ onze lignes de diamètre, & sont composées de pétales concaves, qui environnent des étamines dont les sommets ont un volume remarquable.

Le fruit, d'une grosseur moyenne, est arrondi, sillonné d'une rainure sensible, & applati aux deux extrémités, sur-tout à celle où le pédoncule, long de six à sept lignes, qui le soutient, se trouve implanté dans le centre d'une cavité assez profonde.

Abondamment chargée d'une fleur très-blanche, la peau est teinte d'un vert qui tire sur le blanc, & couvre une chair blanche, ferme, un peu sèche, quelquefois pâteuse, quelquefois assez fondante, mais toujours un peu grossière, & qui se détache complétement du noyau. Son eau est sucrée, mais moins abondante & moins suave que celle de la grosse Reine-Claude, & lors même qu'elle est douée de toute la bonté dont elle est susceptible, elle est accompagnée d'un peu d'aigreur qui indique son infériorité.

Cette prune, que l'on peut regarder comme la première de celles du second rang, mûrit au commencement de septembre.

25. PRUNIER A FLEURS SEMI-DOUBLES.

Auſſi vigoureux, mais beaucoup moins fertile que le prunier de groſſe Reine-Claude, cet arbre paroît n'en être qu'une ſous-variété.

Ses bourgeons ſont gros & forts, d'un violet foncé du côté du ſoleil, d'un violet clair, mêlé de vert, du côté oppoſé. Leurs yeux, gros, pointus, preſque couchés ſur le bois, ſont placés ſur de gros ſupports très-ſaillans.

Les feuilles aſſez grandes, finement & régulièrement dentelées, ſont colorées d'un vert très-brillant, & ont une belle apparence.

La fleur a un pouce de diamètre, & elle eſt compoſée de douze à dix-huit pétales, dont les cinq ou ſix extérieurs ſont arrondis, planes, non froncés par les bords, & les intérieurs moindres & de diverſes grandeurs. Tous repoſent ſur un calice vert en dehors & en dedans, & ſervent comme de couſſins aux étamines, qui s'inclinent & ſe couchent ſur chacun d'eux.

Le fruit a la forme de celui de la petite Reine-Claude, & ſouvent eſt encore moins volumineux. Sa peau, verte d'abord, jaunit preſque toujours au tems de la maturité, & couvre une chair groſſière, qui adhère au noyau, & dont l'eau eſt ordinairement très-fade.

Cette prune mûrit en même temps que la groſſe Reine-Claude; mais l'arbre qui la produit ne mérite d'être cultivé que pour la beauté de ſes fleurs.

26. PETIT DAMAS BLANC : = *Damas de Cire.*

Cette prune eſt petite & preſque ronde. Rarement ſa gouttière longitudinale eſt ſenſible. Le pédoncule qui la ſoutient eſt menu, long de quatre lignes, & n'entre preſque pas dans le fruit.

Fleurie en blanc, ſur un fond jaunâtre, la peau couvre une chair jaunâtre, ſucculente, dont l'eau ſucrée eſt aſſez agréable, malgré ſon petit goût de ſauvageon.

Elle quitte complétement le noyau, & mûrit au commencement de ſeptembre.

27. GROS DAMAS BLANC.

Cette prune diffère de la précédente par son volume, un tiers plus gros, par sa forme plus alongée, & aplatie d'un côté, suivant sa hauteur, par son pédoncule plus épais, long de cinq à six lignes, & planté dans une petite cavité, & par son eau plus suave & plus douce. Du reste elle est vêtue des mêmes livrées, & mûrit à-peu-près dans le même tems.

28. PERDRIGON BLANC.

Ce prunier ne noue bien son fruit que quand on le met en espalier ou en contre-espalier, au levant ou au midi. Il pousse de gros bourgeons courts, bruns, couverts d'une poussière blanchâtre, & leurs yeux, gros, peu écartés du bois, sont placés sur des supports saillans.

Les feuilles sont bordées d'une dentelure régulière assez profonde, & portées par des pétioles longs de huit à neuf lignes.

Composées de pétales plats & arrondis, les fleurs sortent deux ou trois ensemble du même œil, & prennent un bel étalage dont le diamètre a près d'un pouce.

Le fruit est petit, longuet, un peu renflé par son sommet, à peine sillonné dans sa longueur, & le pédoncule qui le porte, menu & long d'environ huit lignes, est implanté au fond d'une très-petite cavité.

Chargée d'une fleur très-blanche, la peau est d'un vert blanchâtre, tiqueté de rouge, & couvre une chair verdâtre, transparente, fine & fondante quoique ferme. Son eau est douée d'un parfum qui lui est propre; & elle est si sucrée que, quand la maturité est extrême, le fruit paroît comme confit dans le miel.

Cette excellente prune, également bonne crue & confite, quitte le noyau, & mûrit au commencement de septembre. C'est avec elle que l'on fait ces délicieux pruneaux séchés au soleil qui nous viennent de *Brignolles*, & qui portent le nom de cette petite ville de Provence.

29. ABRICOTÉE.

Ce prunier, qui devient un assez grand arbre, pousse de gros bourgeons longs & vigoureux, bruns

& couverts d'un duvet blanchâtre, dont les yeux, médiocres, peu éloignés les uns des autres, presque couchés sur le bois, sont placés sur de larges supports cannelés, qui ont assez de saillie.

Bordées d'une dentelure, fine, régulière, aiguë, peu profonde, les feuilles sont teintes d'un vert très-brillant, & portées par des pétioles qui ont six à sept lignes de longueur.

La corolle de la fleur, composée de pétales presque ovales & plus longs que larges, a treize lignes de diamètre.

Figuré comme la petite Reine-Claude, le fruit est cependant plus gros & plus alongé; une gouttière large & profonde le sillonne sur un côté, & son pédoncule, fort court, est presque toujours implanté à fleur de la chair.

La peau, aigre, coriace, d'un vert blanchâtre du côté de l'ombre, frappée de rouge du côté du soleil, couvre une chair ferme & jaunâtre, dont l'eau, musquée & assez abondante, seroit plus agréable, si elle ne conservoit pas toujours un petit goût de sauvageon.

Cette prune, qui se détache du noyau, mûrit au commencement de septembre, & est presque aussi estimable que la grosse Reine-Claude.

30. Prune d'Abricot.

Ce prunier ne diffère du précédent que par son fruit beaucoup plus alongé, vêtu d'une peau jaune, tiquetée de rouge, & couvert d'une poussière blanchâtre assez abondante.

La chair de ce fruit est aussi plus jaune, plus sèche, souvent pâteuse, & lui est infiniment inférieure en tous points.

31. Diaprée blanche.

Ses bourgeons, gros, longs, bien arrondis, d'un violet foncé du côté du soleil, & presque lilas du côté de l'ombre, se garnissent de petits yeux très-pointus, couchés sur le bois & placés sur de gros supports très-larges.

Cette prune quitte le noyau, & mûrit vers la fin d'août. Elle feroit plus estimable si elle étoit moins sujette aux vers.

Il existe une sous-variété de ce prunier, qui en diffère par la grosseur du fruit, encore plus volumineux, plus alongé, figuré comme une olive, sans rainure sensible, & dont le pédoncule est placé presque à fleur.

Sa chair, un peu jaunâtre & transparente, se détache aisément & de la peau & du noyau; elle est plus fondante, & fournit une eau sucrée très-agréable, quoique accompagnée d'un peu d'aigreur, même dans son extrême maturité.

14. Damas violet : = *Damas de la Notre-Dame.*

Quoique très-vigoureux, l'arbre est peu fructifiant. Il pousse de gros bourgeons alongés, presque teints en violet, & chargés d'un duvet blanchâtre. Leurs yeux sont couchés sur le bois, & quelquefois placés deux ou trois ensemble sur un même support cannelé.

Etroites à leur base, arrondies à l'autre extrémité, les feuilles sont bordées d'une dentelure peu profonde, & leur pétiole, long d'environ dix lignes, est nuancé de rouge, ainsi qu'une partie de la nervure centrale à laquelle il donne naissance.

La corolle de la fleur, composée de pétales ovales-alongés, présente, dans son plus grand étalage, un diamètre d'environ treize lignes, qui est aussi celui du fruit. Presque toujours deux ou trois fleurs sortent du même œil, & souvent deux de leurs pédoncules sont collés ensemble.

Le fruit est alongé & d'un volume médiocre, sa gouttière longitudinale est à peine sensible, & sa grosseur diminue un peu vers son pédoncule, assez gros, légèrement pubescent, long de quatre à six lignes, & placé dans le centre d'une petite cavité.

Teinte en violet & très-fleurie, la peau, qui se détache lorsque la maturité est complète, couvre une chair jaunâtre, ferme, abondante en eau très-sucrée & assez agréable, quoique mêlée d'un peu d'aigreur. Le noyau s'en sépare presque entièrement.

Cette prune, qui mûrit vers la fin d'août, mérite

une distinction particulière parmi toutes les variétés de Damas.

15. Damas Dronet.

C'est une petite prune alongée, bien arrondie sur son diamètre, sans rainure sensible, & portée par un pédoncule menu, long d'environ six lignes, implanté dans une cavité profonde & très-étroite.

Sa chair, verdâtre, transparente, fine & ferme, contient une eau très-sucrée, d'une saveur agréable, & se détache aisément & du petit noyau qu'elle enveloppe & de la peau qui la couvre. Cette peau, peu fleurie, est d'un vert jaunâtre, sur-tout à l'époque de la maturité, qui s'effectue vers la fin d'août.

16. Damas d'Italie : = *Prune d'Orléans* : = *Gros Damas brun.*

Ce prunier, vigoureux & fécond, pousse de gros bourgeons d'un violet-clair qui se fonce du côté du soleil, & leurs yeux très-gros, sont placés sur des supports cannelés très-saillans.

La dentelure des feuilles est fine & régulière, mais peu profonde, & le pétiole qui les porte est long de cinq à huit lignes.

Composées de pétales alongés, les fleurs, qui sortent quelquefois quatre ensemble du même œil, ont un diamètre d'environ dix lignes.

D'une grosseur moyenne & presque arrondi, le fruit est sillonné d'une rainure bien marquée, quoique peu profonde, & un peu aplati du côté de son pédoncule, qui se trouve placé dans le centre d'un enfoncement assez profond & très-évasé.

Sa peau, très-fleurie, d'un violet-clair qui brunit ensuite, couvre une chair jaunâtre, dont l'eau est très-sucrée & de fort bon goût.

Cette prune estimable, quitte presque entièrement le noyau, & mûrit à la fin d'août.

17 Damas de Maugeron.

Ce prunier forme un assez grand arbre, dont les bourgeons, gros, courts, cannelés, teints en amaranthe, se garnissent d'yeux obtus, appliqués sur le bois, & placés sur de larges supports très-saillans.

écartés du bois, sont placés sur de petits supports saillans.

Alongées & bordées d'une dentelure aiguë assez profonde, les feuilles sont teintes d'un vert-pâle, & portées par des pétioles longs de six à douze lignes.

Les fleurs sont formées de pétales, longs, étroits, un peu concaves, & ont près d'un pouce de diamètre.

Le fruit gros, très-alongé, de forme peu régulière & peu décidée, pointu par les extrémités, sans gouttière, mais seulement sillonné d'une ligne verdâtre, est soutenu par un pédoncule long de huit lignes.

Sa peau, aigre, coriace, verte, légèrement fleurie, comme transparente, couvre une chair verte, molasse, grossière, dont l'eau, quoique sucrée, déplaît par l'aigreur & le goût de sauvageon qui l'accompagne.

Cette prune, qui ne quitte point le noyau, & qui n'est bonne qu'en compotes & en confitures, mûrit au commencement de septembre,

36. Perdrigon rouge.

Ce prunier fertile, & qui se plaît également en espalier, ou en plein-vent, pousse de menus bourgeons, très-alongés & bruns, dont les yeux, petits, très-pointus, couchés sur le bois, sont placés sur des supports qui ont peu de saillie.

Les feuilles, bordées d'une dentelure fine, régulière & profonde, sont d'une ampleur médiocre, & leur pétiole a cinq ou six lignes de longueur.

Les fleurs sortent deux ou trois du même œil, & leur corolle, composée de pétales planes & ovales, a douze ou treize lignes de diamètre.

Le fruit est petit, ovale, sans rainure, & son pédoncule, long de neuf lignes, est planté dans un très-petit enfoncement.

La peau, très-fleurie, tiquetée de très-petits points fauves, & colorée d'un beau rouge qui tire sur le violet, couvre une chair jaune & verdâtre, fine, ferme, abondante en eau très-sucrée & délicieusement relevée.

Cette excellente prune quitte le noyau, & mûrit dans le courant de septembre.

37. Sainte-Catherine.

Ce prunier, vigoureux & très-productif, pouſſe de gros bourgeons longs, bien arrondis, d'un brun-clair, tirant ſur le violet, & tiquetés de petits points gris. Leurs yeux, de groſſeur moyenne, pointus, écartés du bois, ſont placés ſur des ſupports élevés.

Terminées en pointe aux deux extrémités, les feuilles ſont finement & profondement dentelées, & portées par des pétioles longs de neuf lignes.

La fleur a onze lignes de diamètre, & ſes pétales ovales environnent des étamines à ſommets d'un jaune foncé.

De groſſeur moyenne, alongé, renflé par le ſommet, le fruit eſt ſillonné d'une large gouttière aſſez profonde, & ſoutenu par un pédoncule menu, long de neuf lignes, & planté dans une cavité étroite.

Sa peau, bien fleurie, d'un vert qui tire ſur le jaune, devient ombrée, & même tiquetée de rouge lorſque l'arbre eſt en eſpalier. Elle eſt toujours un peu coriace & adhérente, & enveloppe une chair jaune, fondante, délicate, dont l'eau eſt très-ſucrée & d'un goût excellent quand le fruit eſt bien mûr.

Cette prune, qui quitte le noyau, & qui eſt excellente crue & en confitures, mûrit vers la mi-ſeptembre : elle ſeroit plus eſtimable ſi elle étoit moins ſujette aux vers.

38. Prune de Saint-Martin : = *Prune de Chypre.*

Marquée d'un petit enfoncement à ſes deux extrémités, cette prune, l'une des plus groſſes, eſt preſque ronde, & portée par un pédoncule long de ſept lignes, implanté dans le centre de la cavité inférieure.

Sa peau bien fleurie, teinte d'un violet-clair, eſt coriace, très-aigre, & ne ſe détache que difficilement. Elle couvre une chair verdâtre & caſſante, dont l'eau, quoiqu'abondante & ſucrée, n'eſt agréable que quand l'extrême maturité lui a fait perdre le goût de ſauvageon, & l'aigreur qui l'accompagnent ordinairement.

39. Prune Suisse.

Ce prunier, grand & fertile, pouſſe de menus bourgeons, teints en violet foncé du côté du ſoleil & en

violet-clair du côté de l'ombre, où leur écorce est chargée d'une poussière jaune-doré. Leurs yeux sont gros, courts, pointus, rapprochés les uns des autres, écartés du bois, & placés sur de gros supports très-saillans.

Ovales, creusées en nacelle, & souvent recoquillées en différens sens, les feuilles, à peine dentelées, sont portées par un gros pétiole long de cinq à huit lignes.

Les fleurs sont composées de pétales ovales un peu alongés, se montrant ordinairement solitaires, & ont environ un pouce de diamètre.

Le fruit, de grosseur moyenne & bien arrondi, sans gouttière longitudinale, est un peu aplati vers son sommet, & vers son pédoncule, long de six ou sept lignes, implanté dans une très-petite cavité.

Sa peau, très-fleurie & teinte d'un violet brillant, est très-dure, mais s'enlève sans peine, & couvre une chair jaunâtre, dont l'eau abondante & très-sucrée, est plus agréablement assaisonnée que celle de la prune de Monsieur, avec laquelle elle a d'ailleurs quelque ressemblance. Elle ne quitte pas complétement le noyau.

Ce fruit estimable ne mûrit qu'au commencement de septembre, & se conserve durant tout ce mois.

40. Damas de Septembre: = *Prune de Vacance.*

Ce prunier, vigoureux & très-fertile, pousse de longs bourgeons, médiocrement gros, rougeâtres, couverts d'un duvet blanchâtre, & dont les yeux, souvent doubles & triples, sont petits, très-pointus & placés sur des supports qui ont peu de saillie.

Bordées d'une fine dentelure qui a peu de profondeur, les feuilles sont minces, d'une grandeur moyenne, & portées par des pétioles longs de sept ou huit lignes.

Composées de pétales figurés en raquette, les fleurs ont près d'un pouce de diamètre dans leur plus grand étalage.

Le fruit est petit, un peu alongé, sillonné d'une gouttière sensible quoique peu profonde, & soutenu par un pédoncule menu, long de quatre ou cinq lignes, & implanté dans le fond d'une cavité étroite.

Très-fleurie & teinte d'un violet foncé, sa peau, fine & très-adhérente, couvre une chair jaune & cassante,

d'un goût relevé, agréable, sans acide, sur-tout dans les automnes fort chauds. Elle quitte bien le noyau, & mûrit vers la fin de septembre.

41. LA BRICETTE.

C'est une petite prune, terminée en pointe aux deux extrémités, mais plus alongée au sommet qu'à la base.

Dénuée de gouttière sensible, elle est portée par un pédoncule assez nourri, long de huit à neuf lignes, & planté presque à fleur.

La peau est d'un vert jaunâtre, & si chargée de fleur qu'elle paroît blanche. Elle est dure, mais se détache assez facilement lorsque la maturité est complète.

La chair qu'elle couvre est ferme, tirant sur le jaune, & abondante en eau un peu acide.

Ce fruit, qui quitte bien le noyau, est assez estimable pour sa durée : souvent le même arbre commence à en présenter de mûr dès la première quinzaine de septembre, & en offre successivement jusqu'à la fin d'octobre.

42. IMPÉRATRICE VIOLETTE : = *Prune de Princesse* : = *Prune d'Altesse*, des Flamands.

Ses bourgeons, médiocrement forts, & vêtus d'une écorce rougeâtre, se garnissent de gros yeux, pointus, la plupart doubles ou triples, voisins les uns des autres, presque couchés sur le bois, & placés sur de gros & larges supports.

D'une ampleur médiocre, & profondement dentelées, les feuilles se terminent en pointe aux deux extrémités, ont leurs nervures couvertes d'un duvet épais, & sont portées par des pétioles longs de six lignes.

Composées de pétales ovales, les fleurs sont petites, mais comme elles s'ouvrent bien, leur médiocrité ne fait pas tort à leur apparence.

D'une grosseur moyenne, long, pointu par les deux extrémités, le fruit n'a pas de rainure sensible, & son pédoncule, bien nourri, long de six à sept lignes, est implanté à fleur.

La peau, très-fleurie, un peu dure, est d'un beau

violet, & couvre une chair ferme; délicate, dont l'eau eſt aſſez douce.

Cette prune, qui quitte le noyau, mûrit en octobre.

Variétés curieuſes, particulièrement propres aux Jardins d'ornement.

43. La Prune sans noyau.

Ce prunier, plus curieux qu'utile, pouſſe des bourgeons noirâtres, ou d'un violet foncé, dont les feuilles alongées, bordées d'une fine dentelure, & terminées en pointe aiguë, ſont teintes d'un vert-brun au-deſſus, & d'un vert-brun très-pâle en-deſſous.

Son fruit eſt petit, figurant une olive, & ſa peau, bien fleurie, ſur un fond noir, ou violet foncé, couvre une chair verdâtre, dont l'eau eſt tantôt aigre, & tantôt inſipide. Son amande eſt amère, groſſe, bien formée, ſans enveloppe ligneuſe, & ne tient point à la chair. Elle mûrit à la fin d'août.

44. Impériale a feuilles panachées.

Ses bourgeons, gros & forts, teints d'un beau violet du côté du ſoleil, panachés de vert & de blanc du côté de l'ombre, ſont cannelés au-deſſous de chaque œil. Leurs yeux ſont triples dans toute la longueur du bourgeon, & placés ſur de gros ſupports saillans.

La feuille eſt petite, & ſe termine en pointe aiguë, bordée d'une dentelure régulière fine & profonde, ſa partie ſupérieure eſt comme ſablée de blanc & de vert, & elle eſt preſque toute blanche en-deſſous. Son pétiole, long de quatre ou cinq lignes, eſt violet d'un côté, & d'un vert blanchâtre de l'autre.

C'eſt par la ſeule coquetterie de ſon feuillage, que l'arbre peut intéreſſer, car ſon fruit, violet, peu fleuri, eſt ordinairement difforme, mal conditionné, & comme avorté. Il figurera très-agréablement parmi les eſpèces panachées, & contribuera à varier la parure des parties un peu ombragées des boſquets d'été & d'automne.

45. PRUNIER DE VIRGINIE.

C'est moins pour son fruit que pour l'ornement des bosquets, que cet arbre, d'une stature médiocre, mérite d'être cultivé. Ses bourgeons assez longs, lui forment une tête bien touffue, garnie d'un agréable feuillage, avec lequel contraste la blancheur des fleurs dont il se couvre au printemps, en telle abondance, que l'arbre paroît tout blanc.

Son fruit, assez gros, longuet, porté par un long pédoncule planté à fleur, est couvert d'une peau rouge comme la cerise, & donne une chair blanche, ferme, un peu sèche, qui quitte le noyau, & dont l'eau est trop acide pour être agréable.

46. MIRABOLAN: = *Myrobolan.*

Cet arbre prend une belle stature & forme une superbe tête, qui le rend particulièrement propre à la décoration des bosquets.

Ses bourgeons, menus, d'un rouge-brun-clair, sont garnis de nœuds, dont chacun porte ordinairement un œil à bois entre deux yeux à fruits. Les branches à fruit sont courtes & terminées par un groupe de huit ou neuf boutons, qui sont très-petits & pointus.

Les feuilles, très-petites, minces, d'un vert-gai, légèrement bordées d'une fine dentelure, sont soutenues par des pétioles menus, longs de trois ou quatre lignes.

Les fleurs ont près d'un pouce de diamètre, & leur corolle est souvent composée de six, sept ou huit pétales blancs, dont les bords intérieurs sont nuancés de rouge. Celles qui ont plus de six pétales ont deux pistils, & le nombre des échancrures du calice égale toujours celui des pétales. Les pédoncules sont longs de six lignes, & très-ordinairement un seul pédoncule porte deux fleurs. Ces fleurs jumelles, & celles qui ont deux pistils, sont en très-grand nombre, & coulent presque toujours : aussi l'arbre donne-t-il très-peu de fruit, quoiqu'il fleurisse beaucoup.

Formé comme une grosse cerise, le fruit est rond, sans rainure, mais seulement sillonné d'une ligne nuancée d'une manière particulière.

47. La Cerisette.

Ce prunier se multiplie par ses noyaux sans dégénérer. Il fleurit de bonne heure au printemps, & produit un fruit arrondi, formé comme une très-grosse cerise, & presque aussi vivement coloré.

On ne le cultive guère que pour se procurer des sujets propres à recevoir la greffe des autres variétés plus intéressantes, & plus propres à flatter le goût.

48. Saint-Julien.

Cet arbre vient, sans dégénérer, de son noyau, comme la Cerisette, & ne se cultive, comme ce dernier, que pour recevoir la greffe des autres variétés.

Il est très-fertile & pousse avec vigueur. Son fruit, petit, un peu alongé, est teint d'un violet très-foncé, & couvert d'une fleur blanchâtre très-abondante. Il est assez bon quand il acquiert toute la maturité dont il est susceptible,

Multiplication & culture.

A l'exception de quelques variétés qui peuvent se multiplier par leurs noyaux sans dégénerer, toutes les autres ne conservent les caractères qui les distinguent qu'en les propageant par la greffe.

Les sujets les plus propres à la greffe de toutes les variétés du prunier, sont le *Saint-Julien*, préférable à tous les autres, la *Cerisette*, qui a le défaut de drageonner un peu trop du pied, & le *Damas noir*, pourvu qu'on n'allie point à ce dernier aucun sujet plus vigoureux que lui de sa nature, car alors la greffe le couvriroit d'un gros bourrelet, qui prouveroit que les forces ne sont pas égales des deux côtés.

On peut se procurer des sujets propres à la greffe, en plantant en pépinière des rejets ou des drageons enracinés, des variétés franches que nous venons d'indiquer; mais il vaut mieux les élever de noyaux, & leur éducation sera la même que celle que nous avons prescrite pour l'Albergier. (*Voyez ce que nous en avons dit depuis la page* 14 *jusqu'au dernier* ALINEA *de la page* 17, Tome I.)

On peut encore greffer les belles variétés, telles que la grosse Reine-Claude, les Perdrigons, &c., sur l'Abricotier, & même sur le jeune pêcher élevé de noyaux, particulièrement lorsqu'on destine ces sujets à l'espalier, ou qu'on veut les placer en quelque endroit où l'on craint l'incommodité des drageons que produisent avec excès les racines des pruniers sauvageons qui n'ont point été élevés de noyaux.

Quoiqu'on puisse greffer le prunier en fente dans le courant de mars, il est plus sûr de le greffer en écusson à œil dormant, depuis la mi-juillet jusqu'à la mi-août, & pour cette dernière greffe on choisit toujours le jet de l'année, préférablement à celui de deux ans.

De tous les arbres fruitiers, le prunier est le moins difficile sur le terrain; mais quoiqu'il s'accommode de tous les sols, il se plaît cependant davantage, & ses fruits sont beaucoup meilleurs dans une terre légère & un peu sableuse, que dans une terre compacte & humide.

La stature qui lui convient le mieux est la haute-tige. Elle ouvre un champ libre à sa fécondité, & ses fruits, sous cette forme, ont ordinairement une saveur plus piquante; mais il a besoin d'être un peu éclairci de tems-en-tems, dégagé du bois mort, & de certaines productions monstrueuses de branches touffues qu'on nomme *bouchons*; & si ses productions sont trop nombreuses, il faut en supprimer une partie pour procurer à l'autre plus de volume & de qualité.

Il préfère le plein-vent à toute autre position; cependant quelques variétés, comme les *Perdrigons*, demandent l'espalier dans nos provinces septentrionales.

Le Prunier reperçant plus difficilement que la plupart des arbres fruitiers, on doit le conduire de façon à éviter les ravalemens nécessaires après une taille trop longue & les vides qui suivent les retranchemens excessifs.

PTARMICA DOUBLE : Voyez ACHILLÉE STERNUTATOIRE A FLEUR DOUBLE, n°. 6, *page* 46,

PTELEA : = *Orme à trois feuilles* : = *Orme de Virginie* : = *Treffle en Arbrisseau de la Caroline* : PTELEA TRIFOLIATA, première des deux espèces qui composent le quarante-septième genre de la première division de la quatrième classe du systême de LINNÉ.

Ce grand arbrisseau, naturel à l'Amérique septentrionale, fut envoyé en Europe vers la fin du dernier siècle, par Jean BANISTER, Botaniste Anglois, qui le découvrit dans la Virginie.

De ses racines tendres, molles, très-friables, nombreuses, chiffonnées, blanches & fortement odorantes, il pousse une tige ligneuse, quelquefois bien droite, plus souvent tortueuse, qui peut acquérir dix ou douze pieds de hauteur. Elle est vêtue d'une écorce lisse, couleur de Maron un peu grisâtre, & son sommet se divise en plusieurs branches, plus ou moins longues, qui s'inclinent ordinairement sous le poids du feuillage & des flocons de graines qui l'accompagnent.

Les rameaux, teints d'une belle couleur de maron, se garnissent de feuilles alternes, portées sur de longs pétioles, & composées de trois lobes presque égaux, ovales-lancéolés, bordés de dentelures irrégulières à peine sensibles, & terminés en pointe.

Ces trois lobes sont disposés comme ceux du Treffle, & quelquefois l'un des deux lobes latéraux & parallèles est accompagné d'une foliole de même forme, qui semble n'être qu'une superfétation, puisqu'à sa naissance elle adhère aux mêmes fibres, & qu'elle pose sur la même base.

Teints en-dessus du vert le plus brillant & de la plus riche nuance, ces lobes sont un peu pâles en-dessous, & laissent apercevoir des deux côtés les légères nervures alternes qui les sillonnent.

Les feuilles se montrent tard, & ne se développent entièrement que quand les fleurs, qui paroissent en juin, sont absolument flétries.

Ces fleurs naissent en gros bouquets lâches & rameux vers les extrémités des branches. Elles sont petites, composées d'un calice à quatre ou cinq dents, de quatre ou cinq pétales longs, étroits, pointus, d'un blanc

blanc-herbacé, de quatre étamines, en forme d'alêne, & d'un pistil, dont le style, conronné par deux stigmats obtus, repose sur l'embryon aplati d'une capsule semblable à celle de l'orme, mais qui devient beaucoup plus ample, & qui contient une ou deux semences.

Lorsque les bouquets de graines sont bien formés & bien complets, ils contrastent agréablement, par leur blancheur herbacée, avec la teinte du feuillage & du bois, & donnent aux rameaux un aspect vraiment pittoresque.

Toutes les parties de cet arbrisseau, ses racines, son bois, ses feuilles, ses fleurs, & sur-tout ses graines, étant froissées, exhalent une odeur dont la première impression semble rappeler le parfum du Réséda ; mais bientôt elle devient désagréable & rebutante ; elle est même capiteuse si on l'aspire trop longtems.

Multiplication & culture.

Le Ptéléa est très-propre à embellir les bosquets d'été & d'automne ; il doit particulièrement décorer les devans des massifs : trop maigre, & d'un effet trop mesquin quand on le tient isolé, il ne brille que lorsqu'il a des compagnons ou des rivaux.

Quoiqu'il vienne assez bien par-tout, il préfère un sol léger, substantiel & un peu frais : il y fait des pousses plus vigoureuses, garnies d'un feuillage plus frais & plus large, ornées de bouquets plus volumineux & mieux fournis.

On le multiplie par ses graines qu'il faut semer à mi-ombre, au plus tôt à la fin de février, au plus tard à la fin de mars, dans une terre légère, douce, bien ameublie & terreautée. Le semis se fera par rayons distans d'un pied, & les graines, rangées à trois ou quatre lignes l'une de l'autre dans chaque rayon, seront recouvertes d'environ un pouce de terreau, ou d'un demi-pouce de terre bien légère, si le terreau manque.

Quelques mouillures légères, données dans les jours de hâle, détermineront l'éruption des germes dans l'espace d'environ six semaines.

Quand les plantes se montreront, on aura soin de les sarcler assez souvent pour empêcher l'herbe de les dominer & de les couvrir; on tiendra la terre meuble par de petits binages, & si on les arrose de tems en tems le soir on hâtera singulièrement leurs progrès.

Comme elles sont sensibles aux rigueurs du froid dans leur enfance, aux approches de l'hiver, avant les gelées, on garnira les intervalles des rayons d'un lit de paille courte, & si l'inclémence de la saison devient excessive, on les abritera sous de bons paillassons, qui seront levés toutes les fois que la température redeviendra douce.

Quand les sujets auront passé deux ans dans le lieu du semis, on les levera au printems pour les planter en pépinière à quinze pouces les uns des autres, par rayons distans de deux pieds.

Afin de leur faire prendre une direction bien perpendiculaire, & pour les accoutumer à se présenter avec plus de noblesse, on les soutiendra par des tuteurs, auxquels on les liera sans les serrer.

Leur éducation en pépinière se bornera à de fréquens serfouissages, qui détruiront l'herbe & tiendront la terre meuble, & en deux petits labours superficiels, l'un à la chute des feuilles, l'autre un peu avant qu'elles repaissent.

Au bout de trois ou quatre ans, les arbrisseaux seront assez formés pour occuper un domicile fixe, & se montrer avec avantage dans les lieux qu'on leur destinera.

PULSATILLES : Voyez la *seconde division des* ANÉMONES, page 203, TOME I.

PYRACANTHA : = *Buisson ardent* : = *Epine toujours verte* : MESPILUS PYRACANTHA, première espèce du genre nommé MESPILUS, dans LINNÉ, & qui est le premier de la quatrième division de la douzième classe de son systême.

Cet arbrisseau, presque toujours vert, pousse de

son tronc plusieurs tiges très-épineuses, couvertes d'une écorce brune, & garnies de rameaux opposés. Elles prennent une direction demi-verticale, & composent un buisson très-agréable, ordinairement bien touffu.

Ses feuilles, pétiolées, alternes, ovales-alongées, lisses, simples, bordées d'une fine dentelure, imitent celles de l'Amandier, mais sont beaucoup plus petites. Colorées d'un beau vert, elles durent presque toute l'année; il ne leur manque que d'être plus nombreuses, pour produire le plus charmant effet.

Les fleurs, d'une grandeur médiocre, se montrent au printems rassemblées en bouquets. Elles s'ouvrent en rose, & sont composées de cinq pétales obronds, concaves, légèrement lavés de rouge sur un fond blanc, &, posés sur un calice persistant d'une seule pièce; ils environnent un grand nombre d'étamines, & un pistil dont les styles reposent sur un embryon qui devient une baie ronde, renfermant cinq petits noyaux durs, brillans, de forme irrégulière.

Ces baies, colorées du plus beau rouge, composent ordinairement de gros bouquets qui, subsistant presque tout l'hiver, donnent alors à l'arbrisseau plus d'éclat qu'il n'en a reçu de ses fleurs au printems.

Multiplication & culture.

Le Pyracantha est tout-à-fait propre à orner les devans des massifs; il brille parmi les arbrisseaux des bosquets d'automne; il produit un agréable effet quand il est entre-mêlé dans les palissades de Troëne ou d'Alaterne, & on l'emploie avantageusement pour garnir les murs de terrasse, sur-tout s'ils sont exposés au midi.

Quoiqu'il vienne assez bien par-tout, son succès est plus complet dans un sol léger, substantiel & un peu frais. Il ne redoute que les terres trop compactes & habituellement humides: dans un tel domicile, ses pousses se noircissent & se couvrent de mousse, & ses

feuilles contractent une sorte de rouille qui les rend hideuses.

On le multiplie par semences & par marcottes.

Les baies ne doivent se cueillir qu'à l'époque de leur parfaite maturité, & cette époque est indiquée lorsqu'elles mollissent sous une légére pression du doigt.

On en dégage les noyaux, & aussitôt on les sème dans des caisses profondes d'un pied, larges & longues à volonté, & remplies d'une terre légère, mélangée d'un tiers de vieux terreau fin. Il ne faut semer ni trop clair, ni trop dru. On placera les caisses à mi-ombre; & on ne recouvrira les noyaux que de trois ou quatre lignes d'épaisseur avec de la terre tamisée, ou mieux du vieux terreau de feuilles, réduit en poussière.

En ne mettant ainsi aucun délai entre la récolte & le semis des graines, il arrive presque toujours qu'elles lèvent complétement au printems suivant.

Lorsque les plantes se montrent, il faut avoir le plus grand soin de les dégager des herbes étrangères qui naissent avec elles, & qui, croissant beaucoup plus vîte, ne tarderoient pas à les étouffer, si on leur permettoit quelque séjour.

On les garantira du grand soleil, & on leur donnera de légères mouillures dans les tems secs.

Durant deux ans leurs progrès seront lents, & les jeunes sujets auront besoin d'être abrités des rigueurs du froid, auxquelles leur foiblesse ne leur permet pas toujours de résister. Ainsi, aux approches de l'hiver, les caisses seront environnées de gaulettes pour soutenir de bons paillassons, qui les couvriront durant les gelées, les pluies froides & les neiges, & qui seront exactement levés toutes les fois que la température redeviendra douce.

Quand les élèves auront atteint leur troisième printems, on les tirera du semis, avant la pousse des feuilles, vers la mi-mars, pour les planter en pépinière à un pied les uns des autres, par rayons distans de deux pieds.

Cette pépinière sera établie à l'exposition du levant,

& à l'abri du soleil du midi, dans une terre légère, substantielle & fraîche, sans être humide.

De fréquens sarclages, de légers binages, deux petits labours, suffiront pour leur culture, & après deux ans d'éducation, ils auront assez de force & d'apparence pour se montrer avec avantage dans les places qu'ils peuvent embellir.

Les marcottes se couchent en septembre, & sont enracinées l'année suivante. On les sevre au printems, avant la pousse, & on les forme, durant deux ans, en pépinière, comme les sujets venus de semis.

PYRAMIDALE (la): Voyez CAMPANULE PYRAMIDALE, n°. 3, *page* 500, TOME I.

Q

QUAMOCLIT : = *Jasmin d'Amérique* : = *Liseron écarlatte* : IPOMŒA COCCINEA, cinquième espèce du genre que LINNÉ nomme IPOMOEA, & qui est le quarante-septième de la première division de la cinquième classe de son systême.

C'est une plante annuelle grimpante, qui, se roulant de droite & de gauche, jusqu'à la hauteur de trois ou quatre pieds, autour des tuteurs qu'on lui donne, forme une sorte de thyrse fort agréable, & très-propre à décorer les plate-bandes exposées au midi.

Ses feuilles sont alternes, cordiformes, anguleuses à leur base, & figurées comme celles du lierre.

Soutenues par de minces pédoncules, les fleurs sortent des parties latérales du rameau trois ou quatre ensemble. Elles sont en entonnoir, avec un tube d'environ un pouce de longueur, colorées d'un ponceau vif en dedans, pâle & presque jaune en dehors, & elles reposent sur un petit calice persistant. Elles présentent cinq étamines en forme d'alêne, & un pistil, dont le style mince, couronné d'un stigmat presque rond, porte sur un embryon qui se change en une capsule ronde,

à trois loges ; renfermant chacune une semence oblongue.

Ces fleurs, autant par leur teinte brillante que par leur forme gracieuse, sont très-agréables, & se succèdent durant plus de six semaines.

Comme il est avantageux d'avancer cette jolie plante pour en jouir plutôt & plus complétement, on fait bien de la semer sur couche au commencement d'avril, dans des pots à basilic. Trois ou quatre graines, éloignées d'un pouce l'une de l'autre, suffiront pour chaque pot.

Vers la mi-mai, on accoutumera peu-à-peu les jeunes plantes à l'air libre, en levant les cloches ou le chassis durant les plus belles heures du jour ; on leur donnera quelques mouillures légères, on les tiendra nettes des herbes étrangères, & enfin quand elles auront acquis un peu de force, on les placera en motte en pleine terre, dans la même quantité où elles seront venues dans chaque pot ; car si l'on ne mettoit qu'un seul pied, il produiroit un effet trop mesquin.

On peut semer en pleine terre à l'exposition du midi, dans la première quinzaine de mai ; mais il faut que cette terre soit meuble, substantielle & chaude, sans quoi les graines ne leveroient pas, ou ne donneroient que des sujets foibles, & peu capables de garnir les tuteurs dont il faut les munir, lorsqu'ils commencent à prendre de la croissance.

QUARANTAINE : = *Le Quarantain* : = *Giroflée annuelle* : = *Tige de dix semaines* : = *Violier à tige annuelle* : CHEIRANTHUS ANNUUS, treizième espèce du genre des *giroflées*, qui est le septième de la seconde division de la quinzième classe du systême de LINNÉ.

Les noms divers donnés à cette plante indiquent, pour la plupart, la rapidité de sa végétation ; & en effet, environ quarante jours après qu'elle est sortie de terre, ses boutons à fleurs se manifestent assez pour qu'on puisse discerner si les fleurs seront simples ou doubles.

Sa tige, arrondie, s'élève à deux pieds de hauteur, & se divise à son sommet en quelques rameaux, herbacés, garnis de feuilles lancéolées, pubescentes, blan-

châtrées, tantôt opposées, tantôt alternes; souvent accolées trois ou quatre ensemble, & toutes bordées d'une dentelure imparfaite.

Alternativement placées aux extrémités des rameaux, les fleurs sont simples ou doubles, & composent un épi clair, qui plaît autant par la variété des couleurs qu'il présente, que par la suavité du parfum qu'il exhale.

Les fleurs simples, sont formées de larges pétales cordiformes, étendus & disposés en croix; & elles font place à des siliques cylindriques, longues, terminées en pointe, longitudinalement sillonnées & remplies de semences plates, arrondies, ornées d'une mince bordure.

On distingue plusieurs variétés de Quarantaines, dont on n'estime que les sujets à fleurs doubles, ou du moins complétement semi doubles, & toutes forment, dans leur saison, une des plus agréables décorations de nos plate-bandes.

Parmi ces variétés, on fait un cas particulier des suivantes:

La *Quarantaine commune*: c'est la plus rameuse, & ses fleurs sont ou blanches ou rouges, ou couleur de chair, ou violettes ou panachées.

La *Quarantaine à feuille étroite* ou *Quarantaine à feuille de Bluet*. Ses fleurs adoptent les mêmes couleurs que la précédente.

La *Quarantaine Grecque*, remarquable par ses feuilles d'un vert foncé: elle jette peu de rameaux, & le blanc, le rouge, le violet sont les seules couleurs dont elle se pare.

La *Quarantaine Royale*. Quoique peu rameuse, ses fleurons sont si bien remplis, si bien étalés, si bien placés, qu'on doit la regarder comme la plus belle des Quarantaines, & les épis qu'elles forment sont les uns rouges, les autres couleur de chair.

Multiplication & culture.

Les Quarantaines se multiplient par leurs graines qui,

femées à différentes époques procurent à nos parterres un gracieux ornement qui se succède durant plusieurs mois.

C'est par une culture assidue & des soins multipliés que l'on procure aux Quarantaines, & qu'on leur conserve la beauté dont elles sont susceptibles.

Elles veulent une terre douce, substantielle, un peu fraîche, amandée par de bons terreaux consommés, & une exposition favorable.

On les multiplie par leurs graines que l'on peut commencer à semer dès le mois de février, sur une couche tiède, couverte d'un chassis vitré, ou de bons paillassons.

Quand les plantes se montrent, il faut leur donner de l'air & les laisser jouir des rayons du soleil, toutes les fois qu'on peut le faire sans danger, car elles redoutent particulièrement l'humidité, une atmosphère stagnante, & la privation de la lumiére.

Les sujets de ce premier semis doivent se repiquer en pépinière, à quatre pouces de distance sur un ados d'hiver, dès qu'ils ont formé leur quatrième feuille; & l'on aura grand soin de les préserver des gelées. Ce repiquage se fera, autant qu'il sera possible, par un tems doux & couvert, & en levant le plant, il faudra faire en sorte que les racines soient garnies de terre : la reprise en sera plus prompte & plus certaine.

Le plant restera en pépinière jusqu'au moment où il commencera à marquer, c'est-à-dire lorsqu'au centre de la touffe des feuilles terminales, on appercevra un amas de petits boutons, qui ne sont autre chose que les calices qui enveloppent les pétales dont les fleurs seront composées. Si ces boutons sont alongés & pointus, les fleurs seront simples; elles seront doubles, s'ils sont renflés dans le centre, & aplatis ou arrondis au sommet.

Aussitôt que les Quarantaines marquent, il faut les planter en pots ou en place, & afin que la reprise n'éprouve aucun retard, on les lève en motte, par un tems couvert; on les arrose modérement, & on les garantit durant sept ou huit jours des rayons du soleil.

Le second semis des Quarantaines peut se faire vers la fin de mars, sur des planches de terre bien ameublies, bien terreautées & exposées au levant.

Il faut semer clair & très-peu couvrir; & pour empêcher que les mouillures, qui doivent toujours être très-légères, ne battent la surface des planches, il est bon de les sursemer d'une petite quantité de litière très-courte.

Les sujets de ce second semis se repiquent en pépinière, comme ceux du premier, mais à l'exposition du levant, & on ne les plante aussi en pots, ou en place, que quand ils commencent à marquer.

Les pots à amaranthe sont ceux qui conviennent aux Quarantaines, & pour qu'elles y trouvent les alimens nécessaires à leur embonpoint, on les remplira d'une terre composée d'un tiers de terre franche, mais non argilleuse, et de deux tiers de bon terreau gras.

Enfin, on peut semer la *Quarantaine royale* vers la mi-août, ou dans le commencement de septembre, afin d'en jouir au printems; mais il faut alors la préserver des rigueurs de l'hiver, en la plaçant, le plus tard possible, dans une orangerie bien éclairée & très-sèche, & sur-tout dans le voisinage des fenêtres.

On ne l'arrosera que dans l'extrême besoin, & l'on aura soin de ne verser l'eau qu'au pied, & non sur les feuilles de la plante; & comme c'est moins le froid que l'humidité qu'elle redoute, ces mouillures seront à-la-fois très-modérées & peu fréquentes.

On la mettra à l'air toutes les fois qu'il fera sec & doux; & si quelques feuilles se fannent ou meurent, on les retranchera, non en les arrachant, mais en les coupant près de leur insertion.

Les Quarantaines qui ont passé l'hiver renfermées, ne doivent être, au printems, exposées que par degré à l'air libre & au soleil, sur-tout quand le sommet des rameaux a blanchi, par un séjour trop long dans l'obscurité. Ainsi, on les tiendra à l'ombre jusqu'à ce qu'elles aient repris leur entière vivacité, & recouvré leur couleur verte, si elle est affoiblie ou perdue.

Les premières Quarantaines qui fleurissent sont les

plus propres à donner de bonnes graines. Il faut choisir les plus vigoureuses & les plus belles de chaque variété, & si l'on supprime les rameaux supérieurs qui fleurissent pour ne laisser que ceux du bas de la tige, dont les fleurs s'épanouissent toujours les premières, il en résultera des siliques mieux nourries, plus tôt mûres, & fournies ordinairement de semences plus propres à donner des fleurs doubles.

Dès que les siliques sont sèches, on coupe les rameaux, & l'on en fait des paquets que l'on suspend au plancher dans un lieu sec. La graine ainsi laissée dans ses siliques se conservera bonne durant plusieurs années.

QUARANTAINE DE MAHON : = *Giroflée de Mahon* : = *Violier maritime des Dames* : = *Giroflier nain de Virginie* : CHEIRANTHUS MARITIMUS, neuvième espèce du genre des GIROFLIERS dans LINNÉ.

Cette plante annuelle, comme la précédente, & d'une végétation aussi rapide, s'élève à peine à six pouces de hauteur.

De sa base elle pousse plusieurs rameaux touffus, irrégulièrement dirigés, & garnis de feuilles sessilis, lancéolées, arrondies, d'un vert tendre.

Les fleurs naissent aux extrémités des branches, en épis clairs, & sont teintes d'un violet pourpre, mais diversement nuancé. En général toutes sont simples, & composées de quatre pétales placés en croix; mais la couleur qu'elles affectent, tranchant fortement sur le feuillage qui les accompagne, leur donne assez d'éclat.

Elles font place à de petites siliques minces, où sont contenues les graines qui seules peuvent perpétuer l'espèce.

La Quarantaine de Mahon n'est propre qu'à former de jolies bordures, ou de petits massifs dans les pièces découpées.

Semée sur les pentes, ou sur quelques portions bien apparentes des roches ou monticules factices, elles les décore agréablement; & leur donne un air de vérité qui les rapproche de la nature.

On la sème toujours à demeure, car elle est trop

foible pour être repiquée ; & afin d'en jouir plus long-tems, le premier semis peut se faire à la fin de mars, le second à la fin d'avril, le troisième à la fin de mai, & le quatrième à la fin de juin ; ainsi confiée à la terre de mois en mois, elle procurera une jouissance qui se perpétuera jusqu'à l'automne ; mais les seuls sujets des deux premiers semis donneront de bonnes graines.

QUINTE-FEUILLE EN ARBUSTE : = *Quinte-feuille de Yorskhire* : POTENTILLA FRUTICOSA ; première espèce du genre des POTENTILLES, qui est le quatrième de la cinquième division de la douzième classe du système de LINNÉ.

La tige de cette plante ligneuse & vivace s'élève à deux ou trois pieds de hauteur & se divise en plusieurs branches rameuses, dont les directions parallèles & demi-verticales forment un joli buisson arrondi, garni de feuilles palmées à cinq digitations alongées, fort étroites à leur base, élargies & dentelées profondément à leur extrémité.

Ces feuilles d'un vert-gai en dessus, sont pâles & pubescentes en dessous.

Les fleurs commencent à paroître en mai ou juin, & se succèdent durant tout l'été & une partie de l'automne. Composées de cinq pétales étalés en forme de rose, elles sont colorées d'un beau jaune, & forment des bouquets rameux & terminaux, qui ajoutent de la gaité à l'aspect gracieux de la plante entière.

Elles font place à de petites graines ovoïdes, pointues, qui sont très-propres à multiplier cet arbuste, mais qui tombent si aisément au premier instant de leur maturité, qu'il faut nécessairement épier cette époque, si l'on veut les faire servir à la propagation de l'espèce, en les semant dans une terre très-légère, & un peu fraîche.

Mais on les néglige d'ordinaire, parce que la Quinte-feuille se multiplie facilement par les nombreux drageons qu'elle produit, & qui, séparés en octobre, forment dès l'année suivante un arbuste d'une assez belle apparence pour être alors placé à demeure.

On peut encore la propager par marcottes, qui

couchées en septembre, sont parfaitement enracinées l'année suivante.

Enfin, on la multiplie aussi par boutures, qui, plantées à l'ombre, dès l'automne, & dans une terre humide, s'enracinent au retour du printems.

La Quinte-feuille arbuste est une des plantes les plus convenables à la décoration des plates-bandes & à l'embellissement des parterres. Elle réussit très-bien dans une situation ombragée, ce qui doit lui faire trouver place dans les parties antérieures des bosquets situées à mi-ombre, ou au nord.

Elle veut une terre fraîche, même un peu humide, & très-substantielle; elle ne fait que languir, & souvent elle avorte, dans un sol sec, maigre & trop exposé aux ardeurs du soleil.

R

RADIS, *Raphanus sativus*, première espèce du quatorzième genre de la seconde division de la quinzième classe du systême de LINNÉ.

Les différens sujets compris dans cette espèce ont des formes si distinctes, &, en général, si constantes, que malgré la similitude de leurs caractères principaux, il est nécessaire de les ranger en deux ordres, l'un qui contiendra les RADIS proprement dits, & l'autre qui renfermera les racines, que nous appelons RAVES.

DES RADIS.

On distingue plusieurs variétés de Radis, dont les plus estimées sont :

1. Le PETIT RADIS BLANC ET ROND : = *Radis de tous les mois* : = *Radis blanc hâtif.*

Sa racine, bien arrondie, a sept ou huit lignes de diamètre. Une petite queue fort menue la termine, & elle est couverte d'une peau très-blanche.

Ce joli Radis, tendre, délicat, & dont l'eau, douée d'une saveur qui lui est propre, est très-agréable, végète rapidement, & reussit complètement sur couche pendant l'hiver, & au printems en pleine terre meuble & fraîche.

2. Le PETIT RADIS ROUGE : = *Radis sanguin hâtif.*

Bien distingué du précédent par sa couleur rouge très-foncé, il a d'ailleurs les mêmes formes, & croît avec autant de rapidité. Son eau est un peu moins douce, & sa chair, ordinairement veinée, souvent même presque entièrement teinte de rouge comme la peau, est moins tendre, sur-tout lorsqu'il vient en pleine terre, où il acquiert quelquefois plus d'un pouce de diamètre. Il a beaucoup de succès sur couche.

3. Le PETIT RADIS ROSE = *Radis d'Artois.*

Il ne diffère du précédent que par sa belle couleur de rose, dont la teinte pénètre entièrement la chair. Il est plus tendre, plus doux, & bien plus agréable encore.

4. Le PETIT RADIS BLANC ET LONG : = *Radis à petit bout, des Anglois.*

Il a plus de longueur, mais moins de diamètre que les précédens. Il est aussi moins tendre, moins hâtif, & plus piquant. Il réussit bien sur couche pendant l'hiver, & en pleine terre dans les trois autres saisons, pourvu que, dans les chaleurs, on lui donne de fréquentes mouillures.

5. Le PETIT RADIS SAUMONÉ : = *Radis à la Reine.*

Il n'acquiert pas plus de volume que le Radis n°. 1. Il est aussi tendre, aussi hâtif, aussi agréable au goût, mais il flatte la vue par sa couleur de chair de saumon fort claire, & comme transparente. Il réussit également sur couche, durant l'hiver, & en pleine terre au printems : il devient un peu dur & trop fort dans les autres saisons.

6. PETIT RADIS GRIS : *Radis cendré.*

Un peu plus gros que les deux premières variétés, il est moins long que la troisième. Sa saveur est un

peu piquante, & sa peau grise couvre une chair blanche un peu ferme. Il réussit bien en pleine terre, même pendant l'été, mais dans cette saison, il veut un peu d'ombre et de fréquentes mouillures.

7. Le Petit Radis noir : = *Radis noir d'Espagne.*

Sa racine, un peu alongée, est en général plus sèche & moins tendre que celles des précédents, dont il est distingué par la noirceur de sa peau; cependant beaucoup de personnes le préfèrent l'été & l'automne, parce qu'il a une saveur qui approche de celle de la noisette, & qu'il réussit bien dans ces deux saisons, quand on le met à l'ombre & qu'on l'arrose souvent. Comme sa graine ne mûrit pas toujours bien, on a souvent beaucoup de peine à s'en procurer de bonne, & pour l'ordinaire elle est fort rare.

8. Le Gros Radis blanc = *Raifort blanc d'Espagne.*

La vraie saison de ce Radis est l'automne. Il veut une terre légère, fraîche & bien défoncée, & de fréquentes mouillures Son volume, assez alongé, a quinze ou dix-huit lignes de diamètre; & sa peau, très-blanche, couvre une chair tendre, mais dont l'eau, quoique abondante, a peu de saveur.

9. Le Gros Radis noir : = *Radis d'hiver* : = *Radis de Strasbourg.*

Ce Radis, d'une forme alongée, & beaucoup plus gros qu'aucun autre, est vêtu d'une peau noire, qui couvre une chair veinée de rayons concentriques, un peu dure, sèche & excessivement piquante.

On le sème, très-clair, à la fin de juin dans une terre très-meuble, défoncée d'un pied & demi, & habituellement fraîche. Si on l'arrose fréquemment, & si l'on a soin de l'éclaircir afin de le distancer suffisamment, il acquiert un volume prodigieux, & perd un peu de son âpreté.

Il faut l'arracher avant les gelées, pour le transporter dans la serre, où on l'enterre dans du sable sec, ou bien on fait une tranchée dans la partie la moins humide du jardin, & après y avoir arrangé les radis côte-à-côte, on les couvre de litière dans les grands froids.

Ce Radis a une sous-variété que l'on appelle GROS RADIS BLANC D'HIVER, qui est beaucoup moins piquant, & qui en diffère encore par la couleur de sa peau, teinte d'un blanc sale. On le cultive de la même manière.

DES RAVES.

La Rave se distingue du Radis par la longueur de sa racine, unie, droite, ferme ou cassante, & remplie d'une eau plus ou moins piquante selon son âge, la saison & le sol. Ses feuilles sont aussi composées de folioles plus nombreuses, plus étendues : le vert qui les colore est plus foncé, & leur direction est beaucoup moins horizontale.

On en compte plusieurs variétés, dont les plus estimées sont :

1. La RAVE HATIVE : = *Rave printanière de Hollande* : = *Petite Rave précoce.*

Petite, mais tendre, douce, d'un beau rouge & d'un goût excellent, cette jolie Rave ajoute à tant de qualités le mérite de croître rapidement, & de réussir parfaitement sur couche pendant la plus rude saison. Dès qu'elle a quatre ou cinq feuilles, elle est bonne à cueillir, au lieu que les autres en poussent un grand nombre, avant que leur racine ait acquis un volume satisfaisant. Elle est moins agréable lorsqu'elle vient en pleine terre, & n'a de succès qu'au printemps.

2. La RAVE COMMUNE : — *Rave de Jardin.*

Plus longue que la précédente, elle est aussi colorée d'un rouge plus vif. Elle réussit également bien sur couche, mais elle y végète beaucoup moins promptement. Elle n'a de succès, en pleine terre, que le printems & l'automne.

3. La GROSSE RAVE : = *Rave d'été.*

Sa racine, couverte d'une peau partie rouge & partie blanche, a sept ou huit pouces de longueur, sur

neuf ou dix lignes de diamètre dans sa portion la plus volumineuse. Quoique la chair en soit tendre, l'eau, forte & piquante, qu'elle fournit lui ôte de son agrément, & son principal mérite est d'être la seule qui réussisse bien pendant l'été.

4. RAVE SAUMONÉE : = *Raves des Dames.*

Un peu plus hâtive & aussi grosse que la *Rave commune*, n°. 2, elle est cependant moins précoce que la variété n°. 1. Elle l'emporte sur l'une & sur l'autre par une belle teinte saumonée, & par la douceur de sa saveur. Elle réussit bien sur couche, mais mieux en pleine terre, au printems.

5. La RAVE COULEUR DE ROSE : = *Rave à petit colet.*

Elle ne diffère de la précédente que par la couleur de rose dont elle est teinte, & qui pénètre toute sa chair. Elle est agréable, tendre, douce, d'une digestion facile, & elle réussit bien en pleine terre au printems, qui est sa seule saison.

6. La RAVE BLANCHE : = *Rave de Lille* : = *Rave printanière de Flandre.*

Cette Rave, pour le volume, tient le milieu entre la Rave commune & la Rave hâtive; mais elle en diffère par la blancheur de la peau qui la couvre. Elle réussit bien, au printems, en pleine terre, & cette saison est la seule où sa végétation satisfasse; car dans le cours des autres, elle devient cordée, verreuse, dure & trop âpre. Quand le sol, qui doit être léger, profond, substantiel & frais, lui convient, elle est, dans sa saison, celle de toutes les Raves qui flatte le plus l'organe du goût.

Multiplication & culture.

Les Radis & les Raves veulent une même culture, & demandent également une terre meuble, fraîche & profonde. Toutes les variétés des uns & des autres ne peuvent se propager que par leurs graines, qui ont besoin d'être semées de préférence au soleil levant durant

la

le printems & durant l'automne. Pendant l'été, si on veut les avoir plus tendres, & d'une saveur moins piquante, si on veut même les empêcher de monter trop promptement, il est indispensable de les semer à l'ombre & de les arroser souvent.

Les semis ne doivent jamais être trop drus; & lorsque la germination se manifeste, si le plant est trop serré, il faut l'éclaircir à la deuxième feuille, de manière à laisser une distance analogue à la grosseur du volume, dont les sujets sont susceptibles.

Presque toujours on sème les Radis & les Raves, soit avec les Carottes, soit avec les Epinards, parce que, commençant à être bons long-tems avant les autres légumes qui les ont accompagnés; en prenant possession du même domicile, ils leur laissent, en le quittant, un plus grand espace & la jouissance exclusive des alimens qu'ils partageoient avec eux.

On peut se procurer toute l'année des Radis & des Raves, en graduant les semis de la manière suivante.

Premier semis.

Au commencement de Novembre, on fait des couches de deux pieds de fumier, que l'on charge de huit ou neuf pouces d'une terre composée de bonne terre franche sans être argileuse, & de terreau, mêlés depuis six mois par portions égales.

Quand elles ont perdu leur chaleur, & qu'elles ne sont plus que tièdes, si l'on n'a point de chassis vitrés pour les couvrir, on marque, sur le terreau, la place qu'occupera chacune des cloches qu'il faudra leur substituer, & dans l'espace circonscrit par la marque circulaire on fait, avec le doigt, à un pouce de distance, en tous sens, de petits trous superficiels, où l'on dépose deux ou trois graines, soit de la *Rave hâtive*, n°. 1, soit des *Radis*, n°s. 1, 2, 3, 4 & 5.

Si l'on doit employer les chassis vitrés, alors, au lieu de semer à la volée, il vaut mieux semer par rayons, distans de trois ou quatre pouces; & afin que le semis soit plus régulier, on tend un cordeau d'un bout à l'autre de la couche, pour sillonner les

rayons, où les graines seront disposées, deux à deux, chaque couple à un pouce l'un de l'autre.

On les recouvrira d'un peu de terreau léger, & on laissera la couche à l'air, jusqu'à ce que la germination se manifeste. Alors on placera les cloches, ou les chassis vitrés, mais seulement durant les nuits & les jours fâcheux, car il faut que le plant, pour qu'il se soutienne & qu'il prospère, jouisse de l'air libre le plus qu'il est possible.

S'il survient des gelées, on couvrira les cloches ou les chassis avec de bons paillassons, & même de la litière longue. Cette précaution est également nécessaire dans les tems de pluie, dont la fréquence feroit rouiller les plantes.

Au moyen de ces attentions, & par le secours des réchauds établis à propos, les sujets de ce premier semis seront bons en janvier.

Second semis.

Il se fait en décembre, toujours avec les mêmes variétés, sur des couches plus fortes de fumier & plus chaudes. En multipliant les couvertures, les réchauds & les soins, & donnant aux plants la jouissance des rayons du soleil & de l'air libre, toutes les fois qu'on peut le faire sans danger, les sujets de ce second semis succèderont à ceux du premier, en février ou mars.

Troisième semis.

Les mêmes variétés se sèment en janvier, sur des couches encore plus fortes en fumier. On couvre les semences avec les cloches ou les chassis vitrés aussi-tôt qu'elles sont mises en terre, & en réchauffant exactement, en redoublant de soin & de vigilance, les sujets de ce troisième semis pourront s'employer vers la mi-mars.

Quatrième semis.

Il se fera, au commencement de février, toujours avec les mêmes variétés, sur des couches qui n'auront que vingt-quatre ou trente pouces de fumier, & qui resteront nues, c'est-à-dire, sans cloches ni vitrages;

mais on leur substituera des paillassons ou autres couvertures que l'on établira sur un petit treillage, élevé de quatre pouces, pour y rester, d'abord jusqu'à ce que la graine soit levée, & ensuite pendant toutes les nuits, & pendant les jours froids. On doit augmenter ou diminuer ces préservatifs, selon la température de l'air, & borner aussi plus ou moins rigoureusement le pourtour des couches avec de la litière longue.

Les sujets de ce quatrième semis sont ordinairement formés à la fin de mars ou au commencement d'avril, & presque toujours ce sont les meilleurs.

Si, malgré toutes les précautions prescrites, la gelée avoit attaqué les plantes, il ne faudroit point les découvrir pendant le soleil : son impression soudaine les perdroit sans retour. On les laissera dégeler peu-à-peu, en permettant seulement à l'air adouci d'y circuler, soit en soulevant un peu les chassis, soit en dégageant la litière qui fermoit le pourtour des paillassons.

Autres semis.

En mars, on peut faire encore un dernier semis sur couche, qui exigera beaucoup moins de soins; mais pour l'ordinaire, depuis la mi-mars jusqu'au commencement de mai, on sème en pleine-terre les RAVES n°s. 2, 4, 5 & 6, & les RADIS n°s. 3, 4, 5 & 6. Depuis le mois de mai, jusqu'en septembre, on sème également en pleine terre, mais à l'exposition découverte du nord, la *Grosse Rave*, n°. 3, & un peu des variétés n°s. 2, 4. 5 & 6; & les Radis, n°. 4, 6 & 7.

Le Radis, n°. 8, se sème au commencement de juin & celui n°. 9, ainsi que sa sous-variété, vers la fin du même mois.

Vers le commencement de septembre on sème la plupart des mêmes variétés, ou seules ou avec des épinards, des mâches, ou dans les planches des chicorées: les Raves communes & saumonées sont celles qui font le mieux dans cette position.

Enfin, le dernier semis se fait au commencement d'octobre, sur un ados d'hiver, ou sur de vieilles cou-

ches éteintes ; & ſi on le garantit des mauvais tems & des nuits froides par des paillaſſons, il fournira juſqu'au moment où l'on pourra jouir des premiers ſemis faits ſur couche en novembre.

La Racine des Radis & des Raves eſt terminée, vers la ſuperficie de la terre, par un petit colet du centre duquel s'élancent d'abord quelques feuilles preſque ovales, irrégulièrement dentelées, plus ou moins longues & larges, velues, rudes au toucher, ſur-tout à l'extérieur, & portées par d'aſſez gros pétioles creuſés d'un large ſillon.

Si l'on permet à cette racine de groſſir, ſa chair ſe cotonne, elle ſe creuſe & ſe gonfle, les feuilles augmentent de nombre & de grandeur, & du milieu d'elles s'élève, à trois ou quatre pieds de hauteur, une tige cylindrique, creuſe, foiblement cannelée, d'un rouge tirant ſur le violet, garnie de branches alternes, qui naiſſent de l'aiſſelle des feuilles ; & elle ſe termine par des fleurs qui compoſent des épis alternes.

Leur corolle eſt formée de quatre pétales diſpoſés en croix, & teints d'un violet clair, ou d'un blanc très-légèrement lavé de rouge. Elles ſont place à de groſſes ſiliques, courtes, preſque charnues, inégalement arrondies ſur leur diamètre, & pointues à leur extrémité. Dans deux cellules diviſées par une cloiſon intermédiaire, ces ſiliques contiennent pluſieurs graines, rondes, colorées d'un jaune-cannelle, qui, laiſſées dans leurs ſiliques, ſe conſervent bonnes pendant dix ans & plus.

En général la teinte des graines de Radis eſt plus vive que celle des graines de Raves, & elles ſont auſſi un peu moins volumineuſes : ces nuances légères, qui ne ſont pas toujours ſûres, ſont les ſeules différences obſervées entre les unes & les autres.

Les plantes que fourniront les derniers ſemis d'hiver vaudront beaucoup mieux que ceux des premiers ſemis du printems, pour ſe procurer de bonnes graines.

On fera choix des plus belles & des plus ſaines, & chaque variété ſera repiquée loin les unes des autres, afin d'empêcher les altérations qu'un trop grand voi-

finage pourroit apporter dans les traits différentiels qui les distinguent.

Les sujets de chaque variété auront donc leur domicile à part, pour y conserver leurs seules habitudes, & chacun sera planté à un pied de son voisin.

On leur donnera une bonne exposition, une terre substantielle, bien défoncée, bien amendée, & par de fréquentes mouillures, on assurera & l'on hâtera leur reprise.

Quand les tiges s'éléveront, on leur donnera des tuteurs pour les soutenir contre la chute des pluies & l'impétuosité des vents. On aura soin sur-tout de les garantir des oiseaux, lorsque les graines approcheront de la maturité, parce qu'ils en sont très-friands.

Dans le courant d'août, la maturité se fait connoître par la teinte jaunâtre que prennent les siliques. Lorsque cette teinte est bien déterminée, on arrache les pieds, on les expose durant sept ou huit jours au soleil le plus ardent, sous un hangard, à l'abri de la pluie ; & quand la dessication est parfaite, ou l'on fait des bottes des rameaux auxquels pendent les siliques, afin de les attacher au plancher d'un grenier sec, ou bien on détache les siliques mêmes, pour les conserver en tas à l'abri de l'humidité & des souris.

Autant qu'il sera possible, on laissera les graines dans leurs siliques : elles donneront des racines beaucoup plus belles en tout point, si on ne les tire de leurs enveloppes qu'au moment de s'en servir.

RADOU DE MONTPELLIER : = *Redoul*, des Provençaux : = *Rondon à feuilles de Myrte* : = *Sumach des Tanneurs* : CORIARIA MYRTIFOLIA, première espèce du dernier genre de la neuvième section de la vingt-deuxième classe du systême de LINNÉ.

Cet arbrisseau, dont les tiges ne s'élèvent pas à plus de quatre ou cinq pieds de hauteur, est moins intéressant par ses fleurs, qui naissent en épis axillaires, & qui sont presque verdâtres, que par ses feuilles alternes, entières, ovales, larges, ondées par les bords, sans dentelures & teintes d'un beau vert. Elles subsistent jusqu'aux fortes gelées, & comme l'arbrisseau, en éta-

lant au loin ses racines horisontales ; peuple bientôt le domicile qu'on lui donne, il est très-propre à décorer les quartiers déserts, & à garnir des vides ; mais il ne peut être admis dans les jardins d'une médiocre étendue sans devenir promptement incommode.

Il se multiplie abondamment par ses nombreux rejetons, que l'on détache en mars, & qui, mis de suite en pépinière sont assez forts & assez enracinés au bout de deux ans pour figurer dans les places qui leur seront données.

Le Radou veut un sol marneux & peu ferme, & dans nos provinces septentrionales, il faut le garantir des vents du nord, & des froids, par quelques couvertures, pour pouvoir le conserver en pleine terre, sans dommage, durant les grands hivers.

RAIPONCE : Voyez CAMPANULLE, n°. 1, p. 497, TOME I.

RAISIN DE MER : = *Queue de Cheval en arbrisseau*: EPHEDRA DISTACHYA, première espèce du troisième genre de la douzième section de la vingt-deuxième classe du systême de LINNÉ.

C'est un arbuste rameux, haut de deux ou trois pieds, qui par la singularité de sa forme, & la docilité avec laquelle il se prête au ciseau, mérite de trouver place dans la formation de nos jardins modernes.

Sur chaque nœud de ses branches, il produit plusieurs feuilles sessiles, longues, menues comme celles du jonc, cylindriques, ou un peu triangulaires, moins semblables à des feuilles qu'à des rameaux dont chaque nœud seroit articulé dans une gaine très-courte à deux dents.

Les fleurs, verdâtres & sans apparence, sont mâles ou femelles, & sortent de ces gaines. Les femelles font place à une baie ovoïde, charnue, succulente, douce, relevée d'un aigrelet agréable. Chaque baie contient deux semences presque figurées comme les pepins d'une pomme.

Cet arbuste se multiplie au printems par les nombreux drageons que produisent ses racines rampantes.

Il aime un sol humide & fort, & quoiqu'originaire

des bords de la mer du midi de la France, il soutient bien en pleine terre les rigueurs du froid dans nos provinces du nord.

Planté au pied des rochers factices qui avoisinent des pièces d'eau, ou des cascades, & dans le voisinage des fontaines & des sources, il donnera un air de vérité aux ouvrages de l'art, & rendra ceux de la nature plus pittoresques.

RAISIN D'AMÉRIQUE : Voyez PHYTOLACCA D'AMÉRIQUE, pag. 407, TOME II.

RAISIN D'OURS : Voyez ARBOUSIER TRAÎNANT, n°. 3, pag. 279, TOME I.

RANONCULE, voyez RENONCULE.

RAVE : Voyez RADIS, pag. 608, TOME II.

REINE MARGUERITE : Voyez ASTÈRE DE LA CHINE, n°. 20, pag. 380, TOME I.

REINE DES PRÉS, *Spiræa ulmaria*, quinzième espèce du genre des SPIREAS, qui est le dernier de la quatrième section de le douzième classe du systême de LINNÉ.

Cette plante, vivace par ses racines, intéresse par la beauté de son feuillage, & par les superbes touffes qu'il compose.

Les feuilles sont alternes, grandes, composées de cinq à neuf folioles ovales-pointues, dentelées, dont l'impaire est plus grande, & divisées en trois lobes. Blanchâtres en dehors, elles sont teintes d'un beau vert en dessus.

On ne cultive, dans les jardins que la variété dont les fleurs sont doubles. Ces fleurs, qui se montrent en été, naissent en panicules, & forment des bouquets, auxquels il ne manque que des parfums pour être des plus beaux de la nature.

La Reine des prés est une des plantes les plus propres à décorer nos jardins ; mais, originaire des prés humides, il lui faut un terrain frais, & même un peu ombragé.

On la multiplie en mars, ou en octobre par ses pieds éclatés ; mais, pour qu'elle donne de belles touffes, il est nécessaire de la laisser trois ans en place avant de

la soumettre à cette seule voie de propagation, dont elle soit susceptible.

RENONCULE A FEUILLES DE FENOUIL : Voyez ADONIS PRINTANIER, n°. 1, pag. 57, TOME I.

RENONCULE DES BLEDS : Voyez ADONIS D'ÉTÉ, n°. 2, pag. 59, TOME I.

RENONCULE D'AUTOMNE : Voyez ADONIS D'AUTOMNE, n°. 3, pag. 59, TOME I.

RENONCULE, *Ranonculus*, genre de plantes qui fut ainsi nommé du mot latin RANA, grenouille, parce qu'elle aime les lieux humides, comme cet animal, auquel son feuillage sert quelquefois d'abri contre les ardeurs du soleil,

Ce genre, composé d'un très-grand nombre d'espèces, est le quinzième de la septième section de la treizième classe du système de LINNÉ.

1. RENONCULE A FEUILLES D'ACONIT : = *Renoncule de montagne* : = BOUTON D'ARGENT D'ANGLETERRE : = *Belle Pucelle de France* : = *Renoncule Blanche* : RANUNCULUS ACONITIFOLIUS, vingt-huitième espèce du genre, dans LINNÉ.

Cette plante vivace, pousse du collet de ses racines fibreuses des feuilles palmées à trois ou cinq lobes dentelés & pointus, assez amples, lisses & marqués de plusieurs veines longitudinales.

De leur centre s'élèvent des tiges droites & fistuleuses qui acquierent souvent deux pieds de hauteur, & se divisent à leur sommet en trois ou quatre rameaux dont chacun soutient une feuille semblable à celles de la base, mais plus petite, & se termine par des fleurs d'un blanc pur, portées par de courts pédoncules, & disposées en rose.

On ne cultive, pour l'ornement des jardins, que la variété dont les fleurs sont doubles.

Ces fleurs, qui se montrent en avril & mai, sont composées d'un très-grand nombre de pétales ; mais elles passent vîte, quand la plante est placée dans un sol sec, ou quand elle est trop exposée au soleil, ou enfin, quand on néglige d'entretenir la fraîcheur habituelle dont elle a besoin pour prospérer.

On la multiplie par ses racines que l'on divise depuis le moment où ses feuilles se fanent, jusqu'à celui où les nouvelles doivent se montrer. Mais les plantations, faites en automne ont plus de succès, & produisent des sujets plus vigoureux, plus propres à fleurir; seulement, comme ils sont un peu sensibles à la gelée, il est nécessaire de les couvrir avec de la litière longue, jusqu'à ce qu'ils ayent passé la saison rigoureuse.

La plante ne doit être soumise à la propagation que quand elle a séjourné au moins deux ans entiers dans la même place.

Le bouton d'argent est très-propre à décorer les plates-bandes exposées au levant, dont la terre est substantielle, meuble & fraîche.

2. RENONCULE DES JARDINS : = *Bouton d'or* : RANUNCULUS ACRIS, trente-troisième espèce du genre dans LINNÉ.

On ne cultive dans les jardins que la variété à fleurs doubles, la seule qui puisse contribuer à en varier la décoration.

C'est une plante vivace, dont les feuilles radicales, portées par de longs pétioles, sont palmées & taillées en lobes pointus, bordés d'une dentelure profonde. Celles du sommet sont découpées en segmens linéaires & toutes sont teintes d'un vert foncé, dont la nuance est gracieuse.

La tige, qui naît du centre des feuilles radicales, s'élève souvent à plus de deux pieds de hauteur, & se partage à son extrémité en plusieurs rameaux, garnis de quelques petites feuilles, & qui sont comme les pédoncules principaux des fleurs qui les terminent.

Ces fleurs se montrent dès le mois de mai, & se succèdent durant près de six semaines. Les pétales nombreux qui les composent sont colorés d'un jaune doré très-brillant.

Cette plante, comme toutes les Renoncules, veut un sol substantiel & frais, & préfère une situation ombragée à celle qui l'exposeroit aux ardeurs trop continues du soleil.

On la multiplie par la séparation de ses touffes; mais cette opération, qui peut avoir lieu depuis octobre jusqu'à la fin de mars, ne doit se faire, sur une même touffe, que tous les deux ans.

3. RENONCULE A FEUILLE DE RHUE: Voyez BASSINET, pag. 421, TOME I.

4. RENONCULE A FEUILLE DE PLANTAIN : = *Renoncule blanche des Pyrénées*: RANUNCULUS AMPLEXICAULIS, huitième espèce du genre dans LINNÉ.

De sa racine fibreuse & fasciculée cette plante vivace pousse quelques tiges, qui s'élèvent au plus à un pied de hauteur, & dont les feuilles, ovales, pointues, grisâtres, les embrassent par leur base.

Le sommet de chaque tige se partage en plusieurs pédoncules dont chacun soutient une fleur blanche qui s'épanouit en avril, & qui conserve sa beauté près d'un mois quand elle est placée à l'ombre.

On la multiplie par la séparation de ses racines en automne. La chute des feuilles indique l'époque de cette opération, qui a toujours du succès quand les sujets sont plantés à l'ombre dans un sol substantiel & frais.

4. RENONCULE DE PERSE : = *Renoncule des Fleuristes* RANONCULUS ASIATICUS, vingt-troisième espèce du genre, dans LINNÉ.

Cette plante vivace s'est singulièrement perfectionnée depuis qu'elle a quitté la Perse, & l'ingénieuse industrie des Fleuristes d'Europe, l'a soumise à une culture si soignée, que répondant à leurs travaux assidus, elle leur offre aujourd'hui plus de six cents variétes dénommées, dont les fleurs, distinguées par des couleurs & des nuances propres, surpassent en beauté toutes celles de la saison où elles se montrent.

Sa racine, que l'on nomme *griffe*, est formée de plusieurs doigts attachés par leur base à un centre commun, qui est le cœur ou le collet de la plante. Arrondis sur leur diamètre, tantôt palmés, ouverts & écartés l'un de l'autre, tantôt fasciculés, fermés ou rapprochés, ces doigts, aigus ou obtus par leur extrémité, sont plus ou moins nombreux, suivant la vi-

gueur de la plante ; & de leur extrémité naît une racine chevelue, très-déliée, qui s'alonge quelquefois de deux ou trois pieds, quand la terre est assez perméable pour se prêter à leur extension.

Du cœur, ou collet de la plante sortent des feuilles plus ou moins grandes, portées par de longs pétioles. Les unes sont presque simples, les autres sont ailées à un ou deux rangs, & quelques-unes sont recomposées de folioles ailées, découpées ou lobées, ou dentelées profondément, & le vert qui les colore, ainsi que les macules qui les distinguent, ne sont pas les mêmes sur toutes les variétés,

Du centre des feuilles, il naît une ou plusieurs tiges cylindriques, lisses ou velues, qui s'élèvent de six à quinze pouces. Tantôt elles sont simples, & tantôt elles se garnissent de plusieurs rameaux qui sortent de l'aisselle de feuilles moins grandes, mais beaucoup plus découpées que les feuilles radicales.

Les tiges & les rameaux se terminent par une fleur inodore, qui, lorsqu'elle est simple, est formée d'un calice à cinq feuilles ovales-oblongues, terminées en pointe, de cinq grands pétales disposés en rose, d'un très-grand nombre d'étamines courtes, & d'un bien plus grand nombre de pistils attachés sur un support commun, creux, membraneux, qui se garnit sur toute sa surface d'une multitude de semences plates, ailées, orbiculaires, & terminées par une petite pointe.

On fait peu de cas de la Renoncule à fleur simple, & on lui préfère, avec raison, les variétés doubles & semidoubles.

L'art du Fleuriste a pour fin les fleurs doubles : elles sont l'unique objet de ses voeux; c'est pour les obtenir qu'il sollicite sans cesse la nature, & néanmoins la Renoncule double n'est pas la plus cultivée, parce que l'inévitable ennemi de toutes les beautés, le tems altère & ruine ses traits en peu d'années. On a adopté plus généralement les *semi-doubles*, qui bien que moins belles & moins pompeuses, joignent à l'avantage de ne point dégénérer, celui d'être plus variées dans les couleurs dont elles se parent, & de donner des graines

beaucoup plus propres, que celles des Renoncules simples à produire de belles variétés.

Les dénominations données, en Hollande, aux diverses variétés des Renoncules ne sont pas plus significatives que celles que les habiles Fleuristes de cette contrée on consacrées à la distinction des *Anémones* & des *Jacinthes*; mais comme elles peuvent servir de mot de ralliement aux amateurs, nous en allons donner ici la nomenclature, & nous suivrons, dans cette liste l'ordre des prix que les Marchands de Hollande ont établis pour chaque variété, commençant par les plus chères.

RENONCULES DE HOLLANDE.

N°. 1, *huit variétés, à 20 liv. la griffe.*

1. Le *Roi des Pourpres*: Teinte d'un pourpre presque noir, & formée d'un très-grand nombre de pétales bien serrés, elle présente une ample corolle, & doit être regardée comme une des plus belles Renoncules.

2 La *Passe-Niobé*: Ses nombreux pétales composent une corolle bien pleine, bien étalée, & elle paroît teinte d'un noir vernissé.

3. La *Ténébreuse*: D'un noir moins brillant que la précédente, elle est remarquable par l'amplitude de sa corolle.

4, Le *Corridor*: Sa corolle est ample & ses pétales sont teints d'une couleur de café clair, qui les rend très-agréables à la vue.

5. La *Jacée*: Elle est entièrement noire, & produit ordinairement un grand nombre de tiges.

6. La *Marmora*: Sa teinte tient le milieu entre le noir & la couleur de café; ses pétales vernissés & nombreux lui composent une ample corolle.

7. La *Mustapha*: Sa nuance est le passage du noir au violet clair, ce qui la fait paroître presque cendrée.

8. La *Jesabel*: Elle offre une nuance couleur de feu sur un fond noir.

N°. 2. *Dix variétés, à 16 liv. la griffe.*

9. La *Bacheline* : Sa teinte purpurine, luisante, tire un peu sur le noir.

10. La *Delphinia* : Elle ne diffère de la précédente que parce que le pourpre qui la colore est moins vernissé & beaucoup plus clair.

11. La *Quirinus* : Elle est presque noire aux extrémités de sa corolle & d'un pourpre foncé vers son centre.

12. Le *Roi des Mauritains* : Sa teinte noirâtre, quoiqu'un peu louche, est relevée par le plus beau vernis.

13. La *Reine des Pourpres* : Sa corolle purpurine est si bien arrondie qu'elle paroit couronnée.

14. La *Nouvelle Jésabel* : Elle est d'un noir, qui approche beaucoup de la teinte du café brûlé.

15. La *Francine* : Sa corolle, noirâtre aux extrémités, est d'un violet cendré dans son centre.

16. L'*Astaroth* : D'un noir foncé sur les bords, sa corolle est d'un brun olivâtre dans le centre.

17. La *Cocalus* : Le noir qui la teint, très-foncé sur les pétales terminaux, s'affoiblit graduellement jusqu'au centre, & présente comme l'échelle des différens tons qui peuvent affecter cette couleur.

18. Le *Queritor* : Elle est bien pleine, & d'un brun olivâtre.

N°. 3. *Quinze variétés, à 12 liv. la griffe.*

19. La *Marquise* : Elle est entièrement teinte d'un pourpre noirâtre très-luisant.

20. La *Magius* : Sa teinte est d'un noir qui approche de celui de l'ébène.

21. La *Noëmi* : Son noir est moins prononcé que celui de la précédente ; mais le vernis qui le relève la rend très-brillante.

22. La *Pompe célèbre* : Le pourpre foncé qui la colore la fait paroitre presque noire lorsqu'elle est épanouie.

23 L'*Eraste* : Elle est entièrement teinte en café clair,

24 La *Matador*: Sa nuance eſt celle qui tient le milieu entre le noir d'ébène & la couleur de café brûlé.

25 La *Roſny* : Sa teinte noirâtre, eſt très-brillante, & ſa corolle, par ſes nombreux pétales, préſente un bel étalage.

26 La *Théodine* : Ses pètales extérieurs, colorés en café brûlé, prennent une nuance plus claire dans le centre, & forment une corolle bien arrondie.

27 La *Verſac* : Elle eſt d'un brun foncé, preſque noir.

28 La *Bulle d'or* : Sa teinte eſt olivâtre & relevée d'un vernis brillant.

29 La *Cloée* : Elle eſt colorée d'un beau noir, & produit ordinairement un grand nombre de tiges.

30 La *Roxelane* : Le noir qui la teint, tire ſur le brun foncé.

31 L'*Uriade* : Elle eſt d'un brun olivâtre & remarquable par l'amplitude de ſa corolle.

32 Le *Mélange des beautés* : Sa corolle très-ample & bien fournie ſe pare des plus beaux panaches rouges & orangés, ſur un fond brunâtre.

33 La *Rare ſur tout* : Ses teintes vives & brillantes, l'amplitude de ſa corolle & le nombre de ſes pétales la mettent au rang des plus belles renoncules.

N°. 4. *Vingt-une variétés à 10 liv. la griffe.*

34 La *Delia* : Elle eſt teinte d'un pourpre brillant, & préſente une ample corolle.

35 La *Fulgerie* : Elle ne diffère de la précédente, que parce que ſes nuances ſont plus foncées.

36 L'*Ixion* : ample & d'un noir d'ébène, relevé d'un vernis très-luiſant.

37 La *Choiſy* : Le pourpre qui la colore, eſt ſi foncé, qu'avant ſon entier épanouiſſement elle paroît noire.

38 La *Purpurine* : Le pourpre brillant qui la teint, a déterminé ſa dénomination.

39 La *Zamor* : Elle produit beaucoup de tiges & ſa corolle noirâtre, eſt très-ample.

40 La *Sisara* : Son pourpre foncé, est relevé d'un vernis bril ant

41 L'*Abelard* : Sa teinte est noirâtre, & sa corolle bien arrondie.

42 L'*Antillus* : Elle est colorée en café foncé, relevé d'un beau vernis.

43 La *Brocardine* : Sa nuance est celle qui sépare le noir du pourpre.

44 Le *Café brûlé* : Sa nuance bien remarquable, a déterminé son nom.

45 La *Ca aco* : Elle est teinte en café clair, & présente une ample corolle.

46 L'*Insinuante* : Sa nuance est plus foncée que celle de la précédente.

47 La *Néroé* : Ses nombreux pétales, noirâtres aux extrémités, prennent une teinte de café dans le centre de la corolle.

48 La *Théodat* : colorée, comme la précédente, elle présente une corol e encore plus ample.

49 L'*Azor* : Sa bel e corolle est d'un brun olivâtre.

50 L'*Escobar* : Teinte en olive, & bien vernissée, sa corolle est ample & prodigieusement fournie.

51 L'*Idamante* : Elle est panachée de rose, sur un fond blanc, & le dispute aux plus beaux œillets.

52 La *Saraïm* : Elle est panachée de violet, sur un fond orangé.

53 La *Coronis* : Elle est teinte d'un jaune rougeâtre.

54 La *Gorge rouge* : Elle est teinte en rouge foncé.

N°. 5, *Cinquante-neuf variétés à 8 liv. la griffe.*

55 L'*Anchises* : Sa superbe corolle est remarquable, par le noir d'ébène qui la colore.

56 L'*Astarbée* : Elle est purpurine & jette pour l'ordinaire un grand nombre de tiges.

57 Le *Bonnet noir* : La forme régulière de sa corolle, & la teinte qu'elle adopte, ont déterminé sa dénomination.

58 La *Capitoline* : Presque noire par les extrémités, sa corolle devient graduellement purpurine à mesure que les pétales s'approchent du centre.

59 La *Craffus:* Le pourpre qui la colore eft plus décidé que celui qu'affectent les pétales de la précédente, & fon éclat eft relevé par un vernis brillant.

60 L'*Eudoxie*: Sa nuance tient le milieu entre le noir & le pourpre foncé.

61 L'*Hylus*: A l'éclat d'une belle teinte purpurine, elle joint le mérite d'une corolle gracieufement arrondie.

62 Le *Miroir de la nature*: Elle eft teinte d'un beau noir, quoiqu'il foit peu verniffé: c'eft une des plus anciennes variétés gagnées, & elle étoit autrefois d'un très-grand prix.

63 La *Pourpre luifante:* Elle eft digne de fa dénomination.

64 Le *Puritain*: Quoique teinte d'un noir mate, fans aucun vernis, elle eft cependant très-belle, & les graces de fa forme lui permettent de négliger les acceffoires de la coquetterie.

65. La *Belifaire*: Le noir qui la colore reffemble à celui du café, quand il eft trop torréfié.

66 Le *Café brûlant*: Sa teinte ne diffère de la précédente, que parce qu'elle eft relevée d'un vernis brillant.

67 La *David*: Elle eft entièrement noire.

68. La *Druide*: Elle eft de couleur de café.

69. La *Généralité*: Son noir eft remarquable par le vernis qui le relève.

70. L'*Hérodias*: Sa teinte, noirâtre vers les extrémités de la corolle, décroît progreffivement fur les pétales à mefure qu'ils fe rapprochent du centre, qui eft couleur de café.

71. La *Hulan*: Elle ne diffère de la précédente, que parce que fa corolle eft moins ample; mais fes fleurs font fi joliment formées, fes tiges font ordinairement fi nombreufes, qu'elle a droit à la même eftime.

72. La *Merveille de l'Univers*: Quoique très-belle encore, cette Renoncule eft vaincue par quelques rivales; mais le grand nom qu'elle porte rappelle qu'elle n'en a pas toujours eu.

73. La

73. La *Mon-Cœur*: Sa jolie corolle est teinte en couleur de café clair.

74. La *Néreſtan* : Elle eſt ample, bien fournie, & d'un noir remarquable.

75. La *Paſſe-Proſerpine* : Toute noire.

76. Le *Ruban*: Couleur de café.

77. Le *Sapajou*: D'un brun noirâtre.

78. La *Nouvelle Verſac* : Elle ne diffère de l'ancienne, nombre 27, que parce que ſa teinte noirâtre eſt plus foible.

79. La *Xipharès* : Elle eſt teinte d'un brun clair.

80. L'*Agatine* : La nuance de ſa teinte eſt ſi délicate, le ton qui la prononce eſt ſi léger qu'on à peine à dire ſi elle tient plus du noir que du violet; & c'eſt à l'aſpect d'une telle fleur que la palette de l'art s'abaiſſe devant celle de la nature.

81. La *Bonoſe*: Le noir qui la teint eſt relevé d'un léger vernis qui la rend très-agréable.

82. La *Cléantis*: Le violet qui la colore eſt ſi léger, qu'il paroît bleuâtre.

83. La *Grimini* : Elle ne diffère de la précédente que parce que la teinte bleuâtre qui la colore eſt plus décidée.

84. Le *Ruban bleu*: Elle mérite ſa dénomination.

85. L'*Uliſſe* : A l'amplitude de la corolle, elle joint le mérite du coloris. Sa teinte, relevée d'un beau vernis, préſente la tranſition délicate du violet au noir.

86. La *Chriſéis* : Elle eſt toute olivâtre.

87. La *Cyanus*: Elle eſt teinte en brun, relevé d'un vernis brillant.

88. L'*Excelsus* : Sa teinte olivâtre tire beaucoup ſur le noir.

89. La *Gédéon* : Elle ne diffère de la précédente que par l'amplitude de ſa corolle, & parce qu'elle produit ordinairement moins de tiges.

90. La *Polybius*: Brune à ſes extrémités, ſa corolle devient olivâtre dans ſon centre.

91. Le *Roi des Olives*: Sa teinte bien décidée, juſtifie cette dénomination.

92. La *Vertamon*: Sa nuance offre le passage du brun au noir.

93. La *Dulcinée*: Elle est panachée de cramoisi sur un fond blanc.

94. La *Faucon*: panachée de rouge cerise aride sur un fond blanc.

95. L'*Iphigénie*: Elle est panachée de rose sur un fond blanc.

96. La *Foire*: Son panache rose laisse à peine remarquer le fond blanc qu'il couvre.

97. Le *Rhododendron*: Son ample corolle présente de superbes panaches, cramoisis sur un fond blanc.

98. L'*Arimane*: Elle est orangée sur un fond noir.

99. La *Favori-Mignon*: Panachée de rouge sur un fond jaune.

100. Le *Gouverneur décidé*: Panachée de jaune sur un fond orangé-clair.

101. L'*Estime*: Panachée de rouge & de jaune-foncé sur un fond rouge.

102. L'*Apati*: Elle est panachée de violet sur un fond pourpre.

103. La *Bibulus*: Panachée d'olive sur un fond violet.

104. La *Bogiris*: Panachée de pourpre sur un fond café-clair.

105. L'*Hélicon*: Elle est presque toute olivâtre, mais cette teinte est gracieusement nuancée depuis les extrémités jusqu'au centre de la corolle, & un vernis luisant la relève.

106. L'*Œillet naturel*: Panachée en pourpre-vif sur un fond café-clair.

107. La *Théodine*: Teinte entièrement en café-clair,

108. L'*Yakim*: Entièrement pourpre, foncé aux extrémités, vif dans le centre de la corolle.

109. L'*Isis*: couleur de rose.

110. La *Kirkama*: cramoisi foncé.

111 L'*Acacia*: Rouge foncé.

112. La *Fausta*: Sa corolle, très-ample, est teinte d'un rouge foncé qui approche du pourpre.

113. La *Généreuse*: Le rouge foncé qui teint les extrémités de sa corolle s'adoucit dans le centre.

N°. 6. *Cent cinq variétés à 6 liv. la griffe.*

114. L'*Atropicus*: Presque entièrement noirâtre.

115. La *Barthole* : Sa corolle eſt ample & teinte en pourpre.

116. La *Bronnuc* : Le noir qui la colore eſt relevé d'un beau vernis.

117. Le *Comte Palnuski* : Le pourpre foncé qui teint les extrémités de la corolle s'adoucit dans le centre.

118. L'*Excellentiſſime* : Cette Renoncule noirâtre mérite ſa dénomination par la conſtance avec laquelle elle conſerve ſa teinte.

119. La *Reine des purpurines* : La forme gracieuſe de ſa corolle & l'éclat du pourpre brillant qui la colore, la plaçent au rang des plus belles Renoncules.

120. La *Mirandole* : Son pourpre tire ſur le bleu foncé.

121. La *Neſtor* : Elle eſt d'un noir mat.

122. La *Pourpre noirâtre* : Son nom déſigne ſes livrées.

123. La *Rouſſeau* : Le noir qui la colore eſt adouci par un léger vernis.

124. La *Sélictar* : Elle eſt colorée d'un pourpre clair.

125. La *Sémélé* : Le pourpre foncé des extrémités de la corolle s'adoucit graduellement à meſure que ſes pétales gagnent le centre.

126. La *Spartus* : Elle eſt teinte en noir.

127. La *Théſéide* : Un noir mat la colore.

128. La *Thyaneus* : Le noir de ſon ample corolle eſt chargé d'un vernis brillant.

129. La *Turbo* : Le pourpre qui la teint eſt légèrement verniſſé.

130. La *Xerminie* : Sa teinte purpurine eſt brillante, quoique ſans vernis.

131. L'*Armacan* : Entièrement noire.

132. La *Belle d'Iſpahan* : C'eſt une des premières Renoncules noires qui aient été gagnées.

133. La *Brunehilde* : Couleur de café foncé.

134. Le *Café Royal* : Son nom indique ſa couleur.

135. La *Clotaire* : Couleur de café brûlé.

136. La *Corilas* : Sa teinte tient le milieu entre le noir & la couleur de café.

137. L'*Electeur* : Elle ne diffère de la précédente que

par l'amplitude de ſa corolle ; mais ſes tiges ſont ordinairement moins nombreuſes.

138. La *Favorite de Cloé* : Elle eſt teinte d'un brun noirâtre.

139. La *Fortune privée*: Colorée d'un beau noir, mais ſans vernis.

140 La *Mahomet*: Couleur de café-terne.

141. La *Naxus* : Couleur de café brûlé relevée d'un beau vernis.

142. L'*Ocha* : Les extrémités de la corolle ſont d'un noir foncé, qui décroît & devient plus clair dans le centre.

143. La *Pluton* : Sa belle corolle eſt teinte d'un noir d'ébène très-brillant.

144. La *Pluton rectifiée* : Colorée comme la précédente, elle en diffère par le bel étalage de ſa corolle.

145. La *Solander* : Teinte en café clair & relevée d'un beau vernis.

146. Le *Tréſor inépuiſable* : Cette féconde Renoncule, couleur de café brûlé, mérite ſa dénomination par la multitude de caïeux qu'elle produit lorſqu'elle eſt bien traitée.

147. La *Vopiſcus* : Toute noire.

148. La *Catacombe* : Sa teinte noirâtre eſt relevée d'un léger vernis.

149. Le *Comble des Richeſſes* : Le violet qui la colore tire ſur le bleu.

150. La *Cuno* : Elle eſt entièrement noire, mais ſans vernis.

151. L'*Evêque de Châlons* : Elle eſt colorée d'un beau violet.

152. Le *Roi George* : Elle eſt teinte d'un violet cendré.

153. L'*Hébé* : Sa teinte cendrée eſt relevée d'un beau vernis.

154. La *Galante* : Elle eſt gris-de lin.

155. L'*Iliade* : Teinte d'un noir velouté.

156. La *Marcellus* : Teinte d'un noir mat.

157. L'*Optimus* : Elle eſt maculée d'un beau jaune ſur un fond violet.

158. Le *Roi Hiram* : Elle eſt gris-de-lin foncé.

159. L'*Américaine* : Sa belle corolle est teinte d'un brun olivâtre relevé d'un vernis brillant.

160. La *Caton* : Entièrement brune.

161. La *Chélibi* : Entièrement olivâtre.

162. La *Clénire* : Sa teinte présente la nuance qui sépare le brun de l'olivâtre.

163. La *Furie* : Elle est noire & verte.

164. La *Lactancienne* : Cette belle Renoncule est d'un brun clair dans le centre, & presque noire aux extrémités de sa corolle.

165. Le *Lord Pitt* : Entièrement olive.

166. La *Nouvelle fortune* : D'un brun foncé.

167. L'*Irréprochable* : D'un brun olivâtre clair & vernissé.

168. La *Shakespear* : Noirâtre.

169 La *Sulpitius Galba* : D'un brun foncé & remarquable par l'amplitude de sa corolle.

170. L'*Attirante* : Panachée de rose sur un fond blancsale.

171. La *Barbatille* : Couleur de cerise, avec de légers panaches blancs.

172. La *Comtesse de Harcourt* : Panachée de blanc sur un fond cramoisi.

173. La *Jolie* : Rose & soufre.

174. La *Robe de Joseph* : Blanche, nuancée de pourpre.

175. La *Belle Cramoisie* : Sa teinte relevée d'un vernis brillant, a déterminé sa dénomination.

176. L'*Œillet suprême* : Elle est panachée de larges macules pourpres sur un fond blanc de lait.

177. La *Rose de Parade* : Elle est teinte en rose tendre, avec quelques macules blanches.

178. La *Rose flammée* : Rose & rouge.

179. L'*Aromatara* : Rose panachée d'or.

180. Le *Prince des Bisarres* : Ses panaches jaunes sont relevés d'un beau vernis.

181. La *Troade* : Son ample corolle est maculée de jaune citron sur un fond rose foncé.

182. L'*Arlequin brise-tout* : Panachée de rouge sur un fond jaune.

183. La *Pulchérie* : Sur un fond jaune foncé, ses panaches sont teints en orangé-clair.

184. La *Kemnith* : Sur un fond jaune-citron, ses panaches sont rougeâtres.

185. L'*Agréable* : Le jaune de son fond & le rouge-vif de ses panaches produisent un agréable contraste.

186. L'*Exquise* : Son fond jaune-clair est embelli par de jolis panaches couleur de rose.

187 La *Médaille* : Sa corolle, d'une moyenne grandeur, est joliment arrondie, & présente une multitude de petits panaches rouges foncés sur un jaune très-clair.

188. Le *Parfait modèle* : Ses panaches, couleur de cerise, sont jetés avec un agréable désordre sur un fond jaune très-foncé.

189. La *Polieucte* : Son ample corolle présente un beau mélange des deux couleurs, jaune d'or & jaune-orangé.

190. La *Tomiris* : Panachée de rouge de feu sur un fond jaune clair.

191 La *Westphalienne* : Panachée de rouge de sang sur un fond orangé.

192. L'*Achérontine* : Entièrement violette.

193. L'*Arlequin de Venise* : Entièrement pourpre.

194. Le *Calife* : Couleur de café foncé.

195. La *Clitandre* : Cramoisie & jaune.

196. La *Lisandre* : Panachée en pourpre sur un fond noir.

197. La *Maréchale* : Teinte de pourpre clair.

198. La *Purpurine foncée* : Sa dénomination indique sa couleur.

199. La *Quinteuse* : Noire & jaune.

200. La *Reimarus* : Couleur de café clair.

201. La *Remus* : Colorée d'un pourpre brillant.

202. La *Rossignol* : Son pourpre est plus foncé, mais un vernis brillant lui donne le plus grand éclat.

203. La *Renommée triomphante* : Jaune doré.

204. La *Fiesco* : Son ample corolle est teinte en soufre.

205. Le *Marquis de Pulchérie* : Jaune doré mat.

206. La *Nagézone* : Teinte en soufre clair.
207. La *Fanor* : Jaune & rouge.
208. La *Josaban* : Teinte en chamois clair.
209. La *Tacite* : Orangé & rouge.
210. La *Vestale* : Teinte en cramoisi clair.
211. L'*Azema* : Rouge trés-foncé.
212. La *Callias* : Rouge plus clair.
213. La *Junon* : Son rouge approche de la couleur de rose.
214. La *Lustrale* : Son rouge tire sur le cramoisi.
215. L'*Osimas* : Son rouge foncé est relevé d'un vernis brillant.
216. La *Quietana* : Couleur d'agathe.
217. La *Rosias* : Couleur de rose.
218. La *Précieuse* : D'un blanc de lait relevé d'un vernis brillant.

N°. 7. *Soixante-quatre variétés, à 5 liv. la griffe.*

219. L'*Aigle noir* Entièrement noir.
220. La *Décision générale* : D'un noir d'ébène.
221. L'*Alexandre-le-Grand* : D'un pourpre clair.
222. La *Chérimie* : pourpre foncé sans vernis.
223. La *Hannon* : D'un noir mat.
224. La *Cachemine* : D'un noir agréablement vernissé.
225. La *Néréide* : D'un pourpre clair sans vernis.
226. La *Nectarine* : D'un pourpre clair vernissé.
227. La *Mon-choix* : D'un pourpre foncé, relevé d'un beau vernis.
228. La *Penthée* : D'un noir foncé aux extrémités, & plus clair dans le centre de la corolle.
229. Le *Palais de Brabant* : noire aux extrémités, presque purpurine dans le centre de la corolle.
230. La *Pacoline* : D'un pourpre noirâtre.
231, La *Brunette royale* : Couleur de café foncé.
232. La *Castanie* : D'un noir d'ébène vernissé.
233. Le *Café impérial* : Couleur de café clair.
234. Les *Funérailles* : D'un noir mat.
235. L'*Augustule* : Bleuâtre & bien vernissée.
236. L'*Arrius* : Bleuâtre sur un fond soufre.

237. La *Belle de Cloture* : Colorée d'un beau gris-de-lin.

238. L'*Hazarus* : D'un noir qui tire fur le violet.

239. La *Grotius* : D'un gris cendré vernissé.

240. La *Noire foncée* : Sa teinte eft remarquable par une nuance qui lui eft propre, & qui offre un ton de couleur que l'art ne peut imiter.

241. La *Xercès* : D'un beau violet vernissé.

242. La *Gabinia* : Entièrement olive.

243. La *Georgette* : D'un noir verdâtre.

244. La *Grimaldi* : D'un brun foncé.

245. La *Laomedon* : D'un brun olivâtre.

246. La *Moustache* : Son noir eft relevé d'un léger vernis.

247. La *Reine des Maures* : Teinte en olive, & pourvue d'une ample corolle.

248. L'*Arlequin de Gomar* : Rofe & rouge.

249. La *Caracalla* : Panachée de Cramoifi fur un fond blanc.

250. La *Merveilleufe Beauté* : Ses panaches, couleur de cerife, font jetés fur un fond blanc de lait.

251. La *Roxane* : Ses panaches font cramoifis fur un fond blanc d'os.

252. La *Rofe dorée* : Sa dénomination marque la teinte brillante qui la décore,

253. L'*Arlequin de Bruxelles* : Panachée de rouge fur un fond jaune.

254. L'*Attalante* : Ses panaches font orangers, fur un fond jaune foncé.

255. L'*Honneur des Fleuriftes* : Panachée de rouge fur un fond jaune-citron.

256. La *Parnaffienne* : Panachée de cramoifi fur un fond jaune mat.

257. Le *Coqueluchon* : Noire & violette.

258. L'*Haraïm* : Couleur de café.

259. La *Jorienne* : Entièrement violette.

260. La *Mafcarade* : Entièrement pourpre.

261. La *Violette panachée* : Cette belle Renoncule mérite fa dénomination.

262. L'*Aurélia* : Teinte en jaune doré.

263. Le *Grand-Maître* : Teinte en couleur de soufre.

264. La *Nouvelle Pulchérie* : Sa teinte est d'un jaune clair bien vernissé.

265. L'*Araminthe* : Teinte en chamois foncé.

266. L'*Arlequin-lion* : Teinte en oranger rougeâtre.

267. L'*Artus* : Teinte en rouge jaunâtre.

268. La *Buthirie* : Teinte en chamois clair.

269. La *Cham* : Teinte en jaune mat.

270. L'*Elmire* : Rouge orangé foncé & vernissé.

271 La *Galanthus* : Teinte en chamois, sans vernis.

272. Le *Général Tellier* : Couleur de rose.

273. Le *Café du Levant* : Rouge foncé.

274. Le *Gloria solis* : Rouge pourpre, sans vernis.

275. La *Jason* : Rouge pourpre vernissé.

276. L'*Antigonus* : Couleur de rose tendre.

277. La *Berdas* : Son ample corolle est teinte en agathe.

278. La *Lucullus* : Couleur de rose orangé.

279. La *Rose de Noël* : Couleur de rose foncé, sans vernis.

280. L'*Argus* : Entièrement blanche.

281 La *Beauté des Dames* : D'un blanc terne.

282. La *Fonséca* : D'un blanc de lait, sans vernis.

N°. 8. *Cinquante-trois variétés, à 4 liv. la griffe.*

283. L'*Amiral Ruiter* : Entièrement noire.

284; L'*Hecateus* : Purpurine foncée.

285. La *Perfection* : D'un pourpre noirâtre.

286, La *Mégalise* : D'un pourpre clair & vernissé.

287. La *Niobé* : D'un noir mat.

288 Le *Nuage de tempête* : D'un noir terne.

289. La *Robin* : D'un pourpre brillant.

290 La *Rollin* : D'un pourpre clair, sans vernis.

291. La *Sophie* : D'un pourpre noirâtre & vernissé.

292. La *Zirphée* : D'un pourpre noirâtre qui s'éclaircit dans le centre de la corolle.

293. La *Memnon* : D'un noir de café brûlé.

294. La *Trompette de Mars* : D'un noir d'ébène.

295, Le *Duc d'Yorck* : D'un violet tendre.

296. La *Fileus* : D'un violet clair & vernissé.

297. La *Goudnave* : D'un gris cendré vernissé.

298. La *Lalagé* : D'un gris-de-lin vernissé.

299. Le *Roi des Bizarres* : D'un violet foncé qui s'affoiblit dans le centre de la corolle.

300. La *Salmanazar* : D'un violet noirâtre.

301. La *Bolanus* : D'un brun olivâtre.

302. La *Bonne Finance* : D'un brun noirâtre;

303. La *Calliope* : Olive foncé, sans vernis.

304. Le *Comte de Mornay* : D'un violet tendre & vernissé.

305. La *Noble Corsicaine* : D'un noir d'ébène, sans vernis.

306. L'*Olivière* : Entièrement olive & vernissée.

307. La *Pétronius* : D'un brun clair.

308. La *Zaïre* : D'un brun olivâtre vernissé.

309. La *Fleur des Dames* : Panachée de rose sur un fond blanc.

310 La *Rose marbrée en soufre* : Rose & soufre.

311. L'*Artémise* : Jaune, panachée en rouge.

312. L'*Aigle d'or* : D'un jaune doré, avec de légers panaches roses.

313. L'*honneur d'Orange* : Sa teinte orangée est relevée d'un beau vernis.

314. La *Panachée superbe* : Ses panaches sont d'un rouge foncé sur un fond jaune doré.

315. Le *Ruban* : Ses panaches, figurés en lanières irrégulières sont d'un rouge tendre sur un fond jaune foncé.

316. La *Victoire* : Panachée en rouge sur un fond orange.

317. La *Gribourdon* : Entièrement violette.

318. La *Bonareta* : Sa teinte approche du jaune doré.

319. La *Gandolfe* : Teinte en soufre.

320. Le *Mont-Etna* : Son ample corolle est teinte en soufre foncé.

321. Le *Feu de berger* : Teinte en chamois.

322. La *Goudvink* : Teinte en jaune tendre & vernissé.

323. L'*Orange superbe*: Son nom indique sa couleur que relève un vernis brillant.

324. L'*Orphée*: Teinte en chamois foncé.

325. La *Reine de Naples*: Teinte en rouge jaunâtre.

326. La *Chancelière*: Teinte en rouge foncé vernissé.

327. La *Georgette*: Teinte en rouge foncé vernissé.

328. Le *Modèle des roses*: Elle est colorée d'un beau rose que relève un vernis brillant.

329 La *Rose de Provins*: Sa teinte est presque purpurine.

330. La *Rose triomphante*: Couleur de rose orangé.

331 L'*Abbesse de Remiremont*: Entièrement blanche.

332. Le *Blanc de Neige*: Digne de sa dénomination, elle joint à l'éclat de sa blancheur le mérite de se bien soutenir.

333. La *Fonséca*: Elle est teinte en blanc d'os.

334. La *Neige*: Sa blancheur est relevée d'un vernis brillant.

335. La *Reine de France*: d'un blanc sale.

N°. 9. *Cent vingt-une variétés, à 3 liv. la griffe.*

336. L'*Atropos*: Entièrement noire.

337. La *Cinéas*: D'un pourpre foncé, sans vernis.

338. L'*Habit des Romains*: D'un noir vernissé.

339. La *Petite reine*: D'un pourpre clair.

340. La *Pucelle de Dort*: D'un pourpre noirâtre.

341. La *Manzo*: D'un noir d'ébène.

342. La *Pourpre fameuse*: D'un noir mat.

343. La *Reine noire*: Son noir, très-foncé aux extrémités, prend une nuance plus claire dans le centre de la corolle.

344. La *Barbanthes*: Teinte en café brûlé.

345. La *Brutulus*: D'un noir vernissé très-brillant.

346. Le *Café noirâtre*: Son noir paroît être une nuance d'un brun très-foncé.

347. La *Candaule*: Couleur de café clair.

348. La *Coriolane*; Teinte en brun noirâtre.

349. L'*Espagnole*: Couleur de café très-vive.

350. L'*Éthiopienne*: D'un noir d'ébène relevé d'un vernis brillant.

351. L'*Empire de Pluton* : D'un noir mat.

352. La *Portorico* : D'un noir vernissé.

353. L'*Alexandra* : D'un violet noirâtre.

354. La *Callimaque* : D'un noir dont la nuance approche du bleu foncé.

355. La *Charmante violette* : D'un violet tendre & bien vernissé.

356. La *Curatius* : D'un gris cendré sans vernis.

357. La *Cyrus* : D'un noir d'ébène sans vernis.

358. La *Gozon* : D'un gris-de-lin foncé.

359. L'*Irène* ; D'un beau bleu de Roi.

360 La *Nabonadius* : D'un gris cendré très-foncé:

361. La *Pizo* : Entièrement bleuâtre.

362. Le *Roi Alboin* : D'un gris cendré tendre.

363. La *Serbonia* : D'un violet foncé.

364. La *Suburanus* : D'un violet clair & vernissé.

365. Le *Violet Sombre* : Sa dénomination indique le ton de sa couleur.

366. La *Susanne* : D'un gris-de-lin foncé, relevé d'un vernis brillant.

367. La *Bérénice* : D'un brun olivâtre.

368. La *Dacicus* : Entièrement olive.

369. L'*Elvire* : D'un brun noirâtre.

370. La *Gloria mundi* : Olive clair.

371. Le *Grand bisarre* : Son ample corolle, d'un brun noirâtre à ses extrémités, prend une teinte plus claire dans le centre.

372. La *Morienne* : Teinte en olive foncé.

373. La *Pelor* : Teinte en brun clair & vernissé.

374. Le *Roi de Nubie* : Olive foncé.

375. La *Schilpad* : D'un brun olivâtre & vernissé.

376. La *Suidas* : D'un noir d'ébène sans vernis.

377. La *Syphax* : D'un noir d'ébène vernissé.

378. L'*Arlequin de Carcassonne* : Panachée de rose, sur un fond blanc.

379. Le *Cardinal de Fleuri* : Panachée en cramoisi, sur un fond blanc.

380. La *Daphnis* : Ses panaches sont couleur de cerise, sur un fond blanc sale.

381. L'*Euphrosine* : Elle est panachée en rose, sur un fond soufre clair.

382. La *Flaccus* : Panachée de rose sur un fond blanc d'os.

383. La *Grande d'Espagne* : Son ample corolle est maculée de rose, sur un fond blanc de neige.

384. La *Judith* : Panachée en cerise sur un fond gris-de-lin.

385. La *Chosroès* : Rose & soufre.]

386, La *Marie Stuart* : Panachée en pourpre clair, sur un fond blanc.

387. La *Rebecca* : Presque entièrement blanchâtre.

388. La *Reine Esther* : Rose & jaune,

389. L'*Etat-Général* : Panachée en cramoisi, sur un fond blanchâtre.

390. Le *Général Palfy* : Panachée en or, sur un fond rose.

391. Le *Comte de Saxe* : Panachée de rouge sur un fond jaune.

392. La *Coponius* : Panachée de rouge sur un fond orangé.

393. L'*Illustrissime* : Panachée en rose sur un fond citrin.

394. L'*Echevin* : Panachée en cramoisi, sur un fond jaune clair.

395. La *Limonette panachée* : Ses panaches sont pourpres, sur un fond citrin.

396. La *Magon* : Panachée en oranger clair, sur un fond jaune rougeâtre.

397. L'*Œilletée* : Ses panaches sont rougeâtres & jetés largement sur un fond jaune clair.

398. La *Passe Médor* : Panachée de rouge clair, sur un fond jaune foncé, relevé d'un vernis brillant.

399. La *Pierrot* : Panachée en cerise foncé, sur un fond jaune clair.

400, La *Surpasse Arlequin d'Amour* : Ses panaches sont cramoisis clair, sur un fond orangé foncé.

401. L'*Apranadius* : Entièrement olive.

402. Le *Carillon* : Pourpre, panachée de violet.

403. La *Cocceus doré*: Pourpre avec des panaches couleur de café clair,

404. Le *Violet flammé*; Ses panaches sont couleur de feu sur un fond violet clair.

405. La *Camillus* : Jaune doré.

406. La *Charmante jaune*: D'un jaune foncé relevé d'un vernis brillant.

407. La *Jaune bordée de rouge :* Sa dénomination indique sa parure.

408 La *Laize* : Teinte en soufre foncé.

409. L'*Arbre d'or.* : Soufre doré.

410. L'*Oreste*: Sa teinte approche de l'orangé foncé.

411. L'*Otanis*: Soufre foncé & vernissé.

412. La *Pomme citron* : Jaune clair.

413. Le *Prince de Soubise* : Jaune tendre.

414. La *Surate*: Café clair.

415. D' *L'Antandrus :* D'un jaune rougeâtre.

416. L'*Arbanthes :* Chamois foncé.

417. La *Bonne Commère :* Rouge orangé.

418 La *Comtesse d'Orange*: Orangé clair.

419. La *Dromadaire :* Chamois clair.

420 L'*Epiphanes :* Jaune & rouge.

421. Le *Feu brillant :* D'un rouge-vif , mêlé de jaune clair.

422. La *Fleur de Souci :* D'un jaune clair très-brillant.

423 La *Gélon*: Orangé rougeâtre,

424. La *Goliath :* Chamois foncé relevé d'un beau vernis.

425. L'*Hermias :* Orangé foncé.

426. La *Megaclès :* Chamois orangé.

427. La *Nicoclès :* Lavée de rouge , sur un fond cittin.

428. L'*Orange de Bruxelles:* Orangé foncé, lavé de chamois clair.

429. La *Pindarique :* D'un jaune foncé lavé de rose.

430. La *Sileus :* Chamois foncé lavé de pourpre.

431. La *Nouvelle Cramoisie :* Lavée de cramoisi foncé, sur un fond rose.

432. La *Servilia* : Teinte en rose clair & vernissé.

433. La *Balamis* : Rouge foncé, sans vernis.

434. La *Brise-tout* : D'un rouge foncé, relevé d'un vernis brillant.

435. Le *Feu grené* : D'un rouge clair tiqueté de pourpre.

436. Le *Mariage du Dauphin* : D'un rouge foncé lavé de pourpre.

437 La *Pibrac* : D'un rouge qui tire sur le cramoisi.

438. La *Praton* : D'un rouge qui tire sur le pourpre.

439. La *Proculus* : D'un rouge qui tire sur la couleur de feu.

440. La *Servianus* : D'un rouge foncé, lavé de rose.

441. La *Sixtus* : D'un rouge foncé, lavé de chamois.

442. L'*Agathe prodigieuse* : Sa belle teinte agathe est relevée d'un vernis brillant.

443. La *Belle More* : Teinte en rose foncé.

444. Le *Duc de Hanovre* : Teinte en agathe tendre.

445. La *Madame Royale* : Teinte en rose clair.

446. La *Papias* : Agathe foncé sans vernis.

447. La *Rose brodée* : Elle est comme liserée en rose foncé, sur un fond rose tendre.

448. La *Rose de Dame* : Sa teinte approche du rose orangé.

449. La *Rose en violette* : Le rose qui la colore est si foncé qu'il paroît lavé de violet clair.

450. La *Rose fond jaune* : Son nom caractérise sa parure.

451 La *Rose ombrée* : Le rose qui la teint est terne & blafard.

452. La *Totilia* : Agathe lavé de rose.

453. La *Belle Amante* : Blanche, tiquetée de points gris de lin.

454, La *Belle Catherine* : D'un blanc soufré.

455. La *Princesse* : D'un blanc de neige.

456. La *Virago* : D'un blanc d'os vernissé.

N°. 10. *Quatre-vingt-six variétés, à 2 liv. la griffe.*

457. La *Climène* : Entièrement noire.
458. La *Cocceus* : Teinte en pourpre clair.
459. L'*Elmaïs* : D'un noir mat.
460 La *Fatmé* : D'un pourpre foncé.
461 La *Lie-de-vin* : Son nom indique le ton de la couleur qu'elle adopte.
462. La *Maîtresse par-tout* : D'un pourpre noirâtre.
463. La *Nestorius* : D'un pourpre clair & vernissé.
464. La *Pourpre fond gris* : Sa nuance a déterminé sa dénomination.
465. Le *Café d'or* : Couleur de café doré.
466. Le *Comble de Gloire* : D'un noir brillant.
467. La *Fulnec* : Café foncé.
468. La *Japonisse* : Café noirâtre.
469. L'*Albinus* : D'un gris cendré.
470, La *Basiliscus* : D'un violet foncé.
571. La *Chauve-souris* : D'un violet cendré.
472. La *Curatius* : Sa teinte violette est relevée d'un vernis brillant.
473. La *Duchesse de Luines* : D'un violet tendre.
474. La *Marcia* : D'un violet pourpré.
475, L'*Œil de chat* : D'un noir grisâtre.
476. L'*Ortelius* : D'un noir lavé de pourpre foncé.
477. La *Reine de Mauritanie* : D'un noir d'ébène, relevé d'un beau vernis.
478 Le *Roi des violettes* : D'un violet foncé.
479. La *Ruyter* : D'un gris cendré foncé.
480 Le *Violet tendre* : La douceur de sa teinte est relevée d'un vernis brillant.
481: La *Virginie* : D'un gris cendré clair & vernissé.
482. La *Chilo* : D'un brun noirâtre.
483. La *Stadhouresse* : D'un brun olivâtre.
484. La *Nigrinus* : D'un noir mat lavé de brun.
485. L'*Olivette* : Teinte en olive clair.
486. L'*Aspasie panachée* : Ses panaches sont rose, sur un fond blanc.

487. La

487. La *Cicéron panachée :* Ses panaches ſont cramoiſis ſur un fond blanc.

488. La *Dom Philippe :* Ses panaches ſont couleur de ceriſe-vif, ſur un fond blanc d'os.

489. La *Formio* : Ses panaches ſont pourpres, ſur un fond blanc ſale.

490. L'*Iſidorus* : Ses panaches ſont cramoiſis clairs ſur un fond blanc de neige.

491. La *Cour de France* : Ses panaches ſont d'un rouge triſte ſur un fond blanc ſale.

492. La *Madame Théodore* : Sa teinte blanchâtre eſt lavée de roſe.

493. L'*Œillet de la Chine :* Son fond blanc eſt maculé de rouge pourpre & roſe.

494. Le *Pigeon panaché :* Ses panaches ſont cramoiſis, ſur un fond gris-de-lin clair.

495. Le *Plaiſant Arlequin :* Ses panaches cramoiſis noirâtres ſont jetés ſans ordre ſur un fond blanc.

496. La *Rebecca* : Ses panaches ſont couleur de ceriſe foncé ſur un fond blanc d'os.

497. La *Tricolor* : Ses panaches ſont les uns roſe tendre, les autres cramoiſi foncé, ſur un fond blanc de neige.

498. L'*Arlequin d'Angleterre* : Ses panaches ſont orangés, ſur un fond jaune.

499. L'*Aſis* : Ses panaches ſont rouges, ſur un fond jaune.

500. La *Belle Rivale* : Le jaune foncé qui fait ſa principale parure eſt tiqueté d'orangé clair.

501. Le *Coquelicot de Staira :* Le jaune foncé qui la teint eſt lavé de rouge pourpre,

502. La *Flagellée de Fulham :* D'un jaune tendre tiquetée en couleur de feu.

503. La *Médor* : Panachée de rouge-vif, ſur un fond orangé.

504. La *Safranée* : Teinte en jaune de ſoufre, & bien verniſſée.

505. L'*Arpagon* : Couleur de café foncé.

506. La *Beauté frappante.* Violet clair & verniſſé.

507. La *Cendrée pourprée :* Elle eſt bien dénommée.

508. La *Règle parfaite* : D'un violet foncé.

509. La *Pollio*: Couleur de café brûlé.

510. La *Pope :* Entièrement olivâtre.

511. Le *Citron parfait :* D'un jaune doré clair.

512. La *Comtesse de Soissons* : Sa teinte approche de la couleur de soufre foncé.

513. La *Alanelle* : Couleur de soufre clair, légèrement lavée de rouge.

514 La *Nouvel Aigle d'or :* D'un jaune doré foncé.

515. Le *Grand Dauphin :* Couleur de souci.

516. La *Jaune Jonquille :* Son nom indique sa couleur.

517. La *Jonas :* D'un jaune doré tendre.

518. La *Merveille jaune* : D'un jaune foncé brillant.

519. La *Tanaquil:* Couleur de soufre foncé, & vernissée.

520. L'*Agénor* : Teinte en chamois clair.

521. L'*Artémidore :* Teinte en orangé clair.

522. La *Créole :* Teinte en chamois foncé.

523. La *Grande Maîtresse :* Teinte en rouge lavé de jaune.

524. Le *Nouveau Roi George* : Teinte en jaune lavé de pourpre.

525. L'*Orange d'Appelle :* Teinte en orangé foncé, sans vernis.

526. L'*Orange Brabançonne :* Teinte en orangé foncé, relevé d'un beau vernis.

527. La *Passe-Dagerard :* Teinte en chamois, lavé d'orangé clair.

528. La *Tiberinus:* D'un rouge de cerise-vi, lavé de chamois clair.

529. La *Tibur :* Jaune foncé & rouge cramoisi.

530. La *Dandine :* Couleur de rose.

531. La *Dinareus :* Cramoisi clair.

532. Le *Grand cramoisi :* Cramoisi foncé.

533. L'*Etat de Hollande :* Rose & cramoisi.

534. La *Zénobie :* Cramoisi lavé de pourpre.

535. L'*Arlequin Rouge :* Teinte en rouge foncé tiqueté de rose.

536. L'*Annius :* Le rouge foncé, qui la colore, tire sur le cramoisi.

537. La *Flagellée non flagellée* : C'est la Flagellée de

Fulham, n°. 502, qui a perdu ses maculés, & qui a pris une teinte rougeâtre plus foncée & d'ûn ton plus soutenu.

538. La *Maréchale-de-Camp* : Teinte en pourpre clair.

539. La *Mausole* : Teinte en rouge foncé, sans vernis.

540. L'*Agnita* : Rose aux extrémités, & verdâtre dans le centre de sa corolle.

541. L'*Antiochus* : Teinte en agathe tendre.

542. La *Comtesse d Aigremont* : Teinte en rose foncé,

543. La *Cotta* : Teinte en agathe foncé.

544. La *Démades* : Teinte en rose orangé clair.

545. Le *fonds de richesses* : Teinte en rose ponceau.

546. La *Passe-commis* : Teinte en agathe lavé de rose.

547. La *Passe Démades* : Teinte en rose orangé foncé.

548. Le *Phénix des fleurs* : Teinte en agathe lavé de pourpre, & relevé d'un beau vernis.

549. La *Quietus* : Rose & agathe.

550. L'*Abbesse de Mont-Royal* : Entièrement blanche.

551. L'*Archevêque de Mayence* : Teinte en blanc de neige.

552. La *Mignonne de Marseille* : Teinte en blanc d'os.

N°. 10. *Huit variétés, à 30 sous la griffe.*

553. La *Très-bisarre* : D'un fond noir, rayée en café clair.

554. La *Violette ardoisée* : Son nom indique le ton de sa couleur.

555. La *Palamades* : Rose rayée d'agathe.

556. La *Cardinal* : D'un pourpre foncé.

557 La *Dauphine de France* : couleur de café brûlé.

558. Le *Roi brun* : Teinte en café foncé, relevé d'un beau vernis.

559. Le *Roi Hircan* : Son ample corolle est teinte d'un brun presque noir.

560. Le *Stadhouder général* : Rayée d'un beau violet sur un fond gris cendré.

Indépendamment de ces Variétés, il en est d'autres plus anciennes, que les Fleuristes Hollandois appellent VIEILLES RENONCULES DE TURQUIE, & qu'ils ven-

dent à la centaine, à des prix beaucoup moins hauts : Voici les noms & la valeur mercantille des plus estimables.

A soixante-douze liv. la centaine de griffes.

561. L'*Atropos* : Elle est teinte en pourpre noirâtre.

562. La *Coquelicot* : Elle est jaune & rouge, avec des panaches pourpres.

563. La *Cyrus* : Teinte en violet brun.

564. La *Pourpre fameuse* : Elle est colorée d'un noir mat.

A soixante liv. la centaine de griffes.

565. La *Gloria mundi* : Teinte en olive.

566. La *Japonnoise* : Teinte en café foncé.

567. La *Metropolitaine* : Teinte en rouge.

568. La *Narsès* : Jaune & brune.

569. La *Princesse* : Entièrement blanche.

570. La *Céréalis* : Teinte en violet.

571. La *Domitia* : Teinte en cramoisi.

572. L'*Abbesse* : Teinte en rose.

A quarante liv. la centaine de griffes.

573. La *Baronesse* : Teinte en cramoisi rose.

574. La *Belle amante* : Teinte en blanc de neige.

575. La *Belle Philis* : Teinte en rose foncé.

576. Le *Cardinal Aldovrandi* : Teinte en violet foncé.

577. Le *Comte de la Marck* : Teinte en jaune doré.

578. Le *Comte de Cambourg* : Teinte en olive foncé.

579. Le *Directeur* : Teinte en rouge de feu.

580. L'*Euphoris* : Couleur de café brun.

581. La *Formica* : Teinte en cramoisi.

582. Le *Grand Conquérant* : Teinte en rouge-cerise vif.

583. La *Lampe d'or* : Teinte en rouge foncé.

584. Le *Miroir* : Teinte en cramoisi vif.

585. L'*Olivâtre* : Teinte en brun olivâtre.

586 L'*Opimius* : Teinte en jaune doré.

587. Le *Roi d'Angleterre* : Teinte en rose pâle.

588. Le *Roi de Navarre* : Teinte en rouge ponceau.

589. La *Timeus* : Teinte en rouge noirâtre.

A trente liv. la centaine de griffes.

590. L'*Alba Regalis* : Teinte en agathe.

591. L'*Ariane* : Teinte en cramoisi.
592. La *Brandspiégel* : Teinte en orangé.
593. La *Cinna* : Teinte en pourpre.
594. Le *Comte de Koningsegg* : Teinte en rose pâle.
595. La *Dragamon* : Teinte en rouge.
596. La *Drusilla* : Teinte en rose vif.
597. L'*Eubée* : Entièrement blanche.
598. La *Glaphira* : Entièrement jaune.
599. La *Glorieuse* : Feuille morte foncé.
600. L'*Illustre Soleil* : Teinte en jaune brillant.
601. La *Belle Rose* : Teinte en rose vif.
602. La *Pupille* : Panachée en rose, sur un fond blanchâtre.
603. La *Lustpricel* : Teinte en soufre.
604. La *Mirabelle* : Couleur de sirop brunâtre.
605. La *Panetius* : Fortement orangée.
606. La *Picotée verdière* : Teinte en violet.
607. La *Pourpre fond gris* : Son nom indique les nuances disparates qu'elle adopte.
608. Le *Prince de Liège* : Teinte en violet foncé.
609. La *Stratonice* : Rose & verte.

A vingt-quatre liv. la centaine de griffes.

610. L'*Antoninus* : Teinte en rouge foncé.
611. La *Brise-tout* : Entièrement blanche.
612. La *Pulchra* : Blanche & violette.
613. L'*Africaine* : Entièrement jaune.
614. Le *Reviseur général* : Teinte en café brûlé.
615. L'*Agathe incomparable* : Teinte en agathe foncé.
616. L'*Alétès* : Teinte en pourpre.
617. La *Non-pareille* : Teinte en blanc mat.

A vingt liv. la centaine de griffes.

618. L'*Alphonsine* : Teinte en rose
619. La *Bahian* : Teinte en café clair.
620. La *Damoclès* : Teinte en rose ponceau.
621. La *Delix* : Teinte en rose pâle.
622. La *Dely* : Teinte en orangé foncé.
623. L'*Evêque d'Arras* : Teinte en rouge foncé.
624. L'*Evêque de Namur* : Teinte en violet.
625. La *Fortune* : Teinte en jaune.

626. L'*Hercule*: Entièrement blanche.
627. La *Juvenal*: Teinte en rose tendre.
628. La *Ville de Paris*: Teinte en jaune doré.
629. La *Pourpre sans pareille*: Teinte en pourpre vif.
630. Le *Prince d'Orange* : Orangé vif.

A seize liv. la centaine de griffes.

631. La *Feuille morte non pareille*: Teinte en feuille morte foncée.
632. L'*Hortensia* : Teinte en rose.
633. La *Reine de Hongrie* : Teinte en rose vif.
634. La *Perle d'amour*: Teinte en violet foncé.
635. La *Sphérique* : Rouge & jaune foncé.

A douze liv. la centaine de griffes.

636. L'*Homerus*: Teinte en agathe.
637. La *Morion* : Teinte en olive.
638. L'*Octavia*: Teinte en rose.
639. La *Panachère* : Teinte en blanc bleuâtre.
640. La *Porsenna*: Teinte en cramoisi.
641. La *Rose major*: Teinte en rose ponceau.
642. La *Samaritaine* : Teinte en orangé vif.
643. La *Séraphique*: Jaune & rouge foncé.
644. La *Sphericus* : Teinte en rouge de feu terne.
645. Le *Turban d'or*: Rouge & jaune doré mat.

A dix liv. la centaine de griffes.

646. L'*Agathe mignonne*: Teinte en agathe bleuâtre.
647. La *Créuse*: Teinte en rose.
648. La *Merveilleuse* : Jaune bleuâtre.
649. La *Mufti*: Teinte en blanc bleuâtre.
650 La *Rose de Constantinople* : Teinte en rose ponceau vif.
651. La *Rose-mont*: Teinte en rose pâle.
652. La *Tarquin-le-Superbe* : Teinte en gris-de-lin.

A huit liv. la centaine de griffes.

653. La *Romaine exquise* : Teinte en rouge foncé.
654. La *Minerve* : Teinte en cramoisi.
655. La *Pasle-Orange* : Teinte en rose foncé.

Multiplication & culture.

Le succès & la persévérance des Renoncules doubles, l'amélioration des Renoncules semi-doubles dépendent particulièrement de la qualité du sol où l'on établit leur domicile.

Elles languissent & dégénèrent promptement dans les terres froides, habituellement humides, glaiseuses, ou arides, maigres & sans consistance. Un terrain doux, léger, gras & substantiel, non moins perméable aux rayons du soleil qu'aux eaux des pluies & des arrosemens, est celui qui leur convient le mieux.

Le moyen le plus efficace, pour assurer la prospérité des renoncules, est de les placer dans une terre composée de la manière suivante:

Prenez un huitième de bon sable ou terre de bruyère, un huitième de terreau de feuilles & de plantes, un huitième de sable de mer ou de rivière, un huitiéme de terreau gras de vache & de cheval, de crotin de mouton & de colombine, & quatre huitièmes de terre grasse de potager, ou levée avec le gazon, sur la superficie d'un pâturage fertile : mélangez le tout, & laissez-le en monceau durant deux ans avant de l'employer, dans un lieu à couvert des grandes pluies & des rayons du soleil. Quelque temps avant d'en faire usage, remuez encore le mélange, & enfin passez-le à la claie.

L'emplacement que l'on destine aux renoncules, doit être bien aéré, & seulement assez sec, pour que les eaux n'y séjournent point en hyver, car cette plante, quoique réputée marécageuse, par le nom qu'elle porte, redoute la trop grande humidité. On choisira de préférence l'exposition du levant.

On commencera, dès la fin de juillet, par creuser des

fosses de trois pieds de profondeur, & de quatre pieds de largeur, sur une longueur à volonté. Ces fosses resteront ouvertes jusqu'au commencement d'octobre, époque de la plantation des renoncules.

Cette époque arrivée, si le sol du jardin est naturellement froid & humide, vous étendrez dans le fond de chaque fosse, un lit de pierrailles d'environ six pouces d'épaisseur, & vous le couvrirez d'une couche de fumier de cheval, pareillement épais de six pouces, & que vous aurez soin de marcher d'un bout à l'autre de la fosse, afin de l'affermir également.

Si au contraire, la terre du jardin est sèche & aride, vous mettrez dans le fond de la fosse une couche de fumier de vache, vieux & à demi consommé, jusqu'à l'épaisseur d'un pied, & vous supprimerez le lit de pierrailles.

Cette opération faite, vous remplirez les fosses avec deux pieds & demi d'épaisseur de la terre composée: ainsi, la surface des planches excèdera d'un demi pied la superficie du sol du jardin.

En jettant dans la fosse la terre composée, il est nécessaire de ne point trop l'ameublir, parce que si on la brisoit à chaque motte, elle se durciroit trop durant l'hiver, & cesseroit d'être aussi complètement perméable aux racines. Par la même raison, on s'abstiendra de la marcher, & pour lui faire prendre l'aplomb dont elle a besoin, il suffira de la laisser s'affaisser d'elle-même, quinze jours avant de la planter, & si l'affaissement a été assez considérable pour faire perdre une partie des six pouces qui doivent excéder le sol voisin, on rétablira l'élévation des six pouces, par une nouvelle charge de terre composée. Afin que cette élévation soit régulière, on la déterminera, en apposant des planches aux deux côtés longitudinaux de la fosse, & pour qu'elle ne se dégrade point, on la battra fortement avec la bêche, & on lui donnera la forme du talus.

On sera peut-être surpris que nous exigions des fosses aussi profondes pour une racine aussi petite que celle de la renoncule; mais l'étonnement cessera, si l'on fait attention à la longueur dont sont susceptibles les racines

chevelues & pivolantes, qui naiſſent de chaque doigt des griffes, & que c'eſt de cette longueur même, ainſi que de leur embonpoint, que dépendent la beauté & la perſévérance des fleurs.

Les foſſes étant comblées, on dreſſe au râteau fin la ſurface de la planche, & l'on y trace au cordeau à ſix pouces environ de diſtance les unes des autres, des lignes en longueur & en largeur; & c'eſt à chaque point où les lignes ſe croiſent, que l'on plante une griffe.

Chaque griffe s'embraſſe avec l'extrémité des cinq doigts, les pointes des racines en bas; enſuite, dans cette poſition, où les doigts de la main protègent ceux de la racine, on l'enfonce en terre d'environ un pouce & demi. Quand toutes ſont plantées de cette manière, on paſſe très-légèrement le râteau fin ſur la planche entière, & on la couvre d'un bon pouce de gros terreau de couches, ou de feuilles d'arbres preſque pulvériſées, ou au moins de paille très-courte, briſée & sèche, afin d'empêcher que la terre ne ſoit battue & endurcie, par les pluies, ni ſaiſie trop promptement par les froids ordinaires.

Autant qu'il ſera poſſible, la plantation ſe fera par un tems ſec, parce que le travail en ſera plus facile; mais ſi la ſéchereſſe continue enſuite, il sera bon de donner une légère mouillure douze ou quinze jours après la plantation, afin de déterminer la végétation des racines, qui finiſſent par moiſir, lorſqu'elles reſtent trop long-temps inertes & oiſives dans la terre.

Avant l'époque des grands froids, on conſtruira le long des planches un bâtis ſolide en cerceaux, de manière que leur enſemble préſente, comme le dôme d'un berceau, dont le faîtage ne ſera pas élevé à plus de deux pieds & demi au-deſſus de la ſur face du ſol, & dans les gelées, ces cerceaux ſoutiendront de forts paillaſſons en état d'en garantir les plantes; mais il faudra les découvrir toutes les fois que la température deviendra plus douce, car elles blanchiroient, elles s'attendriroient trop, ou elles s'étioleroient ſous une couverture trop conſtante.

Les tiges qui doivent porter les fleurs, commencent

à se montrer dans la première quinzaine de Mars, & avant qu'elles aient atteint l'élévation dont elles sont susceptibles, il faut se hâter de les sarcler, & de leur donner un binage très-superficiel, avec un petit bâton, prenant garde d'endommager, ni même d'ébranler les racines, ni de briser les feuilles, & sur-tout les tiges naissantes. Ce travail fait avec l'attention & la légèreté requises, débarrassera les plantes des végétations parasites, que la fécondité de la terre composée favorise, & fera tourner à leur seul avantage la fertilité qui lui est propre.

Si les nuits sont froides ou chargées d'humidité, il sera nécessaire de couvrir les planches, comme durant les gelées, & si les jours sont éclairés par un soleil vif, brûlant, continu, les mêmes couvertures seront encore utiles depuis dix heures jusqu'à trois.

Si le tems est sec, il faudra mouiller avant le lever du soleil; mais les mouillures doivent être très-légères & peu abondantes: il suffit dans les grandes sécheresses de mouiller une fois en trois jours.

Quand les tiges & les rameaux des renoncules doubles ont acquis presque toute leur longueur, quand tous laissent apercevoir les boutons des fleurs qui doivent les embellir, si l'on préfère la beauté, la duplication & le pompeux étalage de la corolle, au nombre des fleurs, on ne laissera aux tiges médiocres que leur bouton terminal, retranchant leurs rameaux jusque sous l'aisselle des feuilles où ils naissent, & on ne laisse aux plus forts, qu'un ou deux rameaux, afin de réduire les fleurs à deux ou trois sur chaque tige.

Cette amputation doit être plus modérée à l'égard des renoncules semi-doubles, dont on veut récolter les graines; elles seroient stériles, pour la plupart, si les suppressions étoient trop considérables, & les fleurs deviendroient plus belles aux dépends de leur fécondité.

Quand les fleurs sont épanouies, on étend pendant le jour, une toile sur des cerceaux, afin de les garantir des rayons du soleil, qui altéreroient leur éclat, & abrégeroient leur durée; la même toile les mettra à couvert des grandes pluies, qui leur seroient presque aussi pré-

judiciables que le soleil; & l'on soutiendra la végétation par de légères mouillures, données tous les trois ou quatre jours, si le tems est sec.

Lorsque les fleurs sont passées, on coupe toutes les tiges des fleurs doubles, & l'on donne quelques arrosemens, afin que les griffes fatiguées & presque épuisées par leurs productions, reprennent de la vigueur & de l'embonpoint.

On ne laisse subsister que les tiges des semi-doubles, dont on veut avoir la graine, & que l'on a dû marquer pendant la fleuraison, fixant son choix sur celles dont les couleurs sont les plus bisarres ou les plus brillantes, qui, à l'éclat ou à la singularité des teintes, joignent le mérite d'être veloutées, satinées ou lustrées; & qui ont au moins cinq ou six rangs de pétales, dont les nuances sont bien déterminées.

Cette diversité de traitement des deux principales variétés de renoncules, doit engager les Amateurs à planter les renoncules doubles, & les renoncules semi-doubles dans des planches différentes. Pour que les graines des dernières mûrissent parfaitement, il faut les préserver avec soin d'une trop grande humidité; & comme toutes les plantes d'une même planche n'obtiennent pas en même tems la maturité de leurs semences, dès qu'on apperçoit que les graines commencent à se détacher du support auquel elles tenoient, il est sage de les visiter chaque jour, pour recueillir celles qui sont parvenues à leur point.

On coupe les têtes porte-graines, avec une portion de leurs tiges; on les lie par petits faisceaux; on les expose durant douze ou quinze jours à l'air, mais à l'abri du soleil, de la pluie & de l'humidité; & quand elles sont bien sèches, on les conserve dans des boëtes sans les égrainer, jusqu'au moment où l'on veut les semer.

Toutes les griffes de renoncules, soit doubles, soit semi-doubles, se levent de terre quand leurs feuilles sont fanées, & pour cette opération, on choisit le tems où le sol n'est ni trop sec, ni trop humide: un plus long séjour dans leur domicile, leur seroit nui-

fible, & fouvent les feroit dépérir. Chaque griffe fera foigneufement nettoyée de la terre qui la couvrira, & des portions de racines qui pourront être pourries ou chancrées; on en détachera, avec adreffe, les caïeux, ou petites griffes; mais fi leurs doigts étoient tellement embarraffés dans ceux de leur mere, que leur féparation devînt dangereufe à la plante principale & à fes enfans, on pourra, fans inconvénient, les laiffer encore réunis, & quoique plus chargée, la famille n'en fera pas moins floriffante.

Durant dix ou douze jours, les griffes nettoyées feront étalées à l'ombre & à l'abri de la pluie, pour les faire complètement fécher, après quoi, on les renfermera dans des boëtes, que l'on tiendra dans un appartement habité, où d'ordinaire la température eft à peu-près toujours égale.

Si l'on poffède un affez grand nombre de ces plantes, pour en garder une partie durant un an ou deux fans les planter, elles gagneront beaucoup à ce repos; cette longue inaction les difpofera à une végétation plus vigoureufe, & contribuera au maintien de leur beauté.

On peut, de plufieurs manières, retarder, ou avancer la fleuraifon des renoncules, fur-tout des variétés robuftes, & fe procurer une jouiffance fucceffive, ou du moins plus longue, en en plantant à diverfes époques, foit dans des pots, foit fous chaffis fur couches.

Les moindres pots que l'on doive employer pour cette plantation, font ceux à amaranthe, qui pourront contenir chacun trois griffes: on en mettra fix, s'ils ont une fois plus de capacité.

Quand on veut jouir de cette belle fleur en automne & en hiver, on plante en pots dès juillet, & l'on continue en août & en feptembre.

Les pots doivent être remplis de terre compofée, puis en les tenant, tantôt à l'ombre, tantôt au foleil, en les mouillant avec fobriété, mais fréquemment, & enfin en les plaçant, felon le befoin, foit dans une ferre, foit fous chaffis, fur une couche plus ou moins tempérée, les plantes donneront leurs fleurs environ

quatre ou cinq mois après qu'elles auront été mises en terre.

La plantation sur couche se fait depuis janvier jusqu'en mars. La couche doit être chargée d'environ un pied de terre composée, & entretenue dans une chaleur égale & très-douce, jusqu'au retour de la belle saison ; les arrosemens seront donnés avec sobriété, & sans mouiller les feuilles, & l'on ouvrira les chassis toutes les fois qu'on pourra le faire sans danger ; mais cette culture, qui impose des soins assidus, ne procure pour l'ordinaire, qu'un très-foible dédommagement des peines & des dépenses qu'elle exige.

Les renoncules doubles se multiplient par les jeunes griffes, ou caïeux, que l'on détache des anciennes. Quand elles sont trop foibles, on les plante en pépinière, & après qu'on les a laissées se fortifier durant le cours d'une végétation, elles sont propres l'année suivante, à représenter la mère qui les a produites.

Les renoncules semi-doubles se propagent aussi par leurs griffes ; mais plus abondamment par leurs graines, dont les fréquens semis ont donné cette prodigieuse quantité de variétés doubles & semi-doubles, que la nature se plaît à augmenter, & qui prouvent de tant de manières les inépuisables richesses de son pinceau.

Les semis se font mieux dans des terrines plates, fabriquées pour cet objet, qu'en pleine terre.

Leur véritable époque est la mi-août, & la terre composée est la seule qui leur convienne.

La graine se seme très-clair. Pour la couvrir, on se contente de tamiser dessus de la terre de bruyere, ou du terreau très-fin, puis on étale sur la superficie de la terrine, un peu de mousse fine, bien divisée, & enfin on arrose légèrement.

Durant quinze jours les terrines seront placées au plein midi, & les légères mouillures continuées tous les soirs. Vers la mi-septembre elles seront mises à l'exposition du levant jusqu'à la mi-octobre, & l'on n'arrosera plus que tous les deux jours ; enfin à cette dernière époque on les replacera au midi jusqu'à la mi-novembre, & l'on ne mouillera que tous les quatre jours.

On les préservera des pluies, si elles sont fortes; si elles sont douces & légères, elles tiendront la place des arrosemens, & vaudront beaucoup mieux.

A la mi-novembre les terrines seront rangées sur une couche éteinte, que l'on couvrira d'un chassis vitré; cette époque est celle où les plantes commencent à paroître, & elles ont besoin alors de jouir de l'air & du soleil, toutes les fois que la température est douce: si elles restent trop long-tems privées de l'aspect de l'un & des influences de l'autre, elles filent, s'étiollent, & souvent pourrissent; mais ce qu'elles redoutent le plus, ce sont les pluies fortes & les gelées, dont il est nécessaire de les garantir avec le plus grand soin.

Au retour du printems, on les accoutume peu à peu au grand air, & enfin, quand les gelées ne sont plus à craindre, on les place de manière qu'elles ne jouissent du soleil que jusqu'à dix heures du matin.

Lorsque leurs feuilles sont fanées, on crible la terre qui remplissoit les terrines, & l'on trouve les jeunes griffes, que l'on appelle *Pois de Renoncules*, ou *Pois de semi-doubles*. On les fait sécher à l'ombre, & après les avoir arrangées dans des caisses par lits alternes de sable fin très sec, on les garde jusqu'à la mi-octobre, époque de la plantation.

Comme, avant de les adopter, il est nécessaire de les connoître, on les plantera en pepinière, à trois pouces de distance les unes des autres, dans des planches préparées, ainsi qu'on l'a prescrit pour les griffes anciennes, & on les conduira de la même manière. Elles seront complettement formées après cette seconde végétation, & en état de fleurir l'année suivante. Pour cela on les levera après que leurs feuilles seront fanées; & on les laissera sécher pour les replanter à de plus grandes distances, dans une nouvelle terre, en octobre. On les conduira toujours, ainsi qu'il a été dit, & lorsqu'elles seront en fleur, on marquera celles qui mériteront d'être conservées; celles qui se trouveront indignes d'aucun choix, seront sur le champ arrachées & proscrites.

Quant à celles qui seront réservées, ne leur permettez

point de produire si-tôt des semences: cette fécondité indiscrète nuiroit à leur beauté, car il est d'expérience que toute griffe perd, quand elle graine, & que la griffe principale qui a bien fleuri une année, ne donne pas de fleurs aussi brillantes, aussi pompeuses que ses rejettons. Souvent même la dégénérescence est si marquée, qu'on a peine à reconnoître la mere, quand on lui compare ses enfans.

Ainsi lorsque la premiere fleur des jeunes griffes commencera à se ternir, il faudra retrancher toutes les tiges. Le même traitemement est nécessaire aux jeunes caïeux des renoncules doubles, que l'on forme en pepiniere, & qu'il ne faut abandonner à la passion qu'ils ont de briller, qu'après les avoir soumis à l'épreuve de deux ou trois végétations.

On observera que les renoncules ont besoin chaque année d'une terre nouvelle, & qu'il est rare qu'elles prospèrent aussi complettement deux fois de suite dans le même sol.

RÉSÉDA ODORANT=*Mignonette d'Égypte*: RÉSÉDA ODORATA, dernière espece du premier genre de la troisième division, de la onzième classe du systême de LINNÉ.

Cette plante, qui est bisannuelle, quand on la tient à l'abri des froids rigoureux de nos Provinces du Nord, est certainement originaire d'une contrée plus douce, & peut-être est-elle indigène de l'Egypte, d'où le Docteur Adrien de ROYEN, Médecin & Professeur de Botanique, à Leyde, en a tiré les graines au commencement de ce siécle.

De sa racine fibreuse, & qui s'enfonce assez profondément en terre, elle pousse une tige rameuse & anguleuse, environ d'un pied, & garnie de feuilles teintes d'un vert foncé, & dont les inférieures, presque formées en spatule, sont entières & unies par les bords. Les autres, presque toutes aîlées sur un rang, sont terminées par une impaire beaucoup plus grande & plus large que les deux folioles qui la précèdent.

Les fleurs sortent en épis lâches, des extrémités des branches, & sont portées par de longs pédoncules.

Composées de cinq petits pétales, établis sur un gros calice; leur corolle d'un blanc herbacé, n'a point d'apparence, mais elle compense le défaut de beauté, par une odeur agréable, qui approche du parfum de la framboise, & qui embaume tout le voisinage du lieu où elles sont placées.

Aux fleurs succèdent des capsules ouvertes par leur extrémité, & contenant un grand nombre de petites semences.

Le Réseda ne se multiplie que par ses graines, que l'on seme en mars sur une couche tempérée. Le semis doit être très-clair, & quand les plantes qui en proviennent sont assez fortes pour supporter la transplantation, on les met, les unes en pleine terre, dans des plates-bandes chaudes, où elles fleuriront & produiront des semences, les autres en pots, pour être placées près des appartemens, & qui, serrées dans une bonne orangerie pendant l'hiver, s'y conserveront, & seront presque toujours en fleurs durant l'année suivante.

On peut encore semer en avril, sur des planches de terre légère, & bien exposées : les graines leveront très-bien, & produiront de belles plantes, qui fleuriront plus tard, mais dont les semences ne mûriront que dans les années très-chaudes.

RHAMNOIDE : voyez ARGOUSSIER D'EUROPE, page 206, TOME I.

ROBINIA : voyez ACACIA BLANC, page 29, TOME I.

ROCAMBOLE : voyez AIL D'ESPAGNE, N° 2, *page 69*, TOME I.

ROMARIN, *Rosmarinus*, genre de plante, ainsi nommé, dit-on, parce que, originairement citoyen des bords de la mer, il aime à se couvrir des rosées qui s'élèvent de sa surface. Ce genre, qui ne contient qu'une espèce, nommée ROMARIN DES BOUTIQUES, *Rosmarinus officinalis*, est le vingt-sixième de la première division de la seconde classe du systême de LINNÉ.

Le Romarin est un arbrisseau toujours vert, qui ne s'élève qu'a quatre ou cinq pieds de hauteur, & qui affecte naturellement la forme d'un buisson irrégulier.

ses branches nombreuses, longues & menues, se garnissent de feuilles opposées, simples, longues, très-étroites, & répandent une odeur aromatique très-agréable.

Ses fleurs naissent en bouquet sur un même pédoncule axillaire, & sont labiées, blanches, lavées de bleu; elles s'épanouissent en juin, & sont douées du même parfum que les feuilles.

Chacune d'elles fait place à quatre semences ovales, qui ont le calice pour enveloppe.

On distingue deux variétés constantes du Romarin, qui ont chacune une sous-variété panachée.

Les feuilles de l'une, sont linéraires, réfléchiés sur leurs bords, & blanches en dessous. Sa sous-variété se panache en jaune, & on la nomme ROMARIN DORÉ.

Les feuilles de la seconde, sont beaucoup plus larges; leur pointe est obtuse, & un beau vert teint leurs deux surfaces. Ses fleurs sont aussi plus volumineuses & plus apparentes; ses tiges deviennent plus grosses, & étendent beaucoup plus loin leurs rameaux; enfin elle est beaucoup plus odorante, & sa sous-variété se panache en blanc, ce qui l'a fait appeler ROMARIN A FEUILLES ARGENTÉES.

Quoiqu'originaire des parties méridionales de l'Europe, le Romarin s'est assez acclimaté dans nos provinces du Nord, pour y supporter les rigueurs de nos hivers ordinaires, sur-tout quand il est domicilié dans un sol sec & pierreux, ou placé auprès d'une muraille, entre les scissures de laquelle il a pu s'établir.

Il est beaucoup moins robuste quand on l'élève dans une terre féconde & fraîche, toutes ses parties y acquièrent beaucoup plus de volume; mais cet embonpoint diminue sa consistance, & sa végétation plus longue, le rend sensible aux premiers froids qui le surprennent. Il perd aussi dans un tel sol la suavité de ses parfums; & cette apparente beauté n'est pour lui qu'une vraie dégénérescence.

Ses sous-variétés panachées, sont trop délicates pour

ſe conſerver en pleine terre dans nos provinces ſeptentrionales, & durant l'hiver, elles ont néceſſairement beſoin de l'abri d'une bonne orangerie.

Ces arbriſſeaux doivent figurer parmi ceux qui, comme eux, s'accommodent des terreins les plus médiocres; ils ajoutent à l'ornement des boſquets, en les parfumant de leurs douces exhalaiſons, & placés contre des murs bas, ils en masqueront la bâtiſſe par un charmant paliſſage.

Les variétés non-panachées, ſe multiplient par graines, par boutures & par marcottes.

Les graines ſe ſement dès le commencement de mars, dans de petites caiſſes profondes d'un pied, & remplies de terre de bruyere, ou à ſon défaut, de terre ſablonneuſe, mêlée d'un tiers de vieux terreau bien conſommé. On les couvre peu, & pour empêcher que les mouillures & les pluies ne les dégarniſſent, on répand ſur la ſuperficie des caiſſes un peu de paille très-courte, ou de feuilles briſées.

Qnand les plantes ſe montrent, on a ſoin de les tenir nettes des herbes paraſites, dont on épie la naiſſance, pour les empêcher de ſe fortifier aux dépens des élèves. On favoriſera la végétation de ces derniers par de légers arroſemens, ſi le temps eſt ſec; & aux approches de l'hiver, on diſpoſera des gaulettes pour ſoutenir des couvertures, dont la jeune famille aura beſoin durant les gelées & les frimats auxquels, ſans ce moyen, elle ne pourroit réſiſter.

Au printems ſuivant, avant la pouſſe, les plus forts pieds ſeront levés en motte, autant qu'il ſera poſſible, pour être plantés de ſuite ſéparément dans des pots à baſilic, qui ſeront enfoncés juſqu'à fleur du ſol, dans une planche de terre légère, expoſée au ſoleil levant. Les autres, trop foibles pour quitter encore le lieu du ſemis, y reſteront juſqu'au printems, qui commencera leur troiſième année, & ſeront ſoumis au même régime.

Au bout de trois ans d'éducation, les ſujets ſeront aſſez formés pour occuper les places auxquelles ils pourront prêter de l'agrément.

La multiplication par boutures, se fait au commencement du printems, un peu avant la pousse. On les plantes dans une terre neuve & légère, à une exposition ombragée; elles s'enracinent complettement dans le cours de l'année, & s'emploient comme les sujets venus de semis.

Enfin les marcottes se font en septembre, & préservées des gelées durant l'hiver, elles sont bonnes à lever après un an de couchage.

Les sous-variétés panachées ne se multiplient que par marcottes & par boutures.

RONCE, *Rubus*, genre de plante, ainsi nommée, parce que son fruit se teint ordinairement en rouge avant que de mûrir. Ce genre est le second de la cinquième division, de la douzième classe du systême de LINNÉ. Il contient plusieurs espèces, dont les suivantes sont à peu près les seules dignes de la curiosité des Amateurs, les seules propres à varier la décoration des jardins.

1 RONCE DES HAYES : = *Ronce commune*: RUBUS FRUTICOSUS, huitième espèce du genre, dans LINNÉ.

C'est un arbrisseau qui pousse de longs sarmens ligneux & anguleux, dont les uns circulent & rampent au loin, & sans ordre sur la terre, les autres s'élancent sur le branchage des arbres & des buissons voisins, & se servent de ces bras étrangers comme d'adminicules pour s'attribuer une élévation qui leur étoit refusée. Tous sont armés d'épines crochues & fortes, qui, en rendent l'approche redoutable, & ils se garnissent de feuilles alternes, composées de trois ou cinq grandes folioles presque cordiformes, alongées & pointues, dentelées sur leurs bords, teintes d'un vert foncé, qui pâlit au-dessous, & soutenues par un long pétiole commun, hérissé d'épines crochues, très-poignantes, ainsi que les pétioles secondaires & les grosses nervures des folioles.

Ses fleurs, tantôt blanches, tantôt légèrement lavées de rouge, naissent en bouquets rameux & terminaux, & font place à des baies d'un rouge noirâtre, dont les

grains, rassemblés en tête, ont chacun une cellule qui contient une semence oblongue.

Telle est la Ronce commune, dans le plan de la nature; mais ensuite, se jouant de son premier dessein, elle s'est plû à en varier l'exécution. De-là sont venues la *Ronce à fruit blanc*, dont les branches, couvertes d'une écorce moins foncée, ont des feuilles plus grandes, d'un vert plus clair, & terminées en une longue pointe aiguë; la *Ronce à feuilles de persil*, dont les feuilles sont agréablement taillées en profondes découpures; la *Ronce sans épines*, ou *Ronce de Saint-François*, qui ne diffère de la commune, que parce qu'elle est désarmée; la RONCE A FEUILLES PANACHÉES, & la RONCE A FLEURS DOUBLES.

Les deux dernières sont admises dans les jardins; on a laissé aux autres les lieux agrestes comme elles.

La RONCE PANACHÉE ne conserve sa parure que quand on lui donne, pour domicile, une terre médiocre & un peu ombragée; dans un sol gras & substanciel, exposé à l'action constante du soleil, elle perd presque toujours ses panaches, & reprend la première livrée de sa famille.

La RONCE DOUBLE, produit de superbes bouquets de fleurs blanches, larges de douze à quinze lignes, depuis juin jusqu'en octobre. La succession de ces belles fleurs, la teinte toujours fraiche de son feuillage, qui ne tombe qu'après les fortes gelées, doivent la rendre intéressante aux Jardiniers Décorateurs. Elle ornera d'une manière très-pittoresque les côteaux, les rochers, les pentes des monticules factices; elle serpentera avec grace sous les grands arbres des bosquets d'été & d'automne; & sans nuire à leurs tiges, on pourra lui permettre de les égayer, comme un thyrse, par de charmantes circonvolutions.

Ces deux variétés se multiplient en marcottant, tous les mois, les nouveaux nœuds de leurs pousses: ce marcottage consiste à enfoncer un peu chacun de ces nœuds par une légère pression du doigt, & à le couvrir d'environ deux pouces de terre. En très-peu de tems les racines se forment; & si, vers la fin de septembre,

les nœuds ont deux mois de couchage, ils ſont aſſez enracinés pour être ſéparés de leurs mères. On doit alors les planter en pépinière, à quinze pouces au moins de diſtance; & à l'approche des gelées, on fera bien de les couvrir de feuillage, ſur-tout ſi les ſujets proviennent des dernières pouſſes des rameaux.

2. RONCE ODORANTE : = *Ronce du Canada* : *Ronce à fleurs* : = *Framboiſier d'Amérique*, *ſans épines* : RUBUS ODORATUS, dixième eſpèce du genre, dans LINNÉ.

Cette eſpèce forme un buiſſon lâche & demi-vertical, compoſé d'un grand nombre de branches radicales, médiocrement rameuſes, dénuées d'épines, & qui s'élèvent à quatre ou cinq pieds de hauteur. Toutes ſe garniſſent de larges feuilles ſimples, bien étalées, & d'un vert tendre très-agréable. Cette teinte contraſte avec celle des fleurs nombreuſes qui terminent toutes les branches, & qui ſe ſuccèdent durant trois mois. Elles ſont colorées comme les roſes, & en ont preſque l'amplitude, & font place à des baies d'un rouge terne, beaucoup plus larges, mais moins épaiſſes que les framboiſes, & d'une ſaveur très-inſipide.

Cet arbriſſeau, fait pour décorer les boſquets d'été & d'automne, ſe multiplie de marcottes & de drageons enracinés.

Les marcottes ſe font en ſeptembre, & prennent racine dans le cours de l'année. Les drageons enracinés ſe ſéparent depuis la chute des feuilles juſqu'au moment où la végétation va recommencer; & ſouvent les pieds, âgés de trois ou quatre ans, en donnent un aſſez grand nombre pour diſpenſer du marcottage.

Cette eſpèce vient aſſez bien dans les terrains médiocres, mais ſes pouſſes ſont plus vigoureuſes; ſon feuillage eſt plus frais & plus ample; ſes fleurs ſont plus brillantes & plus nombreuſes, quand on établit ſon domicile dans une terre ſubſtantielle ſans être compacte, & fraîche, ſans être humide.

ROQUETTE DES JARDINS : Voyez JULIENNE, pag. 198, TOME II.

ROSIER, *Roſa*, genre de plantes renommées, pour la plupart, autant par l'éclat que par la ſuavité des fleurs

quelles produisent & dont les variétés nombreuses ont constamment réuni les suffrages de tous ceux que les beaux arbustes intéressent. Les roses sont regardées comme l'un des plus agréables ornemens des Jardins ; les charmes de leurs formes, les riches nuances qu'elles adoptent, les parfums délicieux qu'elles exhalent, les ont fait placer à la tête de l'empire de Flore, & elles composent la guirlande des Grâces, qu'elles couronnent, & dont elles sont le symbole.

Le genre du Rosier est le premier de la cinquième division de la douzième classe du systême de Linné.

Le Rosier s'élève depuis un pied jusqu'à six, suivant l'espèce ou la variété, & presque tous les individus de sa famille ont les branches hérissées d'un très-grand nombre de petites épines plus ou moins poignantes.

Les feuilles, dont il se garnit, sont teintes d'un vert plus ou moins foncé ; elles sont plus ou moins odorantes, les folioles qui les composent sont plus ou moins nombreuses, selon la variété ou l'espèce, & toutes les folioles, dont l'impaire est toujours la plus grande, sont sessiles, ou presque sessiles sur un pétiole commun, muni de stipules a son insertion.

Les fleurs naissent solitaires, ou par bouquets terminaux, & quand elles sont simples, chacune est composée d'un calice dont la base est charnue, globulaire, campaniforme, & le haut divisé en cinq échancrures larges, concaves à leur naissance, & terminées par une longue pointe. Pour l'ordinaire, deux de ces échancrures sont simples ; deux autres sont munies d'appendices des deux côtés, & la dernière n'en a que d'un côté seulement, ce qu'exprime assez bien ce distique latin :

Quinque sumus fratres, quorum duo sunt sine barbâ,
Barbatique duo ; sum semi-barbus ego.

Au milieu de ces échancrures est placée la corolle, formée de cinq pétales ovales, cordiformes & concaves, dont l'amplitude & la couleur varient suivant l'espèce. Les pétales environnent un grand nombre d'étamines

courtes, capillaires, insérées dans le cou du calice, & terminées par des anthères triangulaires, qui fécondent un grand nombre de germes, dont chacun soutient un style court, velu, surmonté d'un stigmat obtus. Ces germes deviennent autant de semences oblongues & velues, renfermées dans la base du calice, qui grossit & forme une baie colorée et charnue couronnée par les échancrures.

La famille des Rosiers cultivés est très-nombreuse. Nous nous imposerions une tâche difficile, & peut-être malheureuse, si nous entreprenions de décrire tous les individus qui la composent. Nous nous bornerons à indiquer ceux qui nous sont le mieux connus, & qui peuvent intéresser davantage.

1. Rose a cent feuilles: = *Grand Rosier de Hollande*: Rosa centifolia Batavica, douziéme espèce du genre dans Linné.

Ses tiges épineuses s'élèvent à deux ou trois pieds de hauteur, & se garnissent de feuilles composées quelquefois de cinq, & le plus souvent de trois lobes larges, ovales, unis, d'un vert foncé, légèrement lavé de pourpre sur les bords.

Colorées d'un rouge très-vif ou incarnat, les fleurs sont amples, bien arrondies, fournies d'un grand nomb e de pétales qui, dans l'entier épanouissement, se replient gracieusement en dehors. Elles sont portées par des pédoncules hérissés de poils bruns, & naissent presque toujours en bouquets terminaux, dont les boutons, s'ouvrant successivement, perpétuent, durant près de deux mois, la parure de ce Rosier qui commence à fleurir vers le milieu du printems.

2: Rose a cent feuilles de Flandre: = *Rosier rouge-pâle Belgique*: Rosa Belgica flore rubicante.

Ses tiges épineuses s'élèvent à trois pieds de hauteur & se garnissent de feuilles composées de cinq à sept lobes ovales, pubescents en-dessous, légèrement sciés sur les bords.

Portées par des pédoncules velus, & composées d'un grand nombre de pétales couleur de chair pâle, contenus dans un très-gros calice, les fleurs ont plus

de beauté que de parfum, & se montrent à la fin du printems. Elles forment de superbes bouquets terminaux, dont l'épanouissement successif dure plus de six semaines.

Cette espèce a deux variétés constantes, qui fleurissent à la même époque, & qui ne sont pas moins estimables. L'une a les fleurs colorées d'un rouge plus foncé, & est connue sous le nom de ROSIER ROUGE BELGIQUE; l'autre est d'une stature moins haute, & s'appelle PETIT ROSIER A CENT FEUILLES DE FLANDRE: = *Rosier nain*, de Bordeaux: Ses fleurs sont teintes d'un rouge pâle, & non moins doubles que nombreuses.

3. ROSIER DES QUATRE SAISONS: = *Rosier de tous les mois*: ROSA OMNIUM CALENDARUM.

Il ne s'élève guère à plus de trois pieds de hauteur, & son nom lui vient de la propriété qu'il a de fleurir presque toute l'année, lorsque, par des tailles fréquentes après chacune de ses fleuraisons, on le provoque à de nouvelles pousses.

Sa fleur, d'un beau rouge, quoique double, est moins fournie que celle des Rosiers à cent feuilles; mais ses parfums sont plus vifs.

Il présente trois variétés constantes, l'une à *fleurs couleur de chair*, l'autre à *fleurs blanches*, & la troisième à *fleurs roses très-pâles*: Toutes forment de superbes bouquets nombreux & terminaux.

4. ROSIER MOUSSEUX: = *Rose mousseuse de Provins*: ROSA MUSCOSA.

Ses tiges, très-épineuses, ne s'élèvent pas à plus de deux ou trois pieds de hauteur. Ses feuilles, composées de trois ou cinq folioles, sont teintes d'un beau vert mat, & très-odorantes. Sa fleur, aussi double que celle de la cent-feuilles, est beaucoup plus parfumée & teinte d'un cramoisi brillant. Le pédoncule qui la soutient, & le calice où ses pétales reposent, sont couverts d'une légère mousse soyeuse & verdâtre, qui rélève l'éclat de cette belle rose, l'une des plus charmantes de sa famille.

5. ROSIER MUSCAT: = *Rose muscade d'Alexandrie*: ROSA MOSCATA.

Ses tiges, fortement épineuses, s'élèvent à dix ou douze pieds de hauteur; mais elles ont si peu de consistance qu'elles se renversent çà & là, & produisent une masse irrégulière & difforme, quand on ne les soutient pas avec un tuteur, dont l'appui leur permet de figurer un buisson touffu & gracieux.

Ces tiges sont vêtues d'une écorce verdâtre, lisse, & garnies de feuilles unies, composées de trois paires de folioles ovales-lancéolées, & terminées par une impaire, sciée, comme ses compagnes, par les bords, & colorée d'un vert gai.

Les fleurs naissent en gros paquets & en forme d'ombelles aux extrémités des branches; elles paroissent en août, & se succèdent sans interruption jusqu'aux gelées. Quoiqu'elles n'aient pas le volume ni l'amplitude des précédentes, elles intéressent par leur nombre, par leur continuité, par le beau blanc qui les colore, & par la suave odeur musquée qu'elles répandent.

On estime également les deux variétés l'une à *fleurs simples*, l'autre à *fleurs doubles*, parce qu'elles ont le même éclat, la même durée, les mêmes parfums; mais toutes deux sont délicates, sensibles aux grands froids, dont il est nécessaire de les garantir, sur-tout dans nos provinces du nord, & d'une multiplication difficile particulièrement quand le sol, par trop peu de substance ou trop d'humidité, ne leur convient pas complètement. Une terre légère & bien nourrie, un peu fraîche & médiocrement profonde, est celle qu'ils affectionnent davantage.

6. ROSIER DE BOURGOGNE: = *Rosier nain à fleur incarnate*: = *Rosier-pompon pâle*: ROSA HUMILIS CARNEA PLENA.

Dans sa plus grande élévation, il n'a pas plus d'un pied de hauteur; mais il forme un joli buisson, dont les fleurs, bien pleines, quoique petites, & d'une forme charmante, ressemblent à de brillans pompons, & par leur nombre, donnent à l'ensemble de l'arbuste les graces & l'éclat d'un élégant bouquet.

Il a une variété constante à fleurs d'un pourpre foncé dans le centre, & plus clair sur les bords de la corolle,

que l'on appelle **Rosier-pompon pourpre**, ou *Rosier nain de Champagne*, qui figure bien avec lui, & soutient la rivalité, sans lui nuire, ni sans rien perdre lui-même.

7. Rosier cannelle : = *Rosier Petite Hollande* : Rosa cinnamea, troisième espèce du genre, dans Linné.

Ses fleurs, moins éclatantes que celles des Rosiers pompons, & beaucoup moins durables, sont des plus printanières. Teintes d'un rouge pâle, elles exhalent une odeur qui approche de celle du Cinnamome ou Cannellier & font oublier la petitesse de leur volume par la plénitude de la jolie corolle dont elles sont composées. Les tiges qu'elles embellissent, s'élèvent à environ quatre à cinq pieds de hauteur, & se soutiennent bien, ce qui les rend propres à former des haies printannières qui, à l'époque de la fleuraison, ont l'aspect le plus pompeux & le plus galant.

Ces tiges, couvertes d'une écorce unie & purpurine, ne sont armées d'épines qu'aux nœuds immédiatement placés au-dessous des feuilles ; elles se montrent par paires, & sont courtes & courbées.

Les feuilles, d'un vert gai, sont formées de trois paires de lobes ovales, velus en-dessous, sciés par leurs bords, & terminés par une impair figuré & teint comme eux.

8. Rose purpurine de France : *Rosa purpurea gallica*.

Ses tiges, presque dénuées d'épines, prennent une direction droite & soutenue, & s'élèvent à trois ou quatre pieds de hauteur. Ses feuilles sont composées de trois ou cinq folioles larges, ovales & pubescentes en-dessous. Les petites feuilles du calice ne sont point divisées, & les fleurs bien odorantes, plutôt très-semi-doubles que complètement doubles, sont colorées d'un rouge pourpre très-brillant ; mais elles passent vite, & l'on peut dire que leur parfaite beauté ne dure guère plus d'un jour.

Il a deux variétés constantes ; l'une dont la fleur plus double, est teinte d'un rouge bleuâtre, & se soutient

mieux ; l'autre que l'on appelle *Rosa mundi*, & dont la fleur très-double est d'un rouge foncé lavé de rouge pâle.

9. ROSE INCARNATE : *Rosa incarnata.*

Ses tiges, dépourvues d'épines, se garnissent de feuilles velues en-dessous, & s'élèvent à trois ou quatre pieds de hauteur.

Ses fleurs colorées d'un incarnat tendre sont formées de cinq ou six rangs de pétales très-ouverts, & répandent une odeur de musc. Les pédoncules qui les soutiennent sont armés de quelques petites épines, & leur calice est à moitié ailé.

Ce Rosier a plusieurs variétés plus estimables encore & beaucoup plus rares, parce que leur propagation, & leur conservation exigent plus de soins.

L'une produit des fleurs très-doubles teintes d'un incarnat très-vif.

L'autre, non moins double, est colorée en incarnat foncé.

Une troisième présente des fleurs un peu moins fournies, mais remarquables par l'incarnat pâle qui teint le pourtour de la corolle, & par le blanc sale qui en colore le centre.

Enfin une quatrième produit ses fleurs doubles en beaux bouquets terminaux, colorés d'un incarnat terne & qui semblent former d'agréables ombelles.

10. ROSIER D'ESPAGNE = *Rose de Mai* : ROSA HISPANICA.

Ses tiges, droites, armées de fortes épines, s'élèvent à deux ou trois pieds de hauteur, & se garnissent de feuilles, composées de folioles velues sur les deux faces, presque rondes & sciées en leurs bords. Les fleurs doubles, colorées d'un rose brillant, quoique un peu pâle, commencent à se montrer en mai, & ce sont celles qui, en pleine terre, offrent au retour du printems le premier hommage de leur famille.

11. ROSIER DE PENSYLVANIE : *Rosa Pensylvanica.*

Ses tiges, légèrement armées, ne s'élèvent pas à plus de dix-huit pouces de hauteur. Ses feuilles sont d'un vert foncé, & ses fleurs, très-amples & bien four-

nies offrent une teinte couleur de chair du ton le plus brillant.

Il a une variété dont les fleurs, non moins belles, sont colorées d'un cramoisi foible.

12 Rose cramoisie: *Rosa kermosina.*

Sa fleur bien double, est teinte d'un cramoisi foncé, qui tire sur le pourpre. Elle a deux variétés, dont l'une a les fleurs colorées d'un pourpre noirâtre mêlé de rouge clair; & les fleurs de l'autre, sont lavées de rouge & de pourpre, sur un fond rouge. Ces nuances bien vives & bien prononcées, rendent ces belles Roses fort agréables; mais elles n'exhalent que de foibles parfums.

13 La Rose Reine: = *la Rose impériale:* Rosa Regina dicta.

Cette Rose est ainsi nommée, parce que sa fleur double est souvent surmontée d'une autre espèce de fleur, qui naît de son centre, & dont les pétales semblent la couronner. Elle est teinte d'un beau rouge pourpré.

14 Rosier des Alpes: = *Rosier sans épines:* Rosa Alpina, quinzième espèce du genre dans Linné.

Entièrement dépourvues d'épines, ses tiges s'élèvent à trois ou quatre pieds de hauteur, & sont couvertes d'une écorce lisse & rougeâtre. Ses feuilles sont composées de trois paires de folioles minces, ovales, terminées par une impaire, & assez éloignées les unes des autres sur le pétiole commun qui les porte. Leurs bords ne sont terminés que par de légères sciures, & toutes sont teintes d'un vert gai, qui contraste avec le rouge foncé des fleurs doubles, qui naissent solitaires ou deux à deux à la fin du printems.

15 Rosier-Ponceau: = *Rosier d'Autriche:* Rosa Puniceа.

Ses tiges, armées d'épines courtes & rembrunies, sont un peu foibles, & poussent plusieurs branches minces. Ses fleurs très-nombreuses, sont simples & remarquables par la teinte de leurs pétales, d'un jaune clair en dedans, & d'un pourpre cuivré en dessous. Elles n'ont ni odeur, ni durée, mais leur regne est très-

brillant, quoique momentané. Ce Rosier a une variété dont la fleur est intérieurement teinte en cramoisi vif, avec l'extérieur jaunâtre. Elle est également simple & n'a pas moins d'éclat, quoiqu'aussi fugitive.

16 ROSIER DE PROVINS : *Rosa provincialis*.

Ses tiges, médiocrement armées, s'élèvent à deux ou trois pieds de hauteur, & sa fleur, formée de grands pétales colorés d'un rouge pourpre ou très-foncé, quoique inodore, le rend estimable par l'éclat dont elle brille. Il ne l'est pas moins par le nombre & la succession durable des boutons, qui préparent & multiplient sa parure.

Ce Rosier à deux variétés, l'une à larges fleurs doubles, dont les pétales s'enveloppent l'un l'autre, comme les feuilles de la pomme d'un chou ; ce qui la fait nommer ROSE DE CHOU ; l'autre porte aussi des fleurs doubles, plus nombreuses, mais plus petites.

17 ROSIER D'ANGLETERRE : = *Rose panachée* : = *Rose marbrée de Flandre* : ROSA ANGLICA.

Ses tiges, médiocrement épineuses, ne s'élèvent pas à plus de deux ou trois pieds de hauteur, & il offre plusieurs variétés également intéressantes.

L'une ne donne que de larges fleurs simples & de peu de durée, mais leurs pétales sont ornés de panaches si brillans, si bien prononcés, que les plus beaux œillets qui leurs succèdent, semblent leur avoir emprunté cette éclatante parure. Les fleurs de l'autre sont composées d'un assez grand nombre de pétales, pour mériter place dans la classe des doubles ; & chacun des pétales est teint mi-partie de rose & de pourpre.

Une troisième porte des fleurs beaucoup plus doubles encore, dont les pétales sont colorés mi-partie de blanc & de rose pourpré ; & quelquefois on la désigne par le nom de *Rose panachée de Flandre*.

18 ROSIER JAUNE : *Rosa lutea*.

Ses tiges, très-armées, sont foibles & se soutiennent mal. Elles acquièrent cinq ou six pieds de longueur, & se garnissent de plusieurs branches minces, également armées d'épines courtes & roussâtres. Ses feuilles d'un

vert clair, ſont compoſées de deux ou trois paires de folioles finement dentelées ſur leurs bords & terminées par une impaire.

Il a deux variétés, l'une à fleurs ſimples, très-larges bien ouvertes, teintes du jaune le plus brillant, & ſi nombreuſes, qu'à l'époque où elles s'épanouiſſent, aucun arbriſſeau n'a plus d'éclat & de pompe.

L'autre eſt à fleurs doubles, mais ſujettes à avorter & à pourrir ſans s'ouvrir complétement, ſur-tout dans les années pluvieuſes, ou quand on le place à une expoſition trop chaude.

19 ROSIER BLANC: *Roſa alba.*

Ses tiges, fortement armées, s'élèvent à trois ou quatre pieds de hauteur, & l'écorce qui les couvre, prend aux extrémités des rameaux une teinte blanchâtre, un vert pâle, qui indique la couleur des fleurs qu'il produit.

Ce Roſier vigoureux offre deux variétés: l'une donne des fleurs qui n'ont que deux ou trois rangs de pétales; les fleurs de l'autre ſont très-doubles, bien étalées, d'un grand éclat, & toutes deux répandent une douce odeur un peu muſquée.

20 ROSIER DE DAMAS: *Roſa Damaſcena.*

Ses tiges, très-épineuſes, s'élèvent à ſept ou huit pieds de hauteur, & ſont vêtues d'un écorce verdâtre. Ses feuilles ſont compoſées de deux paires de lobes ovales, terminés par un impair, & tous, d'un vert obſcur en deſſus, d'un vert pâle en deſſous, prennent une teinte rembrunie ſur leurs bords, qui ſont légèrement ſciés. Portées par des pédoncules hériſſés de poils, & contenues dans des calices ailés & velus, les fleurs ſont plus ou moins doubles, ſelon le terrain & la culture, & colorées d'un rouge pâle fort tendre, elles répandent une odeur très-agréable.

21 EGLANTIER ODORANT: *Roſa ſilveſtris foliis odoratis*

Ses tiges, armées d'un très-grand nombre d'épines crochues, s'élèvent à quatre ou cinq pieds de hauteur & ſont vêtues d'une écorce bien verte. Ses feuilles ſont d'un vert gai très-brillant, & quand on les froiſſe, elles répandent un léger parfum qui tient un peu de

celui qu'exhale la pomme de Reinette quand elle est bien mûre. Les fleurs, quoique nombreuses, & légèrement rougeâtres, le rendent moins intéressant que les feuilles; mais ensuite elles lui procurent une magnifique décoration par les fruits dont elles le couvrent : ils sont alongés & colorés d'un rouge de corail brillant qui contraste d'une manière frappante avec la teinte des feuilles, qui ne tombent qu'après eux.

22. EGLANTIER A FEUILLES DE PIMPRENELLE : = *Rosier d'Ecosse.*

Ses tiges, foibles, mais prodigieusement armées s'élèvent au plus à deux pieds de hauteur, & par leur nombre, autant que par leur direction demi-verticale, elles composent un joli buisson, remarquable d'abord par la forme des feuilles dont il se couvre, & qui semblent modelées sur celles de la Pimprenelle; ensuite par la multitude des fleurs sessiles dont il se pare, qui brillent au milieu du printems & que l'on prendroit pour de jolis pompons, & enfin par les fruits sphériques qui leur succèdent, & qui paroissent être autant de petits lobes d'ébène.

Ce joli arbuste présente trois variétés : l'une porte des fleurs presque blanches; les fleurs de l'autre sont d'un rouge pâle; & celle de la troisième réunit les deux teintes de manière qu'on diroit qu'elles sont rayées.

23. ROSIER DE VIRGINIE : = *Rosier-Corail sans épines* : = *Rosier d'Amérique à feuilles de grande Pimprenelle* : ROSA VIRGINIANA.

Ses tiges, unies, bien droites, sans épines, d'un rouge brun sur le vieux bois, brillantes comme du corail aux extrémités, & sur les jeunes pousses, s'élèvent à six ou sept pieds de hauteur, & prennent d'elles-mêmes la forme d'un arbrisseau qui se soutient par ses propres forces. Ses feuilles, composées de quatre ou cinq paires de lobes sciés à leurs bords, lancéolés, terminés par un impair, sont glabres des deux côtés, dont le supérieur est teint d'un vert brillant, & l'inférieur d'un vert pâle. Les fleurs sont simples, d'un rouge pâle, foible-

ment parfumées d'une petite odeur de musc, & commencent à se montrer en juillet.

Ce Rosier fait très-bien dans les massifs, & produit un agréable effet dans les bosquets d'été, par son feuillage & par ses fleurs; dans ceux d'hiver, par la teinte de son bois.

Multiplication & culture.

Quoique les Rosiers ne soient pas difficiles sur le terrain, ils préfèrent cependant un sol substantiel & un peu frais, sans être humide, & ils veulent en général une exposition libre & découverte.

La plupart fleurissent une seconde fois dans la même année, quand, à mesure que leurs premières fleurs se passent, ou qu'on les cueille, on a soin de tailler à deux ou trois yeux les branches qui les portent. Cette attention est nécessaire, sur-tout pour les Rosiers des quatre saisons.

Il faut aussi retrancher toutes les branches mortes, toutes les tiges trop vieilles ou épuisées, afin de leur faire naître du jeune bois. En automne, il est essentiel de les dégarnir de leurs rejetons; & s'il se trouve quelques branches dont la végétation luxurieuse attire à elle la nourriture des autres, il faut les rabattre, pour leur faire pousser des rameaux latéraux.

Quand on soumet les Rosiers au palissage, il ne faut pas donner trop peu d'intervalle à chaque branche: on les disposera de manière qu'elles puissent toutes également jouir de l'air & du soleil, sans quoi la fleuraison ne seroit ni aussi complète, ni aussi belle.

Le moyen d'entretenir ces arbustes dans un embonpoint constant, est d'en garnir chaque année le pied avec de la terre neuve, mêlée d'un peu de fumier consommé; & de leur donner un degré de fraîcheur toujours à-peu-près égal.

On les multiplie par la greffe en écusson à œil dormant, par les marcottes, & par les drageons enracinés.

La greffe s'exécute dès le mois d'août sur le grand

Eglantier

Eglantier des haies, qui fournit des tiges droites, & qui donne ainsi le moyen de se procurer les espèces naines à quatre, cinq ou six pieds de hauteur.

Cette greffe peut aussi s'effectuer sur les tiges du *Rosier de Virginie*, n°. 23, mais plusieurs variétés ne réussissent pas aussi complétement sur ce dernier sujet, que sur l'Eglantier des haies, qui les reçoit toutes, les adopte, & les conserve plus long-tems.

La multiplication par les rejetons s'opère en octobre, & pour que les pieds en donnent un plus grand nombre, & soient mieux enracinés, on coupe la tige, entre deux terres, on la couvre de terreau de l'épaisseur d'un pouce, & l'année suivante toutes ses pousses sont en état d'être séparées de leur mère.

On les plante en pépinière, par rayons distans de quinze pouces, & après deux ans d'éducation, les nouveaux sujets sont assez forts pour être mis en place.

La propagation, par marcottes, se fait en septembre, & les branches couchées sont complètement enracinées l'année suivante.

On les sèvre en octobre, & on les plante en pépinière, comme les rejetons.

Les Rosiers, venus de marcottes, sont moins sujets à pousser des rejetons que ceux que l'on prend au pied des vieilles tiges, & comme ils fleurissent d'ordinaire plus tôt & plus abondamment, on doit les préférer si l'on désire une jouissance plus prompte.

La plantation des Rosiers formés se fait depuis octobre jusqu'à la mi-avril. La fleuraison de leur première année sera d'autant plus belle, que la plantation se sera faite plus tôt; mais si on veut qu'elle soit très-tardive, quoique moins brillante, on pourra ne planter qu'à la fin d'avril, lorsque la végétation sera sur le point de s'annoncer par le développement des boutons; mais ces plantations tardives ne réussissent que quand on a soin long-tems de les préserver du hâle & de la sécheresse.

ROSE DE GUELDRES : Voyez Obier, pag. 297, Tome II.

ROSE DE HONGRIE : Voyez Alcée et Rose, n°. 1, pag. 117, Tome I.

ROSE TREMIÈRE : Voyez la même.

ROSE TREMIERE DE CHINE : Voyez ALCÉE DE LA CHINE, n°. 3., pag. 121, TOME I.

ROSEAU PARFUMÉ : Voyez ACORE ODORANT, pag. 55, TOME I.

RUBAN PANACHÉ : Voyez ALPISTE EN ROSEAU, pag. 137, TOME I.

S

SABINE : = le *Savinier* : = *Genevrier-Sabine*, JUNIPERUS SABINA, cinquième espèce du genre des GENEVRIERS, qui commence la douzième division de la vingt-deuxième classe du systême de LINNÉ.

C'est un arbrisseau toujours vert, qui ne s'élève guère à plus de quatre ou cinq pieds de hauteur, & dont les branches horizontales, ramifiées, plus ou moins étendues, le garnissent depuis le pied jusqu'au sommet, & par la bizarre irrégularité de leurs directions respectives, elles en forment un buisson qui plaît par son costume agreste, & qui intéresse le pinceau par le désordre même de sa parure.

On en distingue trois variétés. Les feuilles de l'une ressemblent, pour la teinte, à celles du tamarisc; on l'a nomme quelquefois SABINE MALE; celles de l'autre sont d'un vert bleuâtre, & figurées presque comme les feuilles du Cyprés; on la désigne souvent par le nom de SABINE FEMELLE. Enfin, les feuilles de la troisième sont agréablement panachées de jaune plus ou moins brillant, & on l'appelle SABINE PANACHÉE ou SABINE DORÉE.

Les Sabines veulent une terre légère, & une exposition froide. Elles réussissent assez bien dans un sol substantiel, quand il est graveleux, mais elles y contractent une sorte de mousse qui les dépare. Toutes bravent les rigueurs de nos hivers, & placées les unes sur les bords des massifs, les autres dans les scissures des rochers, elles contribueront singulièrement à leur décoration, & les rend ont très-pittoresques.

Toutes les parties de ces plantes exhalent une odeur aromatique très-forte, nauséabonde & capiteuse, & sont douées d'une saveur amère très-âcre.

Comme elles produisent peu de graines, qui sont entièrement semblables aux baies des autres Genevriers, on les multiplie par les marcottes qui, couchées en septembre, sont complètement enracinées l'année suivante. On les sèvre alors; on les plante en pépinière à quinze pouces environ de distance en tous sens, & après deux ou trois ans d'éducation, les sujets sont assez formés pour être placés à demeure.

SAINTE-LUCIE. Voyez MAHALEB, page 264, TOME II.

SALADE DES BLEDS, ou de CHANOINE: Voyez MACHE, pag. 262, TOME II.

SALSIFIS: = *Cercifix:* = *Salsifix blanc:* = *Barbe de bouc à feuilles de Porreau:* TRAGOPOGON PORRIFOLIUM, cinquième espèce du second genre de la première division de la dix-neuvième classe du systême de LINNÉ.

Cette plante n'est admise dans nos potagers que pour sa racine laiteuse, fusiforme, droite, tendre, longue de plus d'un pied, & blanche en dehors & en dedans.

Du collet de cette racine, qui souvent a neuf ou dix lignes de diamètre, il sort des feuilles étroites entières, lisses, pliées en gouttière, droites, d'un vert d'eau blanchâtre, longues d'un pied à quinze pouces, & unies par les bords.

Du centre des feuilles s'élève, à trois ou quatre pieds de hauteur, une tige assez grosse, creuse, alternativement garnie de feuilles qui l'embrassent presque entièrement au moment où elles s'épanouissent, & qui de leur aisselle donnent issue à des branches droites que termine ensuite une fleur composée de demi-fleurons d'un bleu pourpre.

Chaque demi-fleuron renferme, avec une étamine, deux stigmats reflèchis en dehors & posés sur un embryon qui devient une graine grise, longue, anguleuse, surmontée d'une aigrette à vingt-cinq ou trente rayons, & qui n'est bien propre à la germination que pendant les deux années qui suivent sa récolte.

Le Salsifix ne peut se multiplier que par elle, & pour qu'elle réussisse complètement, il lui faut une

terre meuble, ou bien ameublie, profondément labourée & non récemment fumée. Si le sol est naturellement sec on sème à la fin d'avril; & à-peu-près un mois plus tard, s'il est fort & humide. En général, il faut toujours attendre que le terrain soit un peu échauffé, si l'on veut que la germination soit plus prompte & plus sûre.

Le semis peut se faire en bordures, ou mieux en planches par rayons distans de six à sept pouces. On sème clair; on couvre avec le rateau, & après avoir laissé hâler la terre jusqu'au lendemain, on répand de la litière courte sur les rayons, & si le tems est sec, on mouille légèrement tous les deux jours, jusqu'à ce que la graine soit levée, ce qui arrive quinze jours ou trois semaines après le semis.

Lorsque le plant est fortifié, on le sarcle, on l'éclaircit, laissant environ deux pouces entre chaque pied; on regarnit les vides soit avec le plant qu'on vient d'arracher, pourvu toutefois que sa racine soit entière, soit avec de nouvelle graine; & si le tems est sec, on mouille après cette opération.

Le Salsifix est bon dès le mois de novembre suivant jusqu'au printems. Il résiste bien aux gelées, & on peut le laisser en place; mais pour le tirer de terre quand elles regnent, il est nécessaire de charger les rayons d'une bonne quantité de litière longue, qui empêche la terre de durcir & d'opposer trop de résistance à l'outil que l'on emploie.

Pour en récolter la graine, on laissera dans chaque rayon une quantité suffisante de pieds, dont on soutiendra les tiges avec des tuteurs. Les semences mûriront en juillet, & l'on aura soin de les garantir des oiseaux qui en sont très-avides.

SALSIFIX D'ESPAGNE. Voyez SCORSONERE.

SAPIN & SAPINETTE: Voyez le second ordre des PINS, pag. 425, TOME II.

SAPONAIRE: = *Savonaire*: = *Herbe à Savon*: SAPONARIA OFFICINALIS, première espèce du onzième genre de la seconde division de la dixième classe du systême de LINNÉ.

Cette plante vivace, ainsi nommée parce qu'en quelques pays, on l'a substitue quelquefois au savon pour blanchir le linge, & nétoyer les draps de laine, étend au loin ses racines horisontales, & pour peu que le terrain soit perméable, elle agrandit bientôt prodigieusement son domicile, si l'on ne se hâte d'opposer des barrières à ses excursions.

Des différends nœuds de ses racines sortent plusieurs tiges purpurines, noueuses, garnies à chaque nœud de feuilles opposées, ovales-lancéolées, unies, d'un vert pâle, & fortifiées en-dessous par trois nervures longitudinales.

Les pédoncules naissent opposés aux aîles des feuilles, & soutiennent chacun plusieurs fleurs couleur de chair; & les sommets de chaque tige sont terminés par un paquet de fleurs semblables, disposées en ombelle.

On n'emploie à la décoration des jardins que la variété à fleurs doubles, qui répandent une légère odeur, & qui brillent depuis juillet jusqu'au milieu de septembre.

On la multiplie abondamment par ses racines rampantes, depuis octobre jusqu'en avril, & placée dans les endroits vides des bosquets d'été, ou dans les coins dépeuplés du parterre, elle leur procurera de l'agrément, & contribuera à varier leur parure.

SARRAZINE (la) : Voyez ARISTOLOCHE CLÉMATITE, n°. 3, pag. 304, TOME I.

SASSAFRAS : Voyez LAURIER SASSAFRAS, n°. 3, pag 240, TOME II.

SAUGE EN ARBRISSEAU : Voyez PHLOMIS, pag. 397, TOME II.

SAUGE DE JERUSALEM : Voyez PHLOMIS A FEUILLES ÉTROITES, n°. 2, pag. 398, TOME II.

SAVINIER : Voyez SABINE.

SAULE, *Salix*, dernier genre de la seconde division de la vingt-deuxième classe du systême de LINNÉ. De toutes les espèces qui le composent, celles qui suivent sont les plus agréables, les plus utiles, ou les plus curieuses.

1. SAULE DE BABYLONE : = *Saule d'Orient* : = *Saule*

du Grand-Seigneur : = *Saule pleurant* : = *Saule du Levant* : = *Saule Pleureur* : = *Saule parassol* : SALIX BABYLONICA, onzième espèce du genre dans LINNÉ.

Cet arbre peut acquérir dix-huit à vingt-quatre pieds de hauteur, & sa tige, susceptible d'une stature assez droite, se couvre d'une écorce verdâtre, qui brunit à mesure que le bois vieillit. Son sommet se partage en une multitude de rameaux grêles, extrêmement longs, qui, s'inclinant avec grace vers la terre, forment de charmantes arcades ou de riants berceaux naturels. Ses feuilles, unies, étroites, lancéolées, sciées en leurs bords, sont teintes d'un vert gai, & présentent une masse d'un aspect agréable ; elles conservent leur fraîcheur jusqu'aux fortes gelées.

Ce beau saule, par son allure pittoresque, mérite de figurer dans les jardins modernes. Il produit un effet ravissant sur le bord des ruisseaux, des étangs, ou dans le voisinage des fontaines limpides, qu'il couvre de son ombrage, & mis en massifs dans les terres humides, il peut composer seul de joyeux bosquets propres à favoriser l'agaçant artifice des *Galatées* de nos jours.

2. SAULE-MARCEAU : = *Osier de Montagne* : = *Marceau* : SALIX CAPREA, trentième espèce du genre dans LINNÉ.

Cet arbre prend une stature droite, mais peu élevée, & son sommet se garnit de branches demi-verticales qui lui forment une tête arrondie, bien étalée, mais peu fournie.

Les chatons nombreux qui garnissent ses rameaux, sont sa première & sa plus brillante parure : on les prendroit aux approches du printems, pour autant de petits glands d'argent aplatis & appliqués sur une écorce roussâtre qui en relève l'éclat.

Les fleurs les plus saillantes n'ont pas plus de pompe ; & tant que les organes de sa fécondité restent couverts des écailles qui préparent & qui protégent leur développement, le Marceau présente un ensemble aussi riant que pittoresque, & d'autant plus piquant alors qu'aucun autre arbre ne relève ses attraits naturels par une coquetterie aussi marquée ; mais cet ornement fugitif

s'éclipse au moment où les fleurs se montrent avec une simplicité qui expie le faste de leurs enveloppes.

Ces fleurs, comme celles de tous les saules, sont ou mâles ou femelles, & ne se rencontrent jamais ensemble sur le même individu. Egalement dépourvus de pétales, les mâles consistent en un petit corps long, ou tube en tubercule à deux dents, qui porte deux étamines; les femelles ne sont composées que d'un pareil tube glanduleux sans dents, & d'un pistil dont l'embryon oblong, surmonté d'un style fourchu, devient une petite capsule ovale terminée en pointe. Des semences ovales, couronnées d'une aigrette simple, sont le produit de leur correspondance générative.

Portées par de courts périoles, les feuilles du marceau sont ovales, rudes, cotonneuses, dentelées vers leur extrémité, teintes d'un vert foncé & terne, & elles ont, sur six lignes de large, environ un pouce & demi de longueur.

On distingue trois variétés de Marceaux, également propres à figurer parmi les arbres aquatiques; l'une n'est munie que de petits chatons, à base chargée d'une écaille couleur de corail; l'autre porte de très-gros chatons dont les écailles sont chargées d'un duvet soyeux & argenté du plus grand éclat; & la troisième, d'une stature plus foible, d'un port moins vigoureux, d'une allure moins régulière, charge son feuillage d'un très-joli panache blanc, qui le fait paroître comme marbré.

3. Saule odorant : = *Saule à larges feuilles :* = *Saule à feuilles de Laurier :* Salix pentandra, troisième espèce du genre dans Linné.

Cet arbre n'acquiert qu'une grosseur & une stature médiocre. Ses branches, fortes & volumineuses, mais très-fragiles, se couvrent d'une écorce d'un vert foncé, & se garnissent de feuilles larges, arrondies aux deux extrémités, très-unies, & qui, étant froissées, répandent une odeur agréable.

4 Saule Trapézoïde : = *Saule-Amandier :* = *Saule à feuilles d'Amandier :* Salix amygdalina, septième espèce du genre dans Linné.

Cette espèce est une de celles de ce genre, qui sont suscep-

tibles de la ſtature la plus élevée. Ses branches, ſouples, flexibles, propres aux ouvrages de vannerie, prennent une direction preſque verticale, & ſe couvrent d'une écorce d'un vert clair. Les feuilles dont elles ſe garniſſent, terminées en pointe aux deux extrémités, ſciées ſur les bords, ont environ deux pouces & demi de longueur, ſur neuf lignes de largeur dans le centre. Les courts pétioles qui les portent ſont munis, à leur baſe, de ſtipules en forme de trapèze.

On diſtingue trois variétés de ce Saule. Les feuilles de l'une ſont teintes d'un vert également brillant ſur les deux ſurfaces; celles de l'autre ſont très-étroites, & ondées ſur les bords; & la troiſième porte des feuilles blanchâtres en deſſous.

5. Saule nain: = *Saule à feuilles linéaires:* Salix helix, treizième eſpèce du genre dans Linné.

Cette eſpèce, qui s'élève peu, & qui eſt propre à garnir agréablement les bords eſcarpés des foſſés ou des pièces d'eau, étale au loin ſes branches demi-verticales, & forme des touffes très-gracieuſes. Ses feuilles oppoſées vers le haut des rameaux, ſont lancéolées, unies, étroites, ſciées en leurs bords, & teintes d'un vert foncé preſque bleuâtre.

6. Saule jaune: = *Oſier jaune:* = *Oſier Franc:* Salix Vitellina, ſixième eſpèce du genre dans Linné.

Cette eſpèce eſt un arbriſſeau qui pourroit s'élever à douze ou quinze pieds de hauteur, ſi on ne l'étêtoit point pour lui faire donner un grand nombre de bourgeons, jaunâtres, longs, droits, menus, auſſi ſouples, auſſi flexibles que la corde, & non moins ſolides. Ses feuilles ſont ovales, unies, pointues, longues, étroites, & très-finement dentelées.

7. Saule a Osier: = *Saule à vanier:* Salix viminalis, trente-unième eſpèce du genre dans Linné.

Parce qu'on l'étête comme la précédente & pour la même fin, cette eſpèce eſt ordinairement peu élevée. Ses jeunes branches ſont cotonneuſes, & garnies de boutons très-gonflés. Portées par des pétioles fort courts, les feuilles, très-longues, entières, rapprochées ſur les branches, & pubeſcentes, ſont teintes d'un vert foncé

en-dessus, blanches en-dessous, & terminées en pointe.

8. Saule rouge : = *Osier rouge* : Salix rubra.

Cette espèce, qui s'élève peu, est d'un effet très-agréable quand elle avoisine celles dont les rameaux ont une teinte différente. Ces rameaux, très-souples, quand la sève est ralentie, se garnissent de feuilles très-longues, lancéolées, entières & vertes des deux côtés.

Multiplication & culture.

Tous les Saules se multiplient aisément par le moyen des boutures, qui se plantent vers la fin de fevrier, dans une terre fraîche, bien défoncée, & ombragée durant les deux tiers du jour.

Ces boutures doivent avoir environ deux pieds de longueur, & on les enfonce en terre jusqu'aux deux tiers à trois ou quatre pouces les unes des autres. Si l'on a soin de les préserver du hâle & des grands coups de soleil, la plupart feront des racines, & seront bonnes à être mises en pépinière au printems suivant.

Cette pépinière se formera dans un sol frais, substantiel, bien défoncé, par rayons distans au moins de deux pieds, & chaque sujet sera planté à quinze pouces de son voisin.

Durant la première année, les élèves seront sarclés & binés au besoin. Un léger labour avant l'hiver les disposera à végéter avec vigueur la seconde année, & si l'on veut les former en tiges, vers la fin de février, & avant la pousse, on les herbottera à fleur de terre.

Ainsi réduits à la hauteur de l'herbe naissante, ils jéteront du collet plusieurs rameaux. On choisira le plus vigoureux, on le maintiendra par un tuteur, & l'on supprimera tous les autres.

Au bout de deux ou trois ans, le rameau réservé deviendra un arbre, dont la stature sera d'autant plus droite, qu'on aura plus ou moins soigneusement réglé sa croissance

Cette opération est indispensable, sur-tout pour le *Saule de Babylone*, n°. 1, qui prend presque toujours

une direction tortueuse & inclinée, quand on ne lui donne pas un appui capable de lui faire soutenir jusqu'à ce qu'il soit assez fort, le poids de ses rameaux & de son feuillage.

SAULE-DOUX : Voyez ARBRE-DE-CIRE DU BRABANT, n°. 1, pag. 285, TOME I.

SAVONAIRE : Voyez SAPONAIRE.

SCARIOLE : Voyez CHICORÉE, pag. 658, TOME I.

SCORSONÈRE : = *Salsifix noir* : = *Salsifix d'Espagne* : SCORZONERA HISPANICA, quatrième espèce du troisième genre de la première division de la dix-neuvième classe du systême de LINNÉ.

Cette plante ne se cultive dans les potagers, que pour l'usage de la table, comme le Salsifix commun, dont elle diffère par sa racine, d'une croissance beaucoup moins rapide, moins longue, moins grosse, & couverte d'une peau noire.

Ses feuilles d'un vert-pré, munies d'un duvet blanc, sont longues de dix à quatorze pouces. Depuis leur naissance jusques vers les deux tiers de leur longueur, elles s'élargissent peu-à-peu jusqu'à quinze ou vingt lignes, se rétrécissent ensuite, & se terminent en pointe. La plupart sont arquées, & des pointes aiguës garnissent irrégulièrement leurs bords.

Du centre de ces feuilles naît une tige légèrement cannelée, remplie d'une moëlle blanche, & qui s'élève à près de quatre pieds de hauteur. Elle a aussi des feuilles, mais moins grandes que les radicales, & qui l'embrassent presqu'entièrement à leur base.

Les fleurs naissent au sommet de la tige & de ses rameaux, en demi-fleurons d'un beau jaune clair, & contenus dans une enveloppe simple, écailleuse à sa base. Elles font place à des semences oblongues & quarrées, couronnées d'une aigrette, & qui, comme celles du Salsifix commun, ne sont bien propres à la réproduction que durant les deux premières années qui suivent leur récolte.

La Scorsonère se seme à la mi-Avril, ou dans le courant d'Août ; & elle monte en graine environ deux mois & demi après qu'elle a été semée. On coupe les

tiges à fleur de terre, lorsque la graine est mûre; ensuite on donne une bonne mouillure; & bientôt elle repousse de nouvelles feuilles. On l'abandonne sans aucun soin jusqu'au printemps suivant qu'on la serfouit Elle donne de nouvelles feuilles; & dès le mois de Mai, elle monte en graine pour la seconde fois. On coupe les têtes à mesure qu'elles se garnissent d'aigrettes; on les expose quelques jours au soleil; ensuite on nettoie la graine, & on la renferme.

La graine de cette seconde année est préférable à celle de la première; & celle de la troisième vaut encore mieux. Après avoir ramassé la graine, il faut couper toutes les tiges à fleur de terre, & donner quelques arrosemens pendant l'été.

Dans la plupart des terrains, la racine sera formée au mois de Novembre, & bonne à consommer jusqu'au mois de Mai. Si on veut la laisser passer une troisième année, elle en sera plus grosse & meilleure. Il y a même des terrains où elle ne se forme qu'en trois ans; il y en a aussi, mais très-peu, où elle est formée dès la première année. Ainsi, le Salsifix commun est plus profitable que la Scorsonère, étant plus gros & n'occupant la terre qu'un an; mais la Scorsonere est bien supérieure en qualité.

SECURIDACA: = *Emerus*: = *Coronille*: CORONILLA EMERUS, première espèce du trente-cinquième genre de la quatrième division de la dix-septième classe du systême de LINNÉ.

Cet arbrisseau pousse du pied un grand nombre de tiges très-rameuses, qui peuvent s'élever à quatre ou cinq pieds de hauteur.

Ses feuilles alternes, d'un beau vert, lisses & unies, sont composées de quatre à huit folioles, petites & cordiformes, opposées deux à deux sur un filet, & d'une impaire.

Ses fleurs, rassemblées deux ou trois par petits bouquets axillaires, sont jaunes, formées d'un très-petit calice à quatre ou cinq découpures inégales; d'un pavillon échancré au milieu & renversé en arrière, ayant sur le dos une tache rouge; de deux ailes ovales, &

d'une nacelle d'une seule feuille serrée & presque couverte par les ailes & terminée en pointe.

Ces fleurs, qui se succèdent depuis la mi-mai jusqu'à la fin de l'été, si l'on a soin de tondre fréquemment les rameaux qu'elles embellissent, font place à de longues siliques menues, renflées sur les graines cylindriques qu'elles contiennent, au nombre de cinq ou six.

Peu difficile sur le terrain, cet arbrisseau qui aime l'ombre, forme de jolis buissons propres à décorer les parterres & les massifs bas. On peut le multiplier par les semences que l'on met en terre en février; mais sa propagation s'opère beaucoup plus vîte par les drageons, les pieds éclatés & les marcottes, qui, après un an de pépiniere, sont assez forts pour être plantés à demeure.

SENÉ A VESSIES : voyez BAGUENAUDIER, page 410, TOME I.

SENEÇON EN ARBRE : voyez BACCHANTE DE VIRGINIE, page 407, TOME I.

SERPENTINE : voyez ARMOISE ACRE OU ESTRAGON, n°. 7, *page* 311, TOME I.

SESELI D'ETHIOPIE A FEUILLES DE SAULE: voyez BUPLEVRE, page 481, TOME I.

SNAUDRAP : voyez ARBRE DE NEIGE, page 292, TOME I.

SORBIER, *Sorbus*, premier genre de la troisième section de la douzième classe du systême de LINNÉ.

1. SORBIER DES OISEAUX : = *Sorbier des Oiseleurs* : = *Arbre à Grives* : = COCHENE : = *Frêne de Montagne* : = *Arbre de Rouen* : SORBUS AUCUPARIA, première espèce du genre dans LINNÉ.

Quand on laisse croître ce bel arbre, il est susceptible d'une assez grande hauteur, d'une stature noble, & d'un aspect assez pompeux. Son écorce, purpurine dans sa jeunesse, prend une nuance grisâtre quand il vieillit.

Ses feuilles ailées, sont composées de huit ou de neuf paires de lobes & terminées par un impair. Ces lobes longs d'environ deux pouces sur six lignes de large à

leur base, finissent en pointe aiguë, & sont fortement sciés sur leurs bords.

Les fleurs naissent en gros paquets, presque ombelliformes à l'extrêmité des branches, & paroissent dans le mois de mai. Elles font place à des baies rondes, disposées en gros bouquets, & qui prennent la couleur d'un beau rouge orangé. Ces superbes ombelles décorent l'arbre de la manière la plus pittoresque; mais les oiseaux, & sur-tout les grives, ne tardent pas à défigurer cette parure par leurs incursions fréquentes; & il est rare que les fruits échappent à leur voracité jusqu'au moment de leur maturité parfaite.

Cet arbre, l'un des plus propres à embellir les bosquets de printemps, d'été & d'automne, est aussi celui qui leur procure le plus d'habitants, en y invitant les citoyens de l'air par l'appât qu'il leur présente.

2. SORBIER HYBRIDE: = *Sorbier des Lapons*: SORBUS HYBRIDA, seconde espèce du genre dans LINNÉ.

Il s'élève un peu moins haut que le précédent; son écorce est plus foncée; ses feuilles sont plus larges, & blanchâtres en-dessous; ses boutons sont plus renflés; ses fruits ont plus de volume, & une teinture moins vive, & les bouquets qu'ils composent sont plus lâches & moins fournis.

3. SORBIER CULTIVÉ: = *Cormier*: SORBUS DOMESTICA, troisième espèce du genre dans LINNÉ.

Le Cormier ne s'élève qu'à une hauteur moyenne, & prend une stature droite, à laquelle le beau sommet qu'il se forme, donne de la noblesse & de l'agrément. Ses feuilles diffèrent de celles du Sorbier des oiseaux par plus d'amplitude, & le duvet blanchâtre dont elles se couvrent en dessous, sur-tout au printemps. Ses fleurs naissent en paquets plus gros & plus serrés, & ont aussi plus de largeur, mais elles sont moins fécondes, & il est rare qu'il reste plus de deux ou trois fruits sur chaque ombelle.

Ces fruits que l'on appelle *Cormes*, & qui sont quelquefois servis sur les tables, lorsqu'ils deviennent blets varient de couleur & de volume, & même de forme;

mais la plupart des nuances qu'ils adoptent ne sont que des accidens de culture, que l'on perpétue par la greffe, quand ils sont dignes de la curiosité.

Multiplication & culture.

Les Sorbiers peuvent se multiplier par leurs graines, mais leur propagation est beaucoup plus prompte par le moyen de la greffe en écusson, à œil dormant, sur le coignassier, sur l'épine blanche ou aubépine, & sur-tout sur le poirier franc, avec lequel ils contractent une alliance bien plus solide, plus durable & plus complette.

Durant deux ou trois ans, les sujets greffés seront maintenus par des tuteurs fort droits, & placés à deux pieds au moins de distance dans la pépinière destinée à leur éducation. Jusqu'à ce que leur taille soit suffisamment formée, on ne les dégagera d'aucune branche inférieure : il sera temps de faire ces suppressions quand ils auront acquis assez de hauteur & de volume pour figurer dans les places qui leur seront destinées.

Ces arbres, naturellement forestiers, préfèrent au grand soleil, une exposition un peu ombragée. Ils se plaisent dans le voisinage les uns des autres ; ils aiment à rester en famille, & si le sol est substantiel, profond, un peu frais, ils composent une société riante.

SOYEUSE (la) Voyez ASCLÉPIADE DE SYRIE, n°. 1, *page* 334, TOME I.

SPIRÆA, *Spiræa*, dernier genre de la quatrième division de la douzième classe du systême de LINNÉ. Il fut ainsi nommé, dit-on, du mot grec σπεῖρα, une corde, parce qu'il en a la flexibilité.

1. SPIRÆA A FEUILLES DE SAULE, *Spiræa Salicifolia*, seconde espèce du genre dans LINNÉ.

C'est un arbrisseau qui s'élève depuis trois jusqu'à cinq & six pieds, quand le sol lui convient, & qui, poussant de sa racine un assez grand nombre de tiges érigées, demi-verticales, ramifiées, compose un très-joli buisson pyramidal.

Portées par de courts pétioles, & profondément den-

telées sur leurs bords, les feuilles sont alternes, longues, arrondies & larges vers leur base, diminuant presque régulièrement de largeur jusqu'à leur extrêmité, qui est très-pointue, & toutes sont teintes d'un vert très-gai.

Les fleurs, colorées d'un blanc purpurin, paroissent en juin, & durent plus d'un mois. Composées d'un calice persistant très-ouvert, de cinq pétales arrondis bien étalés, & d'un grand nombre d'étamines très-apparentes & d'un bel effet, elles se montrent eu bouquets terminaux ramèux & serrés, & font place à des capsules plates, alongées, pointues, contenant chacune de très-petites graines.

Ce Spiræa offre une variété à fleurs couleur de rose, provenues des mêmes graines, & que l'on conserve par les drageons enracinés, ou par les marcottes.

On peut le multiplier par ses semences, qui, mises en terre en mars & peu couvertes, levent abondamment si elles sont bien mûres; mais il est plus aisé de le propager par la séparation des rejetons qu'il pousse du pied chaque année.

Ces drageons séparés en octobre, mis en pépinière dans un sol substantiel, frais, léger, & entretenus de binages & de petits labours, sont assez formés un an après, pour être placés à demeure.

Chaque année, il est bon de dégager les rejetons que les anciens pieds peuvent produire, afin d'empêcher qu'ils ne les altèrent & ne les affament par un plus long séjour.

2. SPIRÆA A FEUILLES D'OBIER : = *Rose de Gueldre de Virginie à feuilles de groseillier:* SPIRÆA OPULIFOLIA, onzième espèce du genre dans LINNÉ.

Cette espèce originaire du Nord de l'Amérique, s'élève beaucoup plus haut que la précédente, & forme des buissons beaucoup plus étalés. Ses tiges sont couvertes d'une écorce brune, qui se détache & tombe, & garnies de feuilles terminées en pointe aiguë, sciées sur leurs bords, grandes & teintes comme celles de groseillier, & tellement modelées sur celle de l'obier, qu'on les confondroit avec elles, si elles n'étoient point alternes.

Ses fleurs naissent en corymbes terminaux, bien étalés,

& d'une belle apparence. Elles ſont blanches, & commencent à ſe montrer dès la fin de mai. Il leur ſuccède de jolies capſules d'un jaune rougeâtre, qui finiſſent par prendre une teinte purpurine, & qui ſont une des plus gracieuſes décorations de la plante ſur la fin de ſa végétation.

Ce Spiræa, non moins robuſte que le précédent, aime le même ſol, ſe contente de la même culture, & ſe propage par les mêmes moyens.

3. SPIRÆA A FEUILLES DE MILLEPERTUIS : = *Millepertuis en arbriſſeau* : = *Spiræa du Canada* : SPIRÆA HIPERICIFOLIA, cinquième eſpèce du genre dans LINNÉ.

Quoiqu'on ait donné le nom de Millepertuis à ce joli arbriſſeau, il n'a de reſſemblance avec le vrai *Millepertuis* que par la forme de ſes feuilles, qui ſont vertes, liſſes, un peu élargies par les extrêmités & unies par les bords.

Il pouſſe de longs rameaux nombreux, menus & ſouples, dont l'écorce eſt d'un brun foncé, & qui ſe garniſſent au mois de mai, dans preſque toute leur longueur, de petites fleurs blanches, diſpoſées en ombelles, tant latérales que terminales; ils ont alors la plus riante apparence, & chacun d'eux compoſe une ſorte de thyrſe digne de la jeuneſſe de l'année.

Ce Spiræa ſe multiplie par le moyen des marcottes qui, couchées en ſeptembre, ſont complètement enracinées l'années ſuivante. Sevrées alors, & miſes en pépinière, elles ſont ſuffiſamment formées après deux ans d'éducation. Elles feront très-bien avec les ſujets des deux premières eſpèces, parce qu'elles ſont à-peu-près du même cru, & qu'elles aiment le même ſol.

4. SPIRÆA CRÉNELÉ : = *Spiræa d'Eſpagne* : SPIRÆA CRENATA, huitième eſpèce du genre dans LINNÉ.

Il ne diffère du précédent que par ſes feuilles, qui ſont plus larges à la pointe, & terminées par deux ou trois dents. Du reſte, ſa fleuraiſon eſt auſſi complète, auſſi brillante; elle ſe montre dans le même tems, & il eſt plutôt compagnon que rival.

On le multiplie également par marcottes, qui ſe font

dans

dans la même saison, & qui s'enracinent aussi dans le cours d'une année.

5. SPIRÆA TOMENTOSA : = *Spiræa de Philadelphie* : SPIRÆA TOMENTOSA, troisième espèce du genre dans LINNÉ.

Cette espèce s'élève moins que la précédente. Ses tiges, droites, ramifiées dans le faîte, revêtues d'une écorce purpurine sous un duvet gris & farineux, acquièrent moins de volume; mais par leur nombre & la direction demi-verticale qu'elles affectent, elles composent un buisson très-agréable.

Ses feuilles, lancéolées, sciées inégalement, & teintes d'un vert brillant en-dessus, sont chargées de duvet & joliment veinées en-dessous.

Les fleurs naissent en juillet & présentent de longs épis terminaux couleur de rose; il est difficile de voir de plus charmans bouquets : leurs douces nuances contrastent avec celles des feuilles qui les avoisinent.

Ce Spiræa, comme les autres, se multiplie par ses graines, par ses drageons enracinés & par marcottes; mais il veut un sol très-léger & néanmoins substantiel : la terre de bruyère semble être celle qui lui convient davantage.

Les bosquets de printems, d'été & d'automne, & les portions antérieures des massifs réclament tous les Spiræa comme une de leurs plus riantes parures.

STAPHYLODENDRON : Voyez NEZ-COUPÉ, pag. 288, TOME II.

STATICÉ : = *Gazon d'Olympe* : = *Œillet de Montagne* : = *Herbe à sept têtes* : STATICE ARMERIA, première espèce du troisième genre de la cinquième division de la cinquième classe du systême de LINNÉ.

Cette plante vivace pousse de sa racine fibreuse plusieurs feuilles étroites, lancéolées, de quatre pouces environ de longueur, lisses, d'un vert foncé, & sessiles l'une sur l'autre à leur base. Elles composent par leur réunion de jolies touffes que l'on prendroit pour des masses de gazon frais; aussi la Staticé est-elle propre à former de charmantes bordures, qu'elle relève

par l'éclat de ses fleurs qui paroissent à la fin de mai, & durent plus de six semaines.

On en distingue deux variétés; les fleurs de l'une sont d'un blanc de neige; celles de l'autre sont teintes d'un rouge brillant. Cette dernière, que l'on nomme quelquefois *Œillet marin écarlatte*, mérite, & obtient, avec raison, la préférence parce qu'elle a beaucoup plus d'apparence.

La Staticé se multiplie par la séparation de ses racines, dont les portions latérales soutiennent toujours un sommet garni de feuilles.

Si cette opération se fait en automne, les sujets reprenant avant l'hiver, obtiendront une plus belle croissance l'année suivante; ils s'étaleront mieux; ils résisteront avec plus de succès aux hâles du printems, & donneront une fleuraison plus complète.

La conduite des bordures ou des massifs composés avec la Staticé se borne à les dégager des herbes parasites, à les circonscrire dans les limites qu'on leur a assignées, & à décharger chaque année les forts pieds de leurs pousses latérales, afin d'empêcher que par un trop long séjour, elles n'endommagent la plante maternelle. Sans cette précaution, celle-ci courroit souvent risque de périr dans le centre, sur-tout si elle est domiciliée dans une terre bien substantielle.

La Staticé n'est pas difficile sur le terrain, & quoiqu'elle préfère une situation fraîche & une exposition un peu ombragée, elle s'accoutumera assez à celles qu'on lui donnera.

STORAX, ou STYRAX: Voyez ALIBOUFIER OFFICINAL, pag. 123, TOME I.

SULTAN DOUX: Voyez AMBRETTE, pag. 177, TOME I.

SUMACH, *Rhus*, second genre de la troisième division de la cinquième classe du systême de LINNÉ, & qui fut ainsi nommé, dit-on, du verbe grec *ῥέω*, *je coule*, parce que les feuilles & les fruits de l'une de ses espèces s'emploient, avec succès, dans les flux invétérés & les dyssanteries.

1. SUMACH A FEUILLES D'ORME: = *Sumach des*

Corroyeurs : RHUS CORIARIA, première espèce du genre dans LINNÉ.

Bien conduit, & soumis à prendre une stature noble & droite, cet arbre peut s'élever à quinze ou dix-huit pieds de hauteur, & ses nombreux rameaux lui composent alors une tête gracieusement arrondie.

Son écorce, tant qu'elle est jeune, se couvre d'un duvet roussâtre sur un fond brun herbacé ; mais à mesure que les tiges vieillissent, leur enveloppe prend une teinte grisâtre & le duvet disparoît.

Les rameaux, longs, souples & tendres se garnissent de feuilles alternes, composées de sept ou huit paires de lobes, qu'un lobe impair termine. Larges d'environ six lignes sur deux pouces de longueur, tous ces lobes, velus en dessous, taillés sur leurs bords en dentelures émoussées, sont d'un vert jaunâtre, & reposent sur un long pétiole commun.

Les fleurs sont d'un blanc herbacé & paroissent en juin, disposées aux extrémités des branches en panicules lâches, dont chacune est composée de plusieurs épis serrés de fleurons sessiles aux pédoncules communs.

2. SUMACH DE VIRGINIE : = *Sumach à feuilles lancéolées* : RHUS TYPHINUM, deuxième espèce du genre dans LINNÉ.

Cette espèce, qui s'élève aussi haut que la précédente, quand elle est formée dès son enfance, se garnit comme elle d'un grand nombre de rameaux, souples, tendres, flexibles, couverts d'un duvet mou, & assez semblables au bois d'un jeune cerf.

Ses feuilles sont ailées & formées de six ou sept paires de lobes oblongs, à pointe aiguë, que termine un lobe impair ; tous ces lobes sont entiers & velus, ainsi que le pétiole commun qui les porte.

Les fleurs sortent en paquets serrés aux extrémités des branches, & produisent des semences renfermées dans une enveloppe de couleur pourpre laineuse & succulente. Les feuilles prennent aussi cette teinte, & l'arbre alors présente un pompeux spectacle dont une partie dure jusqu'au printems, car les pani-

cules ne tombent que quand les nouveaux bouquets se montrent, & jusqu'à leur chute, ils ont de la beauté.

3. SUMACH GLABRE : = *Sumach de Virginie à panicules épars* : = *Sumach de la nouvelle Angleterre* : RHUS GLABRUM, quatrième espèce du genre dans LINNÉ.

Cette espèce prend une tige plus forte, & s'élève un peu plus que les précédentes. Ses branches prennent une direction plus horisontale ; à peine sont elles cotonneuses, & le léger duvet brun qu'elles adoptent ne dure qu'un moment.

Ses feuilles sont composées de plusieurs paires de lobes lisses sur les deux surfaces. Disposées en panicules lâches toujours au sommet des rameaux, ses fleurs ont une couleur herbacée, & se montrent aussi en juillet, mais jusqu'à présent on ne les a pas encore vues produire de graines en France.

4. SUMACH COPAL : = *Sumach à feuilles étroites* : RHUS COPALLINUM ; septième espèce du genre, dans LINNÉ.

Cette espèce s'élève moins que les précédentes, & son sommet se divise en plusieurs branches étendues, lisses, d'un brun clair, qui se garnissent d'un grand nombre de feuilles.

Ces feuilles sont composées de quatre ou cinq paires de lobes étroits, entiers, longs d'environ deux pouces sur six lignes de largeur, & terminés en pointe aiguë. Tous, ainsi que leur impair, reposent sur un long pétiole commun, orné de chaque côté d'une membrane feuillée, qui s'étend d'une paire de lobes à l'autre, & se termine en un nœud à chaque paire. Dans leur jeunesse ils sont teints sur les deux faces d'un vert clair qui se change en pourpre durant l'automne & cette nouvelle nuance, qui a de la durée, donne à l'arbre la pompe & l'éclat le plus vif.

Les fleurs naissent en panicules lâches aux extrémités des branches ; elle sont d'un jaune herbacé, & n'ont encore donné pour nous aucune preuve de fécondité.

Ces quatre espèces de Sumachs sont assez robustes pour résister à toutes les intempéries de nos climats. On les multiplie avec assez d'abondance par les rejettons

que fournissent leurs racines horisontales & rampantes. Ces rejetons, levés à la chute des feuilles, & plantés en pépinière à deux pieds l'un de l'autre, s'y formeront en peu de tems. Si leur pousse est droite, on la soutiendra par un tuteur; s'ils ont contracté un maintien irrégulier, après un an de séjour dans la pépinière, avant l'époque de la végétation, on les herbottera à fleur de terre. Cette suppression fera partir du pied plusieurs jets plus droits : on choisira le plus robuste, le mieux placé, & l'on retranchera tous les autres. Le jet choisi sera contenu par un tuteur; s'il pousse des branches latérales, on ne les supprimera qu'après la chute des feuilles; & ainsi conduits durant trois ou quatre ans, les sujets s'habitueront à prendre une stature noble, qui leur donnera droit de figurer auprès des plus beaux arbres.

Ils brilleront dans les bosquets d'arbrisseaux à fleurs, & comme ils sont peu difficiles sur le terrain, ils produiront d'agréables effets dans des portions de jardins, où peu d'autres végétaux pourroient se plaire.

Le seul soin qu'exigent les sumachs, anciennement plantés, est de les dégager chaque année des rejetons dont ils environnent le pourtour de leur domicile. Ils abuseroient d'un séjour trop long, & souvent ils n'acquerroient de la force qu'aux dépends de leur mère; presque toujours aussi, ils deviendroient nuisibles aux plantes de leur voisinage; parasites insatiables, ils attaquent également amis & ennemis.

5. SUMACH DE VENISE := *Sumach à feuilles simples* := *Le Fustet* := *Coccygria :* RHUS COTINUS, vingt-sixième espèce du genre dans LINNÉ.

Sa tige forte & ligneuse, mais peu élevée, se partage en un grand nombre de rameaux longs de huit ou dix pieds, couverts d'une écorce brune & lisse, & qui, par la nonchalance & l'irrégularité de leurs directions diverses offrent un mélange singulier d'embonpoint & de foiblesse, de désordre & de beauté.

Chacun de ces rameaux est garni de belles feuilles simples, ovales, arrondies à leur sommet, unies, ron-

des, d'un vert brillant, & portées par de longs pétioles qui leur permettent d'étaler les jolies nervures dont elles sont marbrées.

Les fleurs, assises sur de longs pédoncules capillaires, purpurins, & divisés en plusieurs autres qui forment une grosse grappe, se montrent au sommet des branches dans le courant de juillet, & quoique petites, quoique dépourvues de ces teintes brillantes qui appellent de loin les regards, la bizarre configuration de leurs panicules mérite un coup-d'œil.

Les feuilles, le bois, les racines même de cette espèce répandent une odeur assez forte, qui tient un peu de celle de la carotte.

Quoique originaire des contrées méridionales de l'Europe, il supporte assez bien les rigueurs du climat du nord, & son feuillage, autant que la négligence pittoresque de sa stature, le rendent digne de figurer dans les portions antérieures des bosquets d'été & d'automne, & parmi les arbres qui composent des massifs, d'une élévation moyenne.

Cet arbre se multiplie par les marcottes. Si on les couche en septembre, avec l'attention d'inciser légèrement, ou de fendre le lieu de la courbure du rameau, elles s'enracinent ordinairement dans le cours de l'année. Quand leur radication est certaine, on les sèvre à la chute des feuilles, & on les met en pépinière à deux pieds de distance; on les soutient avec un tuteur, pour les obliger de prendre une direction plus érigée, & après deux ou trois ans d'éducation, les sujets peuvent occuper les places auxquelles ils sont propres.

6. SUMACH DU SEPTENTRION DE L'AMÉRIQUE: = *Sumach à feuilles ternées*: — *Toxicodendron commun*: — *Vernis à trois feuilles*: — *Arbre à poison d'Amérique*: RHUS RADICANS, douzième espèce du genre dans LINNÉ.

Sa tige s'élève rarement à plus de trois pieds de hauteur, & pousse vers le bas des branches qui rampent avec la flexibilité du serpent, & prennent racine à chaque nœud. Aussi nulle plante ne se multiplie-

t-elle plus rapidement que celle-ci, quand on l'abandonne à ſes propres habitudes. Cette propenſion à prendre racine eſt telle, que ſi les rameaux ſont attachés contre un mur, leurs nœuds ſe font jour & s'établiſſent dans ſes ſciſſures; ſi on les ſépare de la branche mère, quoiqu'ils ayent à peine de quoi répondre au labeur de la végétation, ils forment leur domicile ſans elle, & ce qu'il y a de plus étonnant encore, ce qui prouve bien que *l'humus* n'eſt pas le principal *pabulum* des végétaux, les nœuds poſtés de cette manière, loin de la terre, qui paſſe pour être la mère commune des plantes, loin du rameau paternel, qui pourroit, au moins dans leur première enfance, alimenter leur foibleſſe, produiſent des tiges plus robuſtes, plus ligneuſes, plus droites, plus élevées que celles qui n'ont pas quitté la famille.

Placées ſur des pétioles qui ont près d'un pied de longueur, les feuilles ſont compoſées de lobes pétiolés, ovales, cordiformes, unis, entiers, & marqués de veines tranſverſalles qui ſe terminent à leurs bords.

Les fleurs ſe montrent en juillet : petites, herbacées, ſans autre mérite que celui d'une médiocre fécondité, elles paſſent ſans éclat, & n'ont aucun faſte, quoiqu'elles naiſſent en panicules.

C'eſt uniquement par ſon feuillage que ce Sumach peut plaire; il en eſt peu de plus frais; mais que la main ſoit prudente quand l'arbre eſt en ſève : on ne le touche pas avec impunité, & on lui a donné le nom redoutable d'*arbre à Poiſon*, τοξικόδενδρον parce qu'il ſemble en faire naître les ſymptômes, quoique peut-être il n'en ait pas réellement l'action.

7. SUMACH PUBESCENT : = *Herbe à la Puce* : = *Vigne de Canada* : = TOXICODENDRON : = *Chêne à Poiſon* : RHUS TOXICODENDRON, treizième eſpèce du genre dans LINNÉ.

Au lieu de tracer, cette eſpèce forme un buiſſon touffu, dont les rameaux nombreux ſont ligneux, quoique grêles, & couverts d'une écorce très-brune.

Soutenues par de longs pétioles, les feuilles ſont

composées de trois lobes ovales, angulairement dentelés, d'un vert blanchâtre, & velus en dessous.

Les fleurs naissent en panicules claires, mais n'ont aucun éclat, & quoique aussi agréable que le précédent par son feuillage, l'arbre entier doit être regardé comme également dangereux pour celui qui le touche lorsqu'il est en sève.

8. SUMACH VERNIS : = *Frêne à Poison* : = TOXICODENDRON DE CAROLINE : *Vrai Vernis du Japon* ; RHUS VERNIX, cinquième espèce du genre, dans LINNÉ.

Ce toxicodendron s'élève beaucoup plus haut que les deux précédens, & quoiqu'en général sa stature soit médiocre dans nos contrées, elle égale celle des moyens arbres dans les lieux où il est indigène.

Sa tige forte & ligneuse est couverte d'une écorce presque grisâtre, & se partage en un grand nombre de rameaux garnis de feuilles ailées. Ces feuilles sont composées de deux ou trois paires de lobes, terminées par un impair. Pour l'ordinaire les lobes sont lancéolés, unis en dessus, pâles & un peu velus en dessous, & tous sont portés par un pétiole commun qui se colore d'un pourpre brillant vers le milieu de l'été. Les lobes ensuite adoptent cette livrée pompeuse, & la gardent assez long temps pour donner à l'arbre un éclat qui le dédommage du silence & de l'obscurité de ses fleurs.

Comme tous les autres toxicodendrons, cette espèce ne doit se cultiver que pour le plaisir de la vue ; & quand on les place dans des bosquets, il faut les disposer de manière que l'œil puisse jouir sans craindre l'indiscrétion de la main.

9. SUMACH DE LA CHINE : = *Le grand toxicodendron* : = LE VERNIS *bâtard* : RHUS SECCEDANEUM, sixième espèce du genre dans LINNÉ.

Ce bel arbre est susceptible d'une agréable stature, & souvent il s'élève à plus de vingt-quatre pieds de hauteur.

Son sommet se partage en un grand nombre de branches demi-verticales qui lui composent une tête

bien arrondie, & qui produisent le plus gracieux effet quand elles sont chargées de feuilles.

Ces feuilles sont longues, ailées, & composées de quatorze ou quinze paires de lobes, qui réposent sur un pétiole commun.

Ce vernis répand une odeur nauséabonde quand on le touche, & néanmoins il ne paroît pas dangereux. Il est fait pour briller dans les bosquets d'été & d'automne, & il mérite d'être placé d'une manière distinguée dans toutes les parties du jardin.

Les quatre dernières espèces se multiplient abondamment par leurs traces, pour peu que le terrain soit léger, substantiel & un peu frais.

Ces drageons se lèvent à la chûte des feuilles, & on les plante en pépinière à deux pieds les uns des autres. Après deux ou trois ans d'éducation, ils sont assez formés pour être placés à demeure.

SUREAU, *Sambucus*, cinquième genre de la troisième division de la cinquième classe du systême de LINNÉ.

1. SUREAU NOIR : = *Sureau commun* : SAMBUCUS NIGRA, quatrième espèce du genre, dans LINNÉ.

Le sureau commun est un arbrisseau qui peut s'élever de quinze à dix-huit pieds de hauteur, & dont les tiges & les rameaux prennent rarement une direction droite & régulière. Ses jeunes bourgeons, remplis de moële blanche, se garnissent de feuilles opposées, formées de cinq ou sept folioles d'égale grandeur, ovales, oblongues, finement dentelées, & presque sessiles sur un pétiole commun.

Blanches, petites, mais très-nombreuses, les fleurs se montrent, dans le cours de juin & de juillet, en grosses ombelles terminales, qui répandent une légère odeur. Elles font place à de petites baies sphériques, qui deviennent rouges, puis noires dans leur maturité, & qui contiennent chacune trois semences.

Le sureau commun est rarement admis dans les jardins d'ornement, & quelques pieds dans les endroits perdus peuvent suffire ; mais comme il croît avec rapidité & se plaît dans tous les terrains, il peut ser-

vir à former des clôtures, ou à fortifier celles qui s'affoiblissent.

Cette espèce présente trois variétés : l'une dont les baies sont vertes, l'autre dont elles sont blanches, & une troisième dont les feuilles sont magnifiquement panachées.

Cette dernière mérite une place distinguée dans les bosquets pour la pompe de son feuillage ; il offre les marbrures les plus riches, & il les conserve, si la plante est établie dans une situation ombragée.

2. SUREAU LACINIÉ : = *Sureau à feuilles de Persil* : = *Sureau découpé* : = *Sureau d'Italie* : SAMBUCUS LACINIATA, cinquième espèce du genre, dans LINNÉ.

Il s'élève un peu moins que le précédent. Ses pousses sont plus érigées, & ses branches plus courtes ; ses fleurs n'ont pas une odeur si forte, & ses baies ont moins de volume ; mais ce qui le distingue plus particulièrement est la forme de ses feuilles. Elles sont taillées en lanières profondes, & les segmens qui composent leur ensemble sont réguliers & disposés en ailes.

Ce feuillage intéressant, dont le règne végétal nous offre peu de modèles, donne à l'arbrisseau un aspect très-pittoresque, qui doit le faire admettre dans les bosquets de printemps & d'été, & sur les devants des massifs. Il peut aussi servir à masquer des angles & quelques coins vides, parce qu'il prend un ample étalage.

3. SUREAU ROUGE : = *Sureau à grappes* : = SAMBUCUS RACEMOSA, sixième espèce du genre, dans LINNÉ.

Les tiges de cette espèce s'élèvent à dix ou douze pieds de hauteur, & se divisent en plusieurs branches couvertes d'une écorce très-brune. Les feuilles, plus larges & plus courtes que celles du sureau commun, naissent opposées, & sont composées de plusieurs lobes, unis d'un vert pâle, & profondement sciés sur leurs bords. Celles de la base des branches présentent en général cinq folioles, & celles du sommet n'en ont souvent que trois. Ses ombelles de fleurs se

soutiennent plus droites & ses baies grosses & rouges, forment de fort belles grappes.

Le superbe feuillage & la couleur des fruits de ce sureau, l'ont fait admettre, avec raison, parmi les arbres propres à l'embellissement des bosquets & des massifs, dont il doit occuper les portions antérieures.

4 SUREAU DU CANADA : = *Sureau à gros bouquets :* SAMBUCUS CANADENSIS, troisième espèce du genre, dans LINNÉ.

Non moins brillant & aussi élevé que le précédent, mais un peu plus délicat, ce sureau a la feuille composée de sept ou neuf lobes plus longs & plus étroits que ceux du sureau commun. Il produit de très-gros bouquets de fleurs blanchâtres, auxquelles succedent des baies noires, plus petites que celles du sureau ordinaire.

Tous les sureaux pourroient se multiplier par leurs semences qui, mises en terre en automne, lèvent très-bien le printems suivant, & fournissent des sujets qui sont assez forts, après deux ans de pépinière, pour être plantés à demeure; mais ils se propagent si aisément par le moyen des boutures, qu'il est rare de recourir aux semis pour les obtenir.

La bouture est le seul moyen de perpétuer les variétés panachées.

Les boutures se plantent depuis septembre jusqu'en mars. Il suffit de les enfoncer de six ou huit pouces dans la terre; & bientôt elles s'enracinent. Durant deux ans, on les laisse se fortifier, se contentant de leur donner les soins les plus ordinaires; & ensuite on peut les placer dans les lieux qui leur conviennent. La meilleure exposition sera reservée pour le *Sureau du Canada*, qui poussant tard, est plus sensible que les autres aux rigueurs de l'hiver.

SUREAU DES MARAIS: Voyez OBIER DE (Jean) RUELLIUS, n°. 1 page 297, TOME II.

SURELLE: Voyez OSEILLE, page 307 TOME II.

SYCOMORE: Voyez ERABLE DE MONTAGNE, page 76, TOME II.

Sylvie (la) : Voyez Anémone des bois, division des Anémoïdes, page 241, Tome I.

SYMPHORICARPOS : Voyez Chèvre-feuille, n°. 5. page 643, Tome I.

SYRINGA, *Philadelphus*, second genre de la première division de la douzième classe du système de Linné.

Syringa a feuilles dentelées : = *Syringa blanc* : = *Syringa odorant* : = *l'Arbre aux couronnes* ; Philadelphus coronarius, première espèce du genre dans Linné.

Cet arbrisseau s'élève à la hauteur de sept à huit pieds, & pousse, de son collet, un grand nombre de tiges minces, couvertes d'une écorce grisâtre, & qui se partagent en une multitude de rameaux très-courts, de manière que tous ensemble forment un vaste buisson, dont la stature est presque toujours régulière, & l'aspect agréable.

Rudes & teintes en dessus d'un vert foncé qui pâlit en dessous, & portées sur de courts pétioles, les feuilles sont opposées, ovales-lancéolées, terminées en pointe aiguë, & grossièrement dentelées sur les bords.

Les fleurs naissent en bouquets axillaires, & commencent à se montrer vers la fin de mai. Leur regne dure près de six semaines, & non contentes de plaire aux regards par la blancheur qui les colore & qui contraste avec le vert mat des feuilles, elles invitent encore l'odorat par un parfum, qui d'un peu loin, ressemble à celui de la fleur d'orange ; mais de près il devient capiteux, & bien des personnes ont peine à le supporter long-temps.

Le Syringa entre nécessairement dans la composition des bosquets de Printemps, & sur les devants de tous les massifs.

Il a une variété à feuilles panachées ; mais cette coquetterie disparoît presque toujours, quand la plante est établie, ensuite, dans un sol assez substanciel pour augmenter sa vigueur.

2 Syringa nain : — *Syringa double* : Philadelphus nanus.

Cette espèce que l'on appelle à fleurs doubles, parce que ses fleurs ont, dit-on, un double & triple rang de pétales, ne s'élève pas à plus de trois pieds de hauteur. Ses feuilles sont plus courtes que celles de la précédente, presque ovales, & très-peu dentelées sur les bords.

Ce petit Syringa forme de très-jolis buissons bas, qui peuvent figurer agréablement sur les devants des plantations, & dans les plate-bandes.

3 SYRINGA INODORE: = *Syringa* à *Feuilles entières* : = *Syringa de Caroline* : = *Syringa à grandes fleurs* : PHILADELPHUS INODORUS, deuxième espèce du genre dans LINNÉ.

Ce Syringa s'élève à quinze ou seize pieds de hauteur & pousse latéralement des branches minces, opposées, garnies de feuilles unies, figurées comme celles du Poirier, mais entières, & portées par d'assez longs pétioles.

Composées de quatre pétales blancs, ovales & étendus, & d'un gros calice, les fleurs ont un beau volume, mais point d'odeur & se montrent aux extrêmités des branches.

Les deux premières espèces se multiplient communément, par les rejettons que leurs racines produisent en abondance. On les sépare en automne, & on les met en pépinière à un pied de distance. Les sujets se contenteront des soins les plus ordinaires, & après deux ans d'éducation ils seront assez forts pour être plantés à demeure.

Il y a peu de terrain auquel ils se refusent; mais si le sol est substanciel & léger, ils y auront beaucoup plus de succès que dans une terre trop forte & trop humide.

La troisième espèce donne beaucoup moins de drageons, & on ne peut la propager abondamment que par les marcottes, qui couchées en septembre, & préservées de la gelée durant l'hiver, sont complettement enracinées un an après.

On les sèvre alors; on les plante en pepinière, par rayons distans de quinze pouces. La plantation faite,

on couvre le terrein d'une bonne épaisseur de litière sèche que l'on enlève, ou que l'on enterre au retour de la belle saison; pendant l'année, on donne aux rayons les façons ordinaires, & deux ou trois ans après, les sujets sont assez formés, pour être domiciliés dans les différentes portions du jardin qui seront exposées au levant, ou au couchant.

T

TACAMAHACA: Voyez PEUPLIER-BAUMIER, n°. 5, page 389, TOME II.

TAMARISC, *Tamarix*, neuvième genre de la troisième division de la cinquième classe du systême de LINNÉ.

1 TAMARISC DE NARBONNE : — *Tamarisc de France* : TAMARIX GALLICA, première espèce du genre, dans LINNÉ.

C'est un arbrisseau qui s'élève à dix ou douze pieds de hauteur, & dont l'écorce est d'un brun foncé. Ses branches horisontales, souples & pendantes, sont teintes en maron; leur allure insouciante, la bisarrerie de leurs directions, tout annonce une plante agreste, incapable de se plier aux simmétries de l'art. Elles se garnissent d'un grand nombre de petits rameaux alternes & grêles qui portent de forts petites feuilles presque persistantes, d'un vert blanchâtre, alternes, pointues, courtes, disposées en recouvrement, & assez semblables à celles de la bruyère.

Les fleurs naissent en épis grêles à l'extrémité des branches & des rameaux. Elles sont très-petites, blanches, ou un peu lavées de rouge, & composées d'un calice persistant à cinq divisions; de cinq pétales ovales, concaves, obtus; de cinq étamines, terminées par des anthères rouges & rondes. Elles sont places à des capsules oblongues, triangulaires, & remplies de petites semences aigrettées.

2 TAMAMARISC D'ALLEMAGNE : — *Tamarisc de*

Pannonie : TAMARIX GERMANICA, deuxième espèce du genre, dans LINNÉ.

Ce Tamarisc ne s'élève pas plus que le précédent, dont il diffère par ses pousses plus érigées ; par son écorce d'un vert pâle, dans la jeunesse, & jaunâtre quand les rameaux sont plus formés, par les feuilles plus courtes, plus rapprochées, d'un vert plus clair & presque grises, & par ses fleurs, plus larges, teintes en violet ou rose, formant de longs épis lâches, & présentant dix étamines placées sur un double rang.

Amis des terrains frais & humides, les Tamariscs doivent être placés dans le voisinage des ruisseaux & des fontaines, au bord des cascades, ou dans les scissures des rochers mouillés par la chute d'une nappe d'eau : disposés en massifs : dans ces divers emplois, ils complètent le tableau par les nuances légères qui leur sont propres, & lui donnent de la physionomie en le rapprochant de la nature.

Ils se multiplient sans peine de marcottes & de boutures.

Les marcottes se font en septembre, & prennent complètement racine dans le cours de l'année.

Les boutons ne réussissent bien que quand la terre où on les établit est habituellement fraîche, mais non entièrement marécageuse. On les plante au printems, & si l'on a soin de les garantir du soleil du midi, elles ont presque toujours le plus grand succès.

Les marcottes & les boutures enracinées doivent ensuite se placer en pépinière. Elles se contenteront de la culture la plus commune, & après deux ou trois ans d'éducation, on pourra les planter à demeure.

TARASPIC : Voyez THLASPI.

TARGON : Voyez ESTRAGON ou ARMOISE ACRE, n°. 7, pag. 311, TOME I.

THÉ DU NOUVEAU JERSEY : Voyez CEANOTE D'AMÉRIQUE, pag. 545, TOME I.

THLASPI : — *Taraspic d'été* : — *Thlaspi de Montagne* : PELTARIA ALLIACEA, première espèce du douzième genre de la première section de la quinzième classe du systême de LINNÉ.

C'eſt une plante annuelle, dont la tige haute de huit ou dix pouces eſt dure, droite, & garnie de feuilles oppoſées, qui l'embraſſent dans ſa partie inférieure, & qui, protégeant chacune l'éruption d'un petit rameau, contribuent à faire prendre à la plante l'apparence d'un charmant arbuſte. Les feuilles du haut ſont alternes. Toutes ſont cordiformes, unies & légèrement dentelées.

Les fleurs naiſſent en petites ombelles, & commencent à ſe montrer en mai. Elles ſont ou blanches ou gris-de-lin, & compoſées de quatre pétales placés en croix; elles ſont place à des ſiliques rondes & comprimées, dont l'enſemble préſente une autre ſorte de bouquet qui contraſte avec le feuillage, & qui a auſſi des graces.

Par la durée de ſa fleuraiſon, & la facilité de ſa culture, le Thlaſpi réclame une place parmi les plantes annuelles qui embelliſſent nos parterres.

On le sème en place, dans les plate-bandes, au commencement d'avril. Quand les ſujets ſe ſont montrés, on en laiſſe quatre ou cinq dans chaque touffe, & l'on ſupprime les autres. Le reſte de leur conduite ſe bornera à empêcher que les herbes paraſites ne s'emparent de leur domicile, ne les dominent & ne les étouffent.

Dès qu'une fois on a mis du Thlaſpi dans un parterre, on y en voit long-tems après, ſi l'on a ſoin de laiſſer mûrir les pieds qui ont noué: ils ſe ſèment alors d'eux-mêmes; mais quand on veut ſoumettre la plantation des plate-bandes à un ordre ſymmétrique, il eſt plus ſage de récolter ſoi-même les graines, pour les avoir à ſon commandement.

THLASPI JAUNE DES JARDINS: Voyez ALYSSE SAXATILE, n°. 1, pag. 143; TOME I.

THUYA: = *Arbre de vie*, THUYA; ſecond genre de la neuvième diviſion de la vingt-unième claſſe du ſyſtême de LINNÉ.

1. THUYA DU CANADA, = *Arbre de vie*: THEOPHRASTE: THUYA OCCIDENTALIS, première eſpèce du genre dans LINNÉ.

Cet

Cet arbre, toujours vert peut s'élever à plus de trente pieds de hauteur ; mais il perd de ses graces à mesure qu'il s'éloigne d'une stature moyenne.

Sa tige se garnit de branches latérales, qui prennent une direction parallèle, & figurent une pyramide aplatie.

Ses feuilles, très-petites, opposées, imbriquées, & comme articulées les unes sur les autres, sont triangulaires & ont beaucoup de ressemblance avec celles du cyprès.

Les fleurs mâles vivent séparées des femelles, mais les unes & les autres logent dans les mêmes quartiers, & le voisinage de leurs maisons leur permet de communiquer au besoin.

Les mâles, en petit chaton écailleux & ovale, ne consistent que dans quelques écailles, qui tiennent lieu de calice & de pétale, & dans quatre étamines fort courtes. Elles disparoissent quand elles ont rempli le vœu de la nature.

Les femelles sont recueillies dans de petits cônes, ou tons écailleux, & après la fécondation, les germes se changent en semences oblongues qui se tiennent entre les écailles, & qui mûrissent à la fin de septembre.

Ce Thuya aime les terres humides, pourvu qu'elles ne soient pas compactes, & il se plaît dans les cantons désaltérés par quelques sources limpides.

On le multiplie par ses semences, & par marcottes.

Les semis doivent se faire dans de la terre de bruyère, ou dans une terre factice composée de sable terreux & de vieux terreau de couche, par portions égales.

L'époque du semis est le mois de mars. Il faut très-peu couvrir, parce que la graine, ayant peu de volume, ne pourroit soulever une masse trop épaisse au moment de la germination. Quand elle sera levée, il faudra préserver du soleil les sujets naissans, qui ne pourroient supporter l'ardeur de ses rayons. On aura soin de les entretenir dans un léger dégré de fraîcheur, & d'empêcher que les herbes parasites ne les altèrent

& ne ſes étouffent. Durant l'hiver, on les garantira des grands froids par de bonnes couvertures. Le reſte de leur éducation ſera abſolument ſemblable à celle des Cyprès, ainſi voyez ce que nous en avons dit TOME II, pag. 60 & 61.

Les marcottes ſe couchent en ſeptembre, & ſont complètement enracinées l'année ſuivante. On les ſèvre alors, on les lève en motte, & ſi elles ont aſſez d'élévation, on peut ſur-le-champ les planter à demeure. Si, au contraire, elles ſont trop foibles, on les plante dans des pots à amaranthe, & on les élève en pépinière durant deux où trois ans; après quoi ces ſujets ſeront aſſez robuſtes & aſſez formés pour figurer parmi les autres arbres toujours verts.

2. THUYA DE LA CHINE : = *Arbre de vie oriental :* THUYA ORIENTALIS, ſeconde eſpèce du genre dans LINNÉ.

Non moins élevé que le précédent, cet arbre figure la pyramide d'une manière encore plus marquée & plus complète. Le vert qui le colore eſt beaucoup plus gai, la direction de ſes branches eſt plus ſymmétrique & mieux entendue; ſes cônes ſont beaucoup plus gros & ſes graines, au lieu d'être aplaties, reſſemblent à de gros pepins. Elles ſont de couleur maron, & ſervent à le multiplier.

Le Thuya de la Chine ſe ſème en mars, & ſon éducation eſt abſolument la même que celle des Cyprès avec leſquels il a droit de briller dans toutes les portions de nos jardins modernes. Voyez ce que nous en avons dit pag. 60 & 61, TOME II.

THYMELÉE DES ALPES : Voyez DAPHNOÏDE DES ALPES, n° 3, page 235, TOME II.

TOUTE-SAINE : Voyez HYPERICUM ANDROSÆMUM, n°. 2 pag. 510, TOME II.

TOXICODENDRON : Voyez SUMACH, n°. 6, TOME II.

TREFFLE EN ARBRISSEAU DE LA CAROLINE : Voyez PTELEA, pag. 592, TOME II.

TREFFLE HÉPATIQUE : Voyez ANÉMONE HÉPATIQUE, pag. 200, TOME I.

TREMBLE : Voyez PEUPLIER-TREMBLE, p. 385, TOME II.

TRIACANTHOS : Voyez ACACIA A TROIS EPINES, pag. 38, TOME I.

TRICOLOR DES JARDINIERS : Voyez AMARANTE TRICOLOR, n°. 1 pag. 164, TOME I.

TRICOLOR SUISSE : Voyez AMARANTE BICOLOR, n°. 2, page 165, TOME I.

TRIFOLIUM DES JARDINIERS : Voyez CYTISE DES JARDINS, n°. 3, page 64, TOME I.

TROENE, *Ligustrum*, troisième genre de la première division de la seconde classe du système de LINNÉ.

Cet arbrisseau qui garde presque toute l'année son feuillage, & qui s'élève au plus à six pieds, pousse des rameaux nombreux, menus, souples & dociles, qui se garnissent de feuilles opposées, lisses, simples, ovales-alongées, sans dentelures, pointues par leurs extrémités, & solidement établies sur de courts pétioles.

Les fleurs se montrent en mai & juin, & leur nombre compense leur peu de volume. Teintes d'un beau blanc, elles composent des grappes pyramidales, & brillent aux extrémités des branches. Elles font place à des baies rondes, lisses, charnues, d'un noir d'ébène dans leur maturité, & contenant chacune quatre semences anguleuses.

Il existe une variété dont les baies sont d'un blanc jaunâtre. Ses boutons sont aussi plus clairs, & sa feuille est un tiers plus large.

Une autrre variété a les *feuilles panachées en blanc*, & une troisième *panachées en jaune*, & toutes deux sont très-agréables quand elles se soutiennent. On les conserve plus sûrement par la greffe en écusson à œil dormant sur le Troëne commun.

La variété à fruit blanc se multiplie par marcottes; & l'espèce commune se propage abondamment par les drageons qu'elle produit de son pied.

Tous les Troënes souffrent le ciseau; ils sont

susceptibles de toutes les formes, & très-propres à former de jolies palissades.

Ils se plaisent dans toutes sortes de terrains; ils ne refusent aucune exposition, & il est peu de plantes qui supportent aussi bien l'ombre des grands arbres.

TUE-LOUP: Voyez ACONIT-TUE-LOUP, n°. 1, pag. 51, TOME I.

TULIPE, *Tulipa gesneriana*, seconde espèce du vingt-quatrième genre de la première division de la sixième classe du système de LINNÉ.

Il fut un tems où la culture des Tulipes étoit une sorte de manie, & la possession de cette fleur excitoit de violentes rivalités & de longues jalousies; mais aujourd'hui nous ne la regardons plus qu'avec l'intérêt qu'inspirent toutes les belles plantes, & une affection plus tranquille a pris la place de l'enthousiasme & de la passion.

Cette plante bulbeuse, vivace par sa racine, annuelle par ses pousses, présente un oignon formé de tuniques épaisses & charnues, qui donne naissance à une tige droite, cylindrique, ferme, pleine, lisse, plus ou moins haute, & garnie dans sa partie inférieure de trois feuilles alternes qui forment gaine entière à leur base.

Ces feuilles, d'un vert lavé de bleu, fermées en gouttière, & quelquefois ondées par les bords, sont fermes, epaisses, & d'autant moins amples, qu'elles sont placées plus haut sur la tige.

Cette tige est terminée par une fleur solitaire, haute de deux à trois pouces, large d'un pouce & demi à deux & demi, composée d'un calice coloré de six, & quelquefois sept ou huit feuilles simples ou pétales, formant ensemble par leur disposition un godet plus ou moins évasé; de six étamines; d'un pistil dont l'embryon devient une capsule longue d'environ deux pouces, triangulaire suivant sa hauteur & divisée en trois loges contenant chacune trois rangs de semences cartilagineuses, orbiculaires & très-aplaties.

Pour qu'une Tulipe soit réputée belle, voici les conditions qu'elle doit avoir :

Les feuilles doivent être moyennes, ondulées par les bords, & étalées horisontalement. Elles sont moins agréables lorsqu'elles prennent une direction contraire, parce qu'elles donnent à la tige un air appauvri.

La tige doit avoir une proportion moyenne, & sa force doit être analogue à sa hauteur : trop foible, ou trop élevée, elle n'a ni graces, ni soutien.

La fleur doit être composée de six pétales, trois en dedans & trois en dehors; les premiers doivent être plus larges que les derniers.

Ces six pétales doivent former un grand calice tellement proportionné, qu'il ne soit ni trop alongé, ni trop raccourci, dans son emsemble, ni trop étroit, ni trop renflé par le bas; ni trop resserré & pointu, ni trop évasé par le bord.

Ainsi la régularité de ces dimensions dépend de celle des pétales. S'ils sont trop étroits vers leur base, le fond du calice sera serré & mal arrondi; s'ils sont pointus à leur extrémité, le calice sera trop découpé, ou trop étroit par le bord; s'ils se replient ou se renversent en dehors, le calice sera trop ouvert & trop évasé; enfin s'ils se réfléchissent en dedans, ou s'ils prennent la forme d'un cueilleron, le calice sera trop fermé & sans évasement, & souvent même il perdra la forme qui lui convient.

A ces qualités qui leur sont nécessaires pour former une fleur gracieusement proportionnée, les pétales doivent encore joindre la solidité de l'étoffe qui les compose.

Si elle est trop mince, la fleur n'a pas assez de durée pour dédommager des soins qu'elle exige, & bien tôt elle perd l'éclat & la vivacité de ses couleurs qui sont un de ses mérites principaux.

Celle qui est jaune, ou entièrement rouge, sans mélange d'aucune couleur, est absolument méprisable, à moins qu'elle ne soit parfaitement proportionée dans toutes ses parties.

On fait cas au contraire des Tulipes blanches ou vertes, quoique ordinairement peu étoffées; & l'on regarde les bleues comme les plus estimables de toutes.

Quant aux teintes qu'elles adoptent, les Tulipes se distinguent en *Bisarres* & en *Panachées*.

Les bisarres ont plus ou moins de mérite suivant la beauté de leurs nuances, & suivant que leurs couleurs s'éloignent plus ou moins de rouge commun. Les bisarres grises à fond tout jaune sont rares. Les rouges couleur de feu, & celles couleur de grenade, sur un fond blanc sont recherchées. Après elles, on estime les bisarres jaunes, panachées de noir, panachées de pourpre, panachées de violet, panachées de cerise, panachées d'orange, panachées de feuille morte, panachées d'olive & panachées de brun foncé.

Parmi les panachées, toutes sur fond blanc, on distingue celles qui sont tracées de noir, tracées de couleur de café, tracées de couleur de rose, tracées de couleur de cerise, & tracées de violet n ;n mais il faut que ces traces soient petites, régulières, & prolongées jusqu'au fond du calice, bien dé-tachées du fond, & transparentes des deux côtés des pétales.

En général on divise toutes les Tulipes en trois classes, d'après les saisons où elles fleurissent. Celles qui s'épanouissent en mars, se nomment printanières, & quoique moins belles que celles qui leur succèdent, on les recherche pour leur précocité, & parce que quelques-unes ont un peu d'odeur. On appelle *Médias* celles qui fleurissent en avril, & cette classe présente plus de cinq cents variétés, très-estimables; enfin les dernières se montrent en mai, & sont désignées par la dénomination de *Sérotines*.

Il y a encore des Tulipes doubles ou plutôt semi-doubles, qni ont jusqu'à vingt-cinq ou trente pétales inégaux, & qui portent graines, comme les simples. Quoique l'on fasse peu de cas de cette variété, & qu'on la plante ordinairement en bordures, ou isolée sur les plate-bandes, on conviendra pourtant qu'elle offre un grand nombre de jolies fleurs qui, artistement disposées en massif, forment un émail agréable.

Multiplication & culture.

» La Tulipe se multiplie par les semences, dit

M. l'abbé *B****; & c'eſt le ſeul moyen de gagner de nouvelles variétés ; mais il eſt bien long, & n'eſt ordinairement pratiqué que par les Fleuriſtes de profeſſion, & par un petit nombre d'amateurs ambitieux de faire quelques gains précieux. «

» Dans une terre douce, légère, meuble, ou rendue telle par un mélange de terreau de couche, ou mieux de feuilles d'arbres, vieux & très-conſommé, façonnée & bien préparée, ſemez en février vos graines de Tulipes en rayons, ou à la volée ; & recouvrez-les de trois ou quatre lignes de terre. Sarclez ce ſemis, qui ne produira qu'une ſeule très-petite feuille. Lorſqu'elle ſe ſe deſſéchera en juin, criblez un peu de bonne terre ſur le jeune plant, afin que les petites bulbes ſoient enterrées d'environ demi-pouce, & jettez par-deſſus, pendant les grandes chaleurs de juillet & août, un peu de mouſſe ou de paille briſée : la même couverture ne ſera pas inutile pendant les fortes gelées. «

« La ſeconde année, donnez les mêmes ſoins & les mêmes façons à votre pépinière. »

« La troiſième année, déplantez les petits oignons en juillet. Conſervez-les en lieu ſec ; & remettez-les en de nouvelle terre en octobre, à un pouce & demi ou deux pouces de profondeur. Traitez-les de même les années ſuivantes, afin de les fortifier. »

« Depuis la troiſième année juſqu'à la huitième ou neuvième, ils fleuriront, les uns plutôt, les autres plus tard, à meſure qu'ils acquéreront la force convenable, de ſorte que quelques-uns ſeront des oignons formés, avant que les autres ayent montré leur première fleur. »

« Chaque année, examinez les fleurs de vos jeunes élèves ; arrachez & rejettez tous ceux dont les fleurs ſont décidément mauvaiſes ; ne conſervez que ceux dont elles ſont belles, ou d'une bonne eſpérance. »

« Il y en a très-peu dont les traits ſoient formés dans les premières années. Ils ne ſe développent, ne ſe décident, ne deviennent conſtans, dans la plupart, qu'avec l'âge & la croiſſance. Mais, dès leur première

fleuraison, on peut entrevoir ce qu'ils doivent devenir. »

« Observez le fond de la fleur, c'est-à-dire les plaques circulaires ou en étoile, qui sont à la base ou à l'onglet des pétales (quelques fleurs n'en ont point.) détachez quelques pétales, ou sans les détacher, enlevez avec l'ongle, ou autrement, la pellicule qui couvre cette partie épaisse & comme charnue. Si la pellicule & cette substance solide qu'elle couvre sont de même couleur, il faut attendre, & bien espérer des fleuraisons suivantes. Si elles sont de couleurs différentes, par exemple, la pellicule blanche & la chair jaune, ou d'une autre couleur, vous pouvez compter que cette couleur de la partie intérieure montera dans le panache, & espérer plus ou moins, suivant que l'extérieur des plaques demeurera plus ou moins distinct de la couleur & du panache. »

« Enfin vous donnez rang avec les oignons formés, & vous cultivez de même vos oignons de semence, lorsqu'ils sont assez forts, & que vous les jugez dignes de leur être associés; sans trop vous inquiéter des variations auxquelles le terrain & la température de la saison les rendent plus sujets que les anciens oignons ».

« Au mois d'octobre ou de novembre, labourez à neuf ou dix pieds de profondeur une planche de terre, légère, sabloneuse, de qualité médiocre : celle qui a été occupée par des Jacynthes ou des Renoncules, ou d'autres fleurs, convient bien à la Tulipe. Etant bien dressée & façonnée, plantez-y à six pouces de profondeur, & à quatre de distance, vos oignons avec une cheville arrondie & non pointue par son extrêmité, afin qu'il n'y ait point de vide sous l'oignon. Ou mieux fouillez une planche à six pouces de profondeur, & jettez sur les côtés la terre de la fouille; donnez dans le fond un petit labour; & si ce terrain n'est pas assez léger, mêlez du sable gras ou du terreau de couches, ou de feuilles d'arbres, vieux & très-consommé. Etant bien ameublie & unie, enfoncez-y vos oignons à fleur de terre; rejettez par-dessus les six pouces de terre qui étoient sortis de la fouille, & dressez bien au rateau ».

« Il n'eſt pas néceſſaire d'avertir de planter ſur des lignes droites, & de diſpoſer les variétés de façon que les fleurs, par la diverſité des couleurs & des panaches ſe donnent un éclat réciproque & faſſent remarquer chacune ſa beauté particulière: pourquoi il faut les étiqueter en place comme dans les boëtes où on les renferme. Cet arrangement de variétés eſt plus une affaire de goût que de régle »

« Pendant l'hiver, il ne ſera pas inutile de jetter un peu de litière ſur la planche, moins contre le froid, que les Tulipes craignent peu, que contre les pluies qui batteroient & plomberoient trop la terre, ſi elle n'eſt pas de qualité meuble & légère ».

« Depuis que les Tulipes ſont miſes en place juſqu'à ce qu'elles ſoient en fleur, elles ne demandent pas d'autre ſoin, à moins que le printemps très-ſec, n'oblige de leur donner quelque arroſement. Lors qu'elles ſeront en fleur, vous étendrez du côté du ſoleil une toile attachée à des cerceaux ou des échalas, diſpoſés ſolidement, de façon qu'elle ſoit beaucoup plus élevée que les fleurs; & qu'elle les défende des rayons du ſoleil, qui abrégeroient beaucoup la durée de cet agréable ſpectacle; il faut retirer la toile pendant la nuit, & dans les temps couverts. Mais il faut mettre par-deſſus la toile, ou lui ſubſtituer une toile cirée (à moins que cette toile ne faſſe une banne bien tendue) dans les temps de pluie, qui ruine les fleurs plus promptemeut que ne feroit le ſoleil ».

« Pendant la fleuraiſon, vous obſerverez les Tulipes qui ont acquis quelque nouveau trait de beauté, & vous marquerez celles dont vous voulez recueillir la graine. (Ce ſont celles dont la fleur eſt cramoiſie, ou approchant du pourpre, ou du violet foncé, de l'incarnat, dont le fond eſt grand, bleu ou blanc, ou bleu & blanc, & dont les étamines ne ſont point jaunes). Quelques cultivateurs, auſſitôt qu'elles ſont défleuries, rompent les piſtils afin que la sève nourriſſe plutôt le nouvel oignon que des graines inutiles. D'autres, dès ce même temps, déplantent les oignons, & prétendent que cette pratique empêche les Tulipes de dégénérer. Mais l'uſage

le plus commun est de ne les déplanter qu'en juin ou juillet, lorsque les feuilles sont jaunes, ou même commencent à sécher. On les expose d'ordre sur un plancher, ou sur des tables, dans un lieu aéré & à l'ombre, jusqu'à ce qu'ils soient assez secs pour être renfermés ».

« Aussitôt que les oignons sont secs, les uns les nettoyent des peaux & des restes desséchés de la bulbe-mère, & séparent les cayeux; les autres diffèrent jusqu'au temps de la plantation; quelques-uns font cette opération vers la fin d'août, & remettent dès le commencement de septembre en terre les cayeux foibles ».

« Ces petits cayeux attachés par leur base au gros cayeu qui produira une fleur l'année suivante, & qui sont plus ou moins nombreux, suivant la force & les dispositions prolifère de l'oignon dont ils proviennent sont le second moyen de multiplier les Tulipes, beaucoup plus prompt que les semences. Il ne multiplie pas les variétés, mais seulement les individus des variétés existantes. »

« On les plante en pépinière a deux pouces de distance les uns des autres, & à une profondeur convenable à leur grosseur, depuis un pouce jusqu'à trois. Les uns fleuriront & se formeront dès la première année, les autres les deux années suivantes. On les retirera de la pépinière, & on les placera avec les gros oignons, lorsqu'ils seront en état d'y figurer.

« Les Tulipes sont sujettes à varier d'une année à l'autre, & plus souvent à dégénérer qu'à s'embellir. Les Auteurs en indiquent plusieurs causes, dont la qualité du terrain me paroît la plus vraie; car cet accident est fort fréquent dans les terres fortes, substantieuses, humides, fumées ou engraissées récemment, d'où les oignons tirent une nourriture grossière, indigeste & trop abondante. Il est rare au contraire dans les terrains de sable léger, & de qualité un peu au-dessous du médiocre, qui fournit aux Tulipes une nourriture légère, fine, déliée, qui se digère d'autant mieux que le soleil pénètre aisément & échauffe ce terrain. »

« Je pourrois joindre à l'autorité de ces Ecrivains plusieurs expériences qui ne me laissent pas lieu de douter

que tout engrais, excepté le sable de mer, est contraire aux Tulipes. »

TULIPIER. = *Tulipe en arbre* : = *Tulipier de Virginie* : LIRIODENDRON TULIPIFERA, première espèce du troisième genre de la septième division de la treizième classe du systême de LINNÉ.

Cet Arbre, l'un des plus beaux de l'Amérique septentrionale, s'éleve à plus de quarante pieds de hauteur, et ses branches quoiqu'inégales & tortueuses lui composent une vaste tête qui a souvent plus de trente pieds de circonférence.

Non moins amples que celles du Platane, teintes d'un beau vert, & formées d'une forte étoffe, ses feuilles, unies & alternes, sont portées par de longs pétioles, dont la base est accompagnée de deux grandes stipules ovales, & elles ont cela de très-remarquable, qu'au lieu d'être terminées par un grand lobe aigu, comme celles du Platane auxquelles on les compare, elles sont comme coupées par le bout en ligne droite.

Les fleurs se montrent en juillet, aux extrémités des branches. Composées de six petales rayés de verd & de jaune, & marqués de taches rougeâtres, elles figurent une espèce de cloche, & ressemblent un peu à une Tulipe renversée. Elles font place à des capsules ailées, longues, étroites, membraneuses, dont la base contient les semences, & qui, imbriquées les unes sur les autres, forment une sorte de cône.

On dit que dans la Caroline cet arbre parvient à un tel point de grandeur, qu'on se sert de son tronc pour faire des canots d'une seule pièce.

Nous avons déja un grand nombre de sujets qui fleurissent en France, mais il est rare que leurs graines soient bonnes. Quelques-unes pourtant m'ont réussi, quoique moins complettement que celles que l'on reçoit de l'Amérique : peut-être ne sommes-nous pas loin du moment où le Tulipier sera devenu totalement notre compatriote.

Aussi-tôt que ces graines sont récoltées, ou reçues, il faut les semer dans des planches de terre exposées

au levant, de manière qu'elles ne reçoivent le soleil que jusqu'à dix heures du matin.

La terre la plus propre a ce semis doit être composée, un an d'avance, d'un mêlange de bonne terre de potager, de terre de bruyère, & de vieux terreau de couche, par portions égales.

Les planches se prépareront sur un sol habituellement frais, & pour plus de commodité, on ne leur donnera pas plus de trois pieds de largeur, sur une longueur à volonté. On creusera les planches d'un pied & demi; on aura soin que le fond soit formé d'une bonne terre franche, capable de retenir la fraicheur, & les dix-huit pouces de vide, seront remplis avec la terre composée.

Quand on aura bien égalé la superficie des planches avec le rateau fin, on y tracera au cordeau des rayons profonds de huit ou dix lignes & distans de trois pouces les uns des autres. Ensuite on y disposera les graines de manière qu'elles soient toutes couchées les unes auprès des autres, &, autant que faire se pourra, dans le même sens. Les rayons ainsi remplis seront comblés avec de nouvelle terre composée, repandue à la main; & après avoir appuyé légérement chaque rayon, on couvrira la surface de la planche entière avec de la litière courte.

Si le semis s'est fait de bonne heure, & si l'on administre les mouillures avec assez d'économie pour entretenir constamment un même degré de fraicheur, beaucoup de sujets se montreront dans l'année même; mais pour l'ordinaire la plupart ne lèvent que dans le cours du second printems. Ainsi, quand il arrive que les graines ne germent pas la première année, il faut toujours attendre que la seconde soit entièrement révolue pour retourner la planche.

Il faut prévenir, par de fréquens sarclages, la croissance des herbes adventives, & empêcher qu'elles ne s'emparent du terrein au détriment des graines que vous lui avez confiées.

Aux approches de l'hiver, vous établirez des gaulettes le long des planches, afin des les charger de

bons paillaſſons & de paille longue dans les tems rigoureux, les givres, les neiges, ou les pluies froides & trop abondantes.

Les ſujets reſteront durant deux ans dans le lieu du ſemis, & avant qu'ils ne commencent leur troiſième végétation, on les levera avec toutes leurs racines & même avec un peu de motte, s'il eſt poſſible, pour les planter en pépinière à un pied de diſtance les uns des autres, dans des planches préparées comme celles du ſemis, & qu'ils occuperont durant trois ou quatre ans, après lesquels on les mettra plus au large, dans d'autres planches préparées de la même manière.

Enfin quand les éleves auront cinq ou ſix pieds, & qu'ils commenceront à prendre de la conſiſtance, on pourra les planter à demeure, mais toujours avec la précaution d'en bien ménager les racines, qui ſont extrêmement tendres.

Le ſol le plus convenable au Tulipier eſt celui qui eſt à-la-fois léger, profond & humide; les terres trop fortes lui ſont preſque auſſi contraires que celles qui ſont ſeches & arides.

V

VACIET: Voyez AIRELLE, page 102, TOME I.

VALERIANE, *Valeriana*, premier genre de la première diviſion de la troiſième claſſe du ſyſtême de LINNÉ.

I. VALERIANE ROUGE: = *Valériane à larges feuilles*: VALERIANA RUBRA, première eſpèce du genre dans LINNÉ.

De ſes racines auſſi groſſes que le doigt, & qui s'etendent de tous côtés, cette plante vivace pouſſe des tiges qui s'élevent à trois pieds de hauteur. Elles ſont rondes, liſſes, griſatres, & garnies à chaque nœud de feuilles lancéolées, & placées au moins deux enſemble. Le ſommet des tiges ſe partage en pluſieurs rameaux diſpoſés par paires, & qui tous, ainſi que la tige même, ſe terminent par des bouquets de fleurs rouges en grappes.

Ces fleurs se montrent durant la plus grande partie de l'été, & leur couleur varie quelquefois sur les différens individus qui proviennent des mêmes graines. Sur les uns elles sont d'un beau blanc, sur les autres elles se teignent en couleur de chair; mais les sujets ne diffèrent que par ce simple accident que les semis ne perpétuent pas toujours.

Cette Valériane se multiplie par la séparation de ses racines en automne, mieux qu'au printems. Comme elle exige beaucoup de place, il faut en distribuer les pieds à de grandes distances dans les plate-bandes. Si on en répand les graines sur des rochers, sur des grottes, ou dans les fessures des vieux bâtimens, elles leveront très-bien et produiront des plantes robustes, qui fleuriront depuis le mois de mai jusqu'aux premieres gelées.

2. VALÉRIANE DES JARDINS: = *Grande Valériane*: = *Valériane Phu*: VALERIANA PHU, sixième espèce du genre dans LINNÉ.

Les racines, charnues, noueuses, irrégulièrement étalées de cette plante vivace, répandent une forte odeur de tan, & poussent de leur collet une touffe de feuilles ovales-alongées, pétiolées, less une entières, les autres divisées en trois, cinq ou sept lobes obtus, d'un vert pâle & sans éclat. Du centre de ces feuilles s'élevent des tiges cylindriques, lisses, creuses, hautes de trois à quatre pieds, qui se divisent en plusieurs branches latérales disposées par paires, & se garnissent de feuilles ailées, opposées à chaque nœud, & formées de quatre ou cinq paires de lobes longs, étroits, & d'un impair.

Dès le mois de mai & dans tout le cours de juin, des ombelles de fleurs blanches couronnent toutes les sommités des tiges & des rameaux, & exhalent une odeur, où celle des racines se trouve un peu masquée.

Cette Valériane, comme la précédente, ne peut être admise que dans les grands parterres, dans les vastes plate-bandes, sur quelques portions trop nues de rocailles, auxquelles elle donnera de la vie & de la grace.

On la multiplie, comme la Valériane rouge, par la

séparation de ses racines, & on met une aussi grande distance entre chacun de ses pieds.

VALÉRIANE GRECQUE : = *Echelle de Jacob* : POLEMONIUM CŒRULEUM première espèce du quarante-huitième genre de la première division de la cinquième classe du système de LINNÉ.

Les feuilles de cette plante vivace sont composées de plusieurs paires de lobes, larges à leur base, terminés en pointe, placés alternativement, & sessiles au pétiole commun qui les porte. Les feuilles qui partent du collet des racines forment une jolie touffe, du sein de laquelle s'élevent, à quinze ou dix-huit pouces de hauteur, des tiges cannelées, creuses, garnies de feuilles figurées comme celles du bas, mais d'autant plus étoites qu'elles sont plus voisines du sommet. A la fin de mai, toutes les tiges & leurs rameaux se terminent par des paquets de fleurs d'un beau blanc, qui sont très-agréables, & qui après un assez long règne, font place à des capsules ovales, à pointe aigue, & à trois cellules remplies de semences qui murissent en août.

Cette espèce présente trois variétés : l'une à fleurs blanches; l'autre à fleurs panachées de bleu & de blanc, & la dernière a tout son feuillage orné d'un très-joli panache.

La Valeriane Grecque & ses variétés, sur-tout celle à paraches, sont propres à la décoration des parterres autant par les touffes agréables qu'elles composent, que par les fleurs dont elles se parent.

On peut les multiplier, par leurs graines, en les semant au printems sur une planche de terre legère, où on les laisse se fortifier jusqu'à leur sixième feuille. Alors on les met en pépinière à quatre pouces environ de distance les unes des autres, & à la fin de septembre, elles sont assez robustes pour être plantées à demeure.

On les propage plus promptement en séparant chaque année les œilletons enracinés que chaque pied produit circulairement; mais ces sujets fleurissent moins abondamment que ceux que l'on obtient par les semis.

On ne peut perpétuer sûrement la variété panachée que par la séparation des œilletons. On observera aussi que

pour avoir des sujets qui se soutiennent long-temps, sans pourir dans le cœur, il est nécessaire de les soumettre chaque année à cette opération.

VERGE D'OR, *Solidago* treizème genre de la séconde division de la dix-neuvième classe du systême de Linné.

1. Verge d'or du Canada, *Solidago Canadensis*, seconde espèce du genre dans linné.

Cette plante vivace, originaire du nord de l'Amérique, pousse des tiges rondes, lisses, qui s'élevent à deux pieds de hauteur, & qui se garnissent de feuilles sessiles, étroites, rudes, longues de deux ou trois pouces, terminées en pointe aigue, quelquefois légèrement découpées entre les bords, & fortifiées par trois nervures longitudinales.

En juillet le sommet des tiges se couronne de jolis particules de fleurs jaunnes, dont les épis sont les uns réfléchis, les autres érigés, & forment, par ces directions diverses, une aigrette charmante.

2. Verge d'or tardive := *La grande Verge d'or*: Solidago altissima, troisième espèce du genre dans Linné.

Ses tiges, rondes, lisses, & fortes s'élèvent à plus de cinq pieds de hauteur. Ses feuilles, rudes, à pointe aiguë, sont plus rapprochées sur les tiges, plus courtes & plus larges que celles de la précédente. Ses fleurs se montrent en panicules beaucoup plus larges composés d'épis beaucoup plus longs, plus étendus au dehors & plus courbes, & leur règne dure depuis la fin d'août jusqu'aux gelées.

3. Verge d'or uni du Maryland, *Solidago Cæsia*, septième espèce du genre dans Linné.

Sa tige, mince & lisse, ne s'élève pas à plus de deux pieds de hauteur. Ses feuilles sont lancéolées, dentelées sur les bords, & terminées en pointe aiguë. Ses fleurs, d'un beau jaune, disposées en panicules lâches, se montrent en septembre.

4. Verge d'or du Mexique, *Solidago Mexicana*, huitième espèce du genre dans Linné.

Quoiqu'originaire de contrées beaucoup plus chaudes que

celles de l'Europe ; cette espèce est assez dure pour supporter les vicissitudes que les saisons subissent dans nos climats. Ses tiges, lisses, couvertes d'une écorce brune, sont obliques, & n'ont guère plus de deux pieds d'élévation. Ses feuilles sont unies, lancéolées, entières, & ses fleurs paroissent à la fin d'août.

5. VERGE D'OR A FEUILLES D'ASTÉRISC, *Solidago flexicaulis*; neuvième espèce du genre dans LINNÉ.

Ses tiges, minces, lisses, légèrement purpurines s'élèvent à deux pieds de hauteur, & se garnissent de feuilles ovales-lancéolées, dentelées & d'un vert pâle en-dessous.

Les fleurs disposées en paquets courts, aux aisselles de la tige, dans presque toute sa longueur, sont couleur de soufre, & se montrent sur la fin du mois d'août.

Les verges d'or fournissent, aux grands jardins, aux vastes parterres, une décoration imposante, & tout-à-la-fois gracieuse ; indépendamment de la beauté de leur feuillage, elles intéressent par la masse de leurs fleurs, d'autant plus intéressantes qu'elles brillent à une époque où la nature commence à s'attrister. Elles serviront d'ornement contre de grandes murailles, autour des champs, ou dans des plate-bandes fort larges, & sur les bords des allées d'un bois, où elles produiront un agréable effet.

Peu difficiles sur le terrain, & n'exigeant presque point de culture, ces plantes ont encore l'avantage de se multiplier abondammment par la séparation de leurs racines. L'époque la plus convenable à cette opération est l'automne, mais si l'on veut que les sujets forment de grosses & belles gerbes, on ne doit les soumettre que tous les deux ans révolus à cette voie de multiplication.

VERGE D'OR DU CANADA (grande) : Voyez ASTÈRE A FEUILLES DE SAULE, n°. 13, page 375, Tome I.

VERGE DE JACOB : Voyez ASPHODÉLE JAUNE, n°. 1, page 364 ; Tome I.

VERGNE, ou VERNE ; Voyez AUNE, page 395. TOME I.

VIGNE DU MONT-IDA : voyez AIRELLE PONCTUÉE, n°. 2, pag. 105, TOME I.

VINETTE, Voyez OSEILLE, page 307, TOME II.

VIOLETTE, *Viola*, sixième genre de la sixième division, de la dix-neuvième classe du systême de LINNÉ. Des espèces nombreuses qui le composent, nous ne parlerons que de celle que l'on nomme en botanique VIOLETTE ODORANTE, *Viola odorante*, & qui est la huitième du genre, dans le systême du Docteur Suédois.

C'est une plante vivace, trop connue, pour qu'il soit nécessaire de la décrire ; & quoiqu'elle ait peu d'apparence, quoique sa modestie la porte à se cacher à l'ombre des autres végétaux, on sait que le printems seroit sans honneur, s'il paroissoit sans violettes.

On en distingue quatre variétés : l'une à fleurs violettes simples, c'est la plus commune ; l'autre à fleurs blanches simples ; la troisième à fleurs violettes larges & bien doubles, & la dernière à fleurs violettes non moins amples & aussi doubles. Toutes exhalent le parfum le plus suave, & doivent être répandues avec profusion, particulièrement les doubles, dans les bosquets printaniers.

On les multiplie tous les deux ans par la séparation de leurs œilletons enracinés. On doit faire cette opération en automne, si l'on veut que les sujets fleurissent plus abondamment l'année suivante. On en peut faire de jolis massifs, & des bordures, mais autant qu'il est possible, il faut leut donner une situation un peu ombragée.

VIOLETTE TRICOLOR : Voyez PENSÉE, page 368, TOME II.

VIOLIER DES DAMES : Voyez JULIENNE, page 198, TOME II.

VIORNE, *Viburnum*, troisième genre de la troisième division de la cinquième classe du systême de LINNÉ.

1 VIORNE ORDINAIRE : = *Viorne d'Italie* : = *Condra*

Moinsine : — *la mautienne* : *viburnum antana* ; neuvième espèce du genre, dans LINNÉ.

Cet arbrisseau commun dans les bois, s'éleve de quinze à dix-huit pieds de hauteur, & ses tiges se garnissent latéralement de branches dont les feuilles, opposées, ovales, cordiformes, épaisses, cotoneuses, finement dentelées, sont portées par de courts pétioles, & teintes d'un vert terne, qui pâlit en dehors. En juin tous les rameaux sont terminés par de grosses ombelles de fleurs blanches, a sommets rougeâtres, auxquelles succèdent des baies succulentes & charnues comprimées sur leur diamètre, d'un rouge brillant d'abord, ensuite d'un beau noir, & renfermant chacune un noyau aplati.

Cette espèce a une variété à feuilles panachées, que l'on perpétue par la greffe en écusson à œil dormant mais sa parure, très-agréable quand elle est bien déterminée, ne se soutient pas toujours, & s'efface même dans les terres trop substantielles.

La Mansienne peut se multiplier par ses graines, qu'il faut absolument semer au moment de leur maturité, & avant la dessication de la pulpe, si l'on veut qu'elles levent au printems suivant ; autrement elles restent deux ans en terre, & quelquefois ne germent point du tout.

La propagation est plus sûre & plus prompte par le moyen des marcottes qui, couchées avant la chute des feuilles se trouvent complétement enracinée, l'année suivante.

On les serrera alors, & on les mettra en pépinière, pour les former en tiges, & après trois ou quatre ans d'éducation, elles donneront des sujets propres à entrer dans la formation des bosquets & des massifs

2 VIORNE A FEUILLES DE PRUNIER : = *Aubépine noire* : = *Aubépine de virginie* : VIRBURNUM PRUNIFOLIUM, septieme espèce du genre, dans LINNÉ.

Originaire de l'Amérique Septemtrionale, ceete espèce ne s'élève guère à plus de dix ou douze pieds de hauteurs ; Sa tige est vêtue d'une écorce brnne, & se garnit de branches latérales baies & purpurine dans leur jeunesse. Ses feuilles ovales, unies, légèrement sciées

ſur leurs bords, & portées par des pétioles courts & minces, ſont, pour l'ordinaire oppoſées, & quelque fois auſſi placées ſans ordre. Les fleurs ſe montrent en juin, & forment de petites ombelles, les unes latérales, les autres terminales. Elles brillent par leurs blancheur, mais il eſt rare, que leur fécondité ſoit heureuſe.

3 VIORNE DENTÉ : *Viburuum dentatum*, huitième eſpèce du genre, dans LINNÉ.

Née dans les mêmes contrées que la précédente; cette eſpèce s'elève moins haut, & pouſſe des tiges flexibles, & moëleuſes, couvertes d'une écorce griſâtre, & garnies d'un grand nombre de branches dans toute leur longeur. Les feuilles ovales, arondies, fortement veinées, ſciées ſur leurs bords, teintes d'un vert clair; ſont oppoſées, & placées ſur de longs pétioles. Les fleurs naiſſent en corymbes, aux extrêmités des rameaux. Elles ont autant d'apparence, & ſont de la même couleur que celles de la Manſienne, & ſe montrent vers la fin de juin ; mais elles ne fructifient que très-rarement.

Les deux dernières eſpèces de Viornes, ne ſe multiplient qne par marcottes, comme la Manſienne & dans la même ſaiſon. Elles s'enracinent auſſi promptement, & ſe forme en pépinière de la même manière.

VULNERAIRE BARBU : Voyez ANTHYLLIDE ARGENTÉE, n°. 2, page 259, TOME I.

WATSONIENNE (la) : Voyez ANTHOLISE DE (Mathieu) MÉRISAN, n°. 4. page 255, TOME I.

X

XYLOSTEON, Voyez CHEVREFEUILLE DES BUISSONS, n°. 8, page 645, TOME I.

Y

YEUSE : Voyez CHÊNE VERT, n°. 5. page 631, TOME I.

YPREAU : Voyez PEUPLIER BLANC A LARGES FEUILLES, n°. 1., page 383, TOME II.

YUCCA : = *Cordyline* : = *Yucca des Indes* : = *Yuca à feuilles d'Aloës* : = *Eguille d'Adam* : YUCCA GLORIOSA, première espèce du quarante-troisième genre, de la première division de la sixième classe du systême de LINNÉ.

Cette plante vivace, commune dans plusieurs contrées de l'Amérique, s'est assez naturalisée en Europe, pour soutenir en pleine terre les rigueurs de nos hivers ordinaires, même dans les provinces du Nord de la France.

Sa tige, qui ne s'élève guère à plus de trois pieds de hauteur, se garnit presque depuis sa base de larges feuilles roides, longues, semblables à celle de l'Aloës, mais plus étroites, d'un vert foncé, & terminées par une épine aiguë & noire.

La tige se ramifie, & toutes les branches se terminent par des épis de fleurs, intérieurement blanches, extérieurement marquées d'une raie pourpre, & formées d'un seul pétale, taillé par les bords, en six portions, qui se réfléchissent en dedans, & affectent la figure d'une cloche. Ces fleurs se montrent en août & en septembre.

L'Yucca se multiplie par ses drageons enracinés, qu'il ne faut enlever des tiges mères que dans leur troisième année. Avant de les planter, on doit les placer durant huit ou dix jours dans un lieu sec, afin que la blessure qu'ils éprouvent dans la séparation, puisse se cicatriser : ils pourriroient si on les mettoit en terre lorsqu'elle est toute fraîche. Il faut donner à ces plantes une exposition chaude, bien abritée, & les établir dans une plate-bande de terre séche & sabloneuse. Elles n'ont besoin de couvertures que dans les grandes gelées, ni de mouillures que dans les longues & extrêmes sécheresses.

Z

ZANTHOXYLON : = *Clavalier à feuilles de frêne* : — FRÊNE ÉPINEUX : — *fagara* : ZANTHOXYLUM CLAVA HERCULIS, première espèce du second genre, de la cinquième division, de la vingt-deuxième classe du systême de LINNÉ.

Cet arbriſſeau, commun dans le Canada, où on le regarde comme un puiſſant ſudorifique & diurétique, ne s'élève guère à plus de douze pieds de hauteur. Son écorce noirâtre couvre un bois jaunâtre, & il eſt défendu par de courtes épines très-larges à leur baſe.

Les feuilles, alternes ſur les rameaux, par faiſceaux ſur le vieux bois, ſont ailées avec impaire, & compoſées de neuf ou onze folioles oppoſées, preſque ſeſſiles, ovales-pointues, ou ovales-lancéolées, entières, vertes, glabres dans leur parfait développement, portées ſur un pétiole commun, muni de quelques épines aiguës. Ces feuilles reſſemblent à celles du *frêne*, ou plutôt de la *fraxinelle*.

Les fleurs, toutes mâles, ou toutes femelles ſur chaque individu, ſe montrent au printems un peu avant le développement des feuilles. Elles n'ont aucun éclat, & naiſſent ſur le vieux bois, diſpoſées par petits faiſceaux & portées par de courts pédoncules. Les mâles ſont formés d'un calice de cinq folioles ovales-oblongues, droites & verdâtres, de cinq étamines ſaillantes hors de la fleur & d'un corpuſcule au centre, terminé par trois lobes non-ſaillans. Les femelles ne diffèrent des mâles que par trois ou cinq ovaires diſtincts, ſupérieurs, chargés chacun d'un ſtyle ſaillant dont le ſtigmat eſt en tête. Chacune de ces dernières, quand elles ſont fécondées, produit trois à cinq petites capſules pédiculées, d'un rouge éclatant lorſqu'elles ſont mûres, chagrinées ſur le dos, bivalves, & qui contiennent chacune une petite ſemence noire & luiſante. Ces capſules mûriſſent à l'entrée de l'automne. Elles s'ouvrent alors, & ce qu'il y a de très remarquable, c'eſt que leur ſemence, quoique tout-à-fait ſortie, reſte néanmoins attachée à un placenta membraneux & latéral : le contraſte du beau noir qui les colore avec la teinte purpurine des capſules, produit un effet très-agréable.

Le Zanthoxylon ſe multiplie communément par les drageons qu'il pouſſe du pied, & par des portions de ſes fortes racines. On leur donne au moins ſix pouces de longueur, & l'on a ſoin de leur conſerver un peu de chevelu. On les plante dans des pots rem-

plis de terre légère, que l'on enfonce dans une couche de chaleur modérée. On les préserve de l'action du soleil jusqu'à ce que la végétation se soit manifestée par des pousses, que l'on accoutume peu-à-peu aux influences de la chaleur naturelle.

On les met à l'abri du froid, sous un bon chassis vitré durant l'hiver, & au printems suivant, on peut les planter en pépinière dans une plate-bande de terre légère, substantielle, un peu fraîche, & exposée au levant.

Le tems le plus convenable pour multiplier cet arbrisseau par racines ou drageons est la fin de l'hiver, lorsque les approches du printems sont bien déterminées.

On peut encore le propager par marcottes, qui doivent être couchées en septembre, & qui s'enracineront l'année suivante, si l'on a la précaution de les fendre un peu dans l'endroit où le rameau doit faire le coude. Les sujets enracinés par cette voie se sèvrent au printems, & se forment durant quatre ou cinq ans en pépinière.

ZINNIA, *Zinnia*, vingt-cinquième genre de la seconde division de la dix-neuvième classe du systême de LINNÉ.

1. ZINNIA PAUCIFLORE : = *Zinnia jaune* : ZINNIA PAUCIFLORA, première espèce du genre dans LINNÉ.

Cette plante annuelle s'élève à deux pieds, & ses tiges velues se garnissent de feuilles entières, opposées, portées par de longs pétioles. Ses fleurs solitaires & terminales imitent celles de l'œillet d'Inde & se montrent en automne. Elles sont teintes d'un jaune foncé mais leur petit nombre ne leur permet pas de décorer assez complètement la plante qui les produit.

2. ZINNIA MULTIFLORE ; = *Zinnia rouge* : ZINNIA MULTIFLORA, seconde espèce du genre dans LINNÉ.

Annuelle comme la précédente, elle lui est de beaucoup préférable pour le nombre & l'éclat de ses fleurs rouges, qui produisent un bel effet dans les plates-bandes & les parterres d'automne.

L'une & l'autre se multiplient par leurs graines que

l'on sème au printe msfur couche, ou dans une planche de terre douce & bien exposée. Lorsque le plant est assez fort, on le lève en motte, on le met en place, on lui donne quelques mouillures jusqu'à la parfaite reprise, & ensuite il n'exige aucun autre soin particulier.

ZYGOPHYLLE: = *Faux-Câprier*: = *Fabago*: = *Peplus des Parisiens*: = *Fabago de Syrie*: ZYGOPHYLLUM FABAGO, troisième espèce du vingt-huitième genre de la première division de la dixième classe du système de LINNÉ.

La racine épaisse & charnue de cette plante vivace, pénètre profondément dans la terre, & devient, avec le tems, aussi grosse que le bras d'un homme. Ses tiges périssent chaque automne jusqu'à la racine, qui produit chaque année de nouvelles branches, dont le nombre est toujours proportionnel à sa force.

Ces tiges s'élèvent à trois ou quatre pieds de hauteur, & poussent quelques branches latérales, unies, vertes noueuses & garnies de feuilles lisses, charnues comme celles du pourpier, d'un vert bleuâtre, & placées par paires sur un même pétiole long d'un pouce.

Les fleurs, qui se montrent en juin & juillet, naissent sur les côtes de la tige, & sortent deux ou trois ensemble du même bouton, soutenues par de courts pédoncules. Elles sont composées de cinq pétales ronds, concaves, rougeâtres en dehors, & de dix étamines deux fois plus longues que les pétales. Elles font place à de longues capsules prismatiques, partagées en plusieurs cellules remplies de semences rondes, qui mûrissent en automne.

Cette plante, très-propre à palisser des portions de murs situés au midi, se multiplie par ses graines, qu'on sème au printems sur une couche de chaleur modérée, ou sur une plate-bande de terre humide & légère. Un mois après qu'elles auront germé les sujets qu'elles auront produits seront assez forts pour être plantés chacun séparément dans des pots à basilic, remplis d'une terre fraîche & légère. On les placera dans une couche de chaleur modérée, & on les préservera du soleil jusqu'à ce que leur reprise soit bien assurée. Ensuite, on les accoutumera

peu-à-peu à l'air libre, auquel on les tiendra exposés jusqu'àce que leurs tiges commencent à se flétrir. Alors on les établira sous un chassis vitré, suffisamment clos pour les mettre à l'abri des gelées, auxquelles ils sont très-sensibles dans leur jeunesse, & au printems suivant on pourra les planter dans une plate-bande, à l'exposition du plein-midi, & tout près d'un mur, dans un sol sec & rempli de décombres. Dans les hivers rigoureux, un peu de paille sèche suffira pour les garantir de leurs atteintes.

FIN DU SECOND VOLUME.

APPROBATION.

J'AI lu par ordre de Monſeigneur le Garde-des-Sceaux, un manuſcrit qui a pour titre: *Œuvres complètes d'Agriculture*, de M. FILLASSIER, *dont le Dictionnaire du Jardinier fait partie*. Cet Ouvrage n'a point le défaut de ceux qui ſont trop abrégés, pour être utiles aux Amateurs du Jardinage, ni celui des livres volumineux, où ce qui eſt néceſſaire au plus grand nombre des Lecteurs, ſe trouve confondu avec ce qui leur eſt inutile. Le commerce que fait l'Auteur, en arbres, arbuſtes, fleurs, légumes & autres plantes indigènes ou étrangères, donne lieu de croire qu'il connoît les pratiques les plus utiles & les plus économiques des diverſes parties du jardinage. Ces Ouvrages ne contiennent rien qui doive en empêcher l'impreſſion.

LE BEGUE DE PRESLE.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE; A nos amés & féaux Conſeillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conſeil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra: SALUT. Notre amé le ſieur FILLASSIER, Nous a fait expoſer qu'il deſireroit faire imprimer & donner au Public, *Ses Œuvres complètes d'Agriculture*, s'il nous plaiſoit lui accorder nos Lettres de Privilège pour ce néceſſaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Expoſant, nous lui avons permis & permettons par ces Préſentes, de faire imprimer leſdits Ouvrages autant de fois que bon lui ſemblera, & de les vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume; Voulons qu'il jouiſſe de l'effet du préſent Privilège, pour

lui & ses hoirs, à perpétuité, pourvu qu'il ne le rétrocède à personne; & si cependant il jugeoit à propos d'en faire une Cession, l'Acte qui la contiendra sera enregistré en la Chambre Syndicale de Paris, à peine de nullité, tant du Privilège que de la Cession; & alors, par le fait seul de la Cession enregistrée, la durée du présent Privilège sera réduite à celle de la vie de l'Exposant, ou à celle de dix années, à compter de ce jour, si l'Impétrant décède avant l'expiration desdites dix années; le tout conformément aux articles IV & V de l'Arrêt du Conseil du 30 Août 1777, portant Réglement sur la durée des Privilèges en Librairie. FAISONS défenses à tous Imprimeurs, Libraires & autres personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangère dans aucun lieu de notre obéissance; comme aussi d'imprimer ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire lesdits Ouvrages, sous quelque prétexte que ce puisse être, sans la permission expresse & par écrit dudit Exposant, ou de celui qui le représentera, à peine de saisie & de confiscation des Exemplaires contrefaits, de six mille livres d'amende, qui ne pourra être modérée, pour la première fois; de pareille amende & de déchéance d'état en cas de récidive, & de tous dépens, dommages & intérêts, conformément à l'Arrêt du Conseil du 30 Août 1777, concernant les contrefaçons: A LA CHARGE que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que l'impression desdits Ouvrages sera faite dans notre Royaume, & non ailleurs, en bon papier & beaux caractères, conformément aux Réglemens de la Librairie, à peine de déchéance du présent Privilège; qu'avant de l'exposer en vente, le manuscrit qui aura servi de copie à l'impression desdits Ouvrages, sera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier Garde des Sceaux de France, le sieur BARENTIN, qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliothèque publi-